



595.706493

20

ANNALES

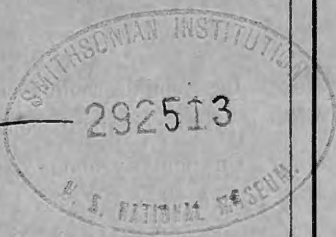
DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME DIX-HUITIÈME.



BRUXELLES.

Au siège de la Société,

MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE.

PARIS.

E. DEYROLLE, FILS.
rue de la Monnaie, 23.

BRUXELLES.

GAND & LEIPZIG,
C. MUQUARDT.
MERZBACH ET FALK, SUCC^r.

DRESDE.

L. W. SCHAUFUSS.
Wettiner Hof.

1875

AVIS.

Le prix des tomes I à VII des Annales a été fixé à *cinq francs*; celui des tomes VIII à XIV à *douze francs*; celui des tomes XV à XVIII à *dix-huit frs.*

Les membres de la Société désirant obtenir les volumes antérieurs à l'année de leur réception, jouissent d'une réduction d'un tiers de la valeur.

Les comptes-rendus mensuels des séances de la Société se vendent au prix de cinquante centimes chacun.

On peut s'y abonner au prix de *cinq francs* par an. S'adresser, soit au trésorier, M. E. Fologne, au Palais du Roi, soit au secrétaire, M. Preudhomme de Borre, au Musée royal d'histoire naturelle, à Bruxelles.

La cotisation des membres de la Société est fixée à *seize francs*.

Les membres étrangers peuvent se libérer en une fois de toute cotisation, moyennant un versement de *deux cents francs*.

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE BELGIQUE.

DÉPOSÉ AUX TERMES DE LA LOI.

*Les opinions émises dans les Annales de la Société sont
propres à leurs auteurs. La Société n'en assume aucunement
la responsabilité.*

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME DIX-HUITIÈME.

BRUXELLES.

Au siège de la Société,

MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE.

PARIS.

E. DEYROLLE, FILS.
rue de la Monnaie, 23.

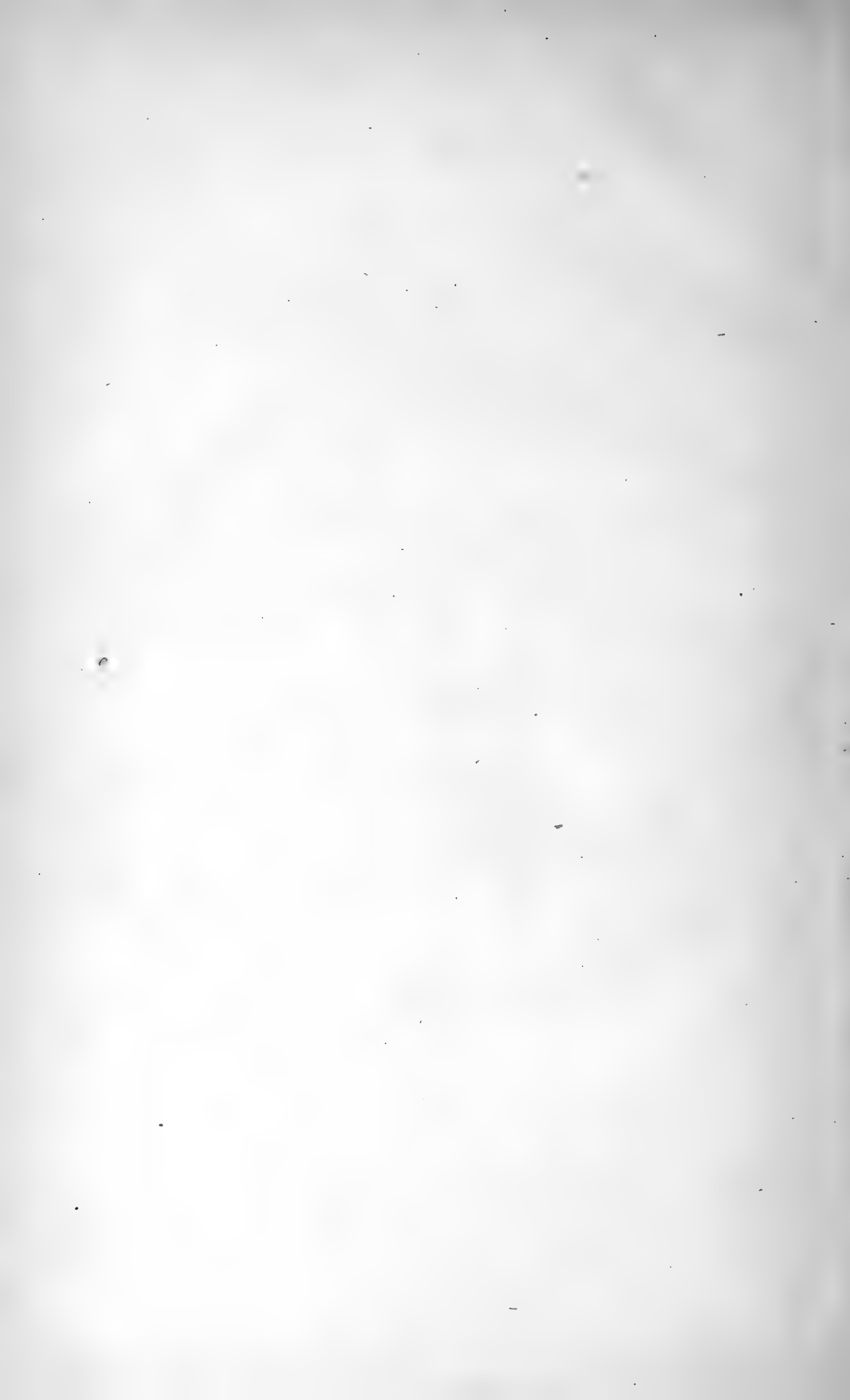
BRUXELLES.

GAND & LEIPZIG,
C. MUQUARDT.
NERZBACH ET FALK, SUCC^r.

DRESDE.

L. W. SCHAUFUSS.
Wettiner Hof.

1875



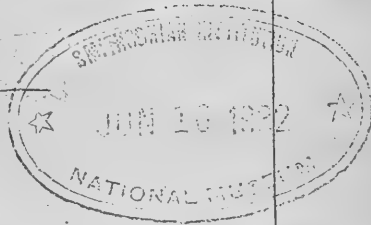
ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE
BELGIQUE.

TOME DIX-HUITIÈME.

FASCICULE I.

Signatures 1 à 18 et a et b.

Paru le 17 avril 1875.



BRUXELLES.
Au siège de la Société,
MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE.

1875



MONOGRAPHIE

DES

ONITIDES

par G. VAN LANSBERGE.

— SÉANCE DU 11 AVRIL 1874. —

Erichson (Ins. Deuts. III, p. 760) partage les Coprides proprement dits en deux sections principales, dont la première comprend les genres qui ont des palpes labiaux à article second plus long que le premier, et la seconde ceux dont les palpes labiaux ont le premier article plus long que le second.

Les genres *Onthophagus*, *Oniticellus*, *Drepanocerus*, *Eurysternus*, *Onitis* et *Bubas* rentrent, d'après Erichson, dans la première section, tandis que la seconde se compose du reste des Coprides.

Lacordaire admet quatre groupes, les Scatonomides, les Coprides s. s., les Onitides et les Onthophagides, ce dernier étant séparé des trois premiers par des palpes labiaux à article troisième à peine visible. Il reconnaît cependant que ce caractère est tout ce qui le distingue des Onitides. Une étude plus approfondie des deux groupes en question lui aurait prouvé en premier lieu que les *Drepanocerus* ont plus d'analogie avec les *Onitis* qu'avec les *Onthophagus*, et en second lieu, qu'il y a des espèces d'*Onthophagus* dont le 3^e article des palpes labiaux est presque aussi développé que celui des *Onitis*, sans parler de genres non décrits qui viennent combler la lacune. Quant aux *Eurysternus*, on est d'accord maintenant pour leur assigner leur place parmi les Ateuchides.

La conformation du dernier article des palpes labiaux n'est cependant pas dénuée d'importance pour la classification de la tribu des Coprides proprement dits. Cet organe affecte deux formes principales : ou il est toujours distinct, épais et plus ou moins ovoïde,

ou bien grêle, subulé et souvent à peine visible. La première forme est particulière à tous les genres chez qui le 1^{er} article est plus long que le 2^e; la seconde coïncide toujours avec l'allongement du 2^e article. C'est donc un argument de plus en faveur des divisions établies par Erichson.

Outre ces caractères, les Onitides et les Onthophagides ont en commun d'autres particularités qui en font un groupe fort naturel et qui à la longue ne peut manquer d'être adopté. Je citerai la forme déprimée du corps, l'allongement et la gracilité du métatarse, ainsi que la carène latérale dont il est toujours plus ou moins pourvu, la présence de carènes transversales sur la tête et de dents extérieures aux tibias intermédiaires, l'élévation plus ou moins caréniforme du mésosternum, la concavité des deux premiers articles de la massue antennaire, etc.

D'autre part il n'est pas exact que l'atrophie du troisième article des palpes labiaux soit tout ce qui distingue les Onthophagides des Onitides, comme le dit Lacordaire. Il y a d'autres caractères qui séparent ces deux groupes malgré leur grande parenté. Je ne parlerai pas du manque de tarsi aux tibias antérieurs chez les Onitides, parce que, sous ce rapport, il y a quelques exceptions; je ne citerai également pas la présence de dents et d'épines aux pattes, ni la courbure, parfois monstrueuse, des tibias chez les mâles, parce que ces particularités ne sont propres qu'à un certain nombre d'espèces, mais je fixerai l'attention des entomologistes sur la différence de conformation dans les élytres. Chez les Onthophagides, ces organes ne sont pourvus que de sept stries, tandis que chez les Onitides il y en a toujours huit, la huitième étant accompagnée d'une carène plus ou moins prolongée, limitant un pli perpendiculaire formé par le neuvième intervalle, et qui fait défaut chez les Onthophagides.

La première section d'Erichson, à laquelle j'appliquerai le nom d'*Onthophagides* en opposition à celle des *Coprides s. s.*, peut donc se subdiviser en deux groupes secondaires caractérisés par le nombre des stries des élytres et la présence ou l'absence du pli latéral (1).

(1) Il ne faut pas confondre ce pli latéral avec le bord de l'élytre. Celui-ci forme une bande lisse qui part de l'angle huméral, entoure l'élytre et se réunit en arrière avec la suture. La carène qui limite le pli en question se termine au contraire souvent avant d'atteindre l'extrémité de l'élytre et, quand elle est prolongée jusqu'au bout, ce n'est pas avec la suture, mais avec le troisième ou quatrième intervalle qu'elle se réunit. Dans les genres qui possèdent des épipleures (c'est ainsi qu'on peut désigner, à l'exemple de Lacordaire, le pli latéral), le bord est en général moins large et moins distinctement caréné, mais il existe toujours. C'est dans le genre *Catharsius* que l'on peut observer les modifications les plus nombreuses de l'épipleure. La plupart du temps, il est formé par le dernier intervalle; mais parfois il en embrasse un plus grand nombre, par exemple dans l'*Oniticellus ambiguus*, dans le genre *Heliocopris*, dans les *Deltochi-*

Le premier, celui dans lequel le nombre des stries est de huit, pourra porter le nom d'*Onitides*, celui d'*Onthophagides s. s.* restant réservé au second.

Outre ces caractères, les Onitides se distinguent des Onthophagides par l'ampleur de leur métasternum qui occupe entre les hanches intermédiaires la presque totalité ou du moins plus de la moitié de la poitrine, tandis que, chez ces derniers, sa largeur n'en excède en général pas le tiers, et par la disposition qu'a le chaperon des femelles à s'allonger et à se rétrécir, à l'inverse de ce qui a lieu en général chez les Onthophagides.

Dans le groupe des Onitides, il y a un certain nombre de genres qui présentent un caractère par lequel ils se séparent de tous les autres Coprides. J'ai en vue le manque d'éperon terminal aux tibias antérieurs dans le mâle. Que je sache, jusqu'ici aucun auteur n'a signalé cette particularité, ceux qui ont traité des *Onitis*, ou n'y ayant pas fait attention, ou ayant pris le prolongement recourbé du tibia pour l'éperon qu'ils ont cru soudé avec lui. Pour se convaincre de l'erreur dans laquelle ceux-ci sont tombés, on n'a qu'à examiner le tibia de l'*Oniticellus ambiguus*, qui est conformé absolument comme celui des *Onitis* et est cependant muni d'un éperon bien distinct. Il en est de même des genres *Pachylomera* et *Anachalcos*, qui appartiennent aux Ateuchides. Au surplus, chez certains *Onitis*, le prolongement en question fait défaut sans qu'il soit remplacé par un éperon (*O. Ezechias*). Par contre, tous les autres genres de Coprides qui manquent de tarsi aux pattes antérieures, tels que les *Phanæus*, *Oruscatus*, *Dendropæmon*, *Coptodactyla*, etc., sont pourvus d'éperons distincts. Parmi les Ateuchides, il n'y a que le genre *Streblopus*, dont les analogies avec les *Onitis* sont du reste remarquables, qui présente ce caractère.

C'est sur les espèces auxquelles il est propre que j'établirai le groupe des Onitides proprement dits, dont j'ai entrepris la monographie et qui correspond exactement au genre *Onitis* de Fabricius, abstraction faite de quelques éléments étrangers qu'il y a introduits après coup et qui en ont déjà été retirés par d'autres auteurs.

Je complète comme suit les caractères du groupe.

Le menton est transversal, plus ou moins échancré en avant, légèrement arrondi sur les côtés. Les deux premiers articles des palpes labiaux sont couverts de longs poils, le troisième est glabre, toujours très-étroit et comme implanté dans le second. Parfois il est difficile à distinguer (*Tapeinopterus*). Le dernier article des palpes

lum, etc. M. Mulsant a l'habitude de compter l'enfoncement qui précède le bord latéral parmi le nombre des stries. Il n'a peut-être pas tort, mais, pour ne pas m'écarter de l'usage reçu, j'ai préféré ne mentionner que les stries apparentes.

maxillaires est subtronqué à l'extrémité, un peu plus long que les deux précédents pris ensemble ; ceux-ci légèrement dilatés à l'extrémité. Les antennes sont composées de neuf articles ; les six premiers glabres ; la massue pubescente, ovale, à article premier emboitant le second, qui est souvent caché pendant la contraction, le troisième operculiforme.

La tête est toujours entourée d'un bord relevé.

Le chaperon est arrondi en demi cercle ou ogival, souvent échancré en avant et parfois festonné sur les côtés (*Cheironitis*). Le plus souvent il est pourvu d'une petite carène transversale située en avant de la suture frontale. Celle-ci est formée par une carène plus ou moins élevée, droite ou arquée, souvent interrompue au milieu et que j'appellerai *carène frontale*, en opposition avec la petite carène dont il vient d'être question et que j'indiquerai sous le nom de *carène clypéale*. La forme et la position respective de ces deux carènes est d'une grande importance pour aider à distinguer les espèces. Le vertex est généralement du double plus large que long, entouré d'un bord plus ou moins élevé, sinué ou bisiné postérieurement et pour la plupart du temps muni d'un tubercule situé, soit près de la carène frontale, soit au milieu, soit près du bord postérieur. La position de ce tubercule offre également de l'intérêt pour la classification. Les joues sont toujours séparées du chaperon par une suture oblique et caréniforme, excepté dans le genre *Tapinopterus*, où elle est à peine visible ; elles sont arrondies ou droites, parfois saillantes et angulaires (la plupart des *Cheironitis*). Les yeux sont complètement divisés, à partie supérieure petite.

Comme je l'ai fait observer plus haut, le chaperon a une tendance à s'allonger et à se rétrécir dans les femelles, ce qui donne, dans certaines espèces, à la tête une forme tout à fait différente dans les deux sexes.

Le corselet est convexe en avant, déprimé en arrière, largement échancré antérieurement pour la réception de la tête et toujours rebordé en avant et sur les bords latéraux. La base est, ou rebordée (*Cheironitis*), ou crénelée (*Onitis abyssinicus*, etc.), ou simple (*Onitis Sphinx*, etc.), arrondie (*Pleuronitis*, *Cheironitis*), ou tronquée obliquement de chaque côté (*Tapinopterus*, *Onitis*, *Bubas*). Elle est pourvue au milieu de deux impressions qui ne font défaut que dans le genre *Pleuronitis* et dont la forme et la profondeur diffèrent d'après les espèces et parfois d'après les sexes.

Les bords latéraux forment en avant avec le bord antérieur un angle presque droit, de là ils vont en s'élargissant régulièrement jusqu'au milieu, qui est arrondi, puis ils sont plus ou moins brusquement rétrécis et sinués, les angles postérieurs étant distincts ou se confondant avec la base. De chaque côté il y a une fossette arron-

die. Le dessous du corselet est en général visible d'en haut vers la base. Dans le plus grand nombre des espèces, le corselet est plus ample et plus allongé dans le mâle que dans la femelle; par contre, dans le genre *Cheironitis*, celle-ci a en avant un renflement transversal qui fait défaut dans le mâle.

L'écusson n'est complètement invisible que dans le genre *Bubas*, mais, dans le genre *Pleuronitis* et dans certains *Onitis*, la partie apparente est réduite à des proportions tellement restreintes qu'elle n'est visible qu'à l'aide d'une loupe. Je reviendrai plus loin sur la construction de cet organe.

Les élytres sont toujours plus étroites que le corselet dans sa partie médiane, convexes (*Onitis*, *Bubas*), ou planes sur le dos et inclinées sur les côtés (*Pleuronitis*, *Cheironitis*), très-rarement complètement aplaties (*Tapeinopterus*). J'ai fait connaître plus haut le nombre et la disposition des stries. Le plus souvent les intervalles impairs sont plus étroits et plus élevés que les pairs. La septième strie est parfois enfoncée, ce qui donne au huitième intervalle une position plus horizontale que celle des autres intervalles latéraux. Cet intervalle est en outre plus court que les autres et très-fréquemment entouré à son extrémité par le septième. Les bords latéraux sont souvent sinués au milieu et la carène qui accompagne la huitième strie est parfois crénelée en dedans. Les épaules sont élevées en forme de tubercule oblique allant du huitième au cinquième intervalle. La base est coupée obliquement de chaque côté, avec un enfoncement vers la région scutellaire, que l'écusson soit apparent ou non; l'extrémité est conjointement arrondie.

Le pygidium est triangulaire, en général peu convexe. Le prothorax est dénué en dessous de carènes latérales, et ses flancs sont toujours plus ou moins granulés et villoses. Le prosternum est souvent muni, dans les mâles, d'une saillie post-coxale, qui existe même parfois dans la femelle (*Cheironitis*, *Bubas*, *Onitis tridens* et *Castelnau*).

Le mésosternum est très-court, sauf dans les *Pleuronitis* et les *Cheironitis*, et il est toujours muni d'une carène longitudinale, qui s'étend souvent à la partie antérieure du métasternum. Celui-ci est large, plus ou moins allongé, selon que le mésosternum est plus ou moins développé. Le plus souvent il est égal dans les deux sexes, mais parfois il y a des différences assez notables, surtout dans la punctuation. En arrière, près de l'insertion des pattes postérieures, il est muni de deux fossettes qui ne font que rarement défaut. Les flancs sont densément granulés. L'abdomen est court, à segments distincts, granulés sur les bords latéraux et parfois sur toute leur surface.

Les pattes sont toujours plus allongées dans les mâles que dans

les femelles. Les antérieures prennent même parfois chez le mâle un développement inusité. Les cuisses antérieures sont munies à leur base intérieurement d'un faisceau de poils jaunes. Un petit faisceau analogue existe quelquefois extérieurement sur le trochanter. Les tibias sont quadridentés extérieurement, subarqués, élargis vers l'extrémité et tronqués au bout dans la femelle, grêles et recourbés dans le mâle avec l'extrémité en général prolongée en dedans et recourbée ou infléchie, dénuée d'éperon et de tarsi. Afin d'éviter toute confusion, je désignerai ce prolongement du tibia en latin sous le nom de *mucro*, et en français sous celui de *griffe*. Dans un certain nombre d'espèces, les tibias antérieurs des femelles sont pourvus de tarsi. Ces espèces doivent, à mon avis, constituer un genre à part.

Les cuisses intermédiaires et postérieures sont assez fortes, les premières en général ovalaires, les secondes plus allongées, subparallèles, du moins chez le mâle. Dans ce sexe, elles sont souvent dilatées ou échancrées, soit antérieurement, soit postérieurement. Leur forme est toujours plus raccourcie et plus globuleuse chez les femelles.

Les tibias intermédiaires sont droits ou subarqués, insensiblement dilatés de la base à l'extrémité qui est festonnée, les sinuosités prenant parfois l'apparence de fortes échancrures. A l'extérieur ils sont bicarénés et plus ou moins échancrés entre les carènes et entre celles-ci et l'extrémité. Telle est la forme normale qui est toujours celle qu'ils affectent chez les femelles, mais, chez les mâles, ils sont sujets à des modifications notables, telles qu'une dilatation brusque à l'intérieur, une courbure difforme, etc.

Les tibias postérieurs sont en général grêles à la base, puis insensiblement dilatés jusqu'à l'extrémité, denticulés ou carénés extérieurement, festonnés et échancrés à l'extrémité. Chez les femelles la dilatation commence immédiatement à la base et chez les mâles on observe parfois, quoique moins souvent, les mêmes modifications que dans les tibias intermédiaires.

Les tarsi intermédiaires et postérieurs sont parallèles, à articles décroissant insensiblement et à métatarse fort allongé, caréné extérieurement. Les crochets sont petits, arqués.

Les téguments sont en général assez brillants et parfois ils revêtent des couleurs éclatantes. Les élytres sont la plupart du temps plus ternes que le reste du corps. Dans ce cas, la suture, les intervalles élevés, le tubercule huméral et l'extrémité sont plus brillants que le reste. Ce n'est que par exception que le dessus du corps est muni de poils. Par contre, le dessous est toujours plus ou moins densément villos, chacun des points ou des granulations dont il est couvert, donnant naissance à un poil. Les poils qui couvrent la par-

tie antérieure des cuisses sont en général plus longs et plus nombreux chez les femelles.

Comme on s'en sera déjà aperçu, les différences sexuelles sont très-prononcées et elles peuvent porter sur toutes les parties du corps. Contrairement à ce qui a lieu dans presque tous les autres Lamellicornes, les tubercules dont est munie la tête sont plus développés dans la femelle que dans le mâle et en général ils la font reconnaître au premier coup d'œil (1). Dans quelques espèces ils prennent même la forme d'une véritable crête (*O. tridens*, etc.). Les cuisses et les tibias des mâles sont toujours plus ou moins armés de dents, d'épines ou de crénelures, fort utiles pour aider à distinguer les espèces et qui ne se retrouvent que rarement dans les femelles. Chez celles-ci, les pattes sont presque toujours construites sur un modèle uniforme. Les trochanters et même les hanches sont parfois épineux chez les mâles. La sinuosité de l'extrémité des quatre tibias postérieurs est toujours moins forte dans les femelles que dans les mâles; dans quelques espèces (*O. Numida*, etc.), cette extrémité est même subtronquée comme dans les *Onthophagus*.

Les Onitides se nourrissent des déjections des animaux ou des matières excrémentielles de l'homme. Ils creusent dans la terre, sous ces substances, des trous qui leur servent d'abri et dans lesquels ils entraînent les provisions destinées à nourrir les larves. Celles-ci n'ont pas encore été décrites.

L'habitat des Onitides est circonscrit à l'ancien monde. L'*Onitis Nicanor* de Fabricius est identique avec le *Phanæus sulcatus* Drury, et quant à l'insecte que Leconte indique sous le même nom comme se trouvant aux États-Unis, on sait maintenant que c'est un exemplaire de l'*O. Caffer* du Cap de Bonne-Espérance, qui s'est trouvé par hasard dans une collection américaine (Voyez Ann. Soc. Ent. Fr. 1869, p. 501, note.). Fabricius donne, il est vrai, l'Amérique comme patrie à quelques-uns de ses *Onitis* véritables (*O. Sphinx*, *Belial*), mais il est évident que c'est le résultat d'erreurs. Enfin, dans le Catalogue de Dejean, il est fait mention d'une espèce du Nouveau Monde qui porte le nom d'*O. Antioquiis*. D'après le témoignage de M. Reiche, c'est l'*Oruscatus opalescens* Bates (Trans. Ent. Soc. 1870, p. 174.) Comme le fait observer l'auteur, le genre *Oruscatus* est parfaitement distinct des *Phanæus*. Il en est cependant plus voisin que des *Onitis*, dont il s'éloigne positivement par la conformation de ses palpes labiaux, sans compter d'autres caractères, tels que l'absence de pli latéral aux élytres, la présence d'éperons aux tibias antérieurs des mâles, le manque de crochets aux tarses, etc. Je ne

(1) C'est cette particularité qui a induit en erreur Olivier et quelques autres auteurs en leur faisant prendre les femelles pour des mâles.

saurais donc partager l'opinion de M. Bates, que ce genre est en Amérique le représentant des *Onitis*.

Les deux espèces d'*Onitis* américains décrites par Germar (Ins. Spec. Nov., p. 109) sont des *Eurysternus* et, des deux espèces décrites par Perty, l'une est un *Bolbites*, l'autre un *Phanæus*.

L'Afrique est la plus riche en espèces; vient ensuite l'Asie. En Europe on n'en rencontre que dans les régions baignées par la mer Méditerranée. Quant à l'Australie, les *Onitis* y font complètement défaut. Dans quelques collections on trouve, il est vrai, une espèce métallique avec la désignation : *Nouvelle Hollande*, mais l'espèce en question (*O. distinctus*) provient incontestablement du continent indien, et c'est par erreur qu'elle aura été répandue par les entomologistes anglais comme venant d'Australie. Pour ce qui est de l'*O. Corydon*, il est originaire des Iles de la Sonde, dont la faune est asiatique. On ne saurait donc en faire une espèce australienne.

Les auteurs modernes ont séparé des *Onitis* de Fabricius les *O. Bison* et *Bubalus* pour en faire, sous le nom de *Bubas*, un genre à part caractérisé par l'absence complète d'écusson ainsi que par la présence de cornes sur la tête et de protubérances sur le corselet dans le mâle.

Je n'attache pas beaucoup d'importance au manque d'écusson, car, parmi les *Onitis vrais*, il y en a chez lesquels cet organe est réduit à des proportions tellement minimales qu'ils peuvent être considérés comme faisant le passage aux *Bubas*, par exemple l'*O. castaneus*, qui a en outre tout à fait la forme raccourcie et convexe de ces insectes. D'après Erichson (Ins. Deut. III., p. 785), le deuxième feuillet des antennes serait plus visible pendant la contraction chez les *Bubas* que chez les *Onitis*, mais j'avoue que cette différence m'échappe. De son côté, Lacordaire cite comme caractères distinctifs des *Bubas* qu'ils ont le mésosternum non séparé du métasternum par un sillon et qu'ils ont en arrière du prosternum une saillie en cône obtus. De ces deux caractères, le premier est commun à plusieurs *Onitis* et le second repose sur une erreur, le mésosternum des *Bubas* étant à la vérité fort court, mais distinctement séparé du métasternum et même plus développé que dans certains *Onitis vrais*. Il ne reste donc pour distinguer les *Bubas* des *Onitis* que la présence de cornes céphaliques et de protubérances prothoraciques jointe à un développement moins grand du 2^e article des palpes labiaux. Ces caractères, auxquels j'en ajouterai un troisième, l'incision profonde qui se trouve à l'extrémité des tibias postérieurs dans le mâle, me semblent cependant assez importants pour motiver l'établissement d'une coupe générique.

Tous les autres Onitides sont pourvus d'un écusson apparent, mais la conformation de cet organe est sujette à des modifications

assez importantes. Dans la grande majorité des espèces il est placé sur la même ligne que le reste du mésothorax, dont il n'est séparé que par des sutures souvent à peine indiquées, n'ayant de visible, même lorsque le corselet s'incline en avant, qu'une très-petite saillie relevée qui s'avance entre les élytres. Dans un certain nombre d'espèces, au contraire, il est construit sur un plan plus élevé que le mésothorax, ce qui le rend visible en entier à la moindre inclinaison du prothorax, et lui permet d'envoyer horizontalement entre les élytres une saillie beaucoup plus grande que celle du groupe mentionné en premier lieu.

Cette dernière conformation de l'écusson coïncide invariablement avec la présence de tarsi aux tibias antérieurs dans les femelles, avec un faciès particulier et avec quelques autres caractères secondaires qui dénotent qu'on se trouve en présence d'une forme générique pour le moins aussi tranchée et aussi naturelle que les *Bubas*. Je lui applique le nom de *Cheironitis*.

Parmi les espèces décrites il s'en trouve une, l'*O. fulgidus* Castelnau, qui s'éloigne de toutes les autres par l'absence complète de fossettes basales au corselet, la conformation des pattes postérieures et l'échancrure latérale des élytres. J'en ai fait un genre séparé sous le nom de *Pleuronitis*.

Enfin le groupe des Onitides proprement dits se complète par un genre basé sur un insecte non encore décrit et qui semble faire le passage aux *Drepanocerus* et aux *Eurysternus*. Aux caractères des Onitides il joint des élytres entièrement aplaties, des palpes labiaux à article troisième à peine distinct et des tarsi intermédiaires et postérieurs excessivement allongés, rappelant ceux des *Mélolonthides*. Je lui ai imposé la dénomination de *Tapeinopterus*.

Quant au genre *Tragiscus* de Klug (Peters Reise, p. 221, t. 13, f. 1-2), je serais assez tenté de le prendre pour un *Oniticellus*, mais, ne le connaissant pas en nature, je n'ose pas me prononcer à ce sujet.

J'ai cru utile de résumer l'exposé qu'on vient de lire au moyen du tableau synoptique suivant :

COPRIDES.

- I. Deuxième article des palpes labiaux plus long que le premier, le 3^e petit, souvent caché, subulé ONTHOPHAGIDES.
- II. Deuxième article des palpes labiaux plus court que le premier, le 3^e toujours distinct, ovoïde COPRIDES p. d.

I. ONTHOPHAGIDES.

- A. Élytres pourvues de 8 stries et d'un pli latéral. ONITIDES.
- α Antennes de 8 articles, tibias antérieurs des mâles munis de tarsi et d'éperons. DRÉPANOCÉRIDES.
- β. Antennes de 9 articles, tibias antérieurs des mâles dépourvus de tarsi et d'éperons. ONITIDES p. d.
- * Troisième article des palpes labiaux à peine visible, élytres aplaties, tarsi intermédiaires très - allongés, pygidium replié sous l'abdomen TAPEINOPTERUS.
- ** Troisième article des palpes labiaux distinct, élytres convexes en entier ou en partie, tarsi intermédiaires normaux, pygidium perpendiculaire. Corselet non pourvu de fossettes basales, pattes postérieures grêles et allongées. PLEURONITIS.
- Corselet pourvu de fossettes basales, pattes postérieures normales.
- a Écusson grand, tibias antérieurs des femelles munis de tarsi. CHEIRONITIS.
- b Écusson très-petit, tibias antérieurs des femelles non munis de tarsi.
- † Tête et corselet inermes, extrémité des tibias postérieurs sans incision. ONITIS.
- †† Tête armée de cornes et corselet muni de protubérances dans le mâle, extrémité des tibias postérieurs pourvue d'une forte incision dans le mâle, corselet caréné dans la femelle. BUBAS.
- B. Élytres pourvues de 7 stries, sans pli latéral. ONTHOPHAGIDES p.d.

Afin de ne pas allonger inutilement mon travail, je ne reviendrai pas, dans la description des espèces, sur un grand nombre de parti-

cularités qui sont communes à tous les Onitides, et qui ont été déjà indiquées dans les généralités, par exemple, l'échancrure circulaire du corselet en avant et la forme de ses angles antérieurs, la présence de fossettes latérales prothoraciques et d'un tubercule huméral aux élytres, la forme des tibias antérieurs dans la femelle, la présence de 4 dents à ces organes, etc.

Dans la synonymie, je ne tiendrai compte des noms imposés par certains auteurs à des variétés, que pour autant que ces auteurs ont cru décrire une espèce nouvelle. Je considère le système de baptiser de noms différents toutes les variétés d'une même espèce comme un véritable abus qui mènerait à la fin à une confusion complète et qu'il faut par conséquent bien se garder d'encourager. Quant à la nomenclature, je suis partisan du système de priorité absolue, du moment où il y a certitude concernant l'identité de l'espèce.

TAPEINOPTERUS, Gen. nov.

Palpi labiales articulo 2° primo multo majore, crasso, dense villoso, 3° vix distincto. Caput latum, apice emarginatum, transversim carinatum, vertice tuberculato, genis vix a clypeo divisis. Prothorax modice convexus, basi immarginatus, bifoveolatus. Scutellum apparens. Elytra deplanata, circum scutellum haud impressa. Mesosternum brevissimum, metasternum latum. Abdomen breve, pygidio subinflexo. Tibiæ intermediæ extus carinatæ, apicæ sinuatæ, tarsis gracilibus longissimis. Tibiæ posticæ extus denticulatæ, apice sinuatæ, tarsis elongatis, dense ciliatis.

Les palpes labiaux diffèrent de ceux des autres Onitides en ce qu'ils ont le dernier article à peine visible. La tête est plus largement échancrée en avant, presque en forme de carré transversal, les joues ne sont séparées du chaperon que par une suture indistincte. Les impressions basales du corselet sont plus larges, mais moins profondes que dans les autres Onitides. Les élytres sont tout à fait planes, à peu près comme celles des *Eurysternus*, sans tubercule huméral marqué; la huitième strie est distinctement séparée de la carène latérale qui disparaît vers l'extrémité extérieure de l'élytre; l'épipleure est étroit, non sinué en arrière de l'angle huméral. Le pygidium est légèrement replié sous l'abdomen. Le métasternum est faiblement relevé en arrière, séparé du mésosternum, qui est très-court, par une ligne droite, anguleuse au milieu. La conformation

des pattes est celle des *Onitis* proprement dits, mais les tarses sont excessivement allongés, grêles, épineux à l'extrémité et densément ciliés. Ne connaissant que le mâle, je ne puis pas dire si la femelle a des tarses aux pattes antérieures ou non. L'écusson est petit, conformed comme celui des *Onitis* proprement dits, mais l'impression circumscutellaire manque totalement.

T. *ateuchoides*, spec. nov. 206

Oblongo-ovatus, niger, elytris piceis, opacus; capite reflexo-marginato, crebre rugoso-granulato; clypeo transverso antice late ac minus profunde emarginato, carina clypeali nulla; carina frontali subarcuata; vertice medio tuberculo acuto, basi carinae frontali conjuncto, armato, margine postico bisinuato, genis rectis; prothorace amplo, subconvexo, antice subtiliter punctulato, postice densius asperato-punctato, medio linea longitudinali laevi, basi utrinque suboblique truncato, immarginato, medio leviter producto, foveolis valde approximatis, lateribus sat ampliato, postice angustato, recto, dein rotundato, angulis posticis nullis; scutello angustato; elytris latitudine longioribus, prothoraci angustioribus, obsolete striatis, striis indistincte punctatis, interstitiis subtilissime parce punctulatis, planis, subaequalibus, stria octava crenulata; pygidio parce granulato; corpore subtus nitido, granulato, longe fulvo-piloso; metasterno plano, apice carinula instructo, postice haud foveolato; abdomine medio laevigato; femoribus parce punctatis, antennis, ore tarsisque brunneis. Long. 20, lat. 10 mill.

Mas. Tibiis anticis sat crassis, apice leviter incurvatis, subtus crenulatis, mucrone brevi, acuto, inflexo, subilo incurvato; femoribus intermediis postice crenulatis, posticis elongatis, angustatis, muticis; tibiis intermediis posticisque sat elongatis.

Femina. Mihi non cognita.

Corps allongé, noir, opaque, les élytres brunâtres, les parties de la bouche, les antennes et les tarses bruns. Tête rebordée, large, entièrement chagrinée; chaperon largement, mais peu profondément échancré, sans carène clypéale; carène frontale lisse, un peu arquée, peu élevée, déprimée au milieu, réunie par une petite carène longitudinale à un tubercule élevé, aigu, qui est situé au milieu du vertex; celui-ci déprimé latéralement, bisinué à la base; joues droites, à peine séparées du chaperon. Corcelet médiocrement convexe en avant, assez fortement élargi de l'extrémité au milieu, finement ponctué en avant, plus densément et aspérement ponctué en arrière; au milieu une ligne longitudinale lisse; base rebordée seulement vers les bords latéraux, obliquement tronquée de chaque côté, s'avancant un peu au milieu; fossettes basales larges, se réunissant à la base, subtriangulaires; bords latéraux élargis au milieu, puis droits, arrondis en arrière, à angle postérieur presque nul, l'antérieur moins aigu que dans les autres Onitides. Écusson allongé, petit. Élytres un peu plus longues que larges, plus étroites que le

corselet, striées; les stries faiblement ponctuées, peu profondes, moins mates que le reste de l'élytre; les intervalles subégaux, couverts d'une ponctuation espacée peu profonde, l'espace situé entre la huitième strie et la carène latérale crénelé. Pygidium granulé. Dessous du corps brillant, granulé et recouvert de longs poils bruns; métasternum caréné en avant, plan en arrière, un peu relevé, sans impressions antécoxales. Abdomen lisse au milieu. Cuisses antérieures courtes, épaisses, inermes; tibias du mâle médiocrement allongés, crénelés en dessous, à dents extérieures larges; la griffe brusquement infléchie, faisant angle avec le tibia, courte, aiguë. Cuisses intermédiaires et postérieures du mâle ponctuées, assez allongées, planes, les premières fortement crénelées en arrière, les secondes subcrénelées, à trochanters saillants. Tibias allongés, mais de forme normale, à extrémité subsinuée. La femelle m'est inconnue.

Afrique australe. Un seul exemplaire ♂ qui fait partie de la collection du D^r Candèze.

PLEURONITIS, Gen. nov.

Palpi labiales articulo 2° crasso, dense villosi, 3° distincto. Caput semicirculari, transversim carinatum, vertice tuberculato, genis carina a clypeo divisis. Prothorax modice convexus, undique marginatus, basi rotundatus, absque forcolis. Scutellum vix apparens. Elytra circum scutellum impressa, dorso deplanata, lateribus inflexa, post humeros distincte sinuata. Prosternum in mare post coxas productum, mesosternum sat magnum. Tibiæ intermediæ apice biemarginatæ, extus carinatæ. Femora postica elongata tenuissima; tibiæ tenues, valde elongatæ, apice profunde emarginatæ; tarsi dense ciliati, a basi ad apicem sensim dilatati, articulo ultimo latiore.

Le manque absolu de fossettes basales prothoraciques et la conformation des pattes postérieures sont les caractères les plus saillants du genre. Son facies a le plus d'analogie avec celui des *Cheironitis*, dont il s'éloigne par l'exiguité de son écusson, qui offre en outre cette particularité que la très-petite partie qui en est visible (à l'aide d'une loupe) est appliquée contre la dépression circumscutellaire, mais ne s'avance pas entre les élytres. Comme je ne connais que le mâle de l'unique espèce dont il se compose, je ne suis pas à même de me prononcer concernant l'absence ou l'existence de tarsi aux pattes antérieures des femelles. La tête ressemble à celle des *Onitis*

proprement dits. Le corselet est arrondi en arrière, et, de tous les Onitides, c'est celui qui laisse voir le plus distinctement les flancs du prosternum en arrière. Les élytres sont conformes à celles des *Cheironitis*, avec cette différence que la sinuosité latérale est beaucoup plus prononcée. Le pygidium est perpendiculaire. Le prosternum est prolongé en toit en arrière des hanches. Le mésosternum est assez grand. Le métasternum n'a pas le moindre vestige d'impressions antécoxales. Les pattes antérieures et intermédiaires sont de forme normale. Les pattes postérieures sont allongées, grêles, rappelant celles des Ateuchides ; il en est de même des tarses, qui sont densément ciliés, comme ceux des *Mnematum*, et qui offrent encore cette particularité qu'ils vont en se dilatant de la base à l'extrémité, de manière à ce que le dernier article soit le plus large.

P. fulgidus, Castelnau.

Oblongo-ovatus, rubro-cupreus, nitidus, corpore subtilus pedibusque viridi-cupreis; capite granulato, clypeo late emarginato, linea elevata medio subtuberculata inter oculos, vertice marginato, postice laevi; prothorace fortiter punctato, areis nonnullis laevibus, undique marginato; elytris depressis, substriatis, interstitiis basi scabrosis, deinde punctatis, 2° et 4° plicatis, lateribus deflexis; pygidio sericeo, subcostato; prosterno post coxas producto, mesosterno sal magno, metasterno plano, leviter canaliculato; ore piceo; femoribus anticis in mare angustis, margine antico fortiter ciliato et in carinam dilatato, apice denticulo instructis; intermediis crassis, spinis duobus inæqualibus munitis, posticis tenuibus, elongatis; tibiis anticis elongatis, arcuatis, basi subtilis deñte munitis, dentibus duobus externis primis fere oblitteratis, ultimis retrorsum spectantibus; intermediis apice modice incrassatis, spinulosis, posticis valde elongatis haud dilatatis extus apiceque spinulosis; tarsis validis, nigro-ciliatis ♂. Long. 12, lat. 6 mill.

Femina. Mihi non cognita.

Onitis fulgidus, Castelnau, Hist. Nat. des Ins., II, p. 90.

Allongé, subparallèle, d'un rouge cuivreux brillant en dessus, d'un cuivreux verdâtre en dessous avec les pattes vertes. Tête entièrement granulée, semicirculaire, finement rebordée ; chaperon largement échancré en avant ; carène frontale interrompue au milieu par un petit tubercule lisse ; vertex rebordé, le bord postérieur bisinué, formant un espace lisse élevé au milieu ; yeux noirs. Corselet un peu plus large que long, rebordé, largement échancré en avant, régulièrement arrondi à sa base et sur les côtés de manière à former presque une ellipse ; la ponctuation en est très-forte et très-rapprochée au milieu de la base et vers les angles antérieurs, plus espacée sur le disque et les bords latéraux ; sur le disque, quelques espaces élevés, lisses, formant un dessin qui pourrait être comparé à deux 3 renversés juxtaposés. Écusson visible seulement au moyen d'une loupe.

Élytres striées ; les stries indistinctement ponctuées ; les intervalles tuberculeux à la base, déprimés et rugueux ensuite, distinctement ponctués dans leur seconde moitié ; les 2^e et 4^e plissés, le 5^e saillant, les 6^e, 7^e et 8^e penchés, rugueux ; bord latéral étroit, brusquement échancré derrière le tubercule huméral. Pygidium subcaréné, mat. Dessous du corps brillant, ponctué, particulièrement sur les flancs ; prosternum prolongé en toit en arrière des hanches ; mésosternum assez grand, séparé du métasternum par une suture droite ; celui-ci plan, carré, subsillonné au milieu. Cuisses antérieures étroites, munies antérieurement d'une carène en forme de lame et d'une frange de longs poils noirs ; les intermédiaires élargies, échancrées extérieurement ; de chaque côté de l'échancrure, une dent, la dent supérieure fortement recourbée de manière à simuler avec l'autre un anneau rompu ; les postérieures allongées, grêles. Tibias antérieurs allongés, recourbés à leur extrémité, munis en dessous à la base d'une dent, les deux dents supérieures extérieures peu marquées, les inférieures renversées en arrière, la griffe obtuse ; les intermédiaires légèrement arqués, médiocrement élargis à l'extrémité, bicarénés extérieurement, à tarses allongés, filiformes ; les postérieurs allongés, grêles, coupés très-obliquement à l'extrémité, épineux extérieurement, à extrémité fortement biéchancrée ; les tarses aplatis, portant de chaque côté une longue frange de poils noirs.

Sénégal. Un seul exemplaire mâle, celui qui a servi de type à M. de Castelnau, et qui se trouve actuellement dans la collection du comte de Mnischez. Comme le fait observer M. de Castelnau, on le prendrait au premier abord pour un *Gymnopleurus fulgidus*.

CHEIRONITIS, Gen. nov.

Palpi labiales articulo 2^o primo multo longiore, 3^o distincto. Caput semicirculare, transversim carinatum, clypeo carinula instructo, genis carina a clypeo divisis. Prothorax convexus, undique marginatus, basi subrectus, medio bisinuatus, bifoveolatus, in femina antice transversim subcarinatus. Scutellum magnum. Elytra dorso deplanata, lateribus deflexa, post humeros leviter sinuata, circum scutellum impressa. Prosternum in mare post coxas productum, mesosternum plerumque magnum. Pedes anteriores in femina tarsis muniti. Tibiæ intermediæ extus bicarinatæ, apice sinuatæ ; posticæ extus unicarinatæ, supra carinam denticulatæ, apice biemarginatæ.

La présence de tarses aux pattes antérieures dans les femelles et la structure de l'écusson séparent ce genre de tous les autres Onitides. Les espèces en sont très-homogènes et elles sont facilement reconnaissables à un facies particulier dû à la dépression des élytres sur le dos, combiné avec les caractères secondaires suivants. La tête n'est jamais ogivale et elle est toujours largement échancrée en avant dans le mâle, dont le chaperon est en outre festonné de chaque côté de l'échancrure; les joues sont toujours plus ou moins saillantes antérieurement; la carène clypéale ne fait jamais défaut; le tubercule vertical, qui est parfois oblitéré dans le mâle, est toujours situé au milieu de la carène frontale; le bord postérieur du vertex est bisinué. Le corselet est entièrement rebordé, toujours plus ou moins fortement crénelé sur les bords latéraux, transversalement subcaréné en avant dans les femelles, droit à la base, qui est bisinuée au milieu et arrondie entre les impressions basales. Les élytres sont aplaties sur le dos, penchées en toit sur les côtés à partir du sixième intervalle, le cinquième formant une espèce de côte, le tubercule huméral toujours distinct et précédant une petite sinuosité du bord latéral; l'épipleure étroit. Le pygidium est perpendiculaire. Le prosternum est prolongé dans le mâle, en arrière des hanches, en une saillie qui affecte des formes très-différentes. Le mésosternum est grand, sauf dans un très-petit nombre d'espèces. Il est cependant plus court dans la femelle que dans le mâle. Le métasternum est très-souvent couvert de tubercules dans le mâle. Les tibias intermédiaires et postérieurs sont généralement plus grêles et plus droits que chez les *Onitis*, et ils sont plus fortement échancrés à l'extérieur; dans une seule espèce (*C. Mæris*), ils offrent dans le mâle la courbure et la dilatation intérieure si commune chez les *Onitis*.

Les *Cheironitis* sont tous de forme allongée, parallèle. On en connaît 14 espèces, dont voici le tableau synoptique :

A Corpus totus niger vel æneus.

a Color haud metallicus.

- × Elytra opaca, mucro tiliarum maris intus ductus.
- † Corpus supra totus granulatus, mucro oblique truncatus, subdentatus. LUCTUOSUS. 1.
- †† Corpus supra asperato-punctatus, mucro acuminatus.
- Prosterni processus (maris) late furcatus FURCIFER. 2.
- » » » trilobatus OSIRIDIS. 3.
- ×× Elytra subnitida, callosa, mucro tiliarum maris extus ductus.
- Prothorax dense punctatus, clypeus in femina truncatus MOERIS. 4.

- Prothorax parce punctatus, clypeus in femina
emarginatus STERCULIUS. 5.
- b Color metallicus.
Elytra tuberculata, prothorax haud sulcatus. . . . CANDEZEI. 6.
Elytra haud tuberculata, prothorax late sulcatus . . . SULCICOLLIS. 7.
- B Corpus fuscus vel æneus, plus minusve luteo maculatus.
a Mesosternum in mare magnum. Corpus subtus obscu-
rum.
× Metasternum utrinque tuberculatum.
Elytra punctata, femora antica unidentata, tibiæ
intermed. carina media brevis. IRRORATUS. 8.
Elytra asperata, femora antica bidentata, tibiæ
intermed. carina media elongata. PONTICUS. 9.
×× Metasternum planum.
Coxæ intermediæ lamina erecta conica munitæ . . . HUNGARICUS. 10.
» » » » lobata » (1) . PAMPHYLUS. 11.
- b Mesosternum in utroque sexu parvum. Corpus subtus
testaceum
× Elytra haud tuberculata.
Prosterni processus bifurcatus HOPLOSTERNUS. 12.
» » unifurcatus INDICUS. 13.
×× Elytra tuberculis nigris obsita SCABROSUS. 14.

1

C. luctuosus, spec. nov.

Affini: C. furcifero, ab illo distinctus corpore brevior, supra granulato, non punctato, tibiis anterioribus maris minus elongatis, prosterni processu non furcifero. Oblongo-quadratus, niger, subnitidus, elytris opacis, capite utrinque bisinuato, clypeo emarginato, confertim granulato, medio carinula instructo; carina frontali integra, vertice basi medio sinuato; vertice genisque minus crebre granulatis; prothorace longitudine duplo latiore, sat crebre granulato, postice leviter canaliculato, undique marginato, basi bisinuato, lateribus rotundato, crenulato, angulis basalibus nullis, apicalibus obtusis; scuto triangulari, acuto; elytris leviter punctato-striatis, interstitiis sparsim granulatis, 1° et 2° plicatis, 3° nonnihil elevato, 7° et 8° deflexis, rugosis, 2°, 3°, 4° et 6° basi callosis; pygidio triangulari, opaco, subtiliter punctato; corpore subtus nitido, lateribus punctato, mesosterno lævi, abdominis segmentis singulis serie punctorum obsitis, duobus ultimis crebre punctulatis; femoribus punctatis, anticis dense nigro-ciliatis; tibiis intermediis et posticis sensim ampliatis, extus spinulosis, oblique subemarginatis; tarsis posticis dense nigro-ciliatis, unguibus rufis. Long. 15 millim. lat. 8.

Mas. Capite brevior, clypeo late emarginato, genis acutis, sutura frontali

(1) Les *C. irroratus*, *ponticus*, *hungaricus* et *Pamphylus* étant très-voisins les uns des autres, on trouvera plus loin un tableau comparatif plus détaillé de ces quatre espèces.

medio bis subincisa; prosterno post coxas porrecto; mesosterno magno; metasterno postice valde convexo, fortissime granulato; femoribus omnibus angustis; tibiis anterioribus incurvatis, elongatis, mucrone elongato, oblique truncato, subdentato, subtus crenulatis.

Femina. Capite longiore, clypeo truncato, genis rotundatis, sutura frontali medio tuberculo sat magno instructa; mesosterno breviora; metasterno punctato haud granulato; femoribus omnibus crassis rotundatis; tarsis anterioribus piceis.

An *Onitis Haroldi* Ballion Bull. Mosc. 1870, p. 331?

Corps de taille moyenne, oblong, parallèle, entièrement noir, peu brillant, bouche et crochets des tarses fauves. Tête fortement rebordée, en demi-cercle dans le mâle, subogivale dans la femelle, bisinuée latéralement; chaperon largement échancré et comme bidenté dans le mâle, tronqué et légèrement échancré dans la femelle, finement granulé, pourvu en avant de la suture frontale d'une petite carène; carène frontale entière, biimpressionnée dans le mâle, pourvue d'un tubercule élevé dans la femelle; joues et vertex moins densément granulés, celui-ci déprimé latéralement, à bord postérieur légèrement sinué au milieu; joues saillantes, aiguës dans le mâle, arrondies dans la femelle. Prothorax deux fois plus large que long, entièrement couvert d'une ponctuation granuleuse, qui est moins forte sur le bord antérieur et près des impressions latérales, légèrement canaliculé postérieurement, s'avancant un peu entre les impressions basales, qui ont la même forme que dans l'*O. furcifer*, entièrement rebordé, à base bisinuée et bords latéraux arrondis, crénelés, les angles postérieurs nuls, les antérieurs obtus. Écusson en triangle aigu. Élytres finement striées, les stries ponctuées, les intervalles couverts de granulations espacées, entremêlées sur le 1^{er} et 2^e de plis transversaux, et sur les bords latéraux de rugosités irrégulières; intervalle 5^e saillant, la base des 2^e, 3^e, 4^e et 6^e tuberculée, 7^e et 8^e en pente; arête latérale ne dépassant pas le bord extérieur. Pygidium triangulaire, mat, finement ponctué. Dessous du corps brillant, couvert de poils pilifères; prosternum prolongé dans le mâle en forme de toit, ayant au milieu une touffe de poils noirs; mésosternum lisse, grand dans le mâle, médiocre dans la femelle; métasternum en carré bombé couvert en arrière de granulations très-fortes dans le mâle et de points pilifères dans la femelle; segments de l'abdomen ayant chacun une rangée transversale de points, les deux derniers couverts d'une ponctuation dense. Cuisses parallèles, grêles chez les mâles, arrondies, courtes chez les femelles, couvertes de points pilifères et munies antérieurement d'une frange de poils noirs. Tibias antérieurs des mâles à griffe fortement infléchie, obliquement tronquée et subdentée, munis inférieurement d'une rangée de dents irrégulières; tibias intermédiaires et postérieurs insensiblement élargis,

égaux dans les deux sexes, épineux, obliquement carénés et échan-crés extérieurement. Tarses postérieurs frangés de noir. Tarses an-térieurs des femelles bruns.

Caucase. Cette espèce, dont je ne connais qu'un mâle et quatre fe-melles, qui se trouvent dans la collection du comte de Mnischez, se rapproche beaucoup du *furcifer*. Elle est reconnaissable à la gra-nulation dont est couvert tout le corps en dessus et à la forme de la griffe du mâle. Elle est plus courte que le *C. furcifer*, les cuisses an-térieures sont inermes dans les deux sexes et le prosternum n'est pas fourchu en arrière.

2

C. furcifer, Rossi.

Oblongo-quadratus, niger, nitidus, elytris opacis; capite utrinque sinuato, clypeo confertim granulato, antice emarginato, medio carinula instructo; carina frontali integra, recta; vertice basi medio sinuato, minus crebre granulato, genis prominulis; prothorace antice granulato, postice subtiliter, medio sparsim asperato-punctato, subcanaliculato, basi bisinuato, foveolis triangularibus, lateribus crenulato, rotundatim ampliato, postice rotundato, angulis nullis; scutello lævi, nitido, acuto; elytris basi callosis, striato-punctatis, interstitiis planis, vage punctulatis, 1° 5° que magis elevatis, nitidioribus, 2° plicato, lateribus rugu-losis; pygidio punctato; corpore subtus nitido, punctis piliferis oblecto, pectore an-tice lævissimo, depresso; femoribus anticis tarsisque posticis dense ciliatis, femori-bus intermediis posticisque muticis, his gracilioribus; tibiis intermediis posticisque rectis, modice dilatatis. Long. 15-18 millim.

Mas. Capite latiore, clypeo late emarginato, genis magis prominulis, acutis; pro-thorace longiore; prosterno post coxas in furcam validam producto, mesosterno majore, carina alta instructo; metasterno postice tumido, fortissime granulato; femoribus anticis angustis, margine anteriore basi valde emarginatis, dein spina valida cruciformi instructis, extus ad tiliarum insertionem dentatis, tibiis anticis elongatis, apice mucronatis, subtus denticulatis et nigro-ciliatis; pedibus intermediis et posticis magis elongatis.

Femina. Capite longiore, clypeo angustiore, genis rotundatis, carina frontali medio tuberculata; prothorace brevioribus; metasterno punctulato, haud granulato; femoribus omnibus brevioribus, crassioribus, muticis; tibiis brevioribus, tarsis an-ticis nigris.

Scarabæus furcifer, Rossi. Faun. Etr. Mant., t. I., p. 7, n° 7.

Onitis " Olivier. Encycl. VIII., p. 490. — Castelnau. Hist. Nat. II., p. 88. — Brullé. Exp. Morée, Ins., p. 38, f. 6.

" *Pugil*. Costa. Fauna Napolit., p. 22, t. 14, f. 4.

Corps allongé, subparallèle, d'un noir assez brillant, sauf les ély-

tres qui sont mates. Tête semicirculaire dans le mâle, subogivale dans la femelle, entourée d'un bord relevé, bisinuée latéralement; chaperon finement granulé, largement échancré et subbidenté en avant, l'échancrure plus étroite dans la femelle; une petite carène placée en avant de la carène frontale; celle-ci droite, un peu relevée au milieu dans le mâle, munie d'un tubercule incliné en arrière dans la femelle. Joux saillantes, dentiformes dans le mâle, arrondies dans la femelle, couvertes, de même que le vertex, d'une granulation plus espacée que celle du chaperon; vertex déprimé latéralement avec son bord postérieur sinué au milieu. Prothorax granuleux antérieurement, finement ponctué sur le disque et en arrière, entièrement rebordé, 1 1/2 fois plus large que long dans le mâle, plus court dans la femelle, subcanaliculé longitudinalement en arrière, s'avancant un peu entre les impressions basales qui sont larges, triangulaires, assez éloignées l'une de l'autre; base bisinuée, bords latéraux arrondis, crénelés, à angles postérieurs nuls, les antérieurs obtus. Écusson lisse, en triangle aigu. Élytres finement striées, les stries ponctuées; intervalles plans, le 1^{er} et le 5^e, qui est un peu relevé en côte, ainsi que les épaules et l'extrémité, plus brillants, ces intervalles aspèremment ponctués, le 2^e transversalement plissé, les bords latéraux rugueux; base des intervalles 2-5 tuberculée, entre le 5^e et 6^e un enfoncement à la base, le 7^e et 8^e abaissés; la carène latérale atteignant presque l'extrémité de l'élytre; pygidium ponctué, légèrement bombé. Dessous du corps brillant; prosternum prolongé dans le mâle en forme de fourche aiguë, ciliée de poils noirs; la carène médiane du mésosternum très prononcée dans le même sexe; mésosternum lisse; métasternum lisse en avant, fortement granulé et tuberculeux en arrière dans le mâle, simplement couvert de points pilifères dans la femelle. Segments de l'abdomen pourvus chacun d'une rangée de points pilifères; flancs ponctués, villeux. Cuisses antérieures frangées de noir sur leur bord externe, très allongées chez les mâles, échancrées antérieurement à la base, puis munies vers le milieu d'un appendice en forme de double croix dirigé en avant et d'une épine assez forte en dessus vers l'insertion du tibia; courtes, larges, arrondies et simples chez les femelles; les intermédiaires médiocrement élargies, les postérieures subparallèles, ces deux paires simples, un peu plus allongées dans le mâle que dans la femelle, couvertes de points pilifères espacés. Tibias antérieurs des mâles fortement arqués, allongés, ciliés en dessous et dentelés depuis la base jusque près de l'extrémité; griffe allongée, fléchie en dessous; ceux des femelles très courts, la 4^e dent se trouvant presque à leur naissance; les intermédiaires et postérieurs droits dans les deux sexes, s'élargissant insensiblement, épineux extérieurement et obliquement subéchancrés; tarses postérieurs

frangés de poils noirs ; crochets bruns ; tarses antérieurs des femelles noirs.

Cette espèce est assez variable quant à la taille qui, chez les femelles, descend parfois à 13 millimètres. Il en est de même de l'armature des cuisses antérieures du mâle. La double croix est sujette à diminuer de volume de manière à devenir une simple croix et même souvent une petite épine double. Il est à remarquer qu'à mesure que cet appendice se simplifie, l'échancrure qui le précède diminue jusqu'à disparaître complètement. Dans les petits développements, l'appendice fourchu du prosternum est généralement réduit à des proportions très minimes. C'est sur un individu mâle à grand développement que M. Costa a établi son *O. Pugil*.

L'*Onitis furcifer* étend son habitat dans le bassin de la Méditerranée depuis le Maroc jusqu'en Syrie. Il paraît être assez commun en Italie, mais il est étranger au midi de la France. Les individus qui viennent d'Orient ont souvent les élytres brunes.

3

C. *Osiridis*, Reiche.

Angustatus, parallelus, niger, interdum æneo-micans, subopacus; capite sat magno, marginato, lateribus bisinuato, rugoso-granulato; clypeo late emarginato, carinula instructo; carina frontali integra, medio tuberculo parvo armata, vertice postice elevato-marginato, medio lævi, bisinuato; prothorace asperato-punctato, linea longitudinali lævi, basi obsolete bisinuato, lateribus rotundato-ampliato, crenulato, angulis posticis nullis; scutello triangulari, acuto; elytris subsericeis, leviter striatis, striis punctatis, postice profundioribus, interstitiis subtiliter parce asperato-punctatis, basi gibbosis, sutura quintoque costatis, nitidioribus, 7° deflexo costato, 5° initio impresso; pygidio granulato; corpore subtus parce granulato, nigro-villoso; mesosterno magno, lævissimo; abdominis segmentis singulis serie granulorum instructis; femoribus punctatis, tibiis intermediis sat angustis, posticis elongatis sensim ampliatis, tarsis dense longeque ciliatis. Long. 12, lat. 5 millim.

Mas. Clypeo latius emarginato, prothorace longiore, antice magis dilatato; prosterno post coxas in processum breve trilobum producto, metasterno medio cristato, postice tuberculis oblecto; femoribus anticis margine anteriori basi dente externo obtuso extus ducto et apice spina sat valida interna armatis; tibiis valde tenuibus, subtus denticulatis, apice leviter incurvatis, mucrone brevi acuto; tibiis intermediis distincte tricarinatis, inter carinam ultimam et apicem dente munitis.

Femina. Clypeo citius emarginato, prothorace brevior, postice lateribus citius angustato; prosterno mutico, mesosterno brevior, metasterno medio tumido, canaliculato, postice parce granulato, pedibus muticis, tibiis intermediis minus distincte carinatis emarginatisque, tarsis anticis brunneis.

Onitis Osiridis, Reiche. Rev. Zool. 1856, p. 118.

Corps allongé, parallèle, médiocrement brillant, noir, ayant par-

fois des reflets métalliques, les élytres satinées. Tête assez grande, finement rebordée, rugueuse en avant, granulée en arrière. Chapeçon largement échancré, surtout dans le mâle, festonné de chaque côté de l'échancrure, portant une petite carène au milieu; carène frontale droite, portant au milieu un petit tubercule un peu plus élevé dans la femelle; vertex creux, légèrement bisinué en arrière; joues saillantes. Corselet convexe et élargi en avant dans le mâle, plus étroit et plus court dans la femelle; aspèremment ponctué, les points plus fins vers la base; au milieu une ligne longitudinale lisse; base légèrement bisinuée au milieu; les impressions basales courtes, triangulaires; bords latéraux crénelés, arrondis dans le mâle, brusquement rétrécis en arrière dans la femelle, à angles postérieurs nuls, les antérieurs plus obtus dans le mâle que dans la femelle. Écusson lisse, en triangle aigu. Élytres distinctement striées, les stries ponctuées, plus profondes vers l'extrémité; les intervalles aspèremment et finement ponctués, la suture et le 5^e saillants, plus brillants, le 7^e penché, mais formant également une côte; base formant un bord élevé, enfoncée sur le 5^e intervalle en avant du tubercule huméral. Pygidium mat, granulé. Dessous du corps brillant, couvert de granulations espacées et de poils rares. Prosternum prolongé en arrière dans le mâle en une saillie courte trilobée, à lobe médian arrondi, les latéraux pointus, accompagnés chacun intérieurement d'une longue touffe de poils. Mésosternum très grand dans le mâle, médiocre dans la femelle, lisse et très brillant. Métasternum lisse en avant, portant chez le mâle au milieu une crête élevée suivie de nombreux tubercules, et dans la femelle, un tubercule sillonné, accompagné de petites granulations pilifères. Segments de l'abdomen ayant chacun une rangée de granulations. Cuisses antérieures allongées et parallèles dans le mâle, munies antérieurement à la base d'une épine externe obtuse et tournée en dehors et, à l'extrémité, d'une épine interne allongée; tibias grêles, allongés, denticulés en dessous, très peu recourbés à l'extrémité, à griffe courte, aiguë; chez la femelle, les dents extérieures sont toutes assez éloignées de la base, et le tarse est brun. Cuisses intermédiaires ovalaires, les postérieures allongées, parallèles dans le mâle. Tibias intermédiaires grêles, distinctement tricarénés extérieurement dans le mâle, ayant une dent supplémentaire au milieu de l'échancrure inférieure; les postérieurs denticulés et faiblement unicarénés. Tarses munis de chaque côté d'une longue frange de poils noirs.

Le *C. Osiridis* est originaire d'Égypte et de Nubie. On le retrouve cependant exceptionnellement en Arabie et sur la côte de Barbarie. Il est souvent confondu dans les collections avec les petits exemplaires du *C. furcifer*, dont il diffère par sa taille plus étroite, sa tête plus grande et son corselet plus aplati. Le mâle se distingue en

outré de celui du *C. furcifer*, par la présence d'un petit tubercule au milieu de la carène frontale, par son corselet plus large en avant, par la position et la forme des épines des cuisses antérieures, par la saillie prosternale qui est courte, trilobée et non fourchue, etc. Dans les petits développements les lobes disparaissent parfois. On trouve aussi des exemplaires dont les élytres sont plus ou moins brunâtres.

4

C. Moeris, Pallas.

Elongatus, parallelus, niger, subnitidus; capite reflexo-marginato, lateribus sinuato, antice rugoso, postice minus crebre granulato, clypeo carinula instructo, carina frontali medio intus flexa, tuberculo longitudinali munita; vertice postice bisinuato, lateribus depresso; genis prominulis; prothorace aciculato-punctato, postice canaliculato, dorso utrinque area irregulari polita instructo, basi bisinuato, foveolis arcuatis, lateribus crenulato, ampliato; scutello triangulari, acuto; elytris subnitidis, elongatis, subtiliter striatis, striis punctatis, interstitiis 1^o et 5^o elevatis, nitidissimis, ceteris parce punctatis, tuberculis nitidis serialis plus minusve ornatis, basi callosis, 5^o et 6^o initio impressis, lateribus vix sinuatis; pygidio punctato; corpore subtus nitido, nigro-villoso, lateribus granulatis, abdominis segmentis singulis punctorum serie ornatis, ultimo punctatissimo; femoribus punctatis, nigro-ciliatis, tarsi subtiliter ciliatis. Long. 18-20, lat. 9-10 mill.

Mas. Clypeo late emarginato, tuberculo frontali minuto, genis magis prominulis; prothorace longiore, lateribus rotundato; prosterno post coxas producto, processu apice emarginato; mesosterno magno, rugoso; metasterno plano, medio tuberculis oblecto; femoribus anticis subtus carinatis, margine anteriori extus post medium spina truncata, intus apicem versus dente lato, recurvo armatis; tibiis modice elongatis, arcuatis, apice deflexis, mucrone acuto, arcuato, extus ducto; femoribus intermediis apice dilatatis, tibiis incurvatis, apice intus subito dilatatis; femoribus posticis utrinque spina armatis; trochanteribus intermediis et posticis in spinam productis.

Femina. Clypeo truncato, tuberculo frontali elevato, genis minus prominulis; prothorace brevior, antice minus dilatato, postice citius angustato, sinuato; mesosterno brevissimo, metasterno subtiliter granulato, femoribus muticis, densius ciliatis, tibiis anticis nigro-larsatis, intermediis rectis.

- Scarabæus Moeris.* Pallas. Icon., p. 3, t. A, f. 2, ♀. — Olivier. Ent., p. 21, f. 193 (*partim.*) ♀.
- Copris* " Oliv. Encycl. V., p. 165.
- Onitis* " " VIII., p. 490, ♀. — Latreille. Gen. Crust. et Ins. II, p. 81; Hist. Nat. X, p. 105. — Gebler. Bull. Mosc. 1859, p. 465.
- Var. *elytris brunneis;*
an *Onitis Sophax.* ♂. Fischer. Bull. Mosc. 1830. II, p. 186; 1844. I, p. 42?

Corps allongé, parallèle, entièrement noir, médiocrement brillant, brunâtre parfois sur les élytres. Tête rebordée, rugueuse en avant, finement granulée en arrière; chaperon largement échancré dans le mâle, tronqué dans la femelle, festonné de chaque côté, pourvu d'une petite carène; carène frontale formée par deux arcs réunis au milieu par un petit tubercule caréniforme placé un peu en arrière, lequel est très-petit dans le mâle, un peu plus élevé dans la femelle; joues saillantes, dentiformes en avant, particulièrement dans le mâle; vertex bisinué en arrière et muni de deux petites élévations longitudinales partant de la base et n'atteignant pas le milieu, déprimé sur les côtés. Corselet plus allongé et plus large en avant dans le mâle que dans la femelle, couvert d'une ponctuation assez serrée, irrégulière, écailleuse, se changeant en granulations entre les impressions basales; sur le disque de chaque côté une bande irrégulière, sinueuse, presque lisse, au milieu un sillon peu profond; bord de la base un peu plus épais entre les impressions basales, qui sont en forme de croissants rapprochés; bords latéraux crénelés, arrondis régulièrement dans le mâle, à angles postérieurs nuls, rétrécis et sinués en arrière dans la femelle, à angles légèrement indiqués. Écusson en triangle, à bords concaves, lisse à l'extrémité. Élytres finement striées, les stries légèrement ponctuées; intervalles couverts de points enfoncés peu nombreux, suture et 5° élevés, très brillants, les autres portant chacun une rangée de callosités brillantes, très variables quant au nombre, à la forme et à la grandeur, leur base tuberculée; un léger enfoncement derrière les tubercules du 6° et 5°; bord latéral n'accusant qu'une très faible sinuosité, la carène n'atteignant pas même l'extrémité latérale de l'élytre. Pygidium ponctué, légèrement convexe à l'extrémité. Dessous du corps brillant, couvert sur les flancs d'une granulation pilifère; prosternum du mâle ayant un appendice court, échancré au milieu; mésosternum grand dans le mâle, court dans la femelle, fortement rugueux; métasternum convexe, couvert de granulations espacées qui se changent en arrière dans le mâle en tubercules, faiblement sillonné dans la femelle; segments de l'abdomen portant chacun une série de points, le dernier densément ponctué. Cuisses antérieures du mâle parallèles, carénées en dessous; leur bord antérieur muni un peu au-delà du milieu d'une épine externe tronquée, recourbée, et, près de l'insertion des tibias, d'une dent arquée; dans la femelle, elles sont très épaisses, à bord antérieur élargi, inerme; tibias du mâle médiocrement allongés, dentelés seulement à la base en dessous, à griffe courte, aiguë, tournée en dehors, assez fortement recourbés et infléchis vers l'extrémité. Cuisses intermédiaires dilatées à l'extrémité dans le mâle, leurs trochanters prolongés en pointe; tibias du mâle courts, arqués, munis à l'extrémité

d'une dilatation intérieure formant une lame carrée, dentée. Cuisses postérieures du mâle aplaties, anguleuses au milieu en arrière, portant antérieurement à la base une forte épine dirigée en avant, le trochanter s'avancant parallèlement en forme d'épine, l'extrémité faiblement dentée en arrière, tibias de forme normale. Les tarses des tibias antérieurs des femelles noirâtres, de même que les poils et les cils dont le corps est couvert en dessous.

Russie méridionale, Asie centrale. Facilement reconnaissable aux callosités des élytres et à la configuration des cuisses postérieures dans le mâle. Cette espèce offre cette particularité que la carène latérale précède la huitième strie, au lieu de la suivre, comme c'est le cas en général. Les élytres sont parfois brunes; je suppose que c'est sur cette variété que M. Fischer de Waldheim a établi son *O. Sophax*, que je ne saurais distinguer du *C. Moeris* d'après la description qu'il en donne.

5

C. sterculius, Ballion.

Oblongo-quadratus, niger, subnitidus; capite fortiter reflexo-marginato, antice rugoso, postice granulato; clypeo sat profunde emarginato, utrinque sinuato, carina clypeali tenui, sat lata, carina frontali integra, arcuata, medio tuberculo armata; vertice postice bisinuato impressoque, medio lævigato; genis prominulis; prothorace irregulariter sat profunde punctato, dorso læviore, vix sulcato, basi bisinuato, foveolis brevibus, distantibus, rectis, lateribus crenulato; scutello triangulari, apice obtuso; elytris leviter striatis, striis punctulatis, interstitiis serialim punctatis, plus minusve callosis, 1° et 5° elevatis nitidioribus, 2° transversim plicato, 5° et 6° basi impressis, lateribus distincte sinuatis; pygidio punctulato; corpore subtilis nitido, lateribus granulato, griseo-piloso; mesosterno vix punctato, metasterno convexo, subcanaliculato, parce ac fortiter granulato; abdominis segmentis singulis serie punctorum instructis; femoribus parce punctatis, tarsis parce ciliatis. Long. 18, lat. 9 millim.

Mas. *Mihi non cognitum.*

Femina. *Tuberculo frontali elevato, thorace lateribus postice angustato, sinuatoque, pedibus anticis tarsis brunneis munitis.*

Onitis sterculius. Ballion, Bull. Mosc. 1870, p. 331.

Corps allongé, parallèle, noir, médiocrement brillant. Tête fortement rebordée, rugueuse en avant, granulée en arrière; chaperon échancré en avant, portant une carène arquée, large, peu prononcée, festonné de chaque côté; carène frontale entière, arquée, munie au milieu d'un tubercule; vertex bisinué en arrière, transversalement impressionné en avant du bord postérieur, qui est lisse au milieu;

joues saillantes. Corselet couvert de points enfoncés, espacés, plus rares sur le disque, qui est imperceptiblement sillonné; base bisinuée, arrondie entre les impressions basales, qui sont éloignées l'une de l'autre, droites, petites; bords latéraux crénelés, dilatés au milieu, rétrécis et sinués en arrière dans la femelle, à angles arrondis, légèrement prononcés. Écusson triangulaire, à bords concaves, obtus au bout. Élytres légèrement striées, les stries finement ponctuées, plus profondes vers l'extrémité; les intervalles munis de points enfoncés disposés par séries, le 1^{er} et le 5^e plus élevés, brillants, le 2^e portant à la base quelques fortes callosités, transversalement plissé au milieu, le 3^e ayant une série de tubercules lisses, des vestiges de tubercules analogues sur les autres intervalles, qui sont élevés à la base; bord latéral distinctement sinué, la carène peu marquée, située en dehors de la 8^e strie, prolongée sinueusement jusqu'à l'extrémité du 3^e intervalle. Pygidium ponctué, brillant au milieu. Dessous du corps brillant, couvert d'une granulation espacée et de poils grisâtres; mésosternum assez grand dans la femelle, faiblement ponctué; métasternum convexe, sillonné au milieu, couvert de fortes granulations. Segments de l'abdomen ayant chacun une rangée de points; le dernier densément ponctué. Cuisses faiblement ponctuées, les postérieures parallèles. Tarses bruns, à crochets roux; métatarse bronzé. Massue des antennes grise.

Turkestan. Je ne connais de cette espèce qu'un seul exemplaire femelle que M. de Harold a eu la bonté de me communiquer et qu'il tient de M. Ballion. Je ne puis donc indiquer les caractères qui sont propres au mâle, la description de M. Ballion étant complètement muette à cet égard.

Au premier abord le *C. sterculius* ressemble à s'y méprendre au *C. Moeris*, mais, en les comparant, on s'aperçoit d'une foule de particularités qui les distinguent; ainsi dans le premier, le chaperon est échancré dans les deux sexes, tandis qu'il est tronqué dans la femelle du second, la carène frontale est arquée tandis que dans le *C. Moeris* elle est sinuée, le vertex n'a pas en arrière les deux petites élévations longitudinales qui caractérisent celui du *C. Moeris*, le corselet est couvert de points enfoncés, moins nombreux que dans le *C. Moeris*, et non entremêlés de granulations, les impressions basales sont tout autrement faites, le bord postérieur n'est pas épaissi entre celles-ci, les bords latéraux des élytres sont plus distinctement sinués, la carène est située en dehors de la huitième strie, etc.

6

C. Candezei, spec. nov.

Oblongo-quadratus, supra obscure cupreus, infra piceus, nitidus; capite lato, brevi, fortiter reflexo marginato, utrinque sinuato, antice rugoso, postice granulato; clypeo emarginato, carina arcuata instructo; carina frontali integra arcuata, medio tuberculo armata, vertice postice bisinuato, ante marginem impresso, genis prominulis; prothorace confertim grosse punctato, punctis dorso minus frequentibus, postice subcanaliculato, basi bisinuato, foveolis distantibus rectis, lateribus crenulato rotundatoque; scutello triangulari, apice obtuso; elytris subtiliter striatis, striis obsolete punctatis, postice profundioribus interstitiis seriatim punctulatis, sutura 5^o que elevatis, 2^o et 3^o serie tuberculorum politorum majorum aliisque minorum ornatis, 8^o postice transversim ruguloso, lateribus distincte sinuatis; pygidio basi planato, apice convexo, punctato; corpore subtilis nitido, parce granulato, fulvo-piloso, mésosterno magno, granulato, metasterno convexo, subcanaliculato, fortiter granulato, abdominis segmentis singulis punctorum serie instructis; femoribus parce punctatis, tarsis parce ciliatis, ore fulvo. Long. 18, lat. 9 mill.

Mas. Mihi non cognitum.

Femina. Tuberculo frontali elevato; prothorace lateribus postice angustato, sub-sinuato, angulis rotundatis distinctis; femoribus brevissimis, crassis, tibiis anterioribus tarsis rufo-piceis ornatis.

Corps allongé, parallèle, d'un cuivré obscur en dessus, noir en dessous. Tête large, fortement rebordée, rugueuse en avant, granulée en arrière; chaperon échancré antérieurement, festonné sur les côtés, portant au milieu une carène assez large, arquée; carène frontale arquée, armée au milieu d'un tubercule assez élevé dans la femelle; vertex fortement bisinué en arrière, impressionné sur les côtés et en avant du bord postérieur; joues saillantes. Corselet couvert de gros points irréguliers et peu profonds, laissant sur le disque et vers les fossettes latérales quelques espaces lisses, faiblement sillonné en arrière, arrondi à la base entre les impressions basales, qui sont éloignées, petites, droites; bords latéraux crénelés, dilatés au milieu, puis rétrécis et subsinués dans la femelle, à angles postérieurs arrondis, mais distincts. Écusson en triangle, allongé, obtus au bout. Élytres finement striées, les stries légèrement ponctuées, plus profondes vers l'extrémité; les intervalles couverts de points enfoncés, disposés par séries, la suture et le 5^e plus élevés, les 2^e-6^e portant chacun une série de tubercules brillants, irréguliers, le 8^e transversalement ruguleux en arrière; la base élevée, une impression en avant du 5^e intervalle; le bord latéral distinctement sinué, la carène peu marquée, sinueusement prolongée jusqu'à l'extrémité du 3^e intervalle. Pygidium convexe à l'extrémité, ponctué. Dessous du corps brillant, recouvert de points et de poils jaunâtres. Mésos-

sternum médiocrement granulé, grand dans les deux sexes, métasternum convexe, subcanaliculé, recouvert de petits tubercules espacés. Segments de l'abdomen recouverts chacun d'une série de points. Cuisses ponctuées, les postérieures parallèles, tibias de forme normale. Tarses bruns, médiocrement ciliés. Bouche fauve. Massue des antennes grise.

Mésopotamie. Très-voisin du *C. sterculius*, dont il diffère par sa taille plus élargie, sa couleur cuivrée, la ponctuation plus large du corselet et les tubercules des élytres. Un seul exemplaire femelle qui fait partie de la collection du D^r Candèze.

7

C. sulcicollis, Harold.

Oblongo-ovatus, totus obscure æneus, subtus nigro-virescens; capite rugoso, lateribus rotundato, clypeo carinula arcuata ornato, carina frontali recta, integra, genis prominulis, rotundatis, vertice granulato triimpresso, margine posteriore subbisinuato; prothorace valde deplanato, dilatato, aciculato-punctato, punctis postice minus profundis, medio sulco lato parum profundo, basi bisinuato, marginato, foveolis triangularibus, lateribus rotundatis, crenulatis postice subito angustatis; scutello triangulari; elytris prothorace angustioribus, a basi ad apicem nonnihil angustatis, obsolete striatis, subsericeis, basi et circum scutum gibbosis, interstitiis deplanatis, plicatis, parce, obsolete punctatis, 1^o et 5^o elevatioribus nitidis, interstitio nono haud plicato, carina laterali obliterated; quinto initio foveolato; pygidio punctato, convexo; corpore subtus nitido, lateribus granulato, pube grisea minutissima vestito, prosterno producto; mesosterno magno, rugoso, griseo pubescente, metasterno antice lævi postice granulato, femoribus punctatis griseo pubescentibus, pedibus parce ciliatis. Long. 15-20, lat. 7-15 millim.

Mas. Clypeo late emarginato, carina frontali biarcuata, tuberculo minimo instructa; prothorace longiore, angulis posticis rotundatis; prosterni processu medio tuberculo acuto, lateribus utrinque cornu valido basi extus dentato munito; mesosterno majore, metasterno antice gibboso, canaliculato, medio granulatis magnis sparsis oblecto; femoribus anticis elongatis, basi late sed non profunde emarginatis, antice supra dente apicali, subtus dente minuto et altero valido ad tibiarum insertionem munitis; femoribus intermediis brevissimis, postice in laminam triangularem productis, trochanteribus spinosis recurvis; femoribus posticis longioribus, antice angulatim dilatatis, postice dente acuto armatis trochanteribus spinosis, rectis; tibiis anterioribus valde recurvis intus obsolete bidentatis ac ciliatis, dentibus exterioribus inflexis.

Femina. Clypeo rotundato, carina frontali tuberculo elevato armata; prothorace brevior, lateribus postice subangulato, prosterni processu tuberculo conico instructo, mesosterno brevior, metasterno convexo granulato-punctato, femoribus

crassis muticis tibiaram dentibus exterioribus obtusis rectis, tarsis anterioribus piceis.

Onitis sulcicollis, Dej. Cat. p. 159.— Harold, Col. H. IV, p. 83.

Corps allongé, subovalaire, brillant, entièrement d'un bronze obscur, avec des reflets verdâtres en dessous; bouche et tarses bruns. Tête semicirculaire dans le mâle, subogivale dans la femelle, rebordée, chagrinée en avant, granulée en arrière; chaperon non sinué latéralement, largement tronqué et subéchancré dans le mâle, arrondi dans la femelle, pourvu d'une carène arquée; carène frontale entière, légèrement bi-arquée dans le mâle, munie au milieu d'un petit tubercule aplati, situé un peu en arrière, subarquée dans la femelle, portant au milieu un tubercule élevé; joues saillantes, arrondies. Vertex à bord postérieur très légèrement bisinué, émettant de chaque côté une petite ligne élevée disparaissant avant le milieu. Corselet aplati, dilaté, plus allongé dans le mâle que dans la femelle, largement sillonné, couvert d'une ponctuation en forme d'écailles antérieurement, fine postérieurement, et qui se change en granulations fines dans le sillon médian; la base à peine bisinuée, les impressions basales écartées, droites; les bords latéraux crénelés, dilatés un peu au delà du milieu, puis rétrécis, à angles postérieurs arrondis, plus marqués dans la femelle que dans le mâle. Écusson triangulaire, ponctué. Élytres plus étroites que le corselet, légèrement satinées, un peu plus longues que larges, se rétrécissant de la base à l'extrémité, faiblement striées, les stries plus profondes vers l'extrémité, les intervalles couverts de petits points peu nombreux, la suture et le 5^e plus élevés, lisses, les autres plus ou moins transversalement plissés; la base rebordée et impressionnée en avant du 5^e et 6^e intervalle, le 2^e relevé autour de l'écusson, le 9^e visible d'en haut, non replié, la carène latérale nulle. Pygidium ponctué. Dessous du corps finement granulé, pubescent sur les flancs. Prosternum ayant une saillie postcoxale dans les deux sexes; celle du mâle munie au milieu d'un tubercule pointu et de chaque côté d'une corne dentée extérieurement à sa base, celle de la femelle formant un petit cône tronqué; mésosternum grand, rugueux, couvert d'une pubescence grise; métasternum bombé, subsillonné au milieu, fortement granulé dans le mâle, ponctué dans la femelle. Segments de l'abdomen ayant chacun une série de points. Cuisses antérieures des mâles allongées, échancrées antérieurement, munies d'une petite dent extérieure à l'extrémité et de deux dents intérieures, dont l'une très grande près de l'extrémité; tibias fortement recourbés, grêles, munis en dessous au milieu d'une petite lame dentiforme accompagnée dans les grands développements de quelques crénelures, à griffe allongée, arquée. Cuisses intermédiaires courtes dans les deux sexes,

dilatées postérieurement dans le mâle, en forme de triangle épineux, leurs trochanters prolongés en épine; tibias droits n'ayant qu'une seule carène apparente, fortement échancrés au dessous de cette carène. Cuisses postérieures subparallèles, légèrement dilatées antérieurement dans le mâle, portant une dent aiguë au bord postérieur, à trochanters prolongés en épine. Tarses finement ciliés de brun foncé; ceux des tibias antérieurs des femelles noirs.

Sénégal. Cette espèce se distingue de tous les autres Onitides par le manque de pli latéral; les huit stries sont cependant fort distinctes et le bord, qui sert ici de limite supérieure à l'élytre, devient tranchant, ce qui n'a pas lieu dans les autres espèces, où il est séparé seulement par une suture de l'épiptère. (Voir la note à la page 6).

8

C. irroratus, Rossi.

Oblongo-quadratus, fuscus, æneo-micans, plus minusve testaceo-maculatus, subnitidus; capite rugoso-granulato, postice leviore, clypeo apice emarginato, lateribus rotundato, carinula frontis approximata instructo; carina frontali medio tuberculata; vertice postice elevato, medio lævigato, margine bisinuato; genis prominulis; prothorace convexo, undique marginato, minus crebre ac fortiter asperato-punctato, linea longitudinali alterisque lateralibus sinuatis elevatioribus glabris, basi bisinuato, foveolis sat profundis, triangularibus, lateribus subcrenulato, medio dilatato, inflexo, postice subsinuato, angulis posticis nullis; scutello triangulari; elytris obsolete striatis, striis subtiliter punctulatis, interstitiis minus profunde sat crebre punctatis, basi elevatis, sutura, quinto et interdum tertio convexis, nitidis, stria 7^a profundiore, margine laterali sinuato, carina interstitii octavi apicem non attingente; pygidio asperato-punctato; corpore subtus nitido, fortiter granulato, fusco-piloso; mesosterno magno, granulato, metasterno medio fortiter punctato, subcanaliculato, utrinque tuberculo instructo, abdominis segmentis singulis punctorum serie ornatis; ore tarsisque brunneis. Long. 15-20, lat. 6-9 millim.

Mas. Clypeo latius emarginato, carinula brevissima; prothorace ampliore; prostherno post coxas leviter producto, obsolete bidentato; pedibus anticis elongatis, femoribus margine antico medio spina extus arcuata, truncata, armatis, tibiis elongatis, apice incurvatis et inflexis, subtus basi crenulatis, post medium spina retrorsum incurvata armatis, intus lamina angusta basi angulata instructis, mucrone inflexo, acuminato; coxis intermediis basi lamina erecta, conica, armatis; tibiis extus profunde biemarginatis, dente medio brevi, incurvato, apice extus quadratim dilatatis, femoribus posticis planis, margine anteriore apicem versus in laminam angulatam dilatato.

Femina. Clypeo antice truncato, carinula lata, tuberculo frontali magis elevato; prothorace brevioribus; pedibus brevioribus muticis, anterioribus tarsatis, tibiis inter-

mediis minus profunde emarginatis, coxis muticis, femoribus posticis haud dilatatis; prosterno haud producto.

A. Colore toto fusco, élytris parce testaceo variegatis, vel concoloribus.

- Scarabæus irroratus*, Rossi, Faun. Etr. I, p. 7, n° 16.
 " *Mæris*, Oliv. Ent. p. 21, f. 193 (*partim*).
Copris " Oliv. Encycl. VI, p. 165 (*partim*).
Onitis " Latreille, Gen. Cr. et Ins. II, p. 81. — Hist. Nat. t. X, p. 105 (*partim*).
 " *irroratus*, Castelnau, Hist. Nat. II, p. 90.
 Var. *inversus*, Costa, Faun. Nap. Add. I.

B. Colore rubro-testaceo plus minusve fusco-maculato, subtus nigro maculis nonnullis rubro-testaceis.

- Onitis Lophus*, Fabr. Ent. Syst. Suppl. p. 26. — Syst. El. I, p. 27. — Oliv. Encycl. VIII, p. 490, 3.
 " *calcaratus*, Olivier, Encycl. VIII, p. 490, 6.
 " *Schreibersi*, Dahl. Dej. Cat. p. 159.

Corps allongé, d'un brun noirâtre, à teintes métalliques, parsemé, principalement sur les élytres, de taches fauves ou testacées, peu brillant, noir en dessous. Parfois tout le dessus du corps est testacé ou fauve avec des taches foncées plus ou moins nombreuses. Dans ces cas, il y a aussi quelques petites taches fauves sur le métasternum et aux cuisses. Tête semicirculaire, rebordée, finement rugueuse, granulée en arrière; chaperon largement échancré dans le mâle, tronqué en avant dans la femelle, festonné latéralement, muni non loin du front d'une petite carène, très courte dans le mâle, plus élargie dans la femelle; carène frontale munie au milieu d'un tubercule très petit dans le mâle, élevé dans la femelle; vertex élevé en arrière, son bord postérieur bisinué et lisse au milieu; joues saillantes, subangulaires en avant. Corselet convexe, plus allongé et plus arrondi dans le mâle que dans la femelle, couvert d'une ponctuation écailleuse espacée, mêlée, surtout sur le disque, de petites granulations, au milieu une courte ligne longitudinale, de chaque côté un dessin élevé en forme de 3 et, près des fossettes latérales, un ou deux petits espaces élevés lisses; base rebordée, bisinué; fossettes basales profondes, subtriangulaires; bords latéraux crénelés, fortement dilatés et infléchis, surtout dans le mâle, plus angulaires dans la femelle, sinués et rétrécis en arrière, à angles postérieurs nuls. Écusson triangulaire, ses bords subconcaves. Élytres allon-

gées, plus courtes dans la femelle, mates, parallèles, sinuées latéralement, faiblement striées, les stries ponctuées; les intervalles plans, couverts d'une ponctuation peu profonde, remplacée en quelques endroits par des granulations, le 2^e plissé transversalement, le 1^{er} et le 5^e, et parfois le 3^e, carénés, brillants, les 3^e, 4^e et 5^e tuberculés à la base; la 7^e strie enfoncée; la carène marginale peu prononcée, n'atteignant guère l'extrémité extérieure de l'élytre. Pygidium couvert de granulations espacées. Dessous du corps finement granulé, couvert d'une pubescence grise peu dense. Prosternum prolongé en arrière en toit dans le mâle, légèrement fourchu à l'extrémité; mésosternum finement granulé, grand; métasternum rugueux au milieu, faiblement sillonné et muni de chaque côté d'un tubercule en forme de mamelle. Segments de l'abdomen portant chacun une rangée de granulations. Cuisses couvertes de points espacés; les antérieures courtes et globuleuses, inermes dans la femelle, allongées dans le mâle, lobées antérieurement à la base et munies un peu au delà du milieu d'une épine droite, à extrémité subtronquée, recourbée en dehors, en face de celle-ci à l'intérieur une petite dent penchée qui n'est pour la plupart du temps que rudimentaire. Tibias du mâle allongés, grêles, courbés et infléchis à l'extrémité, crénelés en dessous à la base et armés au delà du milieu d'une épine recourbée en arrière et accompagnée d'une lame étroite intérieure qui finit brusquement un peu avant la base, griffe infléchie, pointue. Hanches intermédiaires munies à la base d'une épine conique saillante; les tibias dans le mâle biéchancrés, la dent du milieu courte, crochue, l'extrémité dilatée extérieurement en carré denté, de manière à former avec la dent médiane autour de la deuxième échancrure, qui est profonde, un anneau interrompu. Cuisses postérieures aplaties, dilatées antérieurement dans le mâle en forme de lame anguleuse à l'extrémité; tibias droits. Parties de la bouche, antennes et tarses bruns.

Cette espèce habite l'Italie méridionale et centrale, les îles méditerranéennes et l'Afrique septentrionale. Il est probable qu'elle se trouvera également en Espagne, mais je n'en ai pas la certitude. En Orient, elle est remplacée par l'espèce suivante.

C'est sur des individus presque entièrement jaunes qu'est fondé l'*O. Schreibersi* du Catalogue de Dejean. Il est propre à la Corse et à la Sardaigne.

9

C. ponticus, spec. nov.

Oblongo-quadratus, subnitidus, viridi-aeneus, luteo- vel fulvo-maculatus, subtus

niger; capite rugoso-granulato, postice læviore, clypeo apice emarginato, lateribus sinuato, carinula instructo; carina frontali medio tuberculata; vertice postice elevato, margine medio lævi, bisinuato, genis prominulis; prothorace minus crebre sat fortiter aciculato-granulato, dorso utrinque linea sinuata elevata læviore, basi bisinuato, lateribus crenulato, medio dilatato, postice subsinuato, angulis posticis nullis; scutello convexo, triangulari; elytris obsolete striatis, striis subtiliter punctatis, interstitiis asperato-punctatis, basi marginatis, sutura, quinto et interdum tertio elevatis, nitidis, margine laterali distincte sinuato; pygidio punctulato; corpore subtus nitido, sat fortiter granulato, fusco-piloso, mesosterno magno, metasterno utrinque tumido, abdominis segmentis singulis punctorum serie munitis, ore tarsisque brunneis. Long. 15-18, lat. 6-8 1/2 millim.

Mas. Clypeo latiore, tuberculo frontali minutissimo; prothorace longiore, ampliore; femoribus anticis margine anteriore utrinque spina armatis, tibiis elongatis, apice incurvatis inflexisque, subtus medio spina recta armatis, intus in laminam longitudinalem dilatatis, mucrone inflexo obtuso; coxis intermediis basi dente erecto conico armatis; tibiis extus profunde emarginatis, carina media elongata arcuata, apice haud extus dilatatis; femoribus posticis planatis, antice apicem versus subcrenulatis.

Femina. Clypeo angustiore, tuberculo frontali elevato, prothorace brevior, postice citius angustato, pedibus brevioribus, muticis, tarsis anticis brunneis.

Corps allongé, parallèle, médiocrement brillant, d'un bronzé obscur plus ou moins verdâtre, couvert sur les élytres de taches jaunes; chaperon tantôt bronzé, tantôt jaune tacheté de bronzé; bords du corselet jaunes avec une tache obscure dans la fossette latérale; dessous du corps noir avec des reflets bronzés, ayant seulement dans les exemplaires clairs quelques taches jaunes sur les cuisses postérieures et le métasternum. Tête rebordée, finement rugueuse en avant, granulée en arrière; chaperon échancré en avant, plus étroit dans la femelle que dans le mâle, muni d'une petite carène qui ne diffère pas sensiblement d'après les sexes; carène frontale subarquée, armée au milieu d'un tubercule rudimentaire dans le mâle, élevé, un peu arqué dans la femelle; vertex bisinué en arrière, ayant de chaque côté une petite élévation longitudinale qui n'atteint pas le milieu; joues saillantes en avant. Corselet très convexe, plus long et plus large dans le mâle que dans la femelle, couvert de granulations au milieu, ayant sur les côtés quelques points effacés, au milieu du disque une ligne longitudinale, de chaque côté une bande tortueuse élevée, et, près des fossettes latérales, un petit espace lisse; base bisinuée, fossettes séparées, longitudinales; bords latéraux distinctement crénelés, infléchis et dilatés, subsinués en arrière, plus fortement rétrécis dans la femelle, à angles postérieurs nuls. Écusson triangulaire, légèrement convexe. Élytres mates, légèrement striées, les stries finement ponctuées, les intervalles rebordés à la base, aspèremment ponctués, la suture, le 3^e et le 5^e élevés, le 2^e transversalement plissé, les bords latéraux distinctement si-

nués, la carène moins prononcée dans la femelle que dans le mâle. Pygidium ponctué. Dessous du corps granulé sur les flancs et couvert de poils gris; prosternum muni dans le mâle d'une courte saillie bidentée; mésosternum grand, chagriné; métasternum ponctué, légèrement sillonné et renflé de chaque côté en forme de mamelles; abdomen portant des séries transversales de points. Cuisses antérieures du mâle armées sur leur tranche antérieure au milieu d'une épine droite, obtuse, externe, et, vers l'extrémité, d'une petite dent couchée interne; tibias fortement arqués à partir du milieu, infléchis à l'extrémité, munis en dessous d'une épine droite située au milieu et accompagnée en arrière d'une lame étroite, dentée au bout; griffe arquée, infléchie, médiocrement aiguë. Hanches intermédiaires du mâle munies à la base d'une lame conique; tibias fortement échancrés extérieurement, la carène médiane allongée, arquée, l'extrémité non dilatée extérieurement en carré. Cuisses postérieures du mâle légèrement laminées antérieurement et subcrénelées vers l'extrémité. Parties de la bouche et tarsi bruns.

Cette espèce habite le Caucase et la Turquie d'Asie jusqu'en Syrie. Elle y remplace les *C. irroratus* et *hungaricus* auxquels elle sert de trait d'union. Elle se rapproche du *C. irroratus* par la conformation des pattes antérieures et du métasternum, et du *C. hungaricus* par la ponctuation des élytres et la forme des tibias intermédiaires; enfin elle rappelle le *C. Pamphylus* par sa couleur et la convexité de l'écusson. Elle se distingue de toutes ces espèces par la ponctuation effacée des bords du corselet et par les crénelures des cuisses postérieures dans le mâle. Dans les individus peu développés cette crénelure est cependant sujette à disparaître. Dans les collections elle est généralement confondue avec le *C. Pamphylus* ou avec la variété *Amyntas* du *C. hungaricus*. Afin de la reconnaître, on n'a qu'à examiner le métasternum, qui est sillonné et renflé de chaque côté, tandis que, dans les *C. hungaricus* et *Pamphylus*, il est régulièrement convexe, sans sillon ni renflement latéral. Malgré leur ressemblance, les pattes antérieures des mâles des *C. irroratus* et *ponticus* offrent quelques différences; la 2^e épine fémorale qui n'est qu'à l'état rudimentaire dans le premier, est toujours plus ou moins développée dans le second; l'épine inférieure du tibia est tournée en dedans dans le premier et droite dans le second; enfin la griffe est un peu plus obtuse dans le second que dans le premier. Le corselet du *C. irroratus* est en outre comparativement moins allongé et plus large.

10

C. hungaricus, Herbst.

Oblongo-quadratus, subnitidus, fuscus, œneo-micans, luteo vel fulvo-maculatus; capite rugoso-granulato, postice læviore, clypeo apice emarginato, lateribus sinuato,

carinula instructo; carina frontali medio tuberculata; vertice postice elevato, margine medio levi, bisinuato, genis prominulis; prothorace sat crebre asperato-granulato, dorso utrinque linea elevata sinuata levior, basi bisinuato, lateribus crenulato, medio dilatato, postice subsinuato, angulis posticis nullis; scutello triangulari, plano; clytris obsolete striatis, striis subtiliter punctatis, interstitiis asperato-punctatis, basi marginalis, sutura, quinto et plerumque tertio elevatis, nitidioribus, margine laterali distincte sinuato; pygidio punctulato; corpore sublus nitido, granulato, griseo-piloso, mesosterno magno, metasterno convexo, haud sulcato, abdominis segmentis singulis punctorum serie munitis, ore tarsisque brunneis. Long. 15-18, lat. 6-8 mill.

Mas. Clypeo latius emarginato, tuberculo frontali minutissimo; prothorace longiore, ampliore; femoribus anticis margine anteriore intus spina reclinata armatis; tibiis elongatis, apice incurvatis inflexisque, sublus ante medium spina minuta armatis, mucrone inflexo, obtuso; coxis intermediis basi dente erecto conico armatis, tibiis extus profunde emarginatis, carina media elongata, arcuata, apice haud extus dilatatis; femoribus posticis planatis.

Femina. Clypeo citius emarginato, tuberculo frontali elevato, prothorace brevior, postice citius angustato, pedibus brevioribus, muticis, tarsi anticis brunneis.

Scarabæus hungaricus, Herbst. Käf. II, p. 230, t. 16, f. 4.

” *Clinias*, Fabr. Ent. Syst. I, p. 19.

Onitis ” Fabr. Ent. Syst. Suppl. p. 25; — Syst. El. I, p. 27. — Olivier. Encycl. VIII, p. 491. — Castelnau. Hist. Nat. II, p. 89, 5.

” *Amyntas*, Steven. Mém. Mosc., 1806, p. 165, t. 10, f. 6. — Castelnau. Hist. Nat. II, p. 89, 8.

” *Melibæus*, Muls. Col. Lamell. p. 88.

Corps allongé, peu brillant, d'un brun noirâtre avec des reflets bronzés sur la tête, le corselet et parfois sur les élytres; la tête quelquefois plus ou moins testacée sur le chaperon et les joues; le corselet toujours plus ou moins bordé de testacé ou de fauve; les élytres couvertes de petites taches fauves qui vont parfois jusqu'à constituer la couleur dominante; le dessous du corps noir, n'offrant que très rarement une petite tache claire sur les cuisses et les trochanters. Tête plus étroite dans la femelle que dans le mâle, rebordée, rugueuse en avant, granulée en arrière; chaperon échancré en avant, muni d'une petite carène fort variable quant à la largeur; carène frontale subarquée, munie au milieu d'un tubercule, rudimentaire dans les mâles, élevé, un peu arqué dans les femelles; vertex bisinué en arrière, à bord émettant de chaque côté une petite élévation longitudinale qui n'atteint pas le milieu; joues saillantes en avant. Corselet plus allongé et plus dilaté dans les mâles que dans les femelles, très convexe, parsemé de granulations et de points assez denses, devenant plus fins vers les bords latéraux et laissant de chaque côté de la ligne médiane un espace en zig-zag

lisse, élevé; base bisinuée, fossettes séparées, subtriangulaires; bords latéraux distinctement crénelés, inflexis et dilatés, subsinués en arrière, plus fortement rétrécis dans la femelle, à angles postérieurs nuls. Écusson triangulaire, plan. Élytres mates, légèrement striées, les stries finement ponctuées, les intervalles rebordés à la base, aspèremment ponctués, la suture, le 3^e et le 5^e élevés, brillants, le 2^e transversalement plissé, les bords latéraux distinctement sinués, la carène moins prononcée dans la femelle que dans le mâle. Pygidium ponctué. Dessous du corps brillant, granulé sur les flancs et couvert de poils gris; prosternum prolongé en toit dans le mâle derrière les hanches antérieures, faiblement bidenté dans les individus fortement développés; mésosternum grand, rugueux; métasternum ponctué, convexe, sans sillon ni renflement latéral; abdomen portant des séries transversales de points. Cuisses antérieures du mâle armées antérieurement à la base d'une épine interne couchée; tibias arqués, armés en dessous, avant le milieu, d'une petite dent, inflexis à l'extrémité, à griffe inflexie, obtuse. Hanches intermédiaires du mâle munies à la base d'une lame conique qui est parfois atrophiée; tibias fortement échancrés extérieurement, la carène médiane allongée, arquée; l'extrémité non dilatée en carré. Cuisses postérieures aplaties, non dilatées antérieurement. Parties de la bouche et tarsi bruns.

Le *C. hungaricus* étend son habitat dans le midi de l'Europe depuis l'Espagne jusqu'en Crimée. Les individus venant d'Espagne sont en général les plus clairs, ceux qui se trouvent en Hongrie, les plus foncés; ceux qui proviennent du midi de la Russie ont une teinte métallique qui rappelle celle du *C. ponticus*. C'est sur cette variété qu'est fondé l'*O. Amyntas*, de Steven. J'ai premièrement cru que l'espèce de Steven était mon *C. ponticus*, mais tous les exemplaires que j'en ai trouvés dans les collections, et parmi ceux-ci il y en a que je dois considérer comme typiques, se rapportent au *C. hungaricus*. Je ne vois pas en quoi l'*O. Melibæus* diffère de celui-ci, et il me semble qu'il n'y a aucune raison à invoquer pour justifier la création d'un nom nouveau pour une espèce déjà décrite, uniquement parce qu'elle fait partie de la faune française.

La ponctuation du corselet dans le *C. hungaricus* est plus dense que dans les espèces précédentes, et ce n'est qu'à titre d'exception qu'on trouve près des fossettes latérales la petite plaque lisse que possèdent les *C. irroratus*, *ponticus* et *Pamphylus*.

C. Pamphylus, Ménétriés.

Oblongo-quadratus, nitidus, viridi-æneus, luteo-maculatus, subtilis niger, æneo-micans, femoribus posticis luteo-maculatis; capite rugoso-granulato, postice læviore, clypeo apice emarginato, lateribus sinuato, carinula instructo; carina frontali medio tuberculata; vertice postice elevato, margine medio lævi, bisinuato, genis prominulis; prothorace minus crebre sat fortiter aciculato-granulato, dorso utrinque linea sinuata, elevata, læviore, instructo, basi bisinuato, lateribus crenulato, medio dilatato, postice subsinuato, angulis posticis nullis; scutello triangulari, convexo, subcarinato; elytris obsolete striatis, striis subtiliter punctatis, interstitiis punctatis, basi elevatis, sutura, tertio et quinto elevatis, margine laterali vix sinuato; pygidio punctulato; corpore subtilis nitidissimo, granulato, griseo-piloso, mesosterno magno, metasterno convexo, punctato, haud sulcato, abdominis segmentis singulis punctorum serie munitis, ore tarsisque brunneis. Long. 15-18, lat. 6-8 1/2 mill.

Mas. Clypeo latiore, tuberculo frontali minuto; prothorace longiore, ampliore; femoribus anticis margine anteriore intus spina erecta, arcuata, armatis; tibiis arcuatis, apice inflexis, subtilis basi denticulatis, post medium spina arcuata munitis, mucrone inflexo, obtuso; coxis intermediis basi dente lobato erecto armatis; tibiis extus profunde emarginatis, carina media minus elongata subrecta, apice haud extus quadratim dilatatis, femoribus posticis planatis, utrinque medio subdilatis.

Femina. Clypeo angustiore, tuberculo frontali elevato, prothorace brevior, postice citius angustato, pedibus brevioribus muticis, tarsis anticis brunneis.

Onitis Pamphylus, Ménétriés. Mem. Ac. Petr. 1849, p. 57. — Dej. Cat. p. 159.

» *Eumenes, Motsch. Bull. Mosc. 1859, II, p. 465; Bull. Ac. Petr. I, 1860, p. 306.*

Corps allongé, parallèle, d'un bronzé obscur plus ou moins verdâtre, brillant, la tête ayant parfois quelques petites taches jaunes sur le chaperon et les joues, le corselet largement bordé de jaune clair, les élytres couvertes de petites taches confluentes d'une couleur d'ocre; le dessous du corps noir avec des reflets bronzés et quelques petites taches d'ocre sur les cuisses et les trochanters postérieurs; le fond des fossettes latérales du prothorax bronzé. Tête rebordée, finement rugueuse en avant, granulée en arrière; chaperon échancré en avant, plus étroit dans la femelle que dans le mâle, muni d'une petite carène égale dans les deux sexes; carène frontale subarquée, armée au milieu d'un tubercule moins élevé dans le mâle que dans la femelle; vertex à bord postérieur bisinué, émettant de chaque côté une petite élévation longitudinale qui n'atteint pas le milieu; joues saillantes en avant. Corselet très convexe, plus long et

plus ample dans le mâle que dans la femelle, couvert au milieu de granulations et sur les côtés de points presque entièrement effacés; sur le disque, de chaque côté de la ligne médiane, une élévation en zigzag et, près des fossettes latérales, deux espaces lisses; base bisinuée; fossettes séparées, longitudinales; bords latéraux crénelés, infléchis et dilatés, subsinués en arrière, plus fortement rétrécis dans la femelle, à angles postérieurs nuls. Écusson triangulaire, convexe, subcaréné. Élytres brillantes et comme enduites d'un vernis bronzé, légèrement striées, les stries finement ponctuées, les intervalles élevés à la base, subaspèremment ponctués, la suture, le 3^e et le 5^e plus élevés, le 2^e fortement plissé; les bords latéraux à peine sinués, la carène moins prononcée dans la femelle que dans le mâle. Pygidium ponctué. Dessous du corps très brillant, granulé sur les flancs et couvert de poils gris; prosternum muni dans le mâle d'une courte saillie en forme de toit, bidentée dans les grands exemplaires; mésosternum grand, faiblement chagriné; métasternum ponctué, convexe, indistinctement sillonné en arrière dans quelques exemplaires, non muni de renflements latéraux; abdomen portant des séries transversales de points. Cuisses antérieures du mâle armées antérieurement près de la base d'une épine grêle arquée, mais non couchée; tibias assez fortement arqués, infléchis à l'extrémité, dentelés en dessous à la base et armés au delà du milieu d'une épine recourbée en arrière, à griffe infléchie, arquée et obtuse. Hanches intermédiaires du mâle munies à la base d'une lame lobée; tibias fortement échancrés en dehors, la carène médiane médiocre, presque droite, l'extrémité non dilatée extérieurement en carré. Cuisses postérieures du mâle dilatées antérieurement au milieu et postérieurement un peu au delà du milieu. Parties de la bouche et tarsi bruns.

Caucase, Asie centrale, Sibérie méridionale. Le *C. Pamphylus* a complètement le facies et la coloration du *C. ponticus*, mais il est beaucoup plus brillant. Il diffère des espèces qui précèdent par la sinuosité des élytres qui est à peine notable, les plis transversaux du 2^e intervalle qui sont beaucoup plus prononcés, la forme de l'épine des cuisses antérieures, et celle de la dent des hanches intermédiaires. Le corselet est, de même que celui du *C. ponticus*, plus étroit et beaucoup moins fortement ponctué que celui des *C. irroratus* et *hungaricus*. La convexité de son écusson le distingue également de ces deux derniers.

Les quatre espèces qui viennent d'être décrites sont excessivement voisines l'une de l'autre, et longtemps j'ai cru avec M. Mulsant qu'elles étaient des formes locales d'une seule et même espèce. L'examen d'un très grand nombre d'exemplaires m'a néanmoins fait acquérir la conviction que j'étais en présence de quatre types spéci-

fiques parfaitement distincts, sujets parfois à se modifier selon le plus ou moins de développement des individus, mais dont les caractères ne se confondent jamais.

Afin de rendre plus facile la détermination de ces espèces, je résume les caractères qui les distinguent au moyen du tableau suivant :

Corps peu brillant ; corselet large, ponctué latéralement ; écusson plan ; élytres ponctuées ; métasternum renflé de chaque côté ; cuisses antérieures munies au milieu d'une épine externe ; tibias armés en dessous au milieu d'une épine recourbée et d'une lame étroite ; hanches intermédiaires pourvues d'un tubercule conique, carène médiane des tibias courte, extrémité carrée en dehors ; cuisses postérieures dilatées à l'extrémité antérieure. — Italie. Afrique sept. IRRORATUS.

Corps médiocrement brillant ; corselet étroit, à ponctuation latérale effacée ; écusson convexe ; élytres aspèremment ponctuées ; cuisses antérieures munies au milieu d'une épine externe et vers l'extrémité d'une dent interne ; tibias armés en dessous au milieu d'une épine droite et d'une lame étroite ; hanches intermédiaires munies d'un tubercule conique ; carène médiane des tibias longue, arquée, extrémité pointue en dehors ; cuisses postérieures dentelées à l'extrémité antérieure. — Caucase, Asie Mineure PONTICUS.

Corps peu brillant ; corselet large, ponctué latéralement, écusson plan ; élytres aspèremment ponctuées ; métasternum non renflé latéralement ; cuisses antérieures munies à la base d'une dent couchée interne ; tibias armés avant le milieu d'une petite épine ; hanches intermédiaires pourvues d'un tubercule conique, carène médiane des tibias longue, arquée, extrémité pointue en dehors ; cuisses postérieures non dilatées. — Europe mér. Algérie. HUNGARICUS.

Corps brillant ; corselet étroit, à ponctuation latérale effacée ; écusson convexe, subcaréné ; élytres subaspèremment ponctuées ; cuisses antérieures munies à la base d'une épine interne grêle, courbée ; tibias armés en dessous, passé le milieu, d'une dent recourbée, dentelés à la base ; hanches intermédiaires pourvues d'un tubercule lobé, carène médiane des tibias courte, presque droite, extrémité pointue ; cuisses postérieures dilatées au milieu antérieurement et postérieurement ; 2^e intervalle des élytres fortement plissé. — Russie d'Asie PAMPHYLUS.

C. hoplosternus, Harold.

Oblongo-ovatus, testaceus, viridi-maculatus ; capite testaceo, nigro-marginato, antice rugoso, postice punctato, clypeo antice emarginato, carinula nigra instructo, post carinam macula viridi-ænea; carina frontali integra obscure viridi-ænea, genis parum prominulis, vertice viridi-æneo, margine posteriore leviter bisinuato; protho-

race testaceo, dorso maculis confluentibus viridibus ornato, lateribus obsolete, medio fortiter punctato, areis nonnullis viridibus glabris, basi obsolete bisinuato, foveolis distantibus, lateribus subcrenulato, rotundato-dilatato; scutello triangulari, marginato; elytris testaceis, maculis obscurioribus ornatis, apice setosis, obsolete striatis, interstitiis costatis, 1^o, 5^o et 5^o magis elevatis, basi marginatis, 5^o basi impresso; pygidio brevi, convexo; corpore subtilus testaceo, æneo-maculato, testaceo-setoso; mesosterno mediocri, metasterno deplanato, antice carinato, punctato, abdomine obscuro, segmentis carinatis; femoribus punctatis, tarsis obscure æneis. Long. 11-16, lat. 5 1/2-8 millim.

Mas. Clypeo antice depresso, magis emarginato, carina frontali medio paulo elevata, sinuata; prothorace lateribus postice haud angulato; prosterni processu elongato, apice oblique truncato, utrinque furcato; femoribus anticis subtilis carinatis, carina medio spina armata, antice subtridentatis; femoribus intermediis intus medio spina acuta armatis, posticis parallelis; tibiis anticis æneo-viridibus, medio subito incurvatis, subtilis a basi ad medium crenulatis, medio spina validiore armatis, apice supra gibbosis, mucrone subito intus ducto, recto; tibiis intermediis profunde biemarginatis.

Femina. Clypeo obsolete emarginato, plano; carina frontali tuberculo elevato armata; prothorace postice lateribus subangulato; femoribus omnibus brevioribus, muticis; tibiis anticis brunneis, latis, intermediis minus profunde emarginatis; tarsis anticis piceis.

Onitis hoplosternus, Harold. Col. H. IV, p. 83.

» *Horatius*, Dej. Cat. p. 159.

Corps allongé, subovalaire, d'un jaune testacé tacheté de vert bronzé. Tête pentagonale, un peu plus allongée dans la femelle que dans le mâle, jaune, finement rebordée de noir avec les carènes bronzées et le vertex vert doré; chaperon faiblement échancré, surtout dans la femelle, fortement déprimé en avant dans le mâle, finement rugueux, portant au milieu une très petite carène noire; en arrière de la carène, une tache bronzée; carène frontale entière, un peu sinuée et élevée au milieu dans le mâle, portant un tubercule conique dans la femelle; joues creuses à peine ponctuées, ciliées, droites sur les côtés, un peu saillantes en avant; vertex ponctué, rebordé, le bord postérieur bisinué. Corselet entièrement rebordé, très convexe, élargi antérieurement, jaune, couvert au milieu de taches vertes confluentes et d'une ponctuation forte qui disparaît vers les côtés; sur le disque quelques espaces lisses, verts, élevés, formant un dessin irrégulier; impressions basales longitudinales, éloignées l'une de l'autre; base très légèrement bisinuée; bords latéraux à peine crénelés, arrondis, se rétrécissant brusquement en arrière, à angles postérieurs arrondis, à peine indiqués dans le mâle, distinctement prononcés dans la femelle. Écusson en triangle, finement rebordé, lisse, à parois légèrement convexes. Élytres allongées, se rétrécissant un peu vers l'extrémité, celle-ci portant quelques

soies courtes, jaunes, indistinctement striées ; les intervalles carénés, surtout les 1^{er}, 3^e et 5^e, les carènes portant chacune une rangée de taches verdâtres ou obscures, le 2^e intervalle couvert de plis transversaux, les 1^{er} et 5^e plus distinctement ponctués ; la base rebordée, crénelée, avec une impression entre les 5^e et 6^e stries ; bord latéral légèrement sinué, la carène, tachetée de vert, à peine prononcée. Pygidium court, convexe, jaune, tacheté de vert. Dessous du corps jaune, moucheté de vert bronzé ; pattes, flancs, prosternum et métasternum couverts de poils jaunâtres ; saillie prosternale du mâle allongée, parallèle, en forme de poutre tronquée obliquement à l'extrémité, qui est fourchue en haut et en bas ; mésosternum médiocre dans les deux sexes ; métasternum finement caréné en avant, plan, ponctué ; abdomen obscur à segments carénés transversalement. Cuisses antérieures du mâle ayant en dessous une carène verte épineuse au milieu, leur bord antérieur muni en dehors, non loin de l'extrémité, d'une épine médiocre et en dedans, près de l'insertion du tibia, d'une dent recourbée ; les intermédiaires un peu anguleuses antérieurement, munies postérieurement d'une dent aiguë située au milieu ; les postérieures allongées, étroites. Tibias antérieurs des mâles d'un vert métallique sombre, brusquement recourbés vers le milieu, sillonnés en dessous et dentelés dans leur première moitié avec une dent plus forte vers le milieu, bisinués intérieurement dans la seconde moitié, à griffe droite brusquement tournée en dedans, munie en dessus d'une petite élévation. Dans la femelle ils sont bruns, avec des tarses de la même nuance. Les intermédiaires et postérieurs sont légèrement arqués, les premiers médiocrement élargis, fortement biéchancrés en dehors dans le mâle, tandis que, dans la femelle, l'échancrure supérieure tend à disparaître. Tarses bruns à reflets verts.

Cette espèce est assez variable sous le rapport de la coloration, le fond jaune étant sujet à prendre des teintes d'un vert métallique, surtout sur le chaperon, la suture et le 5^e intervalle, tandis que la couleur verte des taches passe quelquefois au brun bronzé. Dans les petits développements, l'épine intérieure des cuisses antérieures disparaît quelquefois.

Le *C. hoplosternus* habite la Caffrerie et le Cap de Bonne-Espérance.

C. indicus, spec. nov.

Oblongo-ovatus, testaceus, aeneo-maculatus; capite testaceo, nigro-marginato, antice rugoso, postice granulato, clypeo antice emarginato, fusco, carinula nigra

instructo, post carinam macula ænea; carina frontali integra, obscure ænea, vertice æneo, margine posteriore leviter bisinuato, genis parum prominulis; prothorace testaceo, dorso maculis confluentibus æneis ornato, medio fortiter, lateribus obsolete punctato, dorso arcis nonnullis æneis glabris, basi obsolete bisinuato, foveolis rectis, distantibus, lateribus subcrenulato, rotundato-dilatato; scutello triangulari, marginato; elytris testaceis, maculis obscurioribus ornatis, apice longe setosis, basi elevato-marginatis, obsolete striatis, interstitiis costatis, 1°, 3° et 5° magis elevatis, 5° basi impresso; pygidio brevi, convexo; corpore subtus testaceo, subtiliter granulato, æneo-maculato, testaceo-setoso; mesosterno mediocri, metasterno deplanato, antice carinato, punctato; abdomine obscuro, segmentis carinatis; femoribus punctatis, tarsis obscure æneis. Long. 11-16, lat. 5 1/2-8 millim.

Mas. Clypeo antice depresso, magis emarginato, carina frontali medio paulo elevata, sinuata; prothorace lateribus postice angulato, angulo fere recto; prosterni processu modice elongato, apice oblique truncato, furcato; femoribus anticis subtilis carinatis, carina medio spina armata, antice utrinque spinosis, spina interiore magna, acuta; tibiis æneo-viridibus, medio subito incurvatis, subtus a basi ad medium crenulatis, medio spina validiore armatis, apice supra gibbosis, mucrone subito intus ducto; femoribus intermediis intus prope basin spina minuta armatis, tibiis minus profunde biemarginatis, carina media prope apicem sita.

Femina. Clypeo obsolete emarginato, plano; carina frontali tuberculo elevato armata; prothorace postice lateribus citius angustato, subrotundato; femoribus omnibus brevioribus, muticis; tibiis anticis brunneis, latis, tarsis piceis munitis, intermediis vix emarginatis.

Corps allongé, subovalaire, d'un jaune testacé tacheté de brun bronzé. Tête pentagonale, un peu plus allongée dans la femelle que dans le mâle, rebordée de noir, brunâtre en avant, rugueuse antérieurement, granulée postérieurement; chaperon faiblement échancré, surtout dans la femelle, fortement déprimé en avant dans le mâle, portant au milieu une petite carène noire; en arrière de la carène une tache bronzée; carène frontale entière, bronzée, sinuée au milieu et légèrement élevée dans le mâle, portant un tubercule élevé dans la femelle; joues à peine saillantes antérieurement, ciliées; vertex bronzé, bisinué postérieurement. Corselet très convexe, élargi en avant, testacé, couvert au milieu de taches bronzées confluentes et d'une ponctuation assez forte qui disparaît vers les côtés; sur le disque quelques espaces lisses, bronzés, formant un dessin irrégulier; base imperceptiblement bisinuée, les impressions droites, écartées, bords latéraux à peine crénelés, dilatés au milieu, à angles postérieurs distincts, presque droits dans le mâle. Écusson triangulaire, rebordé, à parois légèrement convexes. Élytres allongées, se rétrécissant un peu vers l'extrémité, celle-ci portant quelques soies assez longues; testacées, indistinctement striées, les intervalles carénés, surtout les 1^{er}, 3^e et 5^e, les carènes portant chacune une rangée de taches obscures, le 2^e transversalement plissé, la base rebordée, avec une impression entre les 5^e et 6^e stries; le bord latéral

légèrement sinué, la carène à peine prononcée. Pygidium tacheté de bronzé. Dessous du corps testacé, moucheté de brun bronzé, couvert de petites granulations et de poils jaunâtres ; saillie prosternale du mâle médiocrement allongée, parallèle, tronquée obliquement à l'extrémité et fourchue seulement en dessous ; mésosternum médiocre dans les deux sexes ; métasternum finement caréné en avant, plan, ponctué ; abdomen obscur à segments carénés transversalement. Cuisses antérieures du mâle ayant en dessous une carène bronzée, épineuse au milieu, leur bord antérieur muni en dehors, non loin de l'extrémité, d'une petite épine et en dedans, en face de celle-ci, d'une très grande épine, visible d'en haut ; tibias du mâle bronzés, brusquement recourbés vers le milieu, sillonnés en dessous et dentelés dans leur première moitié, avec une dent plus forte vers le milieu, bisinués intérieurement dans la seconde moitié, à griffe droite, brusquement tournée en dedans, munie en dessus d'une petite élévation ; ceux de la femelle bruns, les tarses de la même nuance. Cuisses intermédiaires du mâle munies près de la base d'une petite épine ; tibias biéchancrés, l'échancrure inférieure très petite et la carène médiane fort rapprochée de l'extrémité. Cuisses postérieures du mâle allongées, étroites. Tarses bruns à reflets bronzés.

Inde en deçà du Gange, Arabie. Extrêmement voisin du précédent, avec lequel il est souvent confondu, mais en différant par son chaperon qui est brunâtre, le corselet qui est presque carré en arrière dans le mâle, les élytres qui sont plus densément tachetées et dont les soies terminales sont plus longues, l'épine intérieure des cuisses antérieures qui est beaucoup plus forte, la saillie prosternale qui est moins allongée et n'a qu'une fourche à l'extrémité, les cuisses intermédiaires dont l'épine est plus petite et située près de la base, et les tibias de la même paire de pattes dont les échancrures sont autrement disposées.

Les *C. hoplosternus* et *indicus* se distinguent des autres Onitides par la particularité suivante : le bord inférieur du corselet se termine en arrière par une petite dent visible d'en haut. La forme de leur écusson, dont les parois sont convexes, empêche au premier coup d'œil de les confondre avec les individus ♀ jaunes des *C. irroratus* ou *hungaricus*.

C. scabrosus, Fabricius.

Oblongo-quadratus, obscure testaceus, subnitidus, æneo-micans, fusco-maculatus, elytris tuberculis nigris ornatis ; capite fusco-marginato, subtiliter granulato ;

clypeo carinula concolore, rarius fusca, ornato; carina frontali integra, fusca; vertice longitudinaliter subcarinato, postice fere recto, genis rectis apice prominulis; prothorace dorso fusco, elevato reticulato ac granulato, basi vix bisinuato, foveolis parum profundis, lateribus angulatim dilatato, subcrenulato, post medium subito angustato, sinuato, angulis posticis nullis; scutello triangulari acuto; elytris leviter striatis, apice setosis, basi elevatis, lateribus sinuatis, interstitiis parce punctulatis, apice costatis, tuberculis nigris nitidis ornatis, 5° elevato; pygidio punctulato; corpore subtiliter testaceo, fusco maculato, subtiliter granulato, testaceo-piloso, mesosterno mediocri, metasterno planato, abdomine obscuriore, punctato; tibiis anticis aeneo-fuscis, tarsis brunneis. Long. 10-14, lat. 5-7 mill.

Mas. *Carina frontali biarcuata; prothorace paulo ampliore, prosterni processu furcato; femoribus anticis apice margine antico intus emarginato dentatoque, tibiis apice valde incurvatis, intus bidentatis, mucrone acuto; tibiis intermediis profunde emarginatis, carina prima oblitterata.*

Femina. *Clypeo apice fere recto, carina frontali recta, tuberculo elevato instructa, prothorace minore, pedibus muticis, brevioribus, tarsis anticis brunneis.*

- Scarabæus scabrosus*, Fabricius. Gen. Ins. Mant. p. 209; Spec. Ins. p. 30; Ent. Syst. p. 60; Herbst. Käf. II, p. 189, t. 13. f. 9; Voet, tab. 25, fig. 23.
- » *Apelles*, Fabr. Spec. Ins. I, p. 13; Ent. Syst. I, p. 18; Oliv. Ent. I, 3, p. 141, t. XI, f. 97.
- Copriss* » Oliv. Encycl. V, p. 167.
- Onitis* » Fabr. Suppl. Ent. Syst. p. 26; Syst. El. I, 28, 6; Oliv. Encycl. VIII, p. 491; Casteln. Hist. Nat. II, p. 89; Boh. Ins. Cafr. p. 261.

Corps allongé, parallèle, peu brillant, d'un testacé obscur, à reflets dorés, tacheté de brun bronzé. Tête finement granulée, bordée de brun; chaperon échancré en avant dans le mâle, presque droit dans la femelle, testacé, muni d'une petite carène, celle-ci parfois brune ou accompagnée d'une tache obscure; carène frontale du mâle composée de deux arcs reliés au milieu par une carène qui se dirige en s'évanouissant vers le bord postérieur, celle de la femelle droite, surmontée au milieu d'un tubercule élevé; vertex plus fortement granulé, foncé, à peine bisinué en arrière; joues droites, saillantes en avant. Corselet un peu plus court dans la femelle que dans le mâle, jaune sur les côtés, brun sur le disque avec des nervures élevées noirâtres; entre ces nervures de petites granulations; base presque droite, les fossettes triangulaires, peu prononcées; bords latéraux subcrenelés, dilatés et anguleux au milieu, fortement sinués et rétrécis en arrière; angles postérieurs nuls. Écusson triangulaire, aigu, lisse. Élytres allongées, élevées à la base, sinuées latéralement, portant des soies courtes à l'extrémité, faiblement striées, les stries finement ponctuées, les intervalles presque imperceptiblement

ponctués, mats, portant chacun une rangée irrégulière de tubercules noirs brillants ; carène latérale peu prononcée. Pygidium faiblement ponctué, orné de quelques taches foncées. Dessous du corps testacé, tacheté de brun, finement granulé et couvert de poils clairs. Saillie prosternale du mâle courte, fourchue à l'extrémité. Mésosternum médiocre dans les deux sexes ; métasternum plan. Abdomen brun, caréné transversalement dans le mâle, portant des rangées transversales de points. Cuisses jaunes extérieurement, noirâtres intérieurement ; les antérieures dans le mâle ayant sur leur bord antérieur vers l'extrémité une dent interne aiguë ; tibias du mâle fortement arqués vers l'extrémité, dentelés en dessous, armés près du milieu de deux dents juxtaposées dont l'une est tournée en dehors, l'autre en dedans ; la griffe sinueuse, aiguë. Cuisses intermédiaires du mâle dilatées postérieurement ; les tibias fortement échancrés en dehors, n'ayant qu'une seule carène apparente ; dans l'échancrure une petite dent. Pattes postérieures de forme normale. Tarses bruns.

Afrique méridionale. Reconnaissable entre tous aux tubercules noirs dont sont couvertes les élytres. — Voir pour la question de synonymie Harold, Col. H. XI, p. 107.

ONITIS, Fabricius.

Suppl. Ent. S. p. 15.

Palporum labialium articulus secundus primo multo longior, modice villosus; tertius distinctus. Caput transversim carinatum. Prothorax in utroque sexu antice convexus; basi medio productus, utrinque oblique truncatus, bifoveolatus. Scutellum minimum. Elytra convexa. Mesosternum breve. Pedes antici in utroque sexu absque tarsis.

Ce genre contient tous les autres *Onitis*. Il se distingue au premier coup d'œil des *Cheironitis* par la configuration des élytres, qui peuvent être plus ou moins convexes, mais qui vont toujours en s'abaissant insensiblement de la suture aux bords latéraux, sans présenter la dépression dorsale et l'inclinaison latérale brusque des *Cheironitis*. Le chaperon est tantôt semicirculaire, tantôt ogival ; parfois il est terminé dans la femelle par une espèce de bec (*Bohemanni*, *tridens*, *Castelnaui*, *Mniszechi*, *curvipes*). La présence d'une carène clypéale n'est pas constante, et, là où elle existe, la position en est sujette à varier considérablement. La carène frontale est quelquefois entière, mais le plus souvent elle est interrompue au milieu.

Le tubercule frontal fait parfois défaut dans les deux sexes (*unguiculatus*, *uncinatus*, *curvipes*). Pour le reste, la position en varie selon les espèces. Chez la femelle, il est plus développé que chez le mâle, mais sous ce rapport la différence entre les deux sexes n'est jamais aussi prononcée que dans les *Cheironitis*. Les joues sont séparées du chaperon par des carènes plus ou moins marquées. Le corselet n'est jamais subcaréné antérieurement dans la femelle comme chez les *Cheironitis*; il est rarement subcrénélé sur les bords latéraux et le plus souvent il n'est pas rebordé à la base. Celle-ci est parfois crénelée (*Fabricii*, *abyssinicus*, etc.), munie de deux fossettes et tronquée obliquement de chaque côté. La partie visible de l'écusson est très petite. Les élytres sont impressionnées autour de l'écusson, sinuées ou non latéralement. L'épipleure est ordinairement plus large que dans les genres précédents. Ce n'est que dans deux espèces, du reste très anormales, que le prosternum fait saillie en arrière des hanches (*tridens*, *Castelnaui*). Le mésosternum est court, souvent même il est réduit à un filet à peine visible. Les pattes antérieures sont dépourvues de tarsi dans les deux sexes. Les tibias intermédiaires n'offrent jamais en dehors les échancrures profondes qu'on observe chez les *Cheironitis*. Très souvent ils sont recourbés et dilatés en dedans.

Sous le rapport du faciès les *Onitis* sont bien moins homogènes que les *Cheironitis*. Il y a des espèces allongées comme le *C. fuscifer*, tandis que d'autre part on en trouve dont le corps est aussi arrondi et aussi convexe que celui des *Bubas*. J'en décris soixante et une, dont voici le tableau synoptique :

A. — *Species africanæ.*

I. Prosternum maris post coxas productum, vertex feminae alte cristatus, prothorax antice excavatus.

Elytrorum interstitia omnia plana. 1 TRIDENS.

» » 5^{um} et 5^{um} costata. 2 CASTELNAUI.

II. Prosternum maris haud productum, prothorax feminae haud excavatus.

a. *Color niger vel castaneus.*

1. Prothorax basi undique marginatus.

a Clypeus carinula instructus.

a Clypeus in utroque sexu productus, metasternum profunde sulcatum; statura maxima.

b Tibiæ anticae maris basi intus dilatatae 5 BOHEMANNI.

b' » » » » » haud dilatatae. . . . 4 GIGAS.

a' Metasternum planum, statura media, prothorax latis-

simus, tibiæ anticae maris bi-mucronatae 5 LATICOLLIS.

- β Clypeus absque carinula.
- a Vertex margine postico tuberculatus.
- Prothorax rugoso-punctatus; clypeus in femina rostratus 6 MNISZECHI.
- Prothorax granulatus, clypeus in utroque sexu triangularis 7 NUBIENSIS.
- a' Vertex margine postico haud tuberculatus.
- b Corpus supra subnitidum; tibiæ posticæ maris fortiter arcuatæ, intus dilatatæ.
- Tibiæ anticæ maris supra unidentatæ; feminæ clypeus rostratus; statura oblonga. 8 CURVIPES.
- Tibiæ anticæ maris supra crenulatæ; clypeus in utroque sexu triangularis; statura minus oblonga 9 UNCINATUS.
- b' Corpus supra nitidissimum, tibiæ posticæ maris subarcuatæ, intus haud dilatatæ. 10 UNGUICULATUS.
2. Prothorax basi immarginatus.
- α Corpus supra haud setosus.
- a Carina frontalis late interrupta, statura maxima . . 11 PARADOXUS.
- a' Carina frontalis integra, statura minor.
- Prothorax punctatus; femora postica margine posteriore apice tantum crenulato. 12 CONFUSUS.
- Prothorax rugoso-granulatus; femora postica margine posteriore toto crenulato. 13 CAFFER.
- β Corpus supra in punctis setis brevibus vestitum. . . 14 SETOSUS.
3. Prothorax basi crenulatus. Elytrorum striæ transversim punctatæ.
- α Vertex margine postico transversim sulcatus.
- Clypeus absque carinula. 15 ROBUSTUS.
- Clypeus carinula instructus. 16 FABRICII.
- β Vertex margine postico haud sulcatus.
- a Prothorax totus punctatus; pygidium convexum.
- b Tibiæ anticæ maris rectæ; clypeus emarginatus. 17 ORTHOPUS.
- b' » » » arcuatæ; » rotundatus.
- Tibiæ anticæ maris tridentatæ, dentibus retrospectantibus. 18 INVERSUS.
- Tibiæ anticæ maris quadridentatæ, dentibus rectis, vertex postice medio tuberculo acuto instructus. 19 ABYSSINICUS.
- a' Prothorax medio areis tribus levigatis munitus; pygidium planum. 20 SENEGALENSIS.
- b. *Color metallicus.*
1. Prothorax punctatus, corpus modice convexum.
- α Carina frontalis integra, prothorax basi crenulatus.
- a Corpus elongatum; vertex margine postico tuberculo instructus.
- Clypeus carinula munitus. 21 AENEUS.
- Clypeus absque carinula. 22 VIOLACEUS.
- a' Corpus subquadratum; verticis tuberculum medio carinæ frontalis situm. 23 CHALCEUS.

- β Carina frontalis interrupta, prothorax basi marginatus. 24 **AVGULUS.**
 γ Carina frontalis interrupta, prothorax basi immarginatus.
 a Femora antica maris subtus spina armata, metasternum profunde sulcatum. 25 **SPHINX.**
 a' Femora antica maris subtus mutica, metasternum planum aut obsolete canaliculatum.
 b Corpus totus æneus.
 c Elytra subsericea, femora intermedia maris intus dentata. 26 **SHOENSIS.**
 c' Elytra nitida aut subnitida, femora intermedia maris haud intus dentata.
 d Prothorax totus rugosus, elytra coriacea. 27 **CRIBRATUS.**
 d' » » punctatus, elytra punctata vel subrugulosa.
 e Elytrorum striæ crenato-punctatæ.
 Elytrorum margo lateralis intus crenulatus. 28 **REICHEL.**
 Elytrorum margo lateralis intus lævis. 29 **VICINUS.**
 e' Elytrorum striæ obsolete punctatæ.
 f Tibiæ anticæ maris dentibus rectis, prothorax sat dense punctatus.
 g Femora antica maris unidentata.
 h Clypei carinula fronti approximata, elytrorum margo lateralis intus crenulatus : 30 **CRENATUS.**
 h' Clypei carinula apici approximata, elytrorum margo lateralis apice tantum crenulatus.
 Clypeus antice longitudinaliter carinatus, trochanteres postici mutici. 31 **VIRIDULUS.**
 Clypeus haud longitudinaliter carinatus, trochanteres postici dentati. 32 **PECUARIUS.**
 g' Femora antica maris utrinque dentata, interstitium quintum plicatum. 33 **ROTHI.**
 f' Tibiæ anticæ dentibus externis retro spectantibus; prothorax vix punctulatus. 34 **POLITUS.**
 l' Corpus testaceum, æneo-maculatum. 35 **PICTICOLLIS.**
2. Prothorax aciculato-granulatus, elytra convexa.
 α Coloræneus vel cupreus, corpus suprabreviter setosum.
 a Elytra apice haud tuberculata.
 Vertex tuberculo transverso armatus, pedes in mare mutici. 36 **AERUGINOSUS.**
 Vertex tuberculo conico minimo armatus; femora intermedia et postica in mare dentata 37 **CUPREUS.**
 a' Elytra apice tuberculata 38 **FULGIDUS.**

- β Color obscure cœruleus, corpus supra haud setosum.
 Clypeus antice muticus, elytra striata 39 THALASSINUS.
 » » dentatus, » costata 40 PORCULUS.
 γ Color æneus, elytris testaceis; coxæ posticæ maris acute dentatæ.
 Prothorax totus granulatus; elytra haud viridi-maculata; tibiarum dentes apicales approximati 41 MINUTUS.
 Prothorax postice punctatus; elytra viridi-costata; tibiarum dentes apicales haud approximati 42 NUMIDA.

B. — *Species circummediterraneæ.*

- I. Color aureo-viridis, elytris testaceo-maculatis; corpus sat convexum 45 HUMEROSUS.
 II. Color obscure cœruleus; caput et prothorax dense villosi; corpus minus convexum 44 EZECHIAS.
 III. Color niger; corpus minus convexum.
 α Carina clypealis fere obliterata, apici approximata.
 Prothorax dense granulatus 45 DAMOETAS.
 Prothorax reticulato-variolatus 46 ION.
 β Carina clypealis distincta, fronti approximata; statura robusta 47 BELIAL.

C. — *Species asiaticæ.*

- I. Clypeus fortiter incisus, vertex margine postico foveolatus 48 LAMA.
 II. Clypeus haud incisus, vertex margine postico haud foveolatus.
 1. Carina frontalis medio interrupta.
 α Color niger.
 1 Tibiæ intermediæ in mare non arcuatæ; metasternum in mare transversim foveolatum; statura maxima 49 LUDEKINGI.
 2 Tibiæ intermediæ in mare arcuatæ; metasternum in utroque sexu æquale.
 a Tibiæ intermediæ maris intus mediocriter dilatatæ; femora intermedia basi haud dilatata.
 b Prothorax vix punctatus, tibiæ anticæ maris extus quinquentatæ 50 FALCATUS.
 b' Prothorax distincte punctatus, tibiæ anticæ quadridentatæ, elytra fortius costatæ.
 Tuberculum frontale carinæ frontali haud conjunctum; femora intermedia apice muticæ . . . 51 PHARTOPUS.
 Tuberculum frontale carinæ conjunctum; femora intermedia maris apice dente armata 52 NIGER.
 a' Tibiæ intermediæ maris intus fortiter dilatatæ; femora intermedia intus dilatata 53 SPINIPES.

- β Color metallicus; tibiæ intermediæ in mare arcuatæ.
1. Femora antica in utroque sexu mutica.
 - a Elytra obsolete punctata, minus profunde striata.
 - b Tibiæ antiçæ maris subtus unidentatæ 54 PHILEMON.
 - b' Tibiæ antiçæ maris subtus subcrenulatæ.
 - Carina frontalis angulata; elytra subrugulosa 55 VIRENS.
 - Carina frontalis recta, elytra polita 56 AMPECTENS.
 - a' Elytra distincte punctata, sat profunde striata 57 DISTINCTUS.
 2. Femora antica in mare dentata, elytra subcarinata 58 SINGHALENSIS.
- γ Color flavus, æneo-maculatus, femora antica posticaque in mare dentata 59 CORYDON.
2. Carina frontalis integra.
 - α Corpus elongatum, carina frontalis simplex 60 BRAHMA.
 - β Corpus convexum, carina frontalis tuberculata 61 CASTANEUS.

1

O. tridens, Castelnau.

Oblongo-quadratus, niger, viridi-micans, subnitidus; capite subtriangulari, crebre rugoso-granulato, carina clypeali lata, apici approximata, recta, carina frontali valde elevata, integra, vertice postice medio elevato, haud marginato, genis rectis, antice angulatis, subdentatis; prothorace magno, crebre granulato, granulis postice elongatis, longitudinaliter subcanaliculato, undique marginato, basi inter foveolas distincte angulatim producto, foveolis triangularibus, lateribus ampliato, valde deflexo, postice angustato, sinuato, angulis obtusis; scutello minimo, elongato; elytris striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planis, vage punctatis, sutura 5^o que elevatioribus, nitidioribus, apice pilosis, margine vix carinato; pygidio punctulato; corpore subtus crebre granulato; dense griseo-villoso, mesosterni episternis spinulosus, metasterno medio subcanaliculato, utrinque tuberculato, femoribus antice fortiter granulatis, pedibus fulvo-ciliatis. Long. 50-55, lat. 15-18 millim.

Mas. Clypeo antice subrotundato, verticis margine posteriori medio tuberculo acuto armato; prothorace antice convexo; prosterno post coxas processum carinatum cruciforme, magnum emittente; abdominis segmento primo inter coxas longitudinaliter carinato; femoribus anticis valde elongatis, subtus carinatis; carina medio tuberculo valido spiniformi, margini anteriori conjuncta; hoc subemarginato, apice intus dente valido instructo; tibiis fere rectis, supra apice convexis, intus fortiter trispinosus, mucrone subito inflexo, lato, oblique truncato; femoribus intermediis basi dilatatis, laminatis, apice obtuse dentatis; tibiis valde incurvatis, basi tenuibus, post medium subito in laminam quadratam recurvam, dentatam, dilatatis; femoribus posticis parallelis, antice apice spina extrosum ducta armatis.

Femina. Clypeo antice in rostrum breve producto, verticis margine posteriore in laminam allissimam et validam, medio transversim carinatam, apice tridentatam, utrinque dente laterali munitam, producto; prothorace antice excavato, subretuso;

prosterno mutico, abdominis segmento 1° non carinato, femoribus anticis brevibus, crassis, subtils subcarinatis; tibiis brevioribus.

Onitis tridens, Castelnau. Hist. Nat. des Ins. II, p. 88, t. 5, f. 8.

» *Neptunus*, Buquet. in litt. Guérin, Icon, p. 80.

Corps allongé, noir, avec des reflets verdâtres, médiocrement brillant. Tête allongée, triangulaire, fortement granulée; chaperon légèrement arrondi dans le mâle, prolongé en forme de bec dans la femelle; carène clypéale rapprochée de l'extrémité, large, droite; carène frontale entière, droite au milieu, recourbée de chaque côté jusque vers le milieu des yeux, élevée; vertex assez allongé, non rebordé en arrière, élevé au milieu et muni d'un tubercule aigu dans le mâle, relevé dans la femelle en une lame épaisse, haute, carénée transversalement, tridentée à l'extrémité, munie latéralement de chaque côté d'une dent; joues droites, subdentées en avant. Corselet aussi long que large, couvert d'une forte granulation allongée en arrière et qui disparaît vers les angles postérieurs, faiblement sillonné longitudinalement, arrondi et déclive en avant dans le mâle, creusé et presque tronqué dans la femelle; la base rebordée, s'avancant au milieu en forme d'angle; les impressions rapprochées, triangulaires; les bords latéraux fortement infléchis, dilatés, se rétrécissant brusquement en arrière, les angles postérieurs distincts, très obtus. Écusson allongé, très petit. Élytres faiblement striées, les stries à peine ponctuées, les intervalles plans, couverts de points enfoncés espacés, et munis de poils à l'extrémité, la suture et le 5^e plus élevés et plus brillants que les autres, le 3^e parfois légèrement saillant en arrière; le bord à peine caréné. Pygidium ponctué. Dessous du corps finement granulé, couvert de poils gris, très denses autour des hanches; prosternum muni dans le mâle en arrière des hanches d'une saillie droite, carénée, ayant la forme d'une croix grecque dont on aurait retranché la branche supérieure, simple dans la femelle; mésosternum très court, épisternes épineux en dehors; métasternum légèrement sillonné en arrière, renflé au milieu de chaque côté du sillon; 1^{er} segment de l'abdomen longitudinalement caréné dans le mâle. Cuisses antérieures allongées dans le mâle, échancrées antérieurement, carénées en dessous, la carène munie au milieu d'un fort tubercule spiniforme qui la relie au bord marginal antérieur; celui-ci terminé par une forte dent intérieure; tibiais non recourbés, allongés, munis en dessous de trois épines coniques, celle du milieu étant la plus longue, convexes en dessus à l'extrémité, la griffe courbée presque perpendiculairement en dessous, large, tronquée obliquement. Cuisses intermédiaires dilatées

intérieurement à la base, munies d'une lame longitudinale, ayant à l'extrémité dans le mâle une dent obtuse; tibias du mâle fortement arqués, grêles à la base, dilatés vers le milieu en une lame carrée, large, recourbée et dentée en arrière; droits et triangulaires dans la femelle. Cuisses postérieures parallèles, munies antérieurement à l'extrémité d'une épine aiguë, dirigée en dehors; tibias grêles à la base dans le mâle, dilatés brusquement vers le tiers en une lame dont le sommet tronqué fait un angle droit avec la jambe; tarses bruns, faiblement ciliés.

Sénégal. Assez rare. Dans les petits développements du mâle la conformation des jambes tend à se rapprocher de celle des femelles. C'est ainsi que l'épine qui se trouve en dessous des cuisses antérieures diminue de volume ou disparaît, que l'échancrure du bord antérieur devient nulle, que les tibias intermédiaires et postérieurs ne se dilatent que faiblement à l'intérieur. Dans la collection du comte Mniszech il y a même un exemplaire qui ne mesure que 23 mill., et chez lequel il n'y a pas trace des dents intérieures des tibias antérieurs. Dans cet exemplaire la saillie prosternale est considérablement réduite.

M. de Castelnau n'avait décrit que la femelle.

2

O. Castelnai, Harold.

Oblongo-quadratus, modice convexus, niger, viridi-micans; subnitidus; capite rugoso-granulato, subtriangulari; clypei carina lata, apici approximata, subrecta; carina frontali valde elevata, medio subrecta, integra; vertice postice medio elevato, haud marginato; genis rectis, antice angulatim prominulis; prothorace magno, antice rugoso, postice tuberculis oblongis dense obtecto, longitudinaliter canaliculato, apice dense fulvo-hirto, bisinuato, basi subrecto, marginato, inter foveolas angulatim producto, his obliquis, approximatis, lateribus dilatato, fortiter inflexo, postice angustato, angulis vix distinctis; scutello laevi, elongato; elytris elongatis, apice pilosis, leviter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planis, punctulatis, sutura, tertio quintoque carinatis, nitidioribus, lateribus transversim rugosis; pygidio granulato; corpore subtilis crebre granulato, dense flavo-villoso; femoribus apice granulatis, fulvo-ciliatis, tarsis piceis. Long. 56, lat. 18 millim.

Mas. Clypeo subrotundato, verticis margine postico medio tuberculo acuto instructo; prothorace convexo; prosterno post coxas processum magnum, carinatum, anchoræformem emittente; femoribus anticis elongatis, basi subtus carinatis, carina medio tuberculo valido, spiniformi, apice incurvato, margini anteriori conjuncta; hoc medio intus spina sat magna et apice dente obtuso armato; tibiis elongatis, usque ad medium rectis, dein angulatim inflexis, subtus medio spina valida et apice lamina sat lata instructis, supra apice convexis, mucrone lato, truncato.

Tibiis intermediis incurvatis, basi tenuibus, medio intus subito in laminam quadratam recurvam, dentatam dilatatis; femoribus posticis antice apice dente acuto, extrorsum ducto armatis; tibiis intus medio laminam angustissimam emittentibus, sat fortiter dilatatis.

Femina. Clypeo antice in rostrum breve producto, verticis margine postico in laminam altissimam, crassam, medio transversim carinatam, apice tridentatam, utrinque dente laterali munitam producto; prothorace antice excavato, subretuso; prosterno mutico, femoribus anticis brevioribus, crassis, subtils subcarinatis; tibiis brevioribus.

Onitis Castelnaui, Harold. Berl. E. Z. 1862, p. 401. — Id. Col. Hefte, V, p. 66.

Corps allongé, noir, avec des reflets verdâtres, médiocrement brillant. Tête allongée, triangulaire, fortement granulée; chaperon ogival dans le mâle, prolongé en forme de bec dans la femelle; carène clypéale large, droite, rapprochée de l'extrémité; carène frontale entière, droite au milieu, recourbée de chaque côté jusque vers le milieu des yeux, très élevée; vertex non rebordé en arrière, élevé au milieu et muni dans le mâle d'un tubercule aigu, dans la femelle d'une lame épaisse, haute, carénée transversalement, tridentée à l'extrémité, munie latéralement de chaque côté d'une dent; joues droites, subdentées en avant. Corselet aussi long que large, fortement granulé, la granulation allongée en arrière, disparaissant dans la femelle vers les angles postérieurs; faiblement sillonné longitudinalement, arrondi et déclive en avant dans le mâle, creusé et presque tronqué dans la femelle; la base rebordée, médiocrement oblique de chaque côté, mais s'avancant en angle entre les impressions basales, qui sont rapprochées, obliques; les bords latéraux fortement infléchis, dilatés, se rétrécissant en arrière, les angles postérieurs distincts, très obtus. Écusson allongé, lisse. Élytres allongées, un peu plus étroites postérieurement, couvertes de poils jaunes à l'extrémité, faiblement striées, les stries à peine ponctuées, les intervalles plans, couverts de points enfoncés, espacés; la suture, le 3° et le 5° plus brillants, carénés longitudinalement, la carène marginale à peine visible d'en haut. Pygidium granulé. Dessous du corps granulé, couvert de poils jaunâtres, très denses sur la poitrine et autour des hanches; prosternum muni dans le mâle d'une saillie postcoxale grande, carénée, ayant la forme d'une ancre; mésosternum court, épisternes épineux en dehors; métasternum sillonné, les bords du sillon relevés en crête. Cuisses antérieures allongées dans le mâle et carénées à la base en dessous, la carène se terminant au milieu par une épine allongée, recourbée, qui la relie au bord antérieur; celui-ci muni intérieurement au milieu d'une forte épine obtusément dentée à l'extrémité; tibiais droits, un peu recourbés au

milieu, ayant en dessous une forte dent et une lame quadrangulaire située vers le bout, convexes en dessus vers l'extrémité; griffe brusquement infléchie, large, tronquée. Cuisses intermédiaires dilatées; tibias fortement arqués dans le mâle, grêles à la base, puis brusquement dilatés en forme de lame carrée, recourbée et épineuse en arrière. Cuisses postérieures parallèles, munies dans le mâle, à l'extrémité antérieure, d'une épine aiguë, tournée en dehors; tibias dilatés dans le mâle en une lame allongée, moins large que celle des tibias intermédiaires. Tarses bruns.

Zanzibar, Caffrerie intérieure (N' Gami). Moins rare que l'espèce précédente avec laquelle il a la plus grande analogie. Il s'en distingue par sa forme plus massive, la base du corselet qui est presque droite, avec la saillie médiane plus prononcée, la ponctuation qui ne disparaît pas aux angles postérieurs du corselet dans le mâle, les intervalles impairs des élytres qui sont plus convexes et plus brillants, la saillie prosternale qui a la forme d'une ancre, la dent médiane intérieure des cuisses de devant, l'armature des tibias antérieurs qui, au lieu de trois épines, n'ont en dessous qu'une épine et une lame carrée, etc.

Dans les petits développements, on observe la même particularité que dans l'*O. tridens*; la forme des mâles se rapproche de celle des femelles. C'est ainsi que dans un petit mâle qui fait partie de ma collection, les cuisses antérieures sont complètement mutiques et carénées en dessous comme celles des femelles, tandis que les tibias intermédiaires et postérieurs ne sont presque pas dilatés intérieurement.

M. de Harold avait décrit la femelle pour le mâle, mais plus tard (Col. H. V, p. 66) il a rectifié cette erreur.

Obs. Les deux espèces que je viens de décrire se reliait aux *Cheironitis* par la saillie postcoxale des mâles. Elles sont remarquables par la crête céphalique et la cavité prothoracique de la femelle. Pour le reste elles présentent tous les caractères des *Onitis*, dont je n'ai pas cru devoir les séparer.

3

O. Bohemanni, spec. nov.

Oblongo-quadratus, nigro-piceus, nitidus; capite crebre rugoso-granulato, clypei carina lata, arcuata, apici approximata, carina frontali integra, medio sat elevata, arcuata, vertice postice elevato, margine postico medio sinuato, genis rectis, antice angulatim prominulis; prothorace magno, convexo, antice lateribusque granulato, postice punctulato, undique tenuiter marginato, medio linea longitudinali postice subcanaliculata levi, basi inter foveolas angulatim subproducto, late-

ribus vix ampliatis, postice subrotundato; scutello elongato, piloso, apice truncato; elytris deplanatis, elongatis, striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis parce punctulatis, 3° et 5° reliquis elevatioribus; pygidio granulato; corpore subtilis granulato, fulvo-villoso, metasterno late profundeque sulcato, fortiter granulato, postice fovea magna transversa instructo, pedibus dense fulvo-ciliatis, femoribus antice fortiter granulatis. Long. 40, lat. 19 mill.

Mas. Clypeo subtriangulari, apice truncato; femoribus anticis margine anteriori tridentatis, tibiis subtilis angulatim dilatatis, crenulatis, apice incurvatis, mucrone sat longo; femoribus intermediis convexis, basi dilatatis, dein late profundeque emarginatis, apice dentatis, tibiis subrectis; femoribus posticis angustioribus.

Femina. Clypeo antice in rostrum producto, femoribus muticis, tibiis brevioribus, latioribus, anticis subincurvatis subtilis subtiliter crenulatis.

Corps allongé, entièrement noir, avec des reflets verdâtres sur les élytres. Tête ogivale dans les deux sexes, couverte de fortes granulations plus espacées en arrière; chaperon tronqué en avant dans le mâle, prolongé en forme de bec dans la femelle; carène clypéale large, arquée, rapprochée de l'extrémité; carène frontale entière, élevée, arquée, finissant de chaque côté vers le milieu des yeux; vertex assez allongé, non muni de tubercule, élevé en arrière; son bord marginal arqué au milieu parallèlement aux deux autres carènes; joues droites, saillantes et dentiformes à l'extrémité antérieure. Corselet allongé, bombé, très brillant, fortement granulé en avant, la granulation se changeant insensiblement en ponctuation vers le milieu et disparaissant vers les angles postérieurs; une ligne longitudinale, subcanaliculée en arrière, lisse; base finement rebordée, s'avancant légèrement en angle entre les impressions basales, qui sont profondes, obliques; bords latéraux infléchis, ne paraissant pas dilatés vus d'en haut, à angles postérieurs précédés d'un tubercule peu marqué, presque nuls. Écusson velu, tronqué au bout. Élytres déprimées, allongées, se rétrécissant un peu vers l'extrémité, moins brillantes que le reste du corps, striées; les stries faiblement ponctuées, les intervalles couverts de petits points enfoncés, devenant plus gros et plus nombreux vers la partie infléchie de l'extrémité; la suture, le 3° et le 5° plus étroits et plus élevés, celui-ci, de même que la suture et les épaules, plus brillant; intervalles latéraux transversalement rugueux, le 8° enfoncé au bout. Pygidium granulé. Dessous du corps entièrement granulé, couvert de poils fauves plus denses autour des pattes; métasternum sillonné largement, les bords du sillon relevés en crêtes couvertes de petits tubercules; en arrière une impression profonde, transversale. Cuisses antérieures légèrement carénées en dessous, à trochanters grands, épineux en arrière, l'épine peu marquée dans la femelle; celles du mâle subéchancrées en avant, de chaque côté de l'échancrure une

épine ; une troisième épine intérieure conique au milieu ; tibias dilatés angulairement un peu au-dessus de la base dans le mâle, dentelés intérieurement dans les deux sexes ; les dents plus fortes dans le mâle, l'extrémité fortement recourbée à partir de la troisième dent extérieure, falciforme ; griffe allongée, crochue au bout. Cuisses intermédiaires convexes, granulées antérieurement, dilatées à la base dans le mâle, puis largement échancrées avec une forte dent recourbée à la fin de l'échancrure ; tibias presque droits, massifs. Cuisses postérieures subparallèles, mutiques.

Caffrerie intérieure (N' Gami). Je conserve à cette belle et rare espèce le nom qu'elle portait dans la collection Castelnau, ratifiant volontiers la dédicace faite par l'entomologiste français. Elle se distingue de l'*O. paradoxus* par la forme du métasternum, qui est sillonné et non caréné, et de l'*O. gigas* par la configuration des pattes antérieures. Elle rappelle, du reste, pour la forme, le mâle de l'*O. Castelnaui*, mais elle est beaucoup plus massive que celui-ci. Deux exemplaires, coll. de l'auteur ; 1 ex., coll. Mniszech.

4

O. gigas, Bertoloni.

Oblongo-quadratus, piceo-niger, nitidus ; capite rugoso-granulato, clypei carinula lata, arcuata, apici approximata ; carina frontali integra, arcuata ; vertice postice elevato-marginato, margine medio fortiter sinuato, genis rectis, haud prominulis ; prothorace convexo, magno, undique marginato, subtiliter, antice lateribusque frequentius punctato, longitudinaliter subcanaliculato, basi medio nonnihil producto, lateribus vix ampliatis, postice subrecto, angulis posticis rotundatis ; scutello elongato ; elytris elongatis, deplanatis, striatis, interstitiis rugulosis, tertio quintoque elevatioribus, 2°, 5° et 8° transverse rugosis ; corpore subtilis granulato, fulvo-piloso, metasterno late sulcato, lateribus cristato. Long. 40, lat. 20 millim.

Mas. *Clypeo subtriangulari, antice truncato ; femoribus anticis margine anteriore spinis 4 armatis, tibiis subtilis muticis, ciliatis, mucrone incurvato, obtuso ; femoribus intermediis planis, inlus dilatatis, apice subemarginatis ; femoribus posticis muticis.*

Femina. *Haud cognita.*

Onitis gigas, Bertoloni. Mém. Ac. Bol. 1855, p. 431, t. 22, f. 1.

Mozambique. La diagnose précédente est tirée de la description de M. Bertoloni, car je ne connais pas l'espèce en nature. On la croirait identique avec l'*O. Bohemanni* si elle n'avait pas les tibias antérieurs mutiques en dessous, et, comme la description de M. Bertoloni est excessivement détaillée et très consciencieuse, il est difficile d'admettre une erreur de sa part. Jusqu'à preuve du contraire, je dois donc admettre l'*O. gigas* comme une espèce distincte.

5

O. laticollis, spec. nov.

Oblongo-ovatus, obscure castaneus, subnitidus; capite obsolete marginato, subtiliter rugoso-granulato, clypei carinula apici approximata, arcuata; carina frontali integra, subsinuata; vertice margine postico medio interrupto, sinuato; genis incisione a clypeo separatis, carinulis obsolete; prothorace undique marginato latissimo, valde convexo, antice obsolete punctato, postice lævigato, foveolis basalibus vix perspicuis, lateribus rotundato-dilatato, angulis posticis nullis; scutello punctiformi; elytris elongatis, leviter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planis, glabris; pygidio lævigato; corpore subius granulato, fulvo-villoso; metasterno plano, antice punctato, postice lævigato; abdomine lateribus tantum punctato. Long. 20-25, lat. 14-16 millim.

Mas. Clypeo rotundato; femoribus anticis margine anteriore spina valida retro spectante armatis, apice intus dentatis, trochanteribus tuberculatis, tibiis crassis, subius muticis, apice dentatis, bimucronatis.

Femina. Mihi haud cognita.

Corps allongé, d'un brun noirâtre, médiocrement brillant. Tête subogivale, très faiblement rebordée, finement rugueuse en avant, faiblement granulée en arrière; chaperon muni d'une carène arquée, située près de l'extrémité; carène frontale entière, un peu sinuée au milieu; vertex déprimé latéralement, à bord postérieur oblitéré, lisse au milieu; carènes génales oblitérées, joues séparées du chaperon par une élévation lisse et une incision triangulaire à l'extrémité de cette élévation. Corselet excessivement large, très convexe en avant, finement ponctué antérieurement, lisse en arrière; la base rebordée, faiblement oblique de chaque côté; les impressions basales à peine indiquées; les bords latéraux ayant leur plus grande largeur en arrière, non loin des angles postérieurs, qui sont presque nuls, arrondis. Écusson punctiforme. Élytres allongées, beaucoup plus étroites que le corselet, allant en se rétrécissant un peu vers l'extrémité, faiblement striées; les stries indistinctement ponctuées; les intervalles plans, complètement lisses. Pygidium lisse. Dessous du corps faiblement granulé, couvert de poils fauves; métasternum plan, ponctué en avant, lisse en arrière; abdomen ayant seulement quelques points sur les bords latéraux. Cuisses antérieures du mâle portant en avant une forte épine recourbée vers les trochanters, qui sont tuberculés, dentées intérieurement à l'extrémité; tibiais médiocrement allongés, épais, mutiques en dessous, arqués seulement vers l'extrémité, qui se prolonge en-deçà de la dent extérieure apicale; griffe bifide, formant une fourche dont la dent inférieure est plus allongée. Pattes intermédiaires et postérieures de forme normale; les cuisses moins ponctuées qu'à l'ordinaire.

Sénégal. Très rare, reconnaissable entre tous à l'ampleur du prothorax, à l'oblitération des carènes génales, au peu de profondeur des fossettes basales prothoraciques et à la griffe bifide qui termine les tibias antérieurs du mâle. Je n'en connais pas la femelle. Deux ex., coll. Mniszech, un ex., coll. de l'auteur.

6

O. Mniszechi, spec. nov.

Oblongo-ovatus, niger, subnitidus; capite triangulari, crebre rugoso-granulato, carinula clypeali nulla; carina frontali integra, subarcuata, elevata, vertice postice subelevato, tuberculo acuto instructo, genis prominulis, rotundatis; prothorace sat magno, antice rugoso, postice punctato, medio longitudinaliter sulcato, sulco granulato, basi marginato, foveolis parvis, haud profundis, lateribus rotundato-ampliato, postice recto, angulis posticis obtusis; scutello nitido, cordiformi; elytris elongatis, striatis, striis postice obsoletis, interstitiis subtiliter punctulatis; pygidio fortiter punctato; corpore subtus nitido, granulato, fulvo-villoso; metasterno carina longitudinali laevi instructo; abdomine medio laevigato. Long. 28, lat. 14 mill.

Mas. *Mihi non cognitum.*

Femina. *Clypeo antice producto, truncato; femoribus brevibus, punctatis, tibiis fulvo-ciliatis.*

Corps allongé, noir, médiocrement brillant. Tête triangulaire, rebordée, chagrinée, tronquée en avant dans la femelle; carène clypéale nulle; carène frontale légèrement arquée, entière, élevée; vertex creusé transversalement, à bord postérieur relevé, muni au milieu d'un tubercule élevé aigu; joues saillantes, arrondies. Corselet assez allongé, entièrement rebordé, sillonné longitudinalement, chagriné en avant, ponctué en arrière, granulé dans le sillon médian; base tronquée obliquement de chaque côté; impressions petites, peu profondes; bords latéraux arrondis et dilatés au milieu, puis se rétrécissant en droite ligne vers la base; angles postérieurs obtus. Écusson lisse, cordiforme. Élytres convexes, allongées, faiblement striées; les stries s'effaçant à l'extrémité; les intervalles finement ponctus, les épaules à peine marquées, la carène latérale n'atteignant pas l'extrémité extérieure. Pygidium court, très fortement ponctué. Dessous du corps brillant, finement granulé et recouvert de poils fauves; milieu de l'abdomen lisse; métasternum muni d'une carène longitudinale lisse. Cuisses courtes, épaisses, granulées en avant; tibias de forme normale. Tarses bruns.

Damara. Un seul exemplaire femelle provenant de la collection du comte de Mniszech à qui je me fais un plaisir de dédier cette espèce. Elle est reconnaissable au manque de carène clypéale, à la punctua-

tion rugueuse du corselet, à la carène longitudinale du métasternum et à la taille qui égale celle des petits *tridens*, qu'elle rappelle également pour la forme.

7

O. nubiensis, spec. nov.

Oblongo-quadratus, niger, subnitidus; capite crebre rugoso-granulato, clypeo triangulari, antice rotundato, carina clypeali nulla, carina frontali arcuata, integra, medio valde elevata; vertice medio elevatiore, postice elevato-marginato, margine medio tuberculo acuto, separatim posito, interrupto, genis rectis, antice subprominulis; prothorace confertim granulato, basi minus crebre punctato, obsolete longitudinaliter canaliculato, basi marginato, inter foveolas nonnihil producto, granulato, his valde approximatis, lateribus medio ampliato, postice angustato, distincte sinuato, angulis fere rectis; scutello punctiformi; elytris elongatis, striatis, striis obsolete punctulatis, interstitiis planis, subtilissime parce punctulatis, stria septima leviter impressa; pygidio lævi; corpore subtus granulato, longe fulvopiloso, metasterno abdomineque medio lævibus, illo subcarinato. Long. 22-25, lat. 11-12 1/2 mill.

Mas. Femoribus anticis crassis, margine anteriore lato, prope apicem spina externa armato, tibiis fere rectis, subtus basi spina validissima recta, denticuloque obsolete armatis, apice intus dilatatis, mucrone parvo, acuto; femoribus intermediis intus serrulatis, apice profunde emarginatis ac dentatis; tibiis tenuibus, incurvatis, apice tantum subito quadratim dilatatis; femoribus posticis intus lamina sensim in dentem recurvum validum producta munitis, apice breviter emarginatis, tibiis basi tenuibus, dein subito fortiter incurvatis, intus quadratim dilatatis.

Femina. Verticis tuberculo altiore, pedibus muticis, femoribus intermediis posticisque intus subtiliter serrulatis, tibiis triangulariter dilatatis.

Corps oblong, noir, médiocrement brillant. Tête fortement granulée; chaperon ogival, arrondi en avant, presque égal dans les deux sexes, non muni de carène clypéale; carène frontale légèrement recourbée, entière, très élevée au milieu; vertex creux, un peu élevé au milieu, fortement relevé en arrière, son bord postérieur interrompu au milieu par un tubercule aigu, plus élevé dans la femelle, qui en est séparé et est posé un peu en avant; joues droites, à peine saillantes en avant. Corselet peu convexe, fortement granulé en avant, couvert vers les angles postérieurs d'une ponctuation espacée et entre les impressions basales d'une fine granulation; celles-ci très rapprochées; base un peu avancée entre les impressions, entièrement rebordée; bords latéraux dilatés au milieu, puis assez fortement rétrécis et sinués, les angles postérieurs très marqués, presque droits. Écusson ponctiforme. Élytres allongées, faiblement striées, les stries finement ponctuées, les intervalles plans, égaux, couverts de petits points espacés, la 7^e strie légèrement enfoncée, la carène

latérale abrégée en arrière. Dessous du corps granulé et couvert de longs poils jaunes. Métasternum et abdomen lisses au milieu; dernier segment de celui-ci fortement ponctué; métasternum ayant en arrière une carène à peine indiquée. Cuisses antérieures épaisses, leur tranche antérieure, qui est très large, armée, dans le mâle, d'une petite épine située non loin de l'extrémité; tibiais du mâle épais, presque droits, armés en dessous à la base d'une forte épine droite, suivie d'une dent obsolète, dilatés à l'intérieur près de l'extrémité, à griffe courte, pointue. Cuisses intermédiaires du mâle crénelées postérieurement, fortement échancrées à l'extrémité; de chaque côté de l'échancrure une dent arquée; tibiais arqués, grêles, dilatés brusquement à l'extrémité en une plaque carrée. Cuisses postérieures munies en arrière dans le mâle d'une forte lame unguiforme, à pointe recourbée, échancrées à l'extrémité; tibiais fortement arqués, grêles, dilatés en carré vers le milieu. Dans la femelle les deux dernières paires de cuisses sont finement crénelées postérieurement. Tarses bruns.

Nubie, Mozambique. Assez rare. Voisin de l'*O. unguiculatus*, dont il diffère, de même que des *O. curvipes* et *uncinatus*, par le tubercule dont la tête est armée sur le bord postérieur. Il se distingue de l'*O. Mniszechi*, qui possède un tubercule analogue, par sa taille plus petite, par son chaperon qui n'est pas prolongé dans la femelle en forme de bec et par la ponctuation du corselet qui se compose de granulations, tandis que, dans l'*O. Mniszechi*, elle est formée en grande partie de points enfoncés.

Je conserve à cette espèce le nom qui lui avait été imposé par M. Reiche dans sa collection. C'est à tort que le Catalogue de Munich la place en synonymie avec l'*O. robustus* qu'on trouvera plus loin.

8

O. curvipes, spec. nov.

Oblongo-quadratus, niger, subnitidus; capite crebre rugoso-granulato, clypeo triangulari, carina clypeali nulla, carina frontali arcuata, elevata, integra; vertice postice elevato, margine medio sinuato, genis haud prominulis; prothorace lato, sat plano, late sed obsolete longitudinaliter sulcato, antice rugoso-granulato, postice parce punctulato, in sulco subtiliter granulato, basi marginato, inter foveolas paulo producto, his sat magnis, longitudinalibus, lateribus medio dilatato, postice subito angustato ac sinuato, angulis posticis distinctis, fere rectis; elytris elongatis, subconvexis, leviter striatis, striis obsolete punctatis; interstitiis planis, subtilissime parce punctulatis; pygidio grosse, sparsim punctato; corpore subtus granulato, dense fulvo-piloso, metasterno abdomineque medio levibus, illo longitudina-

liler subcarinato, abdominis segmento ultimo fortiter punctato. Long. 22-24, lat. 13-15 mill.

Mas. Femoribus anticis margine anteriore prope apicem dente truncato armatis, tibiis fere rectis crassis, supra unidentatis, subtus medio dilatatis quinque-dentatis, dente primo validiore, ultimo lato, circa apicem intus dilatatis, mucrone brevi, acuto; femoribus intermediis crassis, intus sinuatis, apice emarginatis ac dentatis, tibiis valde incurvatis, basi tenuibus, apice subito triangulariter dilatatis; femoribus posticis margine posteriore medio dente validissimo, extus ducto, recurvo, armatis, apice dentatis; tibiis valde incurvatis, basi tenuibus, post medium subito dilatatis sed non quadratis; tarsis brunneis.

Femina. Clypeo in rostrum breviter producto, vertice margine postico magis elevato, prothorace fortius punctato, paulo angustiore, pedibus brevioribus, muticis; tibiis intermediis posticisque sat arcuatis.

Corps allongé, noir, médiocrement brillant. Tête fortement granulée; chaperon ogival, subtronqué dans le mâle, légèrement prolongé en bec dans la femelle, non pourvu de carène clypéale; carène frontale entière, élevée, arquée; vertex creux, un peu déprimé sur les côtés, son bord postérieur fortement sinué, élevé, surtout dans la femelle; joues droites, non saillantes. Corselet peu convexe, assez large, pourvu d'un sillon peu profond, mais assez élargi, rugueux en avant, couvert sur le disque de points larges, mais peu profonds, qui deviennent beaucoup plus fins vers le bord postérieur et se changent dans le sillon médian en fines granulations; base rebordée, s'avancant un peu entre les impressions basales, qui sont longitudinales, écartées; bords latéraux dilatés au milieu, puis assez fortement rétrécis et sinués, les angles postérieurs très marqués, presque droits; dans la femelle le corselet est plus court et moins ample, à ponctuation plus forte. Écusson ponctiforme. Élytres allongées, faiblement striées, les stries à peine ponctuées, les intervalles subconvexes, égaux, couverts de petits points espacés, la carène latérale assez prononcée, mais disparaissant complètement avant d'atteindre l'extrémité extérieure de l'élytre. Pygidium à surface inégale, fortement ponctué. Dessous du corps granulé, densément couvert de longs poils fauves; métasternum et abdomen lisses au milieu; le premier subcaréné en arrière, le second ayant le dernier segment ponctué et villeux en entier. Cuisses antérieures épaisses, leur tranche externe, qui est très large, armée, dans le mâle, d'une petite épine tronquée; tibias du mâle épais, droits, munis en dessous, passé le milieu, d'une lame dentelée, limitée postérieurement par une dent plus forte, carénés en dessus, la carène interrompue au milieu, l'interruption limitée en arrière par une petite dent; griffe droite, infléchie, pointue. Cuisses intermédiaires du mâle largement sinuées en arrière, le dernier tiers échancré, l'échancrure munie de chaque côté d'une dent et en dessous au milieu d'une troisième dent; tibias

grêles et droits dans leur première moitié, puis brusquement et presque angulairement recourbés, dilatés en triangle. Cuisses postérieures du mâle munies au milieu en arrière d'une dent recourbée très forte, ayant la forme d'une griffe, fortement échancrées de la base de cette dent à l'extrémité qui est dentée de manière à former avec la griffe un anneau interrompu; tibias fortement arqués, grêles à la base, dilatés intérieurement à partir du milieu en une lame arrondie. Dans la femelle les tibias intermédiaires et postérieurs sont robustes, beaucoup plus arqués que d'ordinaire. Tarses bruns.

Cap de Bonne-Espérance. Voisin de l'*uncinatus*, mais plus grand et plus allongé et s'en distinguant par les tibias antérieurs du mâle, qui ne sont pas crénelés, mais unidentés. La femelle se rapproche beaucoup de celle de l'*O. Mniszechi* dont elle diffère par le manque de tubercule vertical. Très rare. Un ex. ♂ coll. Mniszech, un ex. ♂ coll. Harold, un ex. ♂ coll. Baden, et un ex. ♀ coll. de l'auteur.

9

O. uncinatus, Klug.

Sub-ovatus, piceo-niger, subnitidus; capite antice transversim rugoso, postice granulato, clypeo subtriangulari, carina clypeali nulla, carina frontali integra, arcuata, elevata, vertice transversim impresso, margine postico valde elevato, medio sinuato, genis rectis, haud prominulis; prothorace lato, undique marginato, antice rugoso-granulato, postice parce punctato, subcanaliculato, basi inter foveolas granulato, vix producto, lateribus rotundato-dilatato, postice angustato ac sinuato, angulis posticis distinctis, obtusis; scutello punctiformi; elytris latitudine paulo longioribus, leviter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planis, subtiliter punctulatis; pygidio parce granulato; corpore subtus granulato, fulvo-piloso, metasterno abdomineque medio lævibus, abdominis segmento ultimo fortiter granulato, metasterno plano postice subcarinato, femoribus crassis, apice punctulatis. Long. 16-20, lat. 9-12 millim.

Mas. Femoribus anticis margine anteriore latissimo, prope apicem extus dente minuto armatis; tibiis modice arcuatis supra denticulatis, subtus medio dilatatis denticulatisque, denticulo primo majore, apice intus dilatatis, mucrone acuto, brevi, femoribus intermediis apice submarginatis, dentatis; tibiis tenuibus, medio subito fortiter incurvatis, triangulariter dilatatis; femoribus posticis margine posteriore lamina transversali, post medium in unguem acutum recurvum exeunte, armatis, apice late sed obsolete emarginatis ac dentatis; tibiis gracilibus, post medium subito incurvatis, subquadratis dilatatis; trochanteribus non prominulis, crenulatis.

Femina. Femoribus muticis, intermediis intus crenulatis, tibiis brevioribus, subrectis, triangulariter dilatatis.

- Onitis uncinatus.* Klug. Monatsb. Berl. Ac. 1855, p. 652; Peters Reise 1862, p. 223.
 " " " Harold. Coll. H. VIII, p. 11.
 Var. *minor*. *O. fodiens*. Boheman. Ins., Cafr. II, p. 249.

Corps médiocrement allongé, d'un noir de poix, peu brillant. Tête triangulaire, rugueuse en avant, distinctement granulée en arrière, chaperon acuminé et subarrondi en avant, à peu près égal dans les deux sexes, dépourvu de carène clypéale; carène frontale entière, arquée, élevée; vertex transversalement creux, à bord postérieur très élevé au milieu, sinué; joues droites, non saillantes. Corcelet plus large que long, longitudinalement subsilloné en arrière, couvert en avant de fortes granulations écailleuses, finement granulé sur les bords et entre les impressions basales, couvert de points enfoncés espacés à côté de celles-ci; base ne s'avancant qu'à peine entre les impressions qui sont médiocrement rapprochées, triangulaires; bords latéraux assez fortement dilatés au milieu, se rétrécissant en arrière, sinués, à angles postérieurs distincts, obtus. Écusson ponctiforme. Élytres peu allongées, convexes, faiblement striées, les stries munies de points peu marqués, les intervalles plans, à peine ponctués, les 4^e et 5^e impressionnés à la base, la 7^e strie non enfoncée, la carène marginale abrégée postérieurement. Pygidium couvert de granulations espacées. Dessous du corps granulé, couvert de longs poils jaunes; milieu du métasternum et de l'abdomen lisses; dernier segment abdominal fortement granulé; métasternum subcaréné en arrière. Cuisses antérieures fortes, épaisses; leur bord antérieur très large et muni dans le mâle vers l'extrémité d'une petite épine extérieure; tibias médiocrement arqués, crénelés en dessus, dilatés au milieu en dessous et munis de quelques petites dents, dont la première est un peu plus forte; la dilatation devenant latérale vers l'extrémité; griffe terminale courte, aiguë. Cuisses intermédiaires du mâle n'ayant à leur extrémité qu'une échancrure à peine indiquée, terminée par une très petite dent; tibias grêles, recourbés brusquement et dilatés triangulairement dans leur seconde moitié. Cuisses postérieures du mâle ayant sur leur bord intérieur une lame peu élevée, se terminant au-delà du milieu par une dent allongée, recourbée, formant avec la dent terminale un anneau elliptique interrompu; celle-ci précédée d'une échancrure large, peu profonde; tibias grêles, recourbés vers le milieu et dilatés brusquement en carré oblong; trochanters crénelés, mais non saillants. Dans les femelles, les deux paires de cuisses postérieures sont crénelées en dessous.

Abyssinie, Mozambique. Très voisin de l'*O. unguiculatus*, mais moins brillant. Il s'en distingue en outre par la ponctuation de la

tête et du corselet, qui est plus forte, et par le pygidium qui est plus distinctement granulé. Le mâle de l'*uncinatus* diffère en particulier de celui de l'*unguiculatus* par les dentelures supérieures et l'armature inférieure des tibias antérieurs, par l'exigüité de la dent terminale des cuisses intermédiaires et la forme de la lame des cuisses postérieures, qui est beaucoup plus élevée et moins allongée dans l'*unguiculatus* que dans l'*uncinatus*; enfin la conformation des tibias est très différente dans les deux espèces; dans l'*unguiculatus*, les intermédiaires sont dilatés en carré large et les postérieurs en triangle, dans l'*uncinatus*, au contraire, les intermédiaires, quoique arqués, sont triangulaires et les postérieurs, de même fortement arqués, sont dilatés en carré oblong.

Les exemplaires qui viennent de la Caffrerie sont en général plus petits. C'est sur cette variété que Boheman a établi l'espèce qu'il a nommée *O. fodiens*. J'ai devant moi un des exemplaires d'après lesquels il a fait sa description. C'est une femelle qui ne diffère en rien de l'*O. uncinatus*. Le mâle a, il est vrai, les tibias antérieurs lisses en dessus et faiblement crénelés en dessous, mais comme ces caractères coïncident toujours avec une taille très petite et avec un atrophie partiel de toutes les formes masculines qui distinguent l'*O. uncinatus* mâle, il est évident qu'on n'a affaire qu'à un petit développement de cette dernière espèce. L'*O. uncinatus* étant assez commun sur toute la côte orientale, il serait au surplus étonnant que parmi les nombreux insectes rapportés par Wahlberg de Caffrerie, il ne se fût pas trouvé un seul exemplaire de cette espèce.

10

O. unguiculatus, Olivier.

Sub-ovatus, niger, nitidissimus; capite triangulari, antice transversim rugoso, postice obsolete granulato, carina clypeali nulla, carina frontali integra, arcuata, elevata, vertice transversim impresso, margine postico valde elevato, medio sinuato, genis subrotundatis, haud prominulis; prothorace lato, undique marginato, antice rugoso-granulato, postice parce punctulato, subcanaliculato, basi inter foveolas granulato, leviter producto, his subtriangularibus, lateribus rotundato-dilatato, postice sat distincte sinuato, angulis posticis fere rectis; scutello punctiformi; elytris latitudine paulo longioribus leviter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planis, subtilissime parce punctulatis; pygidio obsolete granulato; corpore subtile granulato, longe fulvo-piloso, metasterno abdomineque medio laevibus, illo longitudinaliter subcarinato; abdominis segmento ultimo fortiter punctato; femoribus crassis, apice punctatis. Long. 18-20, lat. 10-12 millim.

Mas. *Femoribus anticis margine anteriore latissimo, prope apicem extus dente recurvo armatis; tibiis basi arcuatis, subtus spina validissima armatis, apice intus dilatatis, mucrone brevi, subrecto; femoribus intermediis margine inferiore medio*

latissimis apice emarginatis et dente acuto armatis, tibiis tenuibus apice subito fortiter incurvatis, transversaliter quadratim dilatatis; femoribus posticis antice subemarginatis, postice lamina elevata, valida, unguem recurvum simillante, armatis, apice dentatis, tibiis basi tenuibus, dein vix incurvatis, triangulariter dilatatis, trochanteribus prominulis, crenulatis.

Femina. Femoribus muticis, intermediis et posticis intus subcrenulatis, tibiis brevioribus subrectis, triangulariter dilatatis.

- Scarabæus unguiculatus.* Olivier, Ent. I, 3, p. 157, t. 20, f. 180.
 ” ” Fabricius, Ent. Syst. I, p. 53.
Copris ” Olivier, Encycl. V, p. 173, n° 127.
Onitis ” Fabr. Ent. Syst. Suppl. p. 27. — Syst. El. I, p. 29. — Oliv. Encycl. VIII, p. 492. — Casteln. Hist. Nat. II, p. 89.

Corps médiocrement allongé, noir, très brillant. Tête triangulaire, rugueuse en avant, faiblement granulée en arrière, chaperon acuminé et subtronqué en avant, à peu près égal dans les deux sexes, dépourvu de carène clypéale; carène frontale entière, arquée, élevée; vertex transversalement creux, à bord postérieur très élevé au milieu; joues subarrondies, non saillantes. Corcelet plus large que long, longitudinalement subsillonné en arrière, couvert en avant de fortes granulations, finement granulé sur les bords latéraux et le long du sillon, très lisse et muni seulement de quelques points peu marqués de chaque côté à la base; celle-ci rebordée et sillonnée le long du bord marginal, s'avançant un peu en arc de cercle entre les impressions basales, qui sont subtriangulaires, médiocrement rapprochées; bords latéraux assez fortement dilatés au milieu, brusquement retrécis et sinués en arrière; angles postérieurs très marqués, presque droits. Écusson ponctiforme. Élytres peu allongées, subconvexes, faiblement striées, les stries couvertes de points peu distincts, les intervalles plans, à peine ponctués, les 3^e, 4^e et 5^e impressionnés à la base, le 2^e muni de quelques plis transversaux, la 7^e strie non enfoncée, le bord marginal abrégé postérieurement. Pygidium faiblement granulé. Corps granulé en dessous, couvert de longs poils jaunes; milieu du métasternum et de l'abdomen lisses; dernier segment abdominal fortement ponctué; métasternum subcaréné en arrière. Cuisses antérieures fortes, épaisses; leur bord antérieur très large et muni dans le mâle vers l'extrémité d'une épine extérieure qui manque quelquefois. Tibias du mâle arqués à la base puis droits et dilatés intérieurement vers l'extrémité, munis en dessous vers le tiers d'une forte épine droite; griffe terminale courte, presque droite. Cuisses intermédiaires du mâle ayant leur bord postérieur se dilatant vers le milieu et subdenté en haut et en bas, puis échancré, l'échancrure se terminant par une dent aiguë; tibiais

grêles, arqués, se dilatant brusquement vers les deux tiers en une lame courte mais très large, carrée. Cuisses postérieures du mâle subsinuées en dedans antérieurement, munies postérieurement d'une lame élevée, recourbée en forme de griffe, échancrée à l'extrémité, l'échancrure terminée par une dent qui forme avec la lame susmentionnée un anneau rompu; tibias grêles à la base, puis se dilatant triangulairement, médiocrement arqués; trochanters saillants, crénelés. Dans la femelle les tibias sont élargis triangulairement, et les deux dernières paires de cuisses faiblement crénelées en dessous.

Sénégal.

11

O. paradoxus, Boheman.

Oblongo-quadratus, maximus, modice convexus, nigro-piceis, nitidus; capite confertim rugoso-granulato, clypei carina lata, fronti valde approximata, carina frontali late interrupta, utrinque valde abbreviata; vertice medio carinula obsoleta munito, margine postico bisinuato, genis rectis antice subprominulis; prothorace magno, convexo, parce, antice utrinque crebrius punctato, medio subcanaliculato, basi haud marginato, subrecto, medio inter foveolas angulatim producto, juxta foveolas subelevato, his profundis, elongatis, lateribus modice ampliato, postice subrecto, angulis rotundatis. Scutello angustato, punctato; elytris striatis, interstitiis convexis, coriaceis, subtiliter parce punctulatis, margine laterali apicem haud attingente, pygidio coriaceo; corpore subtus subtiliter granulato, dense ferrugineo-piloso. Long. 57, lat. 19 mill.

Mas. *Clypeo leviter emarginato; metasterno carina elevata longitudinali instructo; femoribus anticis margine anteriore basi utrinque dentatis, dente tertio, intus, prope apicem armatis; tibiis elongatis, basi incurvatis, dein rectis, intus incrassatis, dente valido armatis, mucrone subilo, fortiter, incurvato; femoribus mediis intus valde dilatatis, apice profunde emarginatis, bidentatis, trochanteribus spinosis, tibiis tenuibus apice tantum subito incurvatis, intus fortiter quadratim dilatatis; femoribus posticis ante apicem leviter emarginatis, tibiis incurvatis, sensim ampliatis, medio subdentatis, metatarso arcuato.*

Femina. *Mihi non cognita.*

Onitis paradoxus. Boheman, Ins. Caf. II, p. 244.

Corps allongé, d'un noir de poix brillant. Tête entièrement chagrinée; chaperon distinctement échancré en avant dans le mâle, frangé de fauve en dedans du bord; carène clypéale large, très élevée au milieu, située très près du front; carène frontale largement interrompue, réduite à un petit tronçon de chaque côté; sur le milieu du vertex une troisième carène transversale peu distincte; bord postérieur bisinué, côtés du vertex impressionnés; joues droites, un

peu saillantes en avant. Corselet convexe. très grand, subcanaliculé longitudinalement, couvert de petits points enfoncés, très rares sur le disque, plus fréquents et devenant écailleux sur les bords antérieurs; base non rebordée, s'avancant un peu entre les impressions basales, qui sont rapprochées, allongées, profondes; la partie limitant les impressions en dehors plus élevée que d'ordinaire; bords latéraux peu dilatés, subsinués en arrière, à angles très émoussés, arrondis, chagrinés; bord antérieur presque droit. Écusson punctué, allongé. Élytres allongées, striées, les stries moins profondes vers l'extrémité; les intervalles chagrinés, couverts çà et là de très petits points enfoncés, épaules peu distinctes, carène latérale peu élevée, n'atteignant pas l'extrémité extérieure. Pygidium chagriné. Dessous du corps finement granulé, couvert, même sur l'abdomen, de poils fauves assez serrés. Métasternum muni d'une carène longitudinale très élevée en arrière. Cuisses antérieures du mâle grêles, concaves, munies sur leur bord antérieur à la base de chaque côté d'une petite dent, une troisième dent intérieure, plus forte, vers les deux tiers; tibias arqués à la base, puis droits, dilatés et ciliés en dessous, le commencement de la dilatation marqué par une dent assez forte; extrémité fortement recourbée à partir de la 3^e dent extérieure; griffe falciforme, allongée. Cuisses intermédiaires aplaties, fortement dilatées intérieurement, la partie dilatée profondément échancrée et bidentée au bout; extrémité dentée en dessus et en dessous; trochanters épineux; tibias grêles, arqués à l'extrémité, et terminés par une forte lame carrée, épineuse en dedans. Cuisses postérieures légèrement dilatées intérieurement, échancrées à l'extrémité, qui est dentée en dessus et en dessous; tibias obliquement élargis et arqués en dedans avec une dent peu marquée aux milieu. Tarses convexes.

Caffrerie. Très rare, paraissant se rapprocher pour la taille de l'*O. gigas*, Bertoloni, duquel il diffère cependant par la structure du chaperon et des pattes intermédiaires. On ne connaît jusqu'ici que le mâle de cette magnifique espèce. La configuration des tarses est remarquable.

12

O. confusus, Boheman.

Oblongo-quadratus, niger, nitidus; capite confertim granulato, carina clypeali brevi, fronti sat approximata, carina frontali integra, recta, vertice utrinque subdepresso, medio tuberculo transverso, margini postico approximato armato, hoc obsolete bisinuato, genis rectis; prothorace longitudine paulo latiore, antice et interfoveas basales rugoso, medio et postice sat crebre irregulariter punctato, lineis tri-

bus irregularibus lævioribus, basi haud marginato, inter foveolas late rotundato, his sat magnis, profundis, arcuatis, lateribus modice ampliato, postice subrecto, angulis posticis obtusis; scutello minimo, cordiformi; elytris elongatis, leviter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis subconvexis, subtiliter vage punctulatis; pygidio punctato, piloso; corpore subtus crebre granulato, minus dense longe fulvo-piloso, metasterno plano, obsoletissime sulcato, abdominis segmentis singulis serie transversa punctorum munitis, femoribus crassis, dense punctatis. Long. 15-21, lat. 7 1/2-10 1/2 millim.

Mas. *Clypeo emarginato, subbidentato; tibiis anticis subtus a basi usque ad medium denticulatis, dente ultimo majore, apice leviter incurvatis, subtus spina recta armatis, mucrone modice elongato, inflexo; femoribus intermediis intus crenulatis, posticis laminatis, apice tantum crenulatis.*

Femina. *Clypeo magis producto, rotundato; verticis tuberculo magis elevato, femoribus omnibus muticis, tibiis brevioribus.*

Onitis confusus. Boheman, *Œfv. Ak. Vet. För.*, 1860, p. 111.

» *sulcatus.* Schönherr, i. litt.

» *Bos.* Dej. *Cat.*, p. 159.

Corps allongé, noir, assez brillant. Tête semi-circulaire dans le mâle, un peu plus allongée dans la femelle, rugueuse; chaperon échancré en avant dans le mâle, arrondi dans la femelle; carène clypéale courte, plus rapprochée du front que de l'extrémité; carène frontale droite, entière; vertex déprimé de chaque côté, muni au milieu, non loin du bord postérieur, qui est légèrement bisinué, d'un tubercule transversal dans le mâle, plus grand et conique dans la femelle; joues presque droites. Corcelet médiocrement convexe, rugueux en avant et entre les impressions basales, couvert pour le reste d'une ponctuation assez forte, irrégulière, et qui laisse sur le disque quelques espaces très-restricts lisses; base rebordée seulement vers les bords latéraux, arrondie entre les impressions basales, qui sont profondes, larges, arquées; bords latéraux médiocrement dilatés, subsinués en arrière, à angles distincts, obtus. Écusson très petit, cordiforme. Élytres allongées, convexes, striées, les stries faiblement ponctuées; les intervalles couverts d'une ponctuation fine, subconvexes, les 3^e, 4^e et 5^e rebordés à la base; 7^e strie un peu plus profonde. Pygidium ponctué, couvert de longs poils. Corps granulé en dessous, couvert de longs poils jaunes; métasternum plan, à peine sillonné en avant; segments de l'abdomen ayant chacun une rangée de points pilifères à peine interrompue au milieu. Cuisses antérieures convexes, mutiques dans les deux sexes; tibiis allongés dans le mâle, denticulés en dessous à la base, avec une dent un peu plus grande vers le milieu, médiocrement recourbés à l'extrémité, et pourvus en dessous d'une épine perpendiculaire, à griffe infléchie, médiocrement allongée. Cuisses intermédiaires crénelées en dessous

dans le mâle, les postérieures pourvues d'une lame étroite qui se termine en petites dents. Les tibias presque droits, s'élargissant insensiblement de la base au sommet, presque égaux dans les deux sexes.

Afrique australe, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'en Égypte. Moins commun que l'*O. caffer*, avec lequel il est souvent confondu et dont il diffère par sa taille plus allongée, la ponctuation du prothorax et la conformation des cuisses postérieures. L'*O. confusus* a été établi par Boheman sur un individu très grand, de l'espèce généralement connue sous le nom d'*O. bos* ou d'*O. sulcatus*. J'ai pu me convaincre par l'étude du type qu'il n'en diffère que par la taille qui, du reste, est fort sujette à varier, puisqu'on trouve des individus qui n'ont que 10 mill. de longueur à côté d'autres qui atteignent jusqu'à 22 mill. Les descriptions des *O. bos* et *sulcatus* n'ayant jamais été publiées, c'est le nom donné par Boheman qui est acquis à l'espèce.

13

O. caffer, Boheman.

Sub-ovatus, modice convexus, niger, nitidus; capite confertim rugoso, postice obsolete punctato, reflexo-marginato, clypeo apice leviter emarginato, sub-bidentato, carina clypeali brevi, fronti approximata, carina frontali integra, recta, vertice utrinque subdepresso, medio tuberculo transverso, margini postico approximato, instructo, hoc obsolete bisinuato, genis subrotundatis; prothorace convexo, confertim squamoso-granulato, angulis posticis punctato, medio areis irregularibus lævibus, basi versus latera tantum marginato, medio late rotundato, foveolis latis, sat profundis arcuatis, lateribus insigniter rotundatis, postice sinuatis, angulis posticis obtusis; scutello minutissimo, sulcato; elytris latitudine haud longioribus, leviter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis subconvexis, sat crebre punctulatis; pygidio crebre punctato, pilis rarioribus oblecto; corpore subtile granulato, longe fulvo-piloso, metasterno plano, obsolete sulcato, abdomine medio lævigato, segmento ultimo confertim punctato, femoribus crebre punctulatis. Long. 16-19, lat. 10-12 mill.

Mas. Tibiis anticis tenuibus, subtile subtilissime crenulatis, apice leviter incurvatis, subtile dente brevi armatis, mucrone inflexo, obtuso, intus dense fulvo-piloso; femoribus intermediis posticisque intus crenulatis.

Femina. Clypeo magis producto, minus distincte emarginato, pedibus muticis, brevioribus.

Onitis caffer. Boheman. Ins. Cafr. II, p. 251.

Corps médiocrement allongé, noir, brillant. Tête semi-circulaire dans le mâle, un peu plus allongée dans la femelle, rebordée, ru-

gueuse en avant, faiblement granulée en arrière ; chaperon échancré et comme bidenté dans les deux sexes, mais plus faiblement dans la femelle ; carène clypéale courte, plus rapprochée du front que de l'extrémité ; carène frontale droite, entière ; vertex un peu déprimé de chaque côté, muni au milieu, non loin du bord postérieur, qui est légèrement bisinué, d'un tubercule transversal dans le mâle, élevé et conique dans la femelle ; joues arrondies. Corselet convexe, couvert de granulations écailleuses, laissant sur le disque un à trois espaces longitudinaux irréguliers et très étroits, lisses, ponctué vers les angles postérieurs ; base rebordée seulement près des angles latéraux, largement arrondie au milieu ; impressions basales larges, profondes, arquées ; bords latéraux distinctement dilatés, sinués en arrière avec angles postérieurs distincts, obtus. Écusson sillonné. Élytres convexes, très brillantes, faiblement striées, les stries indistinctement ponctuées, les intervalles ponctués, subconvexes, septième strie un peu plus profonde, base des intervalles 3, 4 et 5 légèrement rebordée. Pygidium ponctué, portant quelques poils raides. Dessous du corps granulé, couvert de longs poils fauves ; métasternum indistinctement sillonné en avant ; milieu de l'abdomen lisse, dernier segment entièrement ponctué. Cuisses antérieures épaisses, mutiques dans les deux sexes ; les tibias allongés dans le mâle, très finement crénelés en dessous, légèrement recourbés à l'extrémité et armés en dessous d'une petite dent ; griffe infléchie, obtuse, munie intérieurement d'une touffe de poils jaunes. Cuisses intermédiaires et postérieures ponctuées, crénelées intérieurement en dessous dans le mâle ; tibias peu arqués, égaux dans les deux sexes.

Cap de Bonne-Espérance, Caffrerie. Une des espèces les plus communes. Elle porte souvent dans les collections les noms de *fossor* Boh. et *falcatus* Wulfen.

14

O. setosus, spec. nov.

Ovatus, *minutus*, *brunneus*, *cæno-micans*, *subnitidus* ; *capite triangulâri*, *crebre rugoso-granulato* ; *clypeo medio carinula arcuata instructo* ; *carina frontali tenui*, *interrupta* ; *vertice carinula brevissima armato*, *postice fere recto* ; *genis haud prominulis*, *vix a clypeo separatis* ; *prothorace crebre punctato*, *antice subgranulato*, *medio lineola abbreviata glabra*, *punctis setiferis*, *basi immarginato*, *medio leviter producto*, *foveolis obsoletis*, *lateribus sat fortiter ampliatis*, *postice sinuato*, *angulis distinctis*, *obtusis* ; *elytris leviter striatis*, *interstitiis parce profunde punctulatis*, *punctis setiferis* ; *pygidio punctulato* ; *corpore subtus crebre gra-*

nulato, longe densissime griseo-piloso, metasterno convexo, abdomine medio levigato, femoribus crebre punctatis. Long. 13, lat. 7 mill.

Mas. *Mihi haud cognitum.*

Femina. *Clypeo acuminato, apice subtruncato; femoribus intermediis postice crenulatis, posticis subcrenulatis.*

Corps ovalaire, d'un brun noirâtre, à reflets bronzés, médiocrement brillant. Tête ogivale, transversalement ridée en avant, granulée en arrière; chaperon allongé, subtronqué au bout, muni au milieu d'une carène arquée; carène frontale interrompue, faiblement prononcée; immédiatement derrière elle, sur le vertex, un tubercule caréniforme transversal; vertex non creusé, presque droit en arrière; joues presque confondues avec le chaperon, les carènes génales ayant presque disparu. Corselet densément granulé antérieurement, ponctué postérieurement, chaque point donnant naissance à une petite soie grise, courte, au milieu une petite ligne raccourcie, lisse; base non rebordée, s'avancant un peu au milieu; les impressions faiblement indiquées; bords latéraux assez fortement dilatés au milieu, sinués en arrière, à angles postérieurs marqués, obtus. Écusson très petit. Élytres plus longues que larges, un peu acuminées en arrière, droites latéralement, faiblement striées, les stries indistinctement ponctuées, les intervalles subconvexes, couverts de petits points enfoncés, donnant chacun naissance à une petite soie grise. Dessous du corps finement granulé, couvert de longs poils gris; métasternum bombé en avant; abdomen lisse au milieu. Cuisses couvertes de points pilifères. Éperon antérieur de la femelle plié au milieu. Tarses bruns.

Benguela. Un seul exemplaire femelle, qui fait partie de la collection du comte de Mniszech. Malgré cela je n'hésite pas à décrire cette espèce, parce qu'elle est suffisamment caractérisée par la forme du chaperon, le manque presque total de séparation entre les joues et le reste de la tête, la forte pubescence du corps en dessous, et les petites soies dont sont recouverts le corselet et les élytres.

15

O. robustus, Boheman.

Sub-ovatus, modice convexus, piceus, interdum æneo-micans, subnitidus; capite subtiliter confertissime rugoso-punctato, carinula clypeali nulla, carina frontali subarcuata, valde elevata, vertice sat elongato medio longitudinaliter elevato, margine postico medio valde elevato, transversim impresso, genis rotundatis; prothorace sat convexo, antice et inter foveas basales rugoso, disco fortiter, postice subtiliter punctato, basi crenulato, inter foveas tantum marginato, his basi approximatis haud profundis, latis, lateribus sat fortiter medio ampliato, postice subsinuato,

dein rotundato, angulis posticis fere nullis; scutello minimo, elongato; elytris sat convexis, striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planis, subtiliter vage punctulatis; pygidio subtiliter vage punctato; corpore subtus granulato, densissime fulvo-hirto, abdomine medio lævigato, segmento ultimo fortiter punctato. Long. 20-27, lat. 11-16 mill.

Mas. Clypeo latiore, rotundato; femoribus anticis margine anteriore intus post medium dente armatis, apice utrinque obtuse dentatis, tibiis tenuibus, subtus breviter sex- vel septem-dentatis, apice sat fortiter incurvatis, mucrone elongato, acuminato; femoribus intermediis postice apice emarginatis dentatisque, tibiis fere rectis, basi tenuibus, dein subito intus minus distincte dilatatis; femoribus posticis margine posteriore medio quinque-denticulatis.

Femina. Clypeo angustiore, apice minus rotundato; femoribus muticis; tibiis brevioribus, intermediis intus haud dilatatis.

Onitis robustus. Boheman. Ins. Cafr. II, p. 246.

Corps robuste, médiocrement allongé, noir ou brun, à reflets bronzés, peu brillant. Tête fortement granulée; chaperon arrondi dans le mâle, subogival dans la femelle, non pourvu de carène clypéale; carène frontale entière, légèrement arquée, élevée; vertex élevé au milieu, creusé latéralement, assez allongé, à bord postérieur très élevé au milieu et sillonné transversalement; joues arrondies. Corselet assez convexe, un peu plus large que long, rugueux en avant et au milieu de la base, couvert de gros points sur le disque et d'une ponctuation très fine, espacée en arrière; base finement crénelée, rebordée entre les impressions basales, qui sont larges, peu profondes, rapprochées à leur base; bords latéraux dilatés au milieu, rétrécis et subsinués en arrière; angles postérieurs nuls. Écusson allongé, très petit. Élytres aussi larges que longues, médiocrement convexes, faiblement striées, les stries munies de points peu marqués, en partie transversales; intervalles plans, couverts d'une ponctuation fine, espacée, égaux entre eux; les épaules peu proéminentes. Pygidium médiocrement ponctué. Dessous du corps finement granulé et couvert d'une pubescence dense, fauve; milieu de l'abdomen lisse, dernier segment fortement ponctué; métasternum longitudinalement subcaréné. Cuisses antérieures à tranche antérieure large, munie à l'intérieur, dans le mâle, vers les deux tiers, d'une petite épine droite; tibias allongés, dentelés en dessous, assez fortement recourbés à partir de la deuxième dent extérieure, à griffe allongée, pointue. Cuisses intermédiaires du mâle échancrées à l'extrémité en arrière; de chaque côté de l'échancrure une petite dent; tibias presque droits, grêles à la base dans le mâle, puis brusquement dilatés, mais peu élargis à l'intérieur. Cuisses postérieures ayant à leur tranche postérieure, en dessous, au milieu, cinq petites dents; tibias presque droits.

Caffrerie. Peu commun, facilement reconnaissable à sa forme massive, au sillon qui traverse la carène postérieure du vertex et à la forme régulièrement convexe des élytres, résultant de l'égalité des intervalles et de la presque disparition du tubercule huméral.

C'est à tort que les auteurs du Catalogue de Munich ont réuni cette espèce à l'*O. Fabricii* Roth, dont elle diffère entre autres par sa taille plus massive et par l'absence de carène clypéale.

16

O. Fabricii, Roth.

Sub-ovatus, modice convexus, niger vel brunneus, subnitidus; capite confertim rugoso-granulato, clypei carinula lata, subarcuata, apici approximata; carina frontali integra, arcuata, elevata; vertice sat elongato, utrinque depresso, margine postico medio elevato, transversim sulcato, genis rotundatis; prothorace sat convexo, longitudine latiore, antice et basi inter foveolas rugoso-punctato, disco fortiter remote, postice subtiliter punctulato, basi crenulato, inter foveolas subrecto, marginato; his basi approximatis, sat magnis, lateribus medio sat fortiter ampliatis, postice subsinuato, angustato, angulis posticis nullis; scutello minimo, elongato; elytris modice convexis, striatis, striis obsolete transversim punctatis, interstitiis planis, parce subtilissime punctulatis, humeris vix prominulis; corpore subtus granulato, fulvo-villoso, metasterno postice, abdomineque medio lævigatis, segmento ultimo punctato, metasterno plano, obsolete longitudinaliter sulcato. Long. 18-23, lat. 10-15 millim.

Mas. Clypeo antice latius rotundato; femoribus anticis margine interiore intus post medium spina obtusa armatis, tibiis subtus crenulatis, elongatis, apice valde incurvatis, mucrone elongato; femoribus intermediis margine posteriore subtus carina crenulata ante apicem in dentem acutum exeunte munitis, apice obtuse dentatis; tibiis basi tenuibus, rectis, dein incurvatis, intus subito minus distincte dilatatis; femoribus posticis margine antico medio subdentatis, dein leviter emarginatis, margine postico subtus crenulatis, tibiis sensim ac minus distincte a basi ad apicem dilatatis.

Femina. Clypeo apice citius rotundato; femoribus muticis, tibiis brevioribus, intermediis rectis.

Onitis Fabricii. Roth, Wieg. Arch., 1851, I, p. 129.

Var. *minor. O. perplexus.* Boheman. Ins. Cafr. II, p. 247.

Médiocrement allongé, noir ou brun, convexe, peu brillant. Tête rugueuse; chaperon arrondi, un peu plus allongé dans la femelle, muni non loin de son extrémité d'une carène clypéale large, mince, un peu arquée; carène frontale élevée, arquée, entière; vertex assez allongé, élevé au milieu, déprimé sur les côtés; bord postérieur élevé au milieu, muni d'un petit sillon transversal; joues arrondies. Cor-

selet assez convexe, rugueux en avant et entre les impressions basales, couvert sur le disque d'une ponctuation forte, irrégulière, et en arrière de petits points espacés ; base finement crénelée, droite et rebordée entre les impressions basales, qui sont assez profondes, rapprochées à leur base ; bords latéraux dilatés au milieu, puis sub-sinués et arrondis en arrière, sans angles postérieurs distincts. Écusson très petit, allongé. Élytres aussi longues que larges, convexes, faiblement striées, les stries munies de points transversaux peu marqués, les intervalles plans, égaux, couverts de petits points espacés, les épaules peu proéminentes. Pygidium finement ponctué. Dessous du corps granulé et couvert d'une pubescence fauve très dense sur les côtés; milieu du métasternum et de l'abdomen lisses ; dernier segment ponctué ; métasternum plan, très faiblement sillonné longitudinalement. Cuisses antérieures épaisses, munies dans le mâle, sur leur bord antérieur, d'une épine obtuse interne ; tibias allongés, crénelés en dessous, fortement recourbés à l'extrémité, à griffe allongée, pointue. Cuisses intermédiaires du mâle munies postérieurement en dessous d'une carène crénelée, terminée un peu après le milieu par une dent aiguë, obtusément dentées à l'extrémité ; tibias grêles à la base, puis recourbés et brusquement dilatés, la dilatation étroite. Cuisses postérieures du mâle subéchancrées à l'extrémité en avant, l'échancrure précédée d'une petite dent, crénelées en dessous, en arrière ; tibias insensiblement et faiblement dilatés de la base à l'extrémité. Chez les femelles, les tibias intermédiaires sont droits et les cuisses non crénelées en arrière.

Abyssinie, Mozambique, Caffrerie. Facilement reconnaissable au sillon du bord postérieur de la tête et à l'échancrure antérieure des cuisses postérieures du mâle. L'*O. perplexus* de Boheman en est une variété un peu plus petite qu'on trouve en Caffrerie. C'est à tort que Boheman indique les tibias antérieurs du mâle comme étant lisses en dessous. J'ai devant moi l'exemplaire typique du Musée de Stockholm et je lui vois ces organes aussi distinctement crénelés en dedans que ceux de l'*O. Fabricii*. Il en est de même de la lame crénelée des cuisses intermédiaires dont il ne fait aucune mention. L'*O. perplexus* n'a l'échancrure antérieure des cuisses postérieures que faiblement indiquée. Quant aux femelles, elles sont identiques. C'est encore par erreur que Boheman lui attribue un corselet finement rebordé à la base. En fait, il est crénelé comme celui des grands exemplaires du *Fabricii*. Seulement au moindre mouvement en avant du corselet, on voit le bord inférieur, que Boheman aura sans doute pris pour la continuation du bord marginal latéral.

O. orthopus, spec. nov.

Oblongo-ovatus, niger, subnitidus; capite rugoso, clypeo absque carinula, carina frontali integra, arcuata; vertice postice medio elevato, margine sat profunde sinuato, genis rotundatis; prothorace modice convexo, minus crebre, sat profunde, grosse punctato, basi crenulato, inter foveolas rotundatim producto, his sat approximatis, in fundo granulatis, lateribus modice ampliatis, postice subsinuato, angulis posticis nullis; scutello cordiformi; elytris elongatis, distincte striatis, striis transversim punctatis, interstitiis parce punctulatis; pygidio sericeo, convexo; corpore subtus granulato, sat longe fulvo-villoso, metasterno plano, medio subsulcato; abdomine medio lavigato; femoribus punctulatis, tarsis oreque brunneis. Long. 18, lat. 9 mill.

Mas. Clypeo emarginato; femoribus anticis crassis, brevibus; tibiis haud elongatis, rectis, intus subdilatis, subtus basi spina armatis, mucrone denti apicali conjuncto, brevi, patelliformi; femoribus posticis margine posteriore medio denticulo armato, tibiis rectis, in laminam subparallelam compressis, carinis obsoletis, apice fere recte truncatis.

Femina. Mihi haud cognita.

Corps allongé, d'un noir de poix, médiocrement brillant avec quelques reflets métalliques sur les élytres. Tête finement rugueuse, semi-circulaire; chaperon échancré dans le mâle, non pourvu de carène clypéale; carène frontale entière, arquée; vertex un peu élevé et profondément sinué au milieu en arrière; joues arrondies, non saillantes. Corselet peu convexe, entièrement couvert d'une ponctuation espacée assez forte, se changeant en granulations nombreuses sur le bord antérieur et entre les impressions basales qui sont assez rapprochées, peu profondes; base crénelée de chaque côté, s'avancant un peu au milieu; bords latéraux médiocrement dilatés, subsinués en arrière, à angles postérieurs nuls. Écusson cordiforme. Élytres allongées, distinctement striées; les stries plus profondes vers l'extrémité, couvertes de points transversaux; intervalles munis de points enfoncés assez rares; carène marginale abrégée postérieurement. Pygidium bombé. Dessous du corps finement granulé, recouvert, à l'exception du milieu de l'abdomen, d'une pubescence fauve assez dense. Mésternum plan, subsilloné au milieu. Cuisses ponctuées; les antérieures très courtes, inermes dans les deux sexes; tibias antérieurs du mâle complètement droits, courts, munis en dessous à la base d'une épine, un peu dilatés intérieurement, à griffe courte, arquée, patelliforme, réunie à la dent extérieure apicale. Cuisses intermédiaires du mâle crénelées en arrière, les tibias de forme normale, mais assez étroits. Cuisses postérieures armées au milieu, en arrière, d'une petite dent suivie de

quelques crénelures ; les tibias comprimés en une lame subparallèle sur laquelle les dents et les échancrures ordinaires sont à peine visibles.

Caffrerie intérieure (N'Gami). Je ne connais qu'un seul individu mâle de cette espèce. Il se trouvait dans la collection Castelnau. La brièveté insolite de ses pattes de devant et de ses tibias postérieurs me ferait presque croire à une aberration de quelque'une des trois espèces suivantes, si l'échancrure du chaperon ne l'en séparait pas de toutes façons.

18

O. inversidens, spec. nov.

Oblongo-ovatus, piceus, subnitidus ; capite rugoso-granulato, clypeo absque carinula ; carina frontali elevata, integra, arcuata ; vertice postice sinuato, medio elevato, subtuberculato ; genis haud prominulis ; prothorace modice convexo, parce sat fortiter punctato, basi crenulato, foveolis granulatis, lateribus modice dilatatis, angulis posticis nullis ; scutello cordiformi ; elytris elongatis, striatis, striis transversim punctatis, interstitiis parce punctulatis ; pygidio convexo, cupreo-micante ; corpore subtilus granulato, longe fulvo-piloso, abdomine medio lævigato ; metasterno plano ; femoribus subtiliter punctulatis. Long. 18, lat. 9 millim.

Mas. Clypeo subemarginato ; femoribus anticis apice margine antico utrinque dentatis ; tibiis elongatis, fortiter arcuatis, subtus basi spina sat valida armatis, dente externo apicali oblitterato, ceteris tribus retro spectantibus, mucrone brevissimo, rotundato, villosus ; femoribus intermediis margine postico emarginatis, basi et apice fortiter dentatis ; femoribus posticis margine antico spina reclinata, postico dente acuto armatis.

Femina. Mihi haud cognita.

Corps allongé, d'un noir de poix, médiocrement brillant. Tête finement rugueuse, semi-circulaire ; chaperon ayant dans le mâle une petite échancrure à peine visible, non pourvu de carène clypéale ; carène frontale entière, élevée, arquée ; vertex élevé au milieu, en arrière, et sinué, presque tuberculé ; joues peu proéminentes. Cor-selet peu convexe, couvert de gros points espacés qui deviennent plus nombreux sur le bord antérieur et se changent en granulations entre les fossettes basales ; celles-ci peu profondes, rapprochées ; base crénelée ; bords latéraux médiocrement dilatés, arrondis en arrière. Écusson cordiforme. Élytres allongées, striées, les stries plus profondes à la base et vers l'extrémité, couvertes de points transversaux ; les intervalles munis de petits points espacés ; la suture, les épaules et l'extrémité plus brillantes que le reste de l'élytre. Pygidium convexe, mat, à reflets cuivreux. Dessous du corps

granulé et couvert de longs poils fauves ; métasternum plan ; abdomen brillant, ponctué seulement sur les bords latéraux. Les cuisses finement ponctuées ; les antérieures allongées dans le mâle, dentées à l'extrémité de chaque côté de l'insertion tibiale ; tibias très fortement arqués, munis en dessous à la base d'une forte épine, n'ayant en dehors que trois dents apparentes tournées en arrière ; la griffe courte, arrondie, densément velue. Cuisses intermédiaires du mâle fortement échancrées en arrière, de chaque côté de l'échancrure une dent aiguë ; tibias légèrement dilatés à l'intérieur. Cuisses postérieures allongées, ayant sur leur tranche antérieure une épine entièrement couchée sur la face inférieure et sur leur tranche postérieure une épine aiguë, oblique. La femelle m'est inconnue.

Afrique australe. Un seul ex., coll. de l'auteur. Rappelant pour le faciès *O. abyssinicus*, dont il se distingue par sa taille, qui est plus grande et par l'armature des pattes.

19

O. abyssinicus, Reiche.

Elongatus, atro-piceus, interdum æneo-micans, subnitidus; capite rugoso-granulato, carina clypeali nulla, carina frontali integra, arcuata; vertice postice medio elevato, tuberculo armato, genis rotundatis; prothorace distante ac profunde punctato, inter foveolas basales rugoso, his elongatis, approximatis, basi utrinque crenulato, medio paulo producto, lateribus modice ampliatis, postice subsinuato, angulis inferioribus nullis; scutello punctiformi nitido; elytris striatis, striis transversim punctatis, interstitiis sparsim punctatis; pygidio rugoso, convexo; corpore subtus granulato, fulvo-villoso, metasterno abdomineque medio lævigatis. Long. 13-16, lat. 6 1/2-8 mill.

Mas. *Clypeo rotundato, femoribus posticis margine posteriore medio dente acuto armatis, tibiis anticis elongatis, arcuatis, subtus obsolete unidentatis, mucrone brevi, obtuso, denti apicali conjuncto, fulvo-ciliato.*

Femina. *Clypeo prominente, femoribus muticis, tibiis brevioribus.*

Onitis abyssinicus. Reiche. Voy. Gall., p. 333, t. 20, f. 3.

„ *Illigeri*. Roth. Wieg. Arch., 1851, p. 130.

„ *Lycophron*. Klug. Monatsb. Berl. Ac., 1855, p. 651 ; Peters Reise, p. 222, t. 12, f. 14.

Corps allongé, d'un brun de poix médiocrement brillant, ayant souvent des reflets métalliques. Tête rugueuse ; chaperon arrondi dans le mâle, ogival dans la femelle, non pourvu de carène clypéale ; carène frontale entière, élevée, arquée ; vertex élevé au milieu en arrière ; son bord postérieur sinué, muni au milieu d'un tubercule à

peu près égal dans les deux sexes ; joues arrondies ; corselet médiocrement convexe, couvert de points profonds mais espacés, qui deviennent plus nombreux sur le bord antérieur et se changent en petites granulations entre les fossettes basales ; celles-ci, grandes, longitudinales, rapprochées, peu profondes ; base crénelée de chaque côté, s'avancant un peu au milieu ; bords latéraux médiocrement dilatés, subsinués en arrière, à angles postérieurs nuls. Écusson lisse, ponctiforme. Élytres allongées, striées ; les stries couvertes de points transversaux ; les épaules peu marquées ; les intervalles plans portant quelques petits points enfoncés, le 6^e plus densément ponctué, la carène latérale très peu marquée. Pygidium bombé, rugueux. Dessous du corps granulé et couvert de poils jaunes ; milieu du métasternum et de l'abdomen lisse. Cuisses antérieures fortement frangées à la base. Tibias antérieurs du mâle allongés, arqués, munis en dessous d'une dent obsolète, à griffe arrondie, unie à la dent extérieure apicale, frangée de jaune ; la dent supérieure externe peu marquée. Cuisses intermédiaires crénelées postérieurement dans les deux sexes. Cuisses postérieures du mâle munies postérieurement d'une dent très aiguë, oblique. Il n'y a aucune différence entre les quatre tibias postérieurs du mâle et ceux de la femelle. Tarses bruns.

Abyssinie, Mozambique. M. Gerstaecker ayant eu la bonté d'examiner, à ma prière, le type de l'*O. Lycophron* Klug, qui se trouve au Musée de Berlin, il a constaté qu'il était identique avec l'*O. abyssinicus*.

La dent inférieure des tibias du mâle manque souvent dans les petits développements.

20

O. senegalensis, spec. nov.

Oblongo-ovatus, piceus, subnitidus; capite rugoso; clypeo absque carinula; carina frontali integra, elevata, fortiter arcuata; vertice postice sinuato, medio elevato, subtuberculato, genis haud prominulis; prothorace modice convexo, irregulariter grosse punctato, inter foveolas granulato, dorso linea longitudinali et utrinque allera irregulari levibus, basi utrinque crenulato, medio paulo producto, foveolis approximatis, triangularibus, lateribus modice ampliatis, postice subsinuato, angulis fere nullis; scutello punctiformi; elytris elongatis, distincte striatis, striis transversim punctatis, interstitiis parce punctulatis; pygidio plano, subtiliter punctulato; corpore subtu parce granulato, fulvo-villoso, metasterno plano, abdomine medio levigato. Long. 17, lat. 8 1/2 mill.

Mas. *Mihi haud cognitum.*

Femina. *Clypeo modice producto, pedibus muticis, femoribus intermediis postice crenulatis.*

Corps allongé, médiocrement convexe, d'un brun de poix, plus clair sur le métasternum. Tête rugueuse, subogivale dans la femelle ; chaperon dénué de carène clypéale ; carène frontale entière, élevée, très arquée ; vertex élevé et sinué en arrière, le bord postérieur muni au milieu d'un petit tubercule ; joues non proéminentes. Corselet couvert de gros points irréguliers, plus nombreux en avant et se changeant en granulations entre les fossettes basales ; sur le disque une ligne médiane et de chaque côté une ligne sinuée lisses ; base crénelée de chaque côté, les fossettes basales rapprochées, triangulaires, peu marquées ; bords latéraux médiocrement dilatés, subsinués en arrière, les angles postérieurs faiblement indiqués. Écusson punctiforme. Élytres allongées, assez brillantes, distinctement striées ; les stries couvertes de points transversaux ; les intervalles plans, munis de petits points enfoncés peu nombreux. Pygidium entièrement plan. Dessous du corps faiblement granulé et revêtu de poils jaunes ; métasternum plan ; abdomen lisse au milieu. Cuisses intermédiaires crénelées.

Sénégal. Voisin des *O. orthopus* et *inversidens*, dont il se distingue par la ponctuation du corselet, et le pygidium qui n'est pas bombé. Dans ces deux espèces, le corselet est en outre plus brillant que les élytres, tandis que dans l'*O. senegalensis*, c'est le contraire qui a lieu. Il ne saurait être confondu avec l'*O. abyssinicus*, dont les élytres sont mates et dont le chaperon est beaucoup plus acuminé dans la femelle. Un seul ex. ♀. Coll. de l'auteur.

21

O. aeneus, sp. nov.

Oblongo-ovatus, aeneus, cupreo-micans, subnitidus, tibiis tarsisque brunneis; capite rugoso-granulato; clypeo rotundato, carinula sat lata, fronti approximata instructo, carina frontali integra, subarcuata; vertice postice medio sinuato, tuberculo nigro armato; genis haud prominulis; prothorace parce punctato, inter foveolas basales rugoso, his valde approximatis, basi urinque crenulato, medio producto, lateribus modice ampliato, postice subsinuato, angulis posticis nullis; elytris elongatis, basi paulo elevatis, striatis, striis transversim punctatis, interstitiis planis, subtilissime punctulatis, carina laterali usque ad interstitiū 4ⁱ apicem prolongata ibique abrupte desinente; pygidio convexo, punctato; corpore subtiliter granulato, parce fulvo-piloso, metasterno postice abdomineque medio laevigatis; coxis intermediis subobliquis. Long. 18, lat. 9 mill.

Mas. *Femoribus anticis apice dentatis, tibiis fortiter arcuatis, subtus basi in laminam triangularem dilatatis, extus ante dente superiore dilatatis, hoc obsolete, mucrone securiformi; femoribus intermediis postice profunde emarginatis, utrinque acute dentatis, tibiis arcuatis, intus dilatatis; femoribus posticis antice et postice crenulatis.*

Corps allongé, passablement brillant, bronzé avec des reflets cuivreux, le pygidium cuivré, les tibias et les tarsi bruns. Tête semi-circulaire, chagrinée; chaperon arrondi, muni près du front d'une carène arquée assez large; carène frontale faiblement arquée, élevée; vertex sinué en arrière, son bord postérieur muni au milieu d'un tubercule noir; joues non saillantes. Corselet convexe, rugueux sur les bords antérieurs et entre les fossettes basales, pour le reste couvert de gros points espacés, disparaissant presque entièrement en arrière; base crénelée de chaque côté, prolongée en pointe au milieu, les impressions très rapprochées, ovales; bords latéraux médiocrement dilatés, subsinués en arrière, à angles postérieurs nuls. Écusson cordiforme. Élytres allongées, distinctement striées, les stries plus profondes vers l'extrémité, vertes, couvertes de points transversaux qui entament les intervalles; ceux-ci un peu élevés à la base, très finement ponctués; l'épaule très prononcée; la carène latérale prolongée jusqu'à l'extrémité du quatrième intervalle et finissant abruptement. Pygidium ponctué, convexe. Dessous du corps finement granulé et faiblement pubescent; hanches intermédiaires un peu obliques, plus rapprochées à la base que dans les autres Onitides; métasternum plan, subsillonné, lisse en arrière; abdomen granulé seulement sur les bords latéraux. Cuisses antérieures du mâle dentées près de l'insertion du tibia; à trochanters munis d'un petit tubercule conique; tibias fortement arqués, ayant en dessous à la base une grande lame dentiforme, dilatés extérieurement en arrière des deux dents supérieures, la griffe élargie en forme de hache. Cuisses intermédiaires du mâle profondément échancrées en arrière, de chaque côté de l'échancrure une forte épine recourbée; tibias arqués, dilatés intérieurement. Cuisses postérieures du mâle armées antérieurement de quelques petites dents irrégulières, finement crénelées en arrière.

Sénégal. Un seul ex. ♂ qui fait partie de la collection du comte de Mnischek. Voisin pour la forme de l'*O. abyssinicus*, mais reconnaissable au premier coup d'œil, à la légère obliquité des hanches, ainsi qu'à la structure insolite des tibias antérieurs et surtout de la griffe, qui est sécuriforme et qu'on prendrait d'abord pour une des dents extérieures.

O. violaceus, spec. nov.

Oblongo-ovatus, convexus, obscure æneo-violaceus, subnitidus; capite rugoso-granulato; clypeo absque carinula; carina frontali integra, elevata, arcuata; vertice margine postico medio fortiter sinuato, tuberculo nigro armato, genis rotun-

datis; prothorace convexo, lateribus densissime, dorso minus crebre, grosse punctato, linea longitudinali laevi, basi crenulato, foveolis in fundo rugosis, approximatis, lateribus modice ampliatis, postice rotundato, angulis inferioribus nullis; scutello cordiformi; elytris elongatis, minus nitidis, basi paulo elevatis, striatis, striis transversim punctatis, interstitiis parce punctulatis; pygidio punctato, subconvexo; corpore subtus confertim granulato, fulvo-piloso, metasterno plano, postice laevigato. Long. 15-18, lat. 7 1/2-9 mill.

Mas. Clypeo rotundato; elytrorum carina laterali usque ad interstitium 2 apicem continuata; femoribus anticis apice subdentatis; tibiis arcuatis, subtus basi undentatis, mucrone inflexo, modice elongato; femoribus intermediis postice submarginatis, medio ungui recurvo et prope apicem spina acuta armatis; tibiis intus subdilatis; femoribus posticis antice quadridentatis, postice bispinosus.

Femina. Clypeo producto; tuberculo verticali magis elevato; prothorace paulo angustiore; elytris carina laterali postice abbreviata; pedibus muticis, brevioribus, femoribus intermediis postice crenulatis.

Corps allongé, entièrement d'un bronzé violacé obscur, médiocrement brillant. Tête rugueuse; chaperon non muni d'une carène clypéale, arrondi dans le mâle, ogival dans la femelle; carène frontale entière, élevée, arquée; vertex fortement sinué en arrière, muni d'un tubercule noir, un peu plus fort dans la femelle, qui interrompt et précède légèrement le bord postérieur; joues arrondies. Corselet assez convexe, plus étroit dans la femelle, couvert d'une ponctuation espacée assez forte, très dense sur les bords latéraux; au milieu une ligne longitudinale lisse; base crénelée de chaque côté, anguleuse au milieu; fossettes basales rugueuses, très rapprochées, assez grandes; bords latéraux médiocrement dilatés, obliquement arrondis en arrière, les angles postérieurs non distincts. Écusson cordiforme. Élytres allongées, un peu élevées à la base, moins brillantes que le reste du corps, finement striées, les stries munies de points transversaux; les intervalles plans, couverts de petits points espacés; la carène latérale prolongée, dans le mâle, jusqu'à l'extrémité du 2^e intervalle, abrégée en arrière dans la femelle. Pygidium bombé, ponctué. Dessous du corps finement granulé, couvert de poils fauves. Métasternum plan, subcaréné, lisse en arrière. Abdomen lisse au milieu, dernier segment ponctué. Cuisses antérieures du mâle subdentées à l'extrémité, les tibiais arqués, un peu dilatés à la base, munis en dessous d'une lame dentiforme; la griffe infléchie, aiguë. Cuisses intermédiaires du mâle subéchancrées en arrière, armées au milieu de l'échancrure d'une dent en forme de tire-bouchon et, près de l'extrémité, d'une épine droite; celles de la femelle crénelées; tibiais droits à la base, puis un peu arqués, légèrement dilatés en dedans. Cuisses postérieures du mâle armées en avant de quatre petites dents carrées et en arrière de deux épines tronquées; tibiais entièrement droits.

Sénégal (Galam). Peu commun. Très voisin de l'*O. abyssinicus*, mais plus convexe. Il s'en distingue en outre par la carène latérale qui est beaucoup plus prononcée et par l'armature des jambes dans le mâle. Il est moins brillant que l'*O. æneus* et n'est pas pourvu de la carène clypéale que possède celui-ci.

23

O. chalceus, spec. nov.

Oblongo-quadratus, obscure viridi-vel cupreo-æneus, subnitidus; capite rugoso-granulato; clypeo absque carinula, carina frontali tenuissima, valde arcuata, medio tuberculo corniformi armata; vertice latitudine paulo brevior, lateribus impresso, postice bisinuato, genis rotundatis; prothorace modice convexo, parce punctato, margine antico medio tumido, bisinuato, basi subcrenulato, foveolis obliquis granulatis; approximatis, lateribus sat fortiter ampliatis, postice subsinuato, angulis inferioribus distinctis, obtusis, valde inflexis. Scutello vix perspicuo. Elytris latitudine haud longioribus, leviter striatis, interstitiis planis, seriatim punctatis; corpore subtus granulato, longe fulvo-piloso; metasterno plano, subcarinato; femoribus dense punctulatis, ore tarsisque brunneis. Long. 15-17, lat. 8-9 1/2 mill.

Mas. Clypeo subtruncato; prothorace convexiore; tibiis anticis sat latis, basi subtus subcrenulatis, mucrone parvo, inflexo; femoribus intermediis postice crenulatis; femoribus posticis margine posteriore apice in laminam rotundatam brevem dilatatis.

Femina. Clypeo acuminato; pedibus brevioribus, muticis, femoribus intermediis postice crenulatis.

Corps médiocrement allongé, d'un bronzé obscur tirant parfois sur le vert, peu brillant. Tête fortement chagrinée, allongée dans les deux sexes; chaperon subtronqué dans le mâle, ogival dans la femelle, dépourvu de carène clypéale; carène frontale s'avancant en avant des yeux en arc, à peine indiquée, munie au milieu d'un tubercule élevé, corniforme dans les deux sexes; vertex beaucoup plus allongé, par rapport à sa largeur, que dans toutes les autres espèces, bisinué au milieu en arrière, impressionné latéralement; joues arrondies. Corselet assez large, plus convexe dans le mâle que dans la femelle, renflé au milieu et bisinué en avant, couvert de gros points espacés; base faiblement crénelée, s'avancant un peu entre les fossettes qui se touchent par la base et sont arquées, granulées; bords latéraux dilatés au milieu, subsinués en arrière; les angles postérieurs distincts, obtus, mais fortement infléchis de manière à n'être presque pas visibles d'en haut. Écusson presque invisible. Élytres aussi longues que larges, un peu élevées à la base, faiblement striées, les stries finement ponctuées, les intervalles couverts de points enfoncés assez gros, disposés par séries; la suture brillante, cuivrée;

l'extrémité ciliée de fauve. Dessous du corps granulé et revêtu de poils fauves. Métasternum plan, subcaréné. Segments de l'abdomen portant chacun une série non interrompue de points. Cuisses densément ponctuées, mutiques dans les deux sexes; les intermédiaires crénelées postérieurement; les postérieures munies en arrière, dans le mâle, près de l'extrémité, d'une lame arrondie. Tibias antérieurs du mâle larges comme ceux d'une femelle, presque droits, subcrénelés en dessous à la base, la griffe fortement infléchie, aiguë, très grêle.

Abyssinie. Espèce facilement reconnaissable à la forme du vertex ainsi qu'à la corne qui arme la carène frontale et qui rappelle celle de l'*Onth. corniculatus* et de certains *Oniticellus*. Je n'en connais que les deux individus qui se trouvent dans la collection de M. Dohrn et qu'il a reçus de M. Fairmaire, sous le nom de *chalceus* Blanchard.

24

O. *Aygulus*, Fabricius.

Oblongo-quadratus, æneus, elytris, prothoracis lateribus pygidioque testaceo-æneis; capite rugoso-punctato, vertice sublævi, clypei carinula lata, a fronte remota, carina frontali interrupta, vertice medio tuberculo instructo; prothorace undique marginato, sat fortiter, minus crebre punctato, linea longitudinali lævi, lateribus modice dilatato; scutello cordiformi; elytris deplanatis, leviter striatis, striis obsolete crenato-punctatis, interstitiis planis, subrugulosis, obsolete sparsim punctatis, stria septima impressa, margine laterali post medium dilatato; corpore subtus subtiliter granulato, testaceo-setoso, abdomine lævi, metasterno plano, postice obsolete canaliculato; femoribus anticis subtus subcarinatis. Long. 18-25, lat. 10-12 mill.

Mas. *Clypeo emarginato, tuberculo verticali transverso; femoribus anticis antice utrinque spina armatis, tibiis elongatis rectis, subtus quadridentatis, apice subito incurvatis, mucrone elongato; femoribus posticis margine posteriore bispinosis, trochanteribus calcaratis.*

Femina. *Clypeo integro, nigro, tuberculo verticali valido, conico, elytris minus dilatatis, femoribus muticis, tibiis brevioribus.*

Scarabæus Aygulus. Fabricius. Spec. Ins. I, p. 15.

” ” Olivier. Ent. I, 3, p. 137, t. 13, f. 120.

” *Inuus.* Herbst. Käfer II, p. 117, t. 11, f. 5.

Onitis Aygulus. Fab. Ent. Syst. Suppl. p. 25; Syst. Eleut. I, p. 27. — Oliv. Encycl. VIII, p. 490. — Harold. Col. Hefte VIII, p. 11.

Corps en carré oblong, peu convexe, entièrement bronzé, les bords du corselet, les élytres et le pygidium d'un testacé à reflets bronzés.

Tête couverte d'une punctuation rugueuse, plus espacée sur le vertex, nulle sur les joues; chaperon échancré dans le mâle, entier, avancé et noirâtre dans la femelle; carène clypéale large, éloignée du front; carène frontale formant deux arcs non contigus; immédiatement derrière celle-ci, au milieu, un tubercule petit et transversal dans le mâle, grand et conique dans la femelle; vertex élevé et lisse au milieu en arrière; joues arrondies. Corselet plus large que long, entièrement rebordé, couvert de points espacés, peu dilaté latéralement; angles postérieurs marqués, arrondis; impressions basales triangulaires, éloignées entre elles. Écusson cordiforme. Élytres plus longues que larges, peu convexes, impressionnées à la base, striées; les stries plus ou moins crénelées, la septième enfoncée; les intervalles subruguleux, çà et là très finement ponctués, le huitième assez fortement dilaté au-delà du milieu dans le mâle, à bord caréné, légèrement crénelé postérieurement. Pygidium ruguleux, assez allongé. Dessous du corps granulé, couvert d'une pubescence testacée, peu dense. Abdomen lisse au milieu. Métasternum plan, indistinctement sillonné en arrière. Cuisses antérieures subcarénées en dessous, le bord antérieur ayant dans le mâle de chaque côté une épine obtuse, l'inférieure plus grande; les tibiais grêles très allongés, quadridentés en dessous, à extrémité brusquement recourbée, griffe très allongée, falciforme. Cuisses postérieures ayant sur leur bord postérieur deux épines, dont une recourbée au milieu et l'autre plus petite, rapprochée du trochanter qui est également épineux.

Cette espèce paraît être très commune dans l'Afrique méridionale, mais jusqu'ici on ne l'a pas encore trouvée au dessus de l'équateur. Le mâle est toujours beaucoup plus grand que la femelle, qui ressemble à l'*O. Sphinx* (*Inuus*). L'*O. Aggulus* est facilement reconnaissable à la bordure de la base du corselet, caractère qui ne se retrouve dans aucune des autres espèces métalliques d'Afrique. La dilatation latérale des élytres est également remarquable. Herbst l'a décrite et figurée sous le nom d'*Inuus*.

O. *Sphinx*, Fabricius.

Oblongo-quadratus, læte æneus, elytris interdum testaceis, sutura viridi, subtus viridi-æneus; capite rugoso-punctato, clypei carinula brevi, fronti approximata, carina frontali medio interrupta, bi-arcuata. Vertice medio tuberculo longitudinali instructo, obsolete punctato, postice levi, medio subelevato, genis vix prominulis; prothorace sat profunde, minus crebre punctato, medio linea longitudinali levi, basi immarginato, foveolis arcuatis, lateribus modice rotundato-dilatato, postice subinnuato, angulis posticis distinctis, rotundatis; scutello cordiformi; elytris basi leviter

impressis, distincte striatis, striis plus minusve crenato-punctatis, interstitiis planis, subcoriaceis, interdum subtilissime punctatis, stria septima impressa; pygidio lævi; corpore subtus granulato et fulvo-setoso, abdomine medio lævi, metasterno late, sat profunde sulcato; femoribus anticis subcarinatis. Long. 14-20 mill., lat. 8-12 mill.

Mas. Clypeo submarginato, femoribus anticis subtus basi tuberculo spiniformi munitis, antice tridentatis, tibiis subtus 5-dentatis, apice modice incurvatis, mucrone elongato; femoribus intermediis intus apice subdilatatis, posticis intus spina valida extus spectante armatis.

Femina. Clypeo producto, rotundato; tuberculo verticali elevato, conico, nigro, femoribus muticis, anticis dense ciliatis, tibiis brevioribus.

Scarabæus Sphinx. Fabricius. Syst. Ent. (1772), p. 14.

„ *Inus.* Fabricius. Spec. Ins. I, p. 15; Mant. I, p. 8; Ent. Syst. I, p. 22. — Oliv. Ent. I, 3, p. 138, t. 14, f. 135.

Copris „ Olivier. Encycl. V, p. 166, n° 95.

Onitis „ Fabricius. Ent. Syst. Suppl., p. 25; Syst. Eleut., p. 26, n° 1.—Olivier. Encycl. VIII, p. 490.—Klug. Peters Reise, p. 222.—Harold. Col. H., VII, p. 114; VIII, p. 10.

„ *Aygulus.* Latreille. Hist. Nat. X, p. 105.

Var. *Elytris testaceis.*

Onitis Alexis. Klug. Erman's Reise, Atlas, p. 32.—Bohem. Ins. Caffr. II, p. 156. — Castelnau. Hist. Nat. II, p. 89, n° 9.

Corps en carré oblong, bronzé, avec des reflets cuivreux sur la tête et le corselet, verdâtres sur les élytres, le dessous du corps d'un bronzé verdâtre, les élytres souvent testacées avec la suture verte. Tête rebordée, couverte d'une ponctuation rugueuse, moins forte en arrière; chaperon subéchancré dans le mâle, plus allongé, noirâtre au bout et arrondi dans la femelle; carène clypéale courte, rapprochée du front; carène frontale interrompue, composée de deux petits arcs reliés par la base antérieure du tubercule vertical, lequel est petit, longitudinal dans le mâle, élevé, noir, conique dans la femelle; bord postérieur du vertex lisse au milieu, élevé, formant une demi lune dont les pointes sont tournées vers le front; joues droites, peu saillantes. Corselet couvert de points assez gros, mais espacés, laissant au milieu une ligne irrégulière lisse; base non rebordée, bords latéraux peu dilatés au milieu, subsinués postérieurement, à angles postérieurs distincts quoiqu'arrondis. Écusson cordiforme, lisse. Élytres impressionnées à la base, striées, les stries également profondes sur toute leur étendue, couvertes de points transversaux dans leur première moitié; intervalles subrugueux, marqués çà et là de très petits points enfoncés, 7^{me} strie enfoncée;

bord latéral un peu dilaté en arrière. Pygidium lisse, subconvexe. Dessous du corps granulé, couvert d'une fine pubescence testacée ; milieu de l'abdomen lisse ; métasternum largement sillonné, les bords du sillon distinctement renflés. Cuisses antérieures subcarénées en dessous, la carène ayant à sa base, dans le mâle, un tubercule spiniforme, le bord antérieur tridenté, la première dent étant placée près du milieu, la deuxième intérieurement un peu plus loin et la troisième extérieurement vers l'extrémité ; tibias munis en dessous de 5 à 7 petites dents, l'extrémité médiocrement recourbée, griffe allongée. Cuisses intermédiaires ayant dans le mâle le bord postérieur dilaté à l'extrémité, les postérieures armées intérieurement d'une forte dent tournée en dehors. Les cuisses antérieures fortement ciliées en dessous dans la femelle.

L'habitat de cette espèce est fort étendu, puisqu'on la trouve dans toute l'Afrique, depuis la Barbarie et l'Égypte jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Elle se rencontre également en Syrie et exceptionnellement dans le midi de l'Espagne. Elle varie excessivement tant sous le rapport de la taille que sous celui de la forme, de la ponctuation et de la couleur. La taille moyenne est de 18 à 19 millimètres, mais on trouve des exemplaires qui n'ont que 12 millimètres. La ponctuation du corselet, en général peu serrée, arrive parfois à être assez forte pour le faire paraître rugueux ; celle des élytres disparaît souvent entièrement ; parfois au contraire les stries sont distinctement crénelées ; enfin la couleur, qui est généralement d'un bronzé brillant, devient cuivreuse, bleuâtre et même presque noire. La variété à élytres jaunes bordées de vert doré a été considérée longtemps comme une espèce et décrite comme telle par Klug, sous le nom d'*O. Alexis*.

Malgré toutes les modifications auxquelles il est sujet, l'*O. Sphinx* est facilement reconnaissable à son métasternum entièrement granulé et fortement sillonné dans toute sa longueur. Le mâle se distingue en outre de tous les autres *Onitis* par l'épine qui arme les cuisses antérieures en dessous. Cette épine est quelquefois peu prononcée dans les petits développements, elle est cependant toujours légèrement indiquée.

Fabricius a décrit cette espèce dans son *Syst. Entom.*, p. 14, sous le nom de *Sc. Sphinx*. Dans ses ouvrages postérieurs il a substitué à ce nom celui d'*Inuus* pour attribuer le nom de *Sphinx* à une espèce au sujet de laquelle il est impossible d'avoir la moindre certitude. Depuis lors, c'est sous son nouveau nom qu'elle a été redécrite ou citée par tous les entomologistes, jusqu'à ce que M. de Harold (Col. H. VII, p. 114) eût réclamé, avec raison, le droit de priorité pour le nom de *Sphinx*. Quant au second *Sphinx* décrit à la page 25 du *Syst. Entom.*, il se rapporte, pour ce qui est du mâle, au *Phanæus sulcatus*, et pour ce qui est de la femelle, à l'*Onitis spinipes* Drury, ou à l'es-

pèce qui est connue sous le nom d'*O. Tityrus* Ziegler. Les citations qu'il a ajoutées à sa description dans ses ouvrages postérieurs, n'ont fait qu'augmenter la confusion. En tout cas le nom de *Sphinx* fait double emploi.

26

O. shoensis, Reiche.

Oblongo-quadratus, nitidus, elytris subsericeis, viridi-æneus, capite thoraceque cuprascentibus; capite rugoso-punctato, clypei carinula a fronte distante; carina frontali subrecta, medio interrupta; vertice tuberculato, postice subelevato, lævi, genis prominulis, rotundatis; prothorace parce punctato, linea longitudinali lævi, basi tantum inter foveolas marginato; his rotundatis, approximatis, lateribus antice sat dilatato, postice subsinuato, angulatim rotundato; scutello rotundato, lævi; elytris leviter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis lævibus, subsericeis, margine postice intus subcrenulato; pygidio convexo; corpore subtus granulato, fulvo-piloso, metasterno postice abdomineque medio lævibus, metasterno subsulcato, sulco cupreo; femoribus subtus vix carinatis. Long. 18-20, lat. 11 millim.

Mas. Clypeo submarginato, femoribus anticis bidentatis, tibiis subtus 3 vel 6 dentatis, apice arcuatis, mucrone crasso, modice elongato; femoribus intermediis apice in laminam dilatatis, sub lamina unidentatis, posticis intus dente valido, alteroque minuto armatis, tibiis intermediis basi tenuibus, medio intus oblique dilatatis et incurvatis.

Femina. Clypeo producto, truncato, nigro, verticis tuberculo elevato, femoribus muticis, tibiis brevioribus.

Corps allongé, d'un bronzé brillant, soyeux et verdâtre sur les élytres, cuivreux sur la tête et le corselet. Tête granulée dans le mâle, rugueuse dans la femelle; chaperon subéchancré dans le mâle, avancé et tronqué dans la femelle; carène clypéale médiocre, éloignée du front; carène frontale presque droite, interrompue au milieu; immédiatement derrière elle un tuberculé, petit dans le mâle, noir et élevé, conique, dans la femelle; vertex un peu élevé, lisse en arrière; joues arrondies saillantes. Corselet médiocrement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, base rebordée seulement entre les impressions basales, qui sont rapprochées entre elles, arrondies, profondes; bords latéraux dilatés antérieurement, puis rétrécis et subsinués en arrière, avec angles arrondis, mais distincts. Élytres faiblement striées, les stries finement ponctuéées, les intervalles lisses, soyeux, le bord marginal subcrénelé en arrière. Dessous du corps granulé et couvert de poils fauves; extrémité du métasternum et milieu de l'abdomen lisses; métasternum légèrement sillonné, le sillon rougeâtre. Cuisses antérieures subcarénées en dessous, ayant sur leur bord antérieur deux dents, dont une interne au

milieu et l'autre externe vers les deux tiers ; tibias 5 ou 6-dentés en dessous à extrémité recourbée ; griffe épaisse, médiocrement allongée. Cuisses intermédiaires dilatées au bout en arrière, ayant en dessous de la dilatation une dent visible en dessus. Cuisses postérieures ayant en arrière au milieu une épine droite et une petite dent près des trochanters, qui sont subépineux. Tibias intermédiaires grêles dans leur première moitié, puis obliquement dilatés.

L'*O. shoensis* se trouve en Nubie et en Abyssinie où il ne paraît pas être commun. Il est facilement reconnaissable à sa forme allongée, la dilatation antérieure du corselet, la couleur soyeuse des élytres et l'épine des cuisses intermédiaires.

27

O. cribratus, spec. nov.

Oblongo-quadratus, crassus, nigro-æneus, subtus niger, fulvo-setosus, ore antennisque brunneis; capite transversaliter rugoso, postice minus crebre punctato, clypei carinula medio sita, vix perspicua, carina frontali interrupta, medio tuberculo minimo conjuncta, vertice postice subelevato, medio levi, immarginato, genis antice angulatum prominulis; prothorace creberrime confluentur punctato, postice medio longitudinaliter subcanaliculato, basi immarginato, foveolis fere obsoletis, lateribus modice dilatato, postice rotundato; scutello rotundato, levi; elytris striatis, striis impunctatis, septima vix profundiore, interstitiis oblique coriaceis; pygidio longitudinaliter subcarinato; corpore subtus granulato, abdomine levi, metasterno subsulcato; femoribus anticis subtus carinatis. Long. 22, lat. 14 1/2 mill.

Mas. Clypeo truncato; prothorace antice magis dilatato; elytrorum stria 7^a profundiore; femoribus anticis margine anteriore utrinque prope apicem denticulo armatis; tibiis gracilibus, subtus 3-dentatis, dente ultimo majore, apice subincurvatis, mucrone paulo elongato, oblique truncato; femoribus posticis spina acuta, lamina denticulo prope trochanteribus sito conjuncta, armatis; his spinosis.

Femina. Clypeo triangulari; prothorace antice angustato; femoribus muticis, tibiis brevioribus.

Corps en carré oblong dans le mâle, ovalaire dans la femelle, d'un bronzé obscur, le dessous entièrement noir. Tête transversalement rugueuse en avant, faiblement ponctuée en arrière ; chaperon triangulaire, muni au milieu d'un rudiment de carène peu distinct ; carène frontale interrompue au milieu, les deux tronçons reliés par un très petit tubercule situé un peu en arrière ; vertex déprimé de chaque côté, non rebordé en arrière, élevé et lisse au milieu ; joues fortement saillantes et dentiformes en avant. Corselet plus allongé et plus ample en avant dans le mâle que dans la femelle, entièrement couvert d'une ponctuation très serrée qui le fait paraître chagriné ; en arrière un sillon longitudinal peu marqué ; base non rebordée ;

fossettes basales écartées, très peu profondes, surtout dans la femelle; bords latéraux peu dilatés, arrondis en arrière. Écusson ogival. Élytres convexes, striées; les stries imponctuées; les intervalles fortement et obliquement rugueux, les 5^e et 6^e un peu impressionnés à la base, la 7^e strie enfoncée dans le mâle. Pygidium mat, subcaréné. Dessous du corps granulé et revêtu de poils fauves. Méta sternum plan, lisse en arrière; abdomen lisse au milieu. Cuisses antérieures subcarénées en dessous; celles du mâle ayant sur leur bord antérieur près de l'extrémité de chaque côté une petite dent; tibias du mâle faiblement arqués, armés en dessous passé le milieu d'une assez forte épine précédée de quelques petites dents; la griffe courte, tronquée obliquement. Cuisses postérieures du mâle armées en arrière d'une grande épine oblique reliée par une lame peu développée à une seconde petite épine située près du trochanter; celui-ci épineux. Tibias intermédiaires et postérieurs plus grêles à la base et plus arqués dans les deux sexes que de coutume.

Caffrerie intérieure (N^o Gami). Très rare. Rappelant pour la forme l'*O. pecuarius*, mais plus massif, se distinguant de toutes les autres espèces métalliques par ses élytres chagrinées et son chaperon triangulaire. Deux exemplaires; collection de l'auteur.

28

O. Reichei, sp. nov.

Oblongo-quadratus, obscure æneus, subtus obscure viridi-æneus; capite antice rugoso-punctato, clypei carinula fronti approximata, brevissima, carina frontali medio late interrupta, recta, vertice medio tuberculo instructo, postice subelevato, lævi, medio immarginato, genis vix prominulis; prothorace medio fortiter, lateribus subtilius, postice crebrius, punctato, linea longitudinali elevata lævi, basi immarginato, foveolis rotundatis, sat magnis, lateribus vix dilatato, postice rotundato; scutello cordiformi; elytris sat profunde striatis, striis late crenato-punctatis, interstitiis planis, margine laterali fortiter intus crenato, exclus elytrorum apicem non attingente; pygidio lævi, subconvexo; corpore subtus granulato ac fulvo-vestito, metasterno postice abdomineque medio lævibus, metasterno leviter ac distincte canaliculato; femoribus anticis subtus subcarinatis. Long. 13-16, lat. 7-8 millim.

Mas. Clypeo submarginato, tuberculo verticali minutissimo, femoribus anticis margine anteriori intus denticulo truncato instructis, tibiis subtus bi-vel tri-dentatis, apice modice incurvatis, mucrone lato; femoribus posticis intus dente minuto acuto in laminam continuato et juxta trochanteres dente altero, separato, minuto, instructis.

Femina. Clypeo fortiter rugoso, nigro, producto, subtruncato; tuberculo verticali majore, conico; femoribus muticis, tibiis brevioribus.

O. crenatus. Cat. Mon. IV, p. 1021.

Corps en carré oblong, entièrement bronzé, le dessous vert bronzé foncé; les joues, les bords du corselet et le fond des stries des élytres souvent verts. Tête rebordée, couverte d'une ponctuation rugueuse, s'affaiblissant en arrière, plus forte dans la femelle; chaperon assez avancé dans les deux sexes, étroit en avant, subéchancré dans le mâle, légèrement tronqué et noirâtre dans la femelle; carène clypéale très petite, rapprochée du front; carène frontale droite, interrompue au milieu; derrière elle, sur le milieu du vertex, un tubercule, petit dans le mâle, conique et élevé dans la femelle; bord postérieur relevé, lisse au milieu; joues peu saillantes, arrondies. Corselet parsemé de gros points, qui deviennent plus fins et moins nombreux tout autour du disque; au milieu une ligne longitudinale élevée lisse; impressions basales arrondies, profondes; la ponctuation entre celles-ci beaucoup plus serrée; base non rebordée; bords latéraux à peine dilatés au milieu, sinués en arrière, avec angles postérieurs arrondis quoique distincts. Écusson lisse, cordiforme. Élytres distinctement striées; les stries un peu plus faibles vers l'extrémité, couvertes de points transversaux qui entament les intervalles; ceux-ci plans, couverts de très petits points épars, le 2^e et le 4^e ayant des plis transversaux, le 3^e aussi large que le précédent, impressionné à la base, le bord marginal entièrement crénelé en dedans dans les deux sexes, n'atteignant que les deux tiers de l'élytre. Pygidium légèrement bombé. Dessous du corps granulé, couvert d'une pubescence fauve peu dense, plus allongée sur la poitrine; métasternum en grande partie, et milieu de l'abdomen lisses; métasternum faiblement sillonné longitudinalement. Cuisses antérieures légèrement carénées en dessous, ayant dans le mâle, sur la tranche antérieure, une épine interne tronquée; les tibias munis intérieurement de deux, rarement de trois dents, médiocrement recourbés et allongés; griffe obtuse; cuisses postérieures munies au milieu d'une petite carène élevée se terminant extérieurement par une dent; près de la base, une autre petite dent séparée. Tibias de forme normale.

Sierra Leone, Vieux Calabar. Je conserve à cette espèce, qui est confondue dans le Catalogue de Munich et dans toutes les collections avec l'*O. crenatus*, le nom qui lui a été imposé par M. Murray. Elle est facilement reconnaissable à la ponctuation des stries des élytres et à la brièveté de la carène latérale, qui est en outre crénelée en dedans dans la femelle comme dans le mâle. Dans l'*O. crenatus*, au contraire, les stries des élytres sont lisses et le bord n'est pas crénelé dans la femelle. L'*O. Reichei* est, au surplus, beaucoup plus petit et sa taille est plus allongée, tandis que la brièveté de la carène latérale fait paraître les élytres moins quadrangulaires en arrière. Il varie assez pour la couleur qui est souvent d'un vert bronzé sur

tout le corps. La ponctuation du corselet est aussi très variable; tantôt elle est espacée, tantôt très serrée, mais toujours profonde. Dans les petits développements les dents des cuisses postérieures disparaissent presque complètement.

29

O. vicinus, spec. nov.

Oblongo-quadratus, æneus vel æneo-viridis, nitidus, subtus nigro-æneus; capite confertim rugoso-punctato, postice sublævi, carina clypeali a fronte distante, brevi, carina frontali recta, medio late interrupta, vertice medio obtuse tuberculato, postice subelevato, lævi, genis antice leviter prominulis; prothorace crebre, sat fortiter punctato, punctis medio interdum confluentibus, lateribus vix punctatis, modice ampliatis, postice angulatim rotundatis, basi immarginato; scutello lævi cordiformi; elytris leviter striatis, striis crenato-punctatis, interstitiis planis, subrugulosis; pygidio lævi, subconvexo; corpore subtus granulato, parce flavo-setoso, metasterno, abdomineque lævibus, metasterno antice subsulcato, postice plano; femoribus anticis subtils obsolete carinatis. Long. 16-17, lat. 9 1/4-9 1/2 mill.

Mas. Clypeo apice subtruncato, femoribus anticis margine anteriore pone medium acute bidentatis, tibiis tenuibus, intus quadridentatis, mucrone recurvato, brevi, crasso; femoribus posticis basi leviter emarginatis, pone medium dente sa valido armatis.

Femina. Clypeo apice subrotundato, femoribus muticis, tibiis brevioribus.

Onitis shoensis. Boheman. Ins. Caffr. II, p. 254.

Corps en carré oblong, d'un bronzé brillant, cuivreux sur la tête et le corselet, parfois verdâtre sur les élytres, noirâtre en dessous. Tête couverte d'une ponctuation rugueuse, moins forte en arrière; chaperon légèrement tronqué dans le mâle, arrondi et noirâtre dans la femelle; carène clypéale éloignée du front, très courte; carène frontale droite très largement interrompue au milieu, vertex muni d'un petit tubercule transversal, élevé et lisse en arrière; joues saillantes seulement en avant. Corselet couvert d'une ponctuation forte, dense au milieu, plus fine sur les côtés, ne laissant sur le disque que par exception un petit espace lisse, base non rebordée, impressions basales éloignées l'une de l'autre, l'espace compris entre elles rugueux; bords latéraux peu dilatés, à angles postérieurs distincts, mais arrondis. Écusson lisse, cordiforme. Élytres finement striées; les stries couvertes de points transversaux, les intervalles plans, légèrement coriaces, le bord latéral lisse n'atteignant pas l'extrémité extérieure de l'élytre. Pygidium lisse, légèrement bombé. Dessous du corps granulé, couvert d'une pubescence fauve, peu dense; métasternum en arrière et milieu de l'abdomen lisses; métasternum

subsilloné en avant, entièrement plan en arrière. Cuisses antérieures subcarénées en dessous, munies en avant dans le mâle de deux épines dont une intérieure située au milieu et l'autre extérieure placée sur les deux tiers ; tibias 5-dentés en dedans, à griffe recourbée, courte, épaisse. Cuisses postérieures du mâle armées en arrière d'une forte épine. Tibias de forme normale.

Caffrerie. En comparant les dimensions attribuées par Boheman à l'*O. shoensis* avec celles indiquées par M. Reiche, qui dit qu'il est plus grand que l'*Inuus*, il m'était venu des doutes concernant l'identité de l'espèce mentionnée par l'auteur des *Insecta Caffraria* avec le *shoensis*. Depuis que j'ai reçu en communication un des types de Boheman, j'ai pu me convaincre que ce doute était fondé. En effet, l'espèce de Boheman est beaucoup plus petite, la carène frontale est beaucoup plus largement interrompue, le tubercule du vertex est très petit dans les deux sexes, tandis que, dans la femelle du *shoensis* il est élevé et conique, les stries des élytres sont crénelées, les intervalles, soyeux dans le *shoensis*, sont rugueux, enfin le corselet du *shoensis* est élargi en avant, même dans la femelle, tandis que, dans le *vicinus*, il a à peu près la forme de celui de l'espèce précédente, avec laquelle celle-ci a du reste beaucoup de rapports. Elle paraît rare, car je n'ai devant moi, outre l'exemplaire de Stockholm, que deux femelles appartenant, l'une à M. Dohrn, l'autre à la collection du comte de Mniszech. J'ai donné les caractères du mâle d'après Boheman.

L'*O. vicinus* se distingue des autres espèces métalliques par la ponctuation du corselet qui est en général également serrée sur tout le disque et ne laisse par conséquent pas d'espace longitudinal lisse. Il ne saurait être confondu avec l'*O. Reichei* qui, comme lui, a les stries des élytres crénelées, par suite du manque de points au bord marginal. Il diffère du *Sphinx* par la carène clypéale qui est éloignée du front, et le manque du sillon profond au métasternum.

30

O. crenatus, Reiché.

Oblongo-quadratus, modice convexus, aeneo-niger, nitidus ; capite crebre, postice obsoletius rugoso-punctato, clypei carinula brevissima, fronti approximata, carina frontali medio late interrupta, vertice medio tuberculo instructo, postice medio sub-elevato, genis vix prominulis ; prothorace subremote punctato, linea longitudinali laevi, basi tantum inter foveas marginato, his sat profundis, remotis, lateribus modice dilatato, postice rotundato ; scutello laevi, rotundato ; elytris leviter striatis, interstitiis planis, subtiliter coriaceis, stria septima profundiore, lateribus subrectis, carina marginali punctis profundis crenata ; corpore subtiliter granu-

lato, pilis longis testaceis vestito, pectore postice abdomineque lævibus; metasterno postice late subcanaliculato; femoribus anticis subtus basi subcarinatis. Long. 16-20, lat. 9-11 mill.

Mas. *Clypeo submarginato, femoribus anticis margine anteriore intus dente truncato instructis; tibiis tenuibus, elongatis, subtus tridentatis, mucrone apicali longiore; femoribus posticis dente conico armatis.*

Femina. *Elytrorum carina haud crenata; clypeo subtruncato, tuberculo verticali majore; femoribus haud dentatis, tibiis brevioribus.*

Onitis crenatus. Reiche. Voy. en Abyss., p. 328, t. 20, f. 1-1a.

” ” Boheman. Ins. Caffr., II, p. 252.

” *Herbsti.* Roth. Wieg. Arch., 1851, I, p. 129.

Corps en carré oblong, d'un noir bronzé brillant. Tête dans le mâle presque lisse, dans la femelle transversalement rugueuse; chaperon subéchancré dans le mâle, avancé et tronqué dans la femelle; carène clypéale très courte, rapprochée de la carène frontale; celle-ci largement interrompue au milieu, droite; derrière elle, au milieu, un tubercule très petit dans le mâle, conique dans la femelle; vertex non rebordé au milieu en arrière; joues à peine saillantes. Corselet un tiers moins long que large, parsemé de points enfoncés, qui s'effacent sur les côtés, en avant au milieu une ligne longitudinale lisse; base rebordée seulement entre les impressions basales qui sont assez profondes, droites; bords latéraux médiocrement dilatés, arrondis en arrière. Écusson lisse, arrondi à son extrémité. Élytres déprimées, striées; stries lisses, s'effaçant vers l'extrémité, la septième enfoncée; les intervalles plans, subruguleux, la carène latérale presque droite, fortement crénelée en dedans dans le mâle. Pygidium lisse. Dessous du corps granulé et couvert de longs poils fauves; abdomen et partie postérieure du métasternum lisses; celui-ci plan, subsilloné en arrière, le sillon ayant des reflets rougeâtres. Cuisses antérieures subcarénées en dessous, portant chez les mâles, sur la tranche antérieure, intérieurement une épine tronquée; les postérieures armées dans le mâle en arrière d'une dent conique, souvent renflée et aiguë à l'extrémité. Tibias antérieurs linéaires, allongés dans le mâle, avec deux ou trois dents en dessous, et l'extrémité recourbée; griffe allongée, ciliée.

L'O. crenatus se trouve sur la côte orientale d'Afrique, depuis l'Abyssinie jusqu'au cap de Bonne Espérance. Il ne se rencontre pas dans la Guinée, l'espèce connue dans les collections sous le nom d'*O. Reichei* Murray lui ayant été réunie à tort dans le Catalogue de Munich. Il se rapproche le plus de *O. pecuarius*, mais s'en distingue suffisamment par la forme de l'épine des cuisses postérieures du mâle et par la carène clypéale qui est plus rapprochée du front, tandis que, dans le *pecuarius*, elle se trouve, surtout dans la femelle,

placée à peu de distance du bord antérieur. Les individus venant de la Caffrerie sont en général beaucoup plus grands que ceux trouvés en Abyssinie.

31

O. viridulus, Boheman.

Oblongo-quadratus, modice convexus, læte æneus, nitidus; capite subtiliter crebre, postice parcius rugoso-punctato; clypei carinula brevissima, apici approximata, antice carinulam alteram longitudinalem obsoletam emittente, carina frontali recta, medio late interrupta, vertice medio tuberculo transverso instructo, postice medio subelevato, lævi, genis vix prominulis; prothorace subremote, basi lateribusque subtilius punctato, linea longitudinali lævi, basi immarginato, foveolis rotundatis, lateribus modice dilatato, postice rotundato; scutello cordiformi; elytris distincte striatis, interstitiis planis, subtiliter coriaceis, stria 7^a profunda, lateribus subrectis, postice tantum crenulatis; corpore subtus subtiliter granulato, pube fulva vestito; pectore postice abdomineque lævibus, metasterno leviter canaliculato; femoribus anticis subtus subcarinatis. Long. 18, lat. 10 mill.

Mas. Clypeo submarginato, femoribus anticis margine anteriore intus dente truncato instructis, tibiis tenuibus, elongatis, intus 5- vel 6-dentatis, mucrone apicali modice elongato; femoribus posticis subtus dente valido, acuto, intus in carinam elevatam continuato, trochanteribus muticis.

Femina. Clypeo porrecto; integro; femoribus muticis; tibiis brevioribus.

Onitis viridulus. Boheman. Ins. Caffr., II, p. 253.

Corps en carré oblong, d'un bronzé éclatant avec des reflets rougâtres sur le corselet; le fond des points du corselet et des stries des élytres vert. Tête couverte d'une ponctuation rugueuse, moins forte sur le vertex; chaperon subéchancré dans le mâle, avancé et entier, noirâtre dans la femelle; carène clypéale courte, éloignée du front, surtout dans la femelle; une petite carène longitudinale partant du milieu de celle-ci et finissant un peu avant l'extrémité du chaperon; carène frontale largement interrompue au milieu, droite; derrière celle-ci un petit tubercule transversal; vertex un peu élevé, non rebordé au milieu en arrière; joues presque droites, à peine saillantes. Corselet un tiers moins long que large, parsemé de points peu profonds, qui s'effacent en avant et sur les côtés, rugueux entre les impressions basales; une ligne longitudinale lisse au milieu; base non rebordée; bords latéraux très faiblement élargis, subsinués en arrière avec angles arrondis. Écusson cordiforme. Élytres fortement déprimées, un peu impressionnées à la base, distinctement striées; les stries finement ponctuées, également profondes sur toute leur étendue, la septième enfoncée; intervalles subrugueux; carène

latérale élevée, crénelée en dedans à l'extrémité dans le mâle. Pygidium lisse, subconvexe. Dessous du corps granulé et couvert de poils gris; partie postérieure du métasternum et abdomen lisses; métasternum légèrement canaliculé en avant avec des reflets rougeâtres au milieu. Cuisses antérieures du mâle ayant sur leur tranche interne une épine tronquée; les tibias grêles, allongés, recourbés vers les deux tiers, ayant en dessous 5 ou 6 petites dents, à griffe médiocrement allongée, tronquée. Cuisses intermédiaires des mâles un peu dilatées à l'extrémité en arrière. Cuisses postérieures ayant sur leur tranche postérieure une dent aiguë, prolongée intérieurement en une lame dentiforme; trochanters simples; tibias de forme normale.

Cette espèce se trouve dans l'Afrique méridionale. Elle est souvent confondue avec l'*O. Inuus*, dont elle rappelle la forme et la coloration, et avec l'*O. pecuarius*, avec lequel elle a en commun la lame dentée des cuisses postérieures. Elle se distingue facilement de tous les autres *Onitis* par la petite carène longitudinale du chaperon, caractère que Boheman passe sous silence. Elle semble être bien moins commune que l'*O. pecuarius*.

32

***O. pecuarius*, spec. nov.**

Oblongo-quadratus, modice convexus, nigro-æneus, subnitidus; capite subtiliter, crebre, postice parcius rugoso-punctato, clypei carinula brevissima, apici approximata, carina frontali recta, medio late interrupta, vertice medio tuberculo transverso instructo, postice medio subelevato, lævi, genis haud prominulis; prothorace crebre, lateribus subtilius punctato, linea longitudinali lævi, basi tantum inter foveas marginato, his rotundatis, lateribus modice dilatato, postice rotundato; scutello cordiformi; elytris leviter striatis, striis impunctatis, septima impressa, interstitiis sublævibus, planis, margine laterali postice crenulato; corpore subtiliter granulato, pube fulva vestito, pectore postice abdomineque lævibus, metasterno vix longitudinaliter impresso; femoribus anticis subcarinatis. Long. 18-20, lat. 11-12 millim.

Mas. *Clypeo submarginato, femoribus anticis margine anteriore intus dente truncato instructis, tibiis elongatis, tenuibus, subtus 5-dentatis, mucrone apicali modice elongato, femoribus posticis dente valido, acuto, in carinam elevatam continuato, trochanteribus dentatis.*

Femina. *Clypeo porrecto, integro, prothorace angustiore, margine elytrorum haud crenulato, femoribus muticis, tibiis brevioribus.*

Onitis pecuarius. Dej. Cat., p. 159.

Corps en carré oblong, d'un bronzé noirâtre, parfois verdâtre sur

les élytres avec la suture cuivrée. Tête couverte d'une ponctuation rugueuse, moins forte en arrière; chaperon subéchancré dans le mâle, avancé et entier, noirâtre dans la femelle; carène clypéale courte, rapprochée de l'extrémité, surtout dans la femelle; carène frontale largement interrompue au milieu, droite; derrière celle-ci un petit tubercule transversal, un peu plus fort dans la femelle; vertex un peu élevé, non rebordé au milieu en arrière; joues droites, non saillantes. Corselet plus large dans le mâle que dans la femelle, couvert d'une ponctuation assez profonde, qui devient plus fine en avant et sur les côtés et lui donne un aspect un peu rugueux; au milieu une ligne longitudinale lisse; base rebordée seulement entre les impressions basales qui sont arrondies, peu profondes; bords latéraux faiblement élargis, subsinués en arrière avec angles arrondis. Écusson cordiforme. Élytres subdéprimées, un peu impressionnées à la base, moins longues que larges, légèrement striées; les stries s'effaçant vers l'extrémité, la septième enfoncée; intervalles presque lisses; carène latérale médiocrement élevée, crénelée en arrière chez le mâle. Pygidium lisse, convexe. Dessous du corps granulé et couvert de poils fauves; partie postérieure du métasternum et abdomen lisses; métasternum en général plan ou à peine canaliculé, avec des reflets rougeâtres au milieu. Cuisses antérieures du mâle ayant sur leur bord interne une épine tronquée; les tibias grêles, allongés, recourbés vers les $4/5$, ayant en dessous cinq petites dents, à griffe médiocrement allongée, tronquée. Cuisses postérieures ayant sur leur tranche interne une épine conique parfois renflée, prolongée intérieurement en une lame dentiforme; trochanters munis d'une petite épine recourbée; tibias étroits à la base jusqu'au tiers, puis dilatés et recourbés en dedans, carénés en dehors.

Cap de Bonne Espérance, Caffrerie. L'*O. pecuarius* rappelle pour la forme et la couleur l'*O. crenatus* dont il se distingue cependant par la position de la carène frontale et la forme de l'épine des cuisses postérieures. La présence d'une lame derrière cette épine, le fait confondre dans presque toutes les collections avec l'*O. viridulus*. Je crois donc utile de signaler plus spécialement les différences qui existent entre ces deux espèces. L'*O. pecuarius* est plus grand, plus large, sa couleur est d'un noir bronzé, tandis que dans le *viridulus* elle est d'un bronzé brillant; la ponctuation du corselet, qui est plus dilaté, est beaucoup plus forte et plus serrée; les élytres sont plus bombées, moins profondément striées; les stries s'effaçant vers l'extrémité, le métasternum est moins distinctement sillonné, le plus souvent même complètement plan, enfin l'épine des cuisses postérieures est droite et conique, tandis que, dans le *viridulus*, elle est triangulaire et recourbée. Ce dernier a en outre les trochanters com-

plètement lisses, tandis qu'ils sont épineux dans le *pecuarius*. La femelle est généralement plus petite que le mâle et elle a le corselet rétréci en avant, ce qui lui donne un tout autre aspect.

33

O. Rothi, sp. nov.

Oblongo-quadratus, læte æneus, nitidissimus, subtus æneo-viridis; capite antice parcius, postice obsolete rugoso-punctato, cuprascente, clypei carinula sat lata, medio sita, carina frontali late interrupta, vertice medio tuberculo instructo, postice medio subelevato, lævi, immarginato; genis rotundatis; prothorace parce, minus profunde punctato, medio linea longitudinali lateribusque sublævibus, basi immarginato, foveolis magnis, rotundatis, lateribus modice dilatato, postice rotundato, subangulato; scutello cordiformi; elytris leviter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planis, 5° 6° que conjunctim elevatis, stria septima leviter impressa; pygidio subconvexo, lævi, longitudinaliter subcarinato; corpore subtus granulato, fulvo-villoso, abdomine medio lævi, metasterno plano; femoribus anticis subtus carinatis. Long. 16-18, lat. 8-9 millim.

Mas. Clypeo emarginato, tuberculo verticali transverso; prothorace antice latiore, elytrorum margine postice subcrenulata; femoribus anticis intus medio utrinque spina armatis; tibiis gracilibus, contortis, subtus tridentatis, mucrone elongato, fortiter incurvato, longe ciliato; femoribus posticis intus spina valida erecta, alteræ minutissimæ conjuncta, armatis, trochanteribus spinosis.

Femina. Clypeo producto, truncato, antice nigro, tuberculo verticali majore, conico; prothorace angustiore, femoribus multiciis, tibiis brevioribus.

Corps en carré oblong, d'un bronzé brillant, verdâtre en dessous, cuivreux sur la tête. Celle-ci couverte d'une ponctuation rugueuse, plus forte dans la femelle, mais s'affaiblissant en arrière; chaperon échancré dans le mâle, noirâtre et tronqué dans la femelle; carène clypéale médiocre, située à égale distance du front et de l'extrémité, carène frontale interrompue au milieu, les tronçons reliés par un tubercule placé sur le vertex en arrière d'eux, ce tubercule plus élevé et conique dans la femelle; vertex lisse et un peu élevé au milieu en arrière; joues peu proéminentes, arrondies. Corselet plus large en avant dans le mâle que dans la femelle, couvert d'une ponctuation peu profonde et peu serrée, disparaissant tout autour sur les côtés; base non rebordée, à impressions grandes, arrondies; bords latéraux peu dilatés, subsinués en arrière, avec angles distincts, mais arrondis. Écusson lisse, cordiforme. Élytres faiblement striées; les stries finement ponctuées; les intervalles lisses, les 3°, 4° et 5° souvent relevés à la base en forme de bord; le tubercule huméral continué en forme de côte sur les 5° et 6° intervalles jusqu'aux deux tiers de l'élytre; septième strie légèrement enfoncée,

bord marginal subcrénéle en arrière. Pygidium lisse, faiblement caréné longitudinalement. Dessous du corps granulé et couvert d'une pubescence fauve, très allongée sur le métasternum, qui est plan; milieu de l'abdomen lisse. Cuisses antérieures carénées en dessous, munies dans le mâle sur leur bord antérieur, au milieu, de chaque côté, d'une épine tournée en dehors; les tibias pliés à la base, tridentés en dessous, la griffe fortement recourbée, assez allongée, ciliée; cuisses postérieures ayant sur leur tranche postérieure une forte épine redressée qui est rattachée par la base à une petite dent située plus près des trochanters; ceux-ci épineux; tibias de forme normale.

Caffrerie, Abyssinie. Je dédie cette espèce à M. Roth, par qui elle a été répandue sous le nom d'*O. Aggulus* qui ne lui convient sous aucun rapport, malgré la similitude de l'armature des cuisses postérieures. L'*O. Rothi* ressemble par la forme à l'*O. Sphinx (Inuus)* avec qui il a en outre en commun le métasternum entièrement granulé. Il en diffère cependant entre autres par l'armature des cuisses et des jambes et par le manque de sillon au métasternum. Il est facilement reconnaissable au pli que forme la continuation du tubercule huméral sur les 5° et 6° intervalles. Le mâle se distingue plus particulièrement par la position des épines antérieures des cuisses de devant, qui se trouvent placées exactement l'une en face de l'autre et tournées en dehors. La ponctuation du corselet est beaucoup moins forte que dans presque toutes les autres espèces métalliques.

34

O. politus, spec. nov.

Oblongo-quadratus, obscure æneus, nitidus; capite antice subgranulato, postice lævi, carina clypeali fronti sat approximata, carina frontali late interrupta, vertice tuberculo obsoleto instructo, postice medio subelevato, haud marginato, genis prominulis, rotundatis; prothorace vage, minus profunde punctato, linea longitudinali lævi, basi immarginato, foveolis profundis, sat approximatis, lateribus medio vix dilatato, postice subrecto, angulatim rotundato; scutello cordiformi; elytris striatis, interstitiis planis, obsoletissime punctatis, 7° et 8° postice transverse rugulosis, margine laterali abbreviato; pygidio lævi, convexo; corpore subtus granulato, pectore pilis longis fulvis vestito, abdomine medio lævi, metasterno subcanaliculato; femoribus anticis subtus haud carinatis, convexis, utrinque dense ciliatis. Long. 13, lat. 8 mill.

Mas. Clypeo subemarginato, femoribus anticis margine anteriori intus denticulo munitis, tibiis a medio usque ad apicem sensim incurvatis, mucrone modice elon-

gato, dentibus externis retrorsum spectantibus, ultimo fere oblitterato; femoribus posticis carina ante apicem in spinam acutam desinente armatis.

Femina. *Mihi non cognita.*

Corps assez allongé, d'un brun obscur, avec des reflets verdâtres sur le vertex et la suture des élytres, très brillant. Tête faiblement granulée antérieurement, presque lisse en arrière; carène clypéale très courte, peu éloignée du front; chaperon légèrement échancré et comme bidenté; carène frontale réduite à deux petits tronçons très largement séparés. Au milieu, sur le vertex, un tubercule à peine indiqué; vertex non rebordé au milieu en arrière; joues saillantes, arrondies. Corselet couvert de points espacés, peu profonds, très petits tout autour du disque, au milieu un espace longitudinal lisse; base non rebordée; impressions basales rapprochées entre elles, plus profondes extérieurement; bords latéraux peu dilatés, droits postérieurement avec angles distincts, arrondis. Écusson cordiforme. Élytres striées, les stries lisses; les intervalles plans, à peine ponctués, les 7^e et 8^e plissés en arrière; carène marginale n'atteignant pas l'extrémité extérieure. Pygidium lisse, convexe. Dessous du corps granuleux, couvert, surtout sur la poitrine, de longs poils fauves; métasternum subsillonné; milieu de l'abdomen lisse. Hanches antérieures très convexes en dessous, mais non carénées, munies antérieurement à l'intérieur d'une très petite dent; tibias non dentés en dessous, recourbés à partir de la moitié, à griffe peu allongée, obtuse, les dents extérieures renversées en arrière, la dernière à peine marquée. Cuisses postérieures munies en dedans d'une lame qui se termine vers les deux tiers en une épine aiguë; tibias s'élargissant assez fortement de la base à l'extrémité.

Cette espèce, dont je ne connais qu'un exemplaire mâle appartenant à M. de Harold, a été rapportée par Schimper d'Abyssinie. Elle rappelle pour la forme et la couleur l'*O. Reichei*, mais elle est facilement reconnaissable à la rareté de la ponctuation du corselet, à l'abondance des poils qui couvrent le métasternum, et à la position des dents extérieures des tibias antérieurs du mâle.

35

O. picticollis, Boheman.

Oblongo-quadratus, modice convexus, flavus, nitidus, subtus medio infuscatus, prothorace aeneo-trivittato; capite crebre rugoso-punctato, carina clypeali apici approximata, carina frontali recta, medio interrupta, vertice medio tuberculo obsoleto transverso instructo, postice medio subelevato, laevi, genis prominulis, rotundatis; prothorace minus crebre, lateribus subtiliter, punctulato, basi immar-

ginato; foveolis profundis, longitudinalibus, lateribus vix dilatato, postice subinnuato, angulatim rotundato; scutello cordiformi; elytris deplanatis, striatis, interstitiis subtilissime, parce punctulatis; pygidio testaceo, subtiliter, crebre punctulato; corpore subtus granulato, parce fulvo-setoso, metasterno plano, abdomine medio levi; tibiis anticis tarsisque ferrugineis. Long. 16, lat. 9 1/4 mill.

Mas. Capite flavo, plaga magna postica, margine carinaque clypei æneis; clypeo apice obtuso; femoribus anticis margine anteriore pone medium dente valido, extrorsum oblique ducto, intus denticulo minuto armatis; tibiis longioribus, subtus valide tridentatis, dentibus duobus superioribus approximatis, primo majore; femoribus posticis basi bidenticulatis, in medio dente acuto, antrorsum oblique ducto, munitis.

Femina. Capite viridi-æneo, clypeo flavescente, subtriangulari, apice obscuro; femoribus muticis, tibiis brevioribus.

Onitis picticollis. Boheman. Ins. Caffr. II, p. 255.

Corps en carré oblong, entièrement jaune, avec trois taches longitudinales sur le corselet et la bordure des élytres bronzées; dessous du corps foncé au milieu; pattes de devant et tarses ferrugineux. Tête fortement granulée en avant, ponctuée en arrière, jaune dans le mâle, avec une tache bronzée postérieurement, verte dans la femelle avec le chaperon jaune, brunâtre antérieurement; chaperon tronqué dans le mâle, subtriangulaire dans la femelle; carène clypéale assez large, arquée, rapprochée de l'extrémité; carène frontale droite, bronzée, interrompue au milieu; derrière elle, sur le milieu du vertex, un petit tubercule transversal; vertex élevé et lisse au milieu en arrière; joues arrondies, légèrement saillantes. Corselet couvert de points espacés, plus nombreux sur le disque, qui est en outre muni d'une ligne longitudinale élevée lisse; base non rebordée, presque droite, s'avancant en arc entre les impressions basales, qui sont profondes, longitudinales; bords latéraux peu dilatés, presque droits en arrière, avec angles distincts, arrondis. Écusson vert, cordiforme. Élytres planes, légèrement striées, les intervalles finement ponctués, le huitième un peu enfoncé, large; carène marginale finement crénelée en dedans. Pygidium finement ponctué. Dessous du corps finement granulé, pubescent, principalement sur le métasternum, qui est plan; abdomen ponctué seulement sur les côtés. Cuisses antérieures renflées en dessous, portant chez le mâle antérieurement une forte épine tournée extérieurement et munie en dedans d'une petite dent; tibiais tridentés en dessous, les deux dents supérieures rapprochées, la première plus forte. Cuisses postérieures bidenticulées à la base dans le mâle, munies intérieurement au milieu d'une dent aiguë, tournée en dehors. Tibias assez fortement élargis de la base à l'extrémité.

Afrique australe (Fleuve Limpopo). Très rare, facilement recon-

naissable à sa coloration, rappelant pour la forme l'*O. Sphinx*.
Musée de Stockholm; 1 ex. coll. Dohrn.

36

O. æruginosus, Klug.

Ovatus, convexus, subnitidus, obscure cupreus, subtus cum pedibus plus minusve viridi-æneus; capite rotundato, triangulari, antice nigro, rugoso-granulato; clypeo medio carina lata, valde arcuata, instructo; carina frontali bi-arcuata, medio interrupta, pone eam medio tuberculo compresso, nigro, transversali, vertice lateribus subdepresso, margine postico nigro, subbisinuato; genis haud prominulis; prothorace sat lato, confertim aciculato-granulato, granulis setiferis, medio lineola brevissima, glabra, basi utrinque serrulato, inter foveolas recto, his sat profundis, obliquis, lateribus ampliato, postice sinuato, angulis obtusis; scutello punctiformi; elytris lateribus subdilatis, postice angustatis, obsolete striatis, striis subtiliter punctulatis, interstitiis sat crebre serialim punctatis, punctis setiferis, 2° transversim plicato, ceteris apice rugulosis; pygidio granulato; corpore subtus granulato, fulvo-setoso; metasterno medio nigro, subcanaliculato, abdomine punctato; femoribus rugoso-granulatis, intermediis et posticis in utroque sexu postice crenulatis, tarsis obscure ceneis, ore brunneo. Long. 16-18, lat. 9-10 mill.

Mas. Femoribus omnibus muticis, tibiis anterioribus sat elongatis, subarcuatis, subtus muticis, mucrone subito intus ducto, brevi, obtuso.

Femina. Clypeo paulo producto, subtruncato, pedibus brevioribus.

Onitis æruginosus. Klug. Monatsber. Ac. Berl., 1855, p. 652;
Peters Reise, p. 224 (♀).

» *cupreus.* Harold. Col. H., VIII, p. 10 (♂).

Corps convexe, ovalaire, d'un cuivreux obscur en dessus, les pattes antérieures d'un vert noirâtre. Tête subogivale, noirâtre en avant, densément granulée; chaperon arrondi dans le mâle, muni au milieu d'une carène arquée et très large dans les deux sexes; carène frontale interrompue, les tronçons arqués, immédiatement derrière eux un tubercule arqué, noir, comprimé; vertex rebordé de noir, légèrement bisiné en arrière; joues non saillantes. Corselet très convexe, couvert de granulations allongées, au milieu une toute petite ligne élevée lisse; la base crénelée de chaque côté, droite entre les impressions basales, qui sont rapprochées, assez profondes, obliques, en forme de virgules; les bords latéraux largement dilatés, sinués en arrière, à angles distincts, obtus, impressionnés. Écusson ponctiforme. Élytres convexes, peu brillantes, un peu dilatées latéralement, retrécies en arrière, faiblement striées; les stries couvertes de points transversaux peu marqués; les intervalles plans, cou-

verts de points enfoncés, disposés par rangées, le 2^e plissé, l'extrémité des autres ruguleuse, brillante, de même que la suture; la carène latérale finissant abruptement à l'extrémité du 7^e intervalle. Les granulations et les points du corselet et des élytres donnent naissance à de petites soies visibles seulement sous un certain jour. Pygidium granulé; au milieu une ligne lisse. Dessous du corps fortement granulé sur les flancs, ponctué au milieu, couvert de poils testacés. Métasternum cuivreux, noir au milieu, subcanaliculé. Segments de l'abdomen ayant chacun une rangée de points. Cuisses granulées, les antérieures mutiques dans les deux sexes. Tibias antérieurs du mâle lisses en dessous médiocrement allongés, à griffe courte, brusquement tournée en dedans, densément ciliés. Cuisses intermédiaires et postérieures crénelées en arrière, les tibias de forme normale, tarsi d'un bronzé obscur.

Mozambique, Abyssinie. Grâce à la complaisance de M. le Directeur du Musée de Gênes, j'ai eu l'occasion d'examiner les types qui ont servi à la description que M. Harold a donnée (l. c.) de l'*O. cupreus*. Le mâle est incontestablement l'*O. aruginosus* de Klug. M. de Harold avait du reste déjà des doutes à ce sujet, et, s'il a été induit en erreur, cela provient de ce que, selon toute probabilité, Klug a, dans sa description, pris un mâle pour une femelle. Ce qu'il dit des tibias antérieurs, qui seraient plus allongés que ceux de l'*O. fulgidus*, et densément ciliés à l'extrémité, me paraît devoir s'appliquer à un mâle, et non à une femelle; il en est de même des crénelures des cuisses postérieures. S'il en est ainsi, nous ne connaissons que le mâle de cette espèce, l'insecte décrit par M. de Harold comme la femelle de l'*O. cupreus* étant la femelle de l'*O. fulgidus*. Voir le n^o 38.

37

O. cupreus, Castelnau.

Rotundato-ovatus, convexus, nitidulus, cupreus, subtus cum pedibus viridi-cupreus; capite rugoso-granulato, clypeo antice nigro, medio carinula instructo; carina frontali tenui, integra, subarcuata; vertice medio tuberculato, lateribus subdepresso, postice medio elevato, lævigato, margine sinuato; genis haud prominentibus; prothorace sat lato, convexo, confertim aciculato-granulato, granulis setis brevissimis testaceis emittentibus, medio lineola et interdum nonnullis alteris lateralibus minutis glabris, basi serrulato, utrinque oblique truncato, inter foveolas recto, foveolis sat latis, fere oblitteratis, lateribus medio ampliato, dein distincte sinuato, angulis posticis obtuse rotundato; scutello punctiformi; elytris convexis, lateribus subdilatis, postice angustatis, obsolete striatis, striis geminatis, undulatis, obsolete transversim punctatis, interstitiis planis, sat dense seriatim punctatis,

punctis setiferis, primis medio leviter, apice distinctius, carinatis, subrugulosis; pygidio granulato; corpore subtus lateribus fortissime, medio subtilius granulato, testaceo-setoso; metasterno lato, convexo, antice subcanaliculato, abdomine medio fere lævigato, segmento ultimo fortius punctato, femoribus granulatis, posticis basi angustatis, postice medio ampliatis, tarsis obscure aeneis, ore brunneo. Long. 14-16, lat. 8-9 millim.

Mas. Clypeo rotundato, carinula minutissima, carina frontali medio fere oblitterata, verticis tuberculo minuto, cupreo; pedibus anticis elongatis, tibiis tenuibus, sinuatis, subtus late unidentatis, post medium fortiter incurvatis, dente externo superiore oblitterato, mucrone aculo; femoribus intermediis postice profunde emarginatis, basi lobatis, apice dentatis, trochanteribus dentatis; tibiis arcuatis, basi gracilibus, intus dente triangulari armatis; femoribus posticis antice rectis, postice in laminam triangularem, apice bidentatam, dilatatis.

Femina. Clypeo magis producto, subtruncato, carina clypeali latiore, arcuata, carina frontali nigra, tuberculo verticali nigro, majore; pedibus brevioribus, mucronatis, femoribus intermediis postice crenulatis.

Onitis cupreus. Castelnau. Hist. Nat., II, p. 90.

Corps convexe, arrondi, d'un cuivré obscur en dessus, mêlé de teintes bronzées éclatantes en dessous; les pattes antérieures vertes et les pattes postérieures cuivrées. Tête semicirculaire dans le mâle, subogivale dans la femelle, noirâtre en avant, densément granulée; chaperon arrondi dans le mâle, tronqué en avant dans la femelle, muni au milieu d'une petite carène, à peine visible dans le mâle, large, arquée, dans la femelle; carène frontale entière, légèrement arquée, presque effacée au milieu dans le mâle, noire dans la femelle; vertex muni au milieu d'un tubercule très petit et cuivreux dans le mâle, plus grand et noir dans la femelle, relevé et lisse au milieu en arrière, à bord légèrement sinué; joues non saillantes. Corselet très convexe, large, entièrement couvert de granulations allongées, au milieu une petite ligne et, parfois à côté, d'autres petits espaces irréguliers lisses; base obliquement tronquée de chaque côté, crénelée, droite entre les impressions basales, qui sont assez grandes, mais très peu marquées; bords latéraux dilatés au milieu, puis rétrécis et sinués en arrière, à angles postérieurs distincts, obtusément arrondis. Écusson ponctiforme. Élytres convexes, peu brillantes, un peu dilatées latéralement, rétrécies en arrière, faiblement striées; les stries géminées, très finement ondulées, couvertes de points transversaux peu marqués, saillantes sur les bords latéraux; les intervalles plans, couverts de points enfoncés disposés par rangées, les cinq premiers subcarénés, surtout à l'extrémité, légèrement ridés; la carène latérale tranchante, sinuée en arrière, prolongée jusqu'au cinquième intervalle. Pygidium granulé. Dessous du corps fortement granulé sur les flancs, ponctué au milieu, couvert de petits

poils testacés. Mésosternum très court ; métasternum large, bombé, subcanaliculé en avant, les impressions antécoxales presque nulles. Abdomen lisse au milieu, le dernier segment ponctué. Cuisses antérieures rugueuses, allongées dans le mâle, mutiques ; tibias du mâle très allongés, sinués, grêles à la base, puis dilatés en une lame extérieure qui absorbe la dent supérieure et se recourbe près de la base en forme de dent triangulaire, très fortement recourbés à partir du milieu, à griffe pointue, subarquée. Cuisses intermédiaires arrondies et dilatées antérieurement, fortement échancrées postérieurement dans le mâle et munies à la base d'un lobe et, vers l'extrémité, d'une dent obtuse, crénelées dans la femelle ; tibias du mâle grêles à la base, fortement arqués et munis intérieurement d'un appendice en forme de dent aiguë. Cuisses postérieures grêles à la base, droites en avant, fortement dilatées en triangle en arrière, la dilatation terminée par deux dents recourbées l'une vers l'autre. Trochanters intermédiaires saillants. Tarses d'un bronzé obscur. Les granulations du corselet et les points des élytres portent chacun une petite soie visible seulement sous un certain jour.

Sénégal. Très rare. Deux ex. coll. Mniszech ; 1 ex. coll. Chevrolat. Voir le n° 38.

38

O. fulgidus, Klug.

Rotundato-ovatus, convexus, cupreo-æneus, nitidulus, subtus viridi-æneus ; capite confertim granulato, clypeo antice nigro, medio breviter carinato ; carina frontali tenui, medio fere oblitterata ; vertice medio ante basin tuberculato ; genis haud prominulis ; prothorace sat lato, confertim aciculato-granulato, granulis seta brevissima emittentibus, medio lineola alteraque laterali, interdum deficiente, glabris, basi serrulato, medio recto, foveolis parum profundis, lateribus medio ampliatis, postice sinuato, angulis posticis rotundato-obtusis ; scutello sulcato ; elytris convexis, lateribus nonnihil ampliatis, postice angustatis, leviter striatis, striis virescentibus, subtiliter punctulatis, interstitiis planis, sat dense seriatim punctatis, prope apicem tuberculis parvis obsitis, 2° et 3° interdum basi elevatioribus et striolatis ; pygidio parce granulato ; corpore subtus lateribus fortiter, medio subtiliter, granulato, testaceo-setoso ; metasterno lato, convexo, medio canaliculato ; abdomine punctato, femoribus anticis rugoso-granulatis, ceteris granulatis, posticis basi angustatis, dein ampliatis, tarsis æneis. Long. 16-18, lat. 9-10 mill.

Mas. Clypeo rotundato, carinula vix conspicua ; elytrorum, carina laterali apice, prope interstitium septimum, spinulosa, pedibus anticis longioribus, tibiis valde incurvatis, subtus serrulatis, extus ante dentem supernum leviter dilatatis, mucrone longissimo, acuto, subincurvato ; femoribus intermediis postice ante apicem breviter unidentatis ; femoribus posticis medio dentibus duobus introrsum arcuatis armatis.

Femina. *Clypeo producto, subtruncato, carinula arcuata, verticis tuberculo majore, elytrorum carina laterali mutica, tuberculis minoribus; pedibus brevioribus, femoribus intermediis intus subcrenatis.*

- Onitis fulgidus*. Klug. Berl. Monatsb., 1855, 652, 87. Peters Reise, p. 223. — Boheman. Ins. Caffr., II, p. 258.
 „ *Klugi*. Harold. Berlin. Zeit., 1859, p. 224.
 „ *Pales*. Boheman, in litt., Klug. l. c.
 „ *cupreus*. Harold. Col. H., VIII, p. 10 (♀).

Corps convexe, arrondi, cuivreux, mélangé de teintes bronzées, plus verdâtres en dessous. Tête semicirculaire dans le mâle, subovale dans la femelle, noirâtre en avant, densément granulée; chaperon arrondi dans le mâle, légèrement tronqué dans la femelle, muni au milieu d'une petite carène, à peine visible dans le mâle, arquée, élargie dans la femelle; carène frontale légèrement effacée au milieu, les tronçons subarqués; vertex muni au milieu d'un tubercule petit et cuivreux dans le mâle, plus grand et noir dans la femelle, à bord postérieur relevé et lisse au milieu, légèrement sinué; joues non saillantes. Corselet très convexe, large, entièrement couvert de granulations allongées qui donnent chacune naissance à une très petite soie visible seulement sous un certain jour; au milieu une petite ligne lisse qui disparaît parfois; base crénelée, droite entre les impressions basales qui sont assez grandes, mais très peu marquées; bords latéraux dilatés au milieu, puis rétrécis et sinués en arrière, à angles postérieurs distincts, obtusément arrondis. Écusson sillonné. Élytres convexes, peu brillantes, un peu dilatées latéralement et rétrécies en arrière, faiblement striées; les stries finement ponctuées; les intervalles plans, couverts de points enfoncés disposés par rangées, et portant de petites soies à peine visibles, les trois premiers parfois subcarénés et rugueux à la base; la carène latérale tranchante, terminée vers l'extrémité du 7^e intervalle par une épine qui manque chez la femelle; de chaque côté, vers l'extrémité de l'élytre, quatre à cinq petits tubercules moins marqués dans la femelle. Pygidium granulé. Dessous du corps fortement granulé sur les flancs, ponctué au milieu, couvert de poils testacés. Métasternum large, bombé, canaliculé en avant, les impressions antécoxales presque nulles. Abdomen ayant sur chaque segment une série de petits points très faibles au milieu, le dernier segment plus fortement ponctué. Cuisses antérieures rugueuses, allongées dans le mâle, mutiques; tibias du mâle très allongés, fortement recourbés à partir du milieu, finement crénelés en dessous, ayant au dessus de la dent extérieure supérieure une petite lame latérale qui devient dentiforme dans les grands développe-

ments et disparaît dans les petits; griffe très allongée, aiguë, subarquée. Cuisses intermédiaires arrondies et dilatées antérieurement, ayant dans le mâle une petite dent près de l'extrémité postérieure. Cuisses postérieures grêles à la base, droites en avant, dilatées au milieu en arrière et portant dans le mâle deux petites dents recourbées l'une vers l'autre. Tarses d'un bronzé obscur.

Mozambique. Peu commun. L'*O. fulgidus* Castelnau constituant un genre différent, il faut restituer à cette espèce le nom que lui avait donné Klug. Elle est très voisine de l'*O. cupreus*. La tête, le corselet, le dessous du corps et les pattes postérieures sont identiques dans les deux espèces, mais l'*O. cupreus* est généralement plus petit, plus étroit, sa couleur est un cuivré plus foncé, les stries des élytres sont ondulées et les intervalles plus distinctement carénés. Le mâle de l'*O. cupreus* se distingue en outre facilement de celui de l'*O. fulgidus* par ses pattes intermédiaires dont les cuisses sont fortement échancrées en arrière, et dont les tibias sont arqués et dilatés intérieurement. Par contre celui de l'*O. fulgidus* a la carène latérale des élytres épineuse au bout, sans compter les petits tubercules qui ne sont qu'à l'état rudimentaire dans l'*O. cupreus*. L'*O. æruginosus* se distingue de ces deux espèces par la carène clypéale, qui est large dans le mâle et le tubercule frontal qui est comprimé, transversal, par les élytres qui n'ont ni carènes ni tubercules et par les pattes qui sont mutiques dans les deux sexes. Pour la forme et la couleur, il se rapproche le plus de l'*O. cupreus*.

39

O. thalassinus, spec. nov.

Ovatus, convexus, obscure nigro-vel cæruleo-viridis, subnitidus; capite confertim rugoso-granulato, clypeo nigro, medio carinula arcuata instructo, carina frontali integra, tenui, arcuata; vertice ante basin tuberculo munito, genis haud prominulis, suturis fere oblitteratis; prothorace convexo, confertim aciculato-granulato, medio linea recta duobusque lateralibus sinuatis glabris, basi haud marginato, medio nonnihil producto, recto, foveolis modice profundis; lateribus medio modice ampliatis, postice sinuatis, angulis posticis rotundato-obtusis; scutello punctiformi; elytris convexis, lateribus subdilatatis, postice angustatis, leviter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planis, sericeis, subtilissime seriatim punctulatis, apice nitidis, callosis; corpore subtus subtiliter granulato, testaceo-setoso; metasterno plano, lato, medio subcarinato; abdomine medio lævi, segmento ultimo toto punctato; femoribus anticis rugosis, ceteris punctulatis. Long. 14, lat. 8 mill.

Mas. Mihi haud cognitum.

Femina. Clypeo producto, apice truncato; tuberculo frontali sat valido; pedibus muticis, brevibus, femoribus intermediis postice medio tantum crenulatis.

Corps ovalaire, convexe, d'un vert noirâtre métallique à reflets bleuâtres. Tête densément granulée, subtriangulaire; chaperon noir, tronqué en avant, muni d'une carène arquée assez large dans la femelle; carène frontale entière, arquée; vertex muni au milieu d'un tubercule noir assez fort, élevé en arrière, le bord postérieur lisse et sinué au milieu; joues non proéminentes, les sutures génales peu prononcées. Corselet très convexe, entièrement couvert de granulations allongées, au milieu une ligne droite et de chaque côté une ligne sinuée, lisses; base non rebordée, droite entre les impressions basales, qui sont triangulaires, assez profondes; bords latéraux dilatés, sinués en arrière, à angles postérieurs distincts, obtus. Écusson ponctiforme. Élytres un peu plus longues que larges, subdilatées latéralement, rétrécies en arrière, faiblement striées; les stries finement ponctuées, les intervalles satinés, plans, munis de points presque imperceptibles, disposés par rangées, la suture brillante, les intervalles latéraux brillants, noirs et calleux à l'extrémité; la carène latérale sinueusement prolongée jusqu'au deuxième intervalle, les 4^e et 5^e intervalles impressionnés à la base. Pygidium granulé. Dessous du corps densément granulé, couvert de poils bruns. Métasternum ponctué, bombé, subcanaliculé. Abdomen lisse au milieu. Pattes et tarsi noirâtres. Parties de la bouche brunes. Cuisses intermédiaires de la femelle crénelées au milieu en arrière.

Abyssinie. Je ne connais que la femelle de cette espèce, dont le Musée d'Histoire naturelle à Paris possède un assez grand nombre d'exemplaires. Elle est très voisine des trois précédentes, mais plus petite et d'une toute autre couleur.

40

O. porculus, Boheman.

Ovatus, convexus, nigro-æneus, subnitidus; capite confertim rugoso-granulato, clypeo absque carinula, apice emarginato, medio dente acuto armato; carina frontali bi-arcuata, medio tuberculata; prothorace confertim aciculato-granulato, medio lineola abbreviata glabra, basi submarginato, foveolis brevibus, paulo profundis, lateribus dilatato, postice sinuato, angulis posticis obtusis; scutello triangulari; elytris infra humeros dilatatis, apice acuminatis, leviter striatis; interstitiis punctulatis, costatis; pygidio granulato; corpore subtus parce granulato, vix

setoso; metasterno punctato, subsulcato, postice uni-foveolato; abdomine medio lævigato; femoribus punctatis, posticis sat angustatis. Long. 12, lat. 8 1/4 mill.

Femina tantum cognita.

Onitis porculus. Boheman. Ins. Caffr., II, p. 946.

Corps ovalaire, convexe, d'un bronzé noirâtre à reflets bruns sur les élytres. Tête petite, densément chagrinée; chaperon noir, dépourvu de carène clypéale, profondément échancré en avant, au milieu de l'échancrure une dent aiguë, épaisse; carène frontale composée de deux petits arcs reliés par un tubercule; vertex moins large que d'ordinaire, à bord postérieur lisse au milieu; joues peu proéminentes, la suture génale enfoncée. Corselet très convexe, étroit en avant, densément granulé, les granulations allongées sur le disque; au milieu en avant, une petite ligne lisse; base un peu relevée, mais non distinctement rebordée; fossettes courtes, arrondies, peu profondes; bords latéraux dilatés, sinués en arrière, à angles postérieurs déprimés, distincts. Écusson triangulaire. Élytres un peu plus longues que larges, dilatées en arrière des épaules, puis allant en se rétrécissant vers l'extrémité, faiblement striées; les stries lisses, les intervalles couverts d'une ponctuation peu profonde, très convexes, plus brillants sur leur partie la plus élevée, le 3^e très étroit, la carène latérale sinueusement prolongée jusqu'au 2^e intervalle. Pygidium granulé. Dessous du corps couvert de granulations espacées et de rares poils bruns. Métasternum ponctué, subsillonné, n'ayant en arrière qu'une seule fossette médiane. Abdomen lisse au milieu. Cuisses ponctuéées; les postérieures étroites parallèles. Tibias antérieurs noirs. Parties de la bouche brunes.

Caffrerie intérieure. Je dois à la complaisance de M. Stal la communication du type de Boheman, l'unique exemplaire de cette espèce qui soit connu. La dent du chaperon la fait reconnaître au premier coup d'œil. Le rétrécissement des élytres en arrière lui donne un peu la forme d'un *Byrrhus*.

O. minutus, spec. nov.

Ovatus, subconvexus, subnitidus, æneo-viridis, elytris testaceis, sutura carinaque laterali virescentibus, subtus late æneo-viridis; capite crebre granulato, clypei carinula obsoleta aut deficiente, carina frontali integra, medio sinuata; vertice ante basin tuberculo minuto transverso armato, postice medio lævigato; genis haud prominulis, carinis genalibus obsoletis; prothorace modice convexo, conjertim acicu-

lato-granulato, lincola media alterisque lateralibus, interdum deficientibus, glabris, postice subsulcato, basi tenuiter marginato, medio paulo producto, foveolis obliquis, lateribus medio sat fortiter ampliato, postice distincte sinuato, angulis posticis obtusis; scutello cordiformi; elytris opacis, latitudine longioribus, postice nonnihil angustatis, obsolete striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis subtilissime punctulatis, 1°, 3°, 5° colloque humerali nitidis, fortius punctatis; pygidio punctulato; corpore subtus subtiliter, medio parcius granulato, longe fulvo-piloso, metasterno lato, plano, medio subcarinato, abdomine brevi, medio levigato, ultimo segmento toto punctato; femoribus grosse punctatis, tarsis oreque æneis, antennis luteo-testaceis. Long. 8-12, lat. 5-7 mill.

Mas. Clypeo emarginato, pedibus anticis longioribus, tibiis subtus muticis, apice leviter incurvatis, mucrone parvo inflexo, dentibus duobus externis apicalibus valde approximatis; femoribus intermediis posticisque crenulatis; coxis posticis medio spina acuta armatis.

Femina. Clypeo producto, truncato, apice nigro, verticis tuberculo validiore; pedibus brevioribus, muticis, coxis muticis.

Corps ovalaire, peu convexe, d'un vert bronzé en dessus, doré en dessous, les élytres testacées avec le bord et la suture verdâtres. Tête rebordée, semicirculaire dans le mâle, ogivale dans la femelle; densément granulée; chaperon échancré en avant dans le mâle, tronqué dans la femelle; carène clypéale faisant en général défaut, indiquée parfois très légèrement; carène frontale fine, entière, sinuée au milieu, vertex muni en arrière au milieu d'un petit tubercule transversal plus élevé dans la femelle; derrière ce tubercule un espace plus élevé lisse; joues à peu près droites, à sutures génales presque effacées. Corselet peu convexe, entièrement couvert de granulations allongées; au milieu une ou plusieurs petites lignes lisses, qui font défaut dans les petits exemplaires; base finement rebordée, tronquée obliquement de chaque côté, s'avancant un peu au milieu; fossettes basales obliques, peu profondes; bords latéraux assez largement dilatés au milieu, sinués en arrière, à angles postérieurs distincts, obtus. Écusson cordiforme, lisse. Élytres peu convexes, plus longues que larges, se rétrécissant un peu de la base à l'extrémité, finement striées, les stries à peine ponctuées; les intervalles plans, très finement ponctués, la suture, le 3° et le 5°, ainsi que les épaules, convexes, brillants, plus fortement ponctués; la carène marginale ne dépassant pas le 8° intervalle. Pygidium ponctué. Corps finement granulé en dessous, couvert d'assez longs poils jaunes; métasternum moins densément granulé, plan, large, subcaréné; abdomen court, lisse au milieu, le dernier segment entièrement ponctué. Cuisses fortement ponctuées, les antérieures allongées, mutiques dans le mâle; tibias antérieurs du mâle mutiques en dessous, légèrement arqués au bout, à griffe infléchie; les deux dents extérieures apicales très rapprochées l'une de l'autre.

Cuisses intermédiaires et postérieures crénelées postérieurement dans le mâle, les tibias subarqués, sinués à l'extrémité dans les deux sexes. Parties de la bouche et tarses bronzés, antennes testacées.

Cette espèce, qui est la plus petite du genre, se trouve dans l'Afrique méridionale, Dans quelques collections elle est indiquée à tort comme étant une variété de l'*O. Ezechias*, qui ne dépasse pas la Nubie, a les élytres toujours plus ou moins obscures, le chaperon acuminé, le corselet couvert de poils, et dont le mâle est dépourvu de l'épine coxale qui caractérise si nettement cette espèce. Cette dernière particularité la rapproche plutôt de l'espèce suivante avec laquelle elle a encore bien d'autres analogies. Elle s'en distingue cependant entre autres par sa forme plus déprimée, son chaperon échancré, la granulation du corselet, le manque de stries colorées aux élytres et la proximité des deux dents extérieures des tibias antérieurs dans le mâle. L'*O. minutus* est beaucoup plus rare que l'*O. numida* qu'il semble représenter dans le sud de l'Afrique.

42

O. numida, Castelnau.

Ovatus, convexus, viridi-æneus, elytris obscuro-testaceis, strigis viridibus ornatis, subopacus, subtilis læte aureo-viridis; capite minuto, rotundato-triangulari, confertissime granulato, clypeo prope apicem carinula instructo, carina frontali integra, recta, vertice plano, ante basin tuberculo munito; genis subrectis; prothorace convexo, sat lato, antice rugoso, postice crebre punctato, medio linea longitudinali, postice in sulcum obsoletum desinente, glabra, basi tenuiter marginato, margine utrinque medio interrupta, medio producto, foveolis obliquis, lateribus antice subserrulato, medio dilatato, postice sinuato, angulis posticis obtusis; scutello acuto; elytris convexis, opacis, obscure testaceis, obsoletissime striatis, interstitiis planis, 1°, 3° et 5° elevatioribus, nitidioribus, subtilissime punctulatis, rugulosis, viridi-micantibus, 2° transversim plicato; pygidio granulato; corpore subtilis confertissime granulato, testaceo-villoso; melasterno lato, plano, antice medio foveola munito, abdomine brevissimo, femoribus granulatis, ore tarsisque concoloribus. Long. 12-14, lat. 7-8 millim.

Mas. Clypei carinula brevissima, prothorace magis dilatato, femoribus anticis longioribus, margine antico intus medio subdentatis; tibiis sat elongatis, medio subangulatis, subtilis denticulo armatis, apice inflexis, mucrone brevissimo, obtuso; femoribus intermediis postice denticulatis, conjunctim cum trochantere basi dentatis, tibiis apice sinuatis; coxis posticis spina acuta armatis; femoribus postice denticulatis, denticulis duobus primis majoribus, tibiis rectis, apice sinuatis.

Femina. Clypeo acuminato, nigro, margine antico intus piloso, carinula apici valde approximata, lata, arcuata; verticis tuberculo validiore; prothorace lateribus

magis inflexo; pedibus muticis, brevioribus, 4 tibiis posticis apice latis, truncatis, coxis muticis.

Variat totus æneus. Elytris fortiter punctatis.

Onitis numida. Castelnau. Hist. Nat., II, p. 90.

” *strigatus.* Erichs. Wagn. Reise. Ent., III, p. 170. — Dej. Cat., p. 159.

Corps ovalaire, convexe, vert bronzé, peu brillant en dessus, vert doré en dessous, les élytres d'un testacé obscur mélangé de vert ou de bronzé. Tête ogivale, densément granulée, petite; chaperon subarrondi dans le mâle, pointu et noir dans la femelle; carène clypéale située près du bord antérieur, petite dans le mâle, large, arquée, et précédée de poils clairs dans la femelle; carène frontale entière, droite; vertex muni au milieu un peu avant la base d'un tubercule plus élevé dans la femelle; bord postérieur lisse, sinué au milieu; joues presque droites. Corcelet convexe, d'une longueur à peu près égale dans les deux sexes, mais plus convexe latéralement dans la femelle, rugueux en avant, densément et fortement ponctué en arrière, au milieu une petite ligne longitudinale, qui manque parfois, lisse; de chaque côté sur le disque un espace moins densément, mais plus fortement ponctué, séparé par un sillon peu marqué; base finement rebordée, le rebord manquant parfois près des fossettes, s'avancant un peu au milieu; fossettes obliques, plus rapprochées dans le mâle que dans la femelle; bords latéraux légèrement crénelés en avant, dilatés au milieu, distinctement sinués en arrière, à angles postérieurs distincts, obtus. Écusson pointu. Élytres convexes, fauves, peu brillantes, portant des stries à peine visibles; les intervalles lisses, excepté la suture, le 3^e et le 5^e qui sont carénés, plus brillants, finement ponctués et de la couleur du reste du corps. Parfois toute l'élytre est bronzée, et alors elle est brillante et ponctuée en entier; carène latérale verte, prolongée jusque près de l'extrémité du 2^e intervalle qui a quelques plis transversaux. Pygidium granulé. Dessous du corps très finement granulé, couvert de poils testacés; métasternum plan, large, muni au milieu en avant d'une petite fossette. Abdomen très court, ponctué. Cuisses antérieures granulées, allongées et armées, dans le mâle, d'une petite dent antérieure; tibias angulaires, munis en dessous au milieu d'une dent, recourbés à l'extrémité, la griffe très courte, obtuse. Cuisses intermédiaires du mâle denticulées postérieurement, armées à la base d'une dent formée en partie par le trochanter; les postérieures denticulées postérieurement, les deux dents basales plus fortes. Tibias intermédiaires et postérieurs droits, évasés à l'extrémité, sinués dans le mâle, tronqués dans la femelle. Hanches

postérieures armées au milieu d'une large épine aiguë cachée en partie par les cuisses. Parties de la bouche et tarses bronzés.

Côte de Barbarie. Remarquable par l'épine dont sont armées les cuisses postérieures dans le mâle. Il est voisin de l'*O. humerosus*, mais il est plus petit, d'une couleur plus bronzée, moins brillante, et il a le corselet plus densément ponctué. Le mâle diffère en outre de celui de l'*O. humerosus* par la dent des cuisses antérieures, et par l'absence de l'épine crochue antérieure qui arme les cuisses postérieures dans cette espèce.

43

O. humerosus, Pallas.

Ovatus, convexus, aureo-viridis vel cœruleus, nitidulus, elytris testaceis, sutura strigisque nonnullis viridibus vel cœruleis; capite minuto, rotundato-triangulari, confertissime granulato, clypeo prope apicem carinula arcuata instructo; carina frontali integra, subarcuata, elevata, nigra; vertice tuberculo nigro, paulo ante basin posito, armato; genis leviter prominulis; prothorace convexo, amplo, antice rugoso-granulato, postice parce punctato, medio lineola glabra, postice in sulcum obsoletum desinente, basi tenuiter marginato, medio rotundatim producto, foveolis arcuatis, obliquis, lateribus medio dilatato, inflexo, postice distincte sinuato, angulis posticis obtusis, inflexis; scutello pilis oblecto; elytris latitudine haud longioribus, valde convexis, leviter striatis, striis obsoletissime punctulatis, interstitiis planis, subtiliter crebre punctulatis, subrugulosis, sutura, 5° et 8° carinato-elevatis, viridibus, humeris carinaque laterali viridibus; pygidio subtiliter granulato; corpore subtus lateribus subtiliter, medio fortius, rugoso-granulato, fulvo-piloso; metasterno lato, plano, parce piloso, medio foveola rotundata, postice sulco obsoleto instructo; abdomine brevissimo, segmentis subcarinatis, medio lævigatis, ultimo toto granulato; femoribus granulatis; ore tarsisque concoloribus. Long. 12-18, lat. 7-10 mill.

Mas. Clypei carinula brevissima, prothorace magis elongato, femoribus anticis valde elongatis, tibiis tenuibus, longissimis, subtus medio unidentatis, dense ciliatis, supra usque ad medium depressis, apice incurvatis, deflexis, mucrone crasso, obtuso, valde inflexo; femoribus intermediis postice crenulatis, tibiis rectis, apice latis, sinuatis; femoribus posticis antice spina valida, recurva, armatis, postice crenulatis, tibiis subarcuatis, apice latis, sinuatis.

Femina. Clypeo acuminato, nigro, margine antico intus piloso, carinula apici valde approximata, lata; verticis tuberculo validiore; prothorace brevior, foveolis basalibus magis distantibus, pedibus brevibus, muticis, tibiarum intermediarum et posticarum apice lato, subtruncato.

Variat elytris totis viridibus, æneis, vel cœruleis.

Scarabæus humerosus. Pallas, It. Ross., App., p. 462.

„ *Menalcas*. Pallas, Icon., p. 4, t. A, f. 4. — Oliv. Ent., I, 3, p. 157, t. 2, f. 11.

- *Copris Menalcas*. Oliv. Encycl., 5, p. 173.
Onitis " Fabr. Syst. Eleut., I, 30, 131. — Oliv. Encycl.,
 VIII, p. 491. — Castelnau. Hist. Nat., II,
 p. 89. — Ménétriés. Cat. Rais., p. 174.
 " *Chevrolati*. Lucas. Expl. Alg. Ent., II, p. 153, t. 23, f. 8.

Corps ovalaire, très convexe, d'un vert doré éclatant, parfois bronzé ou bleu, avec les élytres testacées, ayant la suture, les épaules, la carène marginale et deux lignes longitudinales de la couleur du reste du corps. Tête ogivale, densément granulée, petite; chaperon subarrondi dans le mâle, pointu et noir dans la femelle; carène clypéale située près de l'extrémité, surtout dans la femelle, petite dans le mâle, large, arquée et précédée de poils clairs dans la femelle; carène frontale entière, légèrement arquée, noire, élevée; vertex élevé en arrière, muni au milieu près de la base d'un tubercule noir, plus fort dans la femelle, qui interrompt le bord marginal; celui-ci sinué en cet endroit; joues légèrement saillantes. Corselet convexe, infléchi latéralement, plus allongé dans le mâle que dans la femelle, couvert en avant d'une granulation rugueuse, en arrière de points espacés, ayant au milieu en avant une petite ligne longitudinale, lisse; faiblement sillonné en arrière; base très faiblement rebordée, le bord disparaissant au milieu, de chaque côté des fossettes basales, celles-ci arquées, rapprochées à la base, plus éloignées l'une de l'autre dans la femelle que dans le mâle; bords latéraux dilatés au milieu, distinctement sinués en arrière, à angles postérieurs obtus, infléchis en dessous. Écusson aigu, recouvert de poils clairs. Élytres très convexes, aussi longues que larges, sinuées sur les côtés, finement striées, les stries couvertes de points à peine marqués, les intervalles plans, très finement ponctués, légèrement ridés, la suture, le 3^e et le 5^e plus élevés, la carène marginale continuée jusqu'au bout du 3^e intervalle. La couleur verte, bleue ou bronzée qui orne la suture, les intervalles élevés et les bords, se répand souvent sur toute la surface de l'élytre. Pygidium finement granulé. Dessous du corps finement granulé sur les flancs, plus fortement au milieu, couvert de poils testacés très fins sur le métasternum; celui-ci large, plan, ayant au milieu une petite fossette et en arrière un sillon peu marqué; abdomen très court, granulé sur les côtés et sur le dernier segment. Cuisses antérieures très allongées et mutiques dans le mâle; tibias du mâle très longs, grêles, munis en dessous d'une dent médiane et fortement ciliés, pliés en dessus de la base au milieu, recourbés et infléchis à l'extrémité, à griffe épaisse, obtuse, fortement infléchie. Cuisses intermédiaires et postérieures granulées, crénelées postérieurement dans le mâle, les dernières munies en avant d'une forte

épine crochue. Tibias intermédiaires et postérieurs droits, à extrémité festonnée dans le mâle, très large et tronquée dans la femelle. Par suite de la brièveté du corselet dans les femelles, celles-ci sont beaucoup plus courtes et paraissent plus globuleuses que les mâles.

Russie méridionale, Turquie, Caucase, Anatolie, Syrie, Algérie.

44

O. *Ezechias*, Reiche.

Ovatus, convexus, nigro-cæruleus, opacus, capite thoraceque dense pilosis; capite minuto, rotundato-triangulari, crebre granulato, clypeo carinula apici approximata instructo; carina frontali integra, subarcuata, medio elevatiore; vertice postice tuberculato, longitudinaliter subcarinato; genis rotundatis; prothorace convexo, amplo, confertissime granulato, medio dorsi lineola glabra et utrinque area parcius punctata, postice subcanaliculato, basi versus angula tantum marginato, utrinque oblique truncato, medio leviter producto, recto, foveolis obliquis, lateribus antice crenulato, medio fortiter ampliato, postice distincte sinuato, angulis inflexis, obtusis; scutello acuto; elytris convexis, obsolete striatis, interstitiis crebre, sed obsolete punctatis, planis, sutura, margine antico elevato et carina laterali nitidis, interstitiis 5° et 5° carina acuta nitida instructis; pygidio granulato, convexo; corpore subtus crebre subtiliter granulato, testaceo-piloso; metasterno lato, medio late sulcato, lævigato; abdomine brevi, segmento ultimo latiore, fortiter granulato; femoribus grosse punctatis, tibiis subarcuatis, apice fortiter dilatatis, calcaribus æneis, ore, antennis, tarsisque brunneis. Long. 10-12, lat. 6-7 millim.

Mas. Clypeo subrotundato, carinula brevissima; prothorace longiore, antice latiore; pedibus longioribus, tibiis anticis subtus medio unidentatis, dense ciliatis, apice leviter incurvatis, mucrone oblitterato, femoribus intermediis postice leviter, posticis fortiter crenulatis, tibiis apice sinuatis.

Femina. Clypeo acuminato, carinula lata, recta; prothorace brevioris, angustiore; pedibus brevioribus, muticis, tibiis 4 posticis apice rotundato-truncatis.

Onitis Ezechias. Reiche. Ann. S. E. Fr., 1856, p. 290.

„ *Krohni*. Ménétrés in litt.

Corps ovalaire, opaque, convexe, d'un bleu noirâtre plus foncé en dessous, la tête et le corselet revêtus de poils gris, qui disparaissent facilement par le frottement. Tête petite, ogivale, densément granulée; chaperon subarrondi dans le mâle, pointu dans la femelle, muni d'une petite carène courte dans le mâle, large dans la femelle, très rapprochée de l'extrémité; carène frontale entière, droite, élevée au milieu; vertex subcaréné au milieu, muni en arrière d'un tubercule, qui est plus élevé dans la femelle et qui interrompt le bord postérieur; celui-ci fortement sinué en cet endroit; joues arrondies.

Corselet convexe, plus allongé et plus ample en avant dans le mâle que dans la femelle, densément granulé ; au milieu une petite ligne longitudinale lisse, entourée d'un espace dans lequel la granulation se change en points larges et peu profonds ; en arrière un sillon peu prononcé, base rebordée seulement vers les angles latéraux, s'avancant un peu et coupée carrément au milieu ; fossettes basales obliques ; bords latéraux crénelés en avant, dilatés au milieu, sinués en arrière, à angles postérieurs obtus, infléchis. Écusson pointu. Élytres convexes, mates, la suture, les épaules, le bord antérieur et la carène latérale brillants ; faiblement striées, les intervalles couverts d'une ponctuation dense, mais à peine marquée, le 3^e et le 5^e portant au milieu une fine carène tranchante, lisse, la carène latérale ne dépassant pas l'extrémité extérieure de l'élytre. Pygidium bombé, granulé. Dessous du corps finement granulé et couvert d'une pubescence grise dense ; métasternum large, lisse au milieu et muni d'un sillon assez large, abdomen très court ; le dernier segment plus large que les autres, fortement granulé. Cuisses fortement ponctuées, les antérieures mutiques dans les deux sexes, allongées dans le mâle ; tibias du mâle munis en dessous d'une dent médiane, faiblement arqués vers l'extrémité, laquelle est obtuse et arrondie, complètement dépourvue de griffe. Cuisses intermédiaires finement crénelées en arrière, les postérieures plus fortement crénelées. Tibias intermédiaires et postérieurs subarqués, fortement dilatés et évasés à l'extrémité, qui est sinuée dans le mâle, arrondie et tronquée dans la femelle, à éperons bronzés. Parties de la bouche, antennes et tarses bruns.

La patrie de cette espèce est la Syrie, mais on la retrouve aussi en Égypte. Elle rappelle beaucoup pour la taille et la forme l'*O. Ion*, mais s'en distingue au premier coup d'œil par sa couleur bleuâtre et mate, par la pubescence du corselet et par les carènes dont sont pourvus les 3^e et 5^e intervalles des élytres. Celles-ci ont parfois une teinte un peu rougeâtre.

45

O. Damoetas, Steven.

Oblongo-ovatus, niger, opacus ; capite dense granulato, rotundato-triangulari, clypeo carinula fere obliterated, apici approximata, instructo ; carina clypeali medio elevata, subtuberculata ; genis haud prominulis ; prothorace convexo, dense granulato, medio obsolete canaliculato, basi submarginato, medio producto, foveolis approximatis obliquis, lateribus sat fortiter ampliato, postice profunde sinuato, angulato ; scutello punctiformi ; elytris deplanatis, obsolete striatis, interstitiis crebre, minus profunde punctulatis, sutura, callo humerali apiceque nitidioribus ; pygidio punctulato ; corpore subtus dense granulato, nigro-piloso ; metasterno plano,

abdomine femoribusque parce granulatis ; tarsi dense ciliatis. Long. 14-18, lat. 7-9 mill.

Mas. *Clypeo rotundato, carina frontali arcuata, medio distinctius tuberculata ; vertice absque tuberculo, postice subrecto ; prothorace majore, dorso minus crebre granulato ; femoribus anticis valde elongatis, tibiis contortis, longissimis, ante apicem intus dilatatis, convexis, apice inflexis, mucrone modice elongato, obtuso ; femoribus posticis margine posteriore crenulato.*

Femina. *Clypeo acuminato, carina clypeali magis distincta, carina frontali subrecta, vertice medio tuberculo minuto, postice subsinuato ; prothorace brevioris angustioreque, ubique dense granulato, pedibus brevioribus, muticis.*

Onitis Damætas. Steven. Mém. Mosc., 1806, p. 163, t. 10, f. 5.

— Germar, Ins. spec. nov., p. 108. — Castelnau. Hist. Nat., II, p. 90 (♀).

» *Stevensi.* Brullé. Expéd. Mor., p. 170, t. 38, f. 5. — Castelnau (l. c.) ♂.

Corps ovalaire, plus allongé dans le mâle que dans la femelle, entièrement noir, mat en dessus. Tête densément granulée, ogivale; chaperon arrondi en avant dans le mâle, acuminé dans la femelle, muni, non loin de l'extrémité, d'une petite carène à peine distincte dans le mâle; carène frontale entière, arquée dans le mâle, presque droite dans la femelle, un peu élevée au milieu dans la femelle, tuberculée dans le mâle; vertex mutique dans le mâle, armé dans la femelle d'un tubercule situé en arrière de la carène frontale, presque droit en arrière dans le mâle, légèrement bisinué dans la femelle; joues non saillantes. Corselet très convexe, beaucoup plus grand dans le mâle que dans la femelle, densément granulé, subcanaliculé au milieu; de chaque côté du sillon dorsal, dans le mâle, un espace beaucoup moins fortement granulé; base à bord un peu relevé, ce qui la fait paraître marginée; impressions basales obliques, rapprochées; bords latéraux fortement dilatés en avant dans le mâle, profondément sinués en arrière; les angles postérieurs infléchis, presque droits. Élytres peu convexes, allongées, striées, les stries presque effacées; les intervalles couverts de points irréguliers, peu profonds; la suture, les épaules et l'extrémité des intervalles latéraux brillantes; le 5^e intervalle légèrement relevé en côte. Pygidium ponctué. Dessous du corps plus brillant, densément granulé, couvert de poils noirs. Métasternum plan. Abdomen ayant une rangée de points sur chacun de ses segments. Cuisses couvertes de points espacés. Les antérieures très allongées, mutiques dans le mâle; tibias antérieurs du mâle très allongés, difformes, concaves dans leur première moitié, puis convexes, dilatés en dedans, à griffe obtuse, tournée en dedans. Cuisses intermédiaires du mâle coupées carrément en arrière et laminées dans les grands dévelop-

pements, les postérieures crénelées en arrière. Tibias intermédiaires du mâle distinctement arqués, crénelés intérieurement. Tarses densément ciliés.

Orient, depuis la Russie méridionale jusqu'en Syrie. Facilement reconnaissable à la granulation du corselet et à la difformité des tibias antérieurs dans le mâle. Les différences sexuelles sont tellement prononcées qu'il n'est pas étonnant que MM. Brullé et de Castelnau aient pris les deux sexes pour deux espèces différentes.

46

O. Ion, Olivier.

Oblongo-ovatus, niger, subnitidus; capite granulato, rotundato-triangulari; carina frontali integra, arcuata, vertice postice medio tuberculo instructo, genis haud prominulis, carinis vix distinctis; prothorace subtiliter granulato, areis irregularibus, reticulatis, glabris oblecto, basi submarginato, inter foveolas leviter sinuato, his approximatis, rotundatis, lateribus modice ampliatis, postice sinuato, angulis distinctis, obtusis; elytris obsolete striatis, opacis, interstitiis dorso plicatis; pygidio apice nitido, granulato; corpore subtilis granulato, nigro-piloso; metasterno convexo, subcarinato; abdomine medio lævigato; femoribus parce granulatis. Long. 12-14, lat. 6-7 mill.

Mas. *Clypeo apice emarginato, carinula brevissima, vix perspicua, apici approximata instructo; tuberculo verticali minimo, femoribus anticis muticis, tibiis sat crassis, mucrone brevissimo, truncato; femoribus posticis margine posteriore apice in laminam dilatato.*

Femina. *Clypeo acuminato, carinula clypeali distincta, tuberculo verticali majore, pedibus brevioribus.*

Scarabæus Ion. Olivier. Ent. I, p. 186, t. 27, f. 239. — Sturm, Handb. I, 70, t. 3, f. 5.

Onitis Vandelli. Fab. Syst. El. I, p. 28. — Oliv. Encycl., VIII, p. 491. — Castelnau, Hist. Nat., II, p. 90.

„ *Ion.* Mulsant. Hist. Nat. Lamell., p. 92.

Cette espèce a été si minutieusement décrite par M. Mulsant dans un ouvrage généralement répandu, que je crois pouvoir me dispenser de rien ajouter à la diagnose qui précède.

L'*O. Ion* se trouve dans le midi de l'Europe et sur la côte de Barbarie.

47

O. Belial, Fabricius.

Subquadratus, niger, robustus, subopacus; capite rugoso, clypeo carina fronti

approximata instructo, carina frontali integra, elevata, subangulata; vertice medio tuberculato, genis paulo prominulis; prothorace parce granulato, medio subcanaliculato, lævigato, basi medio tantum marginato, producto, foveolis triangularibus profundissimis, lateribus subcrenulato, sat ampliato, postice subsinuato, dein angulatim rotundato; scutello triangulari; elytris latitudine paulo longioribus, obsoletissime striatis, lateribus sinuatis, basi submarginatis, interstitiis rugosis, planis, 2^o transversim plicato, ceteris apici carina elevata conjunctis; corpore subtus nitido, crebre granulato, parce nigro-piloso; metasterno convexo, late, minus profunde sulcato, abdomine fere toto lævigato. Long. 16-27, lat. 9-16 mill.

Mas. Clypeo rotundato, medio inciso, tuberculo verticali minimo, interdum duplo; femoribus anticis valde elongatis, parallelis, margine antico medio spina recta armatis, tibiis longissimis, contortis, medio subtus spina armatis, dein densissime ciliatis, mucrone longissimo inflexo, medio subdentato; femoribus intermediis postice late dilatatis, trochanteribus spina valida extrorsum ducta armatis; femoribus posticis, antice medio profunde emarginatis, incisione utrinque acute dentata.

Femina. Clypeo paulo producto, apice subtruncato, tuberculo verticali majore; pedibus muticis, brevioribus.

- Onitis Belial.* Fabricius. Ent. Syst. Suppl., p. 27, 8; Syst. Eleut., I, p. 29. — Oliv. Encycl., VIII, p. 492.
Scarabæus Sphinx. Oliv. Ent., I, p. 135, 162, t. 7, f. a ♀, b. ♂.
Copris Sphinx. Oliv. Encycl., V, p. 165.
Onitis Sphinx. Oliv. Encycl., VIII, p. 491. — Latr. Hist. Nat., X, p. 107.
 " *Olivieri.* Illiger. Mag., II, p. 197. — Castelnau, Hist. Nat., II, p. 88. — Mulsant, Hist. Nat. Lamell., p. 85.
 Var. *Minor. Onitis Damon.* Dej. Cat., p. 58.

Pour cette espèce, comme pour la précédente, je renvoie le lecteur à la description détaillée que M. Mulsant en a donnée. L'*O. Belial* est très variable quant à la taille. Il y a des exemplaires qui ne mesurent que 15 mill. Ces petits développements ressemblent beaucoup à l'*O. Damætas*. On peut cependant toujours distinguer ce dernier par la ponctuation du corselet, qui est densément granulé, tandis que dans l'*O. Belial*, il est presque lisse au milieu.

La description que Fabricius donne de l'*O. Belial*, dans le Supplément de l'Ent. syst., s'adapte tellement bien à l'*O. Olivieri* Illig. (*Sphinx* Olivier) qu'il ne peut exister l'ombre d'un doute concernant l'identité de ces deux espèces. Il y a même bien peu de descriptions de Fabricius ou d'Olivier qui égalent celle-ci pour l'exactitude, et ce n'est certes que par suite de l'erreur commise par Fabricius dans la désignation de patrie, que ses successeurs n'ont pas reconnu l'*O. Sphinx* dans l'*O. Belial*. Je ferai cependant observer qu'Olivier, après avoir reproduit dans le t. VIII de l'Encyclopédie, p. 492, la

description de Fabricius, la fait suivre par les mots suivants : « Cette description convient assez bien, comme on le voit, à un des sexes de l'*O. Sphinx*. » Le nom de *Sphinx* faisant double emploi, et celui d'*Olivieri* étant postérieur à celui de *Belial*, c'est ce dernier qui doit prévaloir.

48

O. Lama, spec. nov.

Oblongo-ovatus, convexus, niger, subnitidus; capite subtiliter granulato, clypeo parum producto, antice depresso, profunde inciso, carinula sat lata, arcuata, a fronte distante, instructo; carina frontali integra, subrecta, medio elevata; vertice margine postico medio deplanato, subfoveolato; genis fere rectis; prothorace magno, valde convexo, antice latiore, subtiliter punctulato, medio linea longitudinali laevi, basi subtiliter marginato, fere recto, medio angulatim producto, foveolis trianguloribus, approximatis, valde profundis, lateribus ampliato, postice subsinuato, dein rotundato, angulis posticis nullis; scutello triangulari; elytris elongatis, convexis, apice paulo angustioribus, obsolete striatis, striis obsoletissime punctulatis, interstitiis oblique subrugulosis, planis, subtilissime parce punctulatis, 2° medio transversim plicato, sutura nitidissima, carina marginali post medium evanescente; pygidio opaco; corpore subtilis granulato, fulvo-villoso; metasterno plano, subcarinato, medio laevigato; abdominis segmentis transversim subcarinatis, primo et ultimo totis punctatis, ceteris medio laevigatis; tarsis piceis. Long. 20-25, lat. 10-11 1/2 mill.

Mas. Femoribus anticis crassis, margine anteriore intus post medium spina valida, extus prope apicem denticulo armatis; trochanteribus medio tuberculo acuto flavo, sericeo, munitis; tibiis rectis, sat crassis, subtus spina majore, duobusque tribusve minoribus armatis, supra medio depressis, dein intus subdilatis, mucrone inflexo, brevissimo; femoribus intermediis margine postico laminatis, subcrenulatis, ciliatis; posticis margine posteriore sulcatis, apice subdentatis; tibiis modice a basi ad apicem dilatis, intus sat fortiter denticulatis.

Femina. Mihi haud cognita.

Corps allongé, noir, médiocrement brillant. Tête semicirculaire, rebordée, granulée; chaperon infléchi en avant, profondément échancré; carène clypéale arquée, assez large, située à une égale distance du front et de l'extrémité; carène frontale presque droite, entière, élevée au milieu; vertex à peine granulé, creusé transversalement, déprimé sur les côtés, à bord postérieur relevé, tronqué et subimpressionné au milieu, fortement sinué; joues non saillantes, droites. Corselet très bombé, large en avant, finement ponctué, avec une ligne longitudinale subsillonnée en arrière, lisse; base finement rebordée, presque droite, s'avancant en angle entre les impressions basales, qui sont très profondes, grandes, triangulaires; bords latéraux fortement infléchis, dilatés vers le milieu, puis subsinués, arrondis, à angles postérieurs nuls. Écusson assez large, triangu-

laire. Élytres allongées, médiocrement convexes, un peu rétrécies de la base à l'extrémité, finement striées, les stries à peine ponctuées, les intervalles plans, faiblement chagrinés et couverts de petits points espacés, le 2^e plissé transversalement, la suture brillante, la carène marginale disparaissant avec le huitième intervalle. Pygidium mat, finement pointillé. Dessous du corps granulé et couvert de poils bruns; métasternum plan, lisse et subcaréné au milieu; premier et dernier segment de l'abdomen entièrement granulés, les autres ayant une rangée de points interrompue au milieu. Cuisses antérieures épaisses, à bord antérieur très large, ayant un peu après le milieu une épine interne assez forte, et, près de l'extrémité, une très petite dent externe, les trochanters portant au milieu un tubercule aigu recouvert de poils jaunes, soyeux; tibias droits, assez forts, munis en dessous de quelques dents, dont une plus forte vers le milieu, impressionnés au milieu en dessus, un peu dilatés intérieurement avant l'extrémité, à dents extérieures droites, longues et à griffe rudimentaire, infléchie. Cuisses intermédiaires oblongo-ovales, munies en dessous d'une petite lame longitudinale subcrénelée. Cuisses postérieures parallèles, à bord postérieur sillonné, muni près de l'extrémité d'une petite dent devant laquelle le sillon s'arrête. Tibias intermédiaires et postérieurs médiocrement élargis de la base au sommet, subarqués, les derniers distinctement dentelés à l'intérieur. Tarses bruns.

Cette espèce, qui est très peu répandue, vient de l'Himalaya. Elle est reconnaissable au premier coup d'œil à l'incision du chaperon, la convexité du corselet et la profondeur des impressions thoraciques basales. Je n'en connais que des mâles. Ils ont les tibias antérieurs entièrement droits et au trochanter des cuisses antérieures un petit tubercule entouré de poils dorés.

Coll. du B^{on} de Harold; coll. de l'auteur.

49

O. Ludekingi, spec. nov.

Oblongo-ovatus, niger, opacus, pygidio, ore tarsisque brunneis; capite rugoso-granulato, postice parce granulato, clypeo antice submarginato, carinula subarcuata, fronti approximata, instructo, carina frontali medio interrupta, spatio non carinato latissimo, vertice medio tuberculo transverso instructo, genis rotundatis; prothorace convexo, longitudine latiore, angulis anticis dense, disco posticeque minus crebre punctato, linea longitudinali lævi, basi immarginato, medio rotundato, foveolis sat profundis, subarcuatis, lateribus medio dilatato, postice subsinuato, angulis posticis nullis; scutello cordiformi; elytris elongatis, convexis, obsolete striatis, striis impunctatis, interstitiis planis, sutura lateralibusque subti-

lissime punctulatis, 1°, 3° et 5° *leviter elevatis*; *pygidio lævi*; *corpore subtus subtiliter granulato, fulvo-villoso, metasterno antice fortiter granulato, postice lævi, medio late canaliculato, abdomine lateribus granulato*. Long. 25-28, lat. 12 1/2-14 millim.

Mas. *Metasterno medio fovea profunda tra nsversa munito, tibiis anticis elongatis, apice fortiter incurvatis, subtus irregulariter crenulatis, mucrone acuminato, sat elongato*; *femoribus intermediis postice intus prope apicem subdentatis, trochanteribus posticis dentatis*.

Femina. *Prothorace breviori, pedibus brevioribus, muticis, trochanteribus muticis, clypeo leviter producto*.

Corps allongé, noir, mat, le pygidium, la bouche et les tarsi bruns. Tête rugueuse en avant, granulée en arrière; chaperon légèrement échancré à l'extrémité, plus allongé dans la femelle que dans le mâle; carène clypéale courte, subarquée, rapprochée du front; carène frontale n'offrant que deux très petits tronçons arqués en avant des yeux; au milieu du vertex un tubercule transversal; bord postérieur élevé, lisse au milieu; joues arrondies. Corcelet un peu plus large que long, convexe, couvert de points peu profonds, assez denses latéralement en avant et entre les impressions basales, plus espacés sur le disque; au milieu une ligne longitudinale lisse; base non rebordée, arrondie au milieu; impressions assez profondes, subarquées; bords latéraux assez fortement rétrécis en avant, dilatés au milieu, subsinués en arrière, à angles postérieurs nuls. Écusson lisse, cordiforme. Élytres allongées, convexes, faiblement striées, les stries lisses, les intervalles plans, la suture et ceux qui se trouvent entre la 5° strie et le bord latéral portant quelques petits points peu distincts, les 1°, 3° et 5° un peu plus élevés que les autres; bord légèrement sinué au milieu. Pygidium non ponctué. Dessous du corps brillant, couvert d'une granulation fine sur les flancs, plus forte au milieu, chaque grain portant un poil fauve; partie postérieure du métasternum et abdomen lisses, sauf quelques points latéraux sur les premiers segments; métasternum largement sillonné au milieu, ce sillon interrompu dans le mâle par une excavation transversale profonde. Cuisses antérieures inermes dans les deux sexes, celles du mâle plus allongées, tibias du mâle allongés, irrégulièrement denticulés en dessous, fortement recourbés à l'extrémité, à griffe assez allongée, pointue. Cuisses intermédiaires du mâle ayant sur le bord postérieur, près de l'extrémité, une dent obsolète; tibias droits et de forme normale dans les deux sexes. Cuisses postérieures parallèles, à trochanters dentés dans le mâle; tibias de forme normale.

Sumatra. Je ne connais que deux exemplaires de cette espèce remarquable. Ce sont ceux qui ont été rapportés par le D^r Ludeking,

et dont le mâle se trouve au Musée de Leyde, tandis que la femelle fait partie de la collection du D^r Candèze. Je lui ai conservé le nom que lui a imposé ce savant entomologiste. L'*O. Ludekingi* se distingue de toutes les autres espèces asiatiques par sa couleur mate et par sa grande taille. Il offre encore cette particularité insolite, que, chez le mâle, le métasternum est profondément creusé comme celui de certains *Deltochilum*. Contrairement à ce qui a lieu dans toutes les espèces suivantes, les tibias intermédiaires des mâles ne sont ni arqués, ni dilatés intérieurement.

50

O. falcatus, Wulfen.

Oblongo-ovatus, niger, nitidus, capite rugoso-granulato, postice læviori, clypeo sat producto, carinula brevi, subarcuata, fronti approximata, instructo, carina frontali medio interrupta, subbi-arcuata, vertice pone eam tuberculo subtransverso munito, genis rotundatis; prothorace latitudine paulo breviori, convexo, obsolete punctulato, postice fere lævigato, linea longitudinali obsoleta lævi, basi immarginato, medio rotundato, foveolis sat magnis, rotundatis, ænescentibus, lateribus modice ampliatis, postice subsinuato, dein rotundato, angulis posticis nullis; scutello cordiformi; elytris elongatis, convexis, obsolete striatis, striis vix punctatis, interstitiis impunctatis, 1^o, 3^o et 5^o elevatioribus, nitidioribus; pygidio opaco, lævi; corpore subtus granulato, fulvo-villoso, æneo-micante, metasterno postice abdomineque lævibus, segmentis tantum lateribus granulatis, metasterno medio convexo, late, sed minus profunde sulcato; tarsis brunneis. Long. 18-24, lat. 9-12 mill.

Mas. Prothorace majore, pedibus anticis elongatis, tibiis tenuibus, subtus a basi ad medium irregulariter denticulatis, sat fortiter incurvatis, dente exteriori apicali brevi, antice rotundatim dilatato, mucrone cultriformi, inter dentem apicalem et dentem secundum denticulo quinto instructis; femoribus intermediis margine posteriore intus prope apicem subdentatis, tibiis basi tenuibus, dein incurvatis, intus sat late rotundatim dilatatis; trochanteribus posticis dentatis.

Femina. Verticis tuberculo elevatiore, conico; prothorace antice angustiore, breviori; pedibus brevioribus, muticis, tibiis intermediis haud dilatatis, trochanteribus muticis.

Scarabæus falcatus. Wulfen, Capens. Ins., p. 14, t. II, f. 17.

Onitis Hymalaicus. Kollar, Hügels Kaschmir, IV, 2, p. 518.

» *Caschmirensis.* Kollar, in litt.

» *Sphinx.* Herbst, Käf., II, p. 234, t. 16, f. 7. — Illig. Mag., III, p. 149. — Fabr. Syst. El., I, p. 29 (partim).

Corps allongé, brillant, noir, tirant parfois sur le brun, vertex,

impressions basales du corselet et dessous du corps ayant des reflets bronzés. Tête assez allongée, rugueuse en avant, légèrement granulée en arrière; chaperon subéchancré en avant, à peu près égal dans les deux sexes; carène clypéale courte, subarquée, rapprochée du front; carène frontale interrompue au milieu, à tronçons subarqués; immédiatement derrière celle-ci, sur le vertex, un tubercule légèrement transversal dans le mâle, conique dans la femelle; vertex légèrement déprimé latéralement, à bord postérieur droit, lisse au milieu; joues arrondies. Corselet convexe, plus allongé et plus large en avant dans le mâle que dans la femelle, couvert d'une ponctuation très fine, à peine visible en arrière, au milieu une ligne longitudinale lisse; base non rebordée, arrondie au milieu; impressions basales larges, rondes, assez rapprochées; bords latéraux médiocrement dilatés au milieu, subsinués en arrière; les angles postérieurs nuls. Écusson cordiforme. Élytres convexes, médiocrement brillantes, faiblement striées, les stries à peine ponctuées, les intervalles lisses, à l'exception du 5° qui offre quelques points, la suture, le 3° et le 5° plus élevés et plus brillants que les autres. Pygidium mat, lisse. Dessous du corps granulé et couvert de poils fauves; métasternum en arrière et abdomen lisses, sauf quelques points sur les bords latéraux; métasternum bombé au milieu, largement, mais faiblement sillonné. Cuisses antérieures mutiques dans les deux sexes, plus allongées dans le mâle; tibias du mâle grêles, recourbés à leur extrémité, munis en dessous dans leur première moitié d'une rangée de petites dents inégales, à dent extérieure apicale peu développée, obliquement dilatée en avant, précédée d'une cinquième petite dent; griffe en forme de lame de couteau. Cuisses intermédiaires arrondies et dilatées antérieurement, celles du mâle subdentées postérieurement à l'intérieur près de l'extrémité; tibias du mâle grêles à la base, arqués et munis à l'intérieur, un peu avant le milieu, d'une dilatation arrondie. Cuisses postérieures parallèles dans les deux sexes, à trochanters dentés dans le mâle; tibias de forme normale; tarsi bruns.

Inde, Indo-Chine, Chine. Cette espèce est généralement confondue avec l'*O. spinipes* Drury, qui est propre à la Chine et aux Iles de la Sonde. Elle est assez variable pour la forme et pour la taille. Les individus venant de l'Inde boréale sont le plus développés et représentent le mieux le type; ceux que l'on trouve dans le Bengale et dans l'Indo-Chine, sont plus petits et plus étroits. De même que cela se voit dans les autres espèces d'*Onitis*, dans les petits développements la forme du mâle se rapproche de celle de la femelle. La largeur de la carène clypéale, l'écartement des tronçons de la carène frontale et la forme des impressions thoraciques basales est sujette à varier, sans distinction de sexes; je n'ai donc pu en indiquer que

la forme normale. Cette observation s'applique également aux espèces suivantes.

L'*O. falcatus* se distingue de tous les autres *Onitis* par la présence d'une cinquième dent extérieure aux pattes de devant dans les mâles. Il diffère en outre des trois espèces suivantes par la finesse de la ponctuation du corselet et par les impressions thoraciques basales qui sont larges et arrondies. C'est une des espèces les plus communes. La variété étroite porte dans quelques collections le nom d'*O. bengalensis* Hope.

Wulfen donne le Cap de Bonne Espérance comme patrie à son *O. falcatus*. Quoique sa description soit fort complète, on n'a pas réussi jusqu'ici à le retrouver avec quelque certitude parmi les espèces africaines. Dans beaucoup de collections, c'est l'*O. caffer* Boh. qui porte le nom de *falcatus*. Quelques entomologistes pensent plutôt le retrouver dans quelqu'une des espèces voisines de l'*O. unguiculatus*. Or l'*O. caffer* est beaucoup plus petit que l'insecte décrit par Wulfen, et quant aux espèces voisines de l'*anguiculatus*, elles ont toutes le chaperon non caréné, et la carène frontale entière. Ce n'est donc pas parmi celles-là qu'il faut s'attendre à le retrouver. Toutes les espèces africaines noires ont au surplus le corselet plus ou moins densément granulé ou ponctué, tandis que Wulfen dit que celui de l'*O. falcatus* est lisse. Il est donc évident qu'en lui donnant l'Afrique pour patrie, Wulfen a commis une de ces erreurs dans la désignation de patrie, si communes chez les anciens auteurs. Quand on compare sa description avec les espèces asiatiques, en s'aperçoit d'autre part qu'elle convient sous tous les rapports à l'*O. himalaycus*. Forme, taille, couleur, ponctuation, tout est de la dernière exactitude, y compris la mention de la cinquième dent extérieure des tibias du mâle, caractère qui, à lui seul, suffit pour faire reconnaître cette espèce. C'est donc sans la moindre hésitation que je lui restitue le nom de *falcatus*.

51

O. phartopus, spec. nov.

Oblongo-ovatus, niger, sat nitidus; capite rugoso-granulato, postice laeviore, clypeo subtruncato, carinula brevi, subarcuata, fronti approximata, instructo, carina frontali late interrupta, subbi-arcuata, vertice pone eam medio tuberculo subtransverso armato, genis rotundatis; prothorace latitudine paulo brevior, convexo, antice sat crebre, postice parcius punctulato, linea longitudinali laevi, basi immarginato, medio rotundato, foveolis subelongatis, arcuatis, basi approximatis, lateribus modice ampliatis, postice subsinuato, angulis posticis nullis; scutello cordiformi, elytris elongatis, convexis, obsolete striatis, striis vix punctulatis, interstitiis laevibus, 1°, 3° et 5° elevatis, subcostatis; sutura nitidissima; pygidio opaco, laevi;

corpore subtus granulato, fulvo-villoso, abdomine lateribus granulato, metasterno postice lævi, convexo, subcanaliculato; tarsis brunneis. Long. 16-18, lat. 9-10 mill.

Mas. *Pedibus anticis elongatis, tibiis tenuibus, basi subtus 4- vel 5-denticulatis, apice sat fortiter incurvatis, mucrone acuminato, dente apicali exteriori antice rotundatim dilatato; femoribus intermediis margine postico intus prope apicem subdentatis, tibiis basi tenuibus, dein incurvatis, intus rotundatim dilatatis; trochanteribus posticis dentatis.*

Femina. *Corpore latiore, prothorace antice angustiore; pedibus brevioribus, tibiis intermediis rectis, intus haud dilatatis, trochanteribus muticis.*

Onitis phartopus. Dalman. Dej. Catalog., p. 159.

” *Tytirus.* Ziegler, ib.

” *Sphinx.* Illig. Magaz., III, p. 149 (partim).

Corps allongé, noir, médiocrement brillant, plus largement ovoïde dans la femelle. Tête assez allongée, rugueuse en avant, granulée en arrière; chaperon subéchancré en avant, à peu près égal dans les deux sexes; carène clypéale courte, subarquée, rapprochée du front; carène frontale interrompue au milieu, à tronçons subarqués; derrière celle-ci, sur le vertex, un tubercule légèrement transversal dans le mâle, conique dans la femelle; vertex légèrement déprimé latéralement, à bord postérieur droit, lisse au milieu; joues arrondies. Corselet convexe, plus allongé et plus large en avant dans le mâle que dans la femelle, couvert d'une ponctuation assez forte, moins prononcée en arrière; au milieu une ligne longitudinale lisse; base non rebordée, arrondie au milieu; impressions basales arquées, obliques, rapprochées à la base; bords latéraux médiocrement dilatés au milieu, subsinués en arrière; les angles postérieurs nuls. Écusson cordiforme. Élytres convexes, peu brillantes, faiblement striées; les stries à peine ponctuées, les intervalles lisses, à l'exception de la suture et du 5^e, qui offrent quelques petits points, la suture brillante, celle-ci, les 3^e et 5^e, élevés en forme de côtes. Pygidium mat, lisse. Dessous du corps granulé et couvert de poils fauves; métasternum en arrière et abdomen lisses, sauf quelques points sur les bords latéraux. Métasternum bombé au milieu, largement, mais faiblement sillonné. Cuisses antérieures mutiques dans les deux sexes, plus allongées dans le mâle; tibias du mâle grêles, recourbés à partir du milieu, munis en dessous à la base de 4 à 5 petites dents, la dent extérieure apicale dilatée en demi cercle en avant, la griffe droite pointue. Cuisses intermédiaires arrondies et dilatées antérieurement, celles du mâle subdentées postérieurement près de l'extrémité; tibias du mâle grêles à la base, arqués et munis à l'intérieur, un peu avant le milieu, d'une dilatation arrondie. Cuisses postérieures parallèles dans les deux sexes, à trochanters dentés dans le mâle; tibias de forme normale; tarsi bruns.

Cette espèce est propre aux Iles Philippines, où elle représente l'*O. falcatus*. On la retrouve également à Java. Elle diffère de l'*O. falcatus* par sa taille plus petite, plus large dans la femelle, sa couleur moins brillante, ses impressions thoraciques basales qui sont plus ou moins obliques, la ponctuation du corselet qui est toujours plus forte et surtout par les côtes dont sont munies ses élytres. Pour le reste les deux espèces sont presque identiques.

Le nom de *Tytirus* est plus généralement adopté que celui de *phartopus*. J'ai choisi cependant ce dernier pour ne pas faire confusion avec la variété *Tytirus* Mulsant de l'*O. hungaricus*.

52

O. niger, spec. nov.

Oblongo-ovatus, niger, sat nitidus; capite rugoso-granulato, postice læviore, clypeo subtruncato, carinula fronti approximata instructo; carina frontali subrecta, breviter interrupta, vertice tuberculo, ei conjuncto, armato, genis rotundatis; prothorace convexo, antice crebre, postice parcius, sat profunde punctulato, linea longitudinali lævi, basi haud marginato, medio rotundato, foveolis sat profundis, subarcuatis, lateribus modice ampliato, postice subsinuato, angulis posticis nullis; scutello cordiformi; elytris elongatis, convexis, obsolete striatis, striis vix punctatis, interstitiis lævibus, 1^o, 5^o et 5^o subelevatis, sutura nitidissima; pygidio opaco, lævi; corpore sublus granulato, fulvo-piloso; abdomine lateribus granulato; metasterno postice lævigato, convexo, medio subcanaliculato; tarsi brunneis. Long. 15-15, lat. 7-8 mill.

Mas. Pedibus anticis?, femoribus intermediis apice dentatis, tibiis arcuatis, basi tenuibus, dein intus rotundatim dilatatis; femoribus posticis exlus carinatis, trochanteribus spinosis.

Femina. Corpore latiore, prothorace antice angustiore; pedibus brevioribus, femoribus intermediis apice lobatis, tibiis rectis; femoribus posticis haud carinatis, trochanteribus muticis.

Corps allongé, noir, assez brillant, plus largement ovoïde dans la femelle. Tête assez allongée, rugueuse en avant, granulée en arrière; chaperon subéchancré en avant, à peu près égal dans les deux sexes; carène clypéale presque droite, brièvement interrompue au milieu, les tronçons reliés par un tubercule qui se trouve immédiatement derrière eux et qui est plus élevé dans la femelle; vertex déprimé latéralement, à bord postérieur droit, élevé, lisse au milieu; joues arrondies. Corselet convexe, plus allongé et plus large en avant dans le mâle que dans la femelle, couvert d'une ponctuation assez dense en avant, moins forte en arrière; au milieu une ligne longitudinale lisse; base non rebordée, arrondie au milieu; impressions basales

arquées ; bords latéraux médiocrement dilatés, subsinués en arrière ; les angles postérieurs nuls. Écusson cordiforme. Élytres convexes, assez brillantes, faiblement striées, les stries à peine ponctuées, les intervalles lisses, à l'exception de la suture qui offre quelques petits points ; celle-ci brillante et plus élevée ; intervalles 3 et 5 convexes. Pygidium mat, lisse. Dessous du corps granulé et couvert de poils fauves ; métasternum en arrière et abdomen lisse, sauf quelques points sur les bords latéraux ; métasternum bombé, largement, mais faiblement sillonné. Cuisses intermédiaires du mâle un peu dilatées à la base en arrière, pourvues à l'extrémité d'une dent extérieure arquée ; les tibias grêles à la base, puis arqués, munis à l'intérieur d'une dilatation arrondie ; cuisses postérieures parallèles, munies en dehors, dans le mâle, d'une carène brillante. Cuisses intermédiaires de la femelle lobées à l'extrémité.

Java. Je ne connais de cette espèce que trois exemplaires originaires de la collection Castelnau, un mâle et deux femelles. Le mâle ayant perdu les pattes de devant, je n'ai pas pu donner la description de ces organes. L'*O. niger* est très voisin du *phartopus* dont il a tout à fait la forme et la couleur, mais il est plus petit et en diffère par la carène frontale dont les tronçons sont reliés par le tubercule vertical, tandis que, dans le *pharthopus*, ils sont séparés du tubercule qui est placé plus en arrière. La dent terminale des cuisses intermédiaires et la carène qui orne les cuisses postérieures du mâle ne se retrouvent dans aucune des espèces voisines. Il en est de même du lobe qui termine les cuisses intermédiaires dans la femelle.

53

O. spinipes, Drury.

Oblongo-ovatus, niger, nitidus; capite rugoso-granulato, postice leviori, clypeo sat producto, subtruncato, carinula brevi, subarcuata, fronti approximata instructo, carina frontali late interrupta, sub-biarcuata, vertice pone eam medio tuberculo sublongitudinali armato, genis rotundatis; prothorace latitudine paulo brevior, convexo, antice medioque sat crebre, postice parcius punctato, linea longitudinali laevi, basi immarginato, medio rotundato, foveolis elongatis, rectis, basi distantibus, virescentibus, lateribus sat ampliatis, postice subsinuato, angulis posticis nullis; scutello cordiformi; elytris elongatis, convexis, obsolete striatis, striis vix punctatis, interstitiis laevibus, 1°, 3° et 5° subelevatis, nitidissimis, stria 7^a fere oblitterata; pygidio opaco, virescenti; corpore subtus granulado, fulvo-villoso, abdomine tantum lateribus granulado, metasterno postice laevi, convexo, late subcanaliculato, tibiis tarsisque piceo-brunneis. Long. 18-20, lat. 9-10 mill.

Mas. *Pedibus anticis magis elongatis, tibiis validis, subtus obsolete crenulatis,*

apice sat fortiter incurvatis, mucrone modice elongato, haud acuminato, dente apicali exteriori brevi, antice subrecto; femoribus intermediis margine postico basi intus dilatato, dein submarginato, prope apicem sat fortiter dentato, tibiis basi tenuibus, dein incurvatis, intus sat late angulatim dilatatis; trochanteribus posticis dentatis.

Femina. *Verticis tuberculo nonnihil elevatiore; pedibus brevioribus, tibiis intermediis rectis, intus haud dilatatis, trochanteribus muticis.*

Scarabæus spinipes. Drury. Ill. exot. Ins., I, p. 79, t. 35, f. 8.

” *Sphinx* (partim). Fabricius. Ent. Syst., I, p. 25.

Corps médiocrement allongé, brillant, d'un noir profond, offrant quelques reflets verdâtres, principalement sur le vertex, les impressions basales du corselet et le pygidium. Tête assez allongée, couverte d'une granulation rugueuse en avant, moins forte en arrière; chaperon légèrement tronqué ou subéchancré en avant, à peu près égal dans les deux sexes; carène clypéale courte, subarquée, rapprochée du front; carène frontale largement interrompue au milieu, les tronçons subarqués; immédiatement derrière elle sur le vertex un tubercule assez aigu dans le mâle, conique dans la femelle, ayant une forme légèrement longitudinale; vertex légèrement déprimé latéralement, à bord postérieur faiblement bisinué; joues arrondies. Corselet convexe, assez large, assez densément ponctué en avant et sur le disque, moins fortement en arrière; une ligne longitudinale lisse au milieu; base non rebordée, arrondie au milieu, densément ponctuée entre les impressions, qui sont écartées, droites, longitudinales; bords latéraux dilatés au milieu, subsinués en arrière; les angles postérieurs nuls. Écusson cordiforme. Élytres convexes, striées; les stries à peine indiquées, surtout la septième, faiblement ponctuées; intervalles lisses, excepté quelques petits points sur la suture et le 5°; suture, 3° et 5° un peu plus élevés que les autres, très brillants. Pygidium mat, lisse. Dessous du corps granulé et couvert de poils fauves; métasternum en arrière et abdomen lisses, sauf quelques points sur les bords latéraux; métasternum convexe, largement, mais faiblement sillonné au milieu. Cuisses antérieures mutiques dans les deux sexes, plus allongées dans le mâle; tibias du mâle assez épais, recourbés et infléchis à partir du milieu, presque imperceptiblement crénelés en dessous, à dent extérieure terminale presque horizontale, faisant un angle presque droit avec la griffe, qui est médiocre, droite. Cuisses intermédiaires arrondies et dilatées antérieurement; celles du mâle dilatées postérieurement à la base, puis échancrées et munies en dedans, non loin de l'extrémité, d'une dent assez forte; tibias grêles à la base, arqués et munis vers le milieu d'une dilatation intérieure,

large et anguleuse. Cuisses postérieures parallèles dans les deux sexes, à trochanters dentés dans le mâle ; tibias de forme normale. Tarses bruns.

Cette espèce est particulière aux îles de Java et de Sumatra, mais on la retrouve parfois dans la Chine méridionale. Elle est beaucoup plus rare que les deux espèces précédentes avec lesquelles elle a été confondue par les anciens auteurs et notamment par Herbst et Illiger. Il n'est même pas certain que Drury les ait distinguées, mais c'est bien sûrement sur un individu de cette espèce qu'a été faite la figure du *Scarab. spinipes* qu'on ne peut par conséquent rapporter, avec quelque certitude, qu'à l'espèce présente.

C'est également elle que Fabricius semble avoir en vue en décrivant la femelle de son *Sc. Sphinx* (Ent. Syst. I, p. 25), car il dit nettement qu'elle est noire avec des reflets verdâtres. Quant au mâle, c'est évidemment le *Phanæus sulcatus*, comme l'a déjà fait observer Olivier (Encycl. VI, art. Bousier).

L'*O. spinipes* diffère de l'*O. falcatus* et de l'*O. phartopus*, par sa taille un peu plus courte, sa couleur plus brillante, plus noire, à reflets verdâtres, ses impressions thoraciques basales droites, ovales, ses tibias antérieurs non dentés inférieurement dans le mâle, plus épais, moins allongés, ses cuisses intermédiaires dilatées à la base et fortement dentées à l'intérieur, ses tibias intermédiaires plus fortement et plus carrément dilatés intérieurement, enfin, par le tubercule frontal qui est légèrement longitudinal, tandis qu'il est subtransversal dans les deux autres espèces.

Il se distingue des deux espèces suivantes, avec lesquelles il a du reste, la plus grande analogie, par sa couleur, le peu de profondeur des stries des élytres, et la conformation des tibias antérieurs des mâles.

54

O. Philemon, Fabricius.

Oblongo-ovatus, obscure æneus, nitidus, elytris sericeis; capite rugoso-granulato, postice læviore, clypeo subrotundato, carinula brevi, subarcuata, fronti approximata, instructo, carina frontali recta, medio interrupta, vertice pone eam tuberculo conico nigro instructo, genis rotundatis; prothorace longitudine latiore, convexo, sat grosse, postice subtilius, inter foveolas basales rugoso-punctato, linea longitudinali lævi, basi medio rotundata, immarginata, foveolis distantibus, subarcuatis, lateribus medio dilatato, postice subsinuato, ongulis nullis; clytris convexis, striatis, striis angustis, sed distinctis, viridibus, impunctatis, interstitiis lævibus, convexis, sutura nitida, hac, 5° et 5° elevatioribus; pygidio sericeo; corpore subtus nitido, granulato, fulvo-villoso, metasterno postice lævi, abdomine

tantum lateribus granulato, metasterno medio convexo, obsolete late sulcato ; tarsis piceo-brunneis. Long. 15-20, lat. 8-11 millim.

Mas. Pedibus anticis elongatis ; tibiis apice incurvatis, mucrone elongato, inflexo, subtus non procul a basi dente unico armatis, dente exteriore apicali brevi, antice emarginato, postice lamina arcuata denti anteriori conjuncto ; femoribus intermediis margine postico basi et apice intus dilatatis, prope apicem dentatis, tibiis basi tenuibus, dein incurvatis, intus sat late angulatim dilatatis ; trochanteribus posticis dentatis.

Femina. Verticis tuberculo validiore ; prothorace breviora, antice nonnihil angustiore, pedibus brevioribus, tibiis intermediis rectis, intus haud dilatatis, trochanteribus muticis.

Onitis Philemon. Fabricius. Syst. El., I, p. 30. — Olivier. Encycl., VIII, p. 492.

” *Sphinx.* Var. Illiger. Mag., III, p. 149.

Corps allongé, d'un bronzé obscur, médiocrement brillant, souvent satiné sur les élytres. Tête chagrinée en avant, faiblement ponctuée en arrière ; chaperon arrondi, égal dans les deux sexes, le plus souvent ne portant qu'une trace légère d'échancrure, muni près du front d'une petite carène arquée ; carène frontale largement interrompue ; les tronçons non reliés au tubercule vertical ; celui-ci un peu plus gros dans la femelle ; vertex déprimé de chaque côté, presque droit en arrière, à bord relevé et lisse au milieu ; joues arrondies. Corselet convexe, ne différant pas sensiblement selon les sexes, couvert d'une ponctuation assez forte, plus dense sur les bords antérieurs et entre les impressions basales ; au milieu une ligne longitudinale lisse ; base non rebordée, arrondie entre les impressions, qui sont écartées, ovales ; bords latéraux médiocrement dilatés, subsinués en arrière, à angles postérieurs nuls. Écusson cordiforme. Élytres allongées, distinctement striées ; les stries fort souvent à fond vert, ponctuées seulement dans quelques exemplaires ; les intervalles lisses, plus ou moins convexes, les 1^{er}, 3^e et 5^e toujours plus élevés que les autres ; la suture brillante, ponctuée. Pygidium mat, lisse. Dessous du corps granulé, couvert de poils fauves ; métasternum lisse en arrière, largement, mais faiblement sillonné au milieu ; abdomen ayant seulement quelques points latéraux. Cuisses antérieures mutiques dans les deux sexes, plus allongées dans le mâle ; tibias du mâle très allongés, recourbés et infléchis à partir du milieu, munis en dessous, non loin de la base, d'une dent unique, précédée rarement de quelques crénelures ; la griffe allongée, plus ou moins arquée, fortement infléchie ; la dent apicale extérieure petite, échancrée en avant à la base, reliée en arrière à la dent précédente par une lame arquée. Cuisses intermédiaires arrondies en avant ; leur tranche postérieure dans le mâle dentée en dessous à la base et

vers l'extrémité; tibia grêles à la base, puis fortement arqués, angulairement dilatés en dedans. Cuisses postérieures parallèles dans les deux sexes, ayant dans le mâle en arrière un rudiment de dent; trochanters épineux dans le mâle.

Continent Indien, Chine, Iles de la Sonde. L'*O. Philemon* est excessivement variable sous tous les rapports. Entre les exemplaires étroits, à intervalles des élytres satinés, très convexes, et les individus larges, à élytres polies et à intervalles plans, il y a certes une grande différence, et j'ai longtemps hésité à les réunir. L'examen d'un très grand nombre d'exemplaires m'a cependant démontré qu'entre ces deux formes il y a tous les passages voulus et que, par conséquent, elles ne constituent qu'une seule et même espèce. La variété étroite est celle qui porte dans la collection Banks le nom de *Philemon*; la variété élargie est aussi connue sous le nom d'*alternans* Reiche.

55

O. virens, spec. nov.

Oblongo-ovatus, nigro-viridis, subnitidus; capite confertissime rugoso-granulato, postice læviore, clypeo modice producto, apice subtruncato, carinula brevi, subarcuata, fronti approximata, instructo, carina frontali tenui, medio interrupta, utrinque oblique ducta, vertice medio tuberculo brevi instructo, genis rotundatis; prothorace medio crebre, lateribus subtilius punctato, linea longitudinali subelevata, angustiore, lævi, basi immarginato, medio rotundato, foveolis parum profundis, lateribus medio ampliatis, postice subsinuato, angulis posticis nullis; scutello sulcato; elytris convexis, striatis, obsolete transversim punctatis, interstitiis subrugulosis, parce, subtilissime punctatis, 1^o, 3^o et 5^o vix elevatioribus; pygidio subtilissime punctulato; corpore subtus granulato, fulvo-villoso, metasterno postice lævigato, abdomine lateribus tantum granulato, metasterno convexo, medio late sed obsolete sulcato; tarsis piceis. Long. 18-22, lat. 9 1/2-11 1/2 mill.

Mas. *Pedibus anticis longioribus, tibiis tenuibus, apice fortiter incurvatis, mucrone elongato, inflexo, subtus subcrenulatis, dente exteriori apicali antice arcuatim dilatato; femoribus intermediis postice basi intus dilatatis, prope apicem dentatis, tibiis arcuatis, intus angulatim sat late dilatatis; trochanteribus posticis dentatis.*

Femina. *Tuberculo verticali validiore, prothorace brevior, pedibus brevioribus, tibiis intermediis rectis, intus haud dilatatis, trochanteribus muticis.*

Corps médiocrement allongé, peu brillant, d'un vert noirâtre. Tête rugueuse en avant, granulée en arrière; chaperon rétréci et tronqué en avant, à peu près égal dans les deux sexes; carène clypéale courte, subarquée, rapprochée du front; carène frontale fine, brièvement interrompue au milieu, les tronçons droits, dirigés obli-

quement vers le devant de la tête; derrière eux, sur le vertex, un tubercule noir, conique, plus fort dans la femelle; vertex muni latéralement de chaque côté d'un pli oblique à bord postérieur presque droit; joues arrondies. Corselet convexe, un peu plus court et moins large en avant dans la femelle, fortement et densément ponctué, la ponctuation plus fine et plus espacée vers les bords latéraux, au milieu une ligne longitudinale très courte, un peu plus élevée, lisse; base non rebordée, arrondie au milieu; impressions basales très peu profondes, faiblement écartées; bords latéraux dilatés au milieu, sinués en arrière, à angles postérieurs nuls. Écusson sillonné. Élytres allongées, convexes, faiblement striées, les stries couvertes de points transversaux peu prononcés, les intervalles rugueux, plans, les 1^{er}, 3^e et 5^e plus étroits, mais à peine plus élevés que les autres, munis çà et là de petits points à peine visibles. Pygidium très finement ponctué. Dessous du corps granulé et couvert de poils fauves; métasternum en arrière et abdomen lisses, sauf quelques points sur les bords latéraux; métasternum bombé au milieu et largement, mais faiblement sillonné. Cuisses antérieures inermes dans les deux sexes, plus allongées dans le mâle; tibias du mâle allongés, grêles, très fortement recourbés à l'extrémité, indistinctement crénelés en dessous, à dent extérieure terminale droite, reliée à la griffe par une lame arquée; griffe allongée, infléchie, pointue. Cuisses intermédiaires arrondies et dilatées en avant, munies postérieurement dans le mâle à la base d'une lame triangulaire et à l'extrémité d'une petite dent interne; tibias du mâle arqués et munis intérieurement d'une dilatation assez large, angulaire. Cuisses postérieures parallèles, à trochanters épineux dans le mâle; tibias de forme normale; tarsi noirâtres.

Indoustan, Ceylan, Siam. Voisin de l'*O. Philemon*, mais s'en distinguant, de même que des autres espèces du groupe actuel, par la position des tronçons de la carène frontale, le peu de profondeur des impressions thoraciques basales et la couleur, qui est constamment d'un vert noirâtre. La forte ponctuation du corselet et la rugosité des élytres le fait paraître presque mat. Il est peu répandu dans les collections.

56

O. amplectens, spec. nov.

Subovatus, æneus, nitidus; capite antice rugoso-granulato, postice leviore, clypeo modice producto, carinula brevi, subarcuata, fronte approximata, instructo, carina frontali recta, medio interrupta, tuberculi verticalis basi conjuncta, hoc sal

elevato; vertice utrinque lateribus plica obsoleta, basin non attingente, instructo, genis rotundatis; prothorace convexo, sat lato, antice medioque crebre, lateribus minus fortiter punctato, linea longitudinali laevi, postice in sulcum obsoletum continuata, basi immarginato, medio rotundato, subproducto, foveolis rotundatis, haud profundis, lateribus medio ampliato, postice subsinuato, angulis posticis nullis; scutello sulcato; clytris convexis, leviter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planis, laevigatis, 1^o, 5^o et 5^o vix elevatioribus; pygidio sericeo; corpore subtus granulato, fulvo-vestito, metasterno postice laevigato, abdomine lateribus tantum punctulato, metasterno medio convexo, late sed minus profunde sulcato; tarsis piceis. Long. 20-22, lat. 11-12 1/2 mill.

Mas. Clypeo antice rotundato; pedibus anticis longioribus, tibiis tenuibus, apice fortiter incurvatis inflexisque, subtus subtiliter ac distincte crenulatis, dentibus exterioribus duobus apicalibus valde approximatis, ultimo antice arcuatim dilatato, mucrone sat elongato, acuminato; femoribus intermediis postice basi intus dilatatis, prope apicem dentatis, tibiis arcuatis, intus angulatim sat late dilatatis; trochanteribus posticis dentatis.

Femina. Clypeo leviter producto, antice subtruncato; verticis tuberculo validiore; prothorace brevioris; pedibus minus elongatis, tibiis intermediis rectis, intus haud dilatatis, trochanteribus muticis.

Corps médiocrement allongé, bronzé, brillant. Tête rugueuse en avant, faiblement granulée en arrière, chaperon rétréci en avant, arrondi dans le mâle, un peu plus allongé et subtronqué dans la femelle; carène clypéale courte, subarquée, rapprochée du front; carène frontale fine, droite, brièvement interrompue au milieu; les tronçons reliés à un tubercule conique placé sur le vertex immédiatement derrière elle; ce tubercule plus élevé dans la femelle que dans le mâle; vertex relevé en arrière, muni de chaque côté d'un pli relevé oblique qui part des angles antérieurs pour finir vers le milieu, bord postérieur à peine sinué; joues arrondies. Corselet très convexe, un peu plus court et moins large en avant dans la femelle, fortement et assez densément ponctué, la ponctuation plus fine et plus espacée vers les bords latéraux, au milieu en avant une petite ligne longitudinale lisse qui se change en sillon en arrière; base non rebordée, arrondie et s'avancant insensiblement au milieu; impressions basales arrondies, peu profondes; bords latéraux élargis au milieu, puis subsinués en arrière, à angles postérieurs nuls. Écusson sillonné. Élytres à peu près carrées, convexes, faiblement striées, les stries munies de points peu prononcés, les intervalles très lisses, à peine ponctués sur la suture et en arrière dans quelques exemplaires, plans, les 1^{er}, 3^e et 5^e plus étroits, mais à peine plus élevés que les autres. Pygidium mat. Dessous du corps granulé et couvert de poils fauves; métasternum en arrière et abdomen lisses, sauf quelques points sur les bords latéraux; métasternum bombé au milieu et largement, mais faiblement sillonné. Cuisses antérieures inermes dans les deux sexes, plus allongées dans le

mâle; tibias du mâle allongés, grêles, très fortement recourbés et infléchis à l'extrémité, distinctement, mais finement crénelés en dessous; les deux dents extérieures terminales extrêmement rapprochées l'une de l'autre, reliées à la griffe par une lame arquée; griffe allongée, pointue. Cuisses intermédiaires arrondies et dilatées en avant, munies postérieurement, dans le mâle, à la base, d'une lame triangulaire et, à l'extrémité, d'une petite dent intérieure; tibias du mâle arqués et munis intérieurement d'une dilatation assez large, angulaire. Cuisses postérieures parallèles, à trochanters épineux dans le mâle; tibias de forme normale. Tarses noirâtres.

Siam, Assam, Bengale. Peu commun.

L'*O. amplexens* est reconnaissable à sa forme plus large et plus massive que celle des espèces voisines et au rapprochement des deux dents extérieures des tibias antérieurs dans le mâle. Pour le reste il se rapproche extrêmement de l'*O. virens* dont les pattes sont conformées à peu près de la même façon, et qui a aussi les impressions basales thoraciques peu profondes et les petits plis latéraux sur le vertex. Il s'en distingue cependant aisément par ses élytres qui sont très lisses et sa carène frontale qui est droite et reliée au tubercule du vertex. Les petits plis dont il vient d'être question, sont en outre plus obliques dans l'*O. virens* que dans l'*O. amplexens*. La nuance normale est un bronzé obscur, mais on trouve parfois des exemplaires d'un bronzé verdâtre.

57

O. distinctus, spec. nov.

Oblongo-quadratus, lute æneo-viridis, nitidus; capite rugoso-granulato, postice læviori, clypeo apice submarginato, carinula brevi, fronti approximata, instructo, carina frontali subarcuata, medio interrupta, pone eam tuberculo basi antice ei conjuncto, vertice postice elevato, margine medio lævi, subrecto, genis rotundatis; prothorace convexo, longitudine latiore, crebre, lateribus parcius, punctato, linea longitudinali antice carinata, postice canaliculata, sublævigata, basi immarginata, medio rotundato, subproducto, foveolis sat magnis et profundis; lateribus medio ampliatis, postice subsinuatis, angulis posticis nullis; scutello cordiformi; elytris convexis, latitudine longioribus, distincte ac minus profunde striatis, striis vix obsolete punctatis, interstitiis planis, subtiliter parce seriatim punctulatis, 1^o, 3^o et 5^o vix elevatioribus; pygidio sericeo; corpore subtus granulato, fulvo-villoso, metasterno postice lævi, abdomine tantum lateribus punctato; metasterno, medio convexo, late sulcato; tibiis anterioribus nigricantibus; tarsis æneis. Long. 14-20, lat. 7-10 mill.

Mas. *Clypeo apice nigro, carinula brevissima; tibiis anticis elongatis tenuibus, rectis, apice subito fortiter incurvatis, subtus crenulatis, dente exteriori apicali*

antice basi subquadratum dilatato, mucrone elongato, acuminato, cupreo-micante; femoribus intermediis postice basi intus leviter dilatatis et prope apicem dentatis, apice postice lobatim productis; tibiis fere angulatim incurvatis, intus late rotundatim dilatatis; femoribus posticis margine posteriore basi intus subdentatis; trochanteribus dentatis.

Femina. Clypeo toto nigro, carinula latiore; carina frontali vix interrupta, verticis tuberculo validiore; prothorace paulo brevior, pedibus brevioribus, muticis, tibiis intermediis rectis, trochanteribus muticis.

Var. minor. Colore glauco-viridi, prothorace densius punctato, elytrorum interstitiis magis convexis, femoribus maris muticis, tibiis anticis brevioribus.

O. Inuus. Latreille. Hist. Nat., X, p. 106 (?).

Corps médiocrement allongé, d'un vert bronzé brillant, parfois cuivreux ou bleuâtre. Tête rugueuse en avant, granulée en arrière; chaperon médiocrement avancé, à extrémité légèrement échancrée, subdidentée, noir en avant dans le mâle, entièrement de cette couleur dans la femelle; carène clypéale très courte dans le mâle, plus large et subarquée dans la femelle, rapprochée du front; carène frontale fine, subarquée, brièvement interrompue au milieu; derrière elle un tubercule petit et aigu dans le mâle, conique dans la femelle, et qui en relie les tronçons; ceux-ci plus rapprochés dans la femelle que dans le mâle; vertex élevé en arrière, subdéprimé latéralement, à bord postérieur presque droit; joues arrondies. Corselet convexe, assez fortement ponctué au milieu, la ponctuation plus fine et plus espacée vers les bords latéraux; au milieu une ligne longitudinale carénée en avant et subsillonnée en arrière, lisse; base non rebordée, arrondie au milieu, à impressions arrondies, profondes; bords latéraux dilatés au milieu, subsinués en arrière et arrondis, à angles postérieurs nuls. Écusson cordiforme. Élytres convexes, plus longues que larges, distinctement striées, les stries parfois seulement faiblement ponctuées, les intervalles plans, très brillants, couverts de petits points espacés disposés en séries, les 1^{er}, 3^e et 5^e à peine un peu plus élevés que les autres. Pygidium mat. Dessous du corps granulé et couvert de poils fauves; métasternum lisse en arrière, bombé au milieu et largement sillonné; abdomen lisse, sauf quelques points latéraux. Cuisses antérieures mutiques dans les deux sexes, plus allongées dans le mâle; les tibias du mâle allongés, fortement et brusquement recourbés à l'extrémité, denticulés en dessous, noirs, avec la griffe, qui est allongée, pointue, cuivreuse, la dent terminale extérieure reliée à la griffe par une lame presque carrée. Cuisses intermédiaires du mâle ayant leur marge postérieure dilatée en dessous à la base, dentée près de l'extrémité qui est recourbée en forme de lobe en dessus; tibias presque angulairement recourbés dans le mâle, munis intérieurement d'une dilatation arrondie assez

large. Cuisses postérieures parallèles, munies en avant d'une série de gros points, subdentées dans le mâle à la base, près du trochanter, qui est denté; tibias de forme normale. Tarses bronzés.

Continent Indien. J'ai conservé à cette espèce le nom que M. Reiche lui a imposé dans les collections de Paris. Elle se distingue des espèces précédentes par sa couleur plus brillante et plus vive et par la ponctuation des élytres. Sa forme générale la rapproche le plus de l'*O. Sphinx (Inuus)*, avec lequel elle est quelquefois confondue. C'est évidemment l'espèce que Latreille décrit comme étant l'*O. Inuus* et qu'il dit venir de Tranquebar.

Les petits développements sont en général d'un vert plus bleuâtre, ils ont le corselet plus fortement ponctué et les intervalles des élytres plus convexes.

58

O. singhalensis, spec. nov.

Oblongo-quadratus, læte æneus, nitidus; capite rugoso-granulato, antice nigro-viridi, postice cupreo; clypeo apice submarginato, carinula brevi, fronti approximata, instructo, carina frontali recta, tenui, medio interrupta, pone eam tuberculo basi antice ei conjuncto; vertice postice elevato, margine medio lævi, subrecto; genis rotundatis; prothorace convexo, longitudine latiore, crebre, lateribus subtilius punctato, linea longitudinali abbreviata, subcanaliculata, lævi, basi immarginato, medio rotundato, subproducto, foveolis sat magnis et profundis; lateribus medio ampliatis, postice subsinuato, angulis posticis nullis, anticis rotundatis; scutello sat lato; elytris cuprascentibus, striatis, striis viridibus, interstitiis planis, parce subtiliter seriatim punctulatis, 1^o, 5^o et 5^o elevatis, rugulosis, nitidioribus; pygidio sericeo; corpore subtilis granulato, fulvo-villoso, metasterno postice abdomineque medio lævibus, segmentis transversim subcarinatis; tarsis æneis. Long. 49, lat. 9 millim.

Mas. Clypei carinula brevissima, femoribus anticis intus unidentatis, tibiis brevibus, subtus basi subcrenulatis, apice subito fortiter incurvatis, mucrone cupreo, acuminato; dentibus exterioribus latis, superno oblitterato; femoribus intermediis margine postica intus basi et apice subdentatis, cxtus prope apicem sat fortiter dentatis; tibiis fortiter incurvatis, intus post medium angulatis; trochanteribus posticis dentatis.

Femina. Mihi haud cognita.

Corps assez allongé, d'un bronzé brillant, mélangé de cuivreux. Tête rugueuse en avant, granulée en arrière; chaperon médiocrement avancé, à extrémité légèrement échancrée, subdentée, d'un vert noirâtre; carène clypéale très courte, rapprochée du front; carène frontale fine, droite, brièvement interrompue au milieu; derrière elle un tubercule petit et aigu dont la base en relie les

tronçons; vertex cuivreux, subdéprimé latéralement, relevé en arrière, à bords presque droits; joues arrondies. Corselet convexe, assez fortement ponctué au milieu, la ponctuation plus fine et plus espacée vers les bords latéraux; sur le disque une ligne longitudinale courte et subsillonnée lisse; base non rebordée, arrondie au milieu, à impressions arrondies, profondes; bords latéraux dilatés au milieu, subsinués en arrière, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs nuls. Écusson cordiforme. Élytres allongées, convexes, distinctement striées, les stries lisses, vertes; les intervalles cuivreux, couverts de points espacés disposés en séries, les 1^{er}, 3^e et 5^e plus élevés, plus fortement ponctué et rugueux, la suture et les épaules verdâtres. Pygidium mat. Dessous du corps granulé et couvert de poils fauves; métasternum bombé, largement sillonné, lisse seulement vers l'extrémité; l'abdomen lisse, sauf quelques points sur les bords latéraux. Les cuisses antérieures vertes, munies dans le mâle en avant, non loin de l'extrémité, d'une petite dent; tibias du mâle plus courts que dans les espèces voisines, crénelés en dessous, fortement et brusquement recourbés à l'extrémité, verts avec la griffe, qui est pointue, cuivrée; les dents extérieures larges, la supérieure peu marquée. Cuisses intermédiaires arrondies et dilatées antérieurement, ayant dans le mâle, sur leur tranche postérieure, une épine interne à la base et une dent extérieure près de l'extrémité; tibias du mâle fortement recourbés, munis à l'intérieur d'une petite dilatation triangulaire en forme de dent. Cuisses postérieures parallèles, mutiques, à trochanters épineux dans le mâle. Tarses bronzés.

Ile de Ceylan. Fort rare. Voisin du précédent, dont il se distingue principalement par la sculpture des élytres. Celle-ci a de l'analogie avec celle des élytres de l'*O. cupreus*. La brièveté relative des tibias antérieurs et la présence d'une épine aux cuisses antérieures dans le mâle, sont des particularités qu'on ne retrouve dans aucune des autres espèces de la section présente.

Un ex. ♂, coll. du B^{on} de Harold.

59

O. Corydon, Boisduval.

Oblongo-quadratus, flavido-testaceus, vertice aeneo, prothorace medio infuscato; capite antice laevigato, postice obsoletissime punctulato, clypeo submarginato, carinula a fronte distante instructo; carina frontali medio late interrupta; vertice medio elevato, haud tuberculato; genis rotundatis; prothorace plano, antice obsoleto, postice creberrime punctulato, basi haud marginato, foveolis valde distantibus, viridibus, lateribus fere parallelo, postice rotundatim angulato; scutello cordiformi; elytris planis, elongatis, distincte striatis, impunctatis, sutura viridi;

pygidio lævi; corpore subtus subtiliter granulato, parce piloso; metasterno convexo, obsolete canaliculato; postice lævissimo; abdomine medio lævigato; tibiis anterioribus tarsisque piceis. Long. 16-19, lat. 6 1/2-9 mill.

Mas. *Femoribus anticis margine anteriore intus denticulo armatis, tibiis elongatis, tenuibus, apice arcuatis, subtus denticulis quinque armatis, mucrone elongato, inflexo; femoribus posticis margine posteriore spina acuta armatis.*

Femina. *Pedibus brevioribus, muticis.*

Onitis Corydon. Boisduval. Voy. d'Urville. Ent., II, p. 154. — Castelnau, Hist. Nat., II, p. 89. 10. — Harold. Col. H., XI, p. 108.

Corps allongé, parallèle, jaune foncé; carènes céphaliques et vertex bronzés; corselet plus foncé sur le disque. Tête subogivale, n'ayant que quelques points épars sur le vertex; carène clypéale éloignée du front; carène frontale largement interrompue au milieu; vertex déprimé sur les côtés, bisinué en arrière, élevé au milieu, mais non pourvu de tubercule; joues arrondies. Corselet très peu convexe, parallèle, brillant, à ponctuation fine, nulle en avant, assez dense en arrière; base non rebordée, fossettes basales écartées, peu profondes, vertes; bords latéraux non dilatés, à angles arrondis. Écusson cordiforme. Élytres allongées, peu convexes, assez profondément striées; les intervalles plans, n'ayant aucun vestige de ponctuation; la suture bronzée. Pygidium lisse. Dessous du corps très finement granulé, très faiblement pubescent. Métasternum convexe, faiblement sillonné, très lisse en arrière; abdomen lisse au milieu. Cuisses non ponctuées; les antérieures allongées dans le mâle et munies antérieurement au milieu d'une petite épine interne, les postérieures armées en arrière, dans le mâle, d'une épine droite, aiguë. Tibias antérieurs grêles dans les deux sexes; ceux du mâle plus allongés, armés en dessous de cinq dents, à griffe assez allongée, infléchie, densément ciliée à l'extrémité. Les tibias intermédiaires et postérieurs ne différant pas sensiblement selon les sexes, les derniers plus arqués que de coutume. Tibias antérieurs, milieu du métasternum et tarses brun foncé.

Iles de la Sonde, Nouvelle Guinée. Remarquable par sa forme parallèle, le peu de dilatation du corselet et le manque absolu de ponctuation sur le chaperon et les élytres. De toutes les espèces d'Onitides, c'est celle où les différences entre le mâle et la femelle, pour ce qui s'agit de la forme générale, sont le moins prononcées.

O. *Brahma*, spec. nov.

Oblongo-quadratus, piceus, elytris apice castaneis, subnitidus; capite subtiliter

rugoso-granulato, clypeo semicirculari, apice sat late emarginato, sub-bidentato, carinula lata, sat elevata, fronti valde approximata, instructo; carina frontali integra, recta; vertice pone eam tuberculo minimo, transverso, munito, sat elongato, genis haud prominulis; prothorace convexo, sat lato, antice rugoso-granulato, postice obsolete punctulato, linea longitudinali, postice subcanaliculata, lævi, basi obsolete marginato, medio leviter producto, foveolis sat magnis, triangularibus, approximatis, lateribus medio ampliato, postice subsinuato, angulis fere nullis; scutello minimo elongato; elytris latitudine longioribus, postice nonnihil latioribus, modice convexis, striatis, interstitiis oblique subrugulosis, convexis, impunctatis; carina marginali postice inflexa, fere usque ad suturam ducta, apice sinuata; pygidio parce punctato; corpore subtus granulato, pilis longis fulvis vestito, metasterno plano, postice transversim impresso, mesosterno fere lineari, abdominis segmentis punctorum seriebus transversis instructis. Long. 20, lat. 11 mill.

Mas. Femoribus anticis crassis, margine antico basi denticulatis, prope apicem spina externa truncata armatis, tibiis elongatis, apice arcuatis, subtus ante medium spina sat valida armatis, mucrone inflexo, acuminato; femoribus posticis basi valde angustis, antice submarginatis, postice medio nonnihil dilatatis, tibiis intermedium posticisque gracilibus, sat elongatis, vix ampliatis.

Femina. Mihi haud cognita.

Corps médiocrement allongé, peu convexe, parallèle, d'un brun de poix plus clair en dessous et vers l'extrémité des élytres. Tête semi-circulaire, finement granulée; chaperon échancré en avant et presque bidenté; carène clypéale très rapprochée du front, large, élevée, droite, carène frontale droite, assez élevée, entière; immédiatement derrière la carène frontale un petit tubercule transversal, caréniforme; vertex assez allongé, déprimé et dilaté sur les bords latéraux, élevé en arrière, à bord bisinué; joues droites, non sail-lantes. Corcelet convexe, médiocrement élargi, rugueux en avant, couvert en arrière de points espacés; au milieu une ligne longitudinale lisse derrière laquelle se trouve un sillon peu prononcé; base finement rebordée, le bord presque effacé de chaque côté des impressions, s'avancant un peu au milieu; impressions basales rapprochées, grandes, triangulaires; bords latéraux largement dilatés ou mieux arrondis en arrière, à angles postérieurs presque nuls. Écusson linéaire. Élytres médiocrement convexes, allongées, élargies vers l'extrémité, très distinctement striées; les stries non ponctuées, moins profondes vers les côtés; les intervalles du milieu convexes, non ponctués, mais obliquement ridés, la carène latérale infléchie vers l'extrémité extérieure, puis prolongée jusque vers l'extrémité du deuxième intervalle. Pygidium couvert de quelques gros points. Dessous du corps densément granulé et couvert de longs poils fauves; mésosternum réduit à un simple filet; métasternum plan, large, transversalement impressionné en arrière; segments de l'abdomen portant chacun une rangée transversale non interrompue de points

pilifères. Cuisses antérieures épaisses, munies dans le mâle, à la base, d'une petite épine intérieure et, non loin de l'extrémité, d'une dent tronquée; tibias du mâle allongés, recourbés à l'extrémité, munis en dessous, un peu avant le milieu, d'une épine assez forte; griffe infléchie, acuminée. Cuisses postérieures très étroites à la base, subéchancrées en avant, dilatées triangulairement en arrière; tibias intermédiaires et postérieurs allongés, médiocrement arqués, très peu dilatés de la base au sommet.

Inde boréale. Rarissime. Je n'en connais qu'un seul exemplaire, celui qui se trouve dans la collection du Comte de Mnischez. Je lui ai conservé le nom que lui avait imposé M. Reiche.

Cette espèce se distingue de tous les autres *Onitis* par la conformation de ses élytres, qui sont plus larges vers leur extrémité qu'à la base, par le prolongement de la carène latérale jusqu'au deuxième intervalle, par la largeur de la carène clypéale et son rapprochement du front et par la conformation insolite de ses cuisses postérieures.

61

O. castaneus, Redtenbacher.

Rotundato-ovatus, castaneus, prothorace antice medio obscuriore, nitidus; capite subtiliter rugoso-granulato, postice leviore; clypeo sat producto, late truncato, carinula a fronte distante instructo; carina frontali integra, recta, medio tuberculata; vertice sat elongato, transversim impresso, genis haud prominulis; prothorace convexo, longitudine multo latiore, longitudinaliter subsulcato, antice et in sulco rugoso-granulato, postice minus dense punctato, basi marginato, margine utrinque interrupta, medio nonnihil producto, foveolis magnis, approximatis, triangularibus; lateribus medio valde dilatato, postice angustato, subsinuato, angulis posticis obtusis; scutello vix distincto; elytris convexis, rotundatis, obsolete striatis, interstitiis planis, subrugulosis, subtiliter punctulatis, apice dense fulvociliatis; pygidio granulato, pilis fulvis nonnullis oblecto; corpore subtus densissime subtiliter granulato, longe fulvo-piloso, metasterno medio convexo, longitudinaliter sulcato, postice transversim impresso; abdomine medio laevigato, segmento ultimo toto granulato; tibiis anticis tarsisque obscurioribus. Long. 16-17, lat. 9 1/2-10 mill.

Mas. Metasterno postice tuberculoso-granulato, femoribus anticis margine anteriore intus basi spina valida armatis, dein angustatis, prope apicem subdentatis; tibiis elongatis, apice tantum incurvatis et inflexis, subtus spinis nonnullis, quorum una medio sita, majore, armatis, mucrone modice elongato; tibiis intermediis sat profunde extus biemarginatis.

Femina. Clypeo magis producto, carinula latiore, arcuata, apici magis approximata; tuberculo frontali magis elevato; prothorace minus dilatato, pedibus brevioribus, muticis.

Corps arrondi, très convexe, médiocrement brillant, entièrement brun. Tête finement chagrinée en avant, granulée en arrière, pentagonale; chaperon plus étroit dans la femelle que dans le mâle, tronqué et subéchancré en avant, muni au milieu d'une petite carène éloignée du front; carène frontale entière, munie au milieu d'un tubercule plus élevé dans la femelle; vertex creusé transversalement, sinué en arrière; joues non saillantes; corselet convexe, beaucoup plus large que long, faiblement sillonné, rugueux en avant et le long du sillon, faiblement ponctué en arrière; base rebordée près des bords latéraux et entre les impressions basales, assez fortement prolongée au milieu; fossettes rapprochées, profondes, ayant la forme d'une virgule; bords dilatés au milieu, sinués en arrière, à angles postérieurs obtus. Écusson presque invisible. Élytres convexes, arrondies, faiblement striées; les intervalles plans, rugueux, finement ponctués; les épaules fortement saillantes, l'extrémité densément ciliée, la suture et la carène marginale plus foncées. Pygidium granulé, portant quelques poils fauves. Dessous du corps finement, mais densément granulé, couvert de longs poils fauves. Métasternum convexe, sillonné au milieu, transversalement impressionné en arrière, fortement granulé dans le mâle; abdomen lisse au milieu, le dernier segment granulé en entier. Cuisses antérieures du mâle armées antérieurement à la base d'une longue épine, puis fortement rétrécies et subdentées près de l'extrémité; tibias allongés, arqués à l'extrémité, armés en dessous de quelques épines, dont celle du milieu plus grande que les autres, à griffe médiocrement allongée, fortement infléchie. Tibias intermédiaires du mâle distinctement biéchancrés. Tibias antérieurs et tarses d'un brun noirâtre.

Cachemire. Très rare. 2 exempl., coll. Harold.

BUBAS.

Mulsant, Hist. Nat. Lamell., p. 76.

Palporum labialium articulus secundus primo paulo longior, modice villosus; tertius distinctus. Caput transversim carinatum, carina in mare bicornuta. Prothorax in mare antice producto, in femina carinato; basi utrinque oblique truncatus, bifoveolatus. Scutellum haud perspicuum. Elytra convexa. Mesosternum breve. Pedes antici in utroque sexu absque tarsis. Tibiæ posticæ maris apice profunde incisæ.

Je renvoie pour le reste des caractères à l'exposé de M. Mulsant et à ce que j'ai dit du genre dans l'introduction.

En dehors de deux espèces anciennement connues, les *Bubas Bison*

et *Bubalus* si bien décrites par M. Mulsant, aucune autre n'a été découverte.

En terminant ce travail, je prie MM. de Mniszech, Chevrolat, Reiche, Candèze, de Harold, Haag, Dohrn, de Borre, Stal, Gestro et Ritsema d'accepter tous mes remerciements de l'empressement qu'ils ont mis à me communiquer, soit leurs collections, soit celles des musées qui sont confiés à leur direction. M. Gerstaecker n'ayant pas pu, comme M. Stal l'avait fait pour les types de Boheman, mettre à ma disposition les types de Klug appartenant au Musée de Berlin, il a eu la complaisance de les étudier et de me rendre compte des résultats de son examen. Je lui en suis reconnaissant. Enfin je dois un tribut spécial de gratitude à M. de Harold, dont les conseils, pour ce qui s'agit de la synonymie et de la nomenclature, m'ont été de la plus grande utilité.

CORRECTION. — Dans le tableau des *Onitis* (p. 50 et suiv.), la 18^e espèce est appelée *O. inversus*. Postérieurement à l'impression du tableau, j'ai changé ce nom en celui de *O. inversidens* (page 80), le nom d'*inversus* ayant été précédemment employé par Costa pour désigner une variété du *Cheironitis irroratus* (voir p. 35).

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES, DES ESPÈCES ET DES SYNONYMES.

N ^o d'ordre.	Pages.	N ^o d'ordre.	Pages.
BUBAS	145	2 Castelnani Har.	56
1 Bison L.	"	23 chalcicus n. sp.	86
2 Bubalus Ol.	146	<i>Chevolati</i> Lucas.	117
CHEIRONITIS , g. nov.	19	<i>Clinias</i> Fabr.	39
6 Candezei n. sp.	31	12 confusus Bohem.	71
2 fureifer Rossi.	23	69 Corydon Boisdaval.	141
12 hoplosternus Harold.	43	30 crenatus Reiche	96
10 hungaricus Herbst.	38	<i>crenatus</i> Cat. Mon.	93
13 indicus n. sp.	45	27 cribratus n. sp.	92
8 irroratus Rossi.	34	37 cupreus Casteln.	106
1 luctuosus n. sp.	21	<i>cupreus</i> Har.	105 109
4 Mæris Pallas.	27	8 curvipes n. sp.	61
3 Osiridis Reiche.	25	45 Dametas Steven.	119
11 Pamphylus Ménétr.	41	<i>Damon</i> Dej. Cat.	122
9 ponticus n. sp.	36	57 distinctus n. sp.	138
14 scabrosus Fabr.	47	<i>Eumenes</i> Motsch.	41
5 stereulius Ballion	29	44 Ezechias Reiche.	118
7 sulciollis Harold.	32	16 Fabricii Roth.	77
COPRIS		50 falcatus Wulfen.	126
<i>Apelles</i> Oliv.	48	<i>fodiens</i> Boh.	67
<i>Inuus</i> Ol.	49	38 fulgidus Klug.	108
<i>Menalcas</i> Ol.	117	<i>fulgidus</i> Cast.	18
<i>Mæris</i> Ol.	27 35	<i>furcifer</i> Ol.	23
<i>Sphinx</i> Ol.	122	4. <i>gigas</i> Bertoloni	60
ONITIS	49	<i>Haroldi</i> Ballion	22
19 abyssinicus Reiche.	81	<i>Herbsti</i> Roth.	97
21 æneus n. sp.	83	<i>hoplosternus</i> Har.	44
36 æruginosus Klug.	105	<i>Horatii</i> Dej. Cat.	"
<i>Alexis</i> Klug.	89	43 humerosus Pallas	116
56 amplectens n. sp.	136	<i>Hymalaicus</i> Kollar.	126
<i>Amyntas</i> Steven	39	<i>Illigeri</i> Roth.	81
<i>Apelles</i> Fabr.	48	<i>Inuus</i> Fabric.	89
24 <i>Aygulus</i> Fabr.	87	<i>Inuus</i> Latr.	139
<i>Aygulus</i> Latr.	89	18 <i>inversidens</i> sp. n.	80
47 <i>Belial</i> Fabr.	121	<i>inversus</i> Costa	35
3 <i>Bohemanni</i> n. sp.	58	46 <i>Ion</i> Oliv.	121
60 <i>Brahma</i> n. sp.	142	<i>irroratus</i> Casteln.	35
13 <i>caffer</i> Bohem.	73	<i>Klugi</i> Har.	109
<i>calcaratus</i> Oliv.	35	<i>Krohni</i> Ménétr. in litt.	118
<i>cashmirensis</i> Kollar in litt.	126	49 <i>Lama</i> n. sp.	123
61 <i>castaneus</i> Redt.	144	5 <i>laticollis</i> n. sp.	61
		<i>Lophus</i> Fabr.	35

148 TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES, DES ESPÈCES ET DES SYNONYMES.

N° d'ordre.	Pages.	N° d'ordre.	Pages.
49	124	53	131
	81		29
	39		120
	117		115
41	112		33
6	62	39	110
	35	1	54
	27		129
	55	9	66
62	130		68
	63	10	121
7	63		121
42	114	29	95
	122	22	84
17	77	22	135
	25	55	98
	109	31	98
	41		17
11	70		18
	99		18
32	77		18
	128		18
51	128		18
	133		18
54	103		18
35	103		18
34	102		18
40	111		18
	23		18
28	93		18
15	75		18
33	101		18
	35		18
20	82		18
14	74		18
26	91		18
	95		18
58	140		18
	27		18
25	88		18
	88		18
	126		18
	134		18
	129		18
	122		18

PLEURONITIS , g. nov.		17
fulgidus Casteln.		18
SCARABÆUS .		
<i>Apelles</i> Fabr.		48
<i>Aygulus</i> Fabr.		87
<i>Clinias</i> Fabr.		39
<i>falcatus</i> Wulfen.		126
<i>furcifer</i> Rossi.		23
<i>humerosus</i> Pallas.		116
<i>hungaricus</i> Herbst.		39
<i>Inuus</i> Fabr.		89
<i>Inuus</i> Herbst.		87
<i>Ion</i> Oliv.		121
<i>irroratus</i> Rossi.		35
<i>Menalcas</i> Pallas.		116
<i>Mæris</i> Ol.		35
<i>Mæris</i> Pallas.		27
<i>scabrosus</i> Fabr.		48
<i>Sphinx</i> Fabr.		89
<i>Sphinx</i> Ol.		122
<i>spinipes</i> Drury.		132
TAPEINOPTERUS , g. nov.		17
<i>ateuchoides</i> n. sp.		16

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME DIX-HUITIÈME.

FASCICULE II.

Signatures 19 à 24 et c à h. — Pl. I, II, III, V et VI.

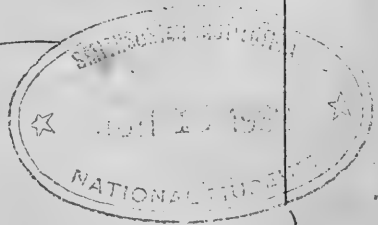
Paru le 25 août 1875.

BRUXELLES.

Au siège de la Société,

MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE.

1875



CURCULIONIDES

RECUEILLIS AU JAPON PAR M. G. LEWIS

par W. ROELOFS.

TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

— SÉANCE DU 1^{er} AOUT 1874. —

Je m'étais proposé de donner à la fin de cette troisième partie un aperçu de la distribution géographique relatif aux Curculionides de la collection Lewis. Depuis l'achèvement de mon manuscrit, il m'est arrivé un assez grand nombre d'espèces du Japon, en partie nouvelles, qui, jointes aux *Anthribides* et *Bruchides*, dont je m'occupe en ce moment, apportent un contingent assez considérable à la faune de la contrée et modifieront peut-être les considérations sur leur répartition géographique.

J'ai par conséquent pensé qu'il serait préférable de remettre l'étude sur les généralités en question, jusqu'à l'achèvement complet de mon travail.

GYMNETRON, Schh.

G. villosipennis, n. sp.

G. rostelli proximus; *niger*, *pilis albis vestitus*; *apice rostri*, *scapo*, *primis articulis funiculi tarsisque rufescentibus*. *Prothorace transverso*. *Elytris punctato-sulcatis*. *Femoribus inermis*.

2 1/2 m.

Très-voisin de *G. rostellum*, Herbst, mais d'une taille plus grande. Noir, garni de poils blancs, jambes, scape et premiers articles du funicule rouges; bout du rostre et tarses brun-rouge. Rostre médiocrement atténué vers l'extrémité, couvert d'une ponctuation assez

fine. Tête avec la même ponctuation et une petite fossette entre les yeux. Prothorax fortement transversal, à peine bisinué à la base, arrondi sur les côtés jusqu'avant le milieu, régulièrement rétréci de là en avant. Écusson ponctué. Élytres oblongo-ovales, un peu plus larges que le prothorax, laissant le pygidium découvert, régulièrement ponctuées-sillonnées, avec une rangée de gros points superficiels sur les intervalles, qui sont garnis de soies blanches. Dessous et pygidium ponctués. Cuisses inermes.

Plusieurs individus.

L'espèce diffère très-peu du *G. rostellum* ; je la crois cependant distincte. Le rostre est finement, mais densément ponctué ; je ne vois point de trace de sillon dans le ♂ ; les tarses sont rouges ou d'un brun rougeâtre, la taille enfin est supérieure à celle de *rostellum*.

MIARUS, Stephens.

M. vestitus, n. sp.

M. campanulæ proximus ; *niger*, *apice rostri tarsisque brunneis* ; *pilis luteo-griseis dense vestitus*. *Prothorace grosse, crebre punctato. Elytris sulcatis. Femoribus inermis.*

2 1/2 à 3m.

Voisin des *M. campanulæ* L. et *M. graminis* Gyll. Noir, tarses et extrémité du rostre brunâtres ; assez densément garni de poils gris-jaunâtre. Rostre ne dépassant pas les hanches intermédiaires, mince, arqué, portant des points assez gros vers la base, presque lisse sur le reste. Massue des antennes gris-blanchâtre. Tête rugueusement ponctuée. Prothorax transversal, à peine bisinué à la base, obliquement rétréci sur les côtés d'arrière en avant, couvert d'une ponctuation grosse et serrée. Écusson allongé, paraissant ponctué à travers la pubescence. Élytres à peine plus larges que le prothorax à la base, courtement ovales, presque parallèles sur les côtés, leurs épaules un peu élevées, régulièrement sillonnées ; les sillons étroits et à peine ponctués, leurs intervalles larges, plans et rugueux, densément garnis de rangées de poils gris-jaune. Dessous et pattes finement ponctués. Cuisses inermes.

Plusieurs individus ; selon l'indication de M. Lewis, sur une espèce de *Campanula* (Russian-Hill.).

L'espèce appartient à la section des *Miarus* sans dents aux cuisses. Elle diffère par ce caractère de *M. graminis* et s'en distingue également par son rostre plus arqué et les sillons des élytres beaucoup plus étroits et plus finement ponctués. Cette sculpture la distingue également de *M. campanulæ*, Gyll ; son prothorax est moins allongé,

moins bisinué et la pubescence de l'insecte est plus jaunâtre que chez *campanulæ*.

ALCIDES, Schh.

A. flavosignatus, n. sp.

Elongatus, piceus, unguiculis tarsorum brunneo-rufis; pilis ochraceis vestitus. Prothorace granulato, lineis ochraceis decorato. Elytris profunde punctato-striatis, lineis ochraceis decoratis, interstitiis rugosis. Femoribus dente lato armatis.

^{5m.}

Allongé, de la forme de certains *Lixus* et rappelant un peu celle de *L. bicolor*. Couleur de poix, plus clair sur le funicule des antennes, crochets des tarsi brun-rouge; garni de poils d'un jaune d'ocre. Rostre légèrement courbé, de la longueur de la tête avec le prothorax; sa base couverte d'une ponctuation rugueuse et confluyente, plus régulièrement ponctué sur sa moitié antérieure, avec un espace plus lisse entre les antennes. Celles-ci garnies de poils blanchâtres. Tête un peu déprimée entre les yeux, irrégulièrement ponctuée, garnie de poils jaunes plus serrés autour des yeux. Prothorax moins long que large, fortement lobé à la base, ses côtés peu arrondis, assez brusquement rétréci en avant, couvert de granules irréguliers, peu élevés, garni de poils jaunes formant une ligne médiane, une autre, oblique, allant de l'épaule vers les yeux, et une troisième, latérale, presque parallèle à celle-ci. Écusson très-petit. Élytres à peine plus larges que le prothorax, très-parallèles, allongées, arrondies à l'extrémité, profondément ponctuées-striées; les points en carré allongé, les intervalles des stries rugueux; garnies des mêmes poils que le prothorax qui, plus serrés, forment quelques traits derrière l'écusson et dessinent une ligne peu marquée, allant de l'épaule vers la suture derrière le milieu, une autre, également oblique, allant du bord vers la suture sur la déclivité postérieure et deux traits formant un V sur l'extrémité de chaque élytre.

Pattes médiocres, rugueusement ponctuées et garnies, comme le dessous, des mêmes poils jaunes. Cuisses avec une dent assez large à la base. Jambes peu élargies sur la tranche intérieure, onguiculées. Crochets fissiles.

Kobé. Unique.

A. erro. Pascoe. Linn. Soc. Journ. Zoology, vol. XI, p. 182 et 183.

M. Pascoe décrit l'espèce comme se trouvant en Chine et dit que M. A. Adams l'a trouvée également dans une des îles de la Mer du

Japon. La collection Lewis en contient un grand nombre d'exemplaires.

A. piceus, n. sp.

Elongatus, subparallelus, rufo-piceus; pilis albis vestitus. Prothorace transverso, granulato, nigricante. Elytris foveolatis, interstitiis alternis elevatis. Femoribus dente minuto armatis.

6 à 6 1/2 m.

Du facies des *Pissodes*, voisin d'*A. erro* et rentrant dans le même groupe d'espèces. Roussâtre, passant plus ou moins au noir sur le rostre, le prothorax, la base des élytres et les cuisses ; tout le corps et les pattes garnis d'une villosité blanc-jaunâtre, plus serrée en dessous. Rostre aussi long que la tête et le prothorax, pris ensemble, penché, parallèle, peu robuste ; rudement ponctué et subcaréné à la base, moins profondément ponctué vers le bout. Les deux premiers articles du funicule antennaire plus longs que les suivants. Yeux oblongo-ovales, transversaux. Tête ponctué et impressionnée entre les yeux, finement chagrinée en arrière. Prothorax transversal, trilobé à la base, un peu arrondi sur les côtés jusqu'à son tiers antérieur, rétréci en avant ; couvert d'une granulation assez fine ; les côtés plus densément garnis de villosité blanc-jaunâtre. Écusson petit, transversal. Élytres allongées, isolément arrondies à la base, parallèles sur les côtés, couvertes de rangées de fossettes carrées, les intervalles rugueux ; la suture et les intervalles alternes plus élevés. La villosité est parfois plus serrée sur deux bandes transversales et vers l'extrémité des élytres. Dessous rugueux. Pattes fortement rugueuses, médiocrement robustes. Hanches des antérieures distantes. Cuisses des deux paires antérieures anguleusement courbées vers la base, munies d'une dent courbée. Les cuisses postérieures droites, faiblement dentées. Jambes arquées, à peine élargies en dedans, faiblement onguiculées au bout.

Un grand nombre d'individus.

Je crois l'espèce distincte de la précédente, *A. erro* Pascoe, quoique certainement voisine. Pouvant juger d'après un très-grand nombre d'individus, j'ai trouvé la taille d'*A. erro* constamment beaucoup plus grande. *A. piceus* se distingue surtout de lui par le prothorax plus transversal, plus finement granulé et les côtes élevées des élytres plus saillantes.

A. albolineatus, n. sp.

Elongatus, niger. Prothorace transverso, granulato, interstitiis pilis albidis vestitis. Elytris clathratis, lineis albidis decoratis. Femoribus dente recurvo armatis.

10 m.

Allongé, un peu élargi à la base des élytres et régulièrement atténué en arrière; noir luisant, garni d'écaillés piliformes, jaunes en dessous, blanches en dessus. Rostre peu courbé, de la longueur du prothorax, subcaréné et couvert d'une ponctuation rude et confluyente à la base; plus fine vers l'extrémité. Antennes assez robustes, garnies de poils blancs, les deux premiers articles du funicule subégaux. Tête rugueusement ponctuée, munie d'une impression allongée, profonde entre les yeux, couverte, comme la base du rostre, de poils blanc-grisâtre. Yeux ovales. Prothorax transversal, oblique et peu arrondi sur les côtés, un peu étranglé en avant, fortement lobé à la base, couvert de granules peu serrés, garni dans leur intervalle de poils blanchâtres. Écusson transversal. Élytres un peu plus larges, aux épaules, que le prothorax; allongées, régulièrement rétrécies vers l'extrémité, droites sur les côtés, arrondies au bout, déprimées derrière la base; couvertes de lignes de fossettes carrées, très-rapprochées et comme cloisonnées, les intervalles des lignes étroits et paraissant plus élevés par paires en commençant par la suture et le premier intervalle; trois lignes blanches s'observent, la première sur le 3^e intervalle, la seconde vers la 5^e ligne de fossettes, la troisième sur le côté de l'élytre. Métasternum couvert de granules. Abdomen rugueux. Pattes grossièrement ponctuées, garnies de poils blancs. Cuisses munies d'une dent recourbée. Jambes peu élargies en dedans, dentées au bout. Tarses fissiles.

Unique.

A. trifidus Pascoe. Linn. Soc. Journ. Zoology, t. X, p. 460.

Plusieurs exemplaires. « Sur le *Lespedeza Sieboldii*. » (Lewis).

ACICNEMIS, Fairm.

A. palliata, Pascoe.

Quelques individus.

« Il se nourrit sur les troncs ligneux de la *Wisteria* ». (Lewis).

A. macula-alba, n. sp.

Rufo-brunneus, rostro, antennis tarsisque dilutioribus; brunneo-albo variegatus, squamosus, squamis aliis erectis nigris obsitus. Prothorace lineis lateralibus albis. Elytris plaga magna, transversa, alba decoratis. Femoribus dente valido armatis.

6 m. (♀?)

Brun-rougeâtre, plus clair sur le rostre, les antennes et les tarses; garni d'écaillés jaunâtres, variées en dessus de blanches et de noires;

se distinguant par une grande tache transversale blanche sur les élytres. Rostre aussi long que la tête et le prothorax ensemble (♀?) ponctué, striolé et garni d'écailles à la base. Deuxième article du funicule plus long que le premier. Prothorax criblé de points rapprochés, garni d'écailles jaunâtres et décoré d'une ligne blanchâtre sur le côté; avec des écailles spatuliformes dressées, irrégulièrement disposées; deux touffes noires formées par elles se distinguent sur le disque. Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax, médiocrement allongées, ponctuées-striées, les intervalles des stries plans et égaux; les 5^e et 7^e un peu plus élevés à la base; garnies d'écailles jaunâtres et d'écailles spatuliformes; décorées d'une petite ligne blanche sur la base du 3^e intervalle, d'un rameau de la même couleur se recourbant de derrière l'épaule vers la suture et d'une grande tache transversale plus large sur la suture, un peu derrière le milieu; elle est réunie en avant à une petite tache noire sur chaque élytre et bordée en arrière par une bande de la même couleur. Cuisses annelées de blanc, munies d'une large dent. Jambes un peu sinueuses en dedans, annelées de noir.

Unique.

A. suturalis, n. sp.

Elongatus, niger, squamis luridis vestitus, prothorace medio elytrisque infuscatis; squamis aliis erectis obsitus; antennis, clava excepta, rostris apice, tibiis tarsisque rufo-brunneis. Prothorace lineis quatuor, elytrorum suturæ basi, vitta discoidali, abbreviata, media, albo-terminata, nigris. Femoribus dentatis.

6 m.

Étroit, allongé, ayant un peu le facies d'*A. meriones* Pasc., mais différant entre autres, par les cuisses postérieures courtes, etc. Noirâtre, extrémité du rostre, antennes, à l'exception de la massue, jambes et tarsi d'un brun-rouge; garni d'écailles brunes plus ou moins claires, variées de noires. Rostre aussi long que la tête et le prothorax ensemble, ponctué-striolé et garni d'écailles brun-jaunâtre couchées et d'autres dressées à la base; ponctué vers l'extrémité. Antennes assez robustes. 2^e article du funicule moins long et beaucoup plus étroit que le 1^{er}; les derniers serrés et transversaux; la massue noirâtre à la base, jaunâtre au bout. Tête garnie d'écailles brun-jaune, munie d'une touffe d'écailles redressées et de la même couleur au-dessus de chaque œil. Prothorax aussi long que large, criblé de points rapprochés, garni d'écailles d'un brun-blanchâtre latéralement et en dessous, d'un brun-noirâtre sur le disque; décoré de trois lignes noires à la base et portant deux touffes d'écailles redressées sur le bord antérieur et quatre autres sur une ligne transversale au milieu. Écusson couvert d'écailles d'un brun pâle. Élytres allongées, plus larges que le prothorax à la base, subparal-

lèles sur les côtés, acuminées et isolément arrondies à l'extrémité, régulièrement ponctuées-striées; les intervalles alternes un peu élevés. Les élytres sont garnies d'écailles d'un brun clair vers l'épau et sur l'extrémité, d'un brun plus foncé sur le disque; elles sont décorées d'un trait noir à la base de la suture et d'une tache blanche précédée et accolée à une autre noire, sur le milieu du 3^e intervalle; elles portent en outre des écailles redressées brunes et blanches. Dessous avec des écailles variées des deux couleurs déjà mentionnées. Pattes annelées. Cuisses médiocrement dentées. Jambes presque droites, sinuées en dedans au milieu. Crochets rougeâtres.

Unique. Kobé.

ECTATORHINUS, Lacordaire.

E. Adamsii, Pascoe.

La collection Lewis contient plusieurs exemplaires de cette belle espèce, décrite par M. Pascoe dans le *Linnean Soc. Journ.*, vol. XI, page 478.

M. Pascoe n'en avait connu que le ♂; dans l'autre sexe, le rostre est comme à l'ordinaire plus long et l'insertion des antennes plus antérieure. M. Lewis l'a trouvée sur le Châtaignier d'Espagne; elle paraissait attirée par le suc coulant des arbres, attaqués par une espèce de Cossus.

COLOBODES, Schh.

Les deux nouvelles espèces de *Colobodes* que renferme la collection Lewis, diffèrent un peu des espèces typiques par la proportion des deux premiers articles du funicule, caractère qui, à la rigueur, les exclurait du genre.

On sait qu'un des caractères des *Colobodes* consiste en ce que le deuxième article du funicule est plus long que le premier; dans les deux espèces du Japon, qui suivent, ces articles sont égaux. Il y a une différence dans la forme de la massue entre le *C. V-album* et le *C. ornatus*; elle est courtement ovale dans la première, longue et un peu fusiforme dans la seconde. En dehors de la structure du funicule je ne découvre point d'autre caractère sur lequel on pourrait fonder un nouveau genre et je réunis, par conséquent, ces nouvelles espèces aux *Colobodes*.

C. V-album, n. sp.

Brunneus, tarsi antennisque rufo-brunneis; fusco alboque variegatim squamo-

sus. Prothorace sex-penicillato. Scutello nigro, denudato. Interstitiis alternis elytrorum basi elevatis, sparsim penicillatis, disco ultra medium fascia alba V-formi decorato.

7 m.

Noir-brunâtre, tarses et antennes brun-rougeâtre; garni d'écailles d'un brun terreux varié de blanc et d'écailles redressées, spatuliformes, d'un brun-rougeâtre. Rostre court, courbé, fortement ponctué, garni à sa base d'écailles couchées et d'autres redressées. Tête paraissant garnie de points profonds, fortement impressionnée entre les yeux, munie d'une crête de poils de chaque côté de l'impression. Prothorax moins long que large, assez fortement et brusquement rétréci en avant, parcouru par un sillon, effacé vers le bord antérieur; garni d'écailles d'un brun terreux; d'autres écailles blanches dessinent vaguement une ligne médiane et deux lignes sur les côtés; des écailles spatuliformes redressées garnissent irrégulièrement son devant et sont condensées en six touffes, dont deux, rapprochées, se trouvent au milieu du bord antérieur et quatre sur une ligne transversale vers le milieu du disque. Écusson dénudé, d'un noir luisant. Élytres ponctuées-striées, déprimées autour de l'écusson; garnies d'écailles d'un brun terreux et blanches; les dernières forment de petites taches plus répandues sur les côtés. Les intervalles des stries latérales sont munis de petits tubercules garnis d'écailles spatuliformes redressées, d'un brun rouge; l'intervalle sutural et le 3^e en offrent également quelques-uns vers l'extrémité; des tubercules plus grands, garnis de la même manière, s'observent: deux sur le 3^e intervalle, le premier au milieu, le second un peu plus en arrière, un seul sur le 5^e intervalle, sur la callosité postérieure; ces mêmes intervalles et le 7^e sont en outre munis à leur base d'une crête garnie des mêmes écailles que les tubercules (1). Des écailles blanches dessinent deux traits réunis sur la suture en forme d'un V ouvert, dont les branches aboutissent au second tubercule du 3^e intervalle. Cuisines dentées. Pattes garnies d'écailles variant du brun sombre au brun clair, ces couleurs dessinant plus ou moins des anneaux, et d'autres écailles redressées. Dessous portant une vestiture plus pâle que le dessus.

Plusieurs exemplaires.

C. ornatus, n. sp.

Latus, nigro-brunneus, antennis tarsisque rufo-brunneis; fuliginoso fulvoque variegatim squamosus. Prothorace antice bipenicillato, medio quadrituberculato.

(1) Ces tubercules font l'effet d'être creusés d'un trou au sommet, dans lequel la touffe d'écailles est implantée.

Scutello nigro. Elytris interstitiis alternis elevatis, tertio ultra medium tuberculato basique elevato, nigro-bifasciatis, fascia antica recurva.

7 à 8 m.

D'une taille plus grande et d'un facies plus massif que *C. V-album*, rappelant pour la forme *Desmidophorus Hebes* Fab. Noir-brunâtre, antennes et tarsi brun-rouge; garni d'écailles brun de fumée; d'autres d'un brun pâle et noires formant des taches variées, et orné de touffes d'écailles redressées brunes et jaunâtres. Rostre court, robuste, courbé, pluricaréné et écaillé de la base jusqu'au milieu, dénudé et ponctué vers l'extrémité. Tête peu saillante, déclive en avant, déprimée entre les yeux, sa partie postérieure dénudée et densément ponctué. Prothorax aussi long que large, un peu étranglé derrière le bord antérieur, graduellement rétréci en avant, fortement ponctué; muni d'une ligne médiane imprimée, effacée en avant; garni d'écailles d'un brun de fumée, plus claires sur les côtés, et d'une ligne pâle sur son milieu. On observe çà et là de petites écailles redressées noirâtres et quatre tubercules, dont les intérieurs sont beaucoup plus apparents, sur une ligne transversale sur son milieu; ces tubercules sont garnis d'écailles redressées spatuliformes, d'un brun sombre, mêlées sur les tubercules intérieurs à d'autres plus claires; deux touffes de ces mêmes écailles, de couleur brune, se trouvent sur le bord antérieur. Écusson dénudé, noir. Élytres courtes, beaucoup plus larges que le prothorax à leur base; ponctuées-striées, déprimées autour de l'écusson, garnies d'écailles d'un brun de fumée; l'intervalle sutural et les intervalles impairs, garnis de tubercules, portant sur le premier des écailles noires, sur les autres des écailles brunes; les 3^e, 5^e et 7^e intervalles élevés en crêtes, recourbées en dedans à leur base et garnies d'écailles d'un brun pâle; la crête du troisième se perdant en arrière dans une touffe d'écailles noires. Un trait noir en arc de cercle se voit sur la suture, avant le milieu de l'élytre, et s'élargit sur le 3^e intervalle dans une touffe noire; plus en arrière, sur le même intervalle, se trouve un grand tubercule surmonté d'écailles redressées jaunâtres; deux traits blancs en forme de V le réunissent à la suture; un trait noir, transversal, se voit enfin sur la suture plus en arrière. Pattes garnies d'écailles brunes plus sombres et plus claires, formant des anneaux, et d'écailles redressées pâles. Dessous couvert d'écailles brunes, plus claires sur l'extrémité des segments de l'abdomen.

Plusieurs individus.

CATAGMATUS, N. G.

(*Cléogonides*).

Rostre environ trois fois plus long que la tête, robuste, lé-

gèrement courbé, un peu renflé en dessus, faiblement arrondi et élargi avant l'extrémité, ses scrobes commençant près de la bouche, entièrement visibles latéralement, légèrement arquées, obliques, restant largement séparées en arrière. Antennes à scape atteignant les yeux; leur funicule ayant les deux premiers articles presque d'égale longueur; le premier beaucoup plus gros que le deuxième; les suivants peu à peu plus gros et plus larges; les derniers fortement transversaux; le 7^e contigu à la massue; celle-ci grande, articulée, longuement ovale. Yeux grands, transversaux, ovales, faiblement séparés en dessus.

Prothorax transversal, convexe, obliquement rétréci en avant, muni de lobes oculaires.

Écusson petit, allongé. Élytres naviculaires, pas plus larges que le prothorax à la base, leurs épaules obliques.

Pattes médiocres; leurs cuisses obtusément dentées, canaliculées en dessous; leurs jambes coudées et anguleuses en dehors à la base, droites pour le reste, tranchantes; leur extrémité obliquement tronquée et onguiculée. Prosternum largement et nettement canaliculé. — Mésosternum transversal, droit en arrière, concave. — Métasternum court. Second segment de l'abdomen un peu plus long que chacun des deux suivants, séparé du premier par une suture courbée. Hanches des deux paires antérieures concaves en dedans.

L'unique espèce de ce genre rappelle par son facies les *Melanterius* à élytres naviculaires; le genre doit, du reste, rentrer dans le même groupe, celui des *Cléogonides*.

C. japonicus, n. sp. (Pl. II, fig. 6).

Navicularis, niger, nitidus, glaber, antennis tarsisque rufo-brunneis. Prothorace transverso, grosse longitudinaliter confluerque punctato. Elytris elongatis, triangularibus, profunde clathratis, interstitiis alternis elevatis.

4 à 5 m.

Allongé, naviculaire; noir luisant. Antennes et tarsi brun-rougeâtre. Rostre robuste, de la moitié plus long que la tête, un peu aplati et élargi vers l'extrémité, couvert d'une ponctuation longitudinalement confluyente. Antennes garnies d'une pubescence pâle; les articles du funicule décroissant et s'élargissant peu à peu; les derniers transversaux; leur massue assez grande. Tête couverte d'une ponctuation peu serrée. Yeux faiblement séparés.

Prothorax transversal, obliquement rétréci en avant; latéralement étranglé avant son bord antérieur, légèrement sinué à la base; couvert de gros points ou fossettes, qui sont longitudinalement confluyentes, sur le bord antérieur et sur un espace assez large du milieu

antérieur; une carène s'observe au milieu du prothorax, ayant deux espaces presque lisses à ses côtés, à la base.

Écusson petit, allongé, peu saillant. Élytres allongées, naviculaires, convexes, faiblement et obliquement élargies aux épaules, régulièrement rétrécies en arrière; avec une strie lisse à côté de la suture; vaguement ponctuées et couvertes de rangées de grosses fossettes allongées et longitudinalement confluentes, ayant un tubercule très peu saillant, dans le fond; moins profondes vers l'extrémité et séparées par d'étroits intervalles ondulés, dont les impairs, à commencer par le 3^e, sont plus élevés.

Dessous couvert de gros points distants. Cuisses des deux paires postérieures courtement dentées (1), couvertes d'une ponctuation longitudinalement confluyente, formant des rides allongées. — Jambes comprimées, courbées à leur base, droites pour le reste; sur leur tranche extérieure, la courbe formant un angle ouvert bien accusé; elles sont couvertes d'une sculpture formant des rides ou stries longitudinales. — Crochets des tarses petits.

Des poils caducs, pâles, s'observent au fond des fossettes du dessus et sont plus apparents dans les ponctuations du dessous et sur les pattes.

Un assez grand nombre d'individus.

RHYSSOMATUS Schh.

R. (?) *rufitarsis*, n. sp.

Ater, subnitidus, antennis tarsisque rufo-testaceis. Oculis supra valde distantibus, subtus approximatis. Prothorace irregulariter costulato; sulco prosterni medio utrinque dentato. Elytris costatis, interstitiis punctatis. Femoribus inermis.

3 m. (rostr. exclus.).

Un peu luisant, noir, presque glabre; antennes et tarses d'un testacé rougeâtre. Rostre aussi long que la tête et le prothorax pris ensemble, séparé de la première par une ligne imprimée peu profonde; comprimé latéralement à la base, ponctué par dessus, ponctué-striolé sur les côtés. Antennes légèrement pubescentes; leur massue d'un jaune-grisâtre. Tête vaguement ponctuée. Yeux fortement distants en dessus; subcontigus en dessous.

Prothorax triangulaire, aussi long que large, profondément sinué à la base, courtement tubuleux en avant, muni d'une petite épine horizontale sur les côtés de son échancrure prosternale. Le prothorax est couvert de petites côtes, parfois confluentes et convergentes, sur le disque, vers le milieu de la base; elles laissent une

(1) Les antérieures le sont si peu et si obtusément qu'elles sont plutôt anguleusement élargies que dentées.

ligne médiane et le bord antérieur du prothorax, qui est ponctué, libre.

Écusson à peine visible, déprimé. Élytres oblongo-triangulaires, trisinuées et pas plus larges que le prothorax à la base, légèrement élargies aux épaules, étroitement arrondies à l'extrémité, couvertes de côtes saillantes étroites, dont les intervalles portent des points distants.

Dessous avec de gros points distants portant chacun un poil pâle.

Pattes rugueusement ponctuées, garnies de poils. Cuisses inermes. Jambes mucronées. Crochets de tarsi petits, soudés à la base.

Unique.

L'espèce présente quelques caractères génériques différents de *Rhyssomatus*, et qui justifieraient peut-être la création d'un genre séparé (1). Ces caractères sont les suivants : le mésosternum est transversal, entièrement sur le même plan et presque horizontal. Le 2^e segment de l'abdomen est séparé du 1^{er} par une suture superficielle légèrement courbée, ce segment est aussi large que les deux suivants réunis, qui sont un peu arqués à leur extrémité ; la saillie intercoxale de l'abdomen est très large et presque droite ; les cuisses sont inermes et les yeux fortement séparés en dessus, subcontigus en dessous.

ACALLES, Schh.

A. simulator, n. sp.

Niger, opacus, antennis tarsisque brunneis, squamulis ochraceis vestitus. Prothorace grosse denseque punctato, lineis tribus abbreviatis dilutioribus. Scutello nullo. Elytris grosse minus profunde punctato-sulcatis, interstitiis alternis tuberculatis, guttulis nonnullis dilutioribus.

3 à 5 m.

Du facies et de la taille de *A. hypocritus* Creutz. — Noir mat, plus ou moins brunâtre, antennes et tarsi brun-rouge ; garni d'écaillés piliformes d'un jaune d'ocre. Rostre moins long que le prothorax, large, aplati, à peine arqué, couvert de gros points, longitudinalement confluent à la base, plus fins et séparés vers l'extrémité. Deuxième article du funicule antennaire moins gros et plus long que le premier, les suivants graduellement plus courts et plus larges, les derniers transversaux, massue courtement ovale. Tête rugueuse, un peu déprimée sur le vertex.

Prothorax aussi long que large, droit à la base, faiblement élargi sur les côtés jusqu'à avant le milieu, obliquement rétréci et un peu

(1) Comparez les caractères de *Rhyssomatus* et *Chalcodermus* tels qu'ils sont établis par Lacordaire : *Genera*, VII, pag. 68, 69 et 70.

resserré de là en avant, couvert de gros points, très serrés et plus ou moins transversalement confluent, garni d'écaillés piliformes caduques, condensées en trois petites lignes longitudinales, une de chaque côté de la base, la troisième au milieu du bord antérieur.

Écusson non visible. Élytres courtes, à peine plus larges que le prothorax à leur base, s'arrondissant et s'élargissant vers le milieu, se rétrécissant de là jusqu'avant l'extrémité, qui est elle-même obtusément arrondie; munies de stries superficiellement ponctuées, les intervalles étroits, alternativement, à commencer par le 2°, un peu plus élevés et garnis d'une rangée de petits tubercules luisants. Les élytres sont décorées de taches jaunes, dessinant vaguement des bandes transversales. — Métasternum et premier segment de l'abdomen avec de très gros points, portant de petites écaillés jaunes.

Pattes avec une ponctuation longitudinalement confluite, garnies de la même vestiture.

De nombreux exemplaires.

L'espèce varie beaucoup de taille et la sculpture est plus ou moins profonde.

CATABONOPS, N. G.

(*Tylodides*).

Rostre plus long que la tête, faiblement arqué, plus large qu'épais, parallèle sur ses côtés, ses scrobes commençant avant le milieu, se dirigeant obliquement en dessous. Scape des antennes en masse atteignant les yeux: leur funicule de six articles, le 1^{er} beaucoup plus gros que les suivants, ceux-ci du 2^e au 5^e graduellement plus courts et plus larges; le 6^e article relativement encore plus gros ou plus transversal. Massue courtement ovale, acuminée. Tête assez large. Yeux situés très bas, ovales, acuminés inférieurement.

Prothorax plus long que large, bisinué à la base; son lobe antérieur médian avancé et cachant la tête vue de dessus; ses lobes oculaires aigus. Écusson presque nul. Élytres pas plus larges que le prothorax à leur base, assez courtes. Pattes assez robustes. Cuisses inermes. Mésosternum largement excavé pour la réception du rostre. Second segment de l'abdomen au moins aussi long que les deux suivants réunis, séparé du premier par une suture anguleuse au milieu. Saillie intercoxale, large, légèrement courbée. Corps aptère.

Le genre trouverait, d'après le système de Lacordaire, sa place près de *Plagiocorynus* et *Lembodes*.

C. monachus, n. sp. (Pl. II, f. 7.)

Nigro-piceus, rostro rufescente, antennis pedibusque testaceis; squamis fumatis dense, aliis erectis obsitus. Prothorace elytrisque dorso planatis, his punctato-striatis, interstitiis alternis subelevatis, squamis erectis munitis, vage pallido-fasciatis.

♂ 1,2 m.

Noir-brunâtre passant au brun-rouge sur le rostre; antennes et pattes testacées; densément garni de petites écailles d'un gris-jaunâtre terreux et portant sur le prothorax et les élytres quelques écailles redressées spatuliformes de la même couleur et brunes. Rostre ponctué, écailleux à la base. Massue des antennes noire à la base; grise au bout. Prothorax plus long que large, bisinué à la base, peu élargi sur les côtés, faiblement rétréci, mais assez fortement étranglé latéralement en avant; un peu déprimé sur la ligne médiane. Élytres environ du double plus longues que le prothorax, un peu anguleusement, isolément saillantes aux épaules, pas plus larges que le prothorax à la base; faiblement élargies jusqu'au delà du milieu, puis rétrécies et légèrement tronquées à l'extrémité; ponctuées-striées; les intervalles impairs des stries plus élevés. Une bande transversale, blanchâtre, se voit un peu derrière le milieu, précédée et suivie d'un espace un peu plus sombre. Les pattes portent, en outre des écailles du reste du corps, des écailles redressées de la même couleur.

Quelques individus.

MONAULAX, N. G.

(prope *Cyamobolus*, Schh.)

Rostre arqué, de la longueur du prothorax; les scrobes commençant avant le milieu. Massue des antennes atteignant les yeux; leur funicule à 1^{er} article gros, obconique, 2^e de même longueur, subturbiné; 3 à 5 beaucoup plus courts, un peu arrondis, 6 à 7 plus gros, transversaux. Massue assez courte, peu renflée au milieu, obtuse au bout. Prothorax aussi long que large, bisinué à la base, lobé. Écusson arrondi. Élytres plus larges que la base du prothorax, allongées. Canal rostral atteignant le milieu des hanches intermédiaires, limité par le mésosternum, creusé en gouttière, non rebordé. 2^e segment de l'abdomen aussi long que les deux suivants réunis. Saillie intercoxale de l'abdomen étroite, en angle aigu. Pattes assez longues. Cuisses dentées. Jambes arquées, anguleusement élargies, au milieu, en dedans. Tarses étroits.

Le genre se distingue de *Cyamobolus* surtout par la forme des antennes et la construction différente du mésosternum.

M. rugicollis, n. sp. (Pl. II, f. 8).

Cylindricus, piceus, antennis, pedibus elytrisque rufo-brunneis; parce lurido-squamosus. Prothorace grosse, profunde, confertim punctato. Elytris profunde punctato-striatis, punctis striarum quadratis. Femoribus quatuor anticis obtuse, posticis validius dentatis.

6 m.

Étroit, cylindrique; couleur de poix, passant au brun-rougeâtre sur les antennes et les pattes, rostre et élytres un peu plus claires que la couleur du corps; parcimonieusement garni d'écaillés d'un jaune terreux. Rostre écaillé, rugueusement ponctué et très-finement pluricaréné à sa partie basilaire; éparsément ponctué vers l'extrémité. Tête finement chagrinée, munie d'une impression profonde, ovale, entre les yeux.

Prothorax aussi long que large, légèrement sinué à la base, très-peu arrondi sur les côtés et régulièrement rétréci en avant; couvert de gros points ou fossettes, séparés par d'étroits intervalles et munis au fond d'écaillés jaunâtres, qui couvrent un peu plus sa partie antérieure et s'y condensent en deux taches peu marquées.

Écusson petit, arrondi, noir, luisant. Élytres du double plus longues que larges, légèrement sinuées à la base, leurs épaules rectangulaires, arrondies; parallèles sur les côtés; isolément subacuminées à l'extrémité; couvertes de lignes de grands points allongés; les intervalles des lignes plans, rugueux; peu densément garnies d'écaillés jaunes alignées sur les intervalles et dessinant vaguement deux bandes transversales, l'une avant, l'autre derrière le milieu.

Cuisses ponctuées; celles des deux paires antérieures obtusément, les postérieures fortement dentées. Jambes également ponctuées, courbées, un peu anguleusement élargies au milieu en dedans, onguiculées au bout. 4^e article des tarsi médiocre. Méta-sternum couvert de gros points, comme tout le dessous, garni d'écaillés piliformes, d'un jaune terreux.

Quelques individus.

CATARRHINUS, N. G.

(*prope Euthyrhinus*, Schh.)

Tête arrondie; rostre arqué, continu avec elle, environ de la longueur du prothorax, ses scrobes commençant vers le milieu. Scape des antennes atteignant les yeux, leur funicule avec ses deux premiers articles obconiques, les suivants graduellement plus courts et plus larges, surtout le dernier. Massue ovale, bien articulée; les sutures de ses articles obliques. Yeux grands, obtriangulaires. Prothorax sans

lobes oculaires, moins long que large. Écusson plan, arrondi, sub-transversal. Élytres un peu plus larges que le prothorax, acuminées à l'extrémité.

Pattes médiocres; les antérieures plus longues. Cuisses dentées. Jambes droites, tranchantes, onguiculées au bout. Crochets des tarses assez faibles. Canal pour la réception du rostre, atteignant le milieu des hanches intermédiaires et limité par le mésosternum en forme de voûte, dont le rebord saillant s'appuie sur les hanches antérieures.

Deuxième segment abdominal aussi long que les deux suivants réunis. Saillie intercoxale large, à angle obtus.

Le genre se distingue d'*Euthyrhinus* surtout par la forme du rostre et la construction du mésosternum; l'espèce sur laquelle je l'ai établi a le facies d'un *Euthyrhinus*.

C. umbrosus, n. sp. (Pl. II, f. 9).

Niger, antennis tarsisque rufo-brunneis, squamis luridis fuliginoso-variegatis vestitus. Prothorace lurido, basi infuscato vel fuliginoso. Elytris anguste striatis, luridis, fuliginoso-variegatis, vittis duabus basalibus brevibus, fascia media obliqua abbreviata guttulisque apicalibus infuscatis.

7 1/2 m. (rostr. excl.).

Facies d'*Euthyrhinus meditabundus* Fab. Noir, antennes et tarses brun-rouge; garni d'écailles d'un brun-grisâtre en dessous, ferrugineuses, brunes et noirâtres au dessus. Rostre écailleux et ponctué à la base, la ponctuation devenant graduellement plus fine et presque effacée en avant. Funicule des antennes légèrement pubescent; leur massue veloutée, brun-grisâtre. Tête ponctué, garnie d'écailles brunes, passant au brun-clair, sur deux taches sur le vertex, entre les yeux et autour de ceux-ci.

Prothorax moins long que large, bisinué à la base, gardant à peu près la même largeur jusqu'avant le milieu; se rétrécissant de là en ligne arrondie et latéralement étranglé en avant; plan sur le disque, un peu déprimé, à la base, en dedans des angles postérieurs; garni d'écailles brunes, plus pâles sur une bande, suivant le contour du disque, et décoré au milieu de la base de deux taches d'un brun-noirâtre velouté; muni en outre de petits tubercules d'un noir luisant et portant chacun un petit poil. Écusson arrondi, revêtu d'écailles pâles. Élytres un peu plus larges que le prothorax et trisinuées à leur base, leurs épauls rectangulaires; presque parallèles jusqu'au delà du milieu, puis rétrécies et acuminées à l'extrémité; finement ponctuées-striées; leurs intervalles impairs, surtout le troisième à la base, un peu élevés; garnies d'écailles brunes, plus pâles à la base, surtout vers les épauls et vers le bout de l'élytre; passant au brun-

noirâtre velouté et formant des taches sombres, deux petites à la base, une grande latérale, un peu oblique, derrière le milieu et deux ou trois gouttelettes sur l'extrémité. Les élytres portent de petits tubercules comme ceux du prothorax. Dessous et pattes densément écailleux.

Deux individus.

« Juin ; sur l'érable. Temple de la Lune. » (Lewis).

CECHANIA, Pascoe.

Linn. Soc. Journ. 1874. Zoolog. XII, p. 38.

C. eremita, Pasc. loc. cit.

Quelques individus.

CRYPTORHYNCHUS, Illig.

Les nouvelles espèces du Japon de ce genre, rentrent toutes dans la 1^{re} division de Schönherr, ayant les cuisses dentées, les épaules obtuses, etc. Les espèces que j'ai cru devoir considérer comme des *Cælosternus*, l'auraient été probablement dans l'opinion de cet entomologiste, car leur massue antennaire est plus allongée que chez les vrais *Cryptorhynchus*. Elles appartiennent toutes à son second groupe de *Cælosternus*, et l'on sait combien il est difficile de tracer la limite entre celui-ci et le genre *Cryptorhynchus*. Aussi je considère le partage que j'ai fait, comme provisoire et ne servant qu'à faciliter le groupement des espèces.

C. navicularis, n. sp.

Navicularis, nigro-brunneus, rostro rufescente, antennis pedibusque rufo-brunneis; ferrugineo, fulvo-nigroque variegato-squamosus. Prothorace sexfusciculato. Elytris subtriangularibus, profunde punctato-striatis, interstitiis alternis elevatis. Femoribus modice dentatis.

6 m.

Assez court, naviculaire; noir-brunâtre, rougeâtre sur le rostre, antennes et tarses brun-rouge; garni d'écailles jaune-brun, variées d'autres plus claires et noirâtres. Rostre environ aussi long que le prothorax, arqué, moins épais que large, couvert d'une ponctuation confluyente, subcaréné, écailleux à la base, luisant et finement ponctué vers l'extrémité; ses scrobes commençant avant le milieu. Deux premiers articles du funicule des antennes subgaux, les suivants graduellement plus gros et arrondis. Funicule pubescent. Massue grise, veloutée, oblongo-ovale. Tête un peu déprimée, densément

garnie d'écaillés jaunes. Prothorax beaucoup plus court que large à la base, qui est légèrement bisinuée; subarrondi sur les côtés derrière le milieu, fortement rétréci de là en avant, transversalement déprimé derrière le bord antérieur, couvert de fossettes très-serrées, remplies d'écaillés jaune-brun, variées de noires; décoré de cinq lignes plus claires: l'une médiane, les deux autres latérales, et de touffes d'écaillés spatuliformes redressées, dont quatre se trouvent sur une ligne transversale au milieu et deux rapprochées au milieu du bord antérieur. Écusson déprimé, ovale, ponctué. Élytres du double environ plus longues que le prothorax et plus larges que lui à la base, naviculaires, subtriangulaires, leurs épaules un peu saillantes; régulièrement rétrécies sur les côtés vers l'extrémité; profondément ponctuées-striées; les stries effacées en arrière, leurs intervalles alternes, surtout le deuxième, costiformes. Les élytres sont garnies d'écaillés jaune-brun, variées de blanchâtres et de noires, ces couleurs dessinant des taches, plus ou moins disposées en bandes transversales. Dessous grossièrement ponctué; les points remplis d'écaillés jaunes. Pattes assez longues et grêles, garnies des mêmes écaillés, qui dessinent sur les cuisses des anneaux plus sombres et plus clairs. Cuisses avec une dent médiocre. Tous les segments abdominaux séparés par des sutures profondes. Saillie intercoxale anguleuse.

Plusieurs individus.

Il rentre dans le groupe du *C. mangifera* Fab. et rappelle par les intervalles des stries des élytres, alternativement costiformes, les espèces comme *C. orthomasticus* Germar, etc.

C. rufescens, n. sp.

Ovalis, elongatus, rufo-brunneus, squamis concoloribus, guttulis albis variegatis, obsitus. Prothorace transverso, linea media, maculisque quatuor transversis, duabus alteris marginalibus anticis, albis. Elytris elongatis, mediocriter punctato-striatis, maculis albis quatuor, duabus ante medium, duabus aliis apicem versus, decoratis. Femoribus dentatis.

⁸ m.

Ovale, allongé, brun rouge; garni d'écaillés de la même couleur en dessus; gris-jaunâtre en dessous et sur les pattes. Rostre à peine de la longueur du prothorax, arqué, un peu plus large qu'épais, légèrement aminci d'arrière en avant, ponctué-striolé, subcaréné à la base, finement ponctué vers l'extrémité; ses scrobes commençant avant le milieu.

Funicule antennaire comme dans *C. navicularis*. Massue plus courttement ovale que dans cette espèce. Tête déprimée entre les yeux, couverte d'écaillés brunes, blanchâtres sur le front.

Prothorax beaucoup moins long que large à la base, qui est légè-

rement bisinuée, rétréci sur les côtés, en ligne arrondie d'arrière en avant, latéralement resserré avant le bord antérieur; couvert d'une grosse ponctuation très serrée, son lobe antéscutellaire présentant un petit espace luisant, garni d'écailles brunes variées d'autres noirâtres redressées; celles-ci dessinant deux taches au milieu; des écailles blanchâtres forment une ligne médiane, quatre taches sur une ligne transversale et enfin deux autres à la hauteur des yeux, près du bord antérieur.

Écusson ovale, ponctué, garni d'écailles brunes. Élytres allongées, ovales, à peine plus larges que le prothorax et légèrement trisinuées à la base, leurs épaules obtusément arrondies, leurs côtés presque parallèles, se rétrécissant graduellement vers l'extrémité; ponctuées-striées, les stries peu profondes, avec des points allongés, les intervalles larges, plans, égaux. Les élytres sont garnies d'écailles brun-rouge, variées d'autres blanches, ces dernières dessinant une tache vers le tiers antérieur du 4^e intervalle et une autre près de la suture, vers la déclivité postérieure.

Dessous avec de gros points portant des écailles. — Cuisses grosses, fortement élargies et dentiformes avant l'extrémité, échancrées au bout. — Jambes faibles, comprimées latéralement. Tarses grêles, leurs deux premiers articles allongés; leurs crochets petits.

Les deux premiers segments de l'abdomen séparés par une suture peu profonde. — Saillie intercoxale assez large, subanguleuse.

Un seul exemplaire.

Groupe du *C. mæstus*.

C. insidiosus, n. sp.

Ovalis, elongatus, nigro-piceus, rostro, antennis pedibusque rufo-brunneis; squamis fulvis, nigro-variegatis, vestitus. Prothorace grosse confertimque punctato, lineis tribus maculisque quatuor, duabus alteris marginalibus anticis albis. Elytris punctato-striatis, interstitiis rugosis, guttulis pallidis decoratis, duabus basi, duabus ante, duabus ultra medium. Femoribus dentatis.

5 à 7 m.

Allongé, noir-brunâtre, rostre brun-rouge, antennes et pattes brun-rouge clair; garni d'écailles d'un jaune-grisâtre varié de noir et de gouttelettes blanches. — Rostre à peine de la longueur du prothorax, un peu arqué (♂), ou plus long et anguleusement courbé vers son milieu (♀), un peu plus large qu'épais à la base, où il est ponctué-striolé, finement ponctué vers l'extrémité; ses scrobes commençant avant le milieu. — Articles du funicule des antennes, comme dans *C. navicularis* et *rufescens*; la massue du ♂ courtement ovale, celle de la femelle un peu plus allongée. — Tête densément ponctuée, avec une petite dépression entre les yeux.

Prothorax moins long que large à la base; qui est légèrement

bisinuée, son lobe antéscutellaire un peu saillant, régulièrement rétréci en avant, un peu arrondi sur les côtés, couvert d'une grosse ponctuation très serrée et muni d'une carène médiane obsolète ; les points remplis d'écailles un peu redressées, d'un jaune-grisâtre, rembrunies par places, surtout à la base, à l'endroit du sinus, et formant deux taches au milieu du disque ; la ligne médiane et deux lignes latérales sont plus claires ; quatre taches blanches se trouvent sur une ligne transversale sur le milieu du prothorax et une autre se voit près du bord antérieur à la hauteur des yeux.

Écusson noirâtre, ovale, ponctué. — Élytres allongées, faiblement trisinuées et un peu plus larges que le prothorax à la base, leurs épaules arrondies, leurs côtés presque parallèles jusque vers le tiers postérieur, où elles s'arrondissent graduellement jusqu'au bout ; ponctuées-striées ; les points des stries allongés, carrés, les intervalles des stries plans et rugueux. — Les élytres sont garnies d'écailles jaune-grisâtre, formant, avec d'autres noires, des taches irrégulières ; des écailles blanches forment des mouchetures et des taches dont une se trouve à la base, de chaque côté de l'écusson, une sur l'épaule, une plus grande sur le 4^e intervalle, avant le milieu, une dernière se voit, parfois, sur le 3^e intervalle, vers la déclivité postérieure.

Dessous avec de gros points, disposés sur les 2^e, 3^e et 4^e segments sur une seule ligne ; tous ces points remplis d'écailles jaunâtres.

Pattes assez grêles, garnies des mêmes poils. — Cuisses peu épaisses, dentées au milieu. — Segments de l'abdomen séparés par des sutures profondes ; saillie intercoxale arrondie.

De nombreux individus.

Il peut rentrer dans le 1^{er} groupe de Schönherr.

CÆLOSTERNUS, Schh.

C (?) *sulcato-striatus*, n. sp.

Breviter ovatus, piceus, rostro, antennis tarsisque rufo-brunneis, squamis sub-erectis piliformibus lurido-griseis, parce vestitus. Prothorace transverso, grosse confertim punctato. Scutello depresso. Elytris niveo-variegatis, sulcato-punctatis, interstitiis rugosis. Femoribus dente minuto armatis.

5 m.

Courtement ovale, noir brunâtre, rougeâtre sur le rostre, brun-rouge clair sur les antennes et les tarsi ; garni d'écailles jaune-grisâtre. — Rostre aussi long que le prothorax, un peu plus large qu'épais à sa base, graduellement aminci vers l'extrémité ; assez fortement arqué, surtout en arrière ; ponctué-striolé et muni, à la base, d'une carène remontant sur la tête, presque lisse, sur le reste,

ses scrobes commençant avant le milieu. — Funicule antennaire des espèces précédentes ; massue plus longue, à peine articulée, veloutée. — Tête paraissant densément ponctuée à travers la vestiture.

Prothorax moins long que large, bisinué à la base, assez fortement rétréci en avant, arrondi sur les côtés, profondément, grossièrement et très densément ponctué, chaque point muni d'une écaille étroite, redressée, jaunâtre.

Écusson punctiforme, enfoncé. — Élytres courtement ovales, trisinuées et un peu plus larges que le prothorax à la base, subarrondies aux épaules, régulièrement arrondies au bout ; couvertes de sillons, composés de gros points carrés très rapprochés ; les intervalles des sillons à peine aussi larges qu'eux, rugueux. -- Les élytres sont garnies de petites écailles étroites, jaunâtres et blanchâtres formant des mouchetures irrégulières.

Dessous rugueusement ponctué, garni d'écailles jaunâtres, pili-formes. — Pattes garnies d'écailles de la même couleur, un peu redressées sur les jambes. Cuisses munie d'une petite dent. — Tarses assez étroits.

Les deux premiers segments de l'abdomen séparés par une suture superficielle. — Saillie intercoxale large, ogivale.

Unique (♀ ?) — Nagasaki.

C. (?) *fasciculatus*, n. sp.

Oblongus, angustatus, fuscus, rostro, antennis pedibusque rufo-testaceis, fulvo-squamosus. Prothorace punctato, medio infuscato, lineis tribus albis fasciculisque quinque nigris decorato. Elytris subtiliter punctato-striatis, suturam versus lateraliterque infuscatis, fasciculis tribus nigris prope suturam nonnullisque albis sparsis. Femoribus dentibus duabus minutis armatis.

6 m.

Noir, plus ou moins brunâtre ; passant au brun-rouge sur le rostre ; antennes et pattes brun testacé ; garni d'écailles jaune-d'ocre, rembrunies sur la suture et orné d'écailles redressées, formant des fascicules noirs. — Rostre plus court que le prothorax, arqué, la base plus large qu'épaisse, écailleux, ponctué-striolé et muni d'une carène remontant sur la tête ; faiblement aminci et presque lisse vers l'extrémité, ses scrobes commençant avant le milieu. — Funicule des antennes aux deux premiers articles oblongo-obconiques, de longueur égale, celui-là plus gros, les suivants graduellement plus courts et un peu plus larges ; la massue oblongo-ovale, presque fusiforme, non visiblement articulée, veloutée. — Tête transversalement déprimée entre les yeux, profondément et densément ponctuée.

Prothorax un peu moins long que large, bisinué à la base, presque droit sur les côtés en arrière, assez subitement rétréci du milieu en

avant, un peu déclive avant le bord antérieur; paraissant à travers sa vestiture couvert de gros points peu profonds, garni d'écaillés jaunâtres, rembrunies au milieu, décoré de deux bandes latérales et d'une étroite ligne médiane blanches; des écaillés redressées, spatuliformes forment trois touffes sur une ligne transversale, sur le milieu du disque; deux petites analogues se voient au milieu du bord antérieur.

Écusson oblong, ovale, blanchâtre. — Élytres trisinuées et un peu plus larges que le prothorax à leur base, environ du double plus longues, leurs épaules arrondies, graduellement rétrécies sur leurs côtés vers l'extrémité, subcalleuses en arrière, étroites et arrondies au bout, obliquement déprimées des épaules vers la suture derrière l'écusson, finement striées, les intervalles plans, sauf le 3^e, qui est plus élevé. — Les élytres sont densément garnies d'écaillés brunes; une bande plus claire se dirige obliquement de l'épaule vers la suture, des touffes d'écaillés noires se voient sur le 3^e intervalle derrière la base et un peu au-delà du milieu, une autre touffe se trouve sur le 2^e intervalle avant le milieu, de petites écaillés blanches redressées sont éparpillées sur toute la surface.

Dessous avec de gros points peu profonds, chacun rempli d'une écaille ovale, jaunâtre. — Pattes longues et minces, garnies d'écaillés de la même couleur. Cuisses avec deux petites dents (1). — Tarses allongés; leur 1^{er} article aussi long que les suivants réunis; leurs crochets petits, peu écartés. — Segments de l'abdomen séparés par de profondes et larges sutures; le 2^e transversalement déprimé. — Saillie intercoxale ogivale.

Deux individus.

Il rappelle pour la taille, la forme et la couleur certains *Hypera*, comme *H. variabilis* Herbst.

C. (?) *electus*, n. sp.

Oblongo-ovatus, nigro-fuscus, rostro, antennis pedibusque rufescentibus, fusco-squamosus. Prothorace punctato, linea media, lateralibusque dilutiore, fasciculis duabus nigris decorato. Elytris punctato-striatis, interstitiis alternis subelevatis, fusco-squamosis, nigro-alboque variegatis. Femoribus subbidentatis.

5 à 6 m.

De la forme générale de *Cr. lapathi* L.; noir-brunâtre passant au brun-rouge sur le rostre, antennes et pattes brun-testacé; garni d'écaillés brunes variées de noires et de blanches. — Rostre environ de la longueur du prothorax, arqué, peu élargi et presque aussi épais

(1) Ce sont plutôt de faibles élargissements anguleux, surmontés d'écaillés redressées.

que large à sa base, qui est ponctuée, subcarénée et écailleuse, lisse sur le reste ; ses scrobes commençant avant le milieu. Articles du funicule analogues à ceux de *C. fasciculatus*, les derniers un peu plus arrondis et transversaux. — Tête déprimée entre les yeux, densément ponctuée, garnie d'écailles brun-noirâtre, plus claires autour des yeux.

Prothorax moins long que large à la base, qui est bisinuée, arrondi sur les côtés, faiblement rétréci en avant, assez fortement déprimé par dessus et resserré latéralement avant le bord antérieur, paraissant densément ponctué, garni d'écailles redressées brunes, plus claires sur la ligne médiane et sur les côtés ; des écailles noires forment deux taches au milieu du disque.

Écusson arrondi, noir, ponctué. — Élytres plus larges que le prothorax, trisinuées à la base, rectangulaires aux épaules, subparallèles sur les côtés, jusqu'à leur tiers postérieur, où elles se rétrécissent vers l'extrémité, qui est subacuminée ; assez profondément ponctuées-striées ; les intervalles impairs des stries un peu plus élevés. — Les élytres sont garnies d'écailles brunes variées de noires ; ces dernières forment des taches sur les intervalles impairs et figurant par leur disposition des bandes transversales vers la base, au milieu et vers l'extrémité ; des écailles blanches forment une petite bande oblique sur les 3^e, 4^e et 5^e intervalle, avant le milieu, et une autre transversale vers le tiers postérieur de l'élytre.

Dessous avec de gros points, remplis chacun d'une écaille jaunâtre. — Jambes portant la même vestiture variant au brun-noirâtre, la couleur claire formant des anneaux sur les cuisses. — Celles-ci bidentées, comme chez *C. fasciculatus*. — Tarses allongés ; leur premier article aussi long que les suivants réunis. — Segments de l'abdomen séparés par des sutures peu profondes. — Saillie intercoxale anguleuse.

Quelques individus.

« Sur une espèce de pin ; Kobé. » Lewis.

C. (?) nigrovariegatus, n. sp.

Oblongo-ovatus, nigro-fuscus, rostro, antennis pedibusque rufescentibus, fusco-squamosus, albo-nigroque variegatus. Prothorace transverso, punctato, linea media pallidiore, dorso fasciulis nigris decorato. Elytris profunde punctato-striatis, fuscis, nigro-variegatis, fascia alba versus humeros et pone medium decoratis. Femoribus subbidentatis.

5 1/2 m.

Ayant un peu la forme de *C. electus*, mais plus large à la base des élytres. — Noir-brunâtre ; rougeâtre sur le rostre, les antennes et

les pattes, garni d'écaillés brun-grisâtre plus ou moins claires ou sombres, varié de taches noires et blanchâtres.

Rostre arqué, de la longueur du prothorax, aussi large qu'épais à la base, peu rétréci en avant, densément écaillé en arrière, finement ponctué sur le reste; ses scrobes commençant avant le milieu. — Antennes assez grêles; proportion des premiers articles du funicule comme chez *C. electus*, les derniers moins larges; massue comme dans cette espèce — Tête un peu déprimée à la naissance du rostre, ponctuée, garnie d'écaillés brunes en arrière, gris-jaune en avant. — Yeux grands.

Prothorax un peu moins long que large, faiblement bisinué à la base, arrondi sur les côtés, peu rétréci en avant, sa ponctuation couverte par sa vestiture d'écaillés d'un brun-grisâtre, plus pâles par endroit, surtout sur la ligne médiane; des écaillés noires redressées sont condensées en deux touffes sur son milieu.

Écusson petit, arrondi, un peu luisant. — Élytres légèrement trisinuées et plus larges que le prothorax à leur base, leurs épaules presque rectangulaires; subparallèles sur les côtés, un peu isolément arrondies à l'extrémité; profondément ponctuées-striées, les intervalles impairs des stries un peu plus élevés. — Les élytres sont garnies d'écaillés brun-grisâtre, d'autres noires un peu redressées forment des taches irrégulières, tandis que des blanches, également redressées, dessinent des gouttelettes et sont plus condensées, sur une bande allant de l'épaule, obliquement, vers la suture et sur une bande transversale, près de la suture, vers le tiers postérieur.

Dessous ponctué, couvert d'écaillés gris-jaunâtre -- Pattes avec la même vestiture, les cuisses avec des anneaux rembrunis. — Second segment de l'abdomen séparé du premier par une suture peu profonde. — Cuisses bidentées comme chez *C. electus*.

Unique.

Les quatre espèces suivantes rentrent dans le groupe des *Zygopides* asiatiques, que M. Pascoe a établi (1) pour les anciens genres et d'autres dûs aux découvertes de M. Wallace, dans l'archipel de la Malaisie.

J'ai créé encore deux genres nouveaux, pour deux nouvelles espèces: le premier voisin du genre *Brimoda* Pasc.; l'autre voisin de *Nyphæba*, du même auteur. Les deux espèces restantes appartiennent à son genre *Metialma*, l'une, *M. signifera*, avait été décrite par lui comme trouvée à Hong-Kong, l'autre, *pusilla*, est nouvelle.

Les découvertes de M. Lewis étendent donc les *Zygopides* asiati-

(1) Ann. and Mag. of Nat. Hist. for March 1871.

ques encore bien plus au Nord et constituent au Japon un des types les plus tropicaux, fait d'autant plus remarquable que ces insectes ont tant de rapports avec les *Zygopides* de l'Amérique Méridionale.

APIOPHORUS, N. G.

(*Zygopides*, prope *Brimoda*, Pascoe.)

Rostre à peine de la longueur du prothorax (♂), ou aussi long que lui, légèrement arqué (♂), ou droit et anguleusement courbé vers son tiers antérieur (♀), plus large qu'épais, un peu rétréci au milieu; ses scrobes commençant avant le milieu (♂), ou vers le tiers antérieur (♀), profondes, obliques. Scape des antennes n'atteignant pas les yeux; leur funicule aux deux premiers articles allongés, égaux, les suivants graduellement plus courts et faiblement élargis. — Massue pyriforme, courte. — Yeux grands, presque contigus par devant.

Prothorax un peu moins long que large, bisinué à la base.

Écusson ovale. — Élytres exactement de la largeur du prothorax à leur base; courtement ovales, isolément arrondies à l'extrémité. — Pattes médiocres. — Cuisses peu élargies, faiblement dentées. — Jambes droites, tranchantes, dentées au bout. — Tarses longs, surtout leur 1^{er} article. — Canal du prosternum profond, bien limité, rebordé, ses parois latérales à pic, atteignant le milieu des hanches antérieures, qui sont largement séparées; le prosternum excavé, mais sans rebord en arrière des mêmes hanches. — Mésosternum en plaque transversale, perpendiculaire, son bord postérieur faisant saillie sur le métasternum. — Saillie intercoxale de l'abdomen large, légèrement anguleuse. — Les trois segments intermédiaires égaux.

En comparant ces caractères à ceux donnés par M. Pascoe à son genre *Brimoda* (Journ. of Entom., XIII, p. 23), on verra qu'il n'y a que la forme du rostre et des tarses qui diffère. Il est donc possible qu'après la découverte d'autres espèces intermédiaires, on saurait faire entrer ma nouvelle espèce dans le genre de M. Pascoe; si le mien est conservé, il doit naturellement être placé à côté de *Brimoda*.

A. pictus, n. sp. (Pl. II, f. 10).

Ellipticus, prothorace nigro-griseo, elytris sanguineis, capite rostroque nigris, antennis pedibusque rufis, plagiis irregularibus prothoracis elytrorumque baseis, hisque fasciis albis decoratis. Corpus subtus nigrum.

4 m.

Elliptique; dessous, rostre et tête noirs; prothorax noir-grisâtre, son bord antérieur rougeâtre; élytres d'un rouge-sanguin foncé; pattes et antennes rouges; garni d'écaillés gris-rougeâtre en dessus, sur les côtés du prothorax et sur les pattes, décoré en-dessus d'un dessin formé par des écaillés de cette dernière couleur, et d'autres jaunes et noires. — Rostre ponctué, plus densément à la base, lisse sur la ligne médiane. — Tête finement ponctué, couverte d'écaillés brunes, jaunes autour des yeux.

Prothorax bisinué à la base, se rétrécissant légèrement en ligne arrondie et courtement tubuleux en avant; très-finement chagriné; décoré d'une grande tache d'un noir velouté, devant l'écusson, qui, s'étendant sur ce dernier et, autour de lui, sur les élytres, est plus ou moins cordiforme; une petite tache de la même couleur se trouve à côté de celle-ci et une seconde transversale au-dessus des hanches antérieures; la tache du milieu est bordée de jaune; des écaillés de cette couleur forment une bande latérale et sont disséminées sur le bord antérieur. — Élytres trisinuées et exactement de la même largeur que le prothorax à leur base; courtement ovales, isolément arrondies à l'extrémité, régulièrement striées, les stries ponctuées dans le fond, leurs intervalles plans et rugueux. Elles sont décorées, en outre de la grande tache autour de l'écusson, d'une autre de même couleur à la base du 4^e intervalle, ces taches sont séparées par du jaune, la grande est accolée à une autre d'un blanc-rougeâtre, la même couleur forme une bande transversale en arc de cercle au-delà du milieu et couvre l'extrémité des élytres.

Dessous ponctué; côtés du mésosternum et du métasternum avec une ou deux taches noires.

Trois individus.

Il n'y a qu'un individu qui me paraît avoir assez bien conservé sa vestiture; il se pourrait que dans des exemplaires très-frais, les taches du prothorax surtout seraient encore plus compliquées que je ne viens de les décrire.

METIALMA, Pascoe.

(*Zygopides*).

M. signifera Pasc. Ann. and Magaz. of Nat. Hist. March. 1871, p. 22, note.

Les individus de cette espèce, dont M. Pascoe m'a bien voulu communiquer le type, provenaient de Hong-Kong.

L'espèce suivante est nouvelle. Le genre s'étend donc encore plus au Nord-Est que la Chine (1).

M. pusilla, n. sp.

Nigra, rostro piceo, antennis tarsisque rufo-testaceis, squamis canis, luridis nigrisque intermixtis variegato. Prothoracis basi maculis duabus nigris fasciisque tribus albis decorato. Scutello albo. Elytris punctato-striatis, macula alba communi apicali. Corpus subtus albo-vestitum.

2 1/2 à 3 m.

D'une forme plus parallèle que *M. signifera* Pasc. — Noir, rostre couleur de poix, antennes et tarsi testacés ; garni de poils ou d'écaillés piliformes grisâtres variées de jaunâtres et de noires. Rostre aussi long que le prothorax, arqué, ponctué-sillonné, écailleux, subtriangulaire à la base, presque lisse vers l'extrémité. — Antennes médianes.

Prothorax un peu moins long que large, obliquement bisinué à la base, presque droit sur les côtés, faiblement resserré en avant, fortement et densément ponctué, garni d'écaillés jaunâtres laissant une tache dégarnie de chaque côté à la base, noire, et séparée par une ligne densément garnie de poils blancs, s'unissant avec la vestiture de même couleur de l'écusson ; les taches noires étant latéralement également bordées de blanc. — Élytres faiblement élargies aux épaules, presque parallèles sur les côtés, brièvement arrondies, presque tronquées au bout ; ponctuées-striées, garnies d'écaillés jaunâtres et grises et portant une tache blanche à l'extrémité de la suture. — Pygidium garni de poils blanc-jaunâtre.

Dessous portant une vestiture jaunâtre, blanche sur les épipleures du mésothorax et l'abdomen, dont les 4^e, 5^e et 6^e segments sont dégarnis au milieu. — Pattes annelées de blanc.

Quelques individus. Jagami.

PODESCHRUS, N. G.

(*Zygopides*).

Rostre un peu plus long que la tête, penché, peu arqué, plus large qu'épais, surtout vers l'extrémité ; ses scrobes commençant un peu avant le milieu, obliques, profondes. — Antennes peu robustes, courtes, leur scape atteignant presque les yeux ; leur funicule de 7 articles : le 1^{er} plus gros que les suivants, ceux-ci graduellement plus

(1) Mon unique exemplaire possède une petite dent sur la tranche extérieure des jambes postérieures, au sommet de l'échancrure ; c'est probablement un caractère sexuel.

courts et plus larges ; la massue courte, ovale, obtuse au bout. — Yeux grands, transversaux, ovales, à peine séparés par devant.

Prothorax presque aussi long que large à la base, où il est bisinué, peu rétréci en avant.

Écusson allongé. — Élytres à peine plus larges que le prothorax et environ du double plus longues. — Pattes courtes, leurs cuisses dentées, canaliculées vers l'extrémité, leurs jambes tranchantes, onguiculées au bout.

Premier article des tarses assez long, les suivants médiocrement larges, crochets du 4^e petits. — Canal prosternal atteignant le bord postérieur des hanches antérieures, qui sont largement séparées, et se continuant plus en arrière par la dépression du prosternum. — Mésosternum transversal, coupé droit et non saillant en arrière ; le métasternum, au contraire, un peu convexe et renflé au milieu. — Saillie intercoxale assez étroite, arrondie. 1^{er} segment de l'abdomen très long, 2^e beaucoup plus long que les deux suivants, séparé du 1^{er} par une suture sinuée. Hanches postérieures éloignées des élytres.

Le genre paraît voisin de *Nyphaeba* Pascoe, ayant comme lui la saillie intercoxale étroite.

P. signatus, n. sp. (Pl. III, f. 11).

Nigro-piceus, antennis, genibus, tibiis, tarsis marginique apicis elytrorum testaceis, pilis sordide albis vestitus. Prothorace medio lateribusque piloso. Scutello concolore. Elytris subtiliter striatis, circum scutellum, versus marginem, fascia pone medium apiceque pilis sordide albis vestitis.

2 1/2 m.

Oblongo-ovale ; noir-brunâtre ; antennes, genoux, jambes, tarses et bordure postérieure des élytres testacés ; garni de poils jaune-grisâtre. Rostre ponctué, subcaréné à la base. Tête densément ponctué. Prothorax presque aussi long que large, fortement bisinué à la base, graduellement et faiblement rétréci en avant, couvert d'une ponctuation fine et serrée, garni de poils gris-jaunâtre sur les côtés et la ligne médiane. Écusson petit, allongé, pubescent. Élytres trisinuées et à peine plus larges que le prothorax à leur base, environ du double plus longues que lui, subparallèles sur les côtés, subitement rétrécies et brièvement arrondies à l'extrémité, planes sur le disque, déprimées sur la suture derrière l'écusson, régulièrement et assez profondément striées, les intervalles des stries plans et finement rugueux. Des poils pareils à ceux du prothorax couvrent la base, s'étendent autour de l'écusson et sur les côtés de l'élytre ; ils dessinent une bande transversale, envoyant un petit rameau vers l'extrémité, et située un peu au-delà du milieu de la suture ; les mêmes

poils bordent enfin l'extrémité de l'élytre. Dessous ponctué, pubescent comme les pattes.

Deux individus.

CEUTORHYNCHUS, Germar.

C. asper, n. sp.

Convexus, niger, antennis tarsisque piceis, parce albo-squamosus. Rostro longo. Prothorace transverso, grosse confertim punctato, medio obsolete impresso, lateribus modice tuberculato. Elytris sulcatis, interstitiis asperis, macula scutellari alba. Femoribus dentatis.

2 1/2 à 3 m.

Subrhomboidal, convexe; noir, antennes et tarses couleur de poix; peu densément garni d'écailles blanchâtres. Rostre fortement arqué, dépassant la longueur de la moitié du corps, densément ponctué, ponctué-striolé à la base (♂); ou plus long, moins arqué, et plus lisse (♀). Antennes médianes (♂); les deux premiers articles de leur funicule subégaux. Tête plane, transversalement déprimée entre les yeux, rugueusement ponctuée; munie d'une petite carène en arrière. Yeux saillants. Prothorax transversal, légèrement sinué à la base, arrondi sur les côtés, médiocrement rétréci et resserré en avant; son lobe antérieur à peine échancré; couvert d'une grosse ponctuation, presque confluyente, muni d'une impression médiane profonde en arrière, et d'un petit tubercule sur les côtés. Des écailles blanches dessinent vaguement trois lignes blanches sur le prothorax. Écusson nul. Élytres légèrement arrondies à leur base, plus larges que le prothorax et obliques aux épaules, globoso-ovales, fortement déclives à la base de la suture, étroitement sillonnées, le fond des sillons rugueux, leurs intervalles couverts d'une rangée d'aspérités inclinées en arrière; décorées d'une tache blanche derrière la place de l'écusson. Dessous couvert d'une ponctuation grosse, séparée, et garni, comme les pattes, d'écailles blanches. Canal prosternal aux bords bien limités. Mésosternum incliné, tronqué au bout. Pattes longues, étroites. Cuisses armées d'une petite dent aiguë. Jambes inermes au bout.

L'espèce rentre, par la forme de ses cuisses armées d'une petite dent, dans la division des *Ceutorhynchus* proprement dits.

De nombreux individus.

C: ancora, n. sp.

Niger, antennis pedibusque testaceis, dense squamosus. Prothorace confertim

punctato, lateribus tuberculato et albo-squamoso. Elytris anguste sulcatis, vittis brevibus appendiculatis maculisque apicalibus albis decoratis.

3 3/4 m. (rostr. excl.).

Forme générale de *C. litura* F., et rappelant la distribution des couleurs de cette espèce. Noir, antennes et pattes testacés ; garni en dessous et sur les côtés d'écailles blanches, en dessus, d'écailles brunes et blanches, les dernières formant un dessin régulier. Rostre arqué, ponctué, de la longueur de la tête avec le prothorax. Antennes médianes ; les deux premiers articles de leur funicule égaux. Tête rugueusement ponctué, déprimée entre les yeux ; garni autour de ceux-ci et sur la ligne médiane d'écailles blanches. Prothorax transversal, bisinué à la base, anguleusement rétréci sur les côtés en avant, densément ponctué ; les côtés garnis d'écailles blanches, sauf une petite carène transversale latérale ; la même vestiture couvrant la ligne médiane, interrompue au milieu. Écusson à peine visible. Élytres aussi larges que le prothorax à leur base, faiblement élargies et arrondies aux épaules, courtement ovales ; ponctué-sillonnées, les intervalles des sillons plans et larges ; garnies d'écailles brun-noirâtre ; d'autres écailles blanches dessinent un petit trait sur la base de la suture, envoient de chaque côté un petit rameau recourbé en arrière et rappellent les bras d'une ancre ; les mêmes écailles couvrent les côtés, de l'épaule vers le milieu, où elles s'élargissent en bande transversale ne touchant pas la suture ; elles forment enfin une tache au bout. Canal prosternal étroit. Mésosternum incliné, un peu concave, en triangle arrondi. Pattes assez fortes, annelées de blanc et de noir. Cuisses flexueuses, armées d'une grosse dent. Jambes flexueuses, inermes au bout. Si le petit crochet terminal existe, en effet, dans cette division, il est si petit, que, comme Lacordaire le remarque avec raison, ce caractère est d'une véritable insignifiance.

Quelques individus.

Elle appartient à la section de *C. litura* Fab., etc.

CEUTORHYNCHIDIUS, Jacquelin Duval.

C. albosuturalis, n. sp.

Fuliginosus, antennis pedibusque dilutioribus, griseo-squamosus. Prothorace confertim punctato, medio impresso, lateribus tuberculato, lineis tribus albis. Elytris punctato-striatis, basi suturæ alb-squamoso. Femoribus inermibus. Subtus albus.

2 1/2 m.

D'une taille un peu supérieure à celle de *C. ericæ*, mais le rappelant un peu pour la forme et la couleur. Brun, rostre, antennes et

pattes plus clairs, garni en-dessous et sur les pattes d'écaillés blanches, en-dessus d'écaillés grisâtres à reflet un peu métallique et de blanches, formant trois lignes peu marquées sur le prothorax et couvrant la suture des élytres, surtout à sa base. Rostre arqué, environ de la longueur de la tête avec le prothorax (♂), ponctué. Antennes médianes, les deux premiers articles du funicule allongés, égaux. Tête plane par devant, densément squameuse. Prothorax transversal, légèrement bisinué à la base, arrondi sur les côtés en arrière et muni d'un petit tubercule; fortement resserré en avant, avec une ligne médiane profonde en arrière, densément ponctué. Écusson non visible. Élytres courtement ovales, faiblement et obtusément élargies et arrondies aux épaules, arrondies à l'extrémité, ponctuées-striées; les intervalles des stries plans et larges. Cuisses inermes, flexueuses comme les jambes. Mésosternum presque horizontal, tronqué au bout.

Plusieurs individus.

MECYSMODERES, Schh.

M. fulvus, n. sp.

Fulvus, antennis pedibusque dilutioribus. Prothorace confertim punctato, lobo medio spina basali, nigra armato, lineis tribus stramineis. Elytris punctato-sulcatis, sutura stramineo-squamosa.

2 2/3 à 3 m.

De la taille de *Megacetes ruber*; jaune-rougeâtre, un peu plus clair sur les pattes et les antennes; garni de poils d'un jaune pâle. Rostre étroit, arqué, de la longueur de la moitié du corps (♀), ponctué. Tête un peu saillante, garnie de poils, plus condensés autour des yeux et sur la ligne médiane. Yeux saillants. Prothorax transversal, bisinué à la base; son lobe antéscutellaire muni d'une petite épine noire; fortement rétréci en avant, ses côtés arrondis en arrière, avec une impression remontant un peu sur le disque, avant le bord antérieur, qui est lui-même relevé au milieu; fortement et densément ponctué, avec deux lignes latérales et la ligne médiane garnies de poils. Élytres triangulaires, trisinuées à la base, faiblement et obliquement élargies aux épaules, isolément arrondies à l'extrémité, fortement déprimées à la base de la suture, ponctuées-sillonnées, les intervalles des sillons rugueux et ayant la même largeur que ceux-ci, les 4° et 6° intervalles et ceux des côtés des élytres un peu plus élevés, tous garnis de poils jaunes, qui dessinent sur la suture une ligne plus marquée. Partie déclive du pygidium garnie de poils. Cuisses et

jambes flexueuses, les premières en massue et échancrées avant l'extrémité. Dessous et pattes avec des poils jaunes.

Plusieurs individus.

Schoenherr avait établi le genre sur une espèce (*M. euglyptus*) de Java; M. Pascoe a décrit depuis une espèce (*M. consularis*) de Formosa, qu'il suppose être identique avec l'espèce de Hong-Kong, à laquelle Lacordaire fait allusion dans son *Genera*. M. Pascoe connaît encore d'autres espèces de l'Archipel Malais.

PHYTOBIUS, Schh.

Le genre *Phytobius* est représenté dans la collection Lewis par deux espèces, dont l'une me paraît identique au *Ph. quadricornis* Gylh., d'Europe; l'autre est une espèce nouvelle et rentre dans le groupe dont la massue est acuminée au bout, et dont les crochets des tarsi sont simples.

Toutes les deux paraissent communes au Japon.

Ph. japonicus, n. sp.

Niger, antennis, femorum basi, tibiis tarsisque rufis. Prothorace quadrituberculato, linea media, lateribus albo-squamoso. Elytris punctato-striatis, guttulis nonnullis maculaque scutellari albis.

1 3/4 m.

Noir; antennes, moitié basilaire des cuisses, jambes et tarsi rouges ou brun-rouge; garni d'écaillés blanc-grisâtre. Rostre ponctué, garni sur les côtés, comme ceux de la tête et le contour des yeux, d'écaillés blanchâtres. Prothorax densément ponctué, avec une ligne médiane, plus profonde en avant et à la base, muni de deux tubercules derrière le milieu et deux autres pas très saillants de chaque côté de l'échancrure antérieure; les côtés du prothorax et la ligne médiane garnis d'écaillés blanches. Écusson à peine visible. Élytres un peu plus larges que le prothorax à leur base, leurs épaules arrondies; peu profondément striées; les intervalles des stries finement rugueux; les 3^e et 5^e un peu plus élevés. Des écaillés blanches forment des mouchetures irrégulières et une tache sur la suture vers le quart antérieur. Pattes ponctuées.

L'espèce ressemble beaucoup à *P. Waltoni*, Bohem. in Schh.

RHINONCUS, Schh.

Le genre *Rhinoncus* compte également deux espèces, toutes deux européennes: *Rh. pericarpus*, L., et *Rh. bruchoides*, Herbst.

BARIS, Germar.**B. maritima**, n. sp.

Elongata, nigra, nitens, antennis pedibusque rufescentibus. Prothorace confertissime, minus profunde punctato. Elytris anguste striatis, interstitiis transversim rugulosis.

4 à 4 1/2 m. (rostr. incl.)

De la forme allongée des *B. artemisiæ* et *picina* d'Europe. Peu luisant; d'un noir tirant parfois sur le rouge, surtout sur les antennes et les pattes; glabre en dessus, chaque point du dessous rempli d'un petit poil jaunâtre. Rostre presque aussi long que le prothorax, presque de la même épaisseur partout, faiblement séparé de la tête par dessus, quadrisillonné et grossièrement ponctué en arrière, plus finement ponctué en avant. Deuxième article du funicule des antennes obconique; les suivants graduellement plus courts. Tête légèrement déprimée entre les yeux, finement et peu densément ponctué. Prothorax aussi long que large, bisinué à côté de l'écusson, presque parallèle sur les côtés, graduellement et faiblement rétréci en avant, couvert d'une ponctuation superficielle, mais grosse, très serrée et paraissant d'un noir-grisâtre au fond, sur le disque; plus profonde et confluyente sur les côtés. Écusson arrondi, ponctué. Élytres ayant presque le double de la longueur du prothorax, isolément et faiblement arrondies à la base, à peine plus larges que le prothorax, graduellement rétrécies en arrière, finement striées, le fond des stries avec des points allongés, les intervalles plans et transversalement ridés. Métasternum et prosternum avec de gros points serrés. Abdomen plus finement et moins densément ponctué. Pattes rugueusement ponctuéées et portant comme le dessous des poils jaunes.

« Au bord de la mer; au mois de juin. » (Lewis).

Plusieurs individus.

B. melancholica, n. sp.

Plana, nigra, opaca, antennis tarsisque nigro-brunneis. Prothorace grosse, confertim, minus profunde punctato. Elytris profunde punctato-sulcatis, interstitiis uniserialim punctatis.

3 à 3 1/2 m.

Plan, noir mat, antennes et tarsi noir-brun. Rostre séparé de la tête par une faible dépression transversale; un peu épaissi à sa base, rugueusement ponctué dans toute son étendue (♂), ou ponctué à la base et presque lisse sur le reste (♀). Antennes antérieures, le deuxième article de leur funicule moins long que le premier; les autres peu à peu élargis et les derniers transversaux. Tête densément et assez grossièrement ponctuéée. Prothorax un peu moins long

que large, bisinué à la base, presque droit sur les côtés jusque vers son tiers antérieur, rétréci de là, en avant; densément couvert de gros points, peu profonds, sans carène médiane. Écusson en carré transversal, ponctué. Élytres à peine plus larges que le prothorax à leur base, ayant presque le double de sa longueur, faiblement élargies aux épaules, parallèles sur les côtés, isolément arrondies au bout, planes sur le disque, transversalement déprimées sur la suture, vers leur tiers antérieur, calleuses avant l'extrémité; profondément et largement striées, avec des points allongés, rapprochés, dans les stries et des intervalles couverts d'une rangée de grands points superficiels. Le troisième intervalle relevé en côte, vers l'extrémité. Prosternum et métasternum avec de gros points rapprochés. Abdomen couvert d'une ponctuation plus fine. Pattes rugueusement ponctuées.

Plusieurs individus.

B. pilosa, n. sp.

Oblongo-ovata, nigro-brunnea, nitens, antennis pedibusque fuliginosis, punctis prothoracis elytrorumque albo-squamosis. Prothorace grosse, confertim punctato. Elytris striatis, interstitiis uniseriatim punctatis.

3 1/2 m.

Ovale, convexe, luisant, brun, brun-rougeâtre sur les antennes et les pattes. Ces dernières et le dessous garnis de poils blancs; dessus avec des écailles piliformes de la même couleur. Rostre plus court que le prothorax, un peu épaissi au milieu et renflé sur sa partie supérieure; séparé de la tête par une ligne transversale imprimée, couvert, comme la tête, d'une ponctuation fine et serrée. Antennes insérées avant le milieu; deuxième article du funicule plus court que le premier, les suivants graduellement plus gros et transversaux. Prothorax presque aussi long que large, faiblement bisinué à la base, gardant presque la même largeur sur les côtés, de la base jusqu'avant le milieu et se rétrécissant graduellement de là en avant; couvert de gros points rapprochés, portant chacun une écaille allongée blanche. Écusson transversal, ponctué. Élytres oblongo-ovales, un peu élargies aux épaules, arrondies au bout, couvertes de stries imponctuées, les intervalles avec une rangée de points rapprochés, portant des écailles comme ceux du prothorax. Dessous et pattes avec des points peu profonds, pilifères; la ponctuation de l'abdomen plus fine.

Deux individus.

Les écailles sont caduques chez les deux individus; il est probable qu'elles remplissent tous les points chez des exemplaires frais.

B. armipes, n. sp.

Ovata, nigra, subnitens, antennis pedibusque brunneis. Prothorace grosse, profunde et confertim punctato. Elytris striatis, interstitiis uniserialim punctatis. Femoribus dente minuto armatis.

3 1/2 à 4 m.

Courtement ovale, peu convexe, peu luisant, noir, passant au brun-rouge sur les antennes et les tarsi. Rostre séparé de la tête par une ligne imprimée, peu profonde, plus court que le prothorax, un peu épaissi à la base, rugueusement ponctué à la base et surtout latéralement, moins ponctué vers l'extrémité. Antennes insérées avant son milieu, assez fortes; deuxième article de leur funicule aussi long que large; les derniers articles transversaux et pubescents. Tête obsolètement ponctué. Prothorax moins long que large, bisinué à la base, un peu arrondi sur les côtés et assez brusquement rétréci en avant, densément couvert d'une ponctuation grosse et profonde, sans ligne médiane lisse. Écusson transversal, arrondi, lisse. Élytres courtement ovales, planes, faiblement élargies, arrondies aux épaules, arrondies à l'extrémité, avec des stries imponctuées et des intervalles portant une rangée de points transversaux. Prosternum couvert d'une ponctuation très grosse. Celle du métasternum plus fine. Abdomen encore plus finement ponctué et ayant ses premiers anneaux soudés au milieu. Pattes assez robustes et rugueusement ponctuées. Cuisses armées d'une petite épine. Jambes un peu tranchantes et courbées; celles de devant un peu sinueuses en dedans.

Quelques individus.

« Sur une espèce d'érable. » Lewis.

L'espèce est remarquable par la petite dent ou épine des cuisses. Je crois que c'est jusqu'à présent le seul *Baris* connu, offrant ce caractère.

B. deplanata, n. sp.

Oblongo-ovata, nigra, nitens, antennis pedibusque brunneis. Prothorace modice, minus profunde, confertim punctato. Elytris punctato-striatis, interstitiis serie punctorum transversa.

3 1/2 à 4 m.

Un peu étroit, allongé, peu convexe, luisant, noir, passant au brun sur les tarsi. Rostre de la longueur du prothorax, cylindrique, peu robuste, densément ponctué, séparé de la tête par une ligne imprimée. Antennes médianes, assez robustes; le deuxième article de leur funicule aussi long que large; les derniers fortement transversaux. Tête plus finement ponctué que le rostre. Prothorax aussi long que large, fortement bisinué à la base, presque droit sur les côtés, rétréci en avant, couvert d'une ponctuation assez grosse,

peu serrée sur le disque, plus dense sur les côtés, avec une ligne médiane lisse, parfois obsolète. Écusson transversal, ponctué. Élytres allongées, planes, obliquement et faiblement élargies aux épaules, subparallèles sur les côtés, brièvement et isolément arrondies à l'extrémité, avec des stries faiblement ponctuées, et des intervalles portant une rangée de points transversaux. Dessous ponctué, chaque point portant une écaille piliforme blanche. Pattes ponctuées et portant la même vestiture.

Quelques individus.

« Sur une espèce d'érable. » Lewis.

B. orientalis, n. sp.

Nigra, antennis tarsisque rufo-testaceis; dense lurido-albo variegatim squamosa. Prothorace grosse, confertim punctato, lateribus dense squamosis. Elytris striatis, dorso pone medium, plaga alba decoratis.

3 1/2 à 4 m.

Voisin de *B. scolopacea* Germar. Noir, antennes, tarsi, parfois l'extrémité des jambes et les genoux d'un rouge-testacé, garni d'écailles gris-jaune et blanches. Rostre environ de la longueur du prothorax, séparé de la tête par une ligne imprimée, étroite; cylindrique, assez fortement et densément ponctué-striolé à la base. Antennes insérées avant son milieu, pubescentes; second article du funicule obconique; les suivants graduellement plus courts et un peu plus larges. Tête obsolètement ponctuée. Prothorax presque aussi long que large, faiblement bisinué à la base, très peu arrondi sur les côtés, jusqu'avant le milieu, peu rétréci en avant; couvert d'une ponctuation grosse et serrée, avec une carène médiane obsolète; garni d'écailles gris-jaune et blanches, plus serrées sur les côtés. Écusson petit, punctiforme. Élytres à peine plus larges que le prothorax à la base, faiblement élargies aux épaules, presque parallèles sur les côtés, isolément arrondies au bout, striées, les stries imponctuées, les intervalles finement rugueux, garnies d'écailles pareilles à celles du prothorax, avec une bande ou tache transversale, peu apparente, sur la suture, au delà du milieu. Dessous paraissant à travers la vestiture, médiocrement ponctué.

Plusieurs individus.

Très voisine de *B. scolopacea*, elle est cependant spécifiquement différente, surtout par la couleur des écailles, moins jaunes. Tous mes exemplaires sont beaucoup moins densément revêtus que *B. scolopacea*, mais ils ont peut-être un peu souffert. Je possède un individu de *B. orientalis*, provenant de Hong-Kong.

CENTRINOPSIS, N. G.*(Baridiides vrais.)*

Rostre médiocre, arqué, plus épais que large, un peu aplati à l'extrémité; ses scrobes commençant vers son quart antérieur, droites, obliquement dirigées en dessous. Antennes insérées vers le milieu du rostre, leur scape atteignant les yeux; le premier article de leur funicule obconique beaucoup plus long et plus gros que les suivants, ceux-ci graduellement plus courts et plus larges. Massue ovale et acuminée au bout. Yeux grands, transversaux, ovales, acuminés en dessous. Prothorax aussi long que large, conique, bisinué à la base. Écusson petit, transversal. Élytres triangulaires, allongées. Pattes longues. Cuisses inermes. Jambes mucronées au bout. Crochets des tarsi séparés. Pygidium recouvert par les élytres. Prosternum avec une dépression au milieu, avant les hanches antérieures. Ces dernières faiblement séparées. Métasternum court. Les deux premiers segments de l'abdomen soudés; les intermédiaires arqués aux extrémités. Saillie intercoxale large, en arc de cercle. Corps glabre.

La différence de niveau du mésosternum avec le prosternum et le métasternum, aussi bien que l'ensemble des autres caractères, place ce nouveau genre dans la sous-tribu des *Baridiides vrais* de Lacordaire. Les hanches à peine séparées le font rentrer dans le groupe des *Madoptérides*. Malgré la grande différence de patrie des genres environnants, je ne crois pas qu'il puisse exister de doute sur la place du genre actuel. La seule espèce pour laquelle je l'ai établi, a du reste tout à fait le faciès d'un *Centrinus* ou d'un *Madarus*.

C. nitens, n. sp. (Pl. III, fig. 12).

Niger, nitens, glaber, antennis pedibusque testaceis. Prothorace fere impunctato. Elytris anguste sulcatis. Corpore subtus pedibusque punctatis.

2 à 2 1/2 m.

Très luisant, noir, glabre; antennes et tarsi, parfois les jambes testacés. Rostre ponctué. Prothorax conique, aussi long que large, bisinué à la base, presque lisse sur le disque, ponctué sur les côtés. Écusson petit, déprimé au milieu. Élytres allongées, triangulaires, à peine plus larges que le prothorax aux épaules, trisinuées à la base, graduellement rétrécies sur les côtés, planes en arrière, couvertes de fins sillons portant dans le fond des points reliés entre eux et peu profonds; les intervalles des sillons plans et lisses. Des-

sous du corps couvert de gros points, moins denses sur l'abdomen. Pattes un peu rugueuses.

Quelques individus.

OTIDOGNATHUS, Lacord.

(*Litorhynchus*, Schh.)

O. Jansoni, n. sp.

Rufus, pygidio rostroque nigris, pedibus nigro-variegatis. Prothorace punctato, utrinque pone medium impresso, linea media, nigra. Scutello nigro. Elytris striatis, sutura vittisque abbreviatis quatuor nigris, duabus humeris, alteris apicalibus. Sublus niger.

12 à 13 m. (♀).

Rappelant la forme de *Cyrtotrachelus longipes*, mais d'une taille beaucoup plus petite; noir en dessous, rouge varié de noir en dessus et sur les pattes. Rostre noir, légèrement arqué, assez fortement ponctué à la base, graduellement plus lisse sur le reste de son étendue. Antennes noires, rougeâtres à la base; le premier article du funicule plus long que le deuxième. Tête noire, couverte de gros points rapprochés et munie d'une dépression large, triangulaire, entre les yeux. Prothorax, sur la ligne médiane, plus long que large, légèrement sinué sur les côtés de la base, largement arrondi et lobé au milieu, presque droit sur les côtés, se rétrécissant en ligne arrondie et brusquement près du bord antérieur, qui est bordé de poils jaunes sur les côtés et en dessous; peu régulièrement ponctué, muni d'une impression de chaque côté du disque, derrière le milieu, décoré d'une bande noire sur la ligne médiane. Écusson noir, en triangle allongé, acuminé au bout. Élytres échancrées en arc et un peu moins larges que le prothorax à la base, obliquement élargies aux épaules, presque droites sur les côtés et graduellement rétrécies en arrière, isolément arrondies à l'extrémité, couvertes de stries de points reliés entre eux et plus profonds dans les stries latérales; les interstries vaguement ponctués; rouges, la suture, une tache sous-humérale, une autre au milieu et une troisième vers l'extrémité noires. Pygidium de cette dernière couleur, couvert d'une grosse ponctuation, remplie de poils jaunes. Prosternum non saillant en arrière. Côtés du corps et extrémité des segments abdominaux grossièrement ponctués, pilifères. Dessous vaguement ponctué. Pattes rouges, plus ou moins lavées de noir. Tarses noirs. Jambes munies d'une rangée de cils jaunes sur la tranche intérieure.

Un petit nombre d'exemplaires ♀; le mâle aura probablement le rostre denticulé sur ses bords supérieurs, comme chez d'autres

espèces du genre. Les taches, celles des élytres surtout, varient beaucoup comme chez les Rhyncophorides en général. — Je dédie cette jolie espèce à mon ami, M. Janson.

SPHENOPHORUS, Schh.

S. carinicornis, Schh.

Plusieurs individus ; commun au Japon ; décrit dans Schönherr comme se trouvant à Java.

S. glabricornis, Chevr., Gyl. in Schh.

Un seul individu ; espèce décrite dans Schönherr comme de Java et du Bengale.

CALANDRA, Clairv.

C. elongata, n. sp.

Linearis, depressa, nigra, rostro, antennis, femorum basi, tibiis tarsisque brunneis ; squamis erectis pallidis vestita. Prothorace longo, grosse confertim punctato. Elytris prothorace brevioribus, striato-punctatis, interstitiis alternis elevatis ; maculis quatuor, duobus magnis humeralibus, duabus aliis pone medium, testaceis.

4 à 6 m.

D'une taille très variable ; linéaire, plan, noir mat passant au brun-rouge ou testacé sur les bords des segments abdominaux, la base des cuisses, les jambes, les tarses, le rostre et les antennes. Élytres avec des taches testacées ; garni d'écaillés redressées d'un jaune pâle. Rostre avec la tête à peine aussi long que le prothorax, presque droit, cylindrique, épaissi et carré à la base, rugueusement ponctué, pluricaréné en arrière, graduellement plus finement ponctué vers l'extrémité. Tête densément et grossièrement ponctué, avec une impression large et allongée ; latéralement bordée d'écaillés entre les yeux. Prothorax du double plus long que large, tronqué aux bouts, droit sur les côtés, faiblement rétréci et largement rebordé en avant, finement rebordé à la base, couvert d'une ponctuation grosse, très serrée, portant des écaillés redressées et muni d'une dépression sur la moitié centrale et postérieure du disque. Écusson à peine visible. Élytres moins longues que le prothorax et à peine plus larges que lui à leur base, subrectangulaires aux épaules, parallèles sur les côtés, isolément arrondies au bout, munies de

stries de gros points et d'intervalles alternativement étroits ou larges et plus élevés, surtout vers la base; ces derniers intervalles portent une rangée de poils jaunâtres. Les élytres sont noires, leurs côtés, l'extrémité et la suture bruns; elles sont décorées de quatre taches testacées, les deux premières occupant la base et la couvrant parfois entièrement, les deux autres derrière le milieu et transversales, toutes laissent la suture libre, mais varient beaucoup pour le reste. Pygidium très rugueusement et profondément ponctué, densément écailleux. Dessous couvert de gros points serrés portant des écailles. Cuisses rugueuses. Jambes ponctuées-striolées. Les pattes garnies des mêmes écailles que le corps.

Quelques individus.

Il varie pour la distribution des couleurs; le rostre est parfois noir, et le testacé des pattes est plus ou moins étendu.

C. oryzæ, L.

Plusieurs individus.

OXYRHYNCHUS, Schh.

O. Fortunei, Waterh.

Plusieurs individus; il se trouve également en Chine.

SIPALUS, Schh.

S. granulatus, Fab.

De cette espèce, répandue à Ceylan, Sumatra, Java et probablement dans une grande partie de l'Archipel Indien, la collection Lewis possède plusieurs individus; M. Lewis m'écrit qu'elle est très abondante et qu'il la trouvait parfois sous les pierres. La majorité des individus sont de grande taille, de 22 à 27 millimètres; un seul exemplaire est beaucoup plus petit et sa taille atteint à 15 millimètres; je n'y vois, cependant, aucune différence spécifique. Le *S. granulatus* est de beaucoup la plus grande espèce de Curculionide du Japon.

SUPPLÉMENT.

GRYPORRHYNCHUS, N. G.

(*Eugnomides*?)

Tête non prolongée derrière les yeux; rostre environ du double plus long qu'elle, cylindrique, arqué, ses scrobes commençant avant le milieu, obliques, atteignant sa base. Antennes médiocres, leur scape atteignant les yeux, leur funicule de 6 articles, le 1^{er} plus gros que les autres, les suivants graduellement plus courts, serrés et peu à peu plus larges, le dernier subcontigu à la massue, qui est courtement ovale. Yeux arrondis, assez grands, médiocrement saillants. Prothorax environ aussi long que large, tronqué aux extrémités, faiblement arrondi sur les côtés, peu rétréci en avant. Écusson ovale, allongé. Élytres presque droites et pas plus larges que le prothorax à la base, un peu élargies et arrondies aux épaules, ovales, arrondies au bout. Pattes médiocres; cuisses légèrement en massue, finement dentées; jambes droites, faiblement onguiculées au bout; tarses médiocres; crochets du 4^e libres. 2^e segment de l'abdomen un peu plus grand que chacun des suivants, séparé du 1^{er} par une suture presque droite, bien marquée; saillie intercoxale assez étroite, arrondie.

Le genre paraît devoir se placer dans les *Eugnomides*, quoique les caractères de ce groupe y soient faiblement indiqués. M. Jekel le croit voisin d'*Eutecheus* Schh, que Lacordaire n'avait pas connu, mais que M. Jekel place également dans le groupe en question (1).

G. obscurus, n. sp. (Pl. III, fig. 13.)

Obscure niger, pedibus piceis, apice rostri, antennis tarsisque testaceis, griseo-pubescens. Prothorace grosse, minus profunde punctato. Elytris punctato-striatis, interstitiis punctatis, pilisque vestitis.

2 à 2 1/3 m.

Ayant un peu le facies de *Orchestes populi*, Fab., mais d'une taille un peu inférieure. Noir, peu luisant, passant au noir de poix sur

(1) Voyez *Bullet. Soc. Ent. de France*, page 5, 23 juillet 1873.

les pattes; antennes, bouche et tarses testacés; garni d'une pubescence grisâtre. Rostre vers la base et tête entre les yeux finement rugueux; la dernière transversalement striolée en arrière, couverte, comme la base du rostre, de pubescence grise. Antennes pubescentes; leur massue d'un testacé-grisâtre vers le bout. Prothorax chagriné, un peu élevé sur la ligne médiane, garni de pubescence grise. Élytres finement ponctuées-striées; les intervalles des stries plans, médiocrement larges, finement rugueux. Les élytres ont la vestiture du prothorax. Dessous finement rugueux, garni, comme les pattes, de pubescence grise.

Plusieurs individus.

SPHINXIS, N. G.

(*Anthonomides* prope *Thamnobius*.)

Genre très voisin de *Thamnobius*. Rostre un peu moins robuste. Premier article du funicule beaucoup plus gros et plus long que les suivants; ceux-ci graduellement plus courts et un peu plus larges. Yeux grands, arrondis, rapprochés sur le front. Prosternum court avant les hanches antérieures. Écusson nul. Cuisses inermes. Jambes finement onguiculées au bout. Le reste comme chez *Thamnobius*.

S. pubescens, n. sp. (Pl. III, fig. 14.)

Niger, antennis tarsisque rufo-fuscis, parce pilis vestitus. Prothorace grosse punctato. Elytris punctato-striatis.

2 3/4 m.

De la taille et du faciès de *Thamnobius Thoreyi*. Noir-brunâtre passant au brun-rougeâtre sur les antennes et les pattes; peu densément garni de pubescence blanche. Rostre ponctué, avec une faible carène médiane, pubescent. Tête couverte de gros points distants. Prothorax moins long que large, légèrement bisinué à la base, assez fortement rétréci en avant, ses côtés obliques et droits; couvert de gros points, peu serrés, et garni de pubescence. Élytres courtement ovales, leurs épaules obliques; peu profondément ponctuées-striées, les intervalles finement rugueux et plans. Les élytres sont revêtues de la même façon que le reste du corps. Dessous superficiellement ponctué, revêtu, comme les pattes, de poils blancs peu serrés.

Trois exemplaires.

BRADYBATUS, Germar.**B. limbatus**, n. sp.

Nigro-piceus, antennis tarsisque brunneis; parce ochraceo-pilosus. Prothorace rude et rugose punctato. Elytris testaceo-limbatis, pilis ochraceis sparsim vestitis.
4 1/2 m.

Facies du *B. Kellneri* Bach. Noir de poix, crochets des tarse, funicule et massue des antennes et extrémité du rostre brunâtres, scape antennaire testacé; peu densément garni de poils jaunâtres. Rostre ponctué à la base. Tête fortement ponctué, un peu transversalement rétrécie derrière les yeux, garnie de poils. Yeux médiocrement saillants. Prothorax étroitement bordé de rouge en avant, presque aussi long que large, légèrement sinué à la base, peu rétréci en avant, légèrement et transversalement déprimé avant son bord antérieur, densément et rugueusement ponctué, garni de poils jaunes, plus condensés sur les côtés et sur la ligne médiane. Écusson testacé-rougeâtre. Élytres allongées, peu convexes, faiblement élargies aux épaules, presque droites à la base, arrondies au bout, couvertes de sillons étroits ponctués dans le fond et dont les intervalles rugueux offrent une ligne de points; noires et bordées de rouge testacé, la même couleur couvrant la limite du disque et de l'épi-pleure et s'élargissant en arrière, où elle couvre leur extrémité; les élytres sont peu densément garnies de poils plus serrés vers le bout. Dessous vaguement ponctué; garni, comme les pattes, de poils jaunâtres.

Hakodadi. Unique.

L'espèce a le facies d'un *Bradybatus* et offre les mêmes caractères génériques, sauf pour les antennes, qui ne me paraissent avoir que six articles pour le funicule, tandis que, dans les *Bradybatus*, il y en a sept. N'ayant qu'un seul exemplaire de cette espèce, je n'ai pas osé établir un genre nouveau pour elle. Si l'on trouvait plus tard qu'elle ne puisse pas rester dans le genre *Bradybatus*, il est au moins certain qu'elle ne s'en éloigne pas beaucoup pour les caractères génériques.

ORCHESTOIDES, N. G.

(*Orchestides*).

Rostre court; penché ou replié en dessous, droit, épais à la base et se rétrécissant en dessous vers son extrémité; ses scrobes média-

nes et obliques. Scape des antennes atteignant les yeux ; leur funicule de sept articles, le premier obconique et beaucoup plus gros que les suivants, ceux-ci graduellement plus gros et plus courts, les derniers transversaux ; la massue un peu moins longue que le funicule, courtement fusiforme et bien articulée. Yeux grands, ovales, subcontigus en dessus. Prothorax environ aussi long que large ; presque droit à la base, peu rétréci en avant. Prosternum court avant les hanches antérieures et légèrement déprimé entre elles. Écusson petit, oblongo-ovale. Élytres des *Orchestes*. Cuisses des deux paires antérieures droites, les cuisses postérieures un peu courbées et grosses au milieu. Jambes et tarsi des *Orchestes*. Deuxième segment de l'abdomen aussi long que chacun des suivants.

Le genre se distingue d'*Orchestes*, surtout par la brièveté et la forme du rostre. Les antennes sont aussi autrement faites. Les cuisses postérieures sont moins grosses que chez certains *Orchestes* et rendent la faculté saltatoire de l'insecte douteuse.

O. decipiens, n. sp. (Pl. III, f. 15).

Niger, apice rostri, antennis tarsisque testaceis ; squamis albis vestitus. Prothorace confertim punctato. Scutello dense albo-squamoso. Elytris crenato-striatis, albo trifasciatis.

2 m.

Ressemblant pour la taille, le facies et la couleur, à *Orchestes ruscii*. Noir, extrémité du rostre, parties de la bouche, antennes et tarsi testacés ; garni d'écaillés piliformes blanches. Rostre un peu plus long que la tête ; rugueusement ponctué. Tête obconique, fortement étranglée derrière les yeux, ponctuée en arrière. Prothorax aussi long que large, faiblement rétréci en avant, sur les côtés ; un peu resserré avant le bord antérieur, légèrement bisinué à la base ; densément ponctué, garni d'écaillés blanches peu serrées. Écusson allongé, ovale, couvert d'écaillés blanches. Élytres légèrement sinuées et plus larges que le prothorax à leur base ; leurs épaules arrondies, environ des deux tiers plus longues que larges, faiblement élargies sur les côtés, arrondies au bout ; couvertes de sillons crénelés-ponctués au fond, ayant des intervalles rugueux ; des écaillés blanches forment une bande mal limitée à la base et deux autres transversales en zig-zag, l'une avant, l'autre derrière le milieu. Dessous fortement ponctué, garni, comme les pattes, d'écaillés piliformes blanches.

Quelques individus.

CONOTRACHELUS, Schh.**C. pilosellus**, Bohem. in Schh.

La collection Lewis contient deux individus appartenant à cette espèce. On sait que les *Conotrachelus* sont des insectes américains et le *C. pilosellus* est de Colombie et du Brésil ; s'il se trouve donc en effet au Japon, il y a été sans doute importé accidentellement.

Le *C. pilosellus* rentre dans un genre inédit de M. Jekel : *Pheloconus*, établi aux dépens du genre immense et polymorphe *Conotrachelus* qui contient maintenant de 3 à 400 espèces. N'ayant pas fait d'étude spéciale de ce groupe et les matériaux me faisant d'ailleurs défaut, je me bornerai à indiquer les principaux caractères sur lesquels M. Jekel établit son nouveau genre. Il se distinguerait des *Conotrachelus* à côtes sur tous les intervalles des stries, ou à côtes alternes plus ou moins interrompues, par la forme de la tête, du rostre, des antennes, et surtout par la vestiture de poils qui couvre le corps. Une douzaine d'espèces inédites entreraient avec *C. pilosellus*, *rubicundus*, *cribricollis*, *insector* et *sylvius* dans le genre en question.

TABLE.

N ^o d'ordre des espèces nouvelles.	Pages.	N ^o d'ordre des espèces nouvelles.	Pages.
ACALLES, Schh.	160	COLOBODES, Schh.	155
12 — simulator R.	»	9 — ornatus R.	156
ACICNEMIS, Fairm.	153	8 — V-album R.	155
6 — macula-alba R.	»	CONOTRACHELUS, Schh.	193
— palliata Pascoe.	»	— pilosellus Bohem.	»
7 — suturalis R.	154	CRYPTORHYNCHUS, Ill.	165
ALCIDES, Schh.	151	18 — insidiosus R.	167
5 — albolineatus R.	152	16 — navicularis R.	165
— erro Pascoe.	151	17 — rufescens R.	166
3 — flavosignatus R.	»	ECTATORRHINUS, Lacord.	155
4 — piceus R.	152	— Adamsii Pasc.	»
— trifidus Pasc.	153	GRYPORRHYNCHUS, n. g.	189
APIOPHORUS, n. g.	173	Suppl. 1 — obscurus R.	»
23 — pictus R.	»	GYMNETRON, Schh.	149
BARIS, Germar	181	1 — villosipennis R.	»
3½ — armipes R.	183	MECYSMODERES, Schh.	179
35 — deplanata R.	»	29 — fulvus R.	»
31 — maritima R.	181	METIALMA, Pasc.	174
32 — melancholica R.	»	2½ — pusilla R.	175
36 — orientalis R.	184	— signifera Pasc.	174
33 — pilosa R.	182	MIARUS, Germ.	150
BRADYBATUS, Germ.	191	2 — vestitus R.	»
Suppl. 3 — limbatus R.	»	MONAULAX, n. g.	162
CALANDRA, Clairville	187	1½ — rugicollis R.	163
39 — elongata R.	»	ORCHESTOIDES, n. g.	191
— oryzæ L.	188	Suppl. 4 — decipiens R.	192
CATABONOPS, n. g.	161	OTIDOGNATHUS, Lacord.	186
13 — monachus R.	162	38 — Jansoni R.	»
CATAGMATUS, n. g.	157	OXYRHYNCHUS, Schh.	188
10 — japonicus R.	158	— Fortunei Waterh.	»
CATARRHINUS, n. g.	163	PHYTOBIUS, Schh.	180
15 — umbrosus R.	164	30 — japonicus R.	»
CECHANIA, Pasc.	165	— quadricornis Gyll.	»
— eremita Pasc.	»	PODESCHRUS, n. g.	175
CENTRINOPSIS, n. g.	185	25 — signatus R.	176
37 — nitens R.	»	RHINONCUS, Schh.	180
CEUTORHYNCHIDIUS, Jacq- Duval.	178	— bruchoides Herbst.	»
28 — albosuturalis R.	»	— pericarpus L.	»
CEUTORHYNCHUS, Germ.	177	RUYSSOMATUS, Schh.	159
27 — ancora R.	»	11 — rufitarsis R.	»
26 — asper R.	»	SIPALUS, Schh.	188
COELOSTERNUS, Schh.	168	— granulatus Fabr.	»
21 — electus R.	170	SPHENOPHORUS, Schh.	187
20 — fasciculatus R.	169	— carinicollis Schh.	»
22 — nigrovariegatus R.	171	— glabricollis Chevrol.	»
19 — sulcatostriatus R.	168	SPHINXIS, n. g.	190
		Suppl. 2 — pubescens R.	»

SCOLYTIDES

RECUEILLIS AU JAPON PAR M. G. LEWIS

PAR

MM. le D^r Fél. CHAPUIS et W. EICHHOFF.

— SÉANCE DU 1^{er} AOUT 1874. —

AVANT-PROPOS.

Dans la belle collection de Coléoptères du Japon, rapportés par M. Lewis, se trouvaient quelques Scolytides qui ont été soumis à notre examen. Comme le fait a été reconnu par divers entomologistes qui se sont occupés de cette collection, la Faune du Japon se rapproche davantage de la Faune européenne que de celle des contrées chaudes; l'étude des Scolytides confirme cette observation; plusieurs espèces sont identiques à celles de nos contrées, d'autres en sont extrêmement voisines; en outre, les types que nous décrivons appartiennent à des genres bien connus; un seul a exigé la création d'une coupe nouvelle, c'est le genre *Eidophelus*, de M. Eichhoff.

A cette occasion, nous rappellerons que M. Eichhoff, par suite d'un arrangement intervenu entre nous en 1869, reste chargé de l'étude de la sous-tribu des Tomicides. Les descriptions des espèces de ce groupe sont sa propriété et l'auteur m'a chargé de les présenter en son nom à la Société Entomologique de Belgique. Nos Annales contiennent déjà plusieurs travaux importants concernant les Coléoptères du Japon et j'ose espérer que la Société accueillera cette courte notice avec la même bienveillance.

Verviers, 10 juillet 1874.

SOUS-TRIBU III. HYLÉSINIDES.

Hylastes parallelus.

Elongatus, subcylindricus, parallelus, ater, antennis et tarsi rufescentibus; capite crebrius punctato, rostro medio carinato, carinula acuta interrupta, apice impresso; prothorace latitudine multo longiori, lateribus subrectis, versus apicem incurvis, angulis posticis late rotundatis, punctato, punctis latis, minus profundis, linea media laevi, antrorsum abbreviata; elytris regulariter profunde punctato-striatis, punctis striarum latioribus, minus profundis, interstitiis angustis, punctato-subrugulosis. Long. 4 1/2 mill.

Cette espèce ressemble aux *Hylastes ater* et *vastans*; comparée à la première, elle offre une ponctuation différente dans ses parties supérieures; les points du pronotum sont bien moins nombreux, plus larges et plus superficiels; ceux qui constituent les séries des élytres sont aussi plus larges et moins profonds et les intervalles des stries ponctuées sont plus étroits que ces dernières. Elle diffère du *H. vastans* par ces mêmes caractères de la ponctuation et, en outre, par les intervalles des élytres plus étroits et moins fortement rugueux.

Elle s'éloigne davantage des autres espèces qui forment la première division du genre *Hylastes*, c'est-à-dire de ces espèces chez lesquelles le pronotum est pourvu d'une ligne médiane lisse, non saillante, l'extrémité du rostre caréné, le troisième article des tarsi semblable ou à peu près, quant à la largeur, aux deux articles précédents.

M. Lewis signale cette espèce comme très répandue à Nipon et à Kiuskiu et vivant dans les pins.

Hylastes interstitialis.

Oblongus, subnitidus, piceus vel rufo-brunneus, antennis tarsisque rufescentibus, capite magno, dense punctato, rostro basi impresso, apice carinato et impresso; prothorace latitudine maxima non longiori, versus apicem fortiter constricto, versus basin angustato, lateribus rotundatis, dense sed minus profunde punctato, interstitiis punctorum subtiliter punctatis, linea media laevi, antrorsum abbreviata; elytris punctato-striatis, striis integris, versus apicem impressis; interstitiis versus basin subplanis, versus apicem alternatim subelevatis, punctato-rugosis et granulatis. Long., 4 1/2 à 5 mill.

La seconde division du genre *Hylastes* se compose des espèces chez lesquelles le troisième article des tarsi est fortement bilobé et le mésosternum plus ou moins saillant en avant. L'espèce actuelle fait partie de cette division et se rapproche pour la forme générale du

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

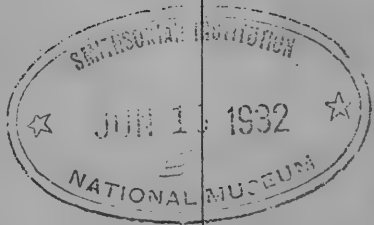
BELGIQUE.

TOME DIX-HUITIÈME.

FASCICULE III.

Signatures 25 à 31. et i à t. — Pl. IV.

Paru le 2 février 1876.

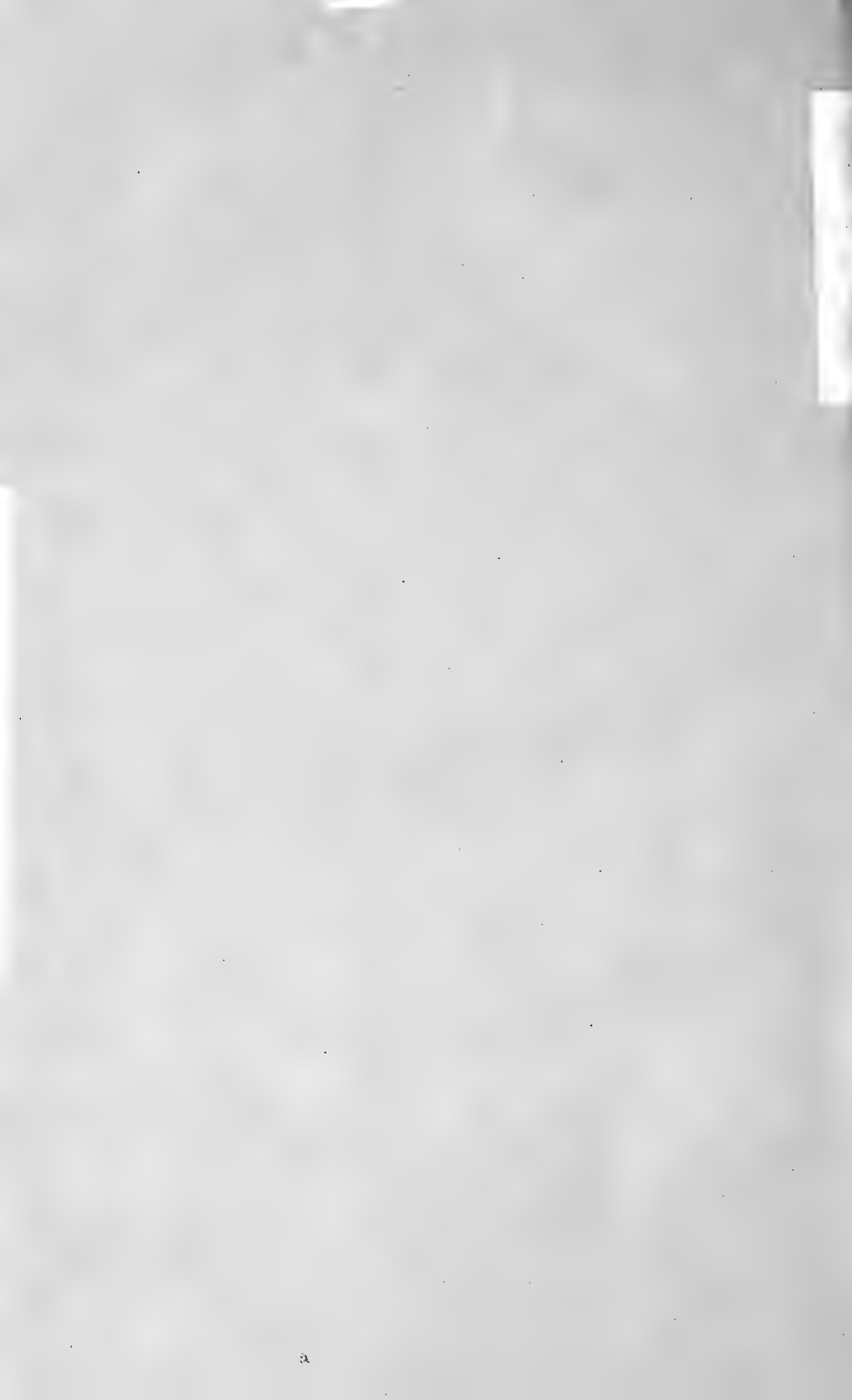


BRUXELLES.

Au siège de la Société,

MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE.

1875



H. decumanus, elle s'en distingue néanmoins par une ponctuation spéciale du pronotum; les points, et surtout ceux qui se rapprochent de la base, sont grands, larges, peu profonds, subarrondis, en général non confluent et séparés par des intervalles lisses, brillants et marqués de points beaucoup plus petits. Ce caractère ne se rencontre dans aucune autre espèce qui, par la taille et la sculpture, pourrait se confondre avec le type actuel. La convexité et l'alternance des intervalles des élytres sur la partie déclive sont aussi plus prononcées dans *Hylastes interstitialis* que dans les formes congénères.

Cette espèce, également originaire du Japon, se trouve assez abondamment aux environs de Nagasaki et Kiushiu, et vit dans les pins.

Hylastes obscurus.

Oblongus, opacus, piceo-niger, antennis basi tarsisque rufescentibus; capite crebrius punctato, rostro subconvexo, basi apiceque subimpresso; prothorace latitudine maxima vix longiori, versus basin leviter, versus apicem fortius angustato, lateribus subrotundatis, supra subconvexo, dense et fortiter punctato, linea media levi, carinata, subintegra; elytris punctato-striatis, stria suturali impressa, striarum punctis latis, regulariter impressis, interstitiis angustioribus, subtilissime punctatis et granulatis. Long. 2 $\frac{2}{3}$ -3 mill.

Ainsi qu'il est facile de le voir, cette espèce se rapproche à ce point de notre *H. opacus* d'Europe, qu'il faut les examiner l'un et l'autre très-attentivement pour les distinguer. La première division du genre *Hylastes*, caractérisée par l'étroitesse du troisième article des tarsi, se partage en trois coupes; la deuxième, qui se distingue de la première par l'absence de carène à l'extrémité du rostre, ne se compose que d'une seule espèce, le *H. opacus*. La distinction du type actuel, dont le rostre est également dépourvu de carène, est basée sur le peu de largeur des intervalles des élytres; dans l'espèce européenne, ceux-ci sont manifestement plus larges que les stries; le contraire a lieu dans l'espèce japonaise, où les points des stries sont très-grands, peu profonds et les intervalles étroits, marqués de points très-fins et de granulations à peine sensibles.

M. Lewis a récolté cette espèce à Nagasaki et à Hiogo, également sur les pins.

Blastophagus piniperda. Fabr.

Cette espèce, malheureusement si répandue en Europe et probablement dans l'Amérique boréale (*Hylurgus americanus*, Dejean), se retrouve également au Japon. Il m'a été impossible de reconnaître la

plus légère différence entre nos types et ceux que M. Lewis a rapportés du Japon; il a noté l'espèce comme rare et comme vivant dans le pin.

Blastophagus minor. Hartm.

M. Lewis m'a également communiqué cette espèce comme rapportée de la Chine. Il est ainsi extrêmement probable qu'elle fait aussi partie de la Faune entomologique du Japon.

Phloeosinus Lewisi.

Oblongo-ovatus, brunneo-niger, antennis, pedibus elytrisque interdum rufescentibus, fronte convexa, subtilius rugose punctata, puncto levi medio impressa; prothorace latitudine basali subbreviori, versus apicem coarctato, sat fortiter et dense punctato, pube subtili flava ornato; elytris fortiter punctato-striatis, interstitiis versus apicem angustatis, punctato-granulatis, pilis flavescentibus, squamaeformibus ornatis. Long., 1 5/4 mill.

Plusieurs espèces de ce genre présentent dans la partie déclive des élytres une alternance bien marquée des intervalles; telles sont les *Ph. Aubei*, *thuyæ*, *detersus*, *Haagi*, *graniger*; ce caractère fait défaut dans le *Ph. Lewisi*; chez les *Ph. coronatus* et *variegatus*, le troisième intervalle des élytres, vers l'extrémité postérieure, est élargi ou gibbeux; ce même intervalle dans le *Lewisi* est semblable ou à peu près au deuxième; de sorte qu'on ne pourrait le confondre qu'avec les *Ph. liminaris* et *squamulatus*; il se distingue du dernier par l'absence de carène à l'extrémité du rostre et au milieu du disque du pronotum; et du premier, par la pubescence moins longue et moins fournie, par les stries des élytres plus profondes et moins fortement ponctuées, enfin par l'absence de ligne médiane lisse au milieu du pronotum.

M. Lewis a trouvé cette espèce nouvelle dans le pin, sans indication précise de localité.

Phloeosinus perlatus.

Ovatus, subopacus, nigro-piceus, antennis tarsisque rufescentibus, elytris sæpius rufo-brunneis, pube aurea sat dense vestitus; capite punctulato, rostro basi arcuatim impresso, a basi ad apicem fortiter carinato, carina in medio fronte ad verticem nonnunquam extensa; prothorace latitudine basali multo breviori, versus apicem fortiter coarctato, subtiliter et dense punctato, linea media longitudinali a basi ad apicem subelevata ornato; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis

granulis nitidis pilisque squamæformibus densis ornatis, 1° et 3° convexioribus, 2° angustato et depresso. Long. 2 mill.

Les différences entre l'espèce actuelle et le *Phlæosinus Haagi*, des États-Unis, sont peu sensibles ; l'espèce japonaise paraît un peu plus grêle, son pronotum est rétréci au sommet d'une manière plus brusque, sa ponctuation est distinctement plus serrée et plus rugueuse ; enfin les granulations des intervalles des élytres sont plus grosses, plus lisses, moins nombreuses que dans le *Ph. Haagi*. Les autres espèces du genre sont plus faciles à distinguer.

M. Lewis a trouvé ce type à Hiogo ; j'en ai vu quatre exemplaires.

SOUS-TRIBU IX. SCOLYTIDES VRAIS.

Scolytus japonicus.

Oblongo-ellipticus, nitidulus, piceo-niger, antennis, femoribus apice, tibiis tarsisque rufo-brunneis, prothorace latitudine non longiori, subtiliter et parce punctato, punctis ad apicem longioribus et confluentibus ; elytris prothorace longioribus, subatenuatis, striis et interstitiis inæqualiter, striis fortiter, interstitiis subtilius punctatis, strigellis obliquis ad suturam multis. Long. 2 1/2 mill.

♂ *Fronte subconcaua, pilis flavescens convergentibus ornata.*

Cette forme nouvelle appartient à la seconde division du genre *Scolytus*, qui se compose des espèces chez lesquelles les segments abdominaux sont simples dans les deux sexes. Cette division est elle-même divisée en deux groupes, selon que les élytres sont pourvues ou non de fines stries obliques ; le *Scolytus japonicus* possède de semblables stries et se rapproche par la taille des *S. rugulosus* Koch, et *S. amygdali* Guér-Mén ; il se distingue du premier par son pronotum bien moins fortement ponctué, par ses élytres dont les intervalles sont plus légèrement ponctués que les stries ; il s'éloigne du second par sa coloration obscure, par la ponctuation plus égale du pronotum et plus profonde des élytres.

M. Lewis signale cette espèce comme vivant dans le prunier, à Nipon et Kiushiu.

SOUS-TRIBU X. TOMICIDES.⁽¹⁾**Stephanoderes tristis.**

Subelongatus, cylindricus, ater, antennis pedibusque testaceo-ferrugineis, setis griseis erectis adpersus; thorace breviter ovato, longitudine et latitudine subæquali, post medium dilatato, antrorsum et summa basi angustato, margine apicali granulis 4 prosilientibus confertis ornato, dorso antice plaga suborbiculari granulorum ruditer scabrato, postice lateribusque granuloso-punctato; elytris cylindricis, ultra medium parallelis, punctato-striatis, interstitiis transversim rugulosis, subtilissime lineato-punctatis pilisque brevibus seriatis ornatis, postice oblique rotundatis. — Long. : 2 millim.

Thorace ovato, post medium dilatato, summa basi angustato, apice granulis confertis, dorso plaga granulorum subtriangulari, elytris cylindricis ultra medium parallelis, sat profunde punctato-striatis ab affinibus dignoscitur.

Tomicus (subg. Cyrtotomicus Ferr.) angulatus.

Subelongatus, cylindricus, thorace breviter ovato, dorso posteriore omnino fortiter punctato; elytris sat profunde punctato-striatis, interstitiis omnibus æqualiter (antice et postice) punctorum serie ornatis; apice abrupte truncato-setoso, retusio-nis fundo ruguloso-punctato, lateribus utrinque 4-denticulato, dente 2° duplicato, margine apiculi elevato. — Long. : 5,5-4 millim.

Tomico nobili Wollast. simillimus, sed multo minor, elytrorum interstitiis basi punctis singulis ornatis, dignoscitur.

EIDOPHELUS nov. gen.

Caput subglobosum in thorace retractum.

Antennæ funiculo 4-articulato, capitulo subsolido compacto.

Maxille mala intus setis rigidis ciliata.

Tibie sublinceares, cxtus spinulosæ, tarsis articulis 3 primis simplicibus.

(1) Par M. Eichhoff; Saarbours (Lorraine), juin 1874.

E. imitans.

Elongatus, cylindricus, thorace ovato, dorso postice profunde punctato, linea media abbreviata levi; elytris fortiter striato-punctatis, postice oblique subtruncatis, juxta suturam utrinque leviter retusis, subtiliter sublineato-punctatis, sutura postice elevata margineque laterali granulis minutis ornatis. — Long. : 1,3 millim.

Pityophthoro Lichtensteini Ratz. sat similis, sed magis cylindricus et antennarum funiculo 4-articulato, capitulo subsolido dignoscitur.

Dryocoetes (??) apatoides.

Subelongatus, cylindricus, nigro-piceus, antennis pedibusque testaceo-ferrugineis; thorace lateribus subrectis, dorso antice rugulis transversis, subconcentrice ordinatis, asperato, postice disperse granulato; elytris cylindricis punctato-striatis, strii suturali profundiore, interstitiis subtiliter lineato-punctatis, apice subtruncato, subcostato et granulis seriatis ornato. — Long. : 2 millim.

Forma singulari, præsertim thoracis, quodammodo familiam *Apatidarum* imitans. Dubium an hujus generis. Specimen unicum dissecare mihi non licuit.

Xyleborus atratus.

Oblongus, cylindricus, niger, antennis pedibusque testaceis; thorace subquadrato lateribus leviter rotundatis, dorso antice exasperato, postice dense fortiter punctato; elytris cylindricis, lineato-punctatis; interstitiis subæque lineato-punctatis; declivitate apicali convexa rotundata, juxta suturam utrinque longitudinaliter manifeste depressa, interstitiis striarum omnibus granulis minutis seriatim ornatis. — Long. : 5 millim.

Xyleboro dispari Fabr. simillimus, sed thorace lateribus minus rotundatis, dorso postice fortiter punctato, elytris apice utrinque juxta suturam longitudinaliter impresso dignoscitur.

Xyleborus compactus.

Breviter ovalis, cylindricus, niger, nitidus, antennis pedibusque testaceis; thorace globoso, supra antice rugis subconcentrice ordinatis exasperato; postice sublevi, congerie basali media punctorum (ante scutellum) ornato; elytris supra a basi ad apicem (longitudinaliter) æque pulvinate-convexis, subtiliter lineato-punctatis, interstitiis subæque seriato-punctatis setosisque. Long. : vix 1,5 millim.

Xyl. curtulo Eichh. simillimus, sed thorace magis rotundato globoso, dorso linea basali dense punctato haud dense hirta, a ceteris

affinibus colore, corpore brevi, elytris æqualiter convexis, regulariter lineato-punctatis dignoscitur.

Xyleborus rubricollis.

Oblongus, cylindricus, ruber, thorace globoso, lateribus rotundatis, dorso antice fortiter, postice subtilius rugulis transversis exasperato; elytris piceis, striato-punctatis, interstitiis subæque rarius lineato-punctatis; declivitate apicali convexa rotundata, interstitiis omnibus granulis minutis ornatis. — Long. : 2,5 millim.

Xyleboris dichroo et rufithoraci Eichh. similis, sed thorace dorso postice densius ruguloso-punctato et elytris regulariter striato-punctatis dignoscitur.

Xyleborus validus.

Oblongo-elongatus, cylindricus, nigro-piceus, antennis pedibusque ferrugineis; thorace subquadrato, lateribus et margine apicali rotundatis, dorso postice subtiliter punctulato; elytris cylindricis, striato-punctatis, interstitiis punctorum serie ornatis; declivitate apicali subtruncata, convexa, interstitiis omnibus tuberculis seriatis, acutis, armata. — Long. : 4 millim.

X. adelographo Eichh. valde affinis, sed thorace brevior antice rotundato et elytris ultra medium cylindricis parallelis, apice oblique subtruncatis, dignoscitur.

Xyleborus sobrinus.

Elongatus, parum nitidus, piceus, antennis pedibusque testaceis; thorace cylindrico elytris fere latiore, dorso postice levi opaco; elytris retrorsum sensim angustatis, subtiliter striato-punctatis, interstitiis seriatim punctulatis; declivitate apicali opaca, interstitiis 1° et 5° granulorum serie, supra ultra versuram excurrente ornatis, interstitio 2° longitudinaliter subsulcato immuni. — Long. : 2 millim.

X. Saxesenii Ratz. quam maxime affinis, sed paullo minor et non nisi elytris retrorsum angustioribus cautissime dignoscitur.

Xyleborus festivus.

Major, cylindricus, brunneo-testaceus, thorace latitudine longiore, lateribus rectis, dorso posteriore sat profunde punctato; elytris striato-punctatis, interstitiis subæque lineato-punctatis; declivitate apicali convexa rotundata, nitida, subrugulosa, subtiliter striato-punctata, striis versus angulum suturalem leni arcu flexis,

interstitiis 1° et 5° utrinque granulorum serie, 2° superne (in ipsa declivitate) granulis binis ornatis. — Long. : 4 millim.

Magnitudine fere *X. celsi* Eichh., sculptura vero propius *X. xylographo* Say et *X. propinquo* Eichh. affinis, sed ab his magnitudine et interstitio 2° declivitatis superne granulis singulis manifeste ornato statim dignoscitur.

Xyleborus vicarius.

Major, brunneo-testaceus; elytris infuscatis, cylindricis; thorace latitudine longiore, lateribus rectis parallelis dorso postice subtiliter sparsim punctato; elytris transversim subtiliter rugulosis, subtiliter irregulariter striato-punctatis, interstitiis rarius seriatim punctatis; declivitate apicali obliqua, convexa, nitida, subseriatim areolato-punctata, interstitiis 1° postice elevato et 3° granulis utrinque ternis ornatis, 2° leviter depresso immuni. — Long. : 3 millim.

♂ specimen unum vidi, quod marem hujus speciei habeo, thoracem exhibet dorso antice profunde excavatum, margine apicali reflexo medio acuminato subcornuto.

Xyl. Kraatzii Eichh. valde similis, sed major, elytris fortius irregulariter lineato-punctatis, interstitio 2° apice utrinque leviter impresso caute dignoscitur.

TABLE

Blastophagus minor, Hartm.	198
— piniperda, Fabr.	197
Dryocoetes (??) apatoides, Eichh.	201
Eidophelus imitans, Eichh.	»
Hylastes interstitialis, Chap.	196
» obscurus, Chap.	197
» parallelus, Chap.	196
Phlæosinus Lewisi, Chap.	198
» perlatus, Chap.	»
Scolytus japonicus, Chap.	199
Stephanoderes tristis, Eichh.	200
Tomicus angulatus, Eichh.	»
Xyleborus atratus, Eichh.	201
» compactus, Eichh.	»
» festivus, Eichh.	202
» rubricollis, Eichh.	»
» sobrinus, Eichh.	»
» validus, Eichh.	»
» vicarius, Eichh.	203

APERÇU MONOGRAPHIQUE

DU

GENRE IO

L'UN DES DÉMEMBREMENTS

DE LA GRANDE FAMILLE DES SATURNIDES

par le D^r J.-A. BOISDUVAL.

— SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 1874. —

GENRE IO.

(*Phalæna* Cramer, *Bombyx* Fabricius, *Automeris*, *Gamelia*
et *Hyperchiria* Hubner).

On s'étonnera sans doute que, contrairement à la règle suivie en entomologie, nous ayons pris pour nom générique le mot *Io* appliqué antérieurement par deux auteurs à deux espèces différentes, l'une figurée par Cramer, et l'autre décrite par Fabricius. Si, contre notre habitude, nous avons commis cette infraction, en imitant ce qui a lieu journellement dans les autres branches de la Zoologie et en Botanique, nous n'avons agi ainsi que pour éviter la confusion et ensuite parce que le nom d'*Io* caractérise beaucoup mieux qu'aucun autre toutes ces espèces dont les ailes inférieures sont ornées en dessus d'un œil discoïdal. Nous pourrions dire, en faveur de notre justification, que l'exemple nous est venu d'en haut; Latreille, notre illustre maître, avait déjà créé le genre *Idæa* avec le *Papilio Idæa* des anciens auteurs, et que, plus récemment, on a fait avec le *Cerambyx Rosalia* le genre *Rosalia*, etc. Nous ajouterons en outre que, depuis quelques années, certains entomologistes, à l'exemple des botanistes, emploient des noms d'hommes comme noms génériques, ce que n'avaient jamais fait les auteurs qui nous ont précédés. C'est

une autre irrégularité à laquelle on ne fait plus attention aujourd'hui.

Hubner, dans son Catalogue, partage nos *Io* en trois *coitus* ou genres : *Automeris*, *Gamelia* et *Hyperchiria*. Nous nous demandons pour quelle raison certains lépidoptéristes ont choisi de préférence le nom peu euphonique d'*Hyperchiria*, qui ne renferme que deux espèces, plutôt que celui moins dur d'*Automeris* qui comprend les trois quarts de celles figurées par Cramer? Au reste, nous avons dit et répété à satiété, qu'avec Ochsenheimer, Treitschke, Duponchel et Guénée, nous n'attachions aucune importance aux *coitus* indiqués par cet habile iconographe, d'après des espèces qu'il n'a jamais vues en nature, et que nous considérons ces sortes de genres comme n'étant pas nés viables.

Linné n'a connu aucune espèce du genre *Io*. Mérian en a représenté quatre avec leurs chenilles, mais, à l'exception d'une espèce qui se rapporte probablement à *Liberia*, les autres sont indéterminables. Cramer en a figuré quatorze provenant toutes de la Guyane hollandaise. Stoll a donné la figure des chenilles de six espèces élevées à Surinam. Fabricius, dans son *Entomologia systematica*, décrit cinq espèces, parmi lesquelles il n'a peut être vu en nature que celle de l'Amérique septentrionale, représentée dans l'ouvrage d'Abbot. Hubner, *Exot. Schmett.*, a donné la figure de quatre espèces et Herrich-Schæffer, d'un pareil nombre. M. Felder en figure onze de divers points de l'Amérique centrale; Latreille, une espèce de la Nouvelle-Grenade et M. Grote, une autre des États-Unis.

CARACTÈRES DU GENRE IO.

Chenilles : Cylindriques, munies de bouquets de poils roides ou d'épines garnies de poils rigides, implantés sur des tubercules.

Métamorphoses : Dans une coque, entre les feuilles des arbres où les chenilles ont vécu.

Chrysalides : Obtuses.

Insecte parfait : Palpes recouverts de poils écailleux, avec le dernier article obtus, squameux. Trompe rudimentaire, impropre à la nutrition. Antennes des mâles pectinées. Antennes des femelles ciliées. Ailes larges, les supérieures recouvrant les inférieures dans le repos; ces dernières toujours marquées au centre d'un œil assez grand. Corps robuste.

Les chenilles de ces lépidoptères, au moins celles sur lesquelles nous avons des renseignements certains, vivent en société dans leur jeunesse, sur différents arbres et arbustes. Au rapport de MM. Année, Lacordaire, Lassaux, etc., on ne doit les toucher qu'avec précaution, car les poils dont elles sont hérissées déterminent aux mains des cuissons beaucoup plus fortes que celles que font éprouver les orties. Elles sont communes et très faciles à élever. Les espèces sont nombreuses et plus localisées que beaucoup d'autres Saturnides. Ainsi celles du Brésil se retrouvent assez rarement à Cayenne et à Surinam. Il en est de même pour celles de la Colombie et du Mexique. Autrefois les Hollandais recevaient fréquemment les espèces de Surinam; aujourd'hui la plupart de ces espèces manquent à nos collections. Espérons que M. Bar, entomologiste distingué qui réside à Cayenne depuis longtemps, retrouvera à la Guyane française toutes celles figurées dans l'ouvrage de Cramer.

Quoique le genre *Io* soit l'un des plus tranchés dans la grande famille des Saturnides, il ne faut pas cependant se dissimuler qu'il a de grands points de contact avec le genre *Trichone* (*Io sub-caeca* du Brésil) ainsi qu'avec les espèces de notre genre *Ariane*, telles que *Tarquinius*, *Remifera*, *Triangularis*, *Fraterna*, *Thliptophana*, *Vulpes*, *Theobromæ*, *Avia* et autres espèces propres à l'Amérique équinoxiale, dont les chenilles sont également munies de bouquets de poils roides ou d'épines hispides implantés sur des tubercules. Il touche de près aussi les *Bombyx Eglanterina* et *Maja* de l'Amérique du nord.

Comme dans la plupart des *Noctua*, les mêmes caractères, sauf quelques modifications, se reproduisent dans les *Io*; chez toutes les espèces, on voit sur les ailes supérieures une raie transversale en dehors de la base, une marque plus ou moins nette entre le milieu de la côte et l'extrémité de la cellule discoïdale, et toujours une raie ou ligne oblique partant du milieu du bord interne pour aller se terminer plus ou moins près de la pointe apicale; dans toutes les espèces, sans exception, il y a sur le disque des ailes inférieures un œil arrondi, suivi d'une raie semi-circulaire; en dessous, les premières ailes offrent un œil correspondant à la marque du dessus; les secondes ailes, au contraire, n'ont ordinairement qu'un point central correspondant à l'œil de la face opposée.

Nous ne nous flattons pas d'avoir vu toutes les espèces, il y en a probablement plus à découvrir dans les vastes forêts de l'Amérique que l'on n'en connaît. Il doit même en exister dans les musées ou dans des collections particulières un certain nombre que nous n'avons pu décrire. Il serait à désirer cependant que les entomologistes qui ont à leur disposition des matériaux suffisants entrassent dans la même voie pour d'autres groupes de la même famille. On aurait ainsi, au bout de quelque temps, une série de petites mono-

graphies dont l'ensemble formerait l'histoire aussi complète que possible des Saturnides à l'époque actuelle.

Nous ne terminerons pas sans remercier de leur obligeance les personnes qui ont eu la bonté de mettre leur collection à notre disposition, particulièrement M. Ch. Oberthur, de Rennes, qui a reçu de Cayenne beaucoup d'espèces de la Guyane.

Juin 1874.

D^r BOISDUVAL.

I

1. — I. JANUS. — Cramer, 64, A. B. — Fabricius, Ent. Syst. III, pars 1, p. 412.15.

Envergure du mâle, environ 15, de la femelle, de 18 à 19 centimètres.

C'est la plus grande des espèces connues. Ailes supérieures pointues au sommet, de couleur roussâtre, avec le milieu d'une teinte plus pâle; une raie sinueuse, transversale à la base, limitant en dehors un espace sombre; un petit trait sous-costal ponctiforme, noirâtre; sur le tiers postérieur une ligne oblique, droite, très-légèrement tremblée, brune, un peu doublée de jaunâtre, allant du bord interne à la côte, mais très-éloignée du bord marginal; le bord terminal marqué d'une bande marginale d'un gris jaunâtre.

Ailes inférieures avec le bord terminal et le disque de couleur jaunâtre; le reste de la surface d'un rouge vineux; un grand œil central noir, un peu saupoudré dans son milieu d'atomes d'un gris jaunâtre, divisé par une lunule blanche.

Dessous des ailes supérieures jaunâtre, marqué d'un œil noir un peu saupoudré d'atomes blanchâtres; le bord interne d'un rouge vineux depuis la base jusqu'au delà du milieu, ainsi que la ligne ordinaire.

Dessous des ailes inférieures d'un gris jaunâtre, avec une lunule centrale brune, suivie de deux raies transversales de la même couleur, dont la postérieure sinueuse, un peu obsolète.

Chez la femelle, figurée par Cramer, l'œil du dessous des premières ailes est marqué d'un croissant blanc.

Il se trouve à Cayenne et à Surinam. M. Oberthur nous a communiqué un exemplaire mâle élevé de chenille à Cayenne, par M. Bar.

2. — I. MESTLI. — Sallé, Revue et Mag. de Zool. Sér. II, V.

Envergure, 14 centimètres.

Ailes supérieures très-pointues, d'un gris roussâtre avec un point discoïdal noirâtre obsolète; une raie transversale, sinueuse, un peu

obscur, à peine visible, située vers sa base, et une ligne oblique, droite, brunâtre, bien indiquée, allant du milieu du bord interne à la côte, mais très éloignée du bord terminal.

Ailes inférieures d'une couleur un tant soit peu plus pâle, avec la base et une partie du bord interne couvertes de poils d'un rouge vineux; le disque marqué d'un grand œil noir à centre d'un gris blanchâtre, divisé par une petite ligne blanche sinuée; en arrière de l'œil, une raie noire en demi cercle, suivie d'une bande de même forme d'un rouge vineux.

Dessous des ailes d'un gris jaunâtre; celui des supérieures marqué d'un œil très noir à pupille blanche; le bord interne d'un rouge vineux depuis la base jusqu'au delà du milieu; celui des inférieures marqué d'une petite lunule centrale blanche.

Nous avons reçu cette belle espèce du Mexique.

M. Sallé a donné dans la *Revue et Magasin de Zoologie*, une très bonne figure de cette espèce, qui n'est peut-être qu'une variété locale de *Janus*.

Feu Nieto, entomologiste à Orizaba, en a souvent élevé la chenille.

3. — I. ZELLER. — *Hyperchiria Zelleri*. Grote et Robinson, Trans. of the American Ent. Society, vol. II, pag. 193, pl. 2, fig. 65.

Envergure de la femelle, 13 centimètres.

Port de *Pylades* et d'*Egeus*, mais un peu plus grand. Ailes supérieures très-légèrement pointues au sommet, moins que *Janus* et *Mestli*.

Leur base garnie d'une villosité brune, bordée en dehors par une couleur plus intense; le milieu de ces mêmes ailes d'une teinte beaucoup plus claire, avec une bande transversale; souscostale courte, dentée extérieurement, marquée dans son centre d'une lunule blanche; la ligne ordinaire pâle, un peu courbe, se terminant loin de la pointe apicale; une ombre obscure allant de la côte au tiers de la ligne ordinaire; une raie sinueuse plus pâle que le fond sur le bord terminal.

Ailes inférieures couvertes à leur base d'une épaisse villosité jaunâtre; un grand œil discoïdal, largement cerclé de noir avec le centre pâle, marqué d'un point noir divisé par un petit trait blanc; en arrière de l'œil, deux bandes transverses régulières, de couleur brunâtre.

Dessous des ailes d'un brun très clair; celui des supérieures avec la même marque discoïdale que sur sa face opposée; celui des inférieures avec un point central blanc suivi de deux raies obsolètes, obscures.

Décrit d'après M. Grote, qui en a donné une description très détaillée.

MM. Grote et Robinson n'indiquent pas la patrie de cette grande espèce, ils disent seulement que c'est une belle addition à la faune des États-Unis. Nous la soupçonnons du Mexique. Le mâle doit être, comme dans *Egeus*, beaucoup plus petit que la femelle.

4. — I. EGEUS. — Cramer, 64, C.

Envergure du mâle, environ 10, de la femelle, 13 centimètres.

Ailes supérieures du mâle rembrunies, avec deux bandes médianes, la ligne ordinaire et l'extrémité d'un brun noirâtre.

Ailes supérieures de la femelle d'un brun pourpre, avec trois bandes transverses, d'un gris glacé de violâtre, ces bandes partent d'un peu au dessous de la côte et se terminent à la ligne ordinaire; celle-ci est un peu courbe, noirâtre, liserée d'un peu de gris-violâtre, et se termine, comme dans *Zelleri*, loin du bord terminal; bord marginal glacé de gris violâtre, précédé en dedans d'une bande sinuée de la couleur du fond.

Ailes inférieures, chez les deux sexes, couvertes à la base, surtout du côté interne, d'une villosité d'un fauve vif; leur centre marqué d'un grand œil noir, grisâtre dans son milieu, avec une pupille noire; en arrière de l'œil une raie noire en demi cercle, suivie d'une bande maculaire de même forme, constituée par des taches un peu carrées d'un gris violâtre, ainsi que le bord marginal.

Dessous des ailes rougeâtre avec deux bandes transverses communes; les supérieures avec un œil noir et les inférieures avec un point central blanc.

Abdomen d'un fauve vif; corselet brun.

Guyane. M. Oberthur nous a communiqué un très bel exemplaire femelle, élevé de la chenille à Cayenne, par M. Bar. Nous possédons une femelle semblable, élevée au Brésil.

5. — I. BOOPS. — Felder, Novara Exp. Zool. Theil, Band 2, pl. 89, f. 6.

Envergure, 13 à 14 centimètres.

Ailes supérieures d'un gris violâtre pourpré, avec la base et l'extrémité plus brunâtres; la raie extra-basilaire noirâtre, sinuée; la ligne ordinaire un peu courbe en dedans, d'un gris-violet blanchâtre, doublée de brun extérieurement, se terminant sur la côte loin du sommet; entre ces deux raies, deux bandes courtes brunâtres, dont une sur la cellule discoïdale, entourée au dehors de trois points et en dessous de deux points semblables; elle est marquée en outre d'un point central brun; entre la ligne ordinaire, sur une partie plus obscure que le milieu de l'aile, une raie tortueuse jaunâtre, devenant violâtre dans sa partie inférieure.

Ailes inférieures d'un jaune d'ocre pâle, avec la base et une partie

du bord interne largement garnies d'une villosité fauve; un grand œil noir dont tout le centre est d'un jaune d'ocre, marqué d'une tache noire arrondie; en dehors de l'œil deux bandes noires parallèles d'un brun noir, un peu crénelées en dehors, dont la première forme un V renversé au dessus de l'angle anal.

Dessous des ailes d'un gris roussâtre, avec un œil noir pupillé de blanc sur les supérieures et un point blanc sur le disque des inférieures.

Corselet fauve tacheté de brun. Abdomen d'un fauve vif.

Amérique centrale.

Nota. — Chez les individus frais la base des ailes supérieures est garnie de poils fauves.

6. — I. PALEGON. — Boisd.

Envergure du mâle, de 9 à 10, de la femelle, 12 à 14 centimètres.

Il a le port du *Boops*. Ailes supérieures du mâle d'un gris plus ou moins jaunâtre, lavé de pourpre, avec la base et l'extrémité plus foncées; la raie extra-basilaire brune, sinuée; la ligne ordinaire également brune, liserée en dedans de blanc violâtre, se terminant assez loin du sommet; entre ces deux lignes, la marque ordinaire indiquée par quatre points noirs, dont deux sur le côté externe et deux sur la nervure médiane. Ailes supérieures de la femelle glacées de gris violâtre.

Ailes inférieures d'un glauque ochracé dans les deux sexes, avec la base largement garnie de poils fauves; un très grand œil noir, d'un gris un peu jaunâtre au milieu, avec quelques atomes blancs; en arrière de l'œil une raie noire demi circulaire, lui adhérant un peu dans la femelle; en arrière de celle-ci une bande noire assez large formée de taches réunies qui la rendent crénelée.

Dessous des ailes roux; celui des supérieures avec une tache noire irrégulière sans pupille bien apparente; celui des inférieures avec un gros point blanc discoïdal.

Corselet brun. Abdomen d'un fauve un peu roux.

Nous l'avons reçu du Brésil.

Nota. — On distinguera facilement cette espèce de *Boops*, en ce qu'elle n'a pas le corselet fauve, marqué de taches noires, et d'*Egeus*, par la direction de la ligne ordinaire qui est droite, etc.

7. — I. CORESUS. — Boisd. Ann. de la Société Entomolog. de France.

Envergure du mâle, 9, de la femelle, 10 à 11 centimètres.

Ailes supérieures de couleur grisâtre dans les deux sexes, avec quelques ombres plus obscures; une raie transversale, extra-basilaire

oblique, un peu sinuée, brune, bien indiquée, la ligne ordinaire bien nette, courbe de dedans en dehors, brune, liserée de blanchâtre sur son côté interne; vers la cellule discoïdale, une marque noire, simulant grossièrement une espèce d'E, renfermant un point central de même couleur; en dehors de cette marque, une bande brunâtre allant de la côte au milieu de la ligne ordinaire.

Ailes inférieures d'un fauve vif, avec un grand œil noir, grisâtre au centre, où il est saupoudré d'atomes d'un beau blanc; en arrière de cet œil, une raie noirâtre festonnée, suivie d'une bande brunâtre; bord terminal grisâtre.

Dessous des ailes d'un brun roussâtre ou un peu rougeâtre; un œil très-noir, pupillé de blanc, sur les supérieures et un très gros point blanc sur le disque des inférieures.

Corselet brun. Abdomen entièrement d'un fauve vif.

Cette espèce, aujourd'hui assez répandue dans les collections, a été découverte aux environs de Buenos-Ayres, il y a une douzaine d'années par feu Lassaux. Sa chenille, nous a-t-il dit, vit dans sa jeunesse en familles nombreuses sur un arbuste de la famille des Euphorbiacées assez commun au bord des eaux.

8. — I. BANUS. — Boisd.

Nous ne connaissons que la femelle; elle est de la taille de l'espèce précédente. Ailes supérieures d'un brun rougeâtre assez clair, avec l'extrémité d'un brun plus obscur; la raie extra-basilaire, transversale, sinuée, un peu obscure; la ligne ordinaire, droite, brune, liserée en dedans de quelques légers atomes blanchâtres, se terminant assez loin du sommet. Sur la cellule discoïdale une marque brunâtre accompagnée en dessous, sur la nervure médiane, de deux points noirs alignés et, en dehors, sur une autre nervure, d'un point semblable; le bord extérieur qui est plus obscur que la couleur du fond, offre une raie ondulée, presque effacée, de couleur pâle.

Ailes inférieures d'un fauve pâle, avec un grand œil noir, grisâtre dans son milieu, où il est marqué d'atomes blancs et d'une raie mal définie de la même couleur; en arrière de l'œil une raie noire en demi-cercle très légèrement festonnée, suivie d'une autre raie d'un roux un peu ferrugineux; le bord terminal d'un gris roussâtre, sablé de petits atomes blanchâtres.

Corselet brun, abdomen fauve avec les articulations brunâtres.

Décrit sur une femelle très pure que nous avons reçue du Mexique.

9. — I. ABDOMINALIS. — Felder, Novara Exp. Zool. Theil, Bnd 2, pl. 93, f. 3.

Envergure du mâle 10 1/2 centimètres.

Nous ne connaissons pas en nature cette grande et belle espèce, figurée par M. Felder. Port de *Coresus*. Ailes supérieures d'un gris brunâtre, lavé d'un peu de rougeâtre, avec une villosité jaunâtre tout près de la base; la raie extra-basilaire, brune, sinuée, bien marquée; la ligne ordinaire jaunâtre, doublée de brun en dehors, un peu courbe à son extrémité supérieure, se terminant à un demi-centimètre du sommet; sous la côte, un œil d'un brun-noir, pupillé de blanc; le bord terminal marqué d'une bande sinuée, jaunâtre.

Ailes inférieures d'une belle couleur fauve, avec un œil gris, largement cerclé de noir, marqué dans son centre d'une tache noire, prolongée en pointe inférieurement et divisée par un croissant blanc; en arrière de l'œil, une raie noire festonnée, suivie d'une raie d'un gris brunâtre; le bord extérieur également d'un gris brunâtre.

Corselet brun. Abdomen fauve, avec les articulations d'un brun foncé.

Nous ignorons de quelle partie de l'Amérique équinoxiale elle a été envoyée à M. Felder.

10. — I. PHALES. — Boisd.

Envergure du mâle, 7 1/2 centimètres.

Ailes supérieures d'un roux légèrement fauve, avec la raie extra-basilaire jaunâtre; la ligne ordinaire un peu courbe, également jaunâtre, un tant soit peu sinuée vers son extrémité apicale; la marque sous-costale brunâtre, peu apparente, bordée en dehors de petits points noirs; une bande marginale sinuée, plus claire que le fond.

Ailes inférieures d'un roux jaunâtre, avec un grand œil d'un gris jaunâtre, marqué au centre d'une tache blanche et entouré d'un large cercle noir; en arrière de l'œil, une raie noire un peu sinuée, suivie d'une raie obsolète brunâtre.

Dessous des ailes d'un roux vif, plus foncé aux extrémités; celui des supérieures avec un œil noir pupillé de blanc; celui des inférieures avec un point discoïdal blanc; deux bandes obsolètes communes, d'un brun ferrugineux, sur le tiers postérieur.

Corselet un peu brun. Abdomen de la couleur des secondes ailes.

Décrit sur un individu mâle que nous avons reçu de l'Amérique méridionale.

11. — I. PYLADES. — Boisd.

Envergure du mâle, 9 à 10, de la femelle, 12 à 13 centimètres.

Il a le port de *Liberia*. Ailes supérieures du mâle un peu pointues au sommet, d'une couleur roussâtre, avec une raie sinueuse extra-basilaire un peu jaunâtre, obsolète, deux bandes courtes sous-cos-

tales brunes et la ligne ordinaire un peu courbe de dedans en dehors, un peu jaunâtre et allant se terminer assez près du sommet. Ailes supérieures de la femelle de couleur rougeâtre, tirant un peu sur le violâtre, avec les bandes transverses plus accusées que chez le mâle.

Ailes inférieures fauves dans les deux sexes, avec un grand œil discoïdal noir, à centre d'un gris jaunâtre; marqué dans la femelle d'une petite tache noire sablée de blanc et d'un petit arc de la même couleur; dans le mâle, la petite tache noire est moins nette, mais les atomes blancs sont plus nombreux; en arrière de l'œil, une raie semi-circulaire en feston, suivie d'une bande rougeâtre, obsolète.

Dessous des ailes d'une couleur roussâtre claire; celui des supérieures avec un œil noir pupillé de blanc; celui des inférieures avec un point central blanc; outre cela, deux bandes communes brunâtres, obsolètes, situées sur le tiers postérieur.

Corselet brun. Abdomen entièrement fauve.

Nos exemplaires viennent du Brésil. M. Oberthur nous a communiqué une femelle comme venant de Surinam, ce qui nous paraît peu probable, attendu que l'abdomen est bourré avec du coton, comme cela se fait souvent au Brésil.

NOTA. Dans certaines femelles, la pupille blanche de l'œil des ailes supérieures reparait en dessus.

12. — I. COFFEEÆ. — Boisd.

Port du *Pylades*. Généralement d'une taille un peu moindre. Ailes supérieures du mâle d'un gris roussâtre, avec une raie extra-basilaire jaunâtre, ainsi que la ligne ordinaire, qui est un peu courbe de dedans en dehors et qui se termine assez près du sommet; entre ces deux raies, une tache transversale brunâtre; sur le bord terminal, une raie obsolète, sinueuse, d'un gris jaunâtre. Ailes supérieures de la femelle d'un gris violâtre pourpré, avec trois bandes brunes, dont l'extra-basilaire sinueuse, les deux autres courtes, ne dépassant pas la nervure médiane; la ligne ordinaire blanche; la raie sinueuse du bord terminal très effacée.

Ailes inférieures d'un fauve vif dans les deux sexes; avec un grand œil noir, largement grisâtre dans le centre, marqué au milieu d'une tache noire saupoudrée de blanc et divisée par une petite ligne de la même couleur; en arrière de l'œil, une raie noire festonnée, mais plus fortement chez la femelle que dans le mâle; en arrière de cette ligne une bande d'un rouge ferrugineux; bord terminal grisâtre.

Dessous des ailes rougeâtre; celui des supérieures avec un œil très noir pupillé de blanc, celui des inférieures avec un gros point central blanc; deux bandes obsolètes brunâtres sur le tiers postérieur, dont l'extérieure un peu sinuée.

Corselet brun. Abdomen d'un fauve vif.

Cette belle espèce, très voisine de *Pylades*, n'en est peut-être qu'une variété locale. Selon Beske, elle est assez commune à la Nouvelle-Fribourg, au Brésil. Sa chenille, dont les épines rameuses occasionnent, lorsqu'on les touche, des cuissons plus fortes que celles de nos orties, vit en famille dans sa jeunesse sur le Cafeyer (*Coffea*). Il est probable qu'elle vit aussi sur d'autres arbustes de la famille des Rubiacées.

12. — I. LIBERIA. — Cramer, 268, F. G. — Fabricius, Ent. Syst., III, pars. I, p. 418, 35. — Hubner, Exot. Sammlung.

Il a le port et la taille du *Coffea*. Ailes supérieures du mâle d'un gris jaunâtre, avec la raie extra-basilaire brunâtre, sinuée, bien indiquée; la ligne ordinaire brune, courbe de dedans en dehors, se terminant assez loin de la pointe apicale; au dessous du milieu de la côte, une tache transversale brunâtre, ne dépassant pas la nervure médiane; vers le bord terminal, une raie sinueuse très obsolète, comme dans la plupart des espèces voisines. Femelle d'un tiers plus grande; ses ailes d'un brun pâle glacé de pourpre violâtre, avec le même dessin que dans le mâle.

Ailes inférieures d'un fauve vif avec un grand œil largement cerclé de noir, lequel renferme dans son centre trois taches noires, oblongues, bordées de jaune, dont celle du milieu, qui est beaucoup plus grande, est coupée transversalement par une ligne d'un blanc de neige; en arrière de l'œil, une raie noire festonnée et, derrière celle-ci, une bande étroite d'un brun rougeâtre; le bord terminal de la même teinte que les ailes supérieures.

Dessous des ailes d'un brun rougeâtre très clair, avec un œil noir pupillé de blanc sur les supérieures et un point blanc sur le disque des inférieures.

Corselet brun. Abdomen d'un fauve vif.

Nous avons reçu cette espèce de Cayenne. M. Oberthur nous a communiqué un mâle et une femelle provenant de la même localité.

La chenille, selon Stoll, vit sur un arbuste du genre *Citrus*. Elle est verte, avec des épines rameuses de la même couleur. Ses stigmates sont fauves. Il y a aussi près des pattes, sur chaque segment, à partir du troisième, une tache oblongue jaune; les pattes sont également jaunes; l'extrémité du dernier anneau est brune, garnie de deux petites touffes de poils jaunes. Nous la figurons, Pl. IV, fig. 1.

13. — I. TRIDENS. — Herrich-Schæffer, Exot. Schm., 309.

Nous ne connaissons pas la femelle. Envergure des mâles, 8 1/2 centimètres. Ailes supérieures un peu falquées, avec une bordure extérieure jaune, un peu sinuée sur son côté interne; la raie extra-basilaire jaune, sinuée; la ligne ordinaire courbe de dedans en

dehors, également jaune, se terminant assez près du sommet ; entre ces deux lignes, sous la côte, une tache brune, transversale, offrant sur son côté extérieur trois petits crans, un peu en forme de dents, remplacés quelquefois par trois points.

Ailes inférieures d'un fauve rougeâtre, avec un œil discoïdal noir, cerclé de jaune, d'un gris jaunâtre dans son centre, où il est marqué d'une tache blanche ; en arrière de l'œil, une raie noire, festonnée, assez étroite, légèrement liserée de jaune ; le bord extérieur un peu jaune, mais moins qu'aux ailes supérieures.

Dessous des ailes d'un jaune-roux un peu fauve, avec un œil noir arrondi, à petite pupille blanche sur les premières et un petit point discoïdal blanc sur les secondes.

Corselet brun. Abdomen d'un fauve roussâtre.

Brésil. Nous n'avons reçu que deux mâles de Beske.

La figure donnée par Herrich-Schæffer est très exacte.

14. — I. CINCTISTRIGA. — Felder, Novara Exped. Zool. Theil. Bnd. 2, pl. 99, f. 4.

Il a tout à fait le port et la taille du précédent. Ailes supérieures du mâle d'un gris jaunâtre, plus obscur dans leur moitié postérieure ; la raie extra-basilaire, sinuée, d'un gris jaunâtre plus pâle que le fond ; la ligne ordinaire de la même couleur, courbe de dedans en dehors, se terminant près du sommet et suivie d'une raie extérieure sinuée, aussi d'un gris jaunâtre ; au dessous de la côte, une tache brune, transversale, de même forme que dans l'espèce précédente.

Ailes inférieures d'un rouge tirant sur le fauve, avec un œil discoïdal noir, cerclé de jaune, à centre d'un gris bleuâtre pupillé de blanc.

Corselet brun. Abdomen d'un fauve testacé.

Amérique centrale. N'ayant point vu cette espèce en nature, nous en donnons la description d'après l'ouvrage de M. Felder.

15. — I. AMENA. — Boisd.

Envergure du mâle, 7, de la femelle, 9 centimètres.

Ailes supérieures du mâle un peu pointues au sommet, d'un gris roussâtre avec la base plus obscure ; la raie basilaire jaunâtre, sinuée ; la ligne ordinaire également jaunâtre, un peu courbe ; sous la côte, au bout de la cellule discoïdale, une tache brunâtre transversale ; une bande obsolète, sinuée, plus pâle que le fond, sur le bord terminal.

Ailes supérieures de la femelle d'un roux un peu violâtre, avec la partie comprise entre la ligne ordinaire et la raie extra-basilaire, d'un gris violâtre ; celle-ci sinueuse ; la ligne ordinaire d'un gris blanchâtre, se terminant, comme dans le mâle, assez loin du som-

met; la marque sous-costale un peu brunâtre, transversale, un peu pupillée de blanc; entre celle-ci et la ligne ordinaire, une bande oblique, courte, de la couleur du fond; le bord extérieur un peu plus pâle que la teinte générale.

Ailes inférieures fauves dans les deux sexes, avec un œil noir, assez grand, à iris jaune, renfermant une tache noire marquée d'un croissant blanc; en arrière de l'œil, une raie noire un peu sinuée, suivie d'une bande roussâtre; le bord extérieur de la couleur des premières ailes.

Dessous des ailes rougeâtre; celui des supérieures avec un œil noir, moyen, pupillé de blanc; celui des inférieures avec un gros point blanc; sur le tiers terminal, deux bandes communes brunâtres.

Corselet brun. Abdomen fauve.

Décrit sur un mâle et une femelle *ex larva* envoyés de Cayenne à M. Ch. Oberthur.

Cette belle espèce, voisine de *Jucunda*, est bien distincte de toutes les autres par son œil renfermant un iris jaune.

16. — I. JUCUNDA. — Cramer, 356, B. C. la femelle.

Port et taille de *Coffea*. Ailes supérieures du mâle d'un roux très clair, panachées de gris-blanc le long de la côte; la raie extra-basilaire à peine sensible; la ligne ordinaire blanche, se terminant près du sommet; une raie blanche sous les épaulettes.

Ailes inférieures du mâle d'un roux clair un peu fauve; sur le disque un œil noir cerclé de jaune, dont tout le milieu est d'un gris jaunâtre avec le centre blanc; en arrière de l'œil, une raie étroite noire, semi-circulaire, un peu en feston, bordée de jaune en dedans.

Ailes supérieures de la femelle lavées de blanc grisâtre, avec leur point d'insertion au corselet blanc; la ligne ordinaire comme dans le mâle; l'extra-basilaire à peine visible; une tache brunâtre sur la cellule discoïdale et une bande de la même couleur allant de la ligne ordinaire au bord costal.

Ailes inférieures de la femelle d'un rouge fauve avec la base couverte d'une villosité d'un fauve plus clair, l'œil et la raie semi-circulaire comme chez le mâle.

Dessous des ailes dans les deux sexes d'une couleur roussâtre lavée de rougeâtre; un œil noir à pupille blanche sur les supérieures; un gros point blanc sur le disque des inférieures.

Corselet brun. Abdomen d'un fauve rougeâtre.

Il se trouve à Cayenne et à Surinam. Il habite aussi le Brésil d'où nous en avons reçu plusieurs exemplaires élevés de chenilles par Beske.

Nous ne savons à quelle espèce rapporter un individu figuré par

Cramer, pl. 149, A, comme un mâle de *Jucunda*. Nous le mentionnons ci-après sous le nom de *Divergens*.

17. I. — DIVERGENS. — Boisd. — *Phalcena Jucunda* mâle, Cram., 249, A.

Il est de la taille d'un petit exemplaire d'*Arminia*, dont il a le port. Ses ailes supérieures sont d'un roux un peu foncé, avec une bande transverse, jaunâtre, bien indiquée et une tache sous-costale noire, accolée en dehors à une tache jaunâtre; la ligne ordinaire est jaunâtre, ainsi que l'extrémité des nervures.

Les ailes inférieures sont d'un fauve roussâtre, avec un œil de la couleur du fond, cerclé de noir, marqué dans son milieu d'une tache noire pointillée de blanc; en arrière de l'œil, il y a une raie noire semi-circulaire assez courte.

Le dessous, selon l'auteur que nous citons, offre sur chaque aile un point blanc entouré de noir et une bande transversale commune d'un rouge obscur.

Le corselet et l'abdomen sont représentés entièrement d'un jaune d'ocre.

Il a été envoyé de Surinam au baron Rengers (Cramer).

18. — I. ERISICHTON.

Envergure du mâle, 6 3/4 centimètres.

Il est petit et a un peu le port de *Liberia* mâle. Ailes supérieures un peu aiguës au sommet, d'un gris blanchâtre, avec la raie extra-basilaire droite, d'un ton brunâtre; la ligne ordinaire courbe, un peu brunâtre, un peu arquée en dedans à son extrémité supérieure et se terminant au moins à un demi centimètre du sommet; sous la côte, une marque un peu plus obscure que le fond, correspondant à l'œil de la face opposée; sur le bord terminal, une bande pâle, sinuée, très obsolète.

Ailes inférieures fauves, avec un œil d'un gris jaunâtre, largement cerclé de noir, marqué dans son milieu d'une tache noire, divisée en trois par un trait blanc; en arrière de l'œil, une ligne noirâtre ondulée, suivie d'une raie parallèle, brunâtre, obsolète; le bord terminal de la couleur des premières ailes.

Dessous des ailes d'un jaune roux; celui des supérieures avec un petit œil noir pupillé de blanc, suivi d'une raie oblique brunâtre correspondant à la ligne ordinaire; celui des inférieures avec un point discoïdal blanc, suivi de deux raies transverses très peu indiquées.

Corselet brun. Abdomen fauve.

Nous l'avons reçu de Caracas. La femelle nous est inconnue.

II.

19. — I. GODARTII. — Boisd.

Envergure du mâle, 7 3/4 centimètres.

Ailes supérieures un peu pointues au sommet, d'un roux lavé de fauve, avec le bord des épaulettes blanc; la raie extra-basilaire jaunâtre, sinuée; la ligne ordinaire également jaunâtre, se terminant tout près de la pointe apicale; la marge sous-costale brune, bien marquée, avec cinq petits points noirs, trois alignés en dehors, un au centre et un autre de l'autre côté de la partie inférieure de la marque en question; sur le bord terminal une bande sinuée, marginale, d'une teinte jaunâtre.

Ailes inférieures d'un fauve roux, avec un œil de la couleur du fond, largement cerclé de noir, marqué d'une petite lunule centrale noire, coupée par un trait blanc; en dehors de l'œil, une raie noire, crénelée, bordée de jaune sur son côté interne.

Dessous des ailes d'un roux clair; celui des supérieures avec un œil noir bien arrondi, assez petit, pupillé de blanc; celui des inférieures avec un point discoïdal blanc; deux bandes communes obsoletés sur le tiers postérieur.

Corselet brun. Abdomen roussâtre.

Décrit sur un individu unique qui nous vient de Becker, et sur la patrie duquel il n'a pu nous donner aucun renseignement. Nous le soupçonnons du Mexique ou de la Colombie.

20. — I. ARMINIA. — Cramer, 356, D.

Envergure du mâle, 7 1/2 à 8, de la femelle, 10 centimètres.

Cette espèce de la Guyane a, au premier aspect, un si grand rapport avec une espèce commune, connue dans les collections sous le nom de *Brasiliensis*, qu'au premier coup d'œil on les confondrait facilement ensemble.

Ailes supérieures falquées et pointues au sommet; celles du mâle brunâtres avec une éclaircie blanchâtre vers le milieu du bord interne et sur la moitié inférieure du bord terminal; la raie extra-basilaire brune et sinueuse; la ligne ordinaire également brune, presque droite, se terminant sur la côte très loin de la pointe apicale; une tache sous-costale brunâtre.

Ailes supérieures de la femelle plus pâles et glacées de brun purpuréscent.

Ailes inférieures d'un fauve vineux, tirant sur le rougeâtre dans les deux sexes, garnies à la base et le long du bord abdominal d'une villosité de la même couleur; un œil noir, arrondi, entouré de jaune citron, marqué dans son centre d'un croissant blanc; en arrière de l'œil, une raie semi-circulaire noire, suivie d'une raie parallèle, d'un

jaune citron; le bord terminal de la couleur du fond des premières ailes.

Dessous des ailes d'un gris brunâtre, avec un œil noir pupillé de blanc sur les supérieures, et un point blanc sur le disque des inférieures.

Corselet brun, avec un peu de blanc à l'insertion des ailes supérieures. Abdomen d'un fauve vineux rougeâtre.

Il se trouve à Cayenne et à Surinam.

Si l'on veut s'en donner la peine, on ne confondra pas cette espèce avec la suivante, dont la ligne ordinaire, arquée en dehors, va se terminer à la pointe apicale.

La chenille, selon Stoll, vit sur le genre *Citrus* et sur le grenadier (*Punica granatum*). Elle est entièrement de couleur brune avec des épines rameuses d'un brun ferrugineux.

21. — I. BRASILIENSIS. — Boisd.

Ainsi que nous l'avons dit, cette espèce ressemble à la précédente comme un œuf ressemble à un autre œuf. Cependant elle constitue véritablement une espèce bien distincte.

Elle diffère de l'*Arminia* de Cramer, en ce que la ligne ordinaire des ailes supérieures est notablement courbe de dedans en dehors, en ce qu'elle va se terminer à la pointe apicale et non loin du sommet comme dans l'espèce précédente, aussi en ce que le dos du mâle est couvert de poils noirs et que celui de la femelle a les articulations noires, tandis que ces parties sont entièrement d'un fauve vineux chez *Arminia*.

Le *Brasiliensis* doit être commun au Brésil, car l'on en reçoit souvent des exemplaires élevés de la chenille.

22.— I. ORESTES. — Boisd.

Envergure du mâle, 6 centimètres.

Les quatre ailes sont d'un gris rosé; les supérieures, un peu pointues, sont assez largement rembrunies sur le tiers postérieur de la côte; la raie extra-basilaire est pâle, sinuée et se termine sur la côte par un peu de noir; la ligne ordinaire est un peu plus pâle que le fond et se termine très loin de la pointe apicale par une petite courbure noire; au dessous de la côte, il y a une marque un peu brunâtre, entourée en dedans et en dehors d'une rangée de points noirs; il y a en outre une bande terminale sinuée, plus pâle que la teinte générale.

Les ailes inférieures ont le disque jaune avec un œil noir, dont le centre est grisâtre, marqué d'atomes et d'un petit trait blancs; en arrière de l'œil, il y a une raie noire, suivie parallèlement d'une bande brunâtre; leur bord abdominal est garni d'une villosité violâtre.

Le dessous est un peu rougeâtre avec un œil noir, pupillé de blanc sur les supérieures, et un point discoïdal blanc sur les inférieures; il y a, en outre, sur le tiers extérieur, deux bandes brunâtres un peu interrompues et assez obsolètes.

Le corselet est brun. L'abdomen est d'un gris rougeâtre.

Décrit sur un exemplaire mâle très pur, envoyé de Cayenne à M. Ch. Oberthur par M. Bar. La femelle est, sans doute, notablement plus grande.

23. — I. CRAMERI — Boisd. — *Phalæna Io* Cram. 303. F. G.

Nous ne connaissons cet insecte que par la figure de Cramer. Le mâle représenté par cet auteur n'a pas plus de 4 centimètres. C'est la plus petite espèce connue. Ses ailes supérieures sont bien entières, marquées de quatre bandes ferrugineuses, droites, dont la dernière, qui est la ligne ordinaire, se termine assez loin du sommet; entre les bandes, le fond est plus ou moins blanchâtre, ainsi que l'extrémité terminale, laquelle est marquée de trois taches noires, dont une près du sommet.

Les ailes inférieures paraissent être d'un blanchâtre glauque; avec un œil central noir, un peu oblong, rouge au centre et un peu pupillé de blanc; en arrière de cet œil, il y a deux raies parallèles noires.

Le dessous est jaune, avec un petit œil pupillé de blanc sur chaque aile; outre cela, il y a au delà des yeux une bande commune d'un roux fauve. Toute la moitié postérieure des secondes ailes est ferrugineuse.

Il se trouve à Surinam, où il a été élevé de la chenille (Cramer).

L'individu que Cramer a donné comme la femelle appartient à une toute autre espèce.

III.

24. — I. TITANIA. — Felder, Novara Exped. Zool. Theil. Bnd. 2, Abth. 2, pl. 85, f. 8. — *Io Goudotii*, Boisd. Mss.

Envergure du mâle, 7 $\frac{3}{4}$ centimètres.

Ailes supérieures pointues au sommet, d'un jaune d'ocre, avec la base plus obscure; la ligne ordinaire noirâtre, un peu courbe, se terminant près du sommet, accolée quelquefois, dans les mâles, à une bande d'un brun rougeâtre, la tache sous-costale brune, marquée de petits points noirs sur ses bords.

Ailes inférieures d'un jaune fauve, avec un œil d'un jaune grisâtre, cerclé de noir, marqué dans son centre d'une tache noire, pupillée de blanc; en arrière de l'œil, une raie noire très faiblement ondulée; bord marginal jaune d'ocre.

Dessous des ailes d'un jaune pâle; celui des supérieures avec un œil noir, pupillé de blanc, suivi d'une raie oblique ferrugineuse; celui des inférieures avec un petit point discoïdal blanc, entouré d'un peu de ferrugineux et suivi de deux bandes de la même couleur, dont la postérieure un peu effacée.

Corselet et abdomen d'un jaune d'ocre.

Nous avons reçu cette espèce de Goudot, comme ayant été prise aux environs de Bogota. Nous ne possédons que le mâle. M. Felder a également figuré un mâle. La femelle nous est inconnue.

25. — I. GAYI. — Lucas, Mss. (Pl. IV, fig. 2.)

Envergure, 6 1/4 centimètres.

Taille de l'*Io Fabricii* mâle. Les quatre ailes d'un jaune d'ocre, de part et d'autre. Les supérieures légèrement pointues au sommet, avec la ligne ordinaire obsolète, un peu plus obscure que le fond; la raie extra-basilaire nulle.

Ailes inférieures avec un œil discoïdal rouge, assez petit, cerclé de noir, pupillé de blanc et accompagné de quelques poils noirâtres en tirant vers le bord abdominal; en arrière de l'œil une raie semi-circulaire, noire.

Dessous des supérieures avec un œil rouge cerclé de noir, et une raie oblique brune. Dessous des inférieures avec un point discoïdal blanc.

Corps et abdomen de la couleur des ailes.

Cette curieuse espèce a été rapportée du Chili par M. Gay, à qui M. Lucas l'a dédiée. — Mus. nation.

26. — I. LUCASII — Boisd. (Pl. IV, fig. 3.)

Envergure, 5 1/2 centimètres.

Il est de la taille des plus petits individus mâles de notre *Aglia Tau*. Ses ailes supérieures sont d'un gris roussâtre, pâle au centre, avec la base, l'extrémité et une petite marque sous-costale, ovoïde, d'une teinte rougeâtre un peu ferrugineuse; la ligne ordinaire, qui borde la partie foncée, est brune et va se terminer assez près de la pointe apicale.

Les ailes inférieures sont d'un jaune d'ocre avec un petit œil discoïdal rouge, cerclé de noir, pupillé de blanc et accompagné, du côté du bord abdominal, de quelques poils noirs; en arrière de l'œil, il y a une raie noire assez large; tout le bord extérieur, à partir de cette raie, est brunâtre, nuancé de jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune d'ocre; celui des supérieures offre un petit œil rouge cerclé de noir et pupillé de blanc, et, en outre, une bande oblique noire correspondant à la ligne ordinaire; celui des inférieures est marqué d'une petite tache discoïdale

blanche, cerclée de rouge, suivie d'une raie noirâtre, correspondant à celle de la surface opposée, mais beaucoup plus étroite.

Le corps et l'abdomen sont d'un jaune d'ocre.

Museum nat. Nous le soupçonnons du Chili.

IV.

27. — I. FABRICII. — Boisd. — *Bomb. Io*, Fabricius, Ent. Syst. III, pars 1, p. 419, 37. — Smith-Abbot, Lepidopt. Ins. of Georg. vol. I, pl. 49 — *Io*, Hubner, Exot. Schmett.

Envergure du mâle, 6 1/2, de la femelle, 8 à 9 centimètres.

C'est bien cette espèce que Fabricius a décrite sous le nom de *Bombyx Io*, mais elle est fort différente de celle que Cramer a figurée antérieurement sous le même nom.

Ailes supérieures du mâle d'un jaune d'ocre, avec la raie extra-basilaire obsolète; entre la côte et la cellule discoïdale, une marque formée de six points brunâtres, trois de chaque côté; la ligne ordinaire sinuée se terminant assez loin de la pointe apicale.

Ailes supérieures de la femelle d'un brun clair purpurescent, avec la base couverte d'une villosité ferrugineuse; une tache sous-costale plus obscure que le fond, et, en arrière de la ligne, une bande extérieure également obscure.

Ailes inférieures d'un jaune d'ocre dans les deux sexes, avec le bord abdominal garni d'une villosité d'un rouge vineux; un œil discoïdal noir, saupoudré d'atomes blancs et marqué d'un petit arc de la même couleur; en arrière de l'œil, une ligne noire semi-circulaire, suivie d'une raie parallèle d'un rouge vineux.

Dessous des ailes jaune dans le mâle, d'un jaune roussâtre dans la femelle, lavé de rouge vers la base et près du bord interne des supérieures; celles-ci marquées d'un œil noir à pupille blanche; le dessous des inférieures avec un point discoïdal blanc; en avant du bord terminal, une raie rougeâtre.

Corselet jaune chez le mâle, ferrugineux chez la femelle, abdomen jaune dans le mâle, d'un jaune roussâtre dans la femelle.

Cette espèce paraît être assez répandue dans plusieurs États de l'Amérique du Nord; la chenille (Pl. IV, fig. 4), que nous avons élevée plusieurs fois avec des feuilles de pommier et de prunier, est d'un vert pomme, avec des bouquets de poils d'un vert un peu plus foncé, disposés régulièrement par rangées sur tout le corps. Outre cela, il y a au dessus des pattes, à partir du troisième anneau, une raie rouge bordée en dessous par une ligne blanche. Lorsque cette chenille est arrivée à toute sa taille, elle file une coque entre les feuilles. L'insecte parfait nous est éclos en août. Nous n'avons pas pu obtenir d'accouplement pour avoir une seconde génération.

Abbot a figuré cette chenille sur une feuille de maïs, mais nous croyons que c'est accidentellement qu'il l'a trouvée sur cette plante.

28. — I. CECROPS. — Boisd. — Le mâle = *pudens*, B. M.

Envergure du mâle 7, de la femelle, environ 9 centimètres.

Ailes supérieures du mâle grises, plus pâles vers le bord terminal; la raie extra-basilaire brunâtre, sinuée, très obsolète; la ligne ordinaire brune, fortement courbe de dedans en dehors, se terminant à la pointe apicale; une tache brunâtre sous-costale, plus pâle au centre et marquée d'un très petit point blanc; un trait d'un blanc pur bien marqué à leur point d'insertion au corselet.

Ailes supérieures de la femelle légèrement lavées d'une teinte roussâtre; la ligne ordinaire droite, blanchâtre, doublée de brun en dehors, se terminant, comme dans le mâle, à la pointe apicale, la tache sous-costale ferrugineuse avec un point central blanchâtre; un trait d'un blanc pur à la base, comme chez le mâle.

Ailes inférieures dans les deux sexes d'un gris blanchâtre, lavé de rose, avec une villosité rose sur le bord abdominal; un espace jaune sur le disque, marqué d'un œil noir, dont le centre est fortement sablé d'atomes blancs et coupé par un trait de la même couleur; en arrière de l'œil, une raie noire, suivie d'une bande d'un brun rougeâtre; le bord terminal d'un gris pâle.

Dessous des ailes d'un gris blanc; celui des supérieures avec un œil noir pupillé de blanc et suivi d'une raie oblique brune; celui des inférieures avec un point discoïdal blanc, un peu ocellé et deux bandes transverses, brunâtres, un peu obsolètes.

Corselet de la couleur des premières ailes. Abdomen du mâle avec le dos rose et l'extrémité grise. Abdomen de la femelle gris, annelé de rose sur le dos.

Mexique. Il paraît qu'on l'élève de chenilles dans le pays, où il ne doit pas être bien rare, car nous en possédons deux paires, qui nous sont venues de différentes mains.

29. — I. MONTEZUMA. — Lucas.

Taille et port de *Cecrops* mâle. Ailes supérieures grises avec la base un peu plus foncée; la raie extra-basilaire un peu sinuée; la marque sous-costale indiquée par des points noirâtres, la ligne ordinaire brune se terminant assez loin de la pointe apicale.

Ailes inférieures avec le disque rosé, la base et le bord abdominal garnis d'une villosité rose; un œil discoïdal noir coupé par un croissant blanc; en arrière de l'œil, une raie noire, semi-circulaire; tout le bord extérieur gris, divisé par une raie obsolète un peu plus obscure.

Dessous des ailes grisâtre ; celui des supérieures avec un très petit œil obsolète pupillé de blanc ; celui des inférieures avec un œil semblable, mais un peu plus grand ; une raie brunâtre, commune sur le tiers postérieur des quatre ailes.

Corselet brun. Abdomen d'un brun rose.

Mexique. — Mus. nation.

30. — I. *EOGENA*. — Felder Novara, Exped. Zool. Theil, Bnd. II. Abth. 2, pl. 89, f. 3.

Envergure, 4 à 5 centimètres.

Cette espèce est l'une des plus jolies. Les ailes supérieures du mâle sont d'un roux clair lavé de rose ; elles offrent assez loin de l'extrémité, la ligne ordinaire qui est légèrement sinuée et peu accentuée et, en outre, sous la côte, une petite tache annulaire.

Les ailes supérieures de la femelle sont entièrement d'un joli rose violet, avec l'empreinte du dessin indiqué dans le mâle.

Les ailes inférieures ont le disque jaune avec un petit œil pupillé de blanc, suivi d'une raie semi-circulaire noire, le bord extérieur est dans les deux sexes de la couleur des premières ailes, avec une bande un peu plus foncée, parallèle à la raie noire.

Le dessous est d'un roux clair, lavé de rose chez le mâle, et d'un très beau rose chez la femelle ; dans l'un et l'autre sexe, il y a sur les ailes supérieures un petit œil noir pupillé de blanc et, sur les inférieures, l'empreinte de l'œil de la face opposée.

Le corselet est de la couleur des premières ailes. L'abdomen est d'un beau rose.

Ce petit *Io* habite le Mexique. La paire que nous possédons nous a été donnée par M. E. Deyrolle, qui en avait reçu plusieurs exemplaires élevés de chenilles.

31. — I. *MENDOSA*. — Boisd.

Envergure, environ 9 centimètres.

Nous ne connaissons que la femelle. Ailes supérieures un peu aiguës, d'un blanc grisâtre ; la raie extra-basilaire sinuée, brunâtre ; une tache brune, transversale, entre la côte et l'extrémité de la cellule discoïdale ; la ligne ordinaire, ondulée, brune, se terminant loin du sommet par trois arcs noirs dont la concavité est tournée en dehors ; une bande brune, très courte, allant obliquement de la côte à la ligne ordinaire ; le bord externe marqué d'une espèce de bande terminale d'un brun ferrugineux, de même qu'une tache vers le sommet, en dehors de la ligne ordinaire.

Ailes inférieures d'un jaune pâle, un peu lavé d'incarnat, avec le bord abdominal garni d'une villosité rose ; un œil discoïdal noir, marqué dans son centre de quelques atomes et d'un trait blancs ; en

arrière de l'œil, une raie noire suivie d'une bande étroite ferrugineuse ; le bord terminal saupoudré de grisâtre.

Dessous des ailes jaunes ; celui des supérieures avec un œil d'un noir brunâtre, mal arrondi, marqué d'une tache blanche et une raie sinueuse noirâtre correspondant à la ligne ordinaire ; celui des inférieures saupoudré de grisâtre, avec un point discoïdal blanc suivi de deux raies noirâtres parallèles, transversales, anguleuses.

Corselet brun. Abdomen jaunâtre.

Nous avons reçu cette espèce de Becker, sans désignation de localité. Nous la supposons du Mexique ou de la Nouvelle Grenade.

V.

32. — I. FUMOSA. — Boisd.

Envergure, environ 8 centimètres.

Les deux sexes sont semblables. Les quatre ailes d'un gris obscur enfumé ; les supérieures plus foncées entre l'extrémité et la ligne ordinaire ; celle-ci brune, se terminant près du sommet ; la raie extra-basilaire sinuée, également brune ; une marque sous-costale obscure, entourée d'une espèce de cercle irrégulier et pupillé de blanc ; une ombre brunâtre, transversale, entre cette tache et la ligne ordinaire.

Ailes inférieures avec un œil aveugle, cerclé de brunâtre, plus pâle au centre ; en arrière de l'œil, deux lignes parallèles, d'un noir brunâtre.

Dessous à peu près comme la face opposée, avec un point blanc sur chaque aile ; celui des supérieures avec une raie oblique noirâtre suivie d'une bande sinueuse blanchâtre plus ou moins bien marquée ; celui des inférieures offrant sur le tiers postérieur deux raies noirâtres.

Corselet de la couleur des premières ailes. Abdomen rousâtre.

Le mâle est généralement d'un tiers plus petit que la femelle et d'un ton un peu moins obscur.

Beske élevait cette espèce très communément au Brésil. Nous en avons vu un grand nombre d'individus.

33. — I. TRISTIS. — Boisd.

Cette espèce, ainsi que son nom l'indique, n'est pas plus brillante que la précédente, dont elle se rapproche par sa couleur d'un gris obscur peu brillant sur les quatre ailes, les supérieures avec la raie extra-basilaire sinueuse, un peu plus pâle que le fond et très obsolette ; la ligne ordinaire d'un gris jaunâtre pâle, doublée de brunâtre en dehors, un peu courbe de dedans en dehors et se terminant tout

près de la pointe apicale extérieure ; une raie sinuée d'un gris jaunâtre terne sur le bord terminal ; la marque sous-costale est brunâtre irrégulière et marquée d'un très-petit œil blanc.

Ailes inférieures avec un œil noir de grandeur moyenne, cerclé de jaunâtre, renfermant dans son centre un espace grisâtre coupé par un croissant blanc ; en arrière de l'œil, une ligne noire un peu ondulée, bord extérieur grisâtre.

Dessous des ailes d'un noir grisâtre ; celui des supérieures avec un œil noir, pupillé de blanc, suivi d'une raie noire oblique ; celui des inférieures avec un gros point blanc.

Corselet et abdomen de la couleur des ailes.

Décrit sur un exemplaire femelle très frais que nous avons reçu de Beske.

34. — I. UMBRATA. — Boisd.

Envergure du mâle, 6 centimètres.

Ailes supérieures falquées, d'une couleur roussâtre, avec deux bandes brunâtres un peu en forme d'ombres, l'une plus étroite sur la raie extra-basilaire, l'autre plus large, plus marquée, traversant l'aile dans son milieu et précédée d'un petit point sous-costal noir ; la ligne ordinaire très courbée de dedans en dehors, très fine, jaunâtre, allant se perdre dans la pointe apicale.

Ailes inférieures ayant le disque presque d'un jaune citron avec un œil noir, renfermant des atomes rougeâtres et un croissant blanc ; le bord costal lavé de rougeâtre ; le bord abdominal garni d'une villosité noire faisant suite à la raie noire placée en arrière de l'œil ; le bord terminal un peu rougeâtre, divisé par une bande d'un brun noirâtre.

Dessous des ailes d'un roux pâle ; celui des supérieures avec l'extrémité grisâtre et un œil noir pupillé de blanc ; celui des inférieures avec un trait discoïdal blanc et une raie transverse allant de l'angle anal au bord extérieur.

Corselet de la couleur des premières ailes. Abdomen rougeâtre.

Décrit sur un mâle que l'on nous a donné comme venant du Brésil.

VI.

35. — I. ORODES. — Boisd.

Taille et port de *Nausica*. Ailes supérieures sinuées et tronquées au sommet, d'un jaune terne dans les deux sexes, traversées par trois lignes brunes, parallèles, dont la dernière, courbe de dedans en dehors, représente la ligne ordinaire et se termine sur la côte loin du sommet ; un trait transverse, brun, sous-costal, entre la seconde

et la troisième ligne; une raie ondulée, brunâtre, obsolète sur l'extrémité terminale.

Ailes inférieures fauves, avec un œil discoïdal rouge, cerclé de noir, marqué d'une tache blanche centrale; en arrière de l'œil deux bandes noires, parallèles, dont la postérieure est plus large et faiblement sinuée dans la femelle près du bord interne.

Dessous des ailes d'un roux vif, avec le sommet des supérieures et le tiers postérieur des inférieures glacés de gris violâtre; une tache noire non pupillée sur les premières; un très petit point de la même couleur sur le disque des secondes; deux bandes d'un roux ferrugineux sur leur tiers postérieur.

Corselet de la couleur des ailes supérieures. Abdomen fauve avec six bandes transversales noires sur le dos. Ventre entièrement fauve.

On élève très facilement cette espèce au Brésil. Selon Beske sa chenille est très urticante.

36. — I. STOLLII. — Boisd. — *Phalaena Io* femelle Cram., 303, D. E.

Cramer a figuré comme femelle de son *Io* une espèce d'un autre groupe. Elle a le port et la taille de la femelle de *Nausica*. Ses ailes supérieures, assez fortement dentées et sinuées, sont en dessus d'un gris violâtre, avec des bandes brunes; entre les deux premières bandes il y a un trait noirâtre, transversal, et plus bas, vers le bord interne, une tache noirâtre paraissant légèrement liserée de blanchâtre. La ligne ordinaire se termine assez loin de la pointe apicale. Il y a encore sur le bord terminal une raie brune, courbe, convexe en dehors.

Les ailes inférieures sont glauques, avec un œil noir un peu oblong, à centre rouge, marqué d'un croissant blanc et suivi de deux raies parallèles noires; le bord terminal est violâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un brun roussâtre très clair; les supérieures offrent un œil discoïdal oblong pupillé de blanc, puis une raie brune correspondant à la ligne ordinaire, avec tout le bord marginal d'un brun obscur. Les inférieures sont traversées au milieu par une bande brune, coupée sur le disque par un croissant blanc.

Le corselet participe de la couleur des premières ailes. L'abdomen est d'un roux ferrugineux en dessous et sur les côtés.

Il habite Surinam (Cramer).

Stoll figure deux chenilles: l'une comme celle du mâle et l'autre comme celle de la femelle; la première, *Io* de Cramer, figures F, G, est d'un vert jaunâtre avec les tubercules jaunes portant, comme dans *Fabricii*, des petits bouquets alignés d'un vert obscur. L'autre, celle

de *Stollii*, est d'un brun foncé avec les tubercules d'un gris cendré, surmontés de petits bouquets de poils brunâtres.

Ces deux chenilles, selon Stoll, vivent à Surinam sur le cacaoyer, *Theobroma Cacao*.

Ces deux espèces d'*Io* ne sont probablement pas rares dans la Guyane hollandaise ; cependant nous n'en avons jamais vu un seul exemplaire dans les collections venant de Cayenne.

37. — I. NAUSICA. — Cramer, 249, D, E et 303, B, C.

Envergure du mâle, 6 1/2, de la femelle, 8 1/2 centimètres.

Ailes supérieures anguleuses et tronquées au sommet dans les deux sexes. Ailes supérieures du mâle brunes avec le tiers postérieur glauque, marquées de trois raies parallèles brunes, dont celle du milieu moins marquée ; un point noir sous-costal entre la première et la seconde raie ; sur l'extrémité, une raie sinueuse brunâtre obsolette. Ailes supérieures de la femelle d'un brun rougeâtre uniforme, avec les trois raies parallèles comme chez le mâle ; la raie sinueuse de l'extrémité plus accusée.

Ailes inférieures un peu glauques, avec un œil jaune assez petit, cerclé de noir et suivi d'une large raie noire qui remonte le long du bord abdominal. En arrière de cette bande, il y en a une autre semi-circulaire, assez large, du même noir.

Dessous des ailes rougeâtre, avec l'extrémité des inférieures glacée de gris violâtre ; un point discoïdal noir sur ces dernières et un petit œil oblong noir sans pupille sur les supérieures.

Corselet de la couleur des premières ailes. Abdomen fauve avec les premières incisions noires.

Il se trouve à Cayenne et à Surinam. — Coll. Bdv.

La chenille, selon Stoll, vit sur l'*Anacardium giganteum*. Elle est verte ou d'un vert pâle, garnie de quatre rangées d'épines rameuses de la même couleur. Le dernier segment est marqué d'une petite raie noire et d'une autre incarnate, plus grande, de forme semi-lunaire.

Feu Année l'a élevée à Cayenne, mais il osait à peine la toucher à cause des cuissons brûlantes qu'elle lui faisait éprouver.

38. — I. PLICATA. — Herrich-Schæffer. Exot. Schm., 302. — *Io Laciniata* Boisd., mss.

Il a le port du *Nausica*, mais il est d'un tiers plus petit. Ses ailes supérieures sont dentées et tronquées au sommet ; elles sont d'un brun clair couleur de bois, avec quatre raies parallèles brunes bien marquées ; une petite tache ocellée, sous-costale, un peu oblongue, entre la première et la seconde raie.

Ailes inférieures glauques, dentées, échancrées à l'angle externe,

marquées d'un petit œil noir à centre rouge, faiblement saupoudré d'atomes blancs; en arrière de l'œil, une bande noire qui remonte un peu le long du bord abdominal; plus en arrière, une autre bande du même noir.

Dessous des ailes d'un roux fauve, avec l'extrémité des inférieures glacée de gris violâtre; un petit œil noir, oblong, sur les supérieures, et un point discoïdal de la même couleur sur le disque des inférieures.

Corselet de la couleur des premières ailes. Abdomen fauve.

Nous avons reçu cette espèce de Beske, qui l'élevait de chenille au Brésil.

Nous avons prêté cet *Io* à Herrich-Schæffer, sous le nom de *Laciniata*, mais, ayant égaré l'étiquette, nous a-t-il dit, il ne s'est plus rappelé du nom et il lui a substitué celui de *Plicata*.

39. I. FLEXUOSA. — Felder, Novara Exped. Zool. Theil, Bnd II, Abth. 2, pl. 90, f. 1.

Port et taille de *Nausica*. Ailes supérieures falquées. Ailes inférieures fortement sinuées dans leur contour. Les premières d'un brun clair dans leur milieu, grises à la base et à l'extrémité; une raie extra-basilaire brune, ondulée, séparant la partie claire de la portion plus foncée; la ligne ordinaire brune, courbe de dedans en dehors, se terminant un peu avant la pointe apicale par un petit zigzag de sa couleur; une petite tache annulaire, noire, sous-costale, un peu ocellée.

Ailes inférieures d'un fauve rougeâtre; un petit œil discoïdal, noir, à prunelle blanche; en arrière de l'œil, une raie noire, sinueuse à ses extrémités, suivie d'une raie parallèle brunâtre.

Corselet d'un gris brunâtre. Abdomen d'un fauve rougeâtre.

Nous avons décrit cette espèce sur une figure donnée par M. Felder.

Nous ne la connaissons pas en nature. Elle habite l'Amérique centrale.

40. — I. CAUDATULA. — Felder, Novara Exp. Zool. Theil, Bnd II, Abth. 2, pl. 91, f. 1.

Envergure 7 centimètres.

Les quatre ailes fortement dentées, avec une dent très saillante en forme de petite queue à l'extrémité des inférieures. Ailes supérieures d'un gris noirâtre avec des bandes d'un gris violâtre, dont la première, interrompue, forme sous la côte une espèce d'œil oblong, et dont la seconde est marquée de quatre petits points noirs, alignés, un sur chaque nervure; la ligne ordinaire droite pareillement, d'un gris violâtre, se terminant assez loin du sommet; une bande un

peu ondulée de la même couleur entre celle-ci et le bord terminal.

Ailes inférieures d'un gris noirâtre, avec un œil discoïdal rouge, cerclé de noir et pupillé de blanc.

Corselet de la couleur des premières ailes. Abdomen d'un jaune fauve avec cinq bandes transversales noires sur le dos.

Nous ne connaissons pas cette curieuse espèce que nous décrivons d'après la figure donnée par M. Felder.

Elle habite l'Amérique centrale.

VII.

41. — I. MIMOSOPS. — Boisd.

Envergure du mâle, 6 1/2 à 7, de la femelle, 8 1/2 à 9 centimètres.

Ailes supérieures du mâle assez fortement falquées, entièrement d'un gris blanchâtre; la raie extra-basilaire non sinuée, d'un jaune pâle; la ligne ordinaire également d'un jaune pâle, doublée de brunâtre en dehors, se terminant assez loin du sommet; une tache oblongue brune, ocellée de jaunâtre, comme dans *Falcata*.

Ailes inférieures d'un gris très pâle, très faiblement vineuses dans leur partie postérieure; un œil discoïdal noir, cerclé de jaune, d'un rouge violet dans son milieu, où il est marqué d'une tache noire accolée à un petit croissant blanc; en arrière de l'œil, une ligne festonnée noire, le bord extérieur d'un gris pâle.

Corselet et abdomen de la couleur des ailes.

Ailes supérieures de la femelle non falquées, un peu pointues au sommet, plus obscures que chez le mâle, avec les nervures de l'extrémité d'un gris jaunâtre.

L'œil des ailes inférieures beaucoup plus grand, avec le cercle jaune un peu irrégulier; la tache violette du milieu marquée de trois taches noires, dont une beaucoup plus grande au centre et une beaucoup plus petite de chaque côté.

Brésil. Il paraît que Beske élevait très communément la chenille, car il en a envoyé beaucoup d'individus. Cette espèce doit être répandue dans la plupart des collections.

42. I. FALCATA. — Boisd.

Envergure du mâle, 6 1/2 à 7 centimètres.

Ailes supérieures très falquées, d'un brun grisâtre clair jusqu'à la ligne ordinaire, ensuite d'un gris blanchâtre; la ligne extra-basilaire pâle, presque droite; la ligne ordinaire d'un jaunâtre pâle, arrivant assez loin de la pointe apicale; sous la côte, une tache brune, oblongue, un peu ocellée.

Ailes inférieures grisâtres, faiblement lavées de violâtre; un œil

discoïdal noir, cerclé de jaune fauve, renfermant dans son milieu quelques atomes et une pupille blancs; en arrière de l'œil, une petite ligne noirâtre faiblement festonnée; le bord externe d'un gris blanchâtre.

Dessous des ailes supérieures d'une teinte légèrement vineuse jusqu'à la ligne ordinaire, ensuite blanchâtre, avec un œil noir pupillé de blanc. Dessous des inférieures d'un gris blanchâtre, avec un petit point discoïdal cerclé de violâtre, suivi d'une raie droite de la même couleur.

Corselet de la couleur des premières ailes. Abdomen d'un gris un peu vineux.

Nous possédons trois mâles venant de Cayenne. M. Oberthur nous en a communiqué un quatrième de la même provenance. La femelle, qui doit avoir les ailes beaucoup moins falquées, nous est inconnue.

43. — I. NORCESTES. — Boisd.

Port et taille de *Falcata*. Ailes supérieures très falquées, d'une belle couleur marron, avec l'extrémité un peu ardoisée; la raie extra-basilaire à peine visible; la ligne ordinaire peu marquée, un peu jaunâtre dans son tiers inférieur, ensuite un peu plus obscure que le fond, paraissant se terminer assez près de la pointe apicale; sous la côte, près de l'extrémité de la cellule discoïdale, un très petit point blanc ocellé de brun-marron clair.

Ailes inférieures d'un brun marron, avec un grand œil noir, cerclé de jaune fauve, et un peu rejeté en dehors; le milieu de l'œil est rouge, marqué d'une tache noire surmontée d'un croissant blanc; en arrière de la tache oculaire, une ligne noire qui touche le cercle de l'œil.

Dessous des ailes d'un roux clair; celui des supérieures avec l'extrémité grisâtre et un œil noir pupillé de blanc; la ligne ordinaire noire; celui des inférieures avec un point blanc correspondant à l'œil de la face opposée.

Corps et corselet de la couleur des ailes.

Becker nous a donné cette espèce comme venant du Brésil. Nous ne connaissons pas la femelle, qui doit avoir une certaine analogie avec celle de *Fumata*.

44. — I. FUMATA. — Felder, Novara Exped. Zool. Theil, Bnd II. Abth. 2, pl. 89, f. 5. — *Augustei* Oberthur M. — *Pelias* Boisd. M.

Envergure du mâle, 7 1/2, de la femelle, 9 1/2 centimètres.

Le mâle a les ailes supérieures aussi falquées que dans l'espèce précédente; elles sont de couleur marron, avec le bord terminal grisâtre; la raie extra-basilaire existe à peine; la ligne ordinaire est un peu jaunâtre inférieurement et ensuite brunâtre jusqu'à la pointe

apicale ; il y a en outre, sur le côté, au dessus de la nervure médiane, un petit cercle pâle en forme de zéro.

Les ailes inférieures sont brunes, avec tout le disque rougeâtre ; elles ont un œil discoïdal rouge à iris noir et entouré d'un cercle rouge ; le milieu de la tache rouge est marqué d'un point noir, surmonté d'un ou deux petits atomes blancs ; la ligne qui suit l'œil est tellement obsolète qu'on la distingue à peine.

Le dessous des ailes est d'un rouge marron, avec l'extrémité lavée de grisâtre ; celui des supérieures offre un œil noir pupillé de blanc et celui des inférieures un point discoïdal blanc.

Le corselet et l'abdomen sont d'un brun noirâtre.

La femelle a les ailes d'une teinte brunâtre avec le bord terminal d'un gris pâle ; les supérieures ne sont pas falquées, mais seulement un peu pointues au sommet. La raie extra-basilaire est sinuée, grisâtre ; la ligne ordinaire est d'un gris blanchâtre, bien indiquée, et va se terminer, comme dans le mâle, à la pointe apicale ; il y a en outre, sous la côte, un anneau un peu oblong, d'un gris blanchâtre, marqué d'un petit point central blanc.

Les ailes inférieures ont un œil discoïdal rouge, à iris noir cerclé de jaune, et une tache centrale noire.

Le dessous des ailes de la femelle est grisâtre avec un œil noir pupillé de blanc sur les supérieures, suivi d'une raie oblongue, noirâtre ; celui des inférieures offre sur le disque l'empreinte de l'œil de la face opposée avec un point central blanc.

Le corselet et l'abdomen participent de la couleur du fond des ailes.

Nous avons reçu un mâle et une femelle du Brésil, trouvés accouplés par Beske.

M. Oberthur nous a communiqué un exemplaire femelle venant de la collection d'Auguste, dont l'œil est un peu moins rouge, ce qui provient de ce que cet exemplaire a été longtemps exposé à la lumière.

VIII.

45. — I. NYCTIMENE. — Latreille, in Humb., pl. 53, fig. 1, 2, p. 133.

Envergure du mâle environ 11, de la femelle, 13 centimètres.

Ailes supérieures du mâle un peu falquées, d'une couleur rousâtre, avec la ligne extra-basilaire jaunâtre, coudée vers la côte ; la ligne ordinaire jaunâtre, doublée de brun sur son côté externe, arrivant à un demi centimètre du sommet ; entre la côte et la ligne ordinaire, une tache brune, oblongue, cerclée de jaunâtre.

Ailes inférieures d'un noir brunâtre, avec l'extrémité roussâtre et une villosité assez dense vers la base et le bord abdominal ; un grand

œil discoïdal d'un rouge un peu violâtre, largement bordé de noir et cerclé de jaune, marqué d'une tache noire environnée de plusieurs groupes d'atomes blancs ; en arrière de l'œil, une ligne noire un peu festonnée, suivie d'une bande rougeâtre un peu crénelée.

Dessous des ailes d'une teinte jaunâtre ; celui des supérieures avec un œil très noir, assez grand, pupillé de blanc, touchant une raie oblique de la même couleur ; celui des inférieures avec un point discoïdal blanc, suivi de deux bandes parallèles brunâtres.

Femelle d'une couleur plus grisâtre ou quelquefois d'une couleur rousse avec les nervures de l'extrémité jaunâtres et le sommet pointu, non falqué. Ailes inférieures d'un brun grisâtre.

Dessous des ailes comme dans le mâle, sauf que la bande oblique noire ne touche point à l'œil.

Corselet et abdomen participant de la couleur des ailes.

Cette espèce paraît être très commune à la Nouvelle-Grenade.

La figure donnée par Latreille dans le *Voyage de Humboldt* est très mauvaise.

46. — I. LEUCANE. — Hubner, Exot. Schmëtt.

Cette espèce mexicaine est très voisine de la précédente, mais elle est plus petite ; elle en diffère en ce que la ligne ordinaire va se terminer dans la pointe apicale, en ce que la partie comprise entre cette ligne et le bord extérieur est d'une teinte grisâtre, et en ce que la raie extra-basilaire est régulièrement un peu courbe et non cou-dée près de la côte.

Pour le reste cette espèce présente les mêmes caractères que *Nyc-timene*.

La femelle que nous avons vue dans le temps dans la collection de feu Audinet-Serville, ne diffère du mâle que par des nuances plus foncées. Qu'est-elle devenue ?

Cet *Io* est propre au Mexique. L'individu mâle que nous possédons vient des environs de Vera-Cruz.

La figure dans l'ouvrage de Hubner est d'une exactitude parfaite.

IX.

47. — I. DAMÆUS. — Boisd.

Envergure de la femelle, 8 3/4 centimètres.

Ailes supérieures bien arrondies, d'un roux vif ; la raie extra-basilaire jaunâtre, un peu courbe, mais non sinuée ; la ligne ordinaire jaune, assez pâle, se terminant presque à un centimètre du sommet ; sous la côte une tache ovalaire bien nette, plus foncée que la teinte générale et cerclée de jaune pâle.

Ailes inférieures d'un roux plus clair, avec un grand œil multicolore. Le centre est rouge, marqué d'une grosse tache noire, bordée et environnée de taches blanches formées par des groupes d'atomes réunis; l'iris est noir, très large, cerclé de jaune; en arrière de l'œil il y a une raie noire, très festonnée, suivie d'une autre raie parallèle de même forme, également festonnée, d'un rouge un peu ferrugineux.

Dessous des ailes d'un roux lavé de rougeâtre; celui des supérieures avec un œil noir pupillé de blanc, suivi d'une bande noirâtre oblique; celui des inférieures avec l'empreinte indiquée de l'œil de la face opposée, pupillée de blanc.

Corselet d'un roux intense. Abdomen d'un roux pâle.

Décrit sur un individu femelle *ex larva*. Nous ne savons pas au juste de quelle partie de l'Amérique nous est parvenue cette belle espèce.

48. — I. IRENE. — Cramer, 249, B, C.

Les *Io Irene* et *Scapularis* sont si voisins l'un de l'autre que le dernier n'est peut-être qu'une variété brésilienne. Ils sont de même taille et ont tout à fait le même facies. Les ailes supérieures, dans le mâle, sont d'un roux ferrugineux et d'une teinte roussâtre dans la femelle; la ligne extra-basilaire est peu visible, pointillée de blanc; la ligne ordinaire est brune, assez éloignée du sommet, bordée en dedans par une série de petits points blancs, un sur chaque nervure; la marque placée entre la côte et la cellule discoïdale est indiquée par deux rangs de très petits points blancs.

Les ailes inférieures sont rousses, d'un fauve ferrugineux dans le mâle, avec un œil noir assez grand, cerclé de jaune pâle, renfermant dans son centre une espèce de tache bidentée, formée d'atomes jaunâtres et marquée d'un croissant blanc; en arrière de l'œil, il y a une ligne noire en feston; le bord extérieur est grisâtre.

Le dessous des ailes est d'un gris roussâtre, avec un œil noir, pupillé de blanc, sur les supérieures et un arc blanc un peu ocellé sur les inférieures; outre cela, il y a, sur le tiers postérieur, deux bandes brunes, communes, très fortement sinuées.

Le corselet est de la couleur des premières ailes. L'abdomen est d'un fauve ferrugineux, avec les articulations noires dans la femelle seulement.

La chenille, selon Stoll, vit sur le grenadier; elle est verte, garnie d'épines palmées, marquée le long des pattes, à partir du troisième segment, d'une raie jaune bordée de pourpre en dessus.

Cette espèce doit être aussi commune à la Guyane que la suivante l'est au Brésil.

49. — I. SCAPULARIS. — Boisd.

Il diffère du précédent par ses ailes supérieures un peu plus pointues au sommet, par la ligne ordinaire jaunâtre, offrant très rarement des petits points blancs sur son côté interne, par la couleur beaucoup plus pâle chez les deux sexes et principalement par la marque sous-costale des premières ailes, qui est indiquée par de très petits points noirs au lieu de points blancs, par le cercle jaune de l'œil des secondes ailes qui est plus large et enfin par l'abdomen de la femelle qui est d'un gris roussâtre sans articulations noires.

On l'élève communément au Brésil.

NOTA. Dans cette espèce, l'espace grisâtre du milieu de l'œil forme une sorte de trident. Nous avons donné depuis de longues années à cet *Io* le nom de *Scapularis*, à cause du blanc que l'on remarque à l'insertion des ailes supérieures, principalement chez la femelle; mais ce nom pourrait s'appliquer aussi bien à d'autres espèces qui offrent le même caractère.

50. — I. HUBNERI. — Boisd.

Un peu plus petit que *Scapularis*; les ailes supérieures moins aiguës au sommet, de couleur roussâtre pâle; la raie extra-basilaire brune, bien indiquée, sinuée; la ligne ordinaire brune, courbe près du bord interne, se terminant assez près de la pointe apicale; la marque sous-costale indiquée par des points noirs alignés, dont quatre sur le côté extérieur et trois sur le côté interne.

Ailes inférieures d'un roussâtre très pâle, avec tout le centre d'un jaune blanchâtre; un œil discoïdal noir, dont le cercle, d'un jaune pâle, se fond un peu avec la couleur du disque; l'œil offre, en outre, une espèce de fer à cheval formé d'atomes jaunâtres, coupé par un très petit croissant blanc; en dehors de l'œil, une ligne noire, fortement en feston, appuyée en arrière sur une bande rousse; le bord extérieur d'un gris jaunâtre.

Dessous des ailes d'un jaune roussâtre; celui des supérieures marqué d'un œil pupillé de blanc, suivie d'une raie noire, oblique, et, en arrière, d'une bande obsolète, brunâtre; celui des inférieures offrant l'empreinte bien accusée de l'œil de la face opposée, avec une petite pupille blanche; il y a en outre une raie onduleuse brunâtre traversant l'empreinte de l'œil et une bande postérieure en zigzag de la même couleur.

Le corselet est de la couleur des premières ailes. L'abdomen est roussâtre, avec les articulations noires chez la femelle, seul sexe que nous connaissons. Nous avons reçu cette espèce de Minas Geraes au Brésil.

51. — I. SALMONEA. — Cramer, 162, A et 395, A. — Fabricius, Ent. Syst. III. pars I. p. 419, 39.

Envergure 13 à 14 centimètres.

Ailes supérieures d'un brun-roussâtre terne, avec la ligne ordinaire noire, assez large, se terminant assez loin du sommet, légèrement courbée en dedans ; au bout de la cellule discoïdale, sous la côte, deux traits jaunâtres, transverses, courts, parallèles.

Ailes inférieures rougeâtres, avec un grand œil noir, cerclé de jaune, marqué dans son centre d'un croissant blanc, renfermé dans une espèce de D, formé d'atomes jaunâtres ; en arrière de l'œil, une ligne noire en feston, suivie d'une bande parallèle d'un roux ferrugineux.

Dessous des ailes, selon Cramer, d'un brun roux avec un point discoïdal blanc sur chacune.

Corselet brunâtre. Abdomen brunâtre avec les articulations d'une couleur ferrugineuse.

Cramer (pl. 395) donne la figure d'une autre femelle qu'il considère comme une variété. Elle est beaucoup plus pâle, avec une éclaircie blanche en forme de bande transverse sur les ailes supérieures, dont le sommet est peu pointu, avec la ligne ordinaire blanche. Les ailes inférieures sont très-pâles, d'une teinte rosée, avec l'œil dépourvu de croissant blanc. L'abdomen est brun, avec les articulations d'un gris-blanchâtre.

Il y a peut-être là deux espèces.

Surinam. Cramer.

52. — I. AMPHIRENE. — Boisd.

Il a tout à fait le port et la taille de *Salmonia*. Ailes supérieures d'un gris-roux, plus pâles dans leur milieu, depuis la raie extra-basilaire jusqu'à la ligne ordinaire ; celle-ci brune, offrant sur son côté interne, sur chaque nervure, un petit point blanc peu marqué, se terminant assez près du sommet ; entre la côte et la cellule discoïdale, une tache brune mal écrite, un peu en forme de T, marquée en bas d'un très petit point blanc.

Ailes inférieures d'une teinte roussâtre pâle, avec un grand œil noir cerclé de jaune pâle, renfermant un espace palmé formé d'atomes jaunâtres, divisé par un croissant blanc ; en arrière de l'œil, une raie noire très fortement en feston, s'appuyant en arrière sur une bande ferrugineuse.

Dessous des ailes roussâtre ; les supérieures avec un œil noir pupillé de blanc et les inférieures avec un petit arc discoïdal blanc ; sur le tiers terminal, deux bandes parallèles noires, très fortement sinuées.

Corselet d'un brun roussâtre, avec un peu de blanc à l'insertion des ailes. Abdomen grisâtre.

Brésil. Nous avons obtenu cette espèce de feu Becker, qui l'avait probablement reçue de Beske. M. de l'Orza nous a communiqué un exemplaire plus petit, qu'il croit aussi être du Brésil.

53. — I. HERSILIA. — Boisd. — *Arminia* Cramer, 356. A. — Le mâle? *Metea* Cramer, 304. A.

Envergure de la femelle environ 10 1/2 centimètres.

Cette espèce appartient encore au groupe de *Salmonea*, *Amphirene*, *Scapularis*, etc.

Ailes supérieures d'un roux-brun obscur, avec deux petites taches ochracées à leur insertion; la ligne ordinaire remplacée par une large raie noire, se terminant à une certaine distance du sommet.

Ailes inférieures d'un roux-vineux clair, avec un grand œil discoïdal noir, cerclé de jaune, renfermant dans son milieu des atomes d'un gris jaunâtre et un petit croissant blanc; en arrière de l'œil, une ligne noire en feston, suivie d'une bande un peu plus obscure que le fond.

Le dessous, selon Cramer, est d'un rouge brun, avec une tache blanche allongée, renfermée, sur chaque aile, dans un anneau noir.

Le corselet est de la couleur des premières ailes. L'abdomen est de la même teinte que les ailes inférieures.

Surinam. Décrit d'après Cramer.

Cramer figure comme le mâle une espèce qui n'a aucun rapport avec la femelle, qu'il représente sur la même planche. C'est à ce dernier, en sa qualité de mâle, que nous avons laissé le nom d'*Arminia*.

Nous croyons que le *Metea*, figuré pl. 304, f. A, est le mâle véritable de l'espèce que nous venons de décrire; nous n'avons jamais vu ni l'un ni l'autre. Il a de même un peu de jaune à l'insertion des premières ailes, et, en arrière de l'œil, une ligne noire festonnée, comme chez la femelle.

54. — I. ERUBESCENS. — Boisd.

Envergure de 8 à 9 centimètres.

Port d'*Irene*. Ailes supérieures plus pointues au sommet que dans les espèces du même groupe, d'une couleur roussâtre, avec l'extrémité plus obscure; la raie extra-basilaire sinuée, d'un roux brunâtre, offrant sur son côté interne quelques points blancs, très petits; la ligne ordinaire brune, liserée d'un peu de blanc en dedans; la tache sous-costale d'un roux brunâtre, suivie d'une bande transverse de la même couleur, descendant jusqu'au milieu de la ligne ordinaire.

Ailes inférieures d'un fauve rougeâtre, avec la base et le bord interne garnis d'une villosité d'une couleur plus rouge; un grand œil discoïdal noir, cerclé de jaune, renfermant dans son milieu un espace bidenté, formé d'atomes jaunâtres, et divisé par un petit croissant

blanc; en arrière de l'œil, une ligne noire festonnée; le bord extérieur grisâtre, coupé par une petite raie marginale plus foncée.

Dessous des ailes jaunâtre, celui des supérieures avec un œil noir, pupillé de blanc et une raie oblique, un peu sinuée, d'un brun un peu ferrugineux; celui des inférieures avec une petite tache noire discoïdale allongée, blanche, ocellée de ferrugineux, suivie d'une raie tortueuse et d'une bande sinuée de la même couleur.

Corselet de la couleur des premières ailes; abdomen d'un rouge ferrugineux.

Nous l'avons reçu du Brésil.

55. — I. PORUS. — Boisd.

Il a le port et la taille de *Scapularis* et espèces voisines. Ailes supérieures d'un roux peu intense, peu pointues au sommet; la raie extra-basilaire brune, sinuée; la ligne ordinaire brune, un peu courbe de dedans en dehors, se terminant très près de la pointe apicale; entre cette ligne et la raie extra-basilaire, le fond est un peu plus clair, avec la marque sous costale indiquée par des petits points noirs disposés sur deux rangs.

Ailes inférieures rousses, plus foncées vers la base et le bord interne, avec un grand œil discoïdal noir, cerclé de jaune pâle, offrant dans son milieu un espace en forme de trident, constitué par des atomes d'un gris roussâtre, divisé par un croissant blanc très étroit, en arrière de l'œil, une ligne noire en feston, appuyée sur une bande d'un roux un peu ferrugineux; extrémité du bord terminal également d'un roux ferrugineux.

Dessous des ailes roux; les supérieures avec un œil noir pupillé de blanc et, en arrière de celui-ci, une raie oblique brune, un peu tremblée; celui des inférieures avec un point blanc allongé, un peu ocellé de brun, suivi d'une seule raie sinueuse d'un brun roussâtre.

Corselet de la couleur des ailes supérieures, avec un peu de blanc à l'insertion des premières ailes. Abdomen roux.

Décrit sur un mâle que nous avons reçu du Brésil, et dont les antennes sont plus pectinées que dans la plupart des espèces.

X.

56. — I. BECKERI. — Boisd. in Herrich-Schæff. Exot. Schm. 490. Envergure, 10 à 11 centimètres.

Nous n'avons vu que des mâles. Ailes supérieures d'une couleur roussâtre, avec une éclaircie sur le bord extérieur; la raie extra-basilaire obscure; la ligne ordinaire, noire, légèrement sinuée, doublée extérieurement de gris blanchâtre, se terminant loin de la pointe apicale, suivie en dehors d'une bande sinueuse d'un roux

brun; à l'extrémité de la cellule discoïdale, un petit point blanc à peine visible, précédé en dehors de trois petits points noirs alignés et, en dedans, de deux petits points semblables.

Ailes inférieures rousses, avec un très grand œil noir, d'un gris jaunâtre au centre, où il est marqué d'un gros point blanc; en arrière de l'œil, une bande noire, semi-circulaire, suivie d'une autre bande un peu maculaire, d'un brun ferrugineux; outre cela, le côté abdominal de l'œil est garni de poils noirs.

Dessous des ailes d'un jaune-roussâtre pâle; les supérieures avec un œil noir pupillé de blanc; les inférieures avec un point discoïdal blanc. Deux bandes communes plus obscures que le fond sur le tiers postérieur des ailes, comme chez la plupart des espèces.

Corselet de la couleur des premières ailes, avec un peu de blanc à leur point d'insertion. Abdomen d'un fauve roussâtre.

Nous avons reçu cette espèce de Beske qui a envoyé plusieurs mâles et pas une seule femelle.

XI.

57. — I. ASPERA. — Felder, Novara Exped. Zool. Theil. Bnd. II, Abth. 2, pl. 89, f. 2.

Envergure, 5 1/2 centimètres.

Nous ne connaissons cette espèce que par la figure que nous venons de citer. Elle ne ressemble à aucune autre.

Ailes supérieures aiguës au sommet, de couleur grise, avec la base brunâtre, ainsi qu'une large tache sous-costale, marquée d'un trait blanc; deux raies noires parallèles en zigzag, dont la première, représentant la ligne ordinaire, se termine assez loin du sommet, et dont la seconde, plus sinueuse que la première, finit vers la pointe apicale par un empâtement d'un noir brunâtre.

Ailes inférieures d'un jaune d'ocre, avec un œil noir, assez grand, marqué d'une tache semilunaire d'un jaune pâle, suivi de trois points d'un blanc bleuâtre; en arrière de l'œil, deux raies parallèles ondulées noirâtres; le bord terminal gris.

Corselet gris. Abdomen noirâtre.

Amérique méridionale. M. Felder a figuré un mâle dont il ne nous a pas indiqué la patrie.

XII.

58. — I. DIOXIPPUS. — Boisd.

Envergure de la femelle, 9 1/2 centimètres.

Cette singulière espèce se distingue de toutes les autres par ses ailes oblongues bien arrondies. Les supérieures sont d'un roux uniforme, avec la ligne blanchâtre ou plutôt un peu jaunâtre, interrom-

pue, courbe de dehors en dedans ; elles ont pour tout dessin une tache annulaire sous-costale, un peu plus foncée que la teinte générale, légèrement cerclée de jaunâtre et marquée d'une tache centrale blanche.

Les ailes inférieures sont d'un blanc jaunâtre, un peu enfumées en dehors de l'œil ; celui-ci est rouge, avec le centre blanc et un large iris très noir ; très en arrière de l'œil, il y a sur la portion enfumée une bande festonnée, formée en avant par une ligne noire et postérieurement par une ligne jaune ; le bord extérieur est roux.

Dessous roux avec un petit œil noirâtre pupillé de blanc, sur les supérieures et, sur les inférieures, le même œil qu'en dessus, mais d'une couleur plus terne.

Corselet d'un roux brun. Abdomen d'un roux un peu jaunâtre.

Nous ignorons d'où provient cette belle espèce, que nous avons achetée chez Becker.

XIII.

59. — I. OBERTHURII. — Boisd.

Envergure, 9 centimètres.

Voici une espèce qui ne ressemble à aucune autre. Ses ailes supérieures, arrondies, sont entièrement noirâtres, finement sablées d'atomes d'un gris blanchâtre ; la ligne ordinaire, peu indiquée, est d'un gris blanchâtre, et se termine assez loin du sommet. Au bout de la cellule discoïcale, on voit une petite tache noire arrondie, pupillée de grisâtre.

Les ailes inférieures sont d'un jaune d'ocre, avec un œil noir, arrondi, de grandeur moyenne, saupoudré d'atomes blancs ; très en arrière de l'œil, il y a une raie, semi-circulaire, appuyée extérieurement sur une bande rouge de même forme. Le bord terminal est grisâtre.

Le corselet est de la couleur des premières ailes. L'abdomen est entièrement d'un fauve ferrugineux en dessus, d'un gris testacé en dessous.

Le dessous des quatre ailes est jaunâtre jusqu'au delà du milieu, ensuite grisâtre jusqu'à la frange. Chacune des ailes est marquée, sur le disque, d'un œil noir arrondi, pupillé de blanc. Entre le bord marginal et les yeux, il y a deux bandes parallèles brunes.

Décrit sur un individu femelle frais, mais dont l'extrémité des ailes supérieures a été détruite. Cette rare espèce a été reçue de Buenos-Ayres par M. Oberthur, à qui nous l'avons dédiée, comme étant l'une des plus belles du genre, pour le remercier de l'obligeance qu'il a mise à nous communiquer toutes les espèces d'*Io* de sa belle collection.

XIV.

60. — I. AULETES. — Boisd. in Herrich-Schæffer, Exot. Schm. 96, 97.

Il a tout à fait le port de l'*Abasia* de Surinam ; ses ailes, de même très pointues à leur sommet, sont d'un brun obscur, avec la base un peu ferrugineuse; la raie extra-basilaire est sinuée, d'un gris violâtre, ainsi que la ligne ordinaire, qui est un peu courbe, se terminant à quelque distance du sommet; au-dessous de la côte, il y a une tache oblongue, presque oculaire, d'un gris violâtre, divisée par un petit arc noir; le fond de l'aile, entre les deux lignes, est marqué d'une vingtaine de petits points noirs, épars, ocellés de blanc; le bord extérieur est divisé par une raie violâtre.

Les ailes inférieures sont largement ferrugineuses à la base, d'une couleur glauque à l'extrémité; elles sont marquées d'un œil discoïdal rouge, cerclé de noir, pupillé de blanc.

Le dessous des ailes supérieures est orangé tout le long de la côte, ensuite d'un gris violâtre, avec un œil noir pupillé de blanc. Le dessous des ailes inférieures a les deux tiers d'une belle couleur orangée, avec un gros point discoïdal blanc, encadré de noir; le tiers postérieur est d'un gris violâtre, séparé de la partie orangée par une raie d'un blanc violet.

Le corselet est ferrugineux. L'abdomen est brunâtre.

Nous avons reçu, autant qu'il nous en souvient, cette magnifique espèce de Surinam. Nous l'avions prêtée à feu Herrich-Schæffer; malheureusement elle a été détruite dans le retour qu'il nous en a fait.

61. — I. ABASIA. — Cram. 344. A. B. C.

Envergure du mâle, 7 centimètres, de la femelle, 9.

Dessus des ailes supérieures d'un brun gris violâtre, plus obscur à la base, avec un petit œil sans prunelle, en forme de zéro, entre la côte et la cellule discoïdale; la ligne ordinaire noire, très large, en forme de bande et allant se perdre dans la pointe apicale; en dehors de cette large ligne, il y a une raie ondulée très obsolète.

Ailes inférieures violâtres dans le mâle, un peu glauques chez la femelle, avec un œil rouge cerclé de noir, pupillé de bleu; en arrière, mais très près de l'œil, une ligne demi-circulaire, noire, suivie d'une large bande de la même couleur.

Dessous des ailes d'un brun vineux; celui des supérieures avec le bord interne noirâtre, ainsi que la bande qui remplace la ligne ordinaire; une tache noire arrondie, assez petite, correspondant à l'œil de la face opposée. Celui des inférieures avec un petit point discoïdal noir et une bande brune, liserée de jaunâtre en avant, et allant transversalement de l'angle anal au bord extérieur.

Corselet et abdomen de la couleur des ailes.

La chenille, selon Stoll, qui en donne la figure, pl. 17, f. 1, vit sur le Goyavier, *Psidium pyrifera*, et probablement sur d'autres arbres du même genre. Elle est d'un beau violet avec une raie latérale d'un

jaune d'or près des pattes. Tout son corps est garni d'épines rameuses, très longues sur les trois premiers anneaux et sur le dernier, et assez courtes sur le reste du corps.

Il habite Surinam et Cayenne.

62. — I. ABAS. — Cramer, 77. A. — Fabricius, Ent. Syst. III, pars I, p. 419, 38.

Cramer figure sous le nom d'*Abas*, comme mâle et femelle, deux individus qui certainement n'appartiennent pas à la même espèce. Il est fâcheux que nous ne recevions rien de Surinam où les espèces du genre *Io* ne sont pas plus rares qu'au Brésil; cela nous permettrait de vérifier quelques doutes.

Ne connaissant ni l'un ni l'autre, nous laissons le nom d'*Abas* au mâle et donnons à la femelle celui d'*Episcopus*.

Le mâle, *Abas nobis*, a environ 6 1/4 centimètres d'envergure; ses ailes supérieures sont falquées et pointues au sommet, de couleur brune, un peu plus obscure à la base, où elles sont strigulées de blanc; près de la cellule discoïdale, elles offrent un tout petit œil noir, finement cerclé et pupillé de blanc jaunâtre; la ligne ordinaire est blanche, fine, et va se terminer près du sommet.

Les ailes inférieures sont d'un gris noirâtre, avec un petit œil oblong, discoïdal, rouge, cerclé de noir et pupillé de blanc; en arrière de l'œil, il y a trois raies parallèles noirâtres un peu effacées.

Le corps est de la couleur des ailes.

63. — I. EPISCOPUS. — Boisd. — *Abas* femelle, Cramer, 77, B. — Fabricius, Ent. Syst. III, pars I, p. 419, 38.

Envergure, 8 centimètres.

Il a le port d'*Abasia* et d'*Anableps*, sauf que les ailes supérieures n'ont pas le sommet prolongé en sorte d'appendice, elles sont, comme dans ces espèces, d'un brun noirâtre un peu plus obscur à la base; la ligne ordinaire est représentée par une large raie noire; au-dessous de la côte, vers l'extrémité de la cellule discoïdale, il y a un gros point blanc.

Ailes inférieures d'un noir grisâtre, avec un œil discoïdal rouge, cerclé de noir et pupillé de blanc. En arrière de l'œil, il y a une raie semi-circulaire et une bande d'un noir grisâtre, obsolètes.

Le dessous des ailes, selon Cramer, est brun, avec une tache ocellée correspondant au gros point blanc de la face opposée des supérieures, et un point blanc discoïdal sur les inférieures, suivi, comme dans les espèces voisines, d'une raie transverse, droite, d'un blanc grisâtre, allant de l'angle anal au bord extérieur.

Le corps participe de la couleur des ailes.

Surinam. Cramer.

Il est probable que cette espèce, ainsi que la précédente, se trouve aussi à Cayenne. Nous pouvons donc espérer que MM. Bar, qui habitent cette colonie, nous en enverront quelques exemplaires.

64. — I. ANABLEPS. — Felder, Novara Exped. Zool. Theil. Bnd. II, Abth. 2, pl. 89, f. 7.

D'après la figure qu'en a donnée M. Felder, il a de très grands rapports avec l'*Abasia*. Ailes supérieures d'un brun-violâtre un peu obscur entre la base et la raie extra-basilaire; la ligne ordinaire, noire, liserée de jaune testacé, un peu courbe de dedans en dehors, allant se perdre dans la pointe apicale; le bord terminal marqué d'une bande terminale plus pâle que le fond, sinuée sur son côté interne.

Ailes inférieures grisâtres à la base, glauques au milieu, d'un brun violâtre à l'extrémité, avec un œil discoïdal rouge, marqué au milieu d'une tache blanche à centre noir; en arrière, deux lignes noires parallèles, dont l'intérieure est plus foncée et un peu tremblée.

Corselet et abdomen de la couleur des premières ailes.

Il diffère d'*Abasia* en ce qu'il n'y a pas de tache oculaire sur les premières ailes, en ce que la ligne ordinaire est trois fois plus étroite, enfin en ce que la large bande qui, dans *Abasia*, suit la première raie, est au contraire très étroite dans *Anableps*.

Mexique.

65. — I. ARGUTA. — Boisd.

Il a tout à fait le port et la taille d'*Anableps*, dont il pourrait bien être une modification locale.

Ailes supérieures d'un brun violâtre dans toute leur étendue, un peu plus obscures à la base; la ligne ordinaire noire, assez étroite, divisée dans le sens de sa longueur par un filet d'un jaune un peu testacé, n'allant pas se perdre tout à fait dans la pointe apicale; outre cela, sur la côte, vers le sommet, une *grande tache elliptique* d'un jaune testacé, bordée en haut par la fin de la ligne ordinaire.

Ailes inférieures grisâtres, un peu plus claires vers la base, avec un œil rouge, discoïdal, assez grand, cerclé de noir, marqué au centre d'une tache noire, un peu entourée de blanc; plus en arrière, deux raies parallèles brunes, dont la première, qui est plus étroite, forme un cercle presque complet autour de l'œil.

Dessous des ailes d'un brun noirâtre; celui des premières marqué d'une ligne blanche correspondant à la ligne ordinaire et d'une tache discoïdale très noire; celui des inférieures traversé par une petite bande blanche, droite, allant de l'angle anal au bord extérieur.

Nous n'avons vu que des femelles. Celle que nous possédons a été élevée au Brésil par Beske. M. Oberthur nous en a communiqué une autre qu'il a reçue de Cayenne.

66. — I. IRMINA. — Cramer, 355. C. D.

Cette espèce est petite; elle a à peine 6 centimètres.

Ailes supérieures un peu falquées, d'une teinte roussâtre, plus obscure à la base; la raie extra-basilaire obsolète, peu indiquée; la ligne ordinaire noirâtre, allant se perdre dans la pointe apicale; un petit œil blanchâtre, bien rond, bien indiqué, pupillé de noir, au bout de la cellule discoïdale; en dehors de la ligne ordinaire, une bande obsolète, sinueuse, plus obscure que le fond.

Ailes inférieures d'un grisâtre glauque avec l'extrémité roussâtre; un œil discoïdal rouge, assez petit, cerclé de noir, à prunelle blanche marquée d'un point central noir; en arrière de l'œil, une ligne circulaire brunâtre très peu indiquée, suivie d'une bande relativement assez large, d'un brun roux.

Dessous des ailes jaunâtre; celui des supérieures avec la ligne ordinaire se reproduisant en blanc; une petite tache discoïdale noire correspondant au petit œil de la face opposée; celui des inférieures avec une petite raie droite, blanchâtre, allant transversalement de l'angle anal au bord extérieur.

Corselet de la couleur des ailes. Abdomen roussâtre.

Cramer a figuré un mâle venant de Surinam. Nous possédons également un mâle élevé au Brésil par Beske.

67. — I. THESEUS. — Boisd.

Un peu plus grand que le précédent. Ailes supérieures d'un brun-tanné clair tirant sur le rougeâtre, avec la base roussâtre; la ligne ordinaire largement marquée, un peu courbe de dedans en dehors, allant se perdre dans la pointe apicale qui est un peu falquée; un très petit point noirâtre à l'extrémité de la cellule discoïdale.

Ailes inférieures d'un grisâtre glauque, avec un œil rouge cerclé de noir, marqué d'un point central noir entouré de blanc; en arrière de l'œil, une raie circulaire noire, suivie d'une bande parallèle de la même couleur.

Dessous des ailes jaunâtre; celui des supérieures marqué d'une petite tache très noire, placée au bout de la cellule discoïdale; la ligne ordinaire se reproduisant d'une teinte un peu jaunâtre; celui des inférieures avec un très petit point discoïdal noir, légèrement cerclé de blanc, et une ligne transverse d'un blanc jaunâtre allant de l'angle anal au bord extérieur.

Corselet de la couleur des premières ailes. Abdomen roux.

Décrit sur un individu dont la patrie nous est inconnue, appartenant à M. de l'Orza.

68. — I. PANDARUS. — Boisd.

Il est aussi un peu plus grand qu'*Irmina*. Ailes supérieures un peu

falquées, d'un noir enfumé, avec des raies transverses, ondulées, d'une couleur plus foncée, qui oblitèrent la ligne ordinaire.

Ailes inférieures d'un gris glauque, avec l'extrémité plus obscure et un œil discoïdal rouge, cerclé de noir, blanc au centre, marqué d'une pupille noire; en arrière de l'œil, une raie circulaire noirâtre, suivie d'une bande de la même couleur.

Dessous des ailes roussâtre, celui des supérieures avec une petite tache noire sous-costale, à peine pupillée de blanchâtre et la ligne ordinaire noirâtre; celui des inférieures avec un petit point central blanchâtre très peu visible et une ligne transverse droite, un peu jaunâtre, allant de l'angle anal au bord extérieur.

Corselet de la couleur des premières ailes. Abdomen roussâtre.

Décrit sur un individu mâle unique que nous avons reçu du Brésil.

69. — I. BARI. — Boisd.

Envergure du mâle environ 6 centimètres.

Cette espèce a le port d'*Irimina* et surtout de *Theseus*, dont elle est voisine. Les ailes supérieures du mâle, seul sexe que nous connaissons, sont d'un brun-marron clair, uniforme depuis la base jusqu'à la ligne ordinaire, et ensuite plus pâle jusqu'à la frange; la ligne ordinaire est brunâtre, divisée dans le sens de sa longueur par un filet jaunâtre, et va se terminer dans la pointe apicale; il y a en outre sous la côte un très petit point noir, entouré d'un petit cercle obsolète, plus pâle que le fond.

Les ailes inférieures sont brunâtres, avec une teinte rougeâtre; l'œil est d'un rouge rose, cerclé de noir, et pupillé de blanc; en arrière de l'œil, il y a une raie noirâtre, un peu obsolète, suivie d'une bande parallèle de la même couleur; le bord terminal est d'un brun rougeâtre, comme chez *Theseus*.

Le dessous est d'un roux très clair; celui des supérieures offre un très petit œil pupillé de jaunâtre; la ligne ordinaire est divisée comme en dessus; celui des inférieures a sur le disque un point jaunâtre peu indiqué, suivi d'une raie transversale allant de l'angle anal au bord extérieur.

Le corselet est de la couleur des premières ailes. L'abdomen est rougeâtre.

Décrit sur un individu unique envoyé de Cayenne à M. Oberthur par M. Bar.

XV.

70. — I. CRUENTA. — Boisd.

Envergure du mâle 7, de la femelle, 8 centimètres.

Cette espèce et la suivante forment un groupe bien tranché dans le genre *Io*.

Ailes supérieures d'un gris-cendré clair, avec la base garnie d'une villosité noirâtre ; la raie extra-basilaire droite, coupée par une raie longitudinale de la même couleur, bifide à son extrémité ; la ligne ordinaire blanche, courbée de dedans en dehors, repliée en angle aigu vers le sommet, sur la côte ; en dehors de celle-ci, une raie sinueuse de même couleur ; outre cela, vers l'extrémité de la cellule discoïdale, une tache réniforme, cerclée de blanchâtre ; les nervures de l'extrémité un peu blanchâtres.

Ailes inférieures blanchâtres avec la région abdominale largement garnie d'une villosité d'un rouge rose ; un œil noir assez petit, pupillé de blanc ; en arrière de l'œil, une ligne noire, suivie de deux bandes grises, dont une tout à fait marginale.

Dessous des ailes gris ; celui des supérieures avec un œil noir, à peine pupillé de blanc, suivi d'une raie brune correspondant à la ligne ordinaire ; celui des inférieures avec un petit point discoïdal blanc et deux bandes transverses brunâtres.

Corselet gris. Abdomen noirâtre, annelé de fauve.

La femelle diffère du mâle en ce que la tache réniforme des premières ailes est d'un brun noir.

Nous avons reçu un mâle du Brésil qui paraît avoir été élevé de la chenille. M. Oberthur nous a communiqué une femelle qui est de la même provenance.

Cette belle espèce est rare et peu répandue dans les collections.

71. — I. CÆSA. — Boisd.

Envergure, 8 1/2 centimètres.

Cette belle espèce rappelle un peu par sa taille et par son port la femelle de notre *Saturnia Carpini*. Ses ailes supérieures sont variées de brun grisâtre et de blanc, avec une villosité d'un brun noirâtre à la base, depuis le bord interne jusqu'à la nervure médiane ; la raie extra-basilaire d'un brun noirâtre, divisée dans le sens de sa longueur par une ligne fauve ; la ligne ordinaire également brune, bordée de jaune fauve en dehors, se courbant à son extrémité pour atteindre la côte ; le bord extérieur traversé par une bande blanche, un peu sineuse ; outre cela, il y a sur l'extrémité de la cellule discoïdale une grosse tache de forme à peu près triangulaire, d'un brun noir, bordée de blanc.

Les ailes inférieures sont d'une teinte incarnate, avec la base et toute la région abdominale garnies d'une villosité rose ; l'œil est noir, assez petit, saupoudré, à peine, de quelques atomes blanchâtres, et marqué d'un point blanc ; en arrière de l'œil, il y a deux bandes parallèles, brunes, dont la postérieure est un peu plus pâle ; le bord ter-

minal est également d'une couleur brunâtre; outre ces caractères, la frange est entrecoupée de blanc jaunâtre sur les quatre ailes.

Le dessous est d'un gris lavé de rouge; les nervures sont brunâtres avec un œil noirâtre, obscur, pupillé de blanchâtre sur les quatre ailes; les supérieures ont une raie oblique noire, correspondant à la ligne ordinaire, et les inférieures, deux raies noirâtres en arrière de l'œil.

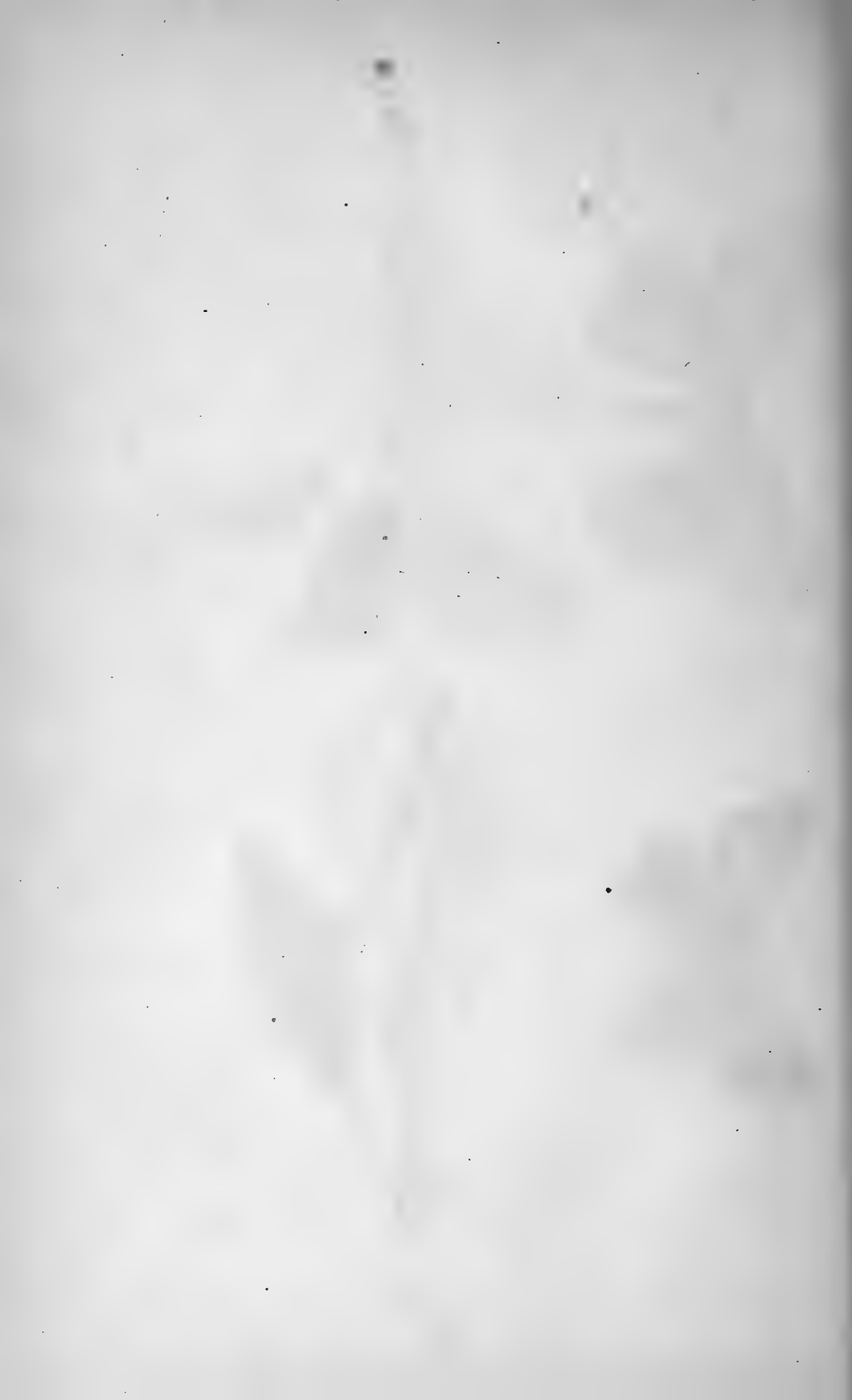
Le corselet est d'un brun noir. L'abdomen est annelé de noir et de jaune.

Décrit sur un très bel exemplaire femelle que nous avons reçu de la Colombie.

En raison de son analogie avec l'espèce précédente, nous supposons que, chez le mâle, la tache triangulaire des ailes supérieures pourrait bien être d'une autre couleur, comme cela a lieu dans le mâle de *Cruenta*.

TABLE.

N ^{os} d'ordre.	Pages.	N ^{os} d'ordre.	Pages.
62 Abas	243	25 Gayi (Pl. IV, f. 2.)	222
61 Abasia	242	19 Godartii	219
9 Abdominalis	212	53 Hersilia	238
15 Amœna	216	50 Hubneri	236
52 Amphirene	237	48 Irene	235
64 Anableps	244	66 Irmina	245
65 Arguta	"	1 Janus	208
20 Arminia	219	16 Jucunda	217
57 Aspera	240	46 Leucane	234
60 Auletes	241	12 ^{bis} Liberia (Pl. IV, f. 1)	215
8 Banus	212	26 Lucasii (Pl. IV, f. 3)	222
69 Barii	246	31 Mendosa	225
56 Beckeri	239	2 Mestli	208
5 Boopa	210	41 Mimusops	231
21 Brasiliensis	228	29 Montezuma	224
40 Caudatula	230	37 Nausica	229
23 Cecrops	224	43 Norcestes	232
14 Cinctistriga	216	45 Nyctimene	233
71 Cœsa	247	59 Oberthurii	241
12 Coffeæ	214	22 Orestes	220
7 Coresus	211	35 Orodes	227
23 Cramerii	221	6 Palegon	211
70 Cruenta	246	68 Pandarus	245
47 Dæmæus	234	10 Phales	213
53 Dioxippus	240	38 Plicata	229
17 Divergens	218	55 Porus	239
4 Egeus	210	11 Pylades	213
30 Eogena	225	51 Salmonea	237
63 Episcopus	243	49 Scapularis	236
18 Erisichton	218	36 Stollii	228
54 Erubescens	238	67 Theseus	245
27 Fabricii (Pl. IV, f. 4.)	223	24 Titania	221
42 Falcata	231	13 Tridens	215
39 Flexuosa	230	33 Tristis	226
44 Fumata	232	34 Umbrata	227
32 Fumosa	226	3 Zelleri	209



COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE.

ANNÉE 1875.

Assemblée mensuelle du 9 janvier 1875.

PRÉSIDENTE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 5 décembre 1874 est approuvé.

Le Président fait connaître que le Conseil vient de choisir comme Vice-Président, Trésorier et Secrétaire pour l'année 1875, MM. WEINMANN, FOLOGNE et PREUDHOMME DE BORRE.

Le Conseil, examinant la possibilité de certaines réductions à effectuer dans les impressions des publications, ainsi qu'il avait été demandé à l'assemblée générale du 26 décembre, vient de prendre les résolutions suivantes :

1° Dans la reproduction des comptes-rendus au volume des Annales, les noms des membres présents aux séances mensuelles seront retranchés.

2° Sauf certains cas exceptionnels, il en sera de même de la liste des ouvrages reçus à chaque séance, ainsi que de toute la correspondance administrative, qui sera remplacée par les mots : " Le Secrétaire donne lecture de la correspondance. "

3° La publication du Catalogue de la Bibliothèque sera, suivant les nécessités, réduite ou même complètement suspendue pour donner plus de place aux mémoires. Toutefois le bibliothécaire n'en continuera pas moins ce travail, dont le manuscrit sera à la disposition des membres au local de la Société.

4° La liste des Sociétés savantes avec lesquelles il y a échange de

publications ne sera plus publiée avant 1880, puis de cinq en cinq ans.

Le Conseil ne croit pas devoir adopter la même mesure pour la liste des membres, à cause de l'utilité incontestable que présente la publication annuelle de celle-ci, par les indications d'adresses, de spécialités entomologiques de chaque membre, etc. Mais le secrétaire la fera imprimer dans des conditions typographiques de nature à lui faire occuper une moindre étendue.

Par ces diverses mesures, le Conseil estime qu'une place beaucoup plus large pourra être accordée dans nos volumes aux mémoires, dont le nombre est, ainsi qu'il a été dit, très-considérable en ce moment.

L'assemblée donne un entier assentiment à ces mesures.

Deux démissions de membres effectifs viennent d'être acceptées par le Conseil, celles de MM. Léon Becker et Ad. Manès.

Dans sa séance de ce jour, le Conseil a admis deux nouveaux membres effectifs : M. le Dr C.-L. Koch, à Nürenberg (Bavière), présenté par MM. Le Comte et Preudhomme de Borre, et M. N. Kokouyew, libraire, à Jaroslavl (Russie), présenté par MM. Preudhomme de Borre et Dubois.

Lecture est donnée du rapport de M. Putzeys sur la *Monographie des Brachinides* par M. de Chaudoir. Conformément aux conclusions de ce rapport, auxquelles se rallie M. Weyers, second commissaire, l'impression de ce travail dans nos Annales est ordonnée.

MM. Candèze et Breyer font remarquer l'avantage considérable qu'il y aurait à ce que le rapport de M. Putzeys, qui donne une analyse très concise et très lumineuse du mémoire de M. de Chaudoir, fût imprimé dans le compte-rendu de ce jour. La Société, disent-ils, au lieu de prendre pour règle de ne pas imprimer les rapports sur les mémoires présentés, devrait au contraire en prescrire l'impression en thèse générale, sauf les exceptions qui seraient jugées nécessaires. Outre l'avantage de donner à tous, comme dans le cas présent, l'aperçu instructif d'un mémoire que les spécialistes seuls liront, il y aurait celui d'amener les commissaires à faire de leurs rapports des travaux plus soignés et plus complets.

M. Weinmann dit que, s'il a souvent combattu les propositions d'impression des rapports, c'est que, lorsqu'ils renferment des appréciations critiques du travail examiné ou de quelqu'une de ses parties, il lui semble injuste de les faire paraître longtemps avant l'impression du travail lui-même. Tel n'est pas le cas, lorsqu'ils sont simplement analytiques, comme celui de M. Putzeys. Au surplus rien n'empêcherait la Société, qui entend la lecture des rapports, de décider, en ayant égard à ces raisons de convenance, qu'un rapport sera ou ne sera pas publié immédiatement.

Plusieurs membres prennent aussi part à cette discussion, et, l'avis de M. Weinmann prévalant, l'assemblée vote l'impression du rapport suivant de M. Putzeys :

RAPPORT SUR UN MÉMOIRE DE M. LE BARON DE CHAUDOIR.

Les *Brachinus*, si remarquables par les explosions qui leur servent de défense contre leurs ennemis, ont toujours fixé l'attention des entomologistes. Ils sont répandus dans toutes les parties du monde, sauf au Chili, mais plus particulièrement dans les pays chauds, où ils atteignent une grande taille et revêtent en général des couleurs noires, variées par des taches ou des bandes fauves.

C'est sur ces dernières espèces que Solier a établi le genre *Pheropsophus*.

Antérieurement, Bonelli avait retiré des *Brachinus* les espèces à élytres rétrécies aux épaules (*Aptinus*) et Fischer une petite espèce de la Russie méridionale à bandes blanchâtres (*Mastax*). Boheman, dans ses *Insecta Caffraria*, a établi le genre *Crepidogaster* sur quelques espèces à palpes labiaux grands et sécuriformes.

Mais aucun de ces auteurs n'avait remarqué une particularité qui sépare nettement les *Brachinus* de tous les autres Carabiques : tandis que le nombre normal des segments abdominaux est de 6, il est, chez les Brachinides, de 8 dans les ♂, de 7 dans les ♀. C'est à Le Conte que l'on doit la première observation de ce caractère, qui a été ensuite complétée par Schaum.

Malheureusement, ces insectes, si curieux à plus d'un titre, sont bien mal connus ; à l'exception de quelques espèces bien tranchées, de longues séries d'autres espèces n'ont été l'objet que de descriptions basées sur des caractères, ou bien communs à plusieurs d'entre elles, ou bien variables d'un individu à un autre.

La Monographie que M. de Chaudoir vient de soumettre à la Société est donc un véritable service rendu à la science entomologique, car c'est un travail sérieux, où tous les caractères ont été mis en œuvre et disposés avec une grande netteté.

Nous allons en donner un aperçu.

Le groupe est divisé en 6 genres.

1. *Aptinus*, dégagé des éléments hétérogènes que Dejean y avait introduits.

2. *Pheropsophus*, comprenant 61 espèces dont 25, au moins, nouvelles, et d'où ont été éloignées de nombreuses variétés qui avaient été décrites comme espèces.

3. *Brachinus*, contenant 90 espèces. Les *Brachinus* des États-Unis ont été l'objet, en 1868, d'un travail séparé. Quant à ceux de l'Europe, du Bassin de la Méditerranée, de l'Asie occidentale, centrale et

orientale, ils ont encore besoin d'être étudiés, et M. de Chaudoir les a réservés pour un mémoire ultérieur.

4. *Styphlomerus*, nouveau genre caractérisé par ses paraglosses entièrement glabres. Plusieurs des *Brachinus* décrits par Dejean s'y rapportent (*aulicus*, *IV-maculatus*, *equestris*). Ce genre, comprenant 11 espèces, s'étend de l'Afrique et de l'Inde jusqu'à la Chine et au Japon.

5. Le genre *Crepidogaster*, établi par Boheman, habite particulièrement le sud de l'Afrique; une seule espèce nouvelle vient du Malabar.

6. Le dernier genre des *Brachinides* est *Mastax*, caractérisé en 1825 par Fischer. L'une des espèces (*histrion*) était déjà connue de Fabricius. M. de Chaudoir en décrit 10, dont aucune n'est nouvelle.

Cette courte analyse suffit pour faire comprendre l'importance du travail qui nous est soumis.

Ajoutons que, cette fois, M. de Chaudoir a décrit à nouveau et à un point de vue unique toutes les espèces qui sont comprises dans sa monographie.

Nous pensons qu'il y a lieu d'ordonner la publication dans nos Annales.

Le rapport de MM. Roelofs et de Borre sur un mémoire de M. Tournier est ajourné à la séance suivante.

M. Capronnier présente les dessins coloriés devant composer la planche à joindre au mémoire de M. Boisduval sur le genre *Io*.

Une longue discussion s'engage sur le mode d'impression à employer pour cette planche. Le Conseil est chargé de se renseigner sur les conditions des procédés d'exécution entre lesquels il aura à choisir et à en faire rapport à la Société.

M. Desbrochers des Loges écrit qu'il maintient complètement contre les assertions de M. Tournier tout ce qu'il a dit précédemment concernant les espèces de Curculionides qui font l'objet de leur contestation. Il accepte de soumettre à M. Roelofs ses *Liophlæus atricornis* dont il va lui adresser une boîte. Il en a pris l'année dernière plus de 300 individus, tous absolument dépourvus d'écaillés, ce qui ne répond certainement pas au caractère des *écaillettes très fines*, assigné par M. Foerster à son *L. aquisgranensis*.

M. David Sharp adresse la communication suivante :

Dans le Compte-rendu du 7 novembre, je trouve la description d'une seconde espèce du genre *Synopsis*, donnée à la Société par M. de Lansberge. Ce savant amateur de Lamellicornes donne les particularités qui distinguent cette espèce, qu'il appelle *S. Ritsemæ*, du *S. brahminus*; mais, d'après ce qu'il dit, il est évident pour moi que l'espèce qu'il appelle le *S. brahminus*, n'est pas la véritable espèce qui doit porter ce nom.

En effet, j'ai constaté que les espèces du genre *Synopsis* sont assez nombreuses. Ma collection en contient quatre, et j'en connais une cinquième appartenant au Musée des Indes orientales, à Londres. J'avais déjà fait la description de trois de ces espèces, et mon ami M. Bates, à qui nous devons l'établissement du genre *Synopsis*, avait l'intention de décrire la cinquième, quand la description de M. de Lansberge est venue me jeter dans des doutes que je ne puis pas résoudre.

Il est possible que le *S. Ritsemæ* soit une sixième espèce, qui m'est inconnue.

Le *Copris Thoas* Dejean, de Java, est aussi une espèce du genre *Synopsis*, mais, quoiqu'il provienne de la même localité que le *S. Ritsemæ* de M. de Lansberge, je ne puis pas le rapporter à la description de cet auteur.

La discussion de la question relative à l'exhibition des collections entomologiques dans les Musées est rouverte.

M. de Borre s'exprime comme suit :

Je demanderai la parole pour vous présenter une seule remarque sur la note si intéressante que notre collègue M. Mélise a lue à la dernière séance. Cette remarque, c'est que, dans toutes les considérations auxquelles il s'est livré, M. Mélise est resté trop évidemment préoccupé de collections de coléoptères, je pourrais même dire de coléoptères vulgaires ou indigènes, et qu'il a fait trop bon marché de la lépidoptérologie, surtout de la lépidoptérologie exotique. Je demanderai donc à nos collègues lépidoptéristes, notamment à MM. Capronnier, Lamarche et Weinmann, s'ils sont disposés à admettre la thèse de M. Mélise : « Chacun de nous sait que les couleurs en général ne constituent que des caractères assez secondaires pour les déterminations. Celles-ci sont basées principalement sur la forme qui, elle, ne changera pas. » Je leur demanderai enfin si, pour leurs propres collections, ils seraient disposés à admettre les conséquences pratiques qui se déduiraient de cette proposition, qui me paraît à moi très hétérodoxe, appliquée aux lépidoptères.

M. Capronnier dit qu'il se proposait effectivement de prendre la parole pour exposer son opinion sur la question. M. Mélise, en émettant l'avis que toutes les collections soient exposées à la vue du public, ouvre la voie à un système qui serait la destruction inévitable de toutes les collections, destruction prompte pour les lépidoptères, plus lente pour les autres insectes, système donc qui est tout à fait inadmissible pour des collections ayant quelque valeur. Mon expérience personnelle me permet de parler en connaissance de cause pour les Lépidoptères Diurnes, et je puis dire qu'un mois, que quinze jours même d'exposition au jour suffisent pour détériorer certaines couleurs, par exemple les nuances carminées, le vert tendre, etc.

M. de Sélys déclare appuyer cette assertion de sa propre expérience.

Exposer par intervalles, et même pendant des temps très courts, continue M. Capronnier, conduirait à la fin au même résultat. C'est une question de temps.

Il déclare partager entièrement l'avis de M. Breyer quant à la satiété que produirait l'exposition d'amples collections.

Quant aux cartons protecteurs des caisses, dont M. Mélise a proposé l'emploi, le procédé ne lui semble guère pratique.

Voici, quant à lui, à peu près le mode d'exhibition auquel il serait disposé à donner la préférence : Les collections seraient placées dans tels meubles que les conservateurs des Musées jugeraient les plus convenables à cet effet, mais de manière à intercepter complètement la lumière aux insectes. Chaque meuble, chaque ensemble de cadres renfermant un groupe porterait des étiquettes indiquant bien exactement le contenu. De plus, à chaque ensemble ainsi constitué, correspondrait un ou même plusieurs cadres vitrés et visibles au public, où des spécimens seraient placés en nombre suffisant et suffisamment bien choisis pour donner une idée de tout le groupe, que l'on ne verrait que sur demande adressée à ceux qui ont la garde des collections. Par exemple un cadre de *Sphinx*, de *Zygena*, etc., indigènes et même exotiques, placé vis-à-vis du meuble renfermant toute la collection de Sphingides, apprendrait parfaitement au public ce qu'il y a d'essentiel sur le groupe, et lui permettrait d'apprécier l'importance des collections de ce groupe, sans satiété pour lui, sans danger pour la collection.

M. Putzeys croit devoir faire remarquer que jusqu'ici toute la discussion a préjugé l'existence de caisses vitrées pour les collections ; or, on pourrait aussi se servir de cartons ou caisses sans vitres, où les insectes seraient dans l'obscurité.

M. Breyer dit qu'évidemment la responsabilité des conservateurs doit être sauvegardée et que, pour cela, l'ouverture d'une caisse ne devant se faire que sous une autorisation spéciale, il est à peu près indispensable que, dans la majorité des cas, la vue des insectes placés dans la caisse puisse être procurée sans qu'on ait à l'ouvrir.

MM. de Sélys et Capronnier ajoutent que l'ouverture fréquente de caisses contenant des insectes à ailes fragiles et qu'un courant d'air peut casser, serait dangereuse, ce qui doit aussi, pour un Musée, mettre les caisses non vitrées hors de question.

M. Mélise dit que M. de Borre a attaché trop d'importance à la valeur des paroles qu'il a rapportées. Il n'a pas eu, dit-il, la prétention de trancher aussi nettement la question. Ce qu'il voudrait se borner à conseiller, c'est l'exposition de toutes les collections une fois par semaine, le dimanche. L'exposition par rotation, qui fait

rester les insectes exposés pendant trois mois environ, leur est certainement plus nuisible. Quant aux lépidoptères, alors même que la couleur s'altérerait un peu, la forme des taches et des dessins subsiste toujours pour faire reconnaître l'espèce.

Plusieurs membres se récrient contre ce dernier point et déclarent qu'un exemplaire de lépidoptère dont la couleur serait plus ou moins disparue ou transformée, les contours des taches subsistant même, serait bon à jeter et dans tous les cas indigne de figurer dans une collection.

A propos de la satiété, de l'indigestion d'entomologie produite par la vue de trop vastes collections, M. Mélise dit que les grandes expositions de tableaux ne produisent pas cet effet.

MM. Capronnier et Roelofs soutiennent le contraire. Dans les beaux-arts aussi, l'abondance engendre la satiété, et de petites expositions choisies forment bien mieux l'œil et le goût du public. Il en serait absolument de même en entomologie.

M. Breyer insiste sur l'espace immense que demanderait une exposition entomologique complète. Car, pour répondre raisonnablement à son but, cette exposition devrait se développer toute entière à hauteur de rampe, afin que tout puisse être bien vu sans qu'on ait à se baisser. Ce n'est pas sur des aspects aussi grandioses, supposé qu'on sût les réaliser, qu'on pourrait compter pour espérer produire l'excitation à l'étude par la curiosité. Cela ferait plutôt reculer devant l'étude de l'entomologie. L'excitation à l'étude doit résulter de l'étude elle-même et de ses premières difficultés vaincues. Dans une exposition par grandes masses, les distinctions disparaissent dans la transition trop complètement marquée entre toutes les formes. A moins d'être déjà un entomologiste très fort et très habitué à surmonter les difficultés, on ne saurait par où aborder l'étude de quantités aussi considérables; on devrait y renoncer. Quel motif dans ce cas aurait-on pour tout exposer?

MM. Putzeys et de Sélys-Longchamps répondent que dans tous les cas ce serait risquer la conservation des collections, sans profit démontré.

M. Roelofs demande la parole. Il croit que chacun, ayant sa spécialité, doit aussi pouvoir prendre une notion générale de ce qui n'est pas sa spécialité, aussi bien dans l'entomologie que hors de l'entomologie. Telle est, suivant lui, l'utilité des Musées. Mais pour cela, il conteste, tout comme ses honorables collègues qui viennent de prendre la parole, qu'il soit nécessaire, ni utile, d'exposer toutes les collections. Cela serait même nuisible, à part la question de conservation. Ce qu'il faut pour remplir ce but, ce sont des collections restreintes, plus élémentaires, et ce qu'il faut avant tout, c'est que de telles collections soient largement pourvues d'étiquettes, car,

pour qui n'est pas préparé d'avance à les connaître par une étude approfondie, en d'autres termes pour qui n'est pas spécialiste, l'objet lui-même n'est qu'une image qui disparaîtra de la mémoire si elle n'est pas accompagnée de renseignements qui l'y fassent conserver, tels que le nom, la relation systématique, la relation géographique.

M. Breyer dit qu'il irait plus loin dans les renseignements à transcrire pour que la collection exposée fût utile à ceux pour qui on l'expose. Les Carabiques auraient une étiquette indiquant que ce sont des insectes carnassiers, utiles à l'agriculture; les Phytophages seraient accompagnés de renseignements sur leur rôle nuisible, non seulement par écrit, mais encore par des indications encore plus directes; ainsi les *Tortrix* seraient accompagnées de leurs chenilles et de feuilles déchiquetées et tordues par elles.

M. Mélise ne conteste pas l'utilité de collections classées comme viennent de le demander MM. Roelofs et Breyer, et accompagnées sur étiquettes d'un texte instructif. Mais leur place n'est pas au Musée. Le Musée n'est pas une école pour enseigner les éléments de la science; c'est une exhibition pour faire comprendre au public ce que c'est que l'entomologie, lui en faire apprécier la grandeur, lui en inculquer le goût et l'admiration. Pour cela, il est indispensable que les collections soient exposées. Admettons même que cette exposition, si restreinte qu'elle soit, finisse à la longue par amener la destruction de la collection, qu'importe, si c'est une nécessité.

M. de Lafontaine est opposé à l'exposition des collections. Il faut qu'elles soient publiques, mais cette publicité doit résider dans les plus grandes facilités pour ceux à qui elles peuvent être utiles, à y avoir accès. C'est là la véritable publicité d'une collection et c'est la seule qu'on doive demander.

M. de Sélys-Longchamps croit devoir constater que personne n'a pris encore la parole pour contester aux naturalistes le droit d'avoir pour l'étude la vue des collections non exposées. C'est un point sur lequel tout le monde est donc d'accord.

M. Candèze dit qu'il se rallie complètement aux idées de M. le Dr Breyer, l'exposition des grandes lignes seulement.

M. Morren dit que, puisque à part la question de conservation, on a parlé des difficultés d'avoir un espace suffisant pour des expositions complètes, il croit devoir entretenir l'assemblée d'un système qu'il a vu pratiqué dans les grandes expositions, entre autres à Vienne, pour exhiber sur un très petit espace, un très grand nombre d'objets. C'est un axe vertical autour duquel sont disposées comme les feuillets d'un livre, des surfaces d'exposition mobiles. Il a lui-même employé

avec le plus grand succès ce système pour la botanique et sans doute on trouverait le moyen de l'appliquer aussi à l'entomologie.

M. de Borre traduit un passage d'une lettre de M. de Bertolini, disant qu'il applique avec succès, au Musée de Trente, un système de cartons protecteurs, analogue à celui dont M. Mélise avait proposé l'emploi dans la séance précédente.

Il est ensuite donné lecture de la lettre suivante de M. Félix Plateau :

« Permettez-moi d'user de votre intermédiaire pour placer mon petit mot dans la discussion intéressante concernant l'exposition des collections entomologiques du Musée.

» Il est un moyen qui, en thèse générale, peut concilier les deux désirs; celui de voir toute la collection, ou au moins une grande partie, soumise au public, et celui de la préserver de la décoloration. Je dis: *en thèse générale*, car ce moyen suppose, avant tout, l'existence d'une salle uniquement consacrée à l'entomologie.

» Personne n'ignore que les rayons lumineux qui altèrent les couleurs des insectes sont les rayons chimiques, les mêmes très probablement qui influencent la plaque sensibilisée d'un appareil photographique. Admettons donc la lumière dans nos collections, mais arrêtons les rayons chimiques en employant le procédé des photographes, substituons des verres jaunes aux vitres ordinaires des fenêtres de la salle entomologique.

» J'espère qu'on ne me fera pas l'objection, qui est une hérésie optique, que toute la collection semblerait jaune.

» En effet, les objets vus au travers d'un verre coloré, bleu ou jaune par exemple, ne semblent uniformément bleus ou jaunes que si l'œil reçoit, en même temps, indirectement, des rayons de lumière blanche ordinaire.

» Au moment où l'on entre dans une chambre éclairée par des fenêtres à vitres colorées, mais d'une seule couleur, tout l'ensemble paraît de cette couleur, cependant, au bout de peu de temps, cette impression première s'efface, les corps qui nous entourent reprennent, à peu près, leurs teintes propres, seulement avec un éclat moindre.

» En Hollande, à Amsterdam notamment, beaucoup de belles maisons bourgeoises ont les fenêtres garnies de haut en bas de verres violets; il n'en résulte, malgré cela, pour leurs habitants, qu'un jour adouci.

» Ceux que l'irritabilité de leurs yeux obligent à porter des lunettes bleues ou vertes, ne voient point la nature bleue ou verte.

» Enfin, le soir, votre chambre de travail éclairée par la lumière jaune de votre lampe vous paraît-elle entièrement jaune? le papier de vos livres cesse-t-il d'être blanc? Au moment où la lampe vient d'être allumée, oui; au bout de quelques minutes, non.

» Le seul inconvénient sérieux du système serait une diminution de lumière et une diminution générale de l'éclat des couleurs ; inconvénient relativement faible à côté de celui de supprimer totalement la lumière en n'éclairant pas du tout la collection.

» L'idée que je viens d'émettre semblera peut-être étrange, des esprits étroits, en dehors de notre monde scientifique, trouveront amusant, si non ridicule, un musée à vitres jaunes ; les hommes sérieux me feront, peut-être, des objections que je n'ai pas prévues, mais ne verront, dans ma proposition, que le désir de faire profiter la discussion d'un élément de plus. »

Plusieurs membres font au système d'éclairage à travers les vitres jaunes l'objection qu'à la lumière jaune un certain nombre de couleurs et nuances paraissent tout autres qu'à la lumière blanche.

M. Morren conteste que les verres jaunes puissent être regardés comme un moyen absolu d'empêcher la décoloration. Chez les plantes, il n'en est nullement ainsi, et les verres jaunes des serres n'empêcheraient pas leurs phénomènes de décoloration.

M. Breyer dit que le phénomène de la décoloration chez les insectes doit être très complexe. L'humidité y joue un très grand rôle. On s'en aperçoit lorsqu'on fait ramollir certaines espèces sous la cloche. Il est aussi des décolorations qui s'opèrent même dans l'obscurité, ce qui ne veut pas dire que la lumière ne soit pas le plus puissant et le plus rapide agent de décoloration. Il cite encore des exemples de décolorations se faisant progressivement d'organe en organe et qui indiquent sans doute qu'il doit y avoir là autre chose qu'une action simple de la lumière. Quand on ramollit un papillon sous la cloche, on hâte aussi le dégagement de la matière grasse, autre atteinte à la conservation ; sous l'influence de la lumière ce dégagement se fait encore plus rapidement.

L'expérimentation, ajoute M. Breyer, éclaircirait certainement beaucoup ces questions, et je me propose de m'en occuper très sérieusement cette année.

M. de Borre dit que M. Plateau se propose de faire aussi l'expérience d'exposer dans des conditions identiques des exemplaires d'une même espèce, dans deux caisses, l'une à vitre blanche, l'autre à vitre jaune.

Plusieurs membres disent qu'il faudrait multiplier les essais, les faire sur des espèces diverses, et aussi qu'il serait intéressant d'essayer les autres couleurs de verre.

M. Capronnier, ayant chez lui un atelier de vitraux de couleur, dit qu'il s'occupera aussi d'expériences semblables.

M. Breyer pense qu'il convient que la question mise à l'ordre du jour reste ouverte, tant qu'il se produira des opinions sur le sujet.

Avant la clôture de la séance, M. Roelofs annonce qu'il vient de

faire l'acquisition de l'importante collection de Curculionides de M. de Castelnau, comprenant, outre toutes les chasses de ce savant voyageur dans différentes parties du monde, un grand nombre d'autres collections acquises par lui, et surtout la collection Reiche et la collection Dejean, renfermant un grand nombre d'exemplaires typiques reçus de Schönherr, Gyllenhal et autres anciens auteurs.

La séance est levée à 9 3/4 heures.

Assemblée mensuelle du 6 février 1875

PRÉSIDENCE DE M. PUTZEYS.

M. J. Van Volxem, de Bruxelles, membre de plusieurs Sociétés savantes, assiste à la séance.

La séance est ouverte à 8 heures.

M. Capronnier, à propos du procès-verbal de la dernière séance, fait observer qu'il y a eu, quant à la question de la planche de la Monographie des *Io*, empiètement de l'assemblée mensuelle sur les attributions du Conseil, qui est seul chargé de choisir le mode d'exécution qui lui semble convenable pour les planches.

Plusieurs membres prennent successivement la parole. Tout en reconnaissant le bien fondé de l'observation de M. Capronnier, ils soutiennent qu'avant de voter l'impression d'une planche, et quoique le mode d'impression soit dans les attributions du Conseil, les membres de la Société sont en droit d'obtenir leurs apaisements sur les conséquences financières de leur vote, ce qui ne peut se faire qu'après production d'un ou plusieurs devis.

M. Capronnier maintient son opinion en disant qu'il n'existe aucun précédent du mode d'agir qui a été suivi dans la dernière séance.

M. Putzeys dit que, s'il n'y a pas eu de précédent, il ne lui paraît pas mauvais que cette résolution devienne un précédent, car il la croit tout à fait conforme à l'intérêt de la Société.

L'incident étant clos, le procès-verbal de la séance du 9 janvier est adopté.

Le Président annonce que deux nouveaux membres effectifs viennent d'être admis par le Conseil : MM. Henri Miot, substitut du procureur de la République, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Semur (Côte d'Or), présenté par MM. Preudhomme de Borre et Weyers; et Jules Lichtenstein, membre de la Société Entomolo-

gique de France, à Montpellier, présenté par MM. de Sélys-Longchamps et Putzeys.

Le Secrétaire dépose, pour la bibliothèque de la Société, un exemplaire du tome XVII des Annales, qui vient de paraître.

Sur les conclusions de MM. Roelofs et de Borre, commissaires, l'assemblée vote l'impression, dans les Annales, du travail de M. H. Tournier, sur les *espèces européennes et circumeuropéennes du Genre Cneorhinus*.

M. le D^r Candèze demande la parole et s'exprime comme suit :

Si un de nos collègues étrangers avait assisté, mardi dernier, à la séance de notre seconde chambre législative, il aurait cru, je n'en doute pas, se trouver à l'une des nôtres. On y parlait coléoptères, *Doryphora*, pucerons, *Phylloxera*, larve, nymphe, insecte parfait ; les orateurs s'opposaient l'un à l'autre les opinions diverses des entomologistes sur le développement et la propagation de certains insectes. Sa première impression eût été certainement une admiration parfaitement motivée pour la belle installation de la Société Entomologique de Belgique, le nombre imposant des assistants à la séance. Il eût bien été un peu surpris de l'étrangeté de certaines théories, de l'inexpérience scientifique accusée par quelques-uns des orateurs. Mais, disposé à l'indulgence par l'impression première dont je viens de parler, il n'eût pas cru devoir s'arrêter à quelques petites hérésies entomologiques, se rappelant que dans les réunions les plus savantes il s'en produit parfois bien d'autres.

Mais en lisant, le lendemain, et à tête reposée, le compte-rendu de la séance, il lui serait venu l'envie de prendre la plume pour jeter aussi son mot dans la discussion.

Je m'en vais faire comme cet étranger imaginaire, mes chers collègues, et, en entrant dans la discussion, je ne ferai que répondre à l'appel qui a été adressé aux entomologistes belges.

Il s'agit donc de cette fameuse *Doryphora* qui, paraît-il, ravage les champs de pommes de terre en Amérique et à laquelle il importe d'interdire l'accès de notre pays par les mesures les plus énergiques.

C'est hier seulement que j'ai lu dans les *Annales parlementaires* le compte-rendu de la séance en question, le temps m'a manqué absolument pour analyser et discuter *in extenso* tout ce qui s'est dit à la Chambre sur la *Doryphora*, sa manière de vivre et de se propager, sa marche envahissante, la possibilité de son apparition chez nous, les mesures qu'il convient de prendre pour nous préserver de ses atteintes.

Je me bornerai donc aujourd'hui à traiter très-succinctement ces différents points, et je ne m'étendrai quelque peu que sur un seul —

il est vrai que c'est le point capital — c'est celui-ci : *un coléoptère américain quelconque, arrivant vivant en Europe, peut-il s'y multiplier au point d'y jouer un rôle semblable à celui de nos espèces nuisibles ?*

J'ai déjà exprimé mon opinion là-dessus, et, dans une note remise à l'un de nos représentants, j'émetts l'idée que nous n'avons aucune crainte à avoir d'un tel danger. Ce pronostic favorable dans une consultation où la majorité était d'un avis opposé, m'a même valu, d'un de nos ministres, le surnom de *Médecin Tant Mieux*.

Ce surnom me plaît, du reste ; j'aime mieux rassurer, en général, qu'effrayer, et dans la présente consultation je crois avoir de bonnes raisons à l'appui de mes idées optimistes. Je m'en vais vous les exposer en peu de mots.

L'avenir nous est inconnu. A l'égard des événements futurs, nous sommes comme les spectateurs dans une salle de théâtre, avant le lever du rideau.

Il est cependant un moyen de soulever un coin de ce rideau, de discerner ce qui arrivera, de préjuger l'avenir dans telle ou telle circonstance donnée. Ce moyen, nous l'employons à chaque instant : il consiste à consulter le passé.

Consultons donc le passé dans le cas qui nous occupe.

Ouvrons les annales de l'agriculture. Interrogeons les auteurs européens et les auteurs américains qui ont traité des insectes ravageurs de leurs continents respectifs.

Comme la *Doryphora* est un coléoptère, bornons-nous, s'il vous plaît, aux seuls coléoptères ; la liste en est déjà assez longue et puis, dans la défense de ma thèse, je n'entends mettre en cause que les coléoptères, puisque l'ennemi qui est censé frapper à nos portes, je pourrais dire plus justement, qui *demande à passer l'eau*, est un coléoptère.

Parmi les ennemis de nos cultures en Europe, nous trouvons :

Les *Agriotés* ou taupins, qui attaquent les racines des plantes et ont été parfois un fléau pour les céréales.

Les *Hannetons*, que tout le monde connaît, qui, dans certaines années et dans certains pays, ont été tellement abondants et pernicieux, qu'ils se sont élevés à la hauteur d'une calamité publique. A Lausanne, en 1479, ils furent cités devant un tribunal ecclésiastique et excommuniés. Dans le département de la Sarthe on vota, en 1835, une somme de 20,000 francs pour la mise à mort des hannetons. On paya 30 centimes le décalitre de ces insectes, et on estime que, dans ce seul département, 300,000,000 de hannetons furent détruits cette année là.

Nous avons encore le petit hanneton ou *Rhizotrogus*.

La *Cétoine dorée*.

La *Lytta vesicatoria* ou Cantharide.

Les *Rhynchites*, les *Phytonomes*, les *Apions*, les *Ceuthorhynques*, les *Anthonomes*, en un mot tous les charançons nuisibles.

Les *Bruches*.

Les *Xylophages*, toute la cohorte des *Scolytes*, des *Tomicus* et des *Hylesinus* qui perforent les bois de nos forêts.

Les *Criocères*, les *Eumolpes*, les *Galéruques*, les *Altises*, fléau de nos potagers.

Je m'arrête. Voilà les barbares de notre époque, aux invasions desquels l'Europe agricole est de temps en temps livrée.

Est-il un des insectes que je viens de nommer qui ait jamais fait parler de lui en Amérique, aux États-Unis par exemple, pays placé dans les mêmes conditions climatiques que l'Europe et avec lequel nous avons des relations si fréquentes?

Je serais bien aise que l'on m'en citât un seul (1).

Non ; les cultures américaines ont aussi leurs déprédateurs. Les cultivateurs américains ont aussi à maudire les coléoptères, mais ce sont d'autres espèces que les nôtres.

Nos hannetons leur sont totalement inconnus, mais ils ont, en leur lieu et place, les *Lachnosterna*. Ils ont aussi les *Cotalpa* qui rongent les feuilles de leurs poiriers, et dont l'abondance devient souvent calamiteuse. Avez-vous quelquefois rencontré dans vos chasses entomologiques une seule *Lachnosterna* ou une seule *Cotalpa*? Moi, jamais, et je ne sache pas que cela soit arrivé à un entomologiste en Europe. Et la *Pelidnota punctata*, et le *Macrodactylus sub-spinosus*, et les *Dicerca divaricata*, les *Chalcophora virginica*, les *Chrysobotrys dentipes* et autres, l'*Alaus oculatus*, l'*Apion Sayi*, l'*Hyllobius pales*, le *Pissodes strobi*, le *Conotrachelus nenuphar*, le *Rhagium putator*, la *Lema trilineata*, qui vit aussi sur la pomme de terre aux États-Unis, la *Lina scripta*, etc. Voilà les ravageurs des cultures transatlantiques. En avez-vous jamais rencontré un seul individu ici? Vous êtes entomologistes, vous avez parcouru nos campagnes et nos bois en quête d'insectes, je répète ma question, avez-vous jamais rencontré dans vos chasses un seul individu de l'une ou l'autre des espèces que je viens de vous nommer? Vous me répondez tous *non*, je puis l'affirmer sans crainte d'être démenti, et en eussiez-vous rencontré quelques spécimens perdus, nous serions encore bien loin de l'invasion calamiteuse d'une espèce nuisible américaine.

Nos cultures européennes ont été ravagées tour à tour par l'*Ela-ter*, le *Zabre*, le *Hanneton*, l'*Aiguillonier*, l'*Eumolpe* et le *Rhynchite*. Avez-vous appris que les Américains aient promulgué des lois pour mettre leurs cultures à l'abri de ces ravageurs européens ! Jamais, et ils ont eu raison, car elles eussent été inutiles. Ce n'est pas par

(1) J'en excepte, bien entendu, la Calandre du blé, qui vit dans le grain, voyage partout avec lui, et se trouve, on le comprend, dans des conditions exceptionnelles.

des lois prohibitives que l'on arrête des insectes qui ont envie de se transporter d'un pays dans un autre. Les habitants de Singapor ne peuvent pas empêcher les tigres de traverser à la nage le bras de mer qui les sépare du continent, ils ont beau les détruire dans leur île, il en vient toujours et, chose curieuse, il y en a toujours le même nombre, une quarantaine, juste ce que peut nourrir leur territoire, car il faut à chaque tigre un terrain de chasse d'une étendue déterminée; et vous voudriez arrêter des insectes, ces petits êtres innombrables et insaisissables! S'il prenait fantaisie à la *Doryphora* de passer en Europe pour venir attaquer nos champs de pommes de terre, croyez-vous que c'est en interdisant la pomme de terre américaine que vous l'arrêteriez? Illusion! Autant vouloir arrêter le vent et la marée. Non, comme l'a très bien dit M. Bergé, d'après un entomologiste américain que je connais personnellement, M. Riley, et comme je l'ai dit aussi dans la note qui a été lue à la Chambre, par M. d'Andrimont, il faudrait interdire l'arrivée en Europe de tout produit américain, car ce n'est, ni par les œufs, ni par les larves, comme l'a avancé M. Malou, ni par les nymphes de la *Doryphora* que pourrait s'effectuer l'invasion, mais par l'insecte parfait lui-même; je m'en vais vous le démontrer.

Quelques mots sur l'évolution annuelle des Chrysomélines sont ici indispensables, et, dans l'exposé qui va suivre, je suis tout à fait d'accord avec notre savant collègue, mon excellent ami le Dr Chapuis, dont personne ne songera, à coup sûr, à contester la compétence exceptionnelle à un double titre, comme auteur d'un ouvrage considérable et récent sur les Coléoptères de cette famille, et comme très versé dans la connaissance toute spéciale de leurs habitudes, de leur genre de vie, de leur évolution.

Les Chrysomèles, n'oublions pas que la *Doryphora* en est une, apparaissent en petit nombre au premier printemps. Elles s'accouplent et puis pondent leurs œufs, au nombre de 30 à 60 — et non de 60,000,000, comme on a osé le dire — sur les plantes qui doivent nourrir les larves. Les œufs éclosent bientôt; les jeunes larves dévorent leurs végétaux nourriciers et grandissent pendant l'été. Arrivées à leur taille définitive, elles se laissent tomber sur le sol, entrent en terre et s'y métamorphosent en insectes parfaits. Ceux-ci sortent de terre et se montrent en grand nombre à la fin de l'été. Ils ne s'accouplent pas alors, la plupart deviennent la proie de leurs ennemis. Un certain nombre échappe et s'en va passer l'hiver sous la mousse des arbres, dans les fissures des rochers, dans les crevasses des écorces; c'est là que nous autres entomologistes nous allons les chercher en hiver. Ce sont eux qui, le printemps venu, s'accouplent et perpétuent l'espèce. Il n'y a pas, comme on l'a dit erronément, plusieurs générations par an.

Vous voyez qu'à l'époque où on arrache les pommes de terre, il n'y a plus ni œufs, ni jeunes larves, ni vieilles larves, ni nymphes. Il y a des insectes parfaits, vivants, volant et voyageant et ne se trouvant nullement en terre avec les tubercules dont les feuilles les ont nourris pendant l'été. Non, il y a des insectes parfaits qui se préparent à hiverner et qui dans ce but cherchent un endroit bien retiré, bien chaud, bien douillet, pour y passer la mauvaise saison.

Ici, en Europe, ce sont les tas de mousses qui les tentent. Ne vous paraît-il que, si nous étions Chrysomèles là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, nous porterions notre choix sur les balles de coton qui encombrant les greniers américains?

Ainsi font-elles, n'en doutez pas. Si vous croyez que la *Doryphora* peut envahir l'Europe, laissez venir les pommes de terre, même avec la terre qui les entoure, mais, au nom du ciel, arrêtez le coton ! Repoussez le coton ! Voilà le véhicule empesté. *Timeo Danaos et dona ferentes*, craignons l'Américain et ses balles de coton.

L'Anglais, — né malin en affaires commerciales, — a sans doute compris cela. Tandis que la Suède, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique s'émeuvent et songent à repousser la pomme de terre américaine, l'Anglais se tient coi ; M. Bergé l'a très bien dit, ce n'est pas le tubercule qu'il redoute, c'est tout ce qui vient d'Amérique, et, comme il lui est aussi impossible de se passer de coton que d'oxygène, il s'en rapporte aux lois naturelles pour la sauvegarde de ses champs de pommes de terre, et en cela il a bien raison.

Je viens de parler de *lois naturelles*. N'est-il pas de toute évidence, ne résulte-t-il pas clairement de ce que je viens de vous exposer, qu'il y a une loi qui a présidé à la distribution des espèces animales et végétales sur notre globe. S'il n'en était pas ainsi, pourquoi la flore et la faune américaine seraient-elles autres que la flore et la faune de l'ancien continent sous les mêmes latitudes ? Il y a l'Atlantique, dira-t-on. Mais il n'y a pas d'Atlantique entre la Chine et l'Europe, il n'y en a pas non plus entre le Cap et la Cafrerie qui se touchent, et dont les faunes sont cependant si différentes. Pourquoi Madagascar a-t-il une flore et une faune si différentes de celles de l'Afrique ? Ce n'est à coup sûr pas à cause du canal de Mozambique, car nous savons que Java, Sumatra et Bornéo, bien qu'isolées par des détroits, ont la même flore et la même faune, aussi bien que l'Angleterre à l'égard de l'Europe.

Certe, il y a une loi naturelle qui maintient les espèces dans leurs territoires respectifs. Il y a quelques exceptions, je le sais : le rat, la blatte, la punaise, les chevaux sauvages en Amérique, et parmi les plantes le plantain, l'ortie et la mercuriale, qui se sont implantées avec le blanc dans toutes ses colonies ; mais ces exemples ne prouvent rien pour la *Doryphora*.

L'arbre le plus attaqué par les insectes en Amérique, sa patrie, est le *Robinier* que nous appelons généralement *Acacia*. On a importé l'acacia en Europe, mais les insectes qui le dévorent d'habitude sont restés chez eux. Il en est de même pour le *Maronnier d'Inde*, l'*Aylante* et bien d'autres.

Comptons donc sur cette loi naturelle pour préserver nos champs de pommes de terre de l'invasion de la chrysomèle américaine. Comptons sur elle, elle est plus efficace n'en doutez pas, que toutes celles que nous pourrions édicter dans nos Chambres. D'autant plus que, si la *Doryphora* s'avisait de la violer, ce ne sont pas nos douaniers qui, en rejetant à la mer quelques sacs de pommes de terre, seraient capables de la maintenir au-delà de l'Atlantique.

M. Putzeys prend à son tour la parole :

De même que notre honorable collègue qui vient de nous donner lecture d'une notice pleine d'intérêt, j'ai suivi avec attention la discussion parlementaire relative aux précautions à prendre contre une invasion possible de la *Doryphora decemlineata*, et j'ai tâché de réunir les renseignements nécessaires pour formuler une série de questions que je me proposais de soumettre à la Société.

Tout en tenant compte des exagérations et des confusions évi- dentes dont la *Doryphora* a été l'objet, nous devons cependant admettre que la larve de ce coléoptère phytophage cause de grands dégâts dans les champs de pommes de terre; que cet insecte, originaire du Texas et peut-être même du Mexique, n'est pas resté dans les limites de sa patrie, et que chaque année il s'avance de plus en plus vers les parties septentrionales des États-Unis. Nous pouvons donc nous demander à bon droit si, une fois introduit en Belgique, où il trouverait un climat analogue à celui de la Pensylvanie, il ne pourrait pas s'y naturaliser, et y faire dans nos cultures les mêmes ravages que dans son pays natal.

Sans doute il faut admettre qu'en général, les végétaux et les animaux ne se naturalisent pas en dehors de leurs pays d'origine. Cependant il y a des exceptions.

Nous pouvons admettre encore que les végétaux importés en Europe n'y sont point arrivés avec les ennemis dont ils étaient la nourriture. Mais sommes-nous bien certains que ces insectes n'ont pas simplement manqué d'occasions pour faire le voyage, et que, si le hasard les introduisait chez nous, ils ne s'y maintiendraient pas ?

Si nous voulons arriver à des conclusions certaines, nous devons traiter systématiquement toutes les questions que le cas actuel soulève, je dis le cas actuel, parce que je pense que, pour le moment, nous devons restreindre l'examen aux insectes coléoptères phytophages dont fait partie la *Doryphora decemlineata*.

Pour savoir si cette chrysoméline pourrait s'implanter en Belgique, nous devons comparer ses conditions d'existence avec celles de nos chrysomèles.

Telles doivent donc être nos deux premières questions :

I. Dans quelles conditions vivent, se multiplient et hivernent nos chrysomèles indigènes ?

II. Même question pour la *Doryphora decemlineata*.

J'ai cherché à me procurer des renseignements préliminaires, et je me suis adressé à l'un de nos collègues, M. le Dr Chapuis, qui s'occupe spécialement des Chrysomélines.

Voici sa réponse :

« Les Chrysomèles, sous leurs deux formes actives, celle de larve et celle d'insecte parfait, sont essentiellement phytophages et se nourrissent exclusivement de la substance parenchymateuse ou foliacée des végétaux. Dès les premiers beaux jours du printemps, on voit apparaître quelques individus chargés de la propagation de l'espèce. D'ordinaire, chaque type a sa plante de prédilection, c'est le lieu du rendez-vous. L'accouplement a lieu et bientôt après la ponte s'effectue sur les feuilles, les rameaux ou l'aisselle des bourgeons. Au bout d'un certain nombre de jours, variable selon les espèces, les jeunes larves s'élèvent et se mettent à ronger le parenchyme des feuilles sur lesquelles elles sont nées. Parvenues à toute leur croissance, ce qui n'a lieu qu'après plusieurs mues successives, elles subissent, soit en terre, soit sur les feuilles, leur métamorphose en nymphes. C'est une période de repos, de mort apparente, qui dure de deux à plusieurs semaines. Pendant ces divers changements, les mois se sont écoulés ; vers l'automne, les insectes parfaits font une nouvelle et courte apparition ; mais la mauvaise saison est imminente, et le petit nombre d'entre eux qui échappent à la destruction, vont chercher leur quartier d'hiver sous les écorces, sous les feuilles tombées ou sous la mousse.

Tel est le mode général de l'évolution vitale chez les Chrysomèles.

On voit que leur vie est intimement liée à celle du développement des parties molles des végétaux. »

Le fait que les insectes *de l'année* ne s'accouplent point, et que la conservation de l'espèce ne repose que sur les individus qui ont hiverné, est d'une si grande importance que j'ai cru devoir insister.

M. Chapuis m'a répondu :

« Chez nos Chrysomèles, il n'y a qu'une seule génération ; l'accou-
 » plement a lieu en mai, un peu plus tôt, un peu plus tard, selon les
 » espèces et selon la température, et c'est pendant les plus beaux
 » mois qu'ont lieu l'éclosion des œufs et l'accroissement des larves ;
 » la transformation en nymphes se fait au mois d'août ; en septembre,
 » quelquefois dans les derniers beaux jours, on voit reparaître les

« insectes parfaits. Mais à cette époque, il n'y a plus ni accouplement ni ponte. »

Si nous mettons en regard de ces indications celles qui nous sont fournies par les Revues américaines sur la *Doryphora decemlineata*, nous apprendrons que ce dernier insecte a non seulement deux, mais trois générations dans le cours d'une année. (1) Mais malgré leur apparente précision, ces renseignements sont si vagues, qu'il est prudent de ne les accepter que sous le bénéfice d'une vérification ultérieure.

Laissant provisoirement de côté le nombre annuel des générations, et supposant que c'est à l'état d'insecte parfait et non de nymphe que la *Doryphora* traverse l'hiver, nous pouvons poser une troisième question.

III. Comment la *Doryphora* pourrait-elle être transportée en Europe, soit accidentellement, soit volontairement?

Oufs? — Larves? — Nymphes? — Insectes parfaits?

IV. Enfin la quatrième question, et la plus importante sera celle de savoir si la *Doryphora* pourrait être naturalisée chez nous comme elle semble s'être naturalisée en Pensylvanie, dans des conditions aussi différentes de celles de son pays natal que celles que peut présenter l'Europe centrale.

M. le D^r Breyer prend aussi la parole et s'exprime comme suit :

J'ai peu de choses à ajouter aux expositions si concordantes et si complètes que vous venez d'entendre.

Cependant il se pourrait que M. le D^r Chapuis ait évalué le nombre des œufs pondus par la *Doryphora decemlineata* un peu au dessous du nombre réel. Dans le groupe de Coléoptères auquel la *Doryphora* appartient, on rencontre chez quelques espèces, et peut-être chez quelques genres, un accouplement successif, c'est-à-dire que la même femelle, à la suite d'une première copulation, se met à pondre et redevient apte à un nouvel accouplement qui est, comme le premier, suivi d'une ponte régulière; chez les *Lina*, par exemple, trois à quatre accouplements ont été observés, chacun suivi de ponte. On

(1) La première génération de larves paraît vers la fin du mois de mai, ou, si le temps est doux, à la fin d'avril. La femelle ne tarde pas à pondre de 700 à 1,200 œufs qu'elle place à la face inférieure d'une feuille, par groupes de 12 ou 15. Au bout de cinq à six jours, selon le temps et la température, les larves sortent des œufs et commencent leur œuvre de destruction qui se continue pendant dix-sept jours, après quoi elles descendent en terre pour s'y transformer en nymphes. Un espace de dix à quatorze jours suffit pour que l'insecte se montre à l'état parfait et que dès lors une nouvelle ponte ait lieu. Ainsi, trois générations se suivent dans l'espace d'une année, la dernière passe l'hiver en terre.

voit que, dans ce cas, le nombre des œufs pourra se trouver trois à quatre fois plus grand que M. Chapuis ne le suppose.

Les pontes dans tout le groupe se font sur la plante nourricière; l'éclosion de l'œuf est toujours excessivement rapide, les espèces sont presque ovovivipares. Il résulte de ce fait que la *Doryphora decemlineata* ne peut être répandue ni transportée à l'état d'œuf.

La forme des larves, la proportion et la position de leur abdomen surtout, les empêchent de se fixer bien solidement sur leur nourriture. Une secousse un peu brusque les fait facilement tomber par terre, et leur organisation leur rend infiniment difficile de remonter sur la plante. Ces larves ont toutes besoin de nourriture vivante; aucune ne pourrait subsister par des feuilles ou des tiges séchées.

Ces caractères donnent d'abord le moyen de contrarier facilement et de détruire même ces larves quand elles deviennent nuisibles; ensuite ils rendent le transport des larves d'un endroit à l'autre fort difficile, impossible, à moins qu'il ne se fasse exprès, et d'une manière volontaire et réfléchie.

Le cocon des larves de tout le groupe se forme sous terre, où la nymphe repose dans une cavité arrondie, à parois lisses, légèrement soyeuse, avec une couche de terre fort mince adhérente à sa surface externe. Cette coque garde une certaine élasticité tant qu'elle est entourée de terre légèrement humide, mais, isolée de sa position et mise à jour, elle sèche d'abord et devient alors fort fragile et cassante.

Les coques de l'espèce qui nous occupe, doivent avoir, d'après les proportions de l'insecte parfait, la grandeur d'un œuf de moineau; ces coques ne se placent jamais en contact direct avec la racine ou le tubercule d'une plante pour qu'on puisse supposer qu'elles se trouvent dans la terre adhérente au tubercule; cette terre devrait avoir l'épaisseur d'un pouce au moins. Or, tout le monde sait qu'on laisse à la pomme de terre tirée hors de terre le temps de se débarrasser de la terre adhérente par la dessiccation, qu'on lave même les pommes de terre nouvelles.

Si donc on veut admettre que les coques puissent être introduites dans les sacs d'abord, dans la cargaison après, il faudrait supposer que cela serait fait par la main des ouvriers qui ramassent le tubercule pour la mise en sacs. Cela se peut une fois sur cent millions de pommes de terre, mais alors il est inconcevable que le roulis des pommes de terre quand on les ôte des sacs et quand on les jette à fond de cale n'écrase pas complètement ces rares coques, à moins qu'on ne prétende qu'on puisse transporter des œufs de moineaux intacts parmi des pommes de terre et cela des champs aux fermes, des fermes aux marchés, des marchés aux ports, des ports aux navires, etc.,

etc. Le transport des nymphes parmi des chargements ou parmi des provisions de pommes de terre est donc une pure fantasmagorie.

Enfin l'insecte parfait, que son éclosion se fasse en automne, qu'elle se fasse au printemps, répugne naturellement à un séjour aussi peu en harmonie avec ses mœurs que le silo des pommes de terre.

Si quelqu'un veut se donner la peine de placer 2000 *Doryphora decemlineata* dans un sac rempli de pommes de terre, qu'il laisse le sac ouvert 24 heures, il n'y retrouvera plus un seul insecte, à moins que celui-ci ne soit mort pendant le temps qu'il a passé dans le sac fermé.

On peut donc hardiment dire que l'introduction du *Doryphora* par les provisions de pommes de terre à bord des navires de commerce est aussi probable que celle des ours ou des serpents à sonnettes par le commerce des bois d'Amérique.

En ce qui concerne, Messieurs, l'inaptitude des plantes exotiques importées à être dévastées par des insectes parasites, il faudrait ne pas oublier qu'en histoire naturelle surtout, le temps est le plus grand modificateur de toute règle. L'inaptitude est évidente les premières années, mais au bout d'un laps de temps plus long, les choses changent peu à peu, les chênes d'Amérique montrent peu à peu des *Tortrix* qui en plissent les feuilles; des nids de *Liparis similis (auriflua)* se montrent sur le platane, et, sur l'acacia, vous trouverez les chenilles de *Amphidasis betularia*. Les sapins, introduits depuis un peu plus d'un siècle, ont fini par trouver peu à peu leurs parasites naturels. Nos arbres fruitiers, tous à peu près d'origine asiatique, ne manquent malheureusement pas de ces habitants que la haine du cultivateur comprend sous le mot de *vermine*.

La pomme de terre elle-même attire peu d'espèces, mais elle n'en est pas exempte, et surtout n'oublions pas que, si elle est d'introduction étrangère chez nous, elle l'est de même et plus nouvellement encore dans l'Amérique du Nord, surtout dans les provinces où elle a souffert le plus.

M. Morren entre dans quelques détails sur l'histoire de l'origine de la pomme de terre et de sa propagation dans l'Amérique du Nord d'abord, en Europe ensuite, où elle nous est arrivée en même temps que deux autres plantes cultivées, aussi américaines, le tabac et le maïs. Il est à remarquer qu'en Europe ces trois plantes sont extrêmement peu attaquées par des insectes.

M. Roelofs croit que, dans l'intérêt de la vérité et afin d'élaguer des matériaux qui pourront servir à l'étude de la question à l'ordre du jour, une quantité de renseignements faux ou douteux, il conviendrait de s'adresser aux seuls entomologistes des États-Unis, car

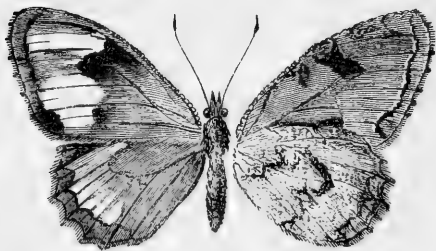
évidemment dans tout ce qui se dit sur la *Doryphora*, il y a bien des choses empruntées à des articles composés par des journalistes américains, peu ou point du tout versés dans l'entomologie, mais très experts, comme chacun sait, dans l'art de mystifier leurs lecteurs.

M. de Borre fait remarquer que, par le seul fait de la publication de la présente discussion dans nos Comptes-rendus, dont une vingtaine d'exemplaires au moins vont chaque mois aux États-Unis, il est très vraisemblable qu'il nous arrivera aux prochaines séances des communications de nos confrères d'Amérique sur la *Doryphora*.

La discussion sera continuée dans la séance du 6 mars.

M. Lambrichs demande la parole et donne lecture de la note suivante :

L'exemplaire du *Satyrus Semele* ♀ qui fut signalé par moi à notre séance du 4 octobre 1873, et que j'ai pris entre Heyst et Knocke le 5 août 1873, se caractérise par l'absence complète sur les ailes des ocelles qui sont en général une particularité de la tribu des Satyridés. Ainsi il n'y existe pas, comme dans le type, les deux ocelles noirs à



pupille blanche, placés à une certaine distance l'un de l'autre, sur la bande des premières ailes. Aux secondes ailes, il ne reste de l'ocelle placé à la base que la pupille blanche, la prunelle noire ayant disparu. La même particularité se reproduit en dessous des premières ailes. Le pre-

mier ocelle vers la partie apicale laisse apparente la pupille blanche, rehaussée d'un léger trait brun peu visible; du second ocelle du type, il n'y a aucune trace. Aux secondes ailes, en dessous, le point vers l'angle anal est complètement annihilé.

Cette particularité des ocelles ne s'accusant que par la présence de la pupille blanche, offre une analogie complète avec la variété *Cænonympha Areteoides* Fologne, que notre savant collègue a publiée dans le n° 1, 2^e série de nos Comptes-rendus.

Je pense qu'il serait désirable de classer ce nouveau lépidoptère comme variété du *Satyrus Semele*, sous la dénomination de variété **Anopenopterus** (sans yeux sur l'aîle).

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 6 mars 1875

PRÉSIDENCE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la séance du 6 février est approuvé.

Le Président annonce que le Conseil vient d'admettre au nombre des membres effectifs : M. Oswald de Kerchove de Denterghem, avocat, membre de la Société royale de Botanique, à Gand, présenté par MM. Puls et Crépin.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Le Président communique les devis que le Conseil a obtenus quant à l'exécution de la planche coloriée à joindre à la *Monographie du genre Io*. Le chiffre soumissionné par M. Severeyns, pour une exécution en chromolithographie, a paru acceptable. L'assemblée vote l'exécution de la planche.

M. de Borre lit l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue de M. de Harold :

» J'ai suivi avec intérêt, dans les Comptes-rendus, les débats relatifs au meilleur mode d'exposition des collections. Ici, au Musée (de Munich), nous avons le système des doubles collections, et je ne vois pas d'autre solution du problème. Une collection, la collection principale, scientifique, reste confiée à la surveillance du conservateur spécialiste et n'est accessible qu'aux entomologistes proprement dits. Une seconde collection, appelée *Schausammlung*, est destinée au public, aux curieux, aux amateurs, etc. Elle est mise à découvert deux fois par semaine. On n'y met rien de très précieux, mais de préférence des formes typiques, des objets qui frappent la vue, etc. Cette collection est sous vitres et les dégâts causés par l'action de la lumière sont peu sensibles, parce qu'elle reste fermée pour le reste de la semaine. »

MM. Putzeys, Breyer et Candèze disent que c'est là, leur semble-t-il, la seule solution pratique à donner à la question.

M. Heylaerts, de Bréda, écrit à M. de Borre que, s'étant servi, pour mettre en ordre les *Geotrupes* de sa collection, du petit travail que ce dernier a récemment publié, il a eu occasion d'y reconnaître le *G. hypocrita*, espèce qui n'avait pas encore été signalée pour la Néerlande, où elle doit être rare. Il y en avait des exemplaires des environs de Bréda, et d'autres du camp de Milligen, en Gueldre. Ce n'est donc pas en Belgique que se trouve la limite septentrionale de l'aire de cette espèce.

M. Capronnier demande la parole et donne lecture de la note suivante :

« Le n° 139 de « Newman's Entomologist » contient une description d'une variété d'*Argynnis Selene*, Fabr. Dans le VII^e vol. de nos Annales, nous avons publié et figuré une aberration d'une espèce toute voisine, *Argynnis Euphrosyne*, Lin. Notre sujet offre exactement les mêmes caractères généraux d'aberration. Le plus important porte sur les taches argentées du dessous des secondes ailes, la conformité entre les deux aberrations est telle, que nous nous sommes presque complètement rencontrés dans les termes de la description. Nous avons dit entre autres : « Les ailes inférieures, vues » en dessous, ont ceci de remarquable que les taches métalliques » argentées semblent coulées, agrandies. » L'auteur anglais se sert des mêmes termes (over-flowed) pour exprimer la confusion des taches.

« S'il est intéressant d'indiquer les anomalies des diverses espèces, certes l'intérêt est tout aussi grand lorsque l'on peut constater la réapparition identique d'une aberration dans un même genre.

« Ainsi, pour ne parler que de Rhopalocères, les aberrations des *Lycènes* et des *Satyres* portent sur l'oblitération des ocelles, l'albinisme frappe surtout les *Coliades aurores*, le mélanisme atteint les *Vanesses* ainsi que les *Mélitées*, (par la confluence des taches) et, chez les *Argynnes*, c'est sur les taches argentées que les aberrations et variétés se produisent. Chaque genre semble donc avoir son caractère propre d'aberration, on peut admettre que ces aberrations ne sont pas aussi accidentelles que le mot le comporte et qu'elles sont soumises à certaine loi.

« Cette loi est indiquée par le système qui admet que : « l'origine » des espèces est due à des variations successives, toutes modifiées » de la même manière, ayant une cause produisant des résultats » identiques. (Wallace, Sélection nat.) »

« Notre but en traçant ces quelques lignes n'a été que de toucher des points très importants, et d'espérer provoquer des discussions qui seraient utiles aux progrès de l'histoire naturelle. »

M. Capronnier ajoute qu'il lui a paru que le mélanisme, d'une manière générale, affecterait surtout les femelles. Le climat aurait-il peut-être quelque influence sur ce genre d'aberration ? Le *Papilio Turnus*, dans une partie des États-Unis, a les deux sexes jaunes. Vers l'Illinois, on trouve un dimorphisme de la femelle qui est tantôt jaune, et tantôt noirâtre ; puis, plus au sud, toutes les femelles sont de cette dernière couleur. La femelle noire a été décrite par Linné comme espèce distincte sous le nom de *Glaucus*. Ce fait pourrait être rapproché de l'existence, dans l'Amérique du Sud, d'un groupe de *Papilio*, où toutes les femelles se distinguent des mâles par la couleur noire.

Dans la Malaisie, on trouve quelque chose de diamétralement opposé, chez le *Papilio Memnon*, où le mâle est noir, tandis que les

teintes claires se montrent chez les différentes formes de femelles qu'on a reconnues dans cette curieuse espèce.

M. Weinmann, en opposition à l'idée que les variétés noires se présenteraient surtout en allant vers l'équateur, fait observer que toutes les variétés laponnes des espèces européennes d'*Argynnis* sont noirâtres; également les variétés propres aux hautes montagnes.

M. le Dr Breyer pense qu'en fait de variation, toutes celles qui consistent dans la diminution ou l'effacement de la couleur et de l'éclat, dans l'oblitération et l'appauvrissement des taches brillantes, résultent, tout comme la réduction de la taille, d'un appauvrissement de la nutrition, d'un état de misère de la chenille, soit pendant toute sa période de développement, soit à certains moments déterminés de cette période. Ce serait surtout à un semblable déficit de nourriture pendant la dernière période de l'éducation, celle qui précède l'entrée en chrysalide, qu'il faudrait attribuer ces cas d'effacement des taches des ailes, ces cas où, suivant l'expression pittoresque anglaise, rapportée par M. Capronnier, l'aile semble avoir bu la couleur, de la même manière que le papier boirait une tache d'encre.

M. Putzeys demande si d'autres variations en sens contraire ne pourraient pas se produire par suite d'une nutrition excessive.

MM. Capronnier et Weinmann parlent des variétés où il y a augmentation et confluence des taches, dans des conditions indiquant, non un appauvrissement, mais un accroissement d'intensité de la coloration. M. Weinmann cite la confluence des taches qu'on peut souvent observer en dessous des ailes supérieures chez les *Polyommates*.

M. Roelofs donne lecture du travail suivant :

NOTE SUR LES CURCULIONIDES RECUEILLIS PAR M. PURVES A L'ILE D'ANTIGUA.

Parmi les Coléoptères rapportés par M. Purves de l'île d'Antigua, se trouvaient un petit nombre de Curculionides, que je viens d'examiner.

Quelques-unes de ces espèces sont décrites, mais, chez aucune, Antigua n'a été citée comme leur patrie à l'égal d'autres îles de l'Archipel ou de la terre ferme voisine.

Ces espèces sont *Cyphus pudens*, indiqué de Barthélemy et de Guadeloupe, *Sphenophorus hemipterus*, fort répandu dans toute la partie chaude de l'Amérique, et *Calandra oryzæ*, encore plus dispersé.

En fait d'espèces nouvelles, je remarque trois ou quatre *Anchonus*, une espèce nouvelle du genre *Ulosomus*, dont trois autres sont décrites des autres Antilles, puis un nouveau *Diaprepes*.

Ce dernier insecte est le plus intéressant de la petite collection ; voisin des *D. lepidopterus* et *famelicus*, il s'en distingue surtout par une ponctuation plus fine des élytres. Je ne l'ai rencontré dans aucune des collections de Paris que j'ai examinées dans ce but.

Je dédie l'insecte à notre collègue M. Purvesi.

Diaprepes Purvesi, n. sp.

Niger, parce inæqualiter squamulis virescenti-aureis vestitus. Prothorace subnitido, subrugoso, lateraliter bivittato. Elytris punctato-striatis, apice singulatim acuminatis, divergentibus.

Long. 14 à 17" (Rôstr. incl.)

Voisin et du facies de *D. lepidopterus*, Schh. Noir, passant au noir de poix sur les tarses et parfois sur les élytres ; peudensément garni d'écaillés d'un vert jaunâtre doré. Rostre et front longitudinalement ponctués, striolés ; le premier avec une carène médiane obsolète ; le second avec un point peu profond entre les yeux. Tête finement et transversalement striolée en arrière. Antennes peu densément garnies de poils jaunâtres ; leur massue brunâtre, veloutée. Prothorax moins long que large, presque parallèle sur les côtés jusque avant le milieu, médiocrement rétréci en avant ; finement et irrégulièrement rugueux sur le disque, muni d'une ligne médiane obsolète, fortement rugueux et portant quelques gros points sur les côtés, qui sont décorés d'une bande longitudinale d'écaillés, souvent interrompue au milieu ; la vestiture du dessous s'étend sur les côtés et forme au dessus des hanches antérieures une autre bande parallèle à la première. Écusson arrondi. Élytres plus larges que le prothorax et isolément subarrondies à la base ; plus amples que chez *D. lepidopterus* ; leurs épaules arrondies, isolément acuminées à l'extrémité, à l'angle sutural, dont la pointe est plus ou moins allongée et divergente ; ponctuées-striées, les stries étant moins profondes et la ponctuation moins large en arrière ; les intervalles des stries plans et larges sur le disque, plus étroits sur les côtés. Les élytres sont faiblement et transversalement ridées en avant ; leur vestiture est peu serrée. Dessous du corps finement rugueux, garni d'écaillés un peu plus abondantes sur les côtés et l'extrémité des segments abdominaux.

Pattes assez longues, surtout les antérieures, dont les jambes sont courbées et finement crénelées en dedans. Les pattes portent les mêmes écaillés que le reste du corps, les jambes et tarses sont garnis de poils jaune-brunâtre.

Plusieurs individus.

L'espèce est surtout bien distincte par la sculpture des élytres, beaucoup plus fine que chez *D. lepidopterus* et *famelicus*.

L'assemblée reprend la discussion concernant la *Doryphora decemlineata*.

M. Putzeys fait remarquer que bon nombre de documents concernant cet insecte ont vu le jour depuis notre dernière séance. On parle maintenant, non plus de deux, mais de trois générations de la *Doryphora* par an. Mais il paraît bien difficile de trouver place, dans un été des États-Unis, pour le temps nécessaire à une succession de trois générations.

M. le D^r Breyer remarque que dans bien des espèces, faute de tenir compte des anomalies individuelles plus ou moins fréquentes qui font les éclosions anticipées et les éclosions retardataires sur les époques normales, on a cru voir plusieurs générations, là où il n'y en avait qu'une. Il en cite des exemples pour plusieurs lépidoptères européens, à propos desquels la discussion s'engage entre lui et plusieurs de ses collègues.

M. Candèze pense que, là où la *Doryphora* exerce ses ravages, on devrait essayer d'un fauchage des parties vertes des pommes de terre. Il s'ensuivrait une prompte destruction des larves par la famine, car quelques heures de jeûne sont suffisantes pour faire périr des larves de phytophages. Quant aux pommes de terre, elles ne souffriraient pas plus de l'opération qu'elles ne le font lorsqu'une gelée tardive vient chez nous anéantir leurs premières pousses, ainsi qu'il arrive souvent.

M. Putzeys ayant dit qu'il espérait recevoir pour la prochaine séance une réponse de M. Le Conte, touchant les véritables faits de la vie de la *Doryphora*, M. de Borre propose d'ajourner la discussion jusqu'à ce qu'on soit en possession de renseignements puisés exclusivement à des sources dignes de foi; il cite des assertions consignées dans des publications agricoles américaines, qui prouvent que nous sommes actuellement en présence d'un fatras d'indications de la valeur la plus diverse, et d'après lesquelles il serait fort téméraire de poser des conclusions définitives.

La séance est levée à 9 heures.

Assemblée mensuelle du 3 avril 1875.

PRÉSIDENTE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de la séance mensuelle du 6 mars est approuvé.

Le Président annonce que la Société a eu la douleur de perdre un de ses membres effectifs, M. Firmin Boedt, décédé à Ixelles, le 25 mars dernier. Une lettre de condoléance a été adressée à sa famille.

Deux nouveaux membres effectifs viennent d'être admis par le Conseil : M. le Dr Heylaerts fils, membre de la Société Entomologique des Pays-Bas, à Bréda, présenté par MM. Putzeys et Preudhomme de Borre, et M. Ernest Laporte, négociant, ancien officier de marine, à Bordeaux, présenté par MM. Capronnier et Preudhomme de Borre.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Il lit ensuite, extraite d'une lettre de M. R. Vallette, l'observation suivante, qui rappelle certaines anecdotes rapportées par les historiens concernant les tableaux de quelques peintres de l'antiquité.

« Ces jours-ci, ayant par un beau soleil ouvert la fenêtre de ma chambre, un *Macroglossa stellatarum*, qui avait hiverné, y pénétra. Je fermai ma fenêtre, comptant m'en emparer. Quelle ne fut pas alors ma surprise de voir ce lépidoptère essayer vainement de plonger sa trompe dans les bouquets de fleurs figurés sur la tapisserie. Il passait d'un bouquet à un autre et choisissait fort bien pour essayer de butiner les fleurs des bouquets figurés sur le mur. »

M. le Dr Breyer dit que, sans révoquer en doute la possibilité du fait observé, il doit faire remarquer que le *Macroglossa stellatarum*, volant toujours la trompe déroulée, il était nécessaire d'examiner très-attentivement ce qui se passait, afin de voir s'il y avait réellement de l'intention dans ses allures le long de la tapisserie.

M. de Borre rappelle que d'après des faits cités par Sir John Lubbock, dans son livre sur les Origines de la civilisation, certains sauvages, mis en présence de leur portrait dessiné ou photographié, ne s'y reconnaissent pas, et, interrogés sur ce qu'on leur fait voir, disent : un arbre, un kangaroo, un arc et des flèches, ce qui prouverait que l'éducation de l'œil, au milieu d'une certaine civilisation, est nécessaire pour faire comprendre qu'un objet à reliefs, tel que la figure humaine, puisse être représenté par des lignes et des hachures d'ombre sur une surface plane, sans parler de la réduction des dimensions, qui est peut être tout aussi incompréhensible pour ces sauvages. Le *Macroglossa stellatarum* observé par M. Vallette, serait-il donc supérieur à l'homme sous ce rapport ?

M. Roelofs fait remarquer qu'il s'agissait sans aucun doute de fleurs colorées, et que, si l'insecte s'est réellement laissé décevoir, ce serait bien plutôt par la couleur que par le contour des fleurs représentées.

M. Putzeys donne lecture de la traduction de la lettre suivante,

qu'il vient de recevoir de M. J. Le Conte, de Philadelphie, l'un de nos membres honoraires :

« Je viens de recevoir votre lettre, concernant le développement du *Doryphora 10-lineata* (Colorado potato-beetle), et je m'empresse d'y répondre le plus exactement possible.

« Il est établi par nos plus exacts observateurs qu'il y a plusieurs générations de cet insecte par an. Je pense que leur nombre dépend de la latitude, ou, ce qui revient au même, de la longueur de la saison. B. D. Walsh (*Practical Entomologist*. Vol. I, page 3) dit : « Il y a quatre à cinq pontes successives pendant l'été, les larves de chaque ponte se rendant en terre pour se changer en nymphes. C. V. Riley, le premier qui ait observé l'insecte dans ses métamorphoses, dit (*Prairie Farmer*, du 8 août 1863) : « que les individus pondus le 14 juin se transformaient en insectes parfaits le 10 juillet mettant par conséquent à peine un mois pour accomplir toutes leurs métamorphoses. »

« Le D^r Henry Shimer, de l'Illinois, dit, dans le même volume, p. 84, qu'ayant obtenu des larves d'éclosion, elles se rendaient sous terre dix-sept jours après, et que, mises dans une boîte, elles se couchèrent sur le dos, changèrent de peau et se transformèrent en nymphes en 3 ou 5 jours ; dix jours après, ou treize jours après avoir cessé de manger, l'insecte parfait faisait son apparition, s'accouplait au bout de sept jours et se mettait à pondre vers le 14^e jour, complétant ainsi le développement d'œuf à œuf en cinquante jours. La première ponte du printemps devient fertile vers le 10 juillet, la seconde génération vers le 1^{er} septembre ; la troisième génération et une partie de la seconde hivernent à l'état de nymphes, faisant leur apparition comme insectes parfaits du milieu de mai jusqu'au commencement de juin, pondant peu de jours après, et continuant la ponte pendant une quarantaine de jours au plus.

« Voilà, je crois, une réponse complète à vos questions. »

M. le D^r Candèze trouve toujours très-étrange que dans une même espèce une nymphe puisse se développer en 7 jours en été, et en 7 mois de l'automne au printemps.

M. le D^r Breyer lui réplique que pourtant le fait existe de la manière la plus incontestable pour un grand nombre de nos lépidoptères diurnes. Il rappelle ensuite que, dans une séance précédente, il a déjà appelé l'attention sur les pontes successives d'une même femelle chez certains coléoptères phytophages. Ne serait-ce pas sur des faits semblables que s'appuierait l'assertion de ceux qui accordent à cet insecte tant de générations dans le cours d'un seul été ?

M. Candèze croit devoir faire remarquer que M. Le Conte, dans

sa lettre, se base exclusivement sur des témoignages d'autres personnes, et n'a fait personnellement aucune observation, ni expérience.

M. de Sélys-Longchamps, ayant demandé quelques renseignements sur la *Doryphora*, a reçu du Docteur Hagen, professeur à Cambridge (Massachusetts), aussi l'un de nos membres honoraires, la note suivante :

DORYPHORA DECEMLINEATA, Say.

(*Potato Beetle*).

L'insecte découvert en 1824, par Th. Say, près des rivières d'Arkansas et Missouri, pendant son expédition avec le major Long dans les Montagnes Rocheuses, fut supposé vivre sur le *Solanum rostratum*, plante particulière à la flore de ces montagnes, et qu'on ne rencontre pas à l'Est du Mississipi.

Lorsque l'on commença les défrichements dans la contrée autour des Montagnes Rocheuses, et qu'on cultiva la pomme de terre, la *Doryphora* trouva cette plante préférable au *S. rostratum*, ou peut-être plus commune et plus à sa portée, de sorte que l'insecte commença à émigrer vers l'Est. A cette époque l'Ouest n'était nullement cultivé.

En 1859, il arriva dans le Nebraska à environ mille milles à l'Ouest d'Omaha.

En 1861, le Iowa était à peu près envahi, et, pendant les trois années suivantes, il le fut complètement.

En 1864 et 1865, le Mississipi fut traversé au moins dans cinq points, formant ensemble une ligne longue de deux cent milles.

L'insecte avançait presque de cinquante milles chaque année.

En 1868, il marchait en trois colonnes à travers l'Illinois, et la même année commençait à paraître dans l'Indiana et l'Ohio.

En 1870, il traversait les lacs près de Détroit pour entrer dans la province canadienne d'Ontario.

En 1873, il apparaît dans l'ouest de l'État de New-York et à Washington et arrive au bord de l'Océan à Québec (Canada), puis il avançait en même temps dans le Vermont, le New Jersey, la Pensylvanie, Baltimore, le Maryland et plus tard dans tout l'état de New-York, mais pas encore dans le Massachusetts, ni dans les autres États désignés sous le nom de Nouvelle Angleterre.

Pendant quelques années la marche en avant fut de soixante-dix milles, pendant d'autres de trente milles seulement.

La *Doryphora* vole parfaitement pendant les jours très-chauds ;

autrement elle est paresseuse. A St-Louis (Missouri) il y a *trois générations par an*. La dernière passe l'hiver sous terre ; à l'état parfait, son apparition commence en mai ; elle se cache en terre en octobre. Mais généralement on rencontre *la larve, la nymphe et l'insecte parfait pendant tout le cours de l'année*, car la femelle dépose les œufs dans l'espace de quarante jours, et le coléoptère se développe en cinquante jours. Chaque femelle pond environ mille œufs.

Il paraît, mais ce n'est pas général, que l'insecte parfait attaque quelquefois les pommes de terre arrachées. On en a rencontré six exemplaires dans un tubercule ; mais ce doit être rarement, du moins je trouve cette assertion contredite plus tard. Quelques naturalistes affirment le transport avec les tubercules, et l'on croit que la région des Mormons a été préservée par la prohibition des pommes de terre à l'importation. Il est certain en tout cas que la *Doryphora* n'a pas encore été trouvée dans le pays du Lac Salé. On affirme enfin que l'espèce ne dépasse pas l'altitude de deux mille pieds.

En ce qui concerne le danger d'une invasion en Europe, les naturalistes les plus accrédités sont d'accord que le transport par les tubercules n'est pas à redouter, car il ne s'y rencontre que trop rarement. Les œufs étant déposés sur les feuilles, on ne doit rien craindre sous ce rapport. Mais comme les femelles fécondées peuvent vivre pendant quelques semaines, même plus longtemps, il pourrait arriver que des navires et des bateaux à vapeur fussent envahis par des *Doryphora* abondantes dans le port de départ, et de cette façon le transport ne serait certainement pas difficile ; de sorte que le moyen le plus certain serait d'interdire absolument l'entrée des navires venant des États-Unis !

Cela suffit pour démontrer l'inefficacité des mesures restrictives.

Quant à moi, je pense que les appréhensions manifestées sont exagérées, et pourraient bien être considérées jusqu'à un certain point comme des nouvelles à sensation.

Les observations publiées sont très-nombreuses, mais les mémoires de M. Riley sont les meilleurs, et ont été presque toujours plus ou moins copiés.

Voyez : Riley, Report I. On the noxious Insects of State Missouri 1869, avec figures.

Id. Report III. 1871.

Id. Report IV. 1874.

Reed, dans le Report of the Entomolog. Soc. of Ontario (Toronto 1872), avec figures de Riley.

Comme le dit le D^r Hagen, ajoute M. de Sélys-Longchamps, la plupart des notices sur la *Doryphora* sont des extraits ou des répétitions des mémoires de M. Riley, et la note qu'il a bien voulu nous adresser en réponse à ma demande de renseignements, rentre en partie dans le même cas ; je pense cependant qu'il est important de la publier dans nos Comptes-rendus, parce que le D^r Hagen jouit d'une grande considération pour ses connaissances biologiques et qu'étant doué d'un jugement excellent, cela augmente du poids de son autorité l'approbation qu'il donne à ce qu'il a extrait des travaux de M. Riley.

M. Putzeys reprend la parole pour donner lecture d'une lettre que M. J. Lichtenstein vient de lui adresser, sur le même sujet :

Messieurs et chers collègues, c'est bien hardi à moi, coléoptériste inexpérimenté, d'oser venir vous présenter quelques timides observations en combattant les opinions d'un de vos membres les plus savants pour ce qui touche aux coléoptères. J'ai nommé le docteur Candèze.

Nul plus que moi n'admire l'auteur du Catalogue des larves, et si jamais je puis lui être utile ou agréable, il me trouvera enchanté de lui offrir mes faibles services ; mais il jette le gant aux partisans de l'introduction des insectes d'un hémisphère à l'autre et demande qu'on lui cite des faits ; je relève le gant et je vais citer.

Laiissant de côté prudemment les autres ordres, car la *Cécydomie du froment*, la *Tenthrede du groseiller*, la *Mouche des oignons* prouvent suffisamment l'introduction en Amérique des diptères et des hyménoptères, comme le papillon blanc du chou prouve celle des lépidoptères, M. Candèze serait bien aise qu'on lui citât un seul coléoptère.

Il excepte la *Calandre du blé* dont l'introduction a été signalée par le docteur Le Conte de Philadelphie ; je lui accorde aussi le *Tenebrio molitor* qui « *swarms throughout the whole United States and is a great peste* » (Riley's Report, 1870, f^o 9), mais je cite :

Le *Criocère de l'asperge*, introduit en 1860 à Long Island et dont le dommage est évalué à 50,000 dollars dans le seul État de New-York (Riley, loc. cit. f^o 13).

Le *Bruchus granarius* introduit à la même époque (f^o 14).

Il ne m'en vient pas d'autres à la mémoire, mais enfin cela suffit pour prouver que les coléoptères, comme tous les autres insectes, ne font pas exception à la loi générale, qui fait que partout où un animal ou un végétal rencontre les circonstances propres à son existence, il se reproduit et peut devenir nuisible.

Quant aux insectes américains venus en Europe, je ne connais pas

de coléoptère cité, sauf un *Bruchus pisi* et un *Tenebrio obscurus* dont Curtis parle dans ses *Farm-Insects* p. 334 et 358. Une petite fourmi, *Myrmica molesta*, d'origine américaine, s'est acclimatée à Brighton (Kirby et Spence, *Introd.*, Lett. 8), un lépidoptère (*Leucania unipuncta*) et un névroptère (*Termes frontalis*), le premier en Angleterre, le second à Schönbrunn, ont été aussi trouvés être des insectes américains, se multipliant en Europe. Je ne veux pas parler ici du *Phylloxera*, ce serait trop long.

Donc, d'après moi, la *Doryphora 10-lineata* pourrait très-bien venir en Europe..., mais avant cela une petite digression purement entomologique :

Cette *Doryphora* n'est pas une *Doryphora*, c'est une *Leptinotarsa*, d'après le Catalogue d'Harold. Elle appartiendrait au 2^e sous-genre de M. Chapuis (*Gen. Col.* vol. X). J'ai l'insecte sous les yeux et les métasternum et mésosternum ne se prolongeant pas en pointes et les jambes étant sillonnées jusqu'au tiers de la longueur, prouvent que c'est bien une *Leptinotarsa* et non une *Doryphora*.

Le savant auteur de l'ouvrage cité pourra du reste mieux que moi décider s'il faut dire *Doryphora* ou *Leptinotarsa* ; pour ne pas me tromper, je dirai la Chrysomèle de la pomme de terre.

Cette Chrysomèle pourrait parfaitement venir en Europe, et pourtant je suis d'accord avec M. Candèze qu'il est inutile de faire des lois contre elle, et c'est ici qu'on peut dire :

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

Mais il faut quelquefois céder à la pression des voisins et, quand l'Allemagne prohibe les importations de pommes de terre d'Amérique, elle prohibera, pour être conséquente avec elle-même, l'importation des pays qui ne se garderont pas de l'invasion du Nouveau Monde.

Or, la France exportant beaucoup de pommes de terre, j'ai dû contre mon gré, faire voter par la Société des Agriculteurs de France le vœu exprimé par elle « d'interdire l'importation des pommes de terre, moins à cause du danger réel de voir arriver avec elle l'insecte destructeur, que pour ne pas donner occasion aux nations voisines de rejeter les envois de France sous prétexte que notre pays ne se garderait pas vis-à-vis des États-Unis. »

Mais, d'accord avec M. Candèze sur l'inutilité d'une mesure quelconque contre l'invasion d'un insecte, je dois constater à regret que mon honorable collègue fait une histoire *supposée* des métamorphoses de la Chrysomèle de la pomme de terre, qui est tout-à-fait contraire aux observations très-bien faites et très-complètes de notre ami commun Riley, qui les a déjà publiées dans le journal *Prairie Farmer* du 8 août 1863.

« A Saint-Louis (Missouri), il y a trois générations chaque année,

» et la dernière passe l'hiver enfouie dans le sol à l'état d'insecte
» parfait.

» Les premiers insectes parfaits sortent de terre vers le 1^{er} mai et
» les derniers s'enfoncent sous terre dans le mois d'octobre. Chaque
» femelle peut déposer *plus de mille œufs* et de 30 à 40 jours après
» que l'œuf a été déposé a lieu l'éclosion du nouvel insecte parfait.

» La transformation de larve en nymphe et insecte parfait a lieu
» sous terre dans une petite cavité dure et unie à l'intérieur. »

Ces observations ont été confirmées par cinquante personnes au moins depuis 1865 et il n'y a pas de rapport des entomologistes américains du département de l'agriculture des divers États où on ne parle du *Colorado Potato-Bug*, que quelques français ont traduit *Punaise* des pommes de terre, ne se doutant pas que le mot anglais *Bug*, en passant en Amérique, a pris la signification d'un insecte en général et non plus de l'hémiptère en particulier.

Il est donc établi qu'en hiver, quand on arrache les pommes de terre, on déterre des milliers d'insectes parfaits et on pourrait aussi bien et mieux les amener en Europe dans la motte de terre qui entoure une plante d'agrément ou même dans la terre servant de lest à un navire que dans les tubercules.

Et pourtant ces Chrysomèles attaquent aussi ces derniers, car M. Edgar Sanders, de Chicago, en a trouvé six rongeur l'intérieur d'une pomme de terre (Riley's Reports, 1869, f^o 108).

Quoi qu'en dise le docteur Candèze, on n'en a jamais trouvé une seule hivernant dans du coton.

Je m'associe pleinement aux paroles si sensées dont notre honorable président a fait suivre la communication de M. le D^r Candèze; il faut encore étudier et bien nous garder de conclure que, parce qu'une chrysomèle se métamorphose de telle ou telle manière, toutes doivent avoir les mêmes habitudes. Je suis bien certain que, prenant les *Chrysomèles* « *in sensu Linneano* », M. le D^r Candèze m'accorderait que la Chrysomèle du peuplier, la Chrysomèle de la vigne (*Bromius*), la Chrysomèle de l'orme (*Galleruca*), la Chrysomèle de Banks nous offriraient quatre modes de transformation bien différents et des larves aériennes ou souterraines.

En parlant de la Galéruque de l'Orme, j'oubliais encore que c'est là un insecte européen qui a suivi l'orme aux États-Unis et je crois ne pouvoir mieux finir cette note qu'en donnant la liste des insectes européens importés et devenus nuisibles en Amérique, d'après les auteurs des États-Unis; ce sont :

: *Cecydomyia destructor*. *Diplosis tritici*. *Galleria cereana*. *Carpocapsa pomonella*. *Plutella cruciferarum*. *Ægeria tipuliformis*. *Aspidiotus conchiformis*. *Aphis avenæ*. *A. ribis*. *A. mali*. *Psylla pyri*. *Piophila casei*. *Tenebrio molitor*. *Sitophilus granarius*. *Musca domestica*. *Galleruca*

calmariensis. Blatta orientalis. Ectobia germanica. Tinea tapetzella, vestianella, pellationella. Crioceris asparagi. Pieris rapæ. Hypogymna dispar.

Avant de terminer aussi l'histoire de la Chrysomèle des pommes de terre, constatons avec plaisir qu'elle possède quatorze ennemis dans les différents ordres d'insectes, dont j'espère bien que quelques-uns la suivraient en Europe si elle y arrivait. Enfin, disons aussi que le meilleur remède paraît être jusqu'ici des arrosages au sulfate ou acétate de cuivre (*Paris Green*) ; c'est au moins celui qui est préconisé par les américains.

Le Secrétaire lit une petite note de M. Proost, indiquant que M. Daniels, professeur à l'Université de Wisconsin, a obtenu 1200 œufs d'une seule femelle, à la dernière ponte, ce qui prouverait que le nombre d'œufs du *Doryphora* est réellement bien des plus considérables.

M. de Kerchove de Denterghem, en ce moment à Paris, adresse la communication suivante :

Puisqu'il est toujours question du *Doryphora*, je me permets de répondre à certaines critiques dont la chromolithographie jointe à mon travail a été l'objet. On signalait des inexactitudes dans la couleur des pattes, noires, me disait-on, fauves, d'après moi. A la vérité, je reconnaissais une inexactitude : les tarsi du *decemlineata* Say sont noirs, mais les jambes sont fauves, comme le reste du corps. Ces observations très bienveillantes ne m'étonnaient guères. Stal constate en effet que le nombre des Chrysomèles d'Amérique égalait, s'il ne dépassait pas, celui des espèces du monde entier. Les variétés appartenant au sous-genre *Doryphora* sont surtout nombreuses : deux cent cinquante variétés rentrent aujourd'hui dans cette subdivision, dont Linné ne connaissait que la *Chrysomela æstuans*. Il importe encore de tenir compte des énormes difficultés que présente la détermination de variétés toujours voisines et presque semblables souvent. Les exemplaires appartenant à la même variété sont même parfois quelque peu différents, et, se basant sur des données qui ne présentent qu'une très faible stabilité, on a souvent divisé et subdivisé certains groupes à l'infini. Un savant américain, M. Walsh, a essayé de réagir contre cette subdivision trop étendue, et récemment encore se livrait à des remarques très intéressantes sur les affinités existant entre le *decemlineata* Say et le *juncta* Germar. Il aurait facilement pu élargir le cercle de ses études en examinant celles qui existent entre ces espèces et le faux *decemlineata* de plusieurs collections européennes, qui n'est, semble-t-il, que la *Chrysomela undecimlineata* de Stal. Cette dernière espèce a, comme le *decemlineata*,

le thorax couvert de taches noires (18) et les élytres présentent des stries presque identiques comme dessin, mais il n'inspire pas la même frayeur dans sa patrie, le Guatemala, que le *decemlineata* dans le Missouri; car, à ce qu'affirme von Harold, il n'est pas regardé jusqu'aujourd'hui comme s'attaquant à la pomme de terre. Une notable différence sépare les deux espèces: le *decemlineata* a le corps et les jambes fauves, les tarses seuls sont noirs; le *undecimlineata* Stal, au contraire, a le corps et les jambes complètement noirs. Stal en 1862 ne connaissait que la *Chrysomela multilineata* et donnait la description de la *Chrysomela (Doryphora) decemlineata* d'après Say. Von Harold et Kraatz regardent aujourd'hui avec raison les termes de *multilineata* Stal et *decemlineata* Say et Rogers comme s'appliquant au même insecte. La *Chrysomela undecimlineata* n'est pas la même variété que la précédente, mais, comme je le disais plus haut, on la confond souvent avec cette variété. Voici la description que donne de cet insecte l'éminent professeur suédois: *Chrysomela undecimlineata* Stal: *Nigra, supra pallide flavescens; basi, apice maculaque media triangulari capitis, maculis liturisque prothoracis nigris; margine reflexo, sutura vittisque quinque elytrorum aeneo-nigris.*

L'idée de Walsh et de G. Kråatz, rapportant tous les *Doryphora* à un type unique, existant il y a des siècles, m'avait beaucoup frappé. Les observations de Walsh quant aux taches du thorax me semblent concluantes. Celles-ci sont souvent confluentes entre elles; la même variété présente souvent des taches fondues ensemble, et quelques-unes même manquent quelquefois. Si l'imagination veut bien se représenter toutes les taches du thorax confluentes, on aura l'ornementation propre aux *Chrysomela bigsbyana* Kby, *C. praeclis* Rogers, *C. elegans* Oliv. et *C. exclamationis* Fabr. (thorax noir bordé de jaune), et les *Chrysomela scripta* Fabr., *interrupta* Fabr., *Adonidis* Fabr., et spécialement la *Chrysomela multipunctata* Say, nous offriront les formes intermédiaires.

M. Putzeys parle de l'opinion fautive et bizarre qui s'était répandue en Hollande que la *Doryphora* était une Coccinelle.

M. Colbeau voudrait avoir des renseignements sur la véritable importance des dégâts causés aux États-Unis par cet insecte, et s'ils sont véritablement aussi considérables qu'on devrait le supposer à voir l'importance qu'on semble attacher à la possibilité de son invasion en Europe. Il fait aussi remarquer les contradictions existant entre les lettres américaines qui viennent d'être lues.

M. Candèze, répondant à la lettre de M. Lichtenstein, dit n'avoir jamais contesté l'introduction en toutes contrées des insectes qui vivent dans les provisions de comestibles. Or, sauf la Criocère de l'asperge, il ne voit citer par M. Lichtenstein, en fait de coléoptères, que des espèces dont il n'a jamais mis en doute la possibilité d'une

acclimatation dans l'un et l'autre continent, et l'exemple d'un insecte vivant en liberté sur les plantes américaines et qui se serait introduit en Europe pour y vivre et s'y multiplier comme dans sa patrie, manque encore.

M. Breyer, quant au *Bruchus pisi* cité par M. Lichtenstein comme coléoptère américain introduit en Europe, dit qu'il croit devoir rester incrédule vis-à-vis de cette assertion jusqu'à ce qu'elle soit mieux établie. Le Pois n'est pas une plante américaine, et il serait fort étrange qu'une plante portée par l'homme dans un pays où elle n'est pas indigène, en rapportât dans sa patrie un insecte nouveau.

La discussion continue par l'examen et la comparaison des renseignements donnés par MM. Le Conte et Hagen, et l'assemblée est forcée de reconnaître qu'on ne peut pas encore en tirer la lumière désirable, vu qu'il y a contradiction sur un point capital, le fait de savoir si c'est la larve ou bien l'insecte parfait qui hiverne en terre.

M. Candèze reconnaît qu'il s'est trompé en soutenant dans une séance précédente que la *Doryphora* ne pouvait avoir qu'une génération par an et que ses œufs ne pouvaient être de beaucoup aussi nombreux qu'on le disait. Les derniers renseignements reçus sont trop précis et trop dignes de foi pour qu'il ne s'incline pas devant eux sur ces points. Il rappelle, d'un autre côté, que ses principales conclusions avaient été :

1° Qu'il ne croyait pas à la possibilité d'une invasion *calamiteuse* de la *Doryphora* en Europe. Sur ce point, sa conviction n'a pas changé.

2° Que, si même une telle invasion avait lieu, aucune loi ne serait de force à l'empêcher. Il est heureux de constater que sur ce point, l'éminente autorité de M. Hagen lui donne entièrement raison.

Le Président dit qu'en présence des faits contradictoires allégués et vu l'absence de constatation directe, il ne lui semble pas possible que la Société soit en état de se prononcer.

M. le D^r Breyer dit que des questions scientifiques semblables ne peuvent être l'objet d'un vote en aucun cas. La Société doit se borner ici à être un bureau de renseignements, et chercher à les élucider à mesure qu'ils se présentent à nous.

M. de Sélvs-Longchamps pense aussi que nous n'avons pas ici d'avis à émettre, que nous n'avons qu'à publier les renseignements en leur faisant subir le contrôle de nos discussions.

M. de Lafontaine pense que le Gouvernement doit avoir chargé l'Institut agricole de l'État à Gembloux de compiler et coordonner tous les documents relatifs à la *Doryphora*.

M. Roelofs demande la parole et donne lecture du travail suivant:

DIAGNOSES D'ESPÈCES NOUVELLES DE CURCULIONIDES.

Entimus plebejus, n. sp.

Oblongo-ovatus, nigro-piceus, pilis albo-griseis vestitus; prothorace transverso, præsertim in disco tuberculato, canalicula media scutelloque dense pilosis; elytris apice muticis, humeris valde prominentibus, acutis; punctato-striatis, interstitiis uniseriatim granulatis, pilisque repletis, his pone medium elytrorum in fascia transversa, ad suturam interrupta, condensatis.

25 millim.

Nouvelle Grenade (?).

Des quatre espèces d'*Entimus*, très répandues dans les collections, trois sont garnies d'écaillés; ce sont les *E. splendidus*, *imperialis* et *nobilis*, tandis que chez le *granulatus*, la vestiture ressemble davantage à des poils. Une cinquième espèce décrite par Erichson (1), sous le nom de *speciosus*, qui m'est inconnue, paraît être revêtue d'écaillés d'un vert-argenté, pendant que des poils jaunes couvrent la ligne médiane du prothorax et l'écusson. L'espèce nouvelle, dont je donne la diagnose, se distingue des précédentes surtout par sa vestiture de poils d'un gris-blanchâtre, un peu jaunâtres sur l'écusson et la bande transversale, plus claire sur les élytres. Je n'en connais qu'un exemplaire unique dans ma collection, provenant de M. Higgins.

Desmidophorus Ursus, n. sp.

Perbreviter-ovatus, convexus; squamis setiformibus castaneis obsitus; prothorace transverso, profunde, remote punctato; elytris brevibus, thoracis basi duplo latioribus, ad humeros valde prominentibus, clathratis, interstitiis alternis disci interrupte cristatis, castaneis, apice fasciaque media dilutioribus; pedibus robustis, compressis, setosis; femoribus inermibus; abdomine grosse profundeque punctato.

14 à 17 millim.

Madagascar.

Probablement l'espèce à laquelle Lacordaire fait allusion (note I, tome VII, page 56), remarquable par sa grande taille, sa forme large et ramassée et la grosseur des pattes.

La séance est levée à 8 3/4 heures.

(1) Wieg. Archiv., 1847, p. 127.

Assemblée mensuelle du 1^{er} mai 1875.

PRÉSIDENCE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 7 3/4 heures.

Le procès-verbal de la séance du 3 avril est approuvé.

Le Conseil d'administration vient de recevoir au nombre des membres effectifs de la Société, M. Félix Barrère, de Tarbes (Hautes-Pyrénées), présenté par MM. Preudhomme de Borre et Crépin.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. de Borre demande la parole et donne lecture du travail suivant :

NOTE SUR DES EMPREINTES D'INSECTES FOSSILES, DÉCOUVERTES DANS LES SCHISTES HOUILLERS DES ENVIRONS DE MONS.

En 1867, MM. P.-J. Van Beneden et feu E. Coemans (1) firent connaître pour la première fois, d'après une empreinte assez confuse, que nous eûmes occasion d'examiner à une de nos séances, le premier insecte fossile rencontré dans la formation houillère de notre pays. Les auteurs rapportèrent cette espèce aux Névroptères, la rapprochant avec doute de la tribu des Semblides, et lui donnèrent le nom d'*Omalia macroptera*.

Depuis lors, aucun vestige d'insecte ne fut signalé dans nos schistes houillers, et l'on pouvait presque regarder comme un fait avéré l'extrême pauvreté de nos bassins houillers en cette sorte de fossiles, comparativement au bassin de Saarbrück et à quelques autres localités de l'Allemagne et des États-Unis, plus favorisées sous ce rapport, et qui ont donné lieu à un certain nombre de travaux sur la paléontologie des insectes.

Cette pauvreté est-elle réelle, ou les recherches bien dirigées auraient-elles fait défaut? C'est ce qu'il serait encore difficile de dire. Toujours est-il que les explorations actives faites depuis un an aux environs de Mons par notre savant collègue M. Crépin ou d'après ses indications, dans le but de rassembler de vastes collections de végétaux de la flore houillère, ont déjà apporté incidemment au Musée royal de Belgique trois échantillons d'insectes fossiles, parmi lesquels deux sont des empreintes très remarquables, très nettes et bien supérieures sous ce rapport à celle que décrivent, il y a huit ans, MM. Van Beneden et Coemans.

Ces deux empreintes, trouvées au commencement de cette année,

(1) Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, II^e série, T. XXIII, n^o 4.

à quelques semaines de distance, dans les schistes de deux exploitations différentes du Couchant de Mons, par M. Persenaire, employé de charbonnages à Jemmappes, l'infatigable et intelligent aide de M. Crépin, représentent, je pense, une hémélytre, ou aile supérieure et une aile inférieure d'Orthoptères.

Je regrette beaucoup de n'avoir pas, sur cet ordre d'insectes et sur les modifications que subit la nervation de leurs ailes et élytres chez les genres vivants, des connaissances suffisamment approfondies, et, comme en même temps les matériaux de comparaison à ma disposition sont des plus restreints, ce que je pourrai ajouter sur ces deux vestiges des insectes d'un monde enfoui sous tant de terrains plus modernes, se réduira à peu de choses.

Parlons d'abord de l'hémélytre, qui fut la première découverte. En la comparant à tout ce que j'avais à ma disposition d'Orthoptères vivants et de figures d'Orthoptères vivants ou fossiles, je suis arrivé à la regarder comme n'ayant pu appartenir qu'à un *Acridiide*, et sa nervation même la rapproche extrêmement du genre *Pachytylus*, c'est-à-dire des grands Criquets, si fameux par les ravages qu'ils exercent dans les contrées de l'Orient et du pourtour de la Méditerranée. L'intervalle qui existe entre le bord de l'élytre et la nervure médiastine, ou la *costa*, comme M. Stal propose aujourd'hui de l'appeler (1), me semble ne pouvoir laisser placer cette espèce ailleurs que parmi les Acridiides, quoique les contours du sommet de l'élytre m'eussent d'abord fait penser aux Mantides. Un autre caractère confirmatif se trouve dans la triple nervure radiale qui s'étend à travers le disque de l'élytre. C'est au centre de ce disque que je trouve surtout, dans la configuration de l'espace compris entre la grosse nervure scapulaire, le rameau qui en émerge un peu avant le milieu et la nervure externo-médiane bifurquée, une analogie surprenante avec la nervation du genre *Pachytylus*.

Je proposerai donc pour ce genre fossile nouveau de la famille des Acridiides, le nom de **Pachytylopsis**, et, s'il m'était permis de proposer un nom pour une espèce que mon inexpérience en orthoptérologie m'empêche de décrire complètement, je demanderais qu'elle fût dédiée au vaillant explorateur qui l'a découverte et nommée **Pachytylopsis Persenairei**.

Quant à l'aile inférieure qui m'a été apportée plus tard, dans les premiers jours d'avril 1875, et qui provient de schistes du puits du charbonnage Belle et Bonne, tandis que l'hémélytre provenait du charbonnage de la Petite Sorcière (2), je serais assez disposé à y voir

(1) Revue critique des Orthoptères décrits par Linné, de Geer et Thunberg, I, Stockholm, 1875, p. 18.

(2) Dans ces deux charbonnages on exploite des couches qui appartiennent aux par-

aussi une aile d'Acridiide, ayant une ampleur semblable, et, en dessous du sommet, un sinus tout à fait pareil à celui de nos grandes espèces actuelles de cette famille. Mais elle s'écarte beaucoup de la nervation des *Pachytylus* par la courbure des nervures ulnaires, nervures qui sont à peu près rectilignes chez les *Pachytylus migratorius*, *cinerascens* et généralement chez tous les *Pachytylus*, *Stenobothrus*, *Gomphocerus*, *Oedipoda*, etc., que j'ai comparés (1).

Tandis que l'hémélytre devait mesurer 45 millim. sur 10 1/2, l'aile avait 70 millim. sur 32. Dans l'hypothèse que je viens de formuler, que nous aurions sous les yeux deux débris d'espèces de la famille des Acridiides, il n'est pas possible, se basant sur ce que nous voyons dans les espèces vivantes, d'admettre une telle disproportion entre l'aile et l'élytre. Nous aurions donc une seconde espèce de plus grande taille, que je proposerai de rapporter, au moins provisoirement, au même genre, et de nommer **Pachytylopsis borinensis**, du nom du canton (le Borinage) où sont les exploitations charbonnières d'où proviennent ces insectes.

Ce qui me semble, en résumé, pouvoir être regardé comme acquis à la science, c'est l'existence, au milieu de la plantureuse végétation qui a constitué nos couches de combustibles, d'Orthoptères sauteurs, quelque peu supérieurs par la taille à nos grands Criquets ou Sauterelles voyageuses du midi de l'Europe et se nourrissant sans doute également de végétaux.

J'ai parlé d'une troisième empreinte d'insecte. Cette troisième pièce est malheureusement très peu déchiffable, surtout comparée aux deux autres. Recueillie le 21 juin 1874 au puits n° 19 du Levant du Flénu, par M. Crépin lui-même, mon savant collègue, après lui avoir appliqué toute l'expérience qu'il a acquise dans les végétaux houillers, n'ayant rien su en faire comme empreinte végétale, me l'a remise pour voir si je serais plus heureux en l'interprétant comme aile d'insecte. Ses contours sont bien nets et répondent bien à la forme d'une aile, mais son champ, où l'on distingue pourtant quelques nervures s'épanouissant à partir de la base, dont une bifurquée, et aussi à certains points, avec une forte loupe, une apparence de réticulation,

ties supérieures du terrain houiller des environs de Mons. Comme renseignements pouvant aider plus tard à fixer la contemporanéité des fossiles, M. Crépin me signale la présence, sur le fragment qui porte l'hémélytre, de fragments de pinnules de *Pecopteris nervosa*, accompagnés de cicatricules et de fragments de feuilles de *Lepidodendron aculeatum*. L'autre morceau de schiste ne présente, en empreintes végétales déterminables, qu'un très-joli fragment de pinnule de *Neuropteris gigantea*.

(1) Cette courbure des nervures ulnaires et leur espacement, qui doivent nous donner sans doute, ainsi que la puissance de la nervure scapulaire à sa base, la notion d'un insecte au vol plus ample et moins saccadé, me paraissent des caractères plus que suffisants pour séparer sans hésitation ce fossile du genre vivant *Pachytylus*.

n'est guère aussi net, de sorte que je n'oserais me prononcer aussi hardiment que sur les deux autres empreintes. Il y a dans Goldenberg (1) une aile de *Termes Haidingeri* qui a assez bien la même forme et quelque analogie dans la nervation. C'est tout ce que je me hasarderai à en dire. Le revers du morceau de schiste fait voir quelques fruits de *Cardiocarpus Lindleyi*.

M. de Borre, pendant cette lecture, met sous les yeux de l'assemblée les empreintes dont il est question.

Plusieurs membres discutent l'interprétation qu'il leur a données et pour l'appréciation définitive de laquelle un examen approfondi des pièces à la lumière du jour leur paraît nécessaire.

M. le D^r Breyer dit qu'il voit dans la seconde empreinte une aile de Lépidoptère, quelque chose d'approchant des Saturnides. Plusieurs membres se récrient contre cette comparaison, que M. Breyer déclare maintenir.

M. de Borre dit que, tenant beaucoup à la reproduction de ces empreintes fossiles, et sachant que le tome XVIII des Annales a déjà quatre planches en voie d'exécution, il offre de faire don de la planche nécessaire pour figurer les insectes fossiles, tirage et papier compris. Nécessairement, pour ne pas retarder l'envoi du compte-rendu où la note est imprimée, la planche ne paraîtrait que dans le volume, où les comptes-rendus sont réimprimés.

Le Président demande à l'assemblée si elle acquiesce à cet arrangement pour lequel il n'y a pas encore de précédent. L'assemblée y donne son consentement.

M. de Borre fait remarquer que cette planche paraîtra d'ailleurs aussi dans les tirés à part de sa note.

La discussion s'engage sur le meilleur mode de reproduire de semblables empreintes avec une entière fidélité, et plusieurs membres pensent qu'il conviendrait d'essayer l'emploi de la photographie.

M. de Borre donne quelques détails sur une excursion qu'il vient de faire à Heyst et Knocke avec M. Plateau, en reconnaissance préliminaire des lieux de l'excursion annuelle, dont la date sera prochainement fixée par le Conseil.

Il traduit ensuite des extraits d'une lettre de M. le D^r Hagen, relative aux collections d'entomologie biologique, que ce savant entomologiste a créées au Musée de Zoologie comparée de Cambridge (Massachusetts). Il montre en même temps, comme preuve à l'appui, une caisse contenant les différents états de l'*Hemileuca Maïa* var. *Nevadensis*, qui ont été envoyés en même temps par M. Hagen, à savoir le

(1) Die fossilen Insecten der Kohlenformation von Saarbrück. Cassel, 1854, pl. III, fig. 1.

mâle, la femelle, les œufs autour d'un rameau, la chenille à quatre degrés différents de développement, la chrysalide, et un papillon sortant d'une chrysalide.

« Mon idée, » dit M. Hagen, « est en résumé la suivante. Je veux représenter l'*histoire entière de la vie* des espèces. Comme les exemplaires des différentes phases sont en général hétérogènes, il en résulte que les collections les présentent d'ordinaire séparées, en boîtes, flacons, tiroirs, etc., de sorte qu'on perd de vue le coup d'œil d'ensemble et souvent aussi ces exemplaires. Pour éviter cela, je fixe tout au moyen d'épingles dans une même caisse. Cela réussit très-bien et la vue d'ensemble est conservée d'une manière suffisante. Du reste, on doit avoir beaucoup d'espace à sa disposition, car une seule espèce remplira souvent une caisse.

» Prenons pour exemple la *Samia Promethea*, que j'ai moi-même élevée et représentée dans la collection comme suit : 1° Papillon ♂ et ♀ ; 2° chenilles ayant toute leur taille et aux phases antérieures ; 3° les excréments de la chenille ; 4° les œufs au moment de l'éclosion des chenilles ; 5° la dernière enveloppe abandonnée par la chenille pour la nymphose ; 6° chrysalides ♂ et ♀ ; 7° cocons ♂ et ♀ ; 8° comme les chenilles attaquées par des parasites acquièrent la faculté de filer davantage, j'y ai joint plusieurs de leurs cocons ainsi difformes, soit avec le sac ouvert à l'extrémité, avec des prolongements très larges, très longs ou monstrueux ; 9° une coupe du cocon montrant la petite ouverture avant la sortie du papillon ; 10° une autre montrant cette même ouverture après la sortie (elles diffèrent du reste peu) ; 11° des papillons au moment de cette sortie, ♂ et ♀ ; 12° un cocon coupé en deux pour faire voir la disposition de la chrysalide et de la dernière peau de la chenille ; 13° une chrysalide vide, montrant les fentes produites pour l'éclosion, et contenant les *exsudenta* de l'insecte parfait. Tout ceci, sauf les cocons difformes, se rapporte à la vie normale de l'espèce, et on y peut encore ajouter les nourritures de la chenille, la soie, pour les espèces qui en fournissent, etc.

» Viennent ensuite les ennemis :

I. *Ophion macrurum*. 1° insectes parfaits ♂ et ♀ ; 2° nymphe déposée dans le cocon ; 3° coque abandonnée avec son opercule terminal ; 4° larve.

II. *Cryptus nuncius*. 1° ♂, ♀ ; 2° nymphe avec le cocon ; 3° larve ; 4° sections transversale et longitudinale pour faire voir la situation de ce parasite au milieu du cocon de *S. Promethea* ; 5° le contenu d'un seul cocon ou 21 larves.

III. *Bracon* sp. 1° insectes ; 2° larves.

IV. *Chalcis Mariæ*. Insectes parfaits.

» Pour la conservation des chenilles, larves, pupes, je n'ai trouvé

rien de mieux que l'alcool, dans des tubes de verre, tels que ceux que je vous envoie, bien fixés au fond de la caisse avec des épingles ; il faut du reste que le fond des caisses ait une assez forte épaisseur (1/3 de pouce).

» Pour assurer l'occlusion durable de ces tubes, j'ai essayé environ une vingtaine de procédés. Ce dont je me trouve le mieux actuellement, ce sont les bouchons de caoutchouc. Il y a un art à les bien placer. Vous remplissez le tube jusqu'au bord, vous mâchez le bouchon de caoutchouc avec une forte pince et vous le placez sur le tube, en introduisant en même temps que lui une épingle à insecte qui le dépasse un peu. Par là vous évitez de comprimer l'alcool dans le tube, l'excédant déplacé par le bouchon s'échappant le long de l'épingle que vous retirez ensuite, dès que le bouchon occupe la place voulue. Pour m'assurer de la bonté du procédé, j'ai exposé au soleil pendant seize mois un tube ainsi bouché, et la bulle d'air mesurée constamment, s'est trouvée seulement un peu plus petite dans les chaleurs de l'été, pour reprendre sa première dimension pendant l'hiver. Les bouchons doivent avoir été bien lavés à l'eau avant d'être employés.

» J'ai tout lieu d'être satisfait de cette méthode, quoiqu'elle soit un peu chère. De toute manière, les bouchons se détruisent et doivent être renouvelés au bout de quelques années. Quand ils peuvent durer 3 ou 4 ans, je me tiens pour content, vu qu'ils bouchent plus parfaitement que tous les autres procédés jusqu'ici usités, J'emploie des tubes d'une longueur de 1 à 7 pouces et d'une largeur de 3 lignes à 1 pouce. J'enferme dans chaque tube une étiquette. »

Dans la suite de cette lettre, M. Hagen donne des détails sur l'avancement des remarquables collections qu'il forme au Musée de Cambridge, et sur diverses circonstances de leur arrangement. Il remplace notamment le liège par du bois tendre de peuplier pour le fond des caisses à insectes.

Une discussion s'établit entre la plupart des membres présents, relativement aux divers procédés recommandés par M. Hagen, et sur l'utilité desquels plusieurs membres ne sont pas de son avis. Du reste, son système n'est réalisable que dans de grands musées, et il serait difficile d'en faire l'application aux collections particulières.

M. le Dr Breyer croit que les tubes cylindriques seraient avantageusement remplacés par des tubes prismatiques, arrondis seulement pour l'insertion des bouchons.

M. Putzeys, mettant sous les yeux de l'assemblée une belle collection de Cicindélides et de Carabiques rapportés par M. Jean Van Volxem, notre compatriote, de son récent voyage autour du monde, donne lecture du travail suivant :

NOTICE SUR LES CARABIQUES RECUEILLIS PAR M. JEAN VAN VOLXEM
A CEYLAN, A MANILLE, EN CHINE ET AU JAPON (1873-1874).

Vers la fin de 1873, M. Jean Van Volxem a entrepris un voyage au Japon. Bien que n'étant point entomologiste, il n'a jamais négligé de recueillir des insectes dans les localités où il a séjourné. Il m'a communiqué les Carabiques qu'il a rapportés. Je vais en donner la liste en y joignant la description de quelques espèces nouvelles. Grâce à la précaution prise par M. Van Volxem de séparer le butin fait dans chaque endroit, je serai en mesure de préciser les localités et même d'indiquer l'époque de l'année où les insectes ont été recueillis. C'est à ce dernier point de vue que les renseignements qui vont suivre offrent de l'intérêt.

Départ de Bruxelles le 11 septembre 1873. Arrivée à Ceylan (Pointe de Galle) le 22 octobre. Jusqu'au 4 novembre à Colombo, à Anaradjapoorâ (plaines sablonneuses couvertes de *secondary jungle*). Puis à Kandy et à Newera Ellia. Le 20 novembre, parti pour Singapour, Hong Kong et Canton. Du 26 décembre au 22 février à Manille, où la saison était encore peu avancée. Du 18 mars au 7 avril, à Shangai, Hangkow, Chinkiang, Ningpo et montagnes à une quinzaine de lieues au delà.

Arrivée à Nagasaki le 20 avril. A cette époque, les cerisiers finissaient de fleurir. Séjour jusqu'au 3 mai. Du 7 mai au 11 juin, parcouru le sud du Nipon depuis Hiogo et Osaka, Kioto, jusqu'à Yokohama. Du 6 au 25 juillet, séjour à Yesso : visité les deux côtes méridionales et l'intérieur. Du 26 juillet au 20 août, revenu sur le nord du Nipon. De Awamori à Yedo en traversant à plusieurs reprises les montagnes de l'arête centrale. Le 22 août, retour par la Californie et les États-Unis.

Les Carabiques rencontrés dans le trajet jusqu'au Japon ont été peu nombreux. Je puis citer les suivants :

CEYLAN (entre Pointe de Galle et Colombo). — *Pheropsophus fuscicollis*, *Catoirei*. *Helluo pilosus*. *Helluodes Taprobanæ*. *Dolichoctis quadriplagiata* (Anaradjapoorâ). *Tricondyla Dohrni*. *Coptolabrus glabriculus*. Deux Cicindèles probablement nouvelles.

CHINE (Canton). — *Chlœnius navigator* (Hangkow et Ningpo). *Carabus Lafossei*, *insulicola*. *Calosoma chinense*. *Harpalus tinctulus*, *chalcensus*, *tridens*. *Dictya cribricollis*. *Anisodactylus signatus*. *Pœcilus cupreus*.

MANILLE. — *Cicindela clara*, *sumatrensis*. *Tricondyla cavifrons*. *Catascopus æquatus*. *Chlœnius* sp.

La récolte au Japon a été beaucoup plus abondante. Si, sous le rapport du nombre, elle est inférieure à celle faite par M. Lewis pendant un séjour de cinq années, elle ne laisse cependant pas que

d'être fort intéressante. On y remarque plusieurs espèces nouvelles, et elle constate la présence, au Japon, de plusieurs genres que l'on y croyait complètement étrangers (*Leistus*, *Calathus*, *Pogonus*). Elle confirme de plus en plus la simultanéité, dans ce pays, d'espèces du nord de la Chine, de la Mandchourie, du pays de l'Amour et même de l'Europe, en même temps que d'espèces d'un caractère tout à fait indien.

1. *Cicindela Japonica* Guér. Varie du vert au brun (Nagasaki, S. Nipon, Kioto).
2. *C. Japanensis* Chaud. Sans lunule terminale (Jesso).
3. *C. Amurensis* Mor. (Jesso).
4. *C. Chinensis* de Geer. (Nagasaki, Kioto). Les individus de Kioto sont plus brillants.
5. *Damaster pandurus* Bat. (*Fortunei* Sch.). (S. Nipon). 4 ex.
6. *Carabus de Haani* Chaud. (Nagasaki, Kioto).
7. *C. Yaconinus* Bat. (Kioto).
8. *C. insulicola* Chaud. (N. Nipon).
9. *C. tuberculatus* Fisch. (Jesso, aux environs de Satsporo).
10. **C. Van Volxemi** n. sp. (N. Nipon, dans la forêt entre Niko et le temple de Fiu-Sendji, au bord du lac Takai).

♂ Long. 19. — El. 13. — Lat. 7 mill.
 ♀ 23. — 15 1/2. — 9 mill.

Obscurus, æneus, opacus, palpis, antennis pedibusque nigris; prothorax quadratus, postice subangustatus, ante angulos posticos longe productos sinuatus, utrinque basi longitudinaliter impressus, supra rugosus, margine laterali lato reflexo. Elytra elongato-oblonga, in ♂ subcylindrica, in ♀ e medio ampliata, postice haud marginata et leviter sinuata, supra subdepressa, singulo 11-carinulato, carinulis 3, 7 et 11 catenatim interruptis, margine, apice et interstitiis granulatis, granulorum majorum serie marginali. Pedes graciles, elongati.

Très terne dans les deux sexes : d'un bronzé très obscur devenant plus clair et même très légèrement violacé vers les angles du corselet et à la marge latérale des élytres. A première vue, cet insecte a un peu l'aspect du *C. granulatus*, mais il est plus étroit, plus allongé, ses élytres sont plus parallèles chez le ♂ et leur sculpture est différente ; le corselet est beaucoup plus étroit et plus long, nullement élargi aux angles postérieurs qui sont plus prolongés ; la plus grande largeur est un peu au dessous du milieu et la gouttière marginale est moins large ; les fossettes latérales sont moins profondes ; il semble se rapprocher assez des *C. interstitialis* Duft. et *parallelus* Mén., mais aucune de ces espèces n'a, ni le corselet aussi long, ni la même sculpture de celles-là. Sur chaque élytre, on remarque 11 carènes étroites, égales entre elles, sauf que les 3^e, 7^e et 11^e sont plus larges, un peu plus relevées et une dizaine de fois interrompues de manière

à former des chaînons très allongés ; les intervalles des carènes sont occupés par des granulations arrondies ; ces granulations sont plus nombreuses et plus inégalement disposées au bord externe et à l'extrémité ; le long du bord marginal se trouve une rangée de petits tubercules arrondis (1). L'extrémité des élytres est moins échancrée que dans le *granulatus* ; leur surface est plus plane ; elles se dilatent vers le milieu, peu sensiblement dans le ♂, beaucoup plus chez la ♀. La tête est semblable à celle du *granulatus*, sauf que les impressions entre les antennes sont plus courtes, plus rugueuses et que la ponctuation du vertex est plus grossière ; l'extrême base du 1^{er} article des antennes est toujours rougeâtre ; les épisternes du métathorax sont distinctement plus carrés.

Si j'ai comparé cet insecte avec le *C. granulatus*, c'est parce que ce dernier est très répandu ; mais l'espèce dont il est le plus voisin est bien certainement le *C. carinulatus* Chaud. (Rev. Zool. Janvier 1869). M. de Chaudoir ayant établi un parallèle entre son espèce et le *C. Hummeli*, je crois devoir insister, au point de vue du *C. Van Volxemi*, sur quelques différences caractéristiques.

Tous les articles des antennes sont plus allongés ; le corselet est plus long, beaucoup moins convexe, un peu moins arrondi sur les côtés antérieurs, plus profondément sinué au dessus des angles de la base, qui sont très prolongés et creusés dans leur longueur ; les impressions latérales sont très distinctes, arquées et ne touchant pas la base ; le rebord marginal, très étroit chez le *Hummeli*, est ici très large et très relevé. Les élytres sont beaucoup plus planes ; les épaules plus largement arrondies, plus prolongées et moins rebordées à l'extrémité, plus échancrées. L'écusson est profondément sillonné. Les pattes sont entièrement noires. Le segment anal est ridé longitudinalement, acuminé au milieu et échancré sur les côtés chez le ♂ ; il porte, de chaque côté, deux points pilifères dans les deux sexes.

Les différences, qui résultent de la description, entre le *C. Van Volxemi* et le *carinulatus*, sont les suivantes. Le premier a les antennes et les pattes entièrement noires, tandis que chez le second, les 4 premiers articles des antennes et les cuisses sont rougeâtres. Chez le *carinulatus*, les angles postérieurs du corselet sont absolument aplatis, et il n'existe pas de trace d'impressions latérales ; chez le *Van Volxemi*, au contraire, les angles postérieurs sont creusés et les impressions latérales sont bien distinctes. Enfin, on ne voit pas, chez le *Van Volxemi*, entre la suture et la 1^{re} carène, deux petits intervalles séparés par des stries ponctuées.

(1) Entre cette rangée et la 3^e carène caténulée, on remarque trois lignes plus ou moins régulières de granulations.

11. *C. opaculus*, n. sp.

Long. 17. — El. 11. — Lat. 8 mill.

Très terne, noir ; corselet et élytres un peu bleuâtres ; la bordure de celles-ci présentant un très léger reflet bronzé.

Tête finement rugueuse ; épistome lisse ; yeux très saillants. Corselet d'un 5^e plus large que long, très arrondi sur les côtés antérieurs, se rétrécissant dès avant le milieu ; côtés se redressant au quart inférieur ; angles de la base prolongés, non creusés ; base bisinuée, nullement échancrée au centre, où elle forme plutôt une légère saillie. Bord antérieur échancré, ses angles arrondis. La surface est assez plane ; le rebord marginal est très étroit dans toute son étendue ; la surface est entièrement couverte de points assez larges, mais peu profonds, souvent réunis par quelques rugosités peu marquées. Le sillon longitudinal est très fin, il atteint le bord antérieur, mais non la base ; les deux impressions transversales sont à peine distinctes ; les deux fossettes latérales sont arrondies, se prolongent très faiblement vers la base.

Les élytres sont ovales, rétrécies à la base et s'élargissant, sans la moindre sinuosité, jusqu'au tiers postérieur, où elles diminuent de largeur jusqu'à l'extrémité, qui se prolonge un peu obliquement ; aux épaules, elles ont à peu près la largeur du milieu du corselet ; leur surface est un peu convexe, surtout en arrière ; sur chacune d'elles, on remarque trois rangées de chaînons lisses, allongés ; séparées entre elles par trois petites carènes moins élevées, à peine indiquées et formées par une succession de granulations plus ou moins allongées et se terminant toutes, de même que les chaînons, par une petite pointe lisse. La partie marginale de l'élytre est occupée par des points assez gros, plus ou moins disposés en lignes longitudinales ; l'extrémité est entièrement rugueuse. En dessous, le corselet est presque lisse ; les épistomes métathoraciques, un peu plus longs que larges, sont vaguement ponctués, de même que les deux premiers segments de l'abdomen ; les autres segments sont inégaux sur les côtés et ridés longitudinalement ; le dernier, ridé à son extrémité, est entièrement bordé par une ligne de gros points pilifères. Les pattes postérieures, surtout les cuisses, sont très longues.

Jesso. 1 ♂.

12. *Leistus laticollis* Mor. Mél. biol., IV, 197, n° 15.

Long. 10. — El. 6. — Lat. 3 1/3 mill.

M. Morawitz le compare au *piceus* avec lequel il n'a guère de rapport que par la couleur et par ses élytres très rétrécies à la base ; les 4 premiers articles des antennes sont couleur de poix, de même que les cuisses ; les épaules sont moins atténuées ; les élytres sont d'ailleurs plus allongées ; leur carène basale, au lieu de descendre

obliquement, se relève un peu de l'écusson aux épaules ; les yeux sont beaucoup plus petits et plus saillants. Quant au corselet, il se rapproche, par la forme, de celui du *rufo-marginatus*, mais il est plus étroit, les côtés sont plus anguleux avant le milieu et ensuite plus rétrécis jusqu'aux angles, qui sont beaucoup plus grands et plus droits.

La description du *L. niger* Gebl. (B. M., 1847, p. 307) se rapporte assez bien à cet insecte, mais deux caractères l'en éloignent : 1° *Elytra basi thoracis medio subangustiora, humero late rotundato* ; 2° *supra convexa*.

Chez le *laticollis*, la base des élytres est très rétrécie, de la largeur de la base du corselet, et les épaules sont plus atténuées même que chez le *terminatus* qui a servi à Gebler de terme de comparaison.

Il se rapproche beaucoup plus encore du *L. tibialis* Motsch. (B. M., 1864, p. 174) du pays du fleuve Amour, mais la coloration des antennes et des tibias est différente, les angles du corselet sont plus grands, les impressions entre les antennes sont moins larges que chez le *rufo-marginatus*, et, si les côtés du corselet sont *angustissime marginati*, cela n'est vrai que dans leur moitié antérieure.

Jesso (près de Satsporo) 1 ♂.

13. *Nebria livida* L. (Kioto).

14. — *Chinensis* B. (Kioto, Nagasaki).

15. *Scarites pacificus* B. (Kioto).

16. *⁽¹⁾ *Clivina Parryi* Putz.

1 ind. reçu de M. Lewis sous le nom de *C. lata*.

17. **Dyschirius ordinatus* B.

1 ind. que M. Lewis m'a envoyé, s'écarte de la description de M. Bates en ce que le 3^e intervalle est très distinctement tri-ponctué. Je soupçonne une faute d'impression (*impunctato* au lieu de *tripunctato*).

18. *Chlænienus inops* Chaud. (Kioto).

19. — *pallipes* Gebl. (Kioto, N. Nipon).

20. *Rembus gigas* Bates. (Kioto).

21. *Anisodactylus signatus* Ill. (Kioto).

22. — *punctatipennis* Mor. (Nagasaki, Kioto, N. Nipon).

23. *Harpalus griseus* Panz. (Kioto, Jesso).

24. — *tridens* Mor. (N. Nipon).

25. — *chalcentus* Bat. (Nagasaki, Kioto).

26. — *tinctulus* Bat. (Nagasaki).

27. — *relucens* Bat. (Nagasaki).

28. *Anoplogenius circumcinctus* Motsch. (Nagasaki et S. Nipon).

29. *Stenolophus V-pustulatus* Wied. (S. Nipon).

(1) L'astérisque indique des espèces qui ne se trouvaient point dans les chasses de M. Van Volxem.

30. *Dolichus flavicornis* Fab. (N. Nipon).
 Var. à corselet rouge (Kioto).
 31. *Pristodactyla dulcigrada* Bates (N. Nipon).
 32. — *arcuaticollis* Motsch. (Kioto).
 33. *Taphria congrua* Mor. (Jesso).
 34. *Colpodes splendens* Mor. (N. Nipon).
 35. *Anchomenus protensus* Mor. (N. Nipon, Kioto).
 36. — *magnus* Bat. (Kioto).
 37. **A. subovatus**, n. sp. (N. Nipon).

Diffère de l'*A. protensus*, dont il a la taille, en ce qu'il est plus étroit dans toutes ses proportions, la tête est plus allongée, les yeux sont moins saillants; le corselet est plus long, moins arrondi sur les côtés, qui ne sont nullement subanguleux au milieu et qui ne se rétrécissent pas aussi brusquement, ni aussi brièvement avant les angles postérieurs; ceux-ci ne se relèvent pas obliquement et sont complètement droits, leur extrémité forme même une petite saillie; la base est coupée carrément; les élytres sont plus ovales; les épaules sont moins larges; la carène basale n'est anguleuse que beaucoup plus près des épaules; l'extrémité est moins profondément sinuée. Les épisternes du métathorax sont moins étroites et moins prolongées.

38. *Triplogenius ingens* Mor. (Kioto).
 39. *Pæcilus fortipes* Chd.
 40. *— *planicollis* Motsch.

Outre les caractères signalés par M. Bates (p. 284) cette espèce se distingue du *cupreus* par une taille un peu plus grande, plus allongée; le corselet est plus rétréci en avant, où les angles sont plus tranchants; les angles de la base sont plus droits et leur pointe ne forme aucune saillie; toute la base est plus plane et les deux impressions latérales sont beaucoup plus étroites et moins profondes. Les deux individus que je possède et qui viennent de Hakodadi, ont les trois premiers articles des antennes rouges.

41. *— *Koyi* Germ.

Rapporté de Jesso par l'expédition américaine.

42. *Lagarus microcephalus* Motsch. (Nagasaki, N. Nipon),
 43. — *subæneus* Motsch. (Nagasaki).
 44. *Omaseus thorectes* Bat. (Kioto).
 45. — *Japonicus* Motsch. (N. Nipon).
 46. *Platysma subovata* Motsch. (N. Nipon).
 47. *Pterostichus Thunbergi* Mor. (Jesso).
 48. — *sphodrififormis* Bat. (N. Nipon).
 49. *Curtonotus nitens* Putz. (Kioto).
 50. *Bradytus simplicidens* Mor. (Kioto).
 51. *Amara chalcites* Zimm. (*congrua* Mor.). (Nagasaki).

La pubescence interne et la courbure des tibias antérieurs du ♂, la présence d'un point préscutellaire, indiquent suffisamment que c'est cette espèce que Zimmermann et Morawitz ont eue en vue comme voisine de l'*A. ovata*. Cependant la coloration des individus que j'ai sous les yeux, n'est ni brillante, ni d'un vert bronzé; elle est d'un cuivreux assez sombre, parfois noire. Les palpes sont couleur de poix, les cuisses noires, les tibias et les tarses d'un brun plus ou moins clair; les antennes ont leurs trois premiers articles testacés; les yeux sont convexes chez le ♂, beaucoup moins chez la ♀. Le corselet est plus arrondi en avant que chez l'*ovata*; les angles antérieurs sont plus larges et moins saillants; les angles de la base sont plus droits, mais leur pointe est un peu arrondie; les impressions basales sont un peu plus marquées et entourées de points qui s'étendent plus ou moins tout le long de la base. Les élytres sont un peu plus allongées, moins rétrécies en arrière, plus planes. De chaque côté de l'anus, il n'y a qu'un seul point chez le ♂, deux chez la ♀.

52. **A. Zimmermanni**, n. sp. (Kioto. Nagasaki).

Cette espèce appartient à la même division que la *montivaga*.

Tête et corselet verts, élytres cuivreuses ou vertes. Palpes testacés; 3^e et 4^e article des maxillaires et 4^e des labiaux bruns avec l'extrémité testacée. Antennes couleur de poix, sauf les trois premiers articles, dont le 1^{er} est entièrement testacé, les deux autres portent une tache brune à la base; la base du 4^e est testacée. Pattes testacées avec les cuisses d'un noir bronzé, sauf la base.

Le menton est court; le lobe central est large, obtusément bifide. Le dernier article des palpes est tronqué. Les yeux sont presque plats dans les deux sexes; le renflement orbitaire les surpasse un peu; le 2^e point ponéoculaire est situé en face de leur partie inférieure. Chez la *montivaga*, les yeux sont plus petits, plus saillants; le 2^e point oculaire est situé moins bas. Le corselet est très convexe, mais un peu moins que chez la *montivaga*; un peu plus rétréci en avant, il est plus large vers les angles de la base, qui sont plus aigus et ont même une légère tendance à ressortir un peu; les angles antérieurs sont un peu moins avancés et moins aigus; les impressions basales sont beaucoup plus distinctes, linéaires et entourées de quelques petits points; l'impression transversale postérieure est peu marquée; l'antérieure ne l'est pas du tout; la base est bisinuée. Les élytres sont moins rétrécies d'avant en arrière; les intervalles sont plus relevés et les stries plus profondes. Le dessous du corselet est parsemé de petits points; la poitrine et les premiers segments de l'abdomen sont grossièrement ponctués. L'anus porte, de chaque côté, un point chez le ♂, 2 chez la ♀. Les jambes intermédiaires et postérieures sont un peu plus arquées. Sous tous les autres rapports, elle ressemble à la *montivaga*.

53. **A. striatella**, n. sp. (Nagasaki, Kioto).

Elle est extrêmement voisine de la précédente; je ne puis cependant croire qu'elle n'en constitue qu'une variété.

La tête et le corselet sont entièrement d'un cuivreux un peu terne; pour le surplus, la coloration est la même. Les élytres sont plus planes, non rétrécies en arrière; les intervalles ne sont nullement convexes et les stries sont plus superficielles, même en arrière.

54. *A. obscuripes*, Bates (S. Nipon), ♀.

Le revers des élytres est testacé.

55. **Pogonus Japonicus**, n. sp. (S. Nipon), 1 ind. ♀.

Long. 6 3/4. — El. 4. — Lat. 2 1/2 mill.

D'un vert bronzé, plus clair sur les côtés du corselet et des élytres; le dernier tiers de celles-ci est testacé, de même que les palpes, les pattes, le revers des élytres et l'anus; les antennes sont d'un testacé rougeâtre; leur 1^{er} article est presque brun.

Ce qui caractérise surtout cette espèce, c'est son corselet en carré transversal, pas plus rétréci en arrière qu'en avant, et dont les côtés sont extrêmement peu arrondis, même vers les angles antérieurs; ils sont un peu sinués au-dessus des angles de la base, qui sont petits et absolument droits; le milieu de la base n'est pas ponctué; les élytres sont allongées, médiocrement striées, les stries externes sont moins profondes que les autres, mais bien marquées; le 3^e intervalle porte 3 petits points.

56. — *flavipes* Motsch. (Kioto).

57. **Notaphus Batesi** Putz. (*niloticus* Bates), S. Nipon.

Cet insecte est certainement très-voisin du *B. niloticum* Dej., mais je le considère comme en étant distinct par son corselet plus rétréci à la base, nullement rugueux dans les impressions et dont les angles postérieurs sont moins grands; les épaules sont moins anguleuses; le bord du corselet et des élytres est d'un vert bronzé.

58. *Galerita Japonica*. Bates (Kioto).

59. *Planetes bimaculatus*. M. L. (Kioto).

60. *Pheropsophus Jessoënsis*. Mor. (Kioto).

61. *Dictya cribricollis*. Mor. (Nagasaki).

62. **Mochtherus luctuosus**, n. sp. (S. Nipon) ♂.

Long. 7 1/2. — El. 5. — Lat. 4 mill.

Noir, avec les côtés du corselet et des élytres (surtout vers l'extrémité) un peu brunâtres; parties de la bouche, antennes et pattes testacées, base des derniers articles des palpes, milieu des cuisses et côté externe des tibias obscurs.

Je ne puis mieux faire connaître cette espèce qu'en la comparant avec une autre très-répendue: *M. tetraspilotus* M. L. (Chaud. Mém. sur les Coptod. Ann. Soc. Ent. Belg., XII, 243).

La tête, moins brusquement rétrécie en arrière, ne présente pas

les rugosités et les points que l'on remarque chez le *tetraspilotus* ; les impressions entre les antennes sont plus profondes et plus prolongées ; les yeux sont tout aussi proéminents. Le corselet est plus long, moins élargi au milieu, ce qui le rend moins cordiforme, plus échancré en avant ; les angles antérieurs sont beaucoup plus avancés ; les côtés sont moins arrondis antérieurement jusqu'à la saillie angulaire ; en-dessous de celle-ci, ils se rétrécissent moins ; le rebord marginal est plus large ; les côtés de la base sont moins obliquement relevés : la surface n'est point rugueuse : les stries transversales qui la couvrent ne sont distinctes que sous un fort grossissement. Les élytres sont plus larges, plus courtes, plus arrondies sur les côtés, tronquées un peu plus obliquement à l'extrémité, plus convexes : les intervalles sont plus relevés, finement granuleux, mais non ponctués ; les deux points du 2° sont plus gros et placés un peu plus en arrière.

M. Weyers annonce que notre collègue, M. Camille Van Volxem, est depuis deux jours de retour de Corfou, où il s'était rendu au mois de décembre dernier. Il en rapporte assurément de nouvelles récoltes entomologiques.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. R. Vallette, que l'assemblée ne croit pas utile de publier *in extenso*. Dans cette lettre, M. Vallette se plaint assez vivement de l'incrédulité qu'a rencontrée ici son explication d'une observation de mœurs relative au *Macroglossa stellatarum*, consignée dans notre précédent compte-rendu. Il maintient ce qu'il a avancé et cherchera à le confirmer par de nouvelles observations.

M. de Borre fait remarquer à ce propos que M. Vallette, qui dénie aux insectes toute *intention volontaire* et ne veut voir chez eux que de l'*instinct*, lui paraît imbu de l'opinion cartésienne antique et orthodoxe que les animaux sont de pures machines, mues seulement par des *instincts* aussi mystérieux qu'inexplicables. Avec une telle manière de voir, il lui sera toujours bien difficile de s'entendre avec la plupart de nos collègues de Belgique, qui professent sur l'essence de l'intelligence animale, des opinions philosophiques diamétralement opposées.

M. Weinmann remarque que le fait observé par M. Vallette et l'explication qu'il en donne, semblent le mettre en contradiction avec sa propre opinion, puisqu'il y admet une déception de l'instinct.

La discussion continue quelque temps relativement aux perceptions des sens chez les insectes et sur la question de savoir jusqu'à quel point nous pouvons les identifier avec nos propres perceptions.

M. le D^r Breyer pense que nous pouvons très-aisément admettre que la perception olfactive est la même chez les insectes que chez

nous, mais il croit très-douteux qu'il en soit de même de la perception visuelle, quand on considère l'énorme différence qui sépare les appareils dans leur organisation. Il ajoute qu'il lui est arrivé de voir des *Hematopota pluvialis*, ces Tabanides si importuns dans nos excursions d'été dans les bois, se poser sur une statue de Napoléon, et qu'il ne lui est cependant jamais venu à la pensée qu'ils se fussent posés là avec l'espoir d'y trouver du sang à sucer.

M. le prince de Looz adresse à la Société le n° du 11 avril 1875 du Journal *le Publicateur*, du canton de Wavre, où se trouve une lettre écrite de Colombiality (Indiana) par un cultivateur de Wavre, établi en Amérique. Cette lettre, adressée à M. le représentant Le Hardy de Beaulieu, donne des détails sur les ravages causés dans les champs de pommes de terre par le *Potato-bug* (*D. decemlineata*) et sur les procédés employés pour le combattre, dont le meilleur serait celui qu'emploient les cultivateurs irlandais : secouer tous les matins les plantes, recueillir les larves dans un seau et les brûler. L'auteur de la lettre, qui n'est pas entomologiste, et apprécie les choses uniquement en cultivateur, paraît regarder le fléau comme beaucoup moins redoutable qu'on ne le croit, quoiqu'il convienne qu'où l'insecte se montre, le cultivateur, pour obtenir la même récolte de pommes de terre, doit cultiver le double de terrain qu'autrefois. En somme, les cultivateurs ne s'en alarment pas trop, constatent sa diminution sur certains points, regardent le mal comme passager et espèrent beaucoup de secours des hivers rigoureux, tel qu'a été aux États-Unis celui de 1874-75.

M. le Dr Breyer dit que M. Le Hardy de Beaulieu, qui a de très-nombreuses relations avec l'Amérique, a bien voulu lui remettre tout un dossier de renseignements qu'il a reçus directement sur la *Doryphora*. Il attend, pour en donner communication à la Société, qu'il soit un peu plus complet. Tout ce qu'il peut déjà dire, c'est qu'il y a grand désaccord sur l'importance des ravages de cet insecte, et qu'on est même à discuter encore s'il est bien nuisible.

M. Breyer remet en même temps, pour la bibliothèque de la Société, le premier travail publié sur la question, par M. C. V. Riley, en 1869.

M. de Borre lit l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue de M. l'abbé Provancher, professeur à l'Université de Québec : « Notre province n'a pas encore eu la visite de ce redoutable ennemi de la pomme de terre, et je pense, vu la rigueur de notre climat, que nous n'avons pas à le craindre. J'ai pu le voir à l'œuvre dans l'Illinois, et je pense, contrairement au Dr Candèze, qu'il a plus d'une génération par saison. Du reste, les raisons apportées par vos savants confrères m'ont paru pleines de sens et conformes aux inductions de la science. »

M. Candèze donne lecture d'un article du *St-Louis Daily Globe* (n° du 21 mars 1875). Il y est question d'une communication faite

par M. Riley à l'Académie des Sciences de Saint-Louis. M. Riley regarde comme fort inutiles les mesures préventives adoptées par certains gouvernements d'Europe, entre autres par le nôtre. La larve ne saurait être transportée à travers l'Océan sans nourriture fraîche; les œufs sont trop délicats pour pouvoir être transportés avec les tubercules de pommes de terre; ils sont d'ailleurs pondus sur les feuilles de la plante. Si l'insecte arrivait en Europe, ce ne pourrait être qu'à l'état d'insecte parfait. M. Riley pense que, dans tous les navires quittant l'Amérique pour les ports d'Europe, il faudrait afficher une figure très reconnaissable de ce coléoptère, avec prière aux passagers d'écraser tout insecte semblable qu'ils apercevraient dans l'intérieur du vaisseau.

La séance est levée à 9 1/4 heures.

Assemblée mensuelle du 5 juin 1875

PRÉSIDENTE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de la séance du 1 mai est approuvé.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. Lichtenstein envoie le manuscrit d'un mémoire intitulé : *Notes pour servir à l'histoire des insectes du groupe des Phylloxériens, Homoptères formant la transition des Aphidiens aux Coccidiens*. Quelques jours après, le Secrétaire a reçu de M. Lichtenstein une lettre lui signalant des faits qu'il venait de découvrir et annonçant la probabilité de nouvelles découvertes subséquentes qui nécessiteront peut-être un remaniement du mémoire, si son impression devait un peu tarder.

L'assemblée désigne, pour examiner ce travail, MM. Pierret et Preudhomme de Borre, et prend bonne note de la lettre susdite.

Le Docteur Hagen, professeur à Cambridge (Massachusetts), l'un de nos membres honoraires, prie M. de Sélys de communiquer à la Société l'observation suivante :

Le rare genre de Papilionides *Euryades* se compose de deux espèces, *E. Corethrus* et *E. Duponchelii*. J'ai reçu des *E. Duponchelii* de Cordova (Républ. Argentine). Il y avait trois mâles et deux femelles. Cette espèce est bien décrite par le professeur Burmeister. Il signale aussi le singulier appareil génital de la femelle; mais il assure

positivement que cet appareil est fort différent de la poche bien connue des *Parnassius*. Or, je possède une femelle très adulte et usée de l'*Euryades Duponchelii* ayant cet appareil, et comme j'ai étudié en détail, l'année dernière, la poche aux œufs d'une demi douzaine d'espèces de *Parnassius*, je constate avec certitude que, chez l'*Euryades*, cet appareil a une conformation du même genre, contrairement à l'assertion du professeur Burmeister. Le seconde femelle est très jeune et en très bon état et *ne possède pas l'appareil*. Ses parties génitales externes sont très visibles, et *l'on voit bien qu'il n'y a rien de brisé*.

La différence entre les *Parnassius* et l'*Euryades* consiste seulement en ce que, chez les *Parnassius*, l'appareil est entier et en forme de poche, tandis que, chez les *Euryades*, il est séparé au milieu en deux grands lobes latéraux, conformation qui se comprend facilement, si pendant la copulation le fluide se dépose des deux côtés.

M. Hagen écrit aussi qu'il étudie en ce moment des Lépidoptères de l'Himalayah et qu'il est remarquable combien d'espèces sont analogues à celles d'Europe et quelquefois plus encore. Il croit que le *Papilio Machaon* (var. *asiaticus*) est probablement identique avec le *P. Alaska* de M. Scudder ; du moins le type n'en diffère que par la queue des ailes inférieures qui est un peu plus courte.

M. de Borre demande la parole et lit le travail suivant :

COMPLÉMENT

DE LA NOTE SUR DES EMPREINTES D'INSECTES FOSSILES.

J'ai eu l'honneur de vous soumettre à notre dernière séance une petite note relative à trois empreintes d'insectes fossiles, sur l'une desquelles j'ai à revenir aujourd'hui, à la suite d'un nouvel examen qui a modifié entièrement ma manière de voir.

La suite de mon examen n'a rien changé à mon opinion relativement à ce que j'ai considéré comme l'hémélytre d'un Orthoptère, nommé par moi *Pachytylopsis Persenairei*, ni relativement à la petite empreinte que j'ai supposé pouvoir être celle d'une aile de Termite.

Mais l'étude que j'ai refaite de la seconde de mes trois pièces, est venue jeter sur elle un jour inattendu et amène des conséquences dont l'importance est, je crois, tout à fait majeure.

On se rappellera que, tout en exprimant l'opinion que cette aile avait dû appartenir à un insecte d'un vol puissant et soutenu, et non pas saccadé comme celui de nos Criquets modernes, je m'étais résigné à la laisser provisoirement dans le nouveau genre auquel j'avais rapporté l'hémélytre.

Dans la discussion qui s'ensuivit, notre savant collègue, M. le Dr Breyer, déclara qu'il voyait dans cette empreinte quelque chose de bien ressemblant à l'aile d'un Saturnide, assertion qui parut rencontrer beaucoup d'incrédulité.

Dominé sans le savoir par une idée reçue dans la science, celle que l'ordre des Lépidoptères est le plus jeune de tous les ordres d'insectes, et qu'on n'en connaît pas de traces avant l'époque tertiaire (1), j'avoue que je n'avais pas même eu la pensée de comparer l'empreinte en question à l'aile des Lépidoptères, et que, tout d'abord, j'étais disposé à regarder la remarque de notre savant confrère comme ne se basant que sur quelque vague ressemblance sans portée et toute extérieure, telle que celle du contour général.

Mais ensuite je me dis qu'un entomologiste aussi profondément versé dans l'étude des Lépidoptères devait toujours avoir dans l'œil une notion fort complète de la nervation fondamentale de tous les groupes et genres de cet ordre, et qu'il serait intéressant de vérifier si, effectivement, il n'y aurait pas aussi de l'analogie sous cet autre rapport plus important, entre notre fossile et une aile de Saturnide.

C'est ce que je fis, et, comme il m'était permis de m'y attendre, je trouvai en effet bientôt une ressemblance très remarquable dans la nervation générale avec le genre vivant des *Attacus*, et plus particulièrement, comme la description va le faire voir, avec l'*Attacus aurota* Cramer, une espèce de l'Amérique intertropicale fort commune dans les collections.

Arrivé à ce point, je songeai à me rendre alors compte des différences, et après en avoir trouvé, et de notables, je remontai à la différence essentielle entre une aile d'Orthoptère et une aile supérieure de Lépidoptère, car c'est à l'aile supérieure d'un Saturnide,

(1) Voici comment s'exprime le professeur Ern. Haeckel (Histoire naturelle de la création des êtres organisés d'après les lois naturelles. Traduction française par le Dr Letourneau. Paris, 1874, p. 496) : « Le huitième et dernier ordre des insectes, le seul où l'on trouve de vraies trompes aspirantes, est l'ordre des lépidoptères. Sous plusieurs rapports morphologiques, cet ordre paraît être le groupe le plus parfait des insectes : aussi s'est-il développé le plus tard. En effet, on ne connaît pas d'empreintes des insectes de cet ordre antérieures à l'âge tertiaire, tandis que les trois ordres précédents remontent jusqu'à la période jurassique (*hyménoptères, hémiptères, diptères*) ; les quatre ordres d'insectes qui mordent vont même jusqu'à la période carbonifère (*archiptères ou pseudonévroptères, névroptères, orthoptères, coléoptères*). Comme il y a une étroite parenté entre une teigne, une noctuelle et quelques névroptères (le texte dit « lépidoptères », erreur manifeste) phryganides, il est vraisemblable que les lépidoptères de ce groupe sont issus de l'ordre des névroptères. »

La découverte d'un *lépidoptère*, ou au moins d'un *insecte lépidoptéroïde* dans les schistes houillers (période carbonifère), donc dans les terrains primaires, renverse complètement ces conclusions théoriques.

et non à l'aile inférieure, que la ressemblance se rapportait. Je m'aperçus avec un vif regret, avec un véritable dépit, je puis le dire, que, dans mon premier examen, j'avais négligé un point capital et qui aurait peut-être dû passer avant tous les autres : chercher à me rendre compte du mode de plissement de cette aile au repos. Une aile inférieure d'Orthoptère se compose en effet de deux parties se comportant différemment, l'antérieure restant déployée, la postérieure se plissant en éventail, et leur ensemble, ainsi réduit, peut, en général, se cacher entièrement sous l'hémélytre ou aile supérieure. Pour se prêter à ce plissement, il est donc nécessaire que toutes les nervures de cette partie postérieure rayonnent d'un même point central, et soient sensiblement droites, comme les rayons d'un éventail. Or il suffit de regarder notre fossile pour voir qu'il ne présente rien de semblable. Non seulement toutes les nervures ulnaires sont curvilignes, ainsi que je l'avais du reste très bien remarqué, mais leurs points d'attache ou de départ sont divers, ou pour mieux dire, il y a là une branche ramifiée et non un éventail. Jamais une aile ainsi conformée n'aurait pu se plisser et se serrer sous une hémélytre. C'est même là ce qui m'avait fait dire, avant d'être allé plus au fond des choses, que cette empreinte me donnait la notion d'un insecte au vol puissant et soutenu, et non pas saccadé, tel que l'est celui de nos Acridiides, chez lesquels l'aile n'est, à vrai dire, qu'une sorte de parachute, les soutenant en l'air à la suite d'une impulsion saltatoire des pattes postérieures.

Une telle conclusion amène maintenant cette question : Pouvons-nous placer l'insecte auquel a appartenu cette aile, parmi les Orthoptères ? Cela devient inadmissible, je pense.

Avant d'aller plus loin, donnons la description de cette empreinte :

De la base de l'aile, dont un centimètre environ n'a pu être dégagé de la pierre, sortent d'abord les nervures costales, la *costa* proprement dite, assez faible et formant le bord de l'aile, puis deux subcostales, la première donnant un très fort relief vers sa base, puis s'affaiblissant rapidement, la seconde marquant un fort sillon aussi à la base et allant se fondre dans la première, aux trois quarts environ de l'étendue de l'aile en longueur.

Après ce premier système de nervures, je répartirai le restant en deux faisceaux, le faisceau radial et le faisceau cubital, plus une nervure isolée parcourant l'intervalle entre ces deux faisceaux et qui pourrait peut-être être rattachée à l'un ou à l'autre, si la base en était visible.

Le faisceau radial est constitué par un assez fort radius, arqué au bout, émettant sur la dernière moitié de son parcours cinq branches dont la première se divise en deux, à 5 millimètres environ de son origine ; les quatre autres sont entières et vont en décroissant

de longueur ; la 5^e, qui a à peine 5 millimètres de long, et le bout du radius sont à peu près semblables et soutendent ensemble l'extrême bout de l'aile.

Cinq branches ou nervures constituent ensemble le faisceau cubital, qui est probablement simple à son origine, dissimulée sous un centimètre à peine de pierre, et les quatre branches anales, dont la 3^e bifurquée, émergent à des points successifs du parcours de la nervure la plus interne, que je regarde comme le cubitus ; toutes sont curviliques comme les nervures sortant du faisceau radial, et, par conséquent, il y a, comme je le disais tantôt, impossibilité matérielle absolue d'un plissement en éventail.

Entre le champ où s'épanouit ce faisceau cubital et celui où nous avons suivi le développement des branches du radius, il y a, indépendamment d'un sillon transversal dans lequel l'œil le plus novice reconnaît presque à l'instant un accident de la pierre, une grande nervure fortement courbée, non ramifiée, et qui pourrait très bien puiser aussi son origine dans le faisceau cubital. Celui-ci, dans ce cas, aurait une grande branche à sa droite, dans le disque même de l'aile, ce qui serait assez anormal. Rien de semblable à cette nervure ne se trouve dans la nervation de l'*Attacus aurota* : entre les faisceaux radial et cubital, dont la ramification est des plus simples et forme de grandes cellules allongées, il n'y a, chez ce Saturnide, qu'une cellule discoïdale ouverte, c'est-à-dire allant jusqu'au bord de l'aile, en forme de spatule, sur laquelle s'étale en plein la tache triangulaire transparente, si caractéristique chez les *Attacus*. Quand, entre les deux fascicules, il existe chez les Saturnides une nervure (comme chez certaines espèces de *Dirphia*, par exemple), cette nervure s'étend du bord de l'aile à une nervure transverse entre les deux faisceaux, laquelle limite postérieurement une cellule discoïdale fermée, comme celle des Lépidoptères Diurnes.

Entre toutes ces nervures s'étend un réseau extrêmement complet de très fines nervules allant transversalement d'une grosse nervure à l'autre, de manière à nous donner une véritable réticulation d'Orthoptère, plutôt que de Névroptère. Quant aux Lépidoptères, bien qu'on en connaisse à ailes partiellement transparentes, comme parmi nos espèces d'Europe les *Sesia* et les *Macroglossa*, je ne connais aucune espèce offrant un mode semblable de réticulation entre les nervures principales. L'examen à la forte loupe de l'intérieur de ces petites cellules n'y fait voir rien qui pourrait paraître la trace d'un revêtement écailleux ; mais il y a des traces de ce froncement de la membrane qu'on remarquera souvent dans les cellules transparentes de nos insectes vivants.

L'insecte pour lequel j'avais la notion d'un insecte à vol continu, et que j'avais, assez à la légère, provisoirement classé comme Or-

thoptère, serait donc, malgré les différences indiquées en dernier lieu, décidément beaucoup plus voisin d'un Lépidoptère, et même d'un Saturnide, ainsi que la sagacité de M. le Docteur Breyer l'indiquait, que de toute autre chose.

Peut-on maintenant l'appeler un Lépidoptère, sans connaître ses métamorphoses, ni sa structure buccale, lui sachant d'autre part une aile réticulée comme celle d'aucun Lépidoptère connu ne l'est, et de plus probablement dépourvue de tout revêtement? M. Haeckel l'appellerait sans doute un *Prolépidoptère* et lui assignerait une place sur un nouvel arbre généalogique destiné à remplacer, pour les insectes, le premier, que cette découverte vient, si je ne m'abuse, complètement mettre en défaut. Mais ce serait encore là devancer la vraie science, qui peut prendre l'hypothèse pour guide, mais non s'empresse de mouler, et au besoin de torturer les faits pour les mettre en harmonie avec les hypothèses. A celles-ci plutôt à se plier aux nouvelles découvertes.

Pour le moment donc, je ne vois d'autre chose à faire que de publier ce remarquable fossile comme un *Lépidoptère*. Je lui avais déjà donné le nom spécifique de **borinensis**, du canton charbonnier du Borinage, où il fut trouvé; comme nom de genre, je proposerai le nom de **Breyeria**, pour rendre hommage à notre savant collègue, et reconnaître en même temps la part incontestable qui lui revient dans cette découverte.

Pour terminer, on pourrait encore se poser cette question : Si, à d'autres points de vue, notre insecte était l'analogue de nos Lépidoptères actuels, de quoi pouvait-il bien se nourrir, à cette époque houillère, à flore si essentiellement cryptogamique?

D'abord, ainsi que me le faisait très-bien remarquer notre collègue Plateau, il y a quelques jours, pour être un papillon, on n'a pas absolument besoin d'avoir une trompe et de butiner le suc des fleurs de phanérogames. Un Lépidoptère peut très bien n'exister à l'état parfait que pour se reproduire, et ce serait la chenille avec ses mandibules, qui aurait pourvu à son approvisionnement de matière nutritive aux dépens de n'importe quelle substance végétale.

Ensuite, à côté des cryptogames, la flore connue de l'époque houillère renferme assez bien de phanérogames gymnospermes, qui devaient offrir sans doute du pollen en abondance.

Enfin, tant que nous n'avons pas les organes buccaux de cette espèce, tout ce que nous pourrions conclure à l'égard de son mode de nourriture, restera très hypothétique.

M. de Borre met ensuite sous les yeux de l'assemblée, avec les empreintes dont il a parlé, un autre articulé fossile qui vient d'être trouvé dans les schistes du charbonnage Belle et Bonne, par M. Per-

senaire (1). C'est l'empreinte très délicate de la partie abdominale d'un petit Crustacé (Euryptéride ou Limulide ?) Notre éminent paléontologiste, M. le professeur De Koninck, doit l'étudier, et en donnera sans doute la description dans les Bulletins de l'Académie.

Une discussion s'engage relativement à la nouvelle interprétation que M. de Borre vient de donner de son aile fossile.

MM. Fologne et de Lafontaine croient qu'il y a dans l'empreinte non une aile, mais les deux, l'inférieure et la supérieure, en partie juxtaposées, en partie superposées.

M. de Borre dit que M. Plateau, qui a examiné le fossile ce matin, croyait au contraire à première vue, que l'empreinte n'était que celle de la terminaison d'une aile, qui aurait été peut-être alors celle de quelque coléoptère de taille gigantesque; mais un examen plus approfondi lui a fait abandonner cette supposition.

M. le Dr Breyer ne croit pas cette supposition d'un bout d'aile admissible. Il lui paraît évident qu'il y a un point axillaire là où M. de Borre le place dans son explication; cela résulte de la direction de toutes les nervures visibles. Il n'y a que quelques millimètres que la pierre soustrait à nos yeux.

M. de Sélys-Longchamps pense qu'il est assez téméraire d'appeler lépidoptère un insecte ayant des ailes à réticulation fine.

Il est donné lecture d'un extrait d'une lettre de M. Heylaerts, où notre collègue fait remarquer que si, en Hollande, la *Doryphora 10-lineata* a été traitée de Coccinellide, ce n'a été que par un auteur étranger à l'entomologie; tous les entomologistes néerlandais savent parfaitement à quoi s'en tenir sur la place de cet insecte dans la classification.

M. de Borre lit ensuite la note suivante :

Dans les discussions relatives à la *Leptinotarsa* (improprement *Doryphora*) *decemlineata* qui ont occupé notre Société pendant plusieurs de nos séances, il a été tenté d'ériger en principe que les espèces appartenant à une faune seraient irrévocablement enfermées dans le territoire de cette faune par une loi de la nature, loi à laquelle on consent pourtant à admettre certaines exceptions; ainsi mon savant collègue et ami le Dr Candèze, l'un des avocats de cette théorie de l'immutabilité faunique, n'entend la soutenir qu'en se restreignant aux seuls coléoptères. Il ajoute même prudemment, en contestant la possibilité de naturalisation des espèces américaines en Europe, ou vice-versa, les mots : au point d'y devenir nuisibles. Sans m'arrêter au petit accroc que donne à cette théorie le fait, établi par notre autre collègue, M. Lichtenstein, d'importants dé-

(1) Comme débris végétaux accompagnant cette pièce et pouvant plus tard servir peut-être à en fixer l'âge, on peut citer : *Neuropteris flexuosa* et *Calamites cisti*.

gâts causés aux États-Unis par la *Crioceris asparagi*, sans demander non plus la raison pourquoi les coléoptères se comporteraient autrement que les lépidoptères, diptères etc., dont les exemples de naturalisation d'un hémisphère à l'autre abondent, je demanderai de pouvoir examiner, au point de vue philosophique, quels seraient les fondements probables ou possibles de la loi naturelle qui restreindraient certaines espèces à l'Europe, certaines autres à l'Amérique. Une loi, c'est bien vite dit. J'avoue que, ainsi compris, ce terme m'est très antipathique, car, si je suis disposé à admettre, comme point de départ de tout, une souveraine législature, ma raison se refuse à l'admettre arbitraire et capricieuse; pour moi, tout l'arrangement de la nature repose sur des rapports très simples, très nécessaires, de causes à effets, lesquels rapports notre science humaine arrive toujours en fin de compte à expliquer, quelquefois il est vrai, très lentement et très péniblement. L'histoire des sciences est là tout entière pour nous dire comment, à la place de lois et d'hypothèses mystérieuses, on est toujours parvenu à substituer des notions positives de causes et d'effets.

Remontons donc à l'origine des faits qui seraient de nature à faire supposer une loi séparant nettement et irrévocablement la zone d'action des coléoptères européens et des coléoptères américains, interdisant à ceux-ci d'acquérir l'indigénat en Europe, à ceux-là de devenir citoyens du Nouveau-Monde, uniquement à raison de leur habitat actuel.

Lorsqu'un espace de terre devient habitable aux plantes et aux animaux terrestres, et on en a des exemples sur une petite échelle qui permettent de conclure pour de plus grandes régions, lorsqu'un espace de terre devient habitable, il est bien vite envahi par une population végétale et animale sortant de tous les espaces habités à proximité, lesquels contiennent déjà de nombreuses espèces végétales et animales se faisant tellement équilibre qu'elles sont réciproquement restreintes les unes par les autres, et aussi par des circonstances résultant du milieu où elles se trouvent, à des proportions qu'elles ne peuvent dépasser. Portant en elles une puissance d'expansion, cette puissance est réfrénée et contenue, en partie par la puissance d'expansion des autres espèces et des individus de la même espèce, en partie par les circonstances extérieures.

Si nous recherchons, dans les annales de l'histoire de la Terre, comment se sont à travers les âges formés, déformés, reformés, tour à tour réunis et tour à tour séparés, les continents de l'Amérique du Nord et de l'Europe, bien que la géologie n'ait pas encore acquis la perfection suffisante pour tout élucider, nous nous rendrons parfaitement compte, dans la vue d'ensemble, sinon dans le détail, des raisons qui peuvent, tantôt avoir différencié, tantôt avoir rapproché

les populations végétales et animales de ces deux grandes régions, et entrevoir de loin la manière, très-naturelle, dont elles se sont constituées dans l'état où nous les connaissons.

Notre collègue Candèze nous a parlé l'autre jour des quarante tigres de l'île de Singapore, en nombre aussi constant que les immortels de l'Académie française. Allons-nous nous figurer que ces quarante tigres et tigresses se privent de se donner une postérité de jeunes tigres, qui doublerait, quadruplerait, centuplerait leur nombre, s'il y avait du terrain et de la nourriture disponibles pour un nombre double, quadruple, centuple? Qu'une île surgisse de la mer un peu au large de Singapore, elle recevra bientôt de Singapore le nombre de tigres qu'elle comportera, sans que pour cela il y ait des vacances dans le corps des quarante. De plus, ce n'est pas seulement leur propre espèce que ces quarante tigres limitent; ils empêchent le développement d'autres carnivores concurrents, sauf ceux que certaines circonstances, telles que la taille infime, l'habitude de terrer, celle de grimper aux arbres, protégeront plus ou moins dans cette concurrence vitale. Évidemment ils limiteront aussi les herbivores dont ils font leur proie. Enfin ils gêneront aussi beaucoup l'espèce humaine dans son développement, à moins que, mieux armée de toutes les ressources de la civilisation, elle n'arrive à faire du tigre à Singapore, et même dans le continent voisin, ce qu'elle a fait du loup en Angleterre, un simple souvenir.

Mais c'est assez parler de tigres à propos de coléoptères. J'ai seulement repris, comme argument à mon profit, un exemple très bien choisi du reste par notre collègue Candèze, car ce qui est vrai d'une classe d'animaux est aussi vrai d'autres, quand il s'agit de problèmes d'économie politique animale, si je puis m'exprimer ainsi.

Pourquoi ne voyons-nous pas nos hannetons s'établir en Amérique, où ils sont remplacés par les *Cotalpa*, les *Lachnosterna*, etc.? Pas pour d'autre raison probablement que par la présence même desdits *Cotalpa*, *Lachnosterna*, etc. Leur couvert n'est pas mis à la table. Il n'y a pas place pour eux là-bas, pas plus qu'il n'y en aurait pour nos loups d'Europe dans l'île de Singapore, alors même que le climat leur conviendrait. « Il faut toujours se rappeler », dit Darwin (1), « que l'extension d'une espèce dépend, non-seulement de l'aptitude à franchir les obstacles, mais de celle, encore bien plus importante, de pouvoir sur le sol étranger, l'emporter dans la lutte pour l'existence, sur les formes qui y sont déjà, et avec lesquelles elle se trouve en concurrence. »

Rien de mieux donc que de discuter les moyens qu'aurait la *Lep-*

(1) L'Origine des espèces; traduction Moulinié. Paris, 1873, p. 430.

tinotarsa (ou *Doryphora decemlineata*, de franchir les obstacles pour arriver d'Amérique en Europe. Mais, si on veut discuter ensuite la possibilité de sa naturalisation, après l'examen des conditions climatologiques, lequel n'a pas paru rassurant, ce qu'il faut envisager tout d'abord, c'est avec quels insectes, ou même avec quels animaux en général elle serait en concurrence. Or chacun sait que la pomme de terre, plante américaine naturalisée ou cultivée en Europe, jouit à cet égard d'une indemnité qui la rend des plus profitables pour nous. Donc la place est libre, le couvert, comme je le disais tantôt, est mis, et, sans rivalité avec d'autres espèces, la chrysome américaine croîtrait et multiplierait sans obstacles autres que son propre accroissement, la guerre que l'homme lui ferait, celle des ennemis naturels qui auraient pu la suivre (arriveraient-ils en même temps?), celle d'autres ennemis qu'elle pourrait finir par trouver dans notre faune d'Europe; ce qui ne se produirait non plus qu'à la longue. C'est sans doute ainsi que la *Crioceris asparagi* cause, nous dit M. Lichtenstein, dans les asperges cultivées dans les États de la Nouvelle-Angleterre, des dévastations plus considérables que celles qu'on lui a jamais vu faire en Europe.

Analysons ainsi tranquillement causes et effets, mais en science n'invoquons jamais ni dogmes, ni lois arbitraires. Dans l'univers, il n'y a que des causes et des effets, susceptibles d'être analysés et expliqués, du moment qu'on y met la persévérance suffisante.

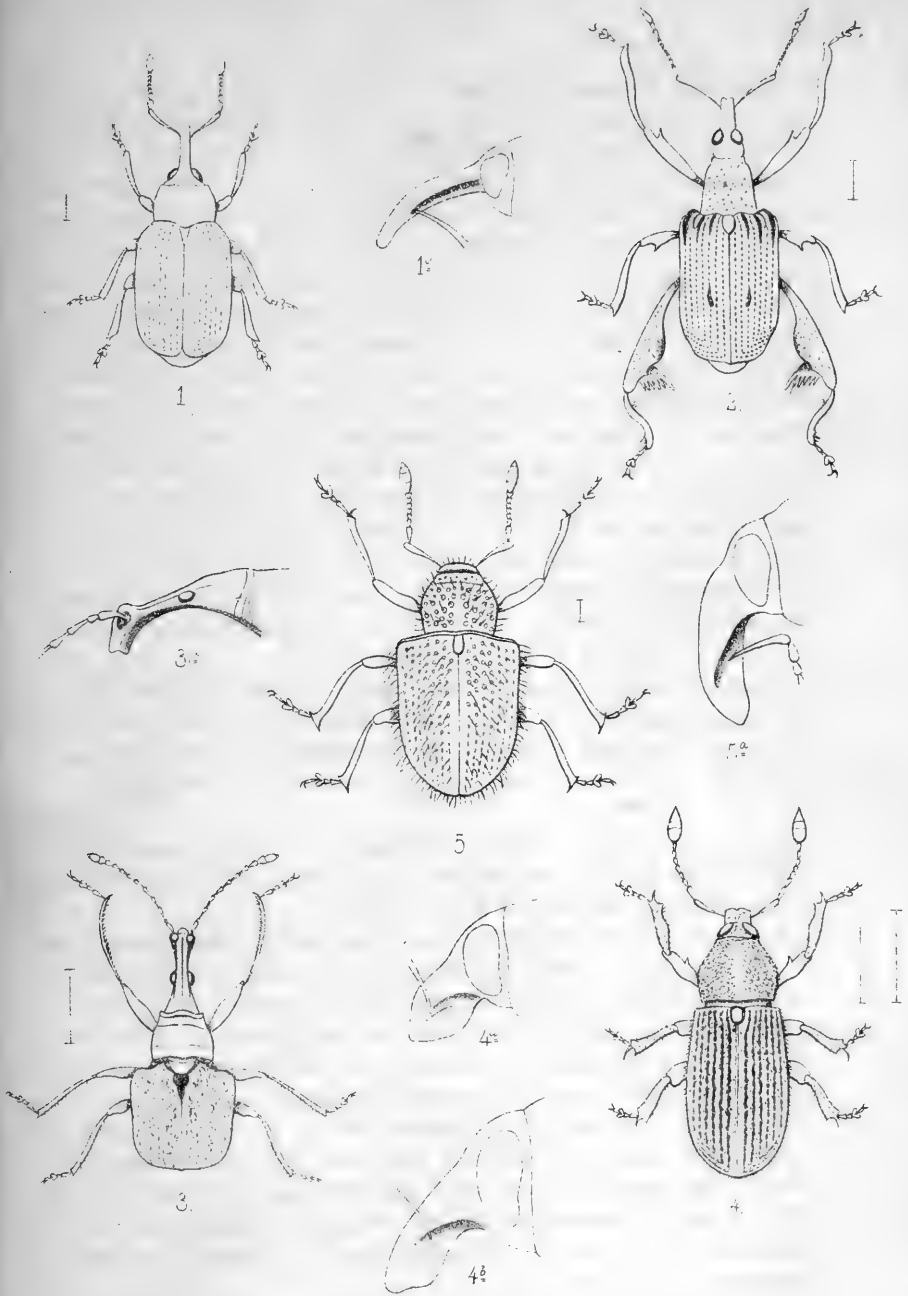
Une discussion assez longue s'engage à la suite de cette lecture, et MM. Breyer, Candèze, de Sélys, Weinmann, Morren et plusieurs autres font des objections à M. de Borre.

M. Breyer dit que M. de Borre a tort de prendre au sérieux ce que M. Lichtenstein a dit, d'après des exagérations américaines, des dégâts causés par la *Crioceris asparagi*. Ni en Europe, ni en Amérique, la *Crioceris asparagi* n'est, ni ne sera jamais un insecte nuisible. Elle vit en parasite inoffensif sur les sommités de l'asperge, et ne porte aucun préjudice à ceux qui cultivent cette plante.

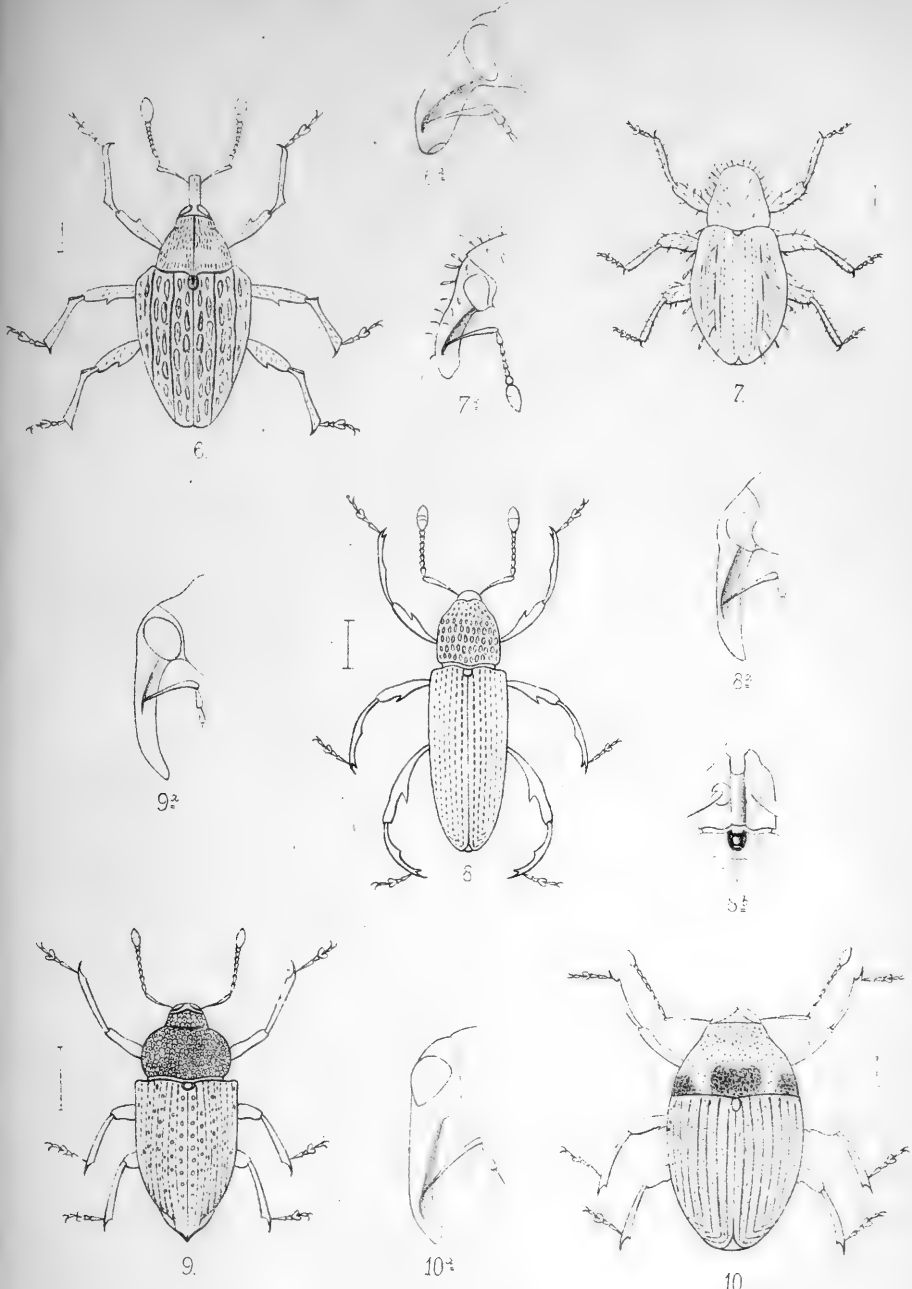
M. de Borre en convient, et ajoute qu'il est très possible qu'on en pourra dire autant de la terrible *Doryphora* après plus ample information. Du reste, s'il a parlé de la *Crioceris asparagi*, c'est moins au point de vue de ses ravages effectifs, que pour constater sa multiplication assez abondante en Amérique pour avoir donné des alarmes à ceux qui l'ont signalée.

M. de Sélys ne croit pas qu'on puisse invoquer des raisons de concurrence vitale comme explication de l'absence du hanneton en Amérique, où il trouverait toujours assez de feuilles pour se nourrir.

M. Candèze appuie cette objection. Il se défend d'avoir invoqué des lois mystérieuses et impénétrables. Il a seulement constaté des

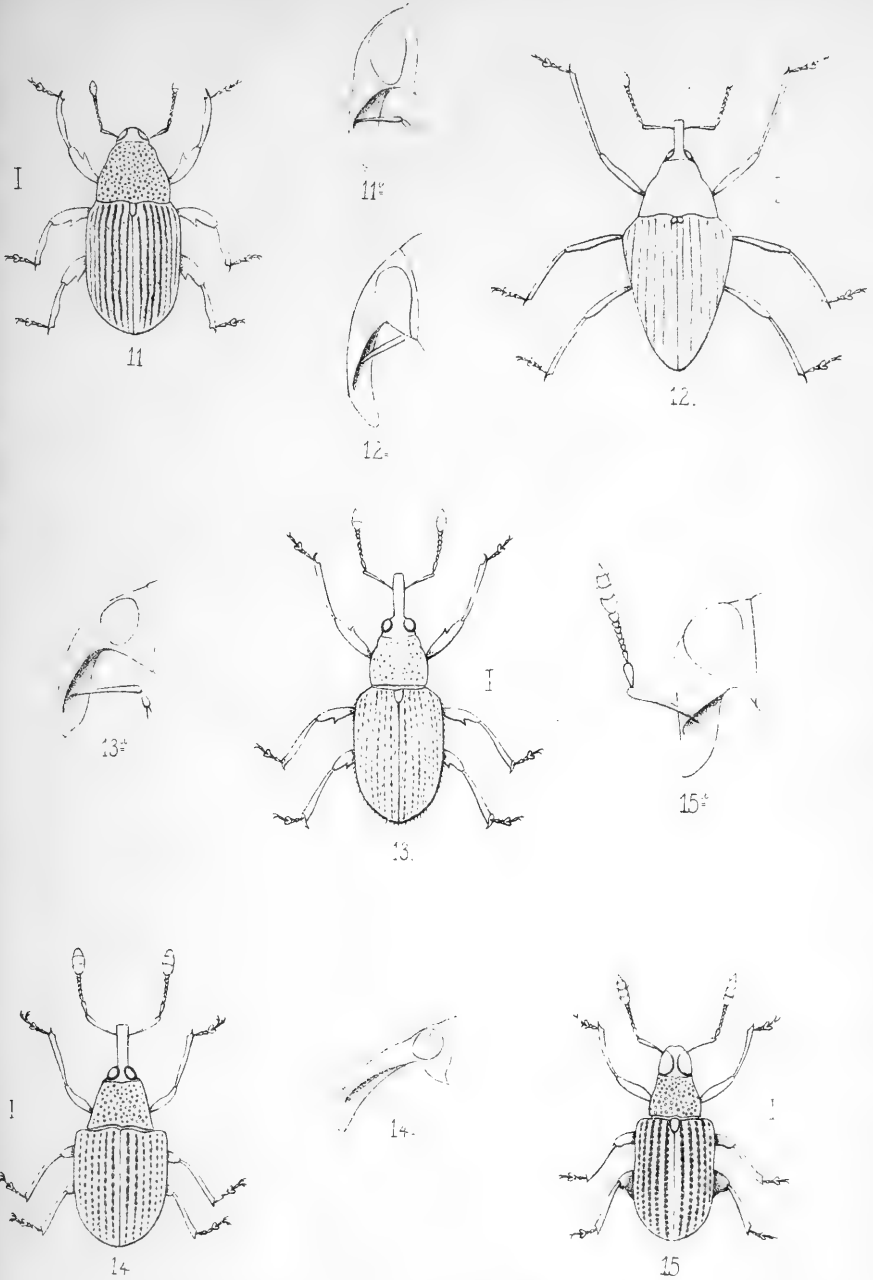


1. <i>Orsophagus trifasciatus</i> . R.	4. <i>Carcilia strigicollis</i> . R.
2. <i>Xenopus (olim Celia) nentipes</i> . R.	4 ^a . Tête du ♂, 4 ^b Tête de la ♀.
3. <i>Phialodes rufipennis</i> . R.	5. <i>Lychnuchus tricolor</i> . R.



6. <i>Catagnatus japonicus</i> . F.	8 ^o Tête; 8 ⁱ Canal rostral
7. <i>Catabonops monachus</i> . R.	9. <i>Catarrhinus umbrosus</i> . R.
8. <i>Monaulax rugicollis</i> . R.	10. <i>Apiothorus pictus</i> . P.





11. *Podeschrus signatus*. R.

13. *Gryporhynchus obscurus*. R.

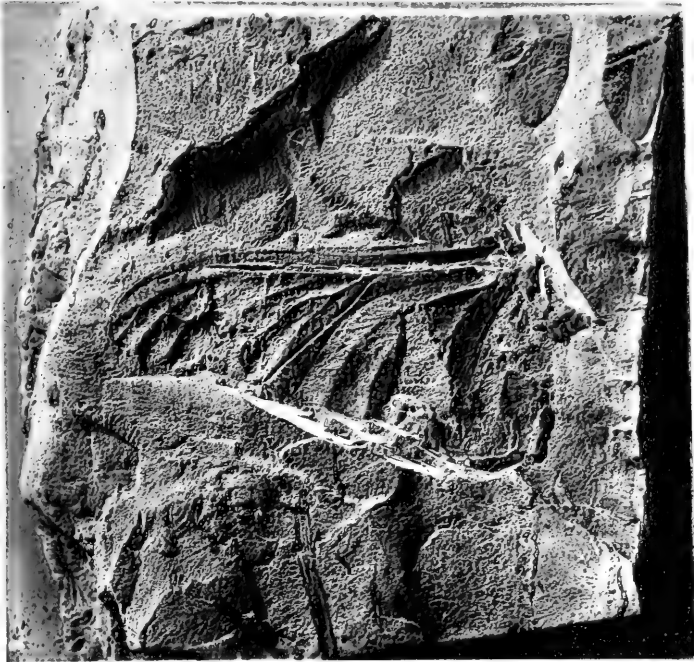
12. *Centrinopsis nitens*. R.

14. *Sphinxis pubescens*. R.

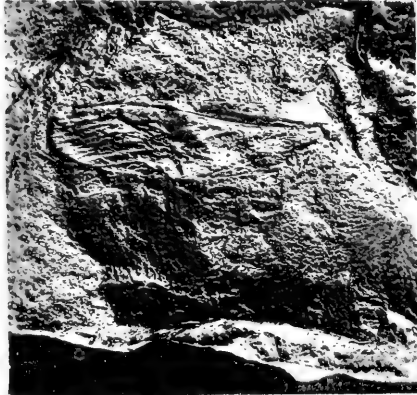
15. *Orchestoides decipiens*.



2



1



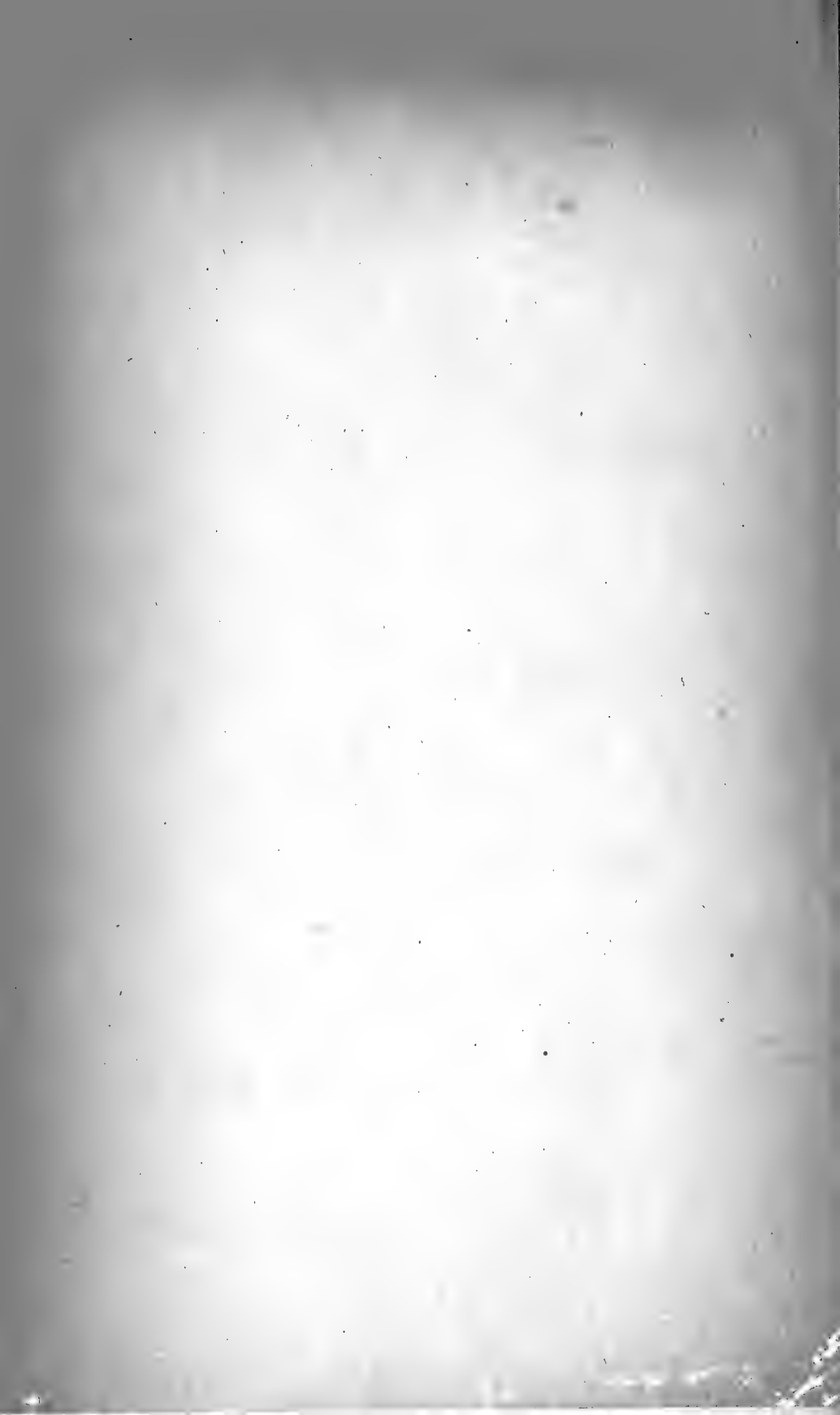
3

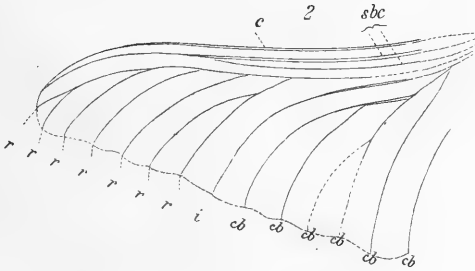
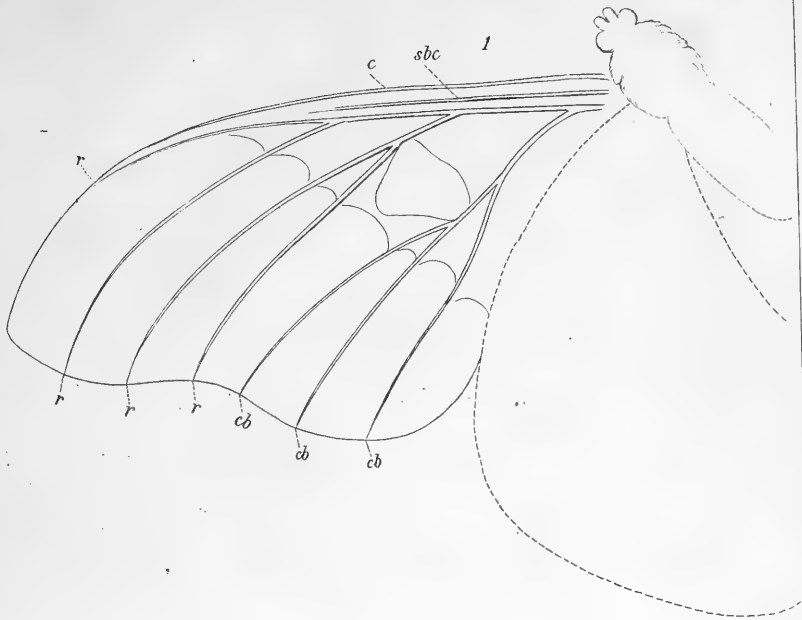


1 *Pachytylopsis Persenairi*

2 *Breyeria Borinensis*

3 Aile de Termitide ?

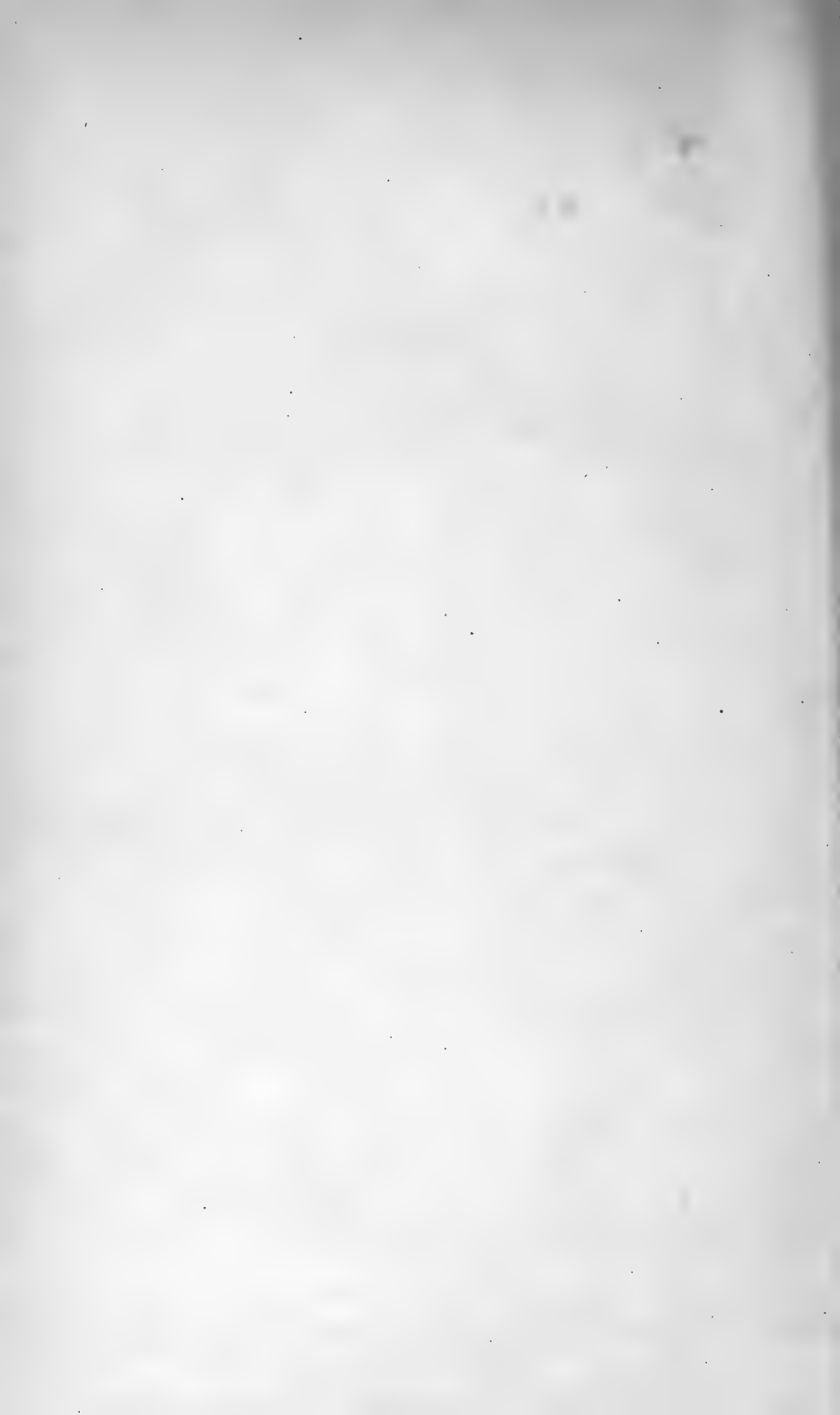




1 Aile supérieure de l'*Altacus curvata* Cramer, vue en dessous.

2 du *Breyeria borinensis*.

c, costale — sbc, subcostales — r, nervures du faisceau radial — cb, nervures du faisceau cubital —
i, nervure intermédiaire.



faits; quant à la cause, il doit certainement y en avoir une, mais tant qu'elle ne sera pas plus clairement démontrée, il lui semble qu'on doit conclure du connu à l'inconnu.

M. de Borre admet que diverses causes inaperçues peuvent jouer un rôle dans la solution du problème, mais il persiste à croire que la cause principale et fondamentale est dans la question du plein et du vide, de l'équilibre des espèces et de leur concurrence vitale mutuelle.

M. Weinmann fait remarquer que les exemples d'espèces américaines introduites en Europe manquent, et qu'il y a, il est vrai, certains exemples d'espèces européennes introduites en Amérique. Quelle en serait la cause?

M. Morren, invoquant l'autorité de la Géographie botanique de M. Alph. de Candolle, constate que dans le règne végétal, les naturalisations d'espèces, en dehors de l'action volontaire ou involontaire de l'homme, sont excessivement rares. Il ajoute qu'on regarde aujourd'hui comme fort douteux que certaines plantes, considérées comme américaines d'origine, telles que l'*Erigeron canadense*, n'aient pas existé de tout temps en Europe.

M. de Borre répond que, d'après le même auteur, il semblerait acquis à la science que la flore naturelle de certaines parties du continent australien et celle de la Nouvelle-Zélande, cèdent d'elles-mêmes la place aux végétaux européens introduits par l'homme, tant exprès que sans le vouloir. De plus, la naturalisation éventuelle de la *Leptinotarsa decemlineata* en Europe ne serait pas, à proprement parler, absolument naturelle et spontanée, puisqu'elle serait une conséquence de ce que nous cultivons chez nous, dans la pomme de terre, une plante incontestablement américaine. Dans une conférence qu'il a donnée à la Société Linnéenne, il a déjà fait remarquer que le développement excessif, les migrations et la célébrité du coléoptère en question n'ont commencé que du jour où les Américains ont été mettre en contact des champs de pommes de terre avec les régions lointaines des Montagnes Rocheuses, où l'insecte vivait peu nombreux sur une Solanée sauvage. Sans cela, il serait resté un insecte rare dans les collections, comme cette Solanée est sans doute rare dans les herbiers. C'est cette considération qui l'a convaincu qu'on devait chercher tout d'abord dans des principes d'économie politique animale, ou de concurrence vitale, la solution de toutes les questions relatives à cet insecte.

M. Candèze maintient son opinion, qu'il y a, non une loi, puisque le terme choque, mais des causes qui empêchent les insectes de sortir de leur aire naturelle. Nous avons en abondance en Europe la pomme de terre américaine, mais nous pouvons être certains que si elle restait livrée à elle-même, fût-ce très peu d'années, elle disparaîtrait complètement.

M. de Borre en convient et ajoute que ce serait aussi le cas pour la *Doryphora* si elle venait à s'établir chez nous ; ce ne serait que subordonnée à l'existence de la pomme de terre, et cesser de cultiver celle-ci serait indubitablement le meilleur moyen de se débarrasser de l'insecte. Quant à conclure à l'existence de causes, ou lois, n'importe le terme, limitant les espèces dans leurs aires naturelles, et surtout à la fixité immuable de ces lois, il n'y saurait acquiescer. Si on compulsait les collections des journaux de médecine d'avant 1830, on y verrait bien probablement, signés par des autorités médicales, des articles assurant que le choléra, maladie propre au bassin du Gange, ne saurait se répandre ailleurs, et les plus réservés disaient peut-être, comme notre collègue Candèze le dit pour la *Doryphora*, « au point de devenir calamiteux. » Tant qu'on n'a à invoquer que des causes, qu'on ne peut pas définir complètement, je crois, ajoute-t-il, qu'il est beaucoup plus prudent de ne pas se prononcer aussi nettement contre la possibilité de faits contraires à ceux jusqu'ici observés.

M. Candèze ne croit pas que l'exemple du choléra puisse être mis en avant dans le cas présent. Ce sont choses trop différentes qu'une épidémie et un insecte.

Il est donné lecture d'une lettre de M. R. Vallette, où notre collègue se défend d'être cartésien. Il admet chez les animaux, non de *simples instincts*, mais une *âme sensible* ; seulement pour lui cette âme n'est pas *intelligente*, et ne peut avoir d'*intentions volontaires*.

La séance est levée à 9 1/4 heures.

Assemblée mensuelle du 3 juillet 1875.

PRÉSIDENCE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin est approuvé.

Le Président annonce que, depuis la dernière séance, le Conseil, sur la présentation de MM. Desbrochers des Loges et Preudhomme de Borre, a admis au nombre des membres effectifs, M. Ernest Olivier, membre de la Société Entomologique de France, à Moulins, petit-fils du célèbre entomologiste français Olivier, et héritier d'une partie de ses collections.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Par suite de l'absence de M. Pierret, les rapports sur le travail de M. Lichtenstein relatif aux Phylloxériens sont ajournés à la séance suivante.

M. de Lafontaine donne quelques détails sur l'excursion de la Société à Knocke, le 13 juin, excursion qui a été fort contrariée par le mauvais temps et à laquelle cinq membres seulement ont pris part. Il y signale la capture du *Scaphium immaculatum*. M. Sauveur, parmi un très grand nombre de *Lina collaris* recueillies par lui, a trouvé un exemplaire qu'il pense pouvoir rapporter à la *Lina alpina* Zetterst.

Le Secrétaire donne lecture de la note suivante, envoyée de Batavia par M. van Lansberge :

« En passant par Gènes, j'ai vu parmi les coléoptères récoltés en Tunisie pour le compte de M. le marquis Doria, une espèce de *Cheironitis*, que M. Fairmaire vient de décrire sous le nom d'*Onitis Syphax*. Elle m'a paru très voisine du *furcifer*, mais, comme la collection du Musée de Gènes n'en contenait que trois exemplaires femelles, il m'a été impossible de décider, sans examen plus détaillé, si elle est réellement nouvelle. »

M. Putzeys donne lecture de la notice suivante :

ADDITIONS A LA NOTICE SUR LES CARABIQUES RAPPORTÉS
PAR M. JEAN VAN VOLXEM.

En vidant les flacons qui ont renfermé les insectes rapportés par M. Jean Van Volxem, on y a encore trouvé quelques insectes qui auraient dû figurer dans la notice que j'ai présentée à l'une de nos dernières séances.

Je dois signaler, outre le *Panagæus robustus* Mor., rencontré à Jesso, le *Notiophilus impressifrons* Mor., appartenant à un genre que l'on croyait être étranger au Japon. Il a été recueilli dans le nord de Nipon.

Quant au *Pan. robustus*, il ne sera pas inutile de faire remarquer que la tête est aussi étroite et aussi longue que celle du *P. singularis* B., mais avec les yeux encore plus saillants et presque pédonculés, enchâssés en arrière.

Pœcilus prolixus, n. sp. (Jesso).

J'avais cru pouvoir rapporter au *P. Koyi* une espèce trouvée jadis à Jesso, par l'expédition américaine, les différences que l'insecte présente avec le *Koyi*, m'ayant paru accidentelles. Un second individu, recueilli par M. Van Volxem, modifie mon opinion et me fait croire à l'existence d'une espèce nouvelle que je vais décrire.

Cuprea, palpis, antennis, pedibusque nigris. Prothorax elongatus, antice posti-

ceque æqualiter angustatus, margine antico truncato, lateribus arcuatis, haud sinuatis, angulis posticis obtusis, nequaquam prominentibus, basi modice punctulatus. Elytra elongata, subparallela, ante apicem emarginata, supra parum convexa, carina basali arcuata, profunde striata, striis parum conspicue punctulatis, interstitiis convexis, 3° punctis 3 vel 4 notato.

Il est de la taille du *P. lepidus*, mais plus allongé; chez ce dernier, ainsi que chez le *Koyi*, les angles postérieurs du corselet forment une petite saillie, laquelle, chez le *lepidus*, est précédée d'une sinuosité des côtés, qui tombent sur la base sans que les angles forment une saillie quelconque. Ici le corselet est notablement plus allongé, également rétréci à ses deux extrémités. Les élytres sont également plus allongées que chez le *lepidus* et les intervalles des stries sont plus convexes; la strie préscutellaire est de la même longueur que dans cette espèce et, par conséquent, plus courte que dans le *Koyi*. Les épisternes du métathorax sont plus allongées que chez le *lepidus* et le *Koyi*. Les yeux sont plus grands et un peu moins saillants.

Cicindela viridilabris Chaud. (Ceylan. Anaradjapoorra).

***Cicindela lacunosa*, n. sp.** (même localité).

♂ 8 mill. ♀ 9 mill.

Aenea, subtilis cyanea; labro palpisque testaceis, labialium ultimo, maxillarium 5° et 4° viridibus; pedibus viridi-cupreis, tarsis cyaneis. Labrum amplum, breve, bisinuatum, in medio breviter unidentatum. Caput rugosum. Prothorax ante basin atque ante apicem constrictus, lateribus subarcuatus, basi utrinque emarginatus. Elytra subcylindrica, bis albo-guttata, punctata, superficie inæquali, spatio ante et post guttam centralem lævi. Episterna punctata, parce et longe albo-pilosa.

La tête, le corselet et les élytres sont entièrement bronzés; ces dernières portent deux taches blanches: la première arrondie, un peu plus bas que le milieu, la deuxième plus grande, presque triangulaire, avant l'extrémité, adossée au bord marginal. Les palpes sont testacés, sauf que le quatrième article des palpes labiaux et les deux derniers des palpes maxillaires sont verts. La base des mandibules est également testacée. Le labre, identique dans les deux sexes, est jaunâtre, un peu obscur sur ses bords, beaucoup plus court que long, bisiné de chaque côté, portant au milieu une dent très courte. La tête est entièrement couverte de lignes ondulées et courbes: celles de l'épistome et de l'occiput ont leur courbure dirigée vers le vertex. Le corselet est à peu près carré, cependant un peu rétréci vers la base, les côtés sont légèrement arqués et brusquement étranglés avant les angles, tant antérieurs que postérieurs. Le milieu de la base est un peu

prolongé. La surface est ciselée, un peu moins fortement que la tête. Les élytres sont allongées, subcylindriques, un peu élargies dès avant le milieu, tronquées très obliquement en arrière, l'angle sutural nul et arrondi, très finement rebordées. Leur surface porte trois élévations isolées, mais peu régulières, occupant le milieu de chaque élytre, lisses, tandis que tout le surplus est marqué de points assez gros et non confluent; entre les élévations principales et la suture, il en existe une autre moins distincte.

En dessous, la tête et l'extrémité abdominale sont noires, le corselet et l'abdomen sont bleus, bordés d'un vert doré et ornés, ainsi que la poitrine, de longs poils blancs. Les cuisses et les tibias sont d'un cuivreux brillant mélangé de vert; les tarses sont d'un bleu foncé. Chez aucun des deux sexes, les tarses ne sont sillonnés en dessus; ceux du ♂ sont de très peu plus larges que ceux de la ♀.

Tetragonica fusca Motsch. (Ceylan).

Clivina indica Putz. (Ceylan).

Morio orientalis Dej. (Ceylan).

Je crois devoir joindre à cette notice la description d'une nouvelle espèce d'*Euryoda*, provenant également de Ceylan.

E. corticata, nov. sp.

Long. 8 mill. El. 5. Lat. 2 1/2.

Aneo-cuprea, lateribus cyaneis, subtus cyanea, palpis albidis apice nigris, antennis viridi-cupreis, labro tibiisque testaceis. Labrum transversum, antice truncatum, haud dentatum. Caput rugosum. Prothorax subcylindricus, basi vix angustior, supra rugosus. Elytra cylindrica, parum convexa, inæqualia, undique crebre punctulata, maculis 2 albis lateralibus ornata.

Le dessus est d'un cuivreux bronzé, avec les bords, tant du corselet que des élytres, ainsi que le dessous du corps, d'un beau bleu d'acier. Les palpes sont blancs; leur dernier article, ainsi que l'extrémité du troisième article des palpes labiaux, sont noirs.

Mandibules jaunâtres avec l'extrémité noire. Labre de même couleur que les mandibules, bord antérieur un peu obscur. Antennes d'un bronzé cuivreux, les cinq derniers articles bruns. Chaque élytre porte deux taches blanches, presque arrondies, près de la marge externe, la première un peu au dessous du milieu, la seconde au quart postérieur. Cuisses d'un cuivreux doré, leur base bleue, leur extrémité testacée, de même que les tibias, dont l'extrémité est brune; les tarses sont de cette dernière couleur.

Le labre est court, transversal, légèrement échancré au milieu,

arrondi sur les côtés, inerme; il porte de chaque côté trois points pilifères. La tête est couverte de stries ondulées; les stries latérales sont disposées longitudinalement, les autres transversalement. Le corselet est plus long que large, presque cylindrique, brusquement rétréci en dessous des angles antérieurs et au dessus des angles postérieurs; sa surface est couverte de rugosités entrecroisées, glabre, sauf quelques poils blancs, courts et peu nombreux sur les côtés. L'écusson est noir et lisse à la base, cuivreux et rugueux vers son extrémité. Les élytres sont allongées, cylindriques, un peu rétrécies dans leur moitié antérieure, très finement dentelées en scie vers l'extrémité, l'angle sutural prolongé en une épine courte et peu distincte. Leur surface est inégale: chacune des élytres porte deux larges sillons longitudinaux peu profonds et peu réguliers; elles sont couvertes de gros points rarement confluent et qui diminuent de grosseur vers l'extrémité. La suture est un peu relevée. En dessous, le corselet est marqué de gros points dont chacun émet un long poil blanc; des poils semblables couvrent les hanches antérieures et les côtés des hanches intermédiaires et postérieures, de même que la poitrine et les côtés des segments abdominaux (sauf le dernier.) Les pattes sont longues et grêles; les tarses sont sillonnés en dessus.

M. Putzeys lit ensuite le travail suivant :

L'ancien genre *Carabus*, si riche en espèces et répandu sur toute la surface du globe, a une apparence d'unité qui disparaît devant un examen un peu attentif; les espèces qui le composent, présentent une variété de caractères affectant les organes sur lesquels on a l'habitude d'établir les coupes génériques.

Depuis longtemps, on a cherché à le démembrer et à grouper naturellement les espèces, en tenant compte du nombre des articles dilatés dans les tarsi antérieurs des ♂, de la forme de la tête, du corselet, des élytres, mais on n'est parvenu à en retirer qu'un fort petit nombre, et encore, la plupart des genres nouveaux ne sont-ils pas généralement admis. Le genre *Carabus*, tel qu'il est constitué aujourd'hui, a résisté à tous les efforts tentés par Solier, par Motschulsky et par d'autres pour y mettre un peu d'ordre, et en outre, beaucoup d'espèces restent douteuses, leurs limites et celles des variétés ne pouvant être tracées avec quelque certitude.

M. le professeur Thomson, de l'Université de Lund, vient à son tour, d'entrer en lice: dans un mémoire tout récent (1) formant le 7^e fascicule (pages 615-731) de ses *Opuscula entomologica*, il publie

(1) Några anmärkingar öfver arterna af slägtet *Carabus*.

le résultat de travaux comme lui seul sait en faire. Cet habile observateur, si patient, si complet, si exact, n'a laissé sans examen comparatif ni un sillon, ni une courbure, ni un angle, ni un point, ni un poil, et les résultats auxquels il est arrivé, ont prouvé que ces détails minutieux, négligés pour la plupart, constituent des caractères fixes.

Après avoir établi nettement la distinction entre les *Ceroglossa* Sol., *Calosoma*, *Cathoplius*, nov. gen., *Pamborus*, *Procerus*, *Procrustes*, *Haplothorax* et *Carabus*, il répartit ces derniers en 20 sous-genres, en tenant compte de la forme du vertex, de celle du menton et de la pointe sternale, de la longueur et de la courbure des mandibules et surtout de l'étendue de leur sillon latéral, de la conformation des parties génitales, de la forme de certains articles des antennes, du nombre de poils placés au-dessus du pénultième article des palpes labiaux, de la vestiture des tarsi postérieurs, des points qui existent souvent sur la *gula*, sur les hanches postérieures, sur la marge du corselet, de la pubescence du 4^e article des antennes, des stries transversales, entières, incomplètes ou nulles, sur les segments abdominaux.

Je ne suis pas bien certain que ces arrangements respectent toujours les analogies générales, mais en fût-il autrement, il offre cet avantage considérable que l'on aura désormais des caractères fixes, bien distincts, au lieu de caractères variables, plus ou moins prononcés ou ne se dégageant que de la comparaison, et que l'on pourra résoudre plus facilement ces questions d'espèces et de variétés.

Le sous-genre *Carabus*, déjà considérablement limité, reste encore fort étendu; des coupes, basées sur des caractères analogues, y ont été pratiquées. Ces coupes se multiplieront encore, car M. Thomson n'a pu comprendre dans son travail que les 87 espèces qu'il avait à sa disposition.

Il est à regretter que ce mémoire soit écrit en suédois, langue peu répandue; mais comme le latin est employé pour la diagnose des genres et des espèces, chacun pourra d'autant plus facilement s'y retrouver qu'une planche indiquant les caractères accompagne l'ouvrage.

M. Lichtenstein adresse de Montpellier la communication suivante :

J'ai pris le 11 avril deux *Meloe cicatricosus* accouplés, je les ai mis sous une cloche en verre percée en haut dans un vase à nourrir avec diverses plantes : luzerne, mouron, graminées, etc. ; ils mangent de tout. Le 1^{er} mai, la femelle a creusé un nid en terre de la

grosseur et de la longueur du pouce et m'y a pondu 1,500 à 2,000 œufs jaune orangé, après quoi elle a fort artistement recouvert le trou d'un tampon de feuilles mâchées avec de la terre par dessus. Ces œufs sont éclos le 14 juin. Il en est sorti la larve bien connue sous le nom de *triungulin* (Léon Dufour), et dessinée par De Geer, Réaumur, Newport, Jacquelin-Duval, etc. Je savais que ces larves grimpaient sur les hyménoptères pour se faire par eux transporter dans leurs nids où ont lieu leurs métamorphoses ; et effectivement je me suis amusé à les faire grimper sur des fleurs, et de là sauter sur tous les *Halictus*, *Osmia*, *Megachile*, etc., que je leur présentais. Mais je voulais les suivre de plus près, et ce n'était pas possible en liberté.

Alors j'ai eu l'idée de mettre du miel dans un tube en verre, puis par dessus un œuf tiré de l'abdomen d'une *Vespa vulgaris* ; enfin, saisissant avec mes pinces un abdomen d'*Halictus* ♀ avec le dard bien étalé, je le présente à un triungulin qui y grimpe de suite, j'approche l'aiguillon de l'œuf de la *Vespa vulgaris* et j'ai la joie de voir ma petite larve de *Meloe* passer sur l'œuf.

Cela se passait le 26 juin. Je referme le tube et je suis avec anxiété la loupe à la main le travail de mon élève. Je constate qu'il mâche ou suce l'œuf et, dans son corps un peu transparent, je puis voir qu'il absorbe de la nourriture. Il grossit, ses anneaux se gonflent, les plaques cornées de chaque segment, qui se touchaient, sont séparées par une peau tendue transparente, enfin ce matin, 1 juillet, c'est-à-dire en cinq jours, la première mue a lieu, le thorax se fend et je vois sortir du triungulin une larve allongée jaune citron à tête blanche garnie de deux yeux noirs, qui se lance hardiment dans le miel.

Que va-t-elle devenir dans ce liquide gluant si peu semblable et de goût et d'odeur au miel nauséabond des Anthophores ? L'avenir me le dira ; elle y est à présent depuis 5 ou 6 heures, et n'a pas l'air de s'y déplaire, elle y surnage et frétille comme un poisson dans l'eau.

C'est probablement la première fois qu'a lieu ainsi l'élevage du *Meloe* au biberon ; j'ai obtenu la 1^{re} et la 2^e larves, je dirai plus tard à mes collègues si les 3 ou 4 autres formes auront aussi bien réussi.

J'ai obtenu aussi d'un nid d'*Osmia tridentata* le *Zonitis præusta* ♂ et ♀. Ils sont accouplés et je vais essayer de les reproduire. Ici le problème est bien plus facile, je connais la victime, et dans les tiges de ronce les élevages sont relativement faciles.

Plusieurs membres rendent compte sommairement de quelques chasses qu'ils ont faites pendant le mois de juin.

M. Candèze a pris à Stavelot la *Lina cuprea*.

M. Mélise fait la communication suivante :

Le 20 juin dernier j'ai trouvé au bois de la Cambre, sur le territoire de la ville de Bruxelles, le *Necrophorus interruptus* Steph. (*fossor* Er.). J'en avais déjà rencontré un exemplaire au même endroit en 1871, mais je n'ai point signalé cette capture parce que j'ignorais alors que le *N. interruptus* fût une rareté.

Voici, Messieurs, ces deux insectes. Vous remarquerez qu'ils diffèrent sensiblement de taille, ce qui est assez fréquent chez les Nécrophores. L'un, celui que j'ai pris en 1871, a la grandeur du *N. mortuorum*, l'autre a presque les dimensions du *N. vestigator*.

Les trois espèces sont voisines; l'*interruptus* se distingue, à première vue, du *vestigator* par son corselet moins élargi en avant et par l'absence de ces poils jaunes, épais et soyeux qui recouvrent une partie du *vestigator*.

L'*interruptus* a la massue des antennes jaune-orange, ce qui ne permet pas de le confondre avec le *mortuorum*.

D'après les auteurs, ce coléoptère est très rare en France. Je ne pense pas que sa présence chez nous ait déjà été signalée d'une manière authentique.

La séance est levée à 8 1/4 heures.

Assemblée mensuelle du 7 août 1875.

PRÉSIDENCE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet est approuvé.

M. Sauveur demande la parole pour une motion d'ordre :

« Hier et ce matin, les journaux nous ont apporté une nouvelle qui doit être pour nous du plus vif intérêt : A la suite de l'inauguration des galeries du Musée royal d'histoire naturelle réorganisé, le conservateur des collections entomologiques, notre excellent confrère et laborieux secrétaire, vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. Cet honneur, si bien mérité, rejaillit sur la science entomologique et tout particulièrement sur notre Société. Pour témoigner hautement de la part que nous y prenons, je propose que nous votions aujourd'hui des félicitations à notre collègue et que ce vote soit relaté aux comptes-rendus. » (*Adhésion et applaudissements.*)

Le Président, en présentant à M. de Borre les félicitations de la Société, tient à déclarer que la proposition de M. Sauveur n'a fait que devancer celle dont il allait prendre l'initiative.

M. de Borre prend la parole :

« Je puis à peine exprimer, Messieurs, combien je suis touché de cette cordiale manifestation. Si quelque chose est de nature à me rendre plus précieuse la distinction honorifique dont je viens d'être l'objet, c'est bien de la voir être l'occasion pour mes chers collègues de me témoigner aussi affectueusement leurs sympathies. Merci, Messieurs, et, croyez-le bien, c'est de tout cœur. » (*Applaudissements.*)

Le Président annonce que trois nouveaux membres effectifs viennent d'être admis par le Conseil d'administration : 1^o M. Ch. V. Riley, entomologiste de l'État du Missouri, à St-Louis (États-Unis), présenté par MM. Lichtenstein et de Sélys-Longchamps ; 2^o M. Fr. Dietz, à Anvers, présenté par MM. Preudhomme de Borre et Van Segvelt, et 3^o M. Ferdinand Reiber, à Strasbourg, présenté par MM. Weinmann et Putzeys.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Conformément aux conclusions présentées par les rapporteurs, MM. Pierret et de Borre, l'assemblée vote l'impression aux Annales du travail de M. Lichtenstein : *Notes pour servir à l'histoire des insectes du groupe des Phylloxériens*. Toutefois, l'auteur ayant annoncé que des remaniements y étaient déjà devenus nécessaires, le manuscrit lui sera communiqué dans ce but préalablement à l'impression.

Le Secrétaire donne lecture du travail suivant, envoyé par M. le D^r Chapuis :

DIAGNOSES DE CRYPTOcéPHALIDES INÉDITS APPARTENANT A LA FAUNE DE L'Australie.

Le D^r Suffrian, qui a bien voulu revoir ma collection de Cryptocéphalides, y a rencontré une grande quantité d'espèces inédites ; les unes lui étaient tout à fait inconnues, les autres étaient déjà nommées dans ses cartons. Je me propose d'en publier les diagnoses. Indépendamment des services entomologiques que seul il pouvait me rendre, le D^r Suffrian m'a donné trop de témoignages d'amitié pour que je ne me fasse pas un devoir de respecter tous les noms qu'il a imposés aux espèces de sa collection.

Les Cryptocéphalides de la Nouvelle-Hollande sont variés ; leur étude, au point de vue générique, demande de nouvelles recherches ; les diagnoses que j'ai l'honneur de présenter à la Société, ne sont en quelque sorte qu'un travail préliminaire à une revue critique des formes spéciales à cette partie du monde.

DITROPIDUS. Erichson.

Genera des Coléopt., X, p. 181.

1. *D. COMANS*. Sff. mss. Port Lincoln.

Oblongo-ovatus, æneo-cupreus, pube albida depressa, in elytris subfasciculata, undique vestitus; labro brunneo; antennis pedibusque ferrugineis; prothorace dense et fortiter punctato, versus basin late et transversim sulcato; elytris profunde striato-punctatis, interstitiis granulato-rugosis. Long. 1 2/3 mill. ♂ ♀.

2. *D. PUBERULUS*. Chp. Rivière des Cygnes.

Oblongo-ovatus, æneo-cupreus, undique pube appressa, albida vestitus; labro, mandibulis, antennis pedibusque ferrugineis, prothorace fortiter, sat dense punctato; elytris punctato-striatis, hinc inde substriato-punctatis; interstitiis subtiliter coriaceis et fortiter punctatis. Long. 2 1/2 mill. ♀.

3. *D. CANESCENS*. Sff. mss. Adelaïde, Brisbane, Montagne des Pins.

Breviter ovatus, vix nitidus, nigro-æneus, albido-pubescent; labro antennarumque articulis 6 primis ferrugineis; prothorace dense et fortiter punctato, linea longitudinali media lævi; elytris glabris obscure flavis, basi sutura apiceque obscure æneo-micantibus, distincte punctato-striatis, interstitiis planis, transversim rugulosis et punctulatis, externo vix convexo. Long. 4-5 mill. ♂ ♀.

4. *D. PUBICOLLIS*. Chp. Australie.

Ovatus, subnitidus, cupreo-æneus, pube albida, appressa vestitus; labro antennarumque articulis 6 primis ferrugineis; pedibus obscure ferrugineis, æneo-micantibus; prothorace æqualiter, parce et subtilissime punctato; elytris glabris, sat profunde punctato-striatis; interstitiis planis, lævibus, externis convexis, subrugulosis et apicem versus costiformibus. Long. 3 mill. ♂.

5. *D. COMPTUS*. Sff. mss. Australie.

Oblongo-ovatus, obscure æneus, pube tenui appressa vestitus; labro, mandibulis, antennis, apice excepto, pedibusque ferrugineis; prothorace dense et fortiter punctato, subopaco; elytris glabris, profunde striato-punctatis, interstitiis angustis, convexis, transverse rugulosis. Long. 2 mill. ♀.

6. *D. LACORDAIREI*. Chp. Australie.

Oblongo-ovatus, nitidus, nigro-æneus, pube tenui, appressa, ely-

tris exceptis, vestitus; labro, antennarum articulis primis subtus femorumque basi obscure flavis; prothorace parce et fortiter punctato; elytris fortiter striato-punctatis, interstitiis subconvexis, sublævibus, externis convexioribus et distinctius rugulosis. Long. 2 1/2 mill. ♂.

7. *D. PALLIDIPENNIS*. Chp. Montagne des Pins.

Ovatus, subnitidus, ferrugineus, elytris abdomineque pallide flavis; antennis apicem versus fuscis; prothorace dense et fortiter punctato, punctis versus latera profundioribus, congestis, confluentibus; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis planis, subtilissime punctulato-rugosis, striis externis impressis. Long. 2 2/3 mill. ♀.

8. *D. CUNEATUS*. Sff. mss. Clarence River.

Ovatus, subnitidus, rufo-ferrugineus, antennis apice fuscis, pedibus anticis flavescentibus, posticis infuscatis; pectore abdomine pygidioque nigro-piceis; fronte canaliculata, punctato-rugosa; prothorace subtiliter et parcissime punctato, punctis minutissimis intermixtis; elytris subtilissime punctato-striatis, striis duabus externis versus apicem impressis. Long. 5 1/4 mill. ♂ ♀.

♂ Antennis validis, subcylindricis, longioribus, dimidiam corporis longitudinem superantibus.

Var. A. Corpore fere toto ferrugineo.

9. *D. OBTUSUS*. Sff. mss. Adelaïde, Montagne des Pins.

Breviter ovatus, subnitidus, obscure ferrugineus; antennis pedibusque flavescentibus; prothorace disco interdum obscuro, parcius subtiliusque punctulato; elytris apicem versus plus minusve obscure brunneis, subtiliter punctato-striatis, interstitiis punctulatis, externis convexis; pectore abdomineque nigricantibus. Long. 2 mill. ♂.

10. *D. RUFESCENS*. Chp. Port Denison, Cap York.

Ovatus, subnitidus, ferrugineus, nigroque varius; labro et antennarum basi flavescentibus; prothorace parce et fortiter punctato, punctis versus latera congestis et confluentibus; elytris ferrugineis, basi et margine externo ante apicem nigricantibus, punctato-striatis, interstitiis externis convexis et transversim rugulosis; pectore abdo-minisque basi piceo-nigris. Long. 3 1/3 mill. ♂.

11. *D. MACULICOLLIS*. Chp. Sydney.

Ovatus, brevis, nitidus; capite ferrugineo cum vertice et antennarum clava fuscis; prothorace rufo-ferrugineo, macula transversa nigra ornato, parce et subtiliter punctato; elytris nigris, distincte

punctato-striatis, interstitiis planis, subrugulosis, externis leviter convexis; abdomine nigro; pedibus quatuor anticis obscure fulvis, posticis subpiceis. Long. 2 mill. ♂.

12. *D. FUGITIVUS*. Sff. mss. Rivière des Cygnes.

Breviter ovatus, subnitidus; antennis basi rufis, corpore subtus rufo-nigroque variegato; prothorace late rufo, margine antico nigro, sat dense et fortiter punctato, punctis ad latera densioribus et confluentibus; elytris nigris subæneo-micantibus, subtiliter punctato-striatis, interstitiis planis, distincte sparsim punctulatis, externis versus apicem subconvexis. Long. vix 4 mill. ♂ ♀.

♂. Capite majusculo, mandibulis incrassatis.

13. *D. APICIFLAVUS*. Chp. Nouvelle-Hollande.

Oblongo-ovatus, nitidus, æneus; antennis flavis apice infuscatis; pedibus abdomineque, basi excepta, ferrugineis, elytrorum apice flavo-ferrugineo; prothorace parce et subtiliter punctulato, lateraliter substrigoso; elytris punctato-striatis, interstitiis planis, lævibus, externis vix convexis. Long. 2 1/3 mill. ♀.

14. *D. OPULENTUS*. Sff. mss. Australie.

Breviter ovatus, nitidus, purpureo-cupreus, subtus cum pedibus late ferrugineus; antennis apice infuscatis; fronte punctata, substrigata; prothorace æqualiter et distincte punctato, punctis suboblongis; elytris punctato-striatis, interstitiis planis, punctulatis, externis duabus apicem versus convexis. Long. 3 mill. ♂.

15. *D. COSTATUS*. Chp. Australie.

Breviter ovatus, subnitidus, æneus; labro, antennis basi, pedibusque late ferrugineis; prothorace dense et fortiter punctato, punctis latera versus congestis, confluentibus; elytris evidentius punctato-striatis, interstitiis omnibus transversim et oblique strigillatis, externis duabus a basi ad apicem costiformibus. Long. 2 3/4 mill. ♂ ♀.

♂. Fronte angustata, sculptura prothoracis minus profunda, elytrorum interstitiis sublævibus.

16. *D. PASTUS*. Sff. mss. Sydney.

Breviter ovatus, nitidus, nigro-æneus; labro, antennis, apice infuscato excepto, pedibusque ferrugineis; prothoracis disco postico nitido, striolis nonnullis ornato, disco antico et lateribus rude et densissime aciculato; elytris punctato-striatis, interstitiis planis, subtilissime parce punctatis, externis convexis, apicem versus costiformibus. Long. 2 1/2 mill. ♂ ♀.

17. *D. CUPREUS*. Sff. mss. Brisbane.

Breviter ovatus, nitidus, cupreus, subtus viridi-æneus; labro antennarumque articulis 6 primis flavescentibus; pedibus obscure ferrugineis; prothoracis disco postico dense et fortiter punctato, punctis antice obsoletioribus, versus latera rarioribus et strigulis intermixtis; elytris distincte punctato-striatis, interstitiis lævibus, externis convexis. Long. 2 1/2 mill. ♂ ♀.

18. *D. SPLENDIDUS*. Chp. Adelaïde.

Ovatus, nitidus, late cupreus, subtus niger, antennis flavis, apice infuscatis, pedibus ferrugineis; fronte parce subtilius punctata; prothorace impunctato, striis brevibus versus basin et latera densioribus, in disco antico obsoletioribus, ornato; elytris punctato-striatis, interstitiis planis sublævibus, externis subconvexis et apicem versus oblique transversim strigillatis. Long. 2 mill. ♂ ♀.

19. *D. ACICULATUS*. Chp. Australie.

Breviter ovatus, cupreo-æneus; labro abdominisque apice flavis; antennarum articulis 6 primis subtus ferrugineis; capite et prothorace densissime aciculatis, elytris flavis, basi suturaque æneo-maculatis, punctato striatis, punctis nigris, interstitiis planis subtilissime coriaceis. Long. 2 1/2 mill. ♀.

20. *D. SUFFRIANI*. Chp. Sydney.

Breviter ovatus, nitidus, nigro-cyaneus; labro et antennarum articulis 2-6 flavis; prothorace subtilissime et parcissime punctato; elytris fascia transversa basali maculaque rotunda subapicali flavis, ornatis, punctato-striatis, interstitiis lævibus, externis vix convexis. Long. 3 1/2 mill. ♀.

21. *D. MACULIFRONS*. Chp. Canal du Roi George.

Ovatus, ater, subnitidus; labro, macula frontali oblonga, antennarum articulis 6 basalibus pedibusque quatuor anticis obscure flavis; prothorace subtilissime coriaceo, medio subtilius punctulato, lateraliter striolato; elytris punctato-striatis, interstitiis subtilissime coriaceis striolatisque, externis subconvexis. Long. 2 mill. ♀.

22. *D. CÆRULESCENS*. Sff. mss. Montagne des Pins.

Breviter ovatus, cærulescens, nitidus; epistomate, labro, antennarum articulis 6 primis, tarsis tibiisque quatuor anticis fulvis; prothorace sat dense et fortiter punctato, punctis in disco suboblongis, versus latera elongatis; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis subtilissime punctulatis et transversim striolatis, externis duabus convexis, Long. 3 mill. ♀.

23. *D. DISTINGUENDUS*. Chp. Rivière des Cygnes.

Ovatus, nitidus, æneus; labro, epistomate, antennarum articulis 6 primis, tarsis, tibiisque anticis ferrugineis; fronte punctato-rugosa; prothorace distincte et dense punctato, lateraliter strigero; elytris punctato-striatis, interstitiis subtiliter punctato-rugulosis externis subconvexis. Long. 2 1/3 mill. ♂.

24. *D. SUBÆNEUS*. Sff. mss. Tasmanie.

Ovatus, nitidus, viridi-subæneus; labro brunneo, antennarum articulis 6 primis flavis, aliis obscuris; pedibus sordide fusco ferrugineis, femoribus posticis fuscis, æneo-micantibus; prothorace parce et mediocriter punctato, punctis ad latera subapproximatis et rugulis longitudinalibus nonnullis confluentibus; elytris distincte punctato-striatis; interstitiis sublævibus, planis apicem versus subconvexis. Long. 2 mill. ♀.

25. *D. TIBIALIS*. Sff. mss. Sydney, Clarence River, Brisbane, Iles Fidji.

Ovatus, nitidus, viridi-æneus; labro antennarum articulis 6 primis, pedibusque ferrugineis femoribus posticis nigris, æneo-micantibus; prothorace plus minusve fortiter punctato, punctis in disco profundioribus, versus latera subtilioribus, dein vel obsoletis vel minutissimis strigulis intermixtis; elytris distincte punctato-striatis, interstitiis sublævibus, externis subconvexis. Long. 2 1/3 mill. ♂ ♀

26. *D. GEMINATUS*. Chp. Rivière Parao.

Breviter ovatus, nigro-æneus; labro antennisque piceis, harum articulis 2-6 apice flavescens; capite densissime punctato-rugoso; prothorace dense et fortiter punctato; elytris cœrulescentibus, punctato-striatis, punctis geminatis. Long. 3 1/2 mill. ♀

27. *D. ABDOMINALIS*. Chp. Clarence River.

Ovatus, viridi-cœruleus; labro piceo, antennis tenuibus, articulis 1° subtus, 2-6 totis fulvis; capite et prothorace parce punctulatis; elytris punctato-striatis, interstitiis externis subconvexis; corpore subtus nigro, abdomine ferrugineo. Long. 3 1/2 mill. ♀

28. *D. LAMINATUS*. Sff. mss. Sydney. Port Denison, Rockhampton, Cap York.

Ovatus, obscure viridi-æneus; labro piceo; antennarum articulis 6 primis subtus fulvis, supra infuscatis, articulo 2° subgloboso, 3° et 4° elongatis, 5° et 6° triangularibus, dilatatis; clypeo bidentulo;

prothorace subnitido, sat dense ruguloso-punctato, lateraliter aciculato; elytris compressis, lateraliter striato-punctatis, striis tribus externis gracilioribus et interstitiis iisdem deplanatis, opacis. Long. 3 1/2 mill. ♂.

29. *D. LABIATUS*. Chp. Melbourne, Brisbane.

Ovatus, nigro-cæruleus, nitidus; labro antennarumque articulis 6 primis fulvis; fronte longitudinaliter substriata, parce punctata; prothorace nitido, sat dense et fortiter punctato, in angulis anticis dense aciculato; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis omnium subtilissime et parce transversim striolatis, externis vix convexis. Long. 3 1/2 mill. ♂ ♀.

30. *D. PUNCTULUM*. Sff. mss. Sydney, Adelaïde, Iles Fidji.

Ovatus, subnitidus, obscure nigro-æneus; labro piceo, antennarum articulis 6 primis flavis, reliquis piceis, congestis; fronte convexa, vix punctata; prothorace omnium subtilissime coriaceo. subopaco, parcissime punctulato; elytris subtiliter punctato-striatis, stiis externis duabus impressis, interstitiisque subconvexis. Long. 1 1/4 mill. ♂ ♀.

31. *D. ANGUSTIFRONS*. Chp. Brisbane.

Ovatus, niger, æneo-submicans; labro piceo, antennarum articulis 6 primis fulvis, aliis brunneis; fronte angustissima, in medio canaliculata; prothorace subnitido, parcius subtiliusque punctato; elytris punctato-striatis, punctis minutis, angustissimis, interstitiis lævibus, tribus externis sat convexis, strigellis oblique transversis, vix perspicuis, ornatis. Long. 2 1/2 mill. ♀.

32. *D. FRONTALIS*. Chp. Australie.

Breviter ovatus, aterrimus, nitidus; labro, mandibulis, antennarumque articulis 6 primis fulvis; fronte longitudinaliter subsulcata, punctis densis striolisque nonnullis transversis ornata; prothorace nitidiori, parce et subtilissime punctato; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis externis subconvexis et transversim in dimidia postica parte striolatis, ultimo basi impunctato. Long. 3 mill. ♂.

33. *D. OVATULUS*. Chp. Sydney.

Ovatus, nitidus, obscure cupreus; labro piceo, antennarum articulis 6 primis fulvis, aliis fuscis; fronte lata, convexa aut medio vix impressa, prothorace disco punctulato, lateribus subtilissime et parce aciculato; elytris subtiliter punctato-striatis, punctis latera versus profundioribus et interstitiis convexis. Long. 1 1/2 mill. ♂ ♀.

34. *D. NOBILIS*. Sff. mss. Rivière des Cygnes, Queensland, Cap York.

Ovatus, nitidus, æneus, corpore subtus nigro; labro antennarumque articulis 6 primis flavis; prothorace disco parce et subtilius punctato, ad latera punctis profundioribus, congestis, fere confluentibus; elytris chalybeis, fortiter punctato-striatis, interstitiis basi subplanis, ad latera transversim striolatis, externis fortiter convexis, costiformibus. Long. 2 1/2 mill. ♀.

35. *D. CAVIFRONS*. Chp. Australie.

Subovatus, obscure cœrulescens; labro fulvo-piceo, antennarum articulis 6 primis obscure fulvis; fronte vix punctata, medio depressa; prothorace nitido, sat dense et fortiter punctato; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis sublævibus, externis vix convexis. Long. 2 mill. ♀.

36. *D. LENTULUS*. Sff. mss. Tasmanie, Brisbane, Parao River.

Ovatus, æneus, nitidus; labro, antennarumque articulis 6 primis fulvo-piceis, articulo 1° clavato, 2° subgloboso, vix angustiore, 3° et 4° tenuibus, minutis, 5° et 6° paulo crassioribus; prothorace æqualiter punctulato; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis lævibus, externis subconvexis. Long. 2 mill. ♂ ♀.

POLYACHUS.

Oculi latitudine frontis separati.

Antennarum clava laxa, sex-articulata.

Prothoracis marginis posterioris lobus integer, acuminatus.

Prosternum planum, longitudine latius, margine basali arcuatim emarginato et angulis acutis.

Bien distinct par les caractères ci-dessus, ce nouveau type rappelle les genres *Monachus* d'Amérique et *Cænobius* d'Afrique.

P. GEMINUS. Chp. Montagne des Pins, Sydney, Adelaïde.

Oblongo-ovatus, niger; labro, epistomate, antennarum basi, tibiis tarsisque obscure ferrugineis; prothorace sat dense et fortiter punctato, nigro, marginibus antico anguste, lateralibus latius flavis, maculisque duabus magnis ante basin concoloribus; elytris punctato-striatis, punctis fusco-nigris. Long. 2 1/2 mill. ♂ ♀.

Colore multum varians, caput, prothorax et corpus interdum rufo-vel brunneo-ferruginea.

ELAPHODES. Suffrian.

Genera des Coléopt. X, p. 181.

1. *E. ÆNEOLUS*. Chp. Sydney.

Oblongus, subnitidus, pube flava vel albida, subhirta, longa, sat dense vestitus; antennis, pedibus, capitis dimidia antica parte, margine laterali prothoracis et elytrorum rufo-ferrugineis, prothorace dense et subtiliter punctato; elytris confuse et parcius punctatis. Long. 2 mill. ♂ ♀.

Colore varians; elytris omnino fere flavescens, cum sutura nigra, vittaque longitudinali obscuriore et æneo-micante; præsertim apud fæminas.

2. *E. EPILACHNOÏDES*. Sffr. Sydney.

Breviter ovatus, subnitidus, læte rufo-ferrugineus, subtus piceo-variegatus, pube subtili appressa vestitus; prothorace dense et fortiter punctato, interdum basi utrinque nigro-plagiato; elytris subtiliter striatis, interstitiis planis, punctato-asperatis, transversim subrugosis, fascia lata, transversa inæquali nigra ornatis. Long. 3 1/2 mill. ♂ ♀.

3. *E. RUTLLUS*. Sff. mss. Port Denison.

Breviter ovatus, robustus, subopacus, pube appressa, grisea, sat dense vestitus, rufo-brunneus, antennis pedibusque flavescens; prothorace dense et mediocriter punctato; elytris longitudinaliter substriatis, interstitiis planis, dense asperato-punctatis. Long. 5 mill. ♂.

4. *E. RUFO-VARIUS*. Sff. mss. Carpenteria.

Ovatus, subopacus, pube griseo-flava, appressa vestitus, obscure brunneus; antennis flavis; prothorace sat dense et fortiter punctato, rufo-brunneo; elytris fortiter punctato-striatis, interstitiis planis, profunde et dense punctatis, brunneis, fasciisque tribus transversis, inæqualibus, interruptis, maculaque ante-apicali rotunda flavis. Long. 4 mill. ♀.

5. *E. AMICTUS*. Sff. mss. Brisbane.

Breviter ovatus, subopacus, pube subtili grisea appressa vestitus, rufo-brunneus; antennis flavescens, apice piceis; prothorace dense et subtiliter punctato; elytris subtiliter striatis, interstitiis planis, asperato-punctatis, rufo-ferrugineis, macula rotunda nigra communi ante medium fasciaque transversa nigra, inæquali, inter-

dum interrupta, inter medium et apicem ornatis. Long. 3 1/2 mill.
♂ ♀.

6. *E. PILULA*. Sff. mss. Melbourne; Port Denison.

Breviter ovatus, subopacus, pube subtili, appressa, flavo-grisea vestitus, rufo-brunneus, subtus nigro-varius, antennis pallidioribus, apice fuscis; fronte media distincte subcanaliculata; prothorace subtiliter et dense punctulato, interdum nigro-maculato; elytris subtiliter striato-subpunctatis, interstitiis planis, subtilissime asperato-punctatis, fasciis duabus, altera basali, altera pone medium, e pilis flavis, densioribus, ornatis. Long. 3 1/2 mill. ♂ ♀.

7. *E. TIGRINUS*. Chp. Sydney, Victoria.

Oblongo-ovatus, subnitidus, pube flava, appressa sat dense vestitus, rufo-brunneus, metasterno nigro, antennis flavis apice fuscis; prothorace sat dense, mediocriter punctato, fasciis duabus transversis, subparallelis, utrinque interruptis, brunneis et pilis fuscis obsitis; elytris seriatim nigro-punctatis; interstitiis planis, subtiliter asperato-punctatis, fascia transversa valde inæquali antemedium, maculisque tribus ante apicem rotundis ornatis, fascia et maculis brunneis pilis fuscis obsitis. Long. 3 mill. ♂ ♀.

8. *E. SIGNIFER*. Chp. Adelaïde.

Ovatus, subopacus, pube appressa subtus grisea, supra flavo-aurea sat dense vestitus, ferrugineus; antennarum basi pedibusque flavescens; prothorace dense et subtiliter punctato, dense flavo-aureo pubescente, in medio disci macula magna brunnea pilisque fuscis obsita; elytris subtiliter striatis, interstitiis tenuiter et dense asperato-punctatis, planis, apicem versus subconvexis, fascia pone medium transversa, inæquali, lineolisque nonnullis basi et apice flavis; fascia et lineolis pilis flavo-aureis obsitis. Long. 3 mill. ♂.

9. *E. SCUTELLARIS*. Chp. Sydney.

Ovatus, subnitidus, pube subtili, appressa flavescens vestitus, rufo-brunneus, antennis pedibusque flavescens, pectore nigro; prothorace mediocriter et parcius punctato, macula transversa brunnea discoïdali; elytris substriato-punctatis, interstitiis planis, serie punctorum subregulari ornatis; striis externis profundis et interstitiis convexis; sutura nigra, maculaque magna circa scutellum obsolescente piceo-brunnea. Long. 2 1/3 mill. ♀.

M. Sauveur donne la liste suivante des Chrysomélides qu'il a recueillies à l'excursion de la Société à Heyst et Knocke :

<i>Lema melanopa</i> L.	<i>Phratora vitellinae</i> L.
<i>Cryptocephalus vittatus</i> F.	<i>Adimonia tanacetii</i> L.
— <i>minutus</i> F.	<i>Crepidodera ferruginea</i> Scop.
— <i>geminus</i> Gyll.	— <i>aurata</i> Marsh.
<i>Lina collaris</i> L.	<i>Aphthona hilaris</i> Steph.
— <i>alpina</i> Zett. (1)	<i>Sphaeroderma testacea</i> F.
— <i>populi</i> L.	<i>Thyamis parvula</i> Payk.
— <i>tremulae</i> F.	<i>Psylliodes affinis</i> Payk.

M. Sauveur signale encore comme chenilles observées dans cette excursion celles de *Bombyx trifolii* et de *Euchelia Jacobæ*, ces dernières en quantité prodigieuse.

M. Fondu, qui a séjourné à Dinant du 8 au 23 juin dernier, donne la liste suivante des espèces intéressantes qu'il y a capturées :

Papilio Podalirius, *Thecla Pruni* (2), *Lycæna Alsus*, *Nemeobius Lucina*, *Argynnis Adippe* et var. *Cleodoxa*, *A. Dia*, *Arge Galathea*, *Syrichthus Alveus*, *S. Sao*, *Sphinx Pinastris*, *Nemeophila Russula*, *N. Plantaginis*, *Acronycta Ligustri*, *Mamestra Typica*, *Noctua Festiva* et toutes les variétés, *N. Sigma*, *Agrotis Corticea*, *Luperina Lithoxylea*, *L. Hepatica* (3), *L. Basilinea*, *Hadena Saponariae*, *Phl. Lucipara*, *Ap. Advena*, *A. Tincta*, *Myt. Turca*, *Leucania Conigera*, *L. Albipuncta*, *L. Lythargyria*, *L. Comma*, *L. Albivena*, *Caradrina Taraxaci*, *C. Morphæus*, *Heliothis Dipsacea*, *Odezia Chærophyllaria*.

Il est bon de faire remarquer, ajoute M. Fondu, que j'ai été excessivement contrarié par le temps qui, après une période de sécheresse de deux mois, s'est mis à la pluie le lendemain de mon arrivée à Dinant, et ne s'est remis au beau que bien longtemps après que j'en fus parti.

M. Weinmann qui revient avec M. Sandoz d'un voyage en Suisse, parle des résultats entomologiques de son voyage qui ont été peu satisfaisants, faute d'être bien renseigné à l'avance sur les stations que devait comporter son itinéraire, et qu'il modifierait s'il était à recommencer. Il recommanderait surtout dans ce cas de s'arrêter à Loèche les Bains, localité thermale du canton du Valais, dont les

(1) Un seul exemplaire parmi de nombreux *L. collaris*. Schaum, de Marseul et plusieurs autres auteurs en font une espèce distincte. S'il en était ainsi, l'espèce serait nouvelle pour la faune du pays. On l'a signalée en Suède, en Norwège, en Laponie, à l'extrême nord-ouest de la Prusse et dans les Alpes. (M. de Borre croit avec moi que mon exemplaire est bien une *L. alpina*.)

(2) Prise en chenille à Bruxelles par M. Sauveur.

(3) Espèce qui n'avait pas encore été signalée en Belgique.

environs lui ont paru mériter une exploration sérieuse. Il donne aussi quelques détails sur les collections et les chasses de notre nouveau collègue alsacien, M. Reiber, qui s'occupe plus spécialement d'hémiptères et cherche des correspondants pour cet ordre d'insectes.

M. Van Segvelt donne lecture de la note suivante :

La construction de séchoirs pour briqueteries à Rumpst (Anvers) ayant nécessité des approvisionnements assez considérables de bois de diverses essences, on pouvait prévoir que plus d'une larve de longicorne serait arrivée dans des conditions favorables d'éclosion. C'est ce qui a eu lieu. Voici une petite liste d'insectes appartenant à ce groupe que j'ai pu recueillir sur ce terrain de chasse assez inusité.

Ce bois provient pour la plus grande partie de Putte, Rymenam et la Campine anversoise.

Spondylis buprestoïdes L. 26 juin et 9 juillet 1875.

Callidium violaceum L. 8, 18 et 26 juin, 1 et 9 juillet 1875.

— *sanguineum* L. 29 avril 1875.

— *variabile* L. 9 juillet 1875.

— — var. *testaceum* L. 18 et 26 juin 1875.

Asemum striatum L. 3 et 7 juin 1875. Se tenaient immobiles sur des étançons de chêne.

Clytus arcuatus L. 16 et 26 juin 1875.

Gracilia pygmaea F. 18 juin 1875.

Ædilis montana L. 3 septembre 1874.

Saperda scalaris L. 8 juin 1875.

Quelques autres espèces ont encore été prises dans le voisinage des briqueteries, mais leur présence ne doit pas, me semble-t-il, être attribuée au bois importé.

Stenopterus rufus L. 6, 19 et 22 juillet, 3 août 1875, chaque fois un très grand nombre d'individus sur *Achillea millefolium*.

Leptura melanura L. 22 juillet 1875.

— *fulva* De G. 6, 19 et 22 juillet 1875.

Vadonia livida F. 6 et 22 juillet 1875. Ces trois dernières espèces également sur *Achillea millefolium*.

Lamia textor L. 6 et 22 juillet 1875.

Dans un abatis d'ormes, j'ai remarqué que plusieurs arbres étaient envahis au collet de la racine par de nombreuses larves de longicornes, mais j'ignore absolument à quelle espèce elles appartenaient.

M. Weyers demande la parole pour faire la communication suivante :

J'ai eu la bonne fortune de capturer, dans les premiers jours du mois de juillet dernier, deux espèces de Longicornes nouvelles pour notre faune ; ce sont : *Leptidea brevipennis*, Muls. et *Pogonocherus ovatus*, Fourc. (*ovalis* Gmel. Muls. Redt.)

J'ai pris la *Leptidea brevipennis* chez moi, sur une des vitres d'une fenêtre de ma salle à manger.

Ses allures étaient assez singulières : elle courait rapidement et par saccades, s'arrêtant un instant pour ouvrir ses ailes comme si elle allait prendre son vol, les refermant aussitôt et se remettant à courir pour recommencer de nouveau ce manège ; elle agitait ses antennes avec rapidité et en frappant alternativement la vitre. Bref, ses allures étaient absolument semblables à celles de certains petits hyménoptères avec lesquels je l'avais d'abord confondue à distance. Ce n'est qu'en remarquant ses élytres assez courtes lorsqu'elle ouvrait les ailes, et en m'approchant de plus près, que je vis que j'avais affaire à un coléoptère.

J'ai été assez surpris de la capture de cette *Leptidea* à Bruxelles, puisque Mulsant, qui l'a décrite, dit qu'elle est principalement méridionale.

Cet auteur ajoute que sa larve ronge les vieux paniers d'osier, ce qui ferait croire que ses habitudes sont analogues à celles de la *Gracilia pygmea* qui a la même manière de vivre. Je fus naturellement amené à supposer que mon exemplaire provenait d'un panier d'osier ayant servi à quelque transport du midi de la France en Belgique, et je comptais même sur cette circonstance pour espérer faire une récolte abondante de cet insecte, mais mes recherches ont été vaines à cet égard. Je n'ai pas trouvé de panier d'osier dans les environs et je n'ai capturé que ce seul exemplaire.

Il m'est donc impossible, jusqu'à présent, de décider si cet insecte est réellement indigène ou si sa présence parmi nous est accidentelle.

A l'état de repos, cet insecte ressemble assez bien à la *Gracilia pygmea* et, par conséquent, peut être assez facilement confondu, au premier abord, avec elle, et c'est sans doute à cette circonstance que nous devons qu'il n'a pas été observé plus tôt en Belgique. J'attire l'attention de mes collègues sur ce point et je les engage à examiner attentivement toutes les *Gracilia* qu'ils pourraient rencontrer. Il n'est pas impossible non plus que, par ce moyen, nous parvenions à découvrir aussi chez nous l'*Exilia timida* Ménétr. et l'*Axinopalpus gracilis* Krinycki, qui ressemblent aussi à la *Gracilia* et qui ont été trouvés en France.

J'ai pris le *Pogonocherus ovatus* à Ixelles, aux environs d'un tas de fagots de sapin, destinés à l'alimentation d'un four de boulanger. Comme tous les auteurs sont d'accord pour dire que sa larve vit aux dépens de plusieurs espèces de conifères, il est plus que probable que mon exemplaire provenait de ces fagots de sapin.

Nous devons, du reste, nous attendre à rencontrer cette espèce en Belgique, puisqu'on la trouve assez communément en France et en Allemagne. Bach dit qu'elle est assez fréquente dans les provinces rhénanes.

Nous possédons donc maintenant trois espèces de ce genre :

Le *Pogonocherus hispidus* Fab. a été trouvé plusieurs fois, mais toujours isolément, par plusieurs de nos collègues. Bach dit que sa larve vit aux dépens du pin et d'autres conifères. M. le D^r Chapuis m'informe qu'il l'a obtenu en battant des poiriers sauvages dans la province de Liège.

Le *Pogonocherus dentatus* Fourc. (*pilosus* Fab.) se rencontre plus fréquemment chez nous que l'espèce précédente, mais toujours aussi isolément. Cependant plusieurs de mes collègues et moi-même l'avons obtenu en abondance, en conservant dans des bocaux des brindilles de lierre mort, recueillis au premier printemps; l'insecte écrot vers la fin juin. Comme localité aux environs de Bruxelles, je recommande la lisière de la forêt de Soignes vers Hoeylaert, où il y a une quantité de chênes couverts de lierre.

Cette espèce semble vivre aux dépens de plusieurs végétaux. Delarouze dit qu'elle vit sur le chèvrefeuille et le figuier. Fairmaire indique le guy de l'acacia. Bach qui l'a obtenue, comme nous, du lierre, indique en même temps les conifères en général, ainsi que Redtenbacher. Mulsant, de son côté, dit que sa larve vit aux dépens du chêne. Je crois que cette dernière observation est erronée; l'écorce du chêne étant fréquemment couverte de brindilles de lierre mort, a probablement été cause de l'erreur de cet entomologiste.

Le moyen si simple que nous avons indiqué plus haut, nous a si bien réussi pour nous engager en nombre le *Pogonocherus dentatus*, que je ne puis assez engager mes collègues à l'expérimenter à leur tour, pour tâcher de trouver le *Pogonocherus ovatus* et même le *Pogonocherus fasciculatus* De Geer, que nous devons également nous attendre à rencontrer en Belgique. Ils devraient porter leur attention sur nos espèces de conifères indigènes, sur le chèvrefeuille et même sur la clématite, sans oublier les autres végétaux qui ont été indiqués. De même que pour le lierre, ils ne devraient recueillir que les brindilles mortes ou malades les plus minces de ces végétaux et préférablement celles qui portent de petits trous ronds, indiquant qu'elles sont déjà attaquées.

M. Pierret fait la communication suivante :

Ayant eu l'occasion, ces jours derniers, de faire une petite observation sur l'odeur exhalée par certain Hémiptère, je viens vous la soumettre, Messieurs, espérant que quelques collègues, plus savants que moi, tireront peut-être parti d'une supposition basée sur une simple remarque; l'insuffisance de mes connaissances chimiques m'empêche de conclure à l'affirmation d'un fait qui me semble être vrai, et pouvoir, dès lors, attirer l'attention sur l'une des parties les plus intéressantes de la physiologie des Hémiptères.

Croyez-vous qu'une Punaise puisse fabriquer de l'éther et, placée dans de certaines conditions, en être elle-même anesthésiée? La semaine dernière je récoltai sur une touffe d'orties, quelques *Capsus capillaris* que je mis au nombre de quatre en compagnie de deux *Heterotoma* dans un fort petit tube mesurant 50 millim. de long sur 8 mill. de diamètre intérieur; au bout de quelque temps, plus un seul insecte ne bougeait, et cependant aucun ne paraissait mort, l'odeur exhalée me parut être la même que celle de ces éthers composés, connus et employés dans le commerce sous le nom d'essences de fruits, et, corroborant cette impression par la remarque que je faisais sur l'insensibilité complète de mes insectes, je réfléchis que ceux-ci, après avoir lâché dans un espace restreint et fermé leurs émanations supposées éthérées, avaient dû succomber à leur action anesthésique; en effet, au bout de quelques minutes et sous l'influence d'un air nouveau, chargé d'un peu d'ammoniaque, mes Capsides revinrent à la vie. Cette expérience fut alors recommencée sous une petite cloche dans laquelle j'avais laissé se volatiliser une goutte d'éther acétique, et j'obtins un résultat identique au premier, c'est-à-dire même insensibilité, même apparence d'anesthésie, même temps pour en revenir.

Il me semble, d'après ces faits, pouvoir établir que l'émanation de certains Hémiptères est un véritable éther, ayant le pouvoir d'incommoder même son propre auteur, mais je n'oserais rien affirmer et serais heureux de connaître à ce sujet l'opinion de quelques collègues plus capables que moi de trancher la question.

La séance est levée à 8 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 4 septembre 1875

PRÉSIDENCE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de la séance du 7 août est approuvé.

Par suite de la maladie de M. Preudhomme de Borre, secrétaire, la lecture de la correspondance est remise à la séance du 2 octobre.

M. Capronnier, parlant d'un voyage qu'il a fait récemment à Paris, dit qu'il a eu l'occasion d'y visiter plusieurs collections entomologiques ; il cite entr'autres celle de M. Goossens, dans laquelle il a admiré un grand nombre de chenilles, appartenant aux différents groupes, et préparées avec un soin et une habileté tout à fait remarquables.

Il fait circuler sous les yeux de l'assemblée une de ces chenilles ainsi préparées, celle du *Papilio Machaon*.

M. Breyer, à ce propos, entre dans quelques détails intéressants sur la manière de préparer les chenilles des lépidoptères, qui demande beaucoup de soin et de patience.

M. Van Segvelt ajoute à la liste des Longicornes capturés par lui à Rumpst (Anvers), l'*Hylotrupes bajulus* (le 17 août 1875), et annonce, pour la prochaine séance, une note sur le *Trypoxylon figulus* Lat.

La séance est levée à 8 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 2 octobre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de la séance du 4 septembre est approuvé.

M. Putzeys informe l'assemblée que le Conseil a admis au nombre des membres effectifs de la Société, M. Achille Costa, professeur à l'Université de Naples, et directeur du Musée de cette ville, présenté par MM. Putzeys et Weyers.

M. Putzeys annonce aussi la mort de M. Bischoff-Ehinger, membre effectif de notre Société et trésorier de la Société Entomologique de Suisse.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Le Secrétaire donne lecture du passage suivant d'une lettre de M. Lichtenstein, adressée à M. de Borre, en date du 14 août dernier :

« Je vous prie de faire part à nos collègues du regret que j'ai de » ne pas pouvoir donner la suite de l'histoire de *Meloë cicatricosus*, » la 2^e larve est morte sans changer de peau.

» Par contre, j'ai eu le plaisir d'obtenir ce matin la deuxième » forme de larves de la *Cantharis vesicatoria*, en adoptant, pour leur » élevage, à peu près le même système que pour les *Meloës*. Ici les » triongulins ne sont pas jaunes comme ceux des *Meloës*, mais noirs » avec une ceinture blanche (les 2 derniers anneaux thoraciques et » le premier segment ventral sont blancs). La seconde larve est » molle et blanche, hëxapode et très ressemblante à celle du *Me-* » *loë*. »

Le Secrétaire donne lecture du travail suivant, envoyé par M. le D^r Chapuis et faisant suite à celui qui a été publié dans le Comptendu de la séance du 7 août 1875 :

DIAGNOSES DE CRYPTOCEPHALIDES INÉDITS APPARTENANT A LA
FAUNE DE L'AUSTRALIE. (*Suite*)

CRYPTOCEPHALUS. Geoffroy.

Genera des Coléoptères., t. X, p. 184.

1. CR. CHRYSOMELINUS. Sff. mss. Port Denison.

Oblongus, parallelus, nitidus, ferrugineus, antennis, basi excepta, tarsisque nigris; prothorace transverso, elytris sublatiore, utrinque oblique depresso, punctis nonnullis lateraliter et antice impressis; scutello lævi, basi anguste foveolato; elytris metallico-viridibus, subcyanescentibus, dense et profunde subseriatim punctatis, medio disci transversim ruguloso. Long. 6 mill. ♀.

2. CR. EUMOLPUS. Chp. Port Denison.

Oblongus, nitidus, ferrugineus, antennis pedibusque nigris, femorum tibiarumque basi ferruginea; capite punctato, vertice sublævi, medio canaliculata; prothorace elytrorum latitudini æquali, convexo, oblique utrinque impresso, medio macula rhomboïdali nigra, parcissime punctatô, punctis lateraliter majoribus et minus sparsis; scutello nigro, apice sæpius rufo, subpunctato, basi anguste foveolato; elytris profunde et parce subseriatim punctatis, utroque maculis tribus nigro-cyaneis ornato, duabus basalibus, postica majori, suba-

picali; metasterno abdominisque basi nigris, subcyanescentibus. Long. 6 mill. ♂ ♀.

3. CR. FRATERCULUS. Sff. mss. Iles Fiji.

Oblongus, nitidus, ferrugineus, antennis nigris, articulis duobus primis subtus flavis, capite medio longitudinaliter canaliculato, vertice nigra, rugoso-punctata; prothorace elytrorum latitudini æquali, utrinque oblique depresso, medio macula rhomboidali nigra, lævi, punctis antice et lateraliter impressis; scutello nigro, lævi, basi angustissime foveolato; elytris profunde et parce subseriatim punctatis, apice obsoletis, flavo-ferrugineis, basi late maculaque magna subapicali nigro-cyaneis; metasterno abdominisque basi nigro-subcyanescentibus; pedibus flavo-ferrugineis, tibiaram apice tarsisque nigris. Long. 6 mill. ♀.

4. CR. GRACILIOR. Sff. Montagne des Pins.

Oblongus, nitidus, flavo-ferrugineus, antennis pedibusque nigris, tibiaram basi flava; capite profunde et dense punctato, dimidia postica parte nigra, medio striata; prothorace elytrorum latitudini æquali, subgibboso, utrinque oblique impresso, parcius punctato, punctis ad latera majoribus et minus sparsis, lineola abbreviata antescutellari nigra; scutello nigro, basi minute foveolato; elytris ad suturam subseriatim, ad latera confuse et densius punctatis, flavis, basi late maculaque subapicali magna nigro-cyaneis. Long. 5-6 mill.

♂ Minor, antennis vix corpore brevioribus, ab articulo 5° dilatatis et compressis.

♀ Antennis vix dimidiam corporis longitudinem superantibus, ab articulo 5° fortiter dilatatis et compressis, articulis subquadratis.

5. CR. CONVEXICOLLIS. Sff. mss. Brisbane. Rivière des Cygnes. Rockhampton.

Oblongus, nitidus, rufo-ferrugineus, antennarum articulo 1° superne et 6-11 nigris; capite nigro, fortiter et dense punctato, medio longitudinaliter striato; prothorace convexo, oblique utrinque impresso, fortiter et dense inæqualiter punctato; scutello nigro, lævi, basi foveolato; elytris dense et fortiter subseriatim punctatis, medio transversim rugulosis, rufo-ferrugineis; basi, sutura in medio longitudinis fasciaque lata pone medium marginem non attingente, nigris; prosterno medio metasternoque et tibiaram apice atque tarsis nigris. Long. 4-5 mill. ♂ ♀.

6. CR. ACICULATUS. Chp. Carpenteria.

Oblongus, nitidus, ferrugineus; antennis, basi excepta, tibiaram apice tarsisque infuscatis; capite medio depresso, tenuiter punctato, vertice radiatim aciculata et nigra; prothorace convexo-gibboso, margine antico producto, rotundato, striolis punctisque oblongis densis impresso, versus basin et ad angulos posticos lævi; macula rhomboidali nigra lineaque longitudinali media lævi, abbreviata ornato; scutello transverso, subquadrato, lævi, obscure brunneo; elytris profunde punctato-striatis, punctis geminatim impressis, flavo-ferrugineis; basi ad suturam producta maculaque subapicali nigro-cyaneis; metasterno abdominisque medio nigro-fuscis. Long. 4 mill. ♂ ♀.

7. CR. ARGENTATUS. Chp. Montagne des Pins.

Oblongo-subquadratus, nitidus, nigro flavoque varius, antennarum basi pedibusque flavo-ferrugineis; capite dense punctato, vertice nigra, longitudinaliter aciculata, medio subcarinata; prothorace rufo-ferrugineo, fortiter sparse punctato, versus basin punctis obsoletis, utrinque oblique impresso; scutello nitido, nigro, oblongo; elytris fortiter et dense punctato-striatis, punctis subgeminatis, flavo-ferrugineis, basi lata, sutura margineque laterali tenuiter et fascia pone medium, margine laterali connexa, ante suturam interrupta, nigris; metasterno abdomineque nigris, pube argenteo-sericea vestitis. Long. 3-3 1/2 mill. ♂ ♀.

♂ Minor, antennis longioribus et oculis majoribus, in fronte approximatis.

8. CR. CONDENSATUS. Sff. mss. Parao River, Adelaïde.

Oblongo-quadratus, nitidus, rufo-ferrugineus; antennis pedibusque nigris violaceo-micantibus, harum articulo 5, 3 et 4 conjunctis subæquali; capitis dimidia postica parte nigro-violacea, medio nitida, lævi; prothorace lato, parcissime et fortiter punctato, utrinque oblique valde depresso; sæpius fascia abbreviata transversa nigra ornato; scutello oblongo, apice subtruncato, lævi, basi foveolato, nigro-æneo; elytris viridi-cœruleis, dense et profunde punctatis, punctis apicem versus subseriatis; metasterno, abdominis utrinque vitta lata pygidioque nigro-violaceis. Long. 4-5 1/2 mill.

♂ Minor, antennis elongatis, corporis longitudini subæqualibus.

♀ Corpore crasso, antennis corporis dimidiam longitudinem vix superantibus, articulis 6 ultimis abbreviatis, dilatatis et compressis.

9. *CR. CYANIPENNIS*. Saund. Clarence et Darling River.

Oblongo-quadratus, nitidus, rufo-ferrugineus; antennis pedibusque nigro-violaceis, harum articulo 5 quarto longiori; capite nigro, punctato, verticis medio lævi, labro flavo; prothorace lato, lævi, punctis nonnullis lateraliter notato, utrinque sat profunde impresso; scutello elongato, lævi, apice subtruncato, basi minute foveolato, nigro-æneo; elytris viridibus vel violaceis, dense et sat fortiter punctatis, punctis versus apicem subgeminatim impressis et obsoletis, metasterno vix infuscato. Long. 3-4 mill.

♂ Minor, antennis corporis longitudinem superantibus.

10. *CR. DICHROUS*. Chp. Port Denison, Sydney.

Oblongo-quadratus, nitidus, rufo-ferrugineus, antennarum articulis 4 et 5 æqualibus, articulis 6 ultimis tarsorumque articulo 3^o nigro-fuscis; capite punctato, subtilissime coriaceo, vertice punctata et nigra; prothorace subgibboso, undique profunde et sat dense punctato, basi utrinque vix impresso; scutello subtriangulari, apice obtuso, rotundato, basi non foveolato; elytris viridi-cœruleis, dense et fortiter punctatis, punctis versus apicem subseriatis. Long. 3 mill.

♂ ♀.

11. *CR. RUGIFRONS*. Sff. Adelaïde.

Oblongo-quadratus, nitidus, ater vel nigro-cyaneus; capite punctato-rugoso; medio longitudinaliter striato; prothorace fortiter et densissime rugoso-punctato, utrinque basi oblique depresso; scutello oblongo, nitido, vix punctato, basi foveolato; elytris fortiter et dense ruguloso-punctatis, versus apicem striato-punctatis, interstitiis convexis, subtus cum pedibus argenteo-pilosus, metasterno abdomineque fasciculatim dense pilosis, pygidio subtilius punctato, linea media cuneiformi dense argenteo-pilosa. Long. 4-5 mill. ♂ ♀.

12. *CR. EXIMIUS*. Sff. Brisbane.

Oblongo-quadratus, nitidus, ater; capite punctato, vertice aciculato-punctata, linea media depressa, strigillata; prothorace æneo-viridi, antice gibboso, dense et fortiter punctato, punctis versus apicem oblongis, versus basin minutis, rarioribus, obsoletis; scutello oblongo, lævi, basi foveolato; elytris dense fortiter punctatis, punctis versus basin subgeminatis, in medio strigulis transversis, in apice striis punctatis, interstitiis convexis; subtus cum pedibus cyaneo-micans; metasterno abdominisque lateribus dense argenteo-sericeis; pygidio tenue punctulato, linea media subcuneiformi albido-pilosa. Long. 6 mill. ♀.

13. CR. VIRIDINITENS. Chp. Clarence River.

Oblongus, anterieus subattenuatus, viridis, cupreo-cyaneoque nitens; capite fortiter punctato, medio substriato; prothorace brevi, fortiter minus dense punctato, utrinque versus basin valde impresso; scutello elongato, lævi, basi foveolato; elytris densissime punctatis, punctis basi et apice subgeminatis, strigis transversis in medio multis; subtus pube subtili argentea vestitus; pygidio sat fortiter punctato, medio longitudinaliter anguste carinato. Long. 6 mill. ♀.

14. CR. PERLONGUS. Chp. Port Essington, Tasmanie.

Elongatus, subnitidus, flavus, antennis tibiis et tarsis nigro-fuscis; capite dense rugoso-punctato, medio depresso, dimidia postica parte nigra; prothorace brevi, punctato, punctis irregulariter sparsis, minus profundis, utrinque versus basin obsolete impresso; scutello nigro, lævi, basi foveolato; elytris viridibus, dense et fortiter punctatis, medio transversim rugulosis, versus apicem striato-punctatis. Long. 7-8 mill.

♂ Angustior, antennis corporis longitudinem valde superantibus; prothorace nigro, viridi-micante, pallide lateraliter flavo-marginato.

♀ Antennis longitudini corporis subæqualibus, prothorace ferrugineo lateraliter flavo-marginato.

15. CR. BIHAMATUS. Chp. Montagne des Pins, Brisbane.

Elongatus, cylindricus, nitidus, ater, flavo et aurantiaco-varius, antennis pedibusque nigris, tibiarum basi flava; capite dense et fortiter punctato-rugoso, nigro flavoque vario; prothorace profunde et irregulariter punctato, disco nigro, lateraliter aurantiaco, marginibus pallide flavescens; scutello quadrato, transverso, subtiliter punctato; elytris confuse fortiterque punctatis, dense transversim rugulosis, versus apicem striato-punctatis, atris, fascia ante medium lata, sutura interrupta et apice aurantiacis; pectore et abdomine nigris, pallide flavo-variis, subpubescentibus. Long. 5-6 mill.

♂ Angustior, antennis corpore longioribus, articulo 1 dilatato, 2 subgloboso, 3-5 cylindricis, 3 longissimo, 6-9 valde dilatatis, compressis, triangularibus, 10-11 arcuatis, interius acute hamatis; abdominis segmento ultimo ampliato, late triangulariter depresso.

♀ Antennis corpore brevioribus, articulis 4 ultimis abbreviatis et subdilatatis; abdominis segmento ultimo fossula rotundata profunde impresso.

Varietas ♂ elytris aurantiacis.

♀ elytris flavo-aurantiacis, brunneo plus minusve variegatis.

16. CR. POECLODERMUS. Sff. mss. Port Denison.

Oblongo-ovatus, nitidus, glaber, brunneo flavoque varius, subtus cum antennis et pedibus flavo-ferrugineus; prothorace a basi ad apicem angustato, longitudine plus duplo latiore, flavo, punctis versus basin rarioribus, profundis, brunneis; scutello nitido; flavo, transverso, apice late truncato; elytris flavis, brunneo-punctatis, subbifasciatis, punctis pone basin et pone medium congestis, confluentibus. Long. 7 mill. ♂ ♀.

17. CR. FILUM. Chp. Adelaïde.

Elongatus, cylindricus, nitidus, læte rufo-ferrugineus; antennarum articulis 6 primis nigris, 7-10 fuscis, 11 nigro-fusco; capite punctato-rugoso, vertice nigra; prothorace subconvexo, parce inæqualiter et sat fortiter punctato, utrinque basi obsolete oblique impresso; scutello nigro, basi foveolato; elytris mediocriter sat dense punctatis, punctis basi et apicem versus subgeminatis; fasciis duabus nigris ornatis, altera basali, altera ante apicem latiori; abdomine flavo-citrino, tibiaram dimidia apicali parte et tarsis nigris. Long. 5 1/2 mill. ♀

18. CR. JOCOSUS. Sff. mss. Victoria.

Elongatus, subcylindricus, nitidus, ater; capite punctulato, antice flavo-ferrugineo, vertice sublævi, medio subsulcata; prothorace latiori, rufo-ferrugineo, parce inæqualiter punctato, utrinque basi sat fortiter oblique impresso; scutello lævi, basi foveolato; elytris subtiliter punctatis, punctis versus apicem subtilioribus, disco medio transversim ruguloso; fascia submedia, transversa, sutura interrupta, maculaque magna apicali late rufo-ferrugineis. Long. 4 1/2 mill. ♀.

19. CR. BELLICOSUS. Sff. mss. Melbourne.

Oblongus, nitidus, rufo-ferrugineus, antennis brevibus, tibiis tarsis et macula frontis nigris; capite punctato-rugoso; prothorace tenuissime ruguloso, parce irregulariter punctato, punctis raris, oblongis, utrinque versus basin oblique impresso; scutello quadrato, basi foveolato; elytris regulariter punctato-striatis. Long. 4 mill. ♀.

20. CR. CRASSICORNIS. Sff. mss. Nouvelle Hollande.

Oblongus, nitidus, supra flavescens, subtus ferrugineus, nigro flavoque varius; antennis robustis, corpore paulo brevioribus, articulis apice subdilatis, ultimis tenuioribus; capite inæqualiter et forte punctato, vertice et linea media impressa nigris; prothorace inæ-

qualiter et profunde punctato, linea media a basi ad apicem et puncto utrinque nigris; scutello quadrato, vix declivi, subpunctulato; elytris fortiter et profunde punctato-striatis, interstitiis versus apicem convexis; metasterno nigro-vario; pedibus ferrugineis, femoribus basi et apice flavescentibus. Long. 5 mill. ♂.

21. CR. CONJUGATUS. Chp. Port Denison.

Oblongo-ovatus, flavo-rufescens; antennarum articulis 6 ultimis nigro-fuscis; capite fortiter et inæqualiter punctato; prothorace parce punctato, utrinque versus basin sat profunde oblique impresso; margine postico anguste nigro; scutello transverso, lævi, basi apiceque nigro-marginato; elytris dense et fortiter punctatis, punctis versus basin irregulariter geminatis, versus apicem subobsoletis et uniseriatis; metasterno abdomineque nigris, argentea pube vestitis; pedibus rufo-flavis, femoribus quatuor posticis medio nigro-plagiatis, tibiis omnibus apice tarsisque nigris. Long. 4 1/2-5 mill. ♂ ♀.

22. CR. ATTENNALIS. Chp. Wide Bay.

Oblongo-ovatus, fulvescens; antennis, basi prætermissa, nigris, robustis, articulo 1° subclavato, 2° globoso, cæteris dilatatis, compressis, elongato-triangularibus, in medio crassioribus; capite ruguloso, postice subtuberculato; prothorace elytrorum latitudini æquali, parce et irregulariter profunde punctato; utrinque basi oblique impresso, margine laterali dilatato, subreflexo, hyalino; scutello oblongo, attenuato, basi nigro; elytris sat fortiter punctato-striatis, punctis versus apicem subobsoletis, tarsorum articulo tertio fusco. Long. 3 1/2 mill. ♂.

23. CR. CLAVICORNIS. Chp. Sydney.

Elongatus, subparallelus, rufo-ferrugineus; antennis, nigris; capite tenuiter ruguloso-punctato; prothorace parce et inæqualiter profunde punctato, utrinque versus basin oblique impresso; scutello oblongo, nitido, nigro; elytris dense et fortiter subseriatim punctatis, flavo-ferrugineis; pedibus nigris, femoribus basi rufo-ferrugineis. Long. 5 1/2 mill.

♂ Angustior, antennis corpore longioribus, articulo 2 brevissimo, 9-10 dilatatis, compressis, ultimo obtuse ovali.

♀ Antennis corporis longitudine paulo brevioribus, articulis quatuor ultimis sensim brevioribus, cylindricis; tibiis basi rufo-ferrugineis.

24. CR. ÆGER. Chp. Adelaïde, Rivière des Cygnes.

Oblongus, pallide flavus, nigro-varius; capite ruguloso-punctato,

fronte medio longitudinaliter canaliculata, vertice nigra; prothorace grosse et fortiter punctato, versus basin subpunctato, utrinque oblique impresso, margine laterali integro, macula rhomboidali in disco nigra, interdum obsoleta; scutello quadrato, lævi, basi foveolato; elytris irregulariter punctato-striatis, punctis basi subgeminatis, versus apicem uniseriatis et interstitiis convexis; margine basali, callo humerali et maculis duobus pone medium nigris, metasterno nigro. Long. 5-6 mill.

♂. Minor, antennis corpore longioribus, articulo ultimo fusco, tibiis apice tarsisque nigro-variis.

♀. Antennis corpori longitudine æqualibus, articulo ultimo infuscato, pedibus flavo-ferrugineis.

25. CR. ATTENUATUS. Sff. mss. Australie.

Elongatus, subcylindricus, supra cum antennis et vertice rufo-ferrugineus, subtus cum pedibus sulfureus; capite parce et subtiliter punctato, fronte late longitudinaliter canaliculata; prothorace breviori, elytrorum latitudini æquali, sat dense et fortiter punctato, utrinque oblique vix impresso; scutello parvo, semiovali, basi foveolato; elytris parallelis, mediocriter confuse punctatis, punctis versus apicem seriatis; epipleuris sulfureis. Long. 4 mill. ♀.

CADMUS. Erichson.

Genera des Coléoptères, t. X, p. 188.

1. C. SERICEUS. Chp. Australie.

Oblongo-quadratus, opacus, pube aurea, appressa, dense vestitus, rufo-brunneus; capite nigro, epistomate labroque ferrugineis; antennarum articulo ultimo infuscato; prothorace a basi ad apicem angustato, inæquali, margine laterali integro, punctato-ruguloso; scutello oblongo, nigro, pubescente, carinato, carina antice canaliculata; elytris punctato-rugosis, longitudinaliter sulcatis, interstitiis convexis, inæqualibus, alternantibus; brunneis, callo humerali, fascia ante medium obliqua, interrupta maculaque subapicali piceis. Long. 6 1/2 mill. ♀.

2. C. LUCTUOSUS. Chp. Sydney, Port Curtis.

Oblongo-quadratus, angustus, opacus, glaber, supra atro-velutinus, flavo-variis, subtus flavus, nigro-variis; antennis gracilibus, corporis longitudinem valde superantibus; articulis 5 primis et ultimo dilatato fuscis, 6-10 flavis; prothorace a basi ad apicem angustato, densissime et fortiter punctato, atro-velutino, margine

laterali integro et apicali tenuiter flavis; scutello oblongo, nigro, carinato, fortiter punctato; elytris densissime punctatis, subrugosis, atro-velutinis, fasciis duabus flavis ornatis, altera basali, lata, communi, utrinque abbreviata, altera angustiori, pone medium, a margine laterali ad suturam obliqua, ibique interrupta; pedibus longioribus. Long. 4 1/2-6 mill.

♂. Minor, antennis corpore longioribus.

3. *C. STRIGILLATUS*. Chp. Victoria, Gipsland.

Oblongo-quadratus, opacus, pube flavo-aurea, appressa, sat dense vestitus, brunneus, nigro-varius; antennis gracilibus, ferrugineis vel fuscis; prothorace minutissime rugoso-punctato, disco longitudinaliter tenue canaliculato, margine laterali integro; scutello oblongo, punctato, medio longitudinaliter carinato, carinula lævi; elytris brunneis, callo humerali, fascia submedia obliqua, maculisque laterali et subapicali nigris; longitudinaliter subsulcatis, interstitiis undique strigellis numerosissimis, transversis, areolatis ornatis; pedibus nigris, brunneo-variegatis. Long. 5-5 1/2 mill.

♂. Paulo minor, antennis corporis longitudinem superantibus, fuscis, articulis 2-5 ferrugineis, capite prothorace pedibusque nigris, tibiis basi læte rufis.

♀ Antennis longitudine corporis, ferrugineis, articulo 1° et ultimo fuscis; prothorace brunneo, macula transversa notato, pedibus ferrugineis, femoribus anticis fuscis.

4. *C. AURANTIACUS*. Chp. Sydney.

Subnitidus, glaber, aurantiaco-brunneus, subtus cum antennis pedibusque flavo-ferrugineus; prothorace parce fortiterque punctato, margine laterali integro, basi apiceque flavo, linea longitudinali medio antice bifurcata et utrinque plaga triangulari nigris; scutello flavo, elongato, nitidissimo; elytrorum dimidia antica parte punctata et transversim rugosa, postica parte costata. Long. 6 mill. ♂.

5. *C. ORNATUS*. Chp. Brisbane, Wide Bay.

Subnitidus, glaber, purpureo-brunneus, subtus cum antennis et pedibus rufo-ferrugineus; capite et prothorace rudibus, densissime rugoso-punctatis, hoc margine laterali integro, flavo; scutello nitido, brunneo; elytris fascia flava transversa communi ornatis, dimidia antica parte punctato-rugosa, postica parte punctato-striata et distincte costata. Long. 6 mill.

♂. Minor, antennis longioribus, fascia elytrorum transversa extus abbreviata vel obsoleta.

6. C. ARROGANS. Sff. mss. Adelaïde, Sydney.

Subnitidus, purpureo-brunneus, glaber, labro, antennis, pedibus, prothoracis elytrorumque margine angusto pallide flavis; prothorace dense punctato-rugoso, margine laterali integro, reflexo; elytrorum dimidia antica parte foveolato-rugulosa, postica parte fortiter costata. Long. 5-6 1/2 mill.

♂. Minor, prothorace elytris que latius flavo-marginatis.

7. C. RINGENS. Sff. mss. Australie.

Subnitidus, glaber, aurantiaco-brunneus; pedibus et antennis flavo-ferrugineis, harum articulis duobus primis nigris; prothorace sat dense et profunde punctato, margine laterali integro, latissime flavo, linea longitudinali a basi ultra medium nigra, utrinque ante scutellum rufulum plaga magna flava; elytris basi anguste nigris, apice late flavis, versus basin confuse, ultra medium subregulariter punctatis, in declivitate subcostatis. Long. 4 mill. ♀.

8. C. STRATIOTICUS. Sff. mss. Brisbane, Melbourne.

Oblongus, glaber, subtus flavus, supra cum antennis et pedibus flavo-ferrugineus; capite prothoraceque rudibus, densissime rugoso-punctatis, hoc margine laterali integro, flavo; scutello nitido, rufo-brunneo; elytris dense et irregulariter punctatis, punctis brunneis, rugulis versus basin transversis, versus apicem densioribus et longitudinalibus, margine laterali et sutura pallide flavis. Long. 8 mill. ♀.

9. C. SCUTATUS. Chp. Rivière des Cygnes.

Oblongo-quadratus, glaber, supra brunneus, flavo-variegatus, subtus cum pedibus flavo-ferrugineis; antennis ferrugineis, articulo ultimo nigro; prothorace brevi, longitudine plus duplo latiore, fortiter punctato-rugoso, brunneo, tuberculisque irregularibus nonnullis et margine laterali integro, flavis; scutello subquadrato, antice convexo, tenuiter ruguloso; elytris dense rugoso-punctatis, brunneis, irregulariter flavo-variegatis. Long. 6 mill. ♀.

10. C. SCULPTILIS. Sff. mss. Clarence River, Brisbane.

Oblongo-quadratus, glaber, nitidus, subtus flavo-ferrugineus et pube argentea vestitus; antennis fuscis, basi flavo-ferrugineis; capite dense punctato, medio longitudinaliter canaliculato, vertice punctato-aciculata; prothorace parce inæqualiter et profunde punctato, rufo-ferrugineo, marginibus antico et laterali integro pallide flavis; scutello lævi, brunneo; elytris pallide flavis, dense et fortiter punctatis, punctis brunneis, versus apicem subseriatis. Long. 5-6 mill.

♂. Minor, antennis corpore longioribus, vertice, tibiis tarsisque nigris; oculis majusculis.

♀. Antennis corpore brevioribus, tibiis tarsisque anticis fuscis.

11. *C. COLOSSUS*. Sff. mss. Port Denison.

Subquadratus, robustus, subopacus, pube flava squamiformi appressa vestitus, rufo-brunneus, piceo-varius; capite piceo, labro flavo, antennis ferrugineis, vix tertia corporis parte longitudine æqualibus, articulis quatuor ultimis brevioribus; prothorace transverso, profunde punctato et fortiter ruguloso, utrinque alte gibboso, margine laterali denticulato, medio angulato; scutello subtriangulari, basi medio depressa, apice rotundato; elytris inæqualibus, profunde punctatis, subfoveolatis, tuberculis nonnullis magnis, granulis obsitis, subpiceis ornatis; margine laterali tenuiter denticulato, ante apicem sinuato; pedibus obscure ferrugineis vel brunneis. Long. 11 mill. ♀.

12. *C. HISTRIONICUS*. Sff. mss. Australie.

Oblongo-subquadratus, glaber, subnitidus, flavo-ferrugineus, piceo-variegatus; antennis clavatis, articulo 1 superne nigro, 2 brevi, obconico, 3 longissimo, 4-6 elongatis 7 dilatato, 8 subquadrato, 9-11 valde compressis, nigris, transversis; prothorace convexo, medio longitudinaliter canaliculato, dense et fortiter punctato-rugoso, hinc et inde tuberculato, margine laterali denticulato, medio angulato; elytris fortiter rugoso-punctatis, punctis pro maxima parte brunneis, tuberculis parvis, numerosis, flavis, maculisque nonnullis piceis pone basin et pone medium transversim positis; corpore subtus flavo, nigro-vario; pedibus ferrugineis, femoribus medio piceis. Long. 8 mill. ♀.

13. *C. CANALICULATUS*. Chp. Gipsland.

Oblongo-quadratus, opacus, pube aurea appressa sat dense vestitus, rufo-brunneus; antennis vix dimidia corporis longitudini æqualibus, articulis 1 et 11 infuscatis, tribus ultimis transversis, subquadratis, vertice subcanaliculato; prothorace transverso, convexo, a basi ad apicem canaliculato, dense et fortiter punctato-rugoso, margine laterali crenulato; scutello subquadrato, medio breviter carinato; elytris fortiter punctato-rugosis, longitudinaliter costatis, costis alternantibus, fasciis duabus transversis interruptis nigris, altera pone basin, altera in medio longitudinalis; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus superne infuscatis. Long. 6 mill. ♀.

14. *C. ALTERNANS*. Chp. Gipsland.

Oblongo-quadratus, opacus, pube brevissima sericea parce vestitus, flavo-brunneus; antennarum articulis primo et ultimo fuscis; prothorace dense punctato-rugoso, linea longitudinali media et maculis utrinque duabus nigris, margine laterali subserrato; scutello oblongo, brunneo, carinula longitudinali media marginibusque elevatis nitidis; elytris dense et fortiter punctatis, longitudinaliter costatis, costis inæqualibus, subinterruptis; pedibus nigris, rufo-variis.

♂. Minor, antennis longitudinem corporis superantibus, elytrum callo humerali nigro, interstitiis 1. 3. 5. 7. 9 costiformibus, reliquis subobsoletis. Long. 5 mill.

♀. Antennis longitudine corpori æqualibus, articulis ultimis brevibus, dilatatis; elytris callo humerali maculisque nonnullis nigris; interstitiis costatis, 2. 4. 6. 8. minus elevatis et brevioribus. Long. 6 mill.

15. *C. TRISPILUS*. Sff. mss. Port Denison.

Oblongo-quadratus, opacus, rufo vel flavo-ferrugineus, abdomine flavo, antennarum articulis duobus ultimis nigris; capite et prothorace rudibus, punctato-rugosis, hoc margine laterali crenulato; scutello subquadrato, nitido, basi foveolato; elytris densissime punctatis, obsolete costatis, regione scutellari maculisque tribus (1. 2.) rotundis nigris. Long. 7-8 mill. ♂ ♀.

♂. Minor, antennis corpore longioribus.

16. *C. PURPURASCENS*. Sff. mss. Sydney.

Opacus, pilis aureis brevibus raris adpersus, purpureo-brunneus, subtus cum antennis pedibusque pallide flavus; prothorace convexo, densissime punctato-rugoso, margine laterali crenulato et flavo; scutello piceo; elytris densissime punctato-rugosis, longitudinaliter subcostatis, margine laterali anguste, apicali latius, pallide flavis. Long. 5-6 mill.

♂. Minor, antennarum basi articulisque duobus apicis pedibusque partim nigro-brunneis.

17. *C. MACULICOLLIS*. Chp. Adelaïde, Clarence River.

Oblongus, glaber, opacus, obscure flavus, nigro-maculatus; antennis tenuibus, articulis duobus primis et ultimo infuscatis; fronte linea media verticis, antice bifurcata, ornato; prothorace densissime punctato-rugoso, margine laterali pallide flavo, undulato-crenulato, ante scutellum macula parva, vitta longitudinali utrinque oblonga, extus maculis tribus irregularibus nigris; scutello piceo, carinato; elytris puncto humerali vittisque tribus vel quatuor longitudinalibus

ante medium transversim positis, nigris; subregulariter punctato-striatis, punctis geminatis; interstitiis costatis, alternis magis elevatis et a basi ad apicem productis; pedibus flavis, nigro-maculatis. Long. 8 mill. ♀.

Variat elytrorum vittis obsoletis.

RHOMBOSTERNUS. Suffrian.

Genera des Coléoptères, t. X, p. 187.

1. R. SAUNDERSI. Chp. Sydney.

Elongato-subquadratus, nitidus, glaber, pallide flavus, nigro-violeaceoque varius; capite nigro, epistomate pallide flavo; antennis tenuibus, longitudinem corporis superantibus, nigris, articulis 3. 4. 5 basi, 6 et 7 omnino flavis; prothorace transverso, nigro, dense punctato, late flavo-marginato, disco medio transversim gibboso lateribusque nitidis, impunctatis; scutello elongato, nigro, nitido; elytris dense et fortiter punctatis, subrugulosis, pallide flavis; callo humerali, macula basali, fasciaque pone medium cyaneo-nigris, apice æneo et cupreo-micante; pedibus flavis, femoribus quatuor anticis, tibiatarum apice tarsisque nigris. Long. 4 1/2 mill. ♂.

2. R. CICATRICOSUS. Chp. Adelaïde.

Oblongus, fulvescens; capite sat dense punctato-ruguloso; prothorace elytrorum latitudini æquali, dense punctato-rugoso, punctis infuscatis, utrinque oblique impresso; scutello lævi, basi subfoveolato; elytris foveolatis, foveolis infuscatis, seriebus decem subregularibus dispositis, inæqualibus, rotundis vel subquadratis, minus profundis; corpore subtus flavo-fulvescens, abdomine pallidiore. Long. 5 1/2 mill. ♂ ♀.

♂. Minor, elytrorum foveolis minus regulariter seriatim dispositis et magis inæqualibus.

M. de Selys-Longchamps donne quelques détails sur le récent séjour qu'il a fait à Paris, où il a classé une partie des Odonates (les Agrionines) de la collection entomologique du Muséum d'histoire naturelle; il y a découvert quelques espèces nouvelles qu'il se propose de décrire. Il a rencontré l'accueil le plus sympathique parmi les professeurs et les conservateurs de ce grand établissement scientifique.

La séance est levée à 9 heures.

Assemblée mensuelle du 6 novembre 1875.

PRÉSIDENTE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 7 3/4 heures.

Le procès-verbal de la séance du 2 octobre est lu et adopté.

Le Président fait part à la Société de la perte bien douloureuse qu'elle vient de faire de l'un de ses membres les plus distingués, M. Camille Van Volxem, décédé le 21 octobre dernier, à l'âge de 27 ans.

Cette fin prématurée est un véritable deuil pour notre Société.

M. Camille Van Volxem est né à Bruxelles, le 19 janvier 1848. Tout jeune et encore sur les bancs des écoles, il s'adonnait avec passion à l'étude des sciences naturelles et particulièrement de l'entomologie. Plus tard, à la faculté des sciences de l'Université de Bruxelles, dont il était un des étudiants les plus distingués, cette passion ne fit que s'affirmer davantage. Doué par la nature des plus brillantes facultés intellectuelles, que l'étude et l'observation devaient développer en lui à un si haut degré, il fut bientôt remarqué et tenu en haute estime par tous ses professeurs et particulièrement par le savant et regretté professeur Lambotte, alors Président de notre Société, qui se plaisait à le considérer comme son élève le plus méritant.

C'est vers cette époque que Camille Van Volxem fut reçu membre de la Société, le 16 février 1865. Il conquiert bientôt parmi nous une des places les plus marquantes, en même temps que, jeune et vigoureux, il devint notre plus habile chercheur d'insectes.

Par ses excellentes qualités du cœur, son caractère ferme, loyal et foncièrement honnête, il s'attira également l'estime et l'amitié de tous ses collègues.

Pendant les mois d'août et septembre 1869, il fit une rapide excursion en Écosse, d'où il rapporta quelques espèces intéressantes.

Une fièvre typhoïde, contractée dans les ambulances des environs de Sedan, où il s'était rendu pour secourir les tristes victimes de la guerre, vint interrompre ses études, au moment où il se disposait à passer son examen de doctorat. A peine échappé aux effets de cette terrible maladie, qui avait failli l'emporter, il reprit avec ardeur le cours de ses études favorites.

Constamment préoccupé des grandes questions de philosophie naturelle qui sont agitées à notre époque, et spécialement de la théorie de Darwin, dont il était un fervent adepte, il avait conçu le désir ardent de visiter les contrées lointaines, afin d'étudier sur place leurs productions naturelles, de recueillir des matériaux pour ses travaux futurs, et de faire des observations personnelles et originales.

En avril 1871, il entreprit son premier voyage scientifique, avec son oncle, M. Jean Van Volxem, bien connu des botanistes belges pour ses belles découvertes dans l'Amérique du Sud. Il parcourut successivement la partie méridionale du Portugal, les côtes du Maroc et le midi de l'Espagne et revint en Belgique le 29 juillet.

Les résultats entomologiques de ce voyage ont été remarquables ; bon nombre d'espèces rares et nouvelles ont été recueillies. Notre Président, M. Putzeys, en a déjà fait connaître les Carabiques dans un travail inséré dans nos Annales ; d'autres groupes ont été étudiés, et un certain nombre d'espèces inédites restent à décrire.

En 1872, après une rapide excursion dans l'Eifel, il accompagna notre savant collègue, M. E. Van Beneden, chargé par notre Gouvernement d'une mission scientifique au Brésil et à la Plata. Une intéressante relation de ce voyage, qui dura du 1^{er} juillet 1872 à fin janvier 1873, vient d'être publiée dans la *Revue de Belgique* par leur troisième compagnon, M. Walther de Selys-Longchamps fils.

Camille Van Volxem a rapporté des matériaux nombreux de ce voyage ; il a recueilli les insectes de tous les ordres, mais ce sont surtout les Coléoptères et les Hémiptères qui ont fait l'objet de ses recherches. M. Capronnier, dans un travail récemment publié, en a déjà décrit les Lépidoptères, dont plusieurs espèces inédites ont été figurées. Une partie des Coléoptères et des Hémiptères se trouvent aussi classés dans les cartons du voyageur.

En juin 1874, il entreprit un nouveau voyage en Norvège, en Laponie, où il alla jusqu'au Cap Nord, et en Suède. A Stockholm, où il séjourna quelque temps, il se lia avec M. Stal, le savant directeur du Musée de cette ville, qui eut pour lui les attentions les plus flatteuses.

Enfin il est allé passer l'hiver de 1874-1875 à Corfou et à Naples. C'est à Naples qu'il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'enlever, trop tôt hélas !, à la science, à sa famille et à ses amis. La maladie, négligée dans les premiers temps, prit bientôt un caractère alarmant qui nécessita son retour dans la patrie, où, malgré tous les soins d'une famille dévouée et les secours d'une science éclairée, le triste pressentiment d'une fin prochaine et inexorable vint s'imposer à l'esprit de tous.

Dès son retour en Belgique, il resta prisonnier dans son appartement, au milieu de ses collections, travaillant à leur classement, et se faisant, jusqu'au dernier moment, illusion sur le sort qui l'attendait..

Les connaissances scientifiques de Camille Van Volxem étaient aussi variées qu'approfondies, aucune branche des sciences naturelles ne lui était restée étrangère, mais il s'était plus particulièrement intéressé à l'anatomie comparée et à l'entomologie. Il avait

étudié avec succès tous les ordres d'insectes et possédait des notions très étendues sur plusieurs d'entr'eux, surtout les Coléoptères et les Hémiptères ; ces derniers semblaient destinés à rester désormais sa spécialité, et il en avait formé une magnifique collection. Il nous promettait depuis longtemps le catalogue des Hémiptères de Belgique, et ce travail doit se trouver déjà avancé dans ses manuscrits. Il avait très peu publié, mais ceux qui connaissaient son savoir, son érudition et le travail qu'il accumulait, savaient la place brillante qu'il devait occuper un jour dans la science. Il avait toutes les qualités qui font les grands naturalistes ; à ces qualités éminentes, il savait joindre une modestie rare et un calme stoïque qui a pu, presque jusqu'à ses derniers moments, entretenir quelques lueurs d'espoir chez les siens et ses amis.

Membre d'un grand nombre de Sociétés scientifiques belges et étrangères, il faisait partie du Conseil d'administration de la nôtre depuis 1866, et, pendant plusieurs années, il en a été le Vice-président.

A ses funérailles, où la plupart de ses collègues s'étaient fait un devoir d'assister, notre vénéré Président, M. Putzeys, organe fidèle de notre Société, a prononcé les paroles suivantes :

« Lorsque les épis mûrs tombent sous sa faucille, le laboureur se réjouit ; il se lamente, lorsque les blés se flétrissent avant l'heure de la moisson.

» De même, lorsqu'un homme disparaît, chargé d'années et après avoir accompli sa tâche, ses amis le regrettent, ils ne peuvent pas le plaindre. Mais, qu'au seuil de la vie, un jeune homme nous soit enlevé, alors que toutes les conditions de bonheur lui étaient réservées, que ses aptitudes, fécondées par la culture, permettaient d'espérer une longue suite de travaux utiles : alors nous pouvons déplorer sa perte ; des parents sont privés de leur enfant, des amis de leur ami, la science est frustrée de ses droits et de ses espérances.

» Pauvre Camille ! Pendant que tu explorais les pays lointains, que des provinces torrides du Brésil tu passais dans les régions glacées de la Laponie, tu ne sentais pas que ces brusques transitions déposaient un germe fatal dans ta robuste constitution ; et même plus récemment, lorsque la science s'était déclarée insuffisante à te sauver et t'avait condamné, que tes parents et tes amis savaient que tes jours étaient comptés, tu ne voyais dans ton état qu'un obstacle passager à tes études ; tu classais les matériaux réunis pendant tes voyages et tu te préparais à les mettre en œuvre dès ton rétablissement que tu croyais prochain.

» Aujourd'hui tu n'es plus ; il ne nous reste que le souvenir de ce que tu as été et l'espoir que des mains amies continueront ton œu-

vre.... Mais tes parents, qui donc osera leur dire qu'ils doivent se résigner? »

La mort de Camille Van Volxem est une perte irréparable pour la science et l'entomologie en Belgique.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. Weyers fait la communication suivante :

J'ai le plaisir d'informer l'assemblée que notre collègue, M. Fologne, a trouvé à Ostende, pendant le mois de septembre, un exemplaire ♀ de la *Leptidia brevipennis*, dont j'avais signalé la capture à Bruxelles, en juin dernier (un exemplaire ♂).

M. Fologne a trouvé cette jolie espèce de longicorne dans les greniers d'une ancienne caserne d'Ostende; dans une seconde visite faite quelque temps après, il a retrouvé au même endroit les deux sexes en assez grand nombre, mélangés à des *Gracilia pygmaea*, ce qui est venu confirmer l'hypothèse que j'avais émise dans ma première communication.

L'époque d'apparition étant déjà passée depuis quelque temps, M. Fologne n'a pu recueillir naturellement que des exemplaires morts; espérons qu'à une époque favorable de l'année prochaine il pourra se procurer des exemplaires frais en quantité, et qu'il pourra en enrichir les collections de ses amis. Il a semblé à notre collègue que la *Leptidia* devait être aussi répandue à Ostende que la *Gracilia*.

Nous pouvons donc maintenant considérer la *Leptidia* comme indigène en Belgique.

Cette espèce est assez remarquable par la notable différence qui existe entre les deux sexes. Celui qui ne les connaît pas, ou qui les rencontre pour la première fois, est fortement enclin à les prendre pour deux espèces différentes; en effet, la ♀ est d'une taille beaucoup plus forte que le ♂, les élytres sont conformées un peu différemment et le corselet est d'un brun ferrugineux, tandis qu'il est presque noir chez le ♂.

C'est à notre regretté collègue Camille Van Volxem que nous devons la détermination exacte de cette espèce.

M. Roelofs donne lecture de la note suivante, en faisant voir à l'Assemblée l'insecte dont il y est question :

***Glaedema spatula*, Wollast., Var. *bipustulata*, Roelofs.**

Le Dr Gestro, conservateur au Musée de Gênes, me communiquait il y a quelque temps, une magnifique espèce de Cossonide, provenant des chasses de M. d'Albertis dans la Nouvelle-Guinée et que je supposais appartenir au genre *Glaedema*, Wollaston. La description de deux insectes décrits par M. Wollaston sous les noms de *G. spatula* et

G. ruficollis, comme étant peut-être deux espèces, mais plus probablement les deux sexes d'une même espèce, s'appliquait bien à mes exemplaires, sauf la couleur ; ne possédant pas le type, je les communiquai à M. Wollaston, qui me répondit qu'il les considère comme une variété, à ce qu'il paraît constante, de son *G. spatula*. — Les individus que j'ai sous les yeux, diffèrent entre eux de la même façon que *spatula* et *ruficollis*, et paraissent indiquer ainsi, que la différence de ces insectes n'est pas spécifique, mais sexuelle. La variété diffère du type par deux grandes taches rouges, derrière les épaules. Je remarque, sous la bouche, une brosse de cils raides et jaunâtres, caractère assez singulier, qui paraît avoir échappé à M. Wollaston.

On n'a reçu à Gênes que cette variété, probablement locale et découverte par M. d'Albertis en 1872, à Adai (Nouvelle-Guinée).

M. Miedel adresse la note ci-jointe, relative à quelques coléoptères recueillis par lui cette année.

Du 15 août au 12 octobre, dans la Campine limbourgeoise :

Cymindis macularis. Pas rare le long du Hesselsberg, entre Munsterbilsen et Sliderloo. Également à Genck.

Amara sylvicola Z. Hesselsberg, enterrée dans le sable, au pied des bruyères.

Amara infima. Abondante surtout dans les sapinières, sous les lichens et les aiguilles tombées.

Harpalus Froehlichii. Commun dans les lieux cultivés ; vole le soir et se prend parfois à la lumière.

Bembidium nigricorne. Dans les sapinières sèches, comme l'*Amara infima*. Ne se rencontre pas dans les bruyères, ni dans les lieux cultivés, où l'on ne trouve que le *B. lampros*.

Les insectes suivants sont nouveaux pour notre faune :

Cardiophorus nigerrimus, Er. Chaudfontaine. Fin de mai. 4 ex.

Eros Cosnardi, Chevr. ibid. 1 ex.

Rhagium indagator, L. Mi-juillet, Hertogenwald, près du réservoir de la Gileppe. 1 ex.

Dans cette dernière localité, les captures suivantes peuvent encore être signalées :

Megapenthes tibialis Lac. — *Pygidia denticollis* Sch. — *Liophloeus aquisgranensis* Först. — *Strangalia quadrifasciata* L.

M. Putzeys fait remarquer que deux de ces coléoptères (*Amara sylvicola* et *Bembidium nigricorne*) ont un caractère tout à fait septentrional et sont plutôt des insectes de la faune scandinave que de la faune germanique.

Après d'autres remarques faites par quelques uns des membres présents, M. Putzeys reprend la parole pour donner lecture d'un travail

qui lui a été envoyé par M. le professeur Thomson, de Lund, et qui est la traduction française par ce savant entomologiste, de l'introduction en suédois de l'excellent travail qu'il vient de publier sur la classification des *Carabus*. La difficulté de lire cette étude si importante dans le texte original rendait cette traduction absolument nécessaire aux entomologistes du reste de l'Europe, et M. Putzeys croit que notre Société rendrait un grand service à la science en la publiant dans le compte-rendu de la séance.

L'Assemblée en vote l'impression.

Lorsque j'ai rendu compte du nouveau travail de M. Thomson sur les *Carabus*, j'ai exprimé le regret que l'introduction, renfermant les généralités, fût écrite en suédois, langue fort peu répandue. A ma demande, l'auteur a bien voulu m'envoyer une traduction française, avec autorisation de la publier.

Après avoir résumé dans un tableau les caractères des genres, M. Thomson continue ainsi (pag. 618 et suiv.) :

La plupart de ces genres ne renferment qu'un petit nombre d'espèces ; mais les *Calosoma*, et surtout les *Carabus*, présentent des formes si variées dans plusieurs de leurs organes, qu'une division en sous-genres m'a paru indispensable ; et, comme beaucoup des caractères sur lesquels j'ai établi les coupes, n'ont pas encore été observés jusqu'à présent, j'ai cru devoir les indiquer d'une manière un peu détaillée.

Ordinairement, la tête est un peu penchée ; quelquefois (*Damaster*) elle est étendue en avant ; elle est longue lorsque les mandibules sont étroites et prolongées, ou courte, ce qui est le cas le plus fréquent.

La partie postérieure de la tête (*occiput*) a communément une ligne peu profonde qui longe le plus souvent le bord antérieur du prothorax et se recourbe en forme d'arc le long du gosier. Cette ligne, que je désigne sous le nom de *striga occipitis*, est surtout bien marquée chez les *Procrustes*.

Le sommet de la tête est plus ou moins rétréci derrière les yeux ; parfois même ce rétrécissement est plus fort que celui qui existe avant les yeux, et, dans ce cas, on remarque en cet endroit un faible enfoncement glabre et luisant. Près des yeux, on remarque un point pilifère ; il y en a plusieurs chez les *Ceroglossus*.

Les yeux sont longés par des sillons (*sulci oculares*) plus ou moins profonds, qui s'étendent jusqu'au *clypeus*. Ces sillons manquent chez les *Ceroglossus*.

Les sillons frontaux n'existent pas chez le *C. hungaricus*, mais ils sont ordinairement plus ou moins marqués, se prolongeant vers le haut du front, depuis les enfoncements latéraux du *clypeus*, et parfois se terminant dans un enfoncement oblique.

Les lignes de l'épistome (*lineæ epistomatis*) sont des sillons étroits qui limitent un espace triangulaire au milieu du front devant le *clypeus*. Elles sont ordinairement bien distinctes dans les espèces alpines, mais elles se trouvent aussi chez les *C. latus*, *intricatus*, etc.

Les yeux sont ordinairement ronds; quelquefois, mais rarement (*Humboldti*), presque transversalement ovales et plus ou moins sail-lants. Entre les yeux et l'insertion des antennes sont les *scrobes antennales*, dans lesquelles la base des antennes est plus ou moins distinctement reçue, et qui sont quelquefois marquées en dessous par un sillon courbe (*Ceroglossus*).

Les joues (*genæ*) sont situées sous les yeux, vers le coin de la bouche (*sinus maxillaris*); elles peuvent être larges, c'est même le cas ordinaire, ou étroites (*nitens*), de sorte que leur largeur ne dépasse pas l'épaisseur de la base des antennes; quelquefois elles sont bordées en bas par une carène faible, qui parfois (*Rossii*) paraît être renflée au milieu en forme de tubercule; dans les espèces à col épais, elles sont toujours fortement renflées par devant.

Le *clypeus* se distingue du front par une suture plus ou moins visible, rarement droite, ordinairement arquée en avant. Sa forme, assez variable dans les divers groupes, fournit d'assez bons caractères. Dans les uns, le *clypeus* a ses côtés parallèles; dans les autres, il est élargi en avant et presque cordiforme; son bord antérieur est plus ou moins échancré; quelquefois (*Calosoma*) l'échancrure s'étend jusqu'au milieu, mais ordinairement elle est médiocrement prononcée; quelquefois aussi (*Procrustes*) le bord antérieur est élargi.

Les mandibules présentent les meilleurs caractères pour l'établissement des groupes, à raison, tant de leur forme que de leur indentation. Chez quelques espèces (*cælatus*), elles sont longues, (de sorte que la partie libre (*tomium*) est beaucoup plus longue que large et se rétrécit vers la partie aiguë), et se croisent fortement; en même temps, l'excavation latérale (*scrobs*) placée à la base externe, est peu marquée, surtout vers le haut, et s'étend à peine jusqu'à l'extrémité du labre; chez quelques autres (*Calosoma*), elles sont encore assez longues, mais peu courbées et à pointe obtuse; le *scrobs* est long et très marqué, de sorte qu'il dépasse visiblement le labre; le dessus du *tomium* est inégal et mat, à cause des points et des lignes enfoncées qui le couvrent. Dans un troisième groupe (*Scheidleri*), les mandibules sont courtes et larges, et le *tomium* n'est pas visiblement plus long que large: sa pointe même est aiguë et courbée en dedans à angle droit; en même temps, le *scrobs* est bien marqué, mais court, et ne dépassant pas le labre.

À leur face interne, les mandibules sont pourvues d'une *protheca* d'un brun jaunâtre, composée de poils luisants très serrés; plus près

de la base, elles sont armées d'une dent qui est plus petite dans la mandibule droite que dans l'autre. Cette dent peut être longue et fendue (*cælatus*), ou très étroite (*nemoralis*), ou épaisse et peu creusée à son extrémité (*Calosomâ*). Quelquefois le sommet antérieur (*fastigium*) est plus haut que le postérieur; rarement celui-ci disparaît presque dans la mandibule droite. Au reste, le bord intérieur et supérieur de la dent basale se prolonge en une saillie plus ou moins pointue (*processus*).

Le gosier (*gula*) est, ou égal (*Damaster*), ou comprimé à sa base un peu derrière le menton, même quelquefois si brusquement qu'il y forme un cal transversal (*gula callosa*) (*nemoralis*). Souvent, il porte de chaque côté un point pilifère, tout près du coin de la bouche (*sinus maxillaris*). Les lignes (*lineæ gulares*) qui partent du fond même de ce *sinus*, divergent d'abord beaucoup, mais ensuite elles sont presque parallèles (*Damaster*), ou s'écartent un peu en arrière (*violaceus*).

Le menton ne porte pas ces deux points pilifères que l'on remarque ordinairement chez les Carabiques; mais on y voit une sinuosité (*sinus*) qui, parfois, s'étend jusqu'au milieu, parfois au contraire, est large et peu profonde.

La dent (*menti dens*) est, ou longue et dépassant les lobes latéraux (*cælatus*), ou beaucoup plus courte que ceux-ci et alors distinctement rebordée; quelquefois elle est plus longue que large et comprimée à l'extrémité (*Strogonovi*). Parfois on remarque à la base du menton un faible enfoncement, parfois deux, disposés transversalement. Les *lobes latéraux* sont, ou larges et arrondis, ou assez aigus.

Les mâchoires sont placées avec le *cardo* dans le sinus maxillaire; la suture entre le *cardo* et la tige (*stips*) forme une ligne droite avec la suture du menton. La *squama*, ou la partie palpifère, est ordinairement aussi longue que les lobes latéraux; quelquefois cependant (*rutilans*) elle les dépasse beaucoup.

Le dernier article des palpes est rarement presque linéaire (*clathratus*), mais ordinairement plus ou moins sécuriforme, quelquefois (*Procerus*) avec le *palparium* fortement développé, quelquefois ayant au côté dorsal un enfoncement longitudinal (*Cychrus*, *C. cyaneus*), et le pénultième article porte quelques soies. Le pénultième article des palpes labiaux porte aussi à sa face interne, chez quelques espèces, soit deux, soit plusieurs soies, et ce nombre est assez constant pour qu'il puisse fournir un bon caractère pour grouper les espèces.

Le *lobe intérieur* des mâchoires est étroit, garni en dedans de poils courts et raides; la pointe est plus ou moins courbée, surtout chez les *Calosoma*, où la frange de poils est très-longue. Le dernier article intérieur du lobe externe est plus ou moins creusé, et se place au-dessus de la pointe recourbée et cornée du lobe interne.

La languette est courte, largement triangulaire, et porte plusieurs soies de la même longueur que les paraglosses.

Les antennes sont insérées à plus ou moins de distance des yeux; leurs quatre premiers articles ne sont pas revêtus de la pubescence épaisse qui couvre les suivants. La forme de ces quatre premiers articles et leur longueur proportionnelle fournissent d'excellents caractères.

Le prothorax est plus ou moins cordiforme, rarement tronqué au bord antérieur (*Cathoplius*), dont ordinairement les angles sont plus ou moins saillants, surtout chez les espèces à col épais. Le bord marginal est quelquefois fort élevé, plus ou moins sinueux après le milieu, et souvent pourvu de deux ou plusieurs soies placées dans la partie antérieure. Les espèces alpines ont le sillon médian très-marqué; il est rarement lisse, mais parfois parsemé de points de grosseur diverse, parfois inégalement ridé en travers.

Les bords antérieur et postérieur sont ciliés; le bord antérieur du prosternum l'est de même. Les *épipeures* sont quelquefois (*Fabricii*) très-étroits avant le milieu, ils sont plus souvent fort développés, surtout chez les espèces à bord latéral largement replié sur le prothorax. Dans ces descriptions, j'ai mesuré la largeur un peu avant le milieu, et je l'ai comparée, soit avec les épimères, soit avec l'épaisseur de la base des antennes.

Le prosternum a une saillie plus ou moins longue (*processus*) derrière les hanches, parfois courbée et presque arrondie chez les espèces alpines (*irregularis*), parfois droite et d'une largeur uniforme; bien souvent on y voit entre les hanches un sillon longitudinal (*smaragdinus*), qui, parfois, se prolonge jusqu'à l'extrémité (*Calosoma*). Les *épimères* ne se réunissent pas à la saillie du *prosternum*, de sorte que les hanches sont ouvertes; ils se rencontrent en avant, près du prosternum, et s'étendent sur les côtés vers les *épipeures*, qui sont également, ou larges, ou rétrécis vers le haut.

L'écusson ne présente point de caractères systématiques.

Les élytres portent à leur base une ligne élevée qui se prolonge jusqu'à l'écusson, mais qui est sujette à varier dans la même espèce.

Le bord marginal (*costa*) est élevé et tranchant, parfois sinué ou même échancré avant l'extrémité des élytres; ce caractère est toujours moins prononcé chez les ♂.

Quelquefois le bord marginal est dentelé en scie, surtout aux épaules. Les petits points très fins (*atomi*), les points plus gros (*puncta*) ou les granulations (*granula*) dont les élytres sont parsemées, de même que les fossettes alignées (*fossulae*) et les lignes enfoncées (*striae*), ou ce qu'on appelle collectivement la sculpture des élytres, sont des caractères auxquels les anciens entomologistes se sont déjà attachés, et qui sont de grande importance pour la définition des espèces et

des groupes, bien qu'ils soient sujets à des variations considérables.

Si l'on envisage d'abord le *Carabus catenulatus*, dont la sculpture est une des plus typiques, on trouve sur chaque élytre trois lignes d'élévations oblongues ou ovales, séparées par un petit enfoncement et bornées en avant par un petit granule. Ces trois lignes sont appelées chaînes (*catenæ*); lorsqu'elles sont dépourvues des points antérieurs ou de tous les points enfoncés, elles se nomment *costæ*. Entre toutes ces trois chaînes, sont enfoncées quatre lignes (*striæ*) pontillées, et trois interlignes ou interstries élevés que l'on désigne sous le nom d'*intervalla*. Entre l'intervalle extérieur et le bord latéral, il y a une ligne de points ombiliqués (*series umbilicata*), dont chacun porte une soie au moins vers les épaules. L'intervalle entre cette série et le bord extérieur s'appelle *limbus*; il est criblé de points fins qui se confondent parfois et forment une ou deux lignes tout près de la série ombiliquée. C'est le cas dans plusieurs espèces de la Chine et du Japon. Si nous examinons le *C. monilis*, nous trouvons au fond la même sculpture, mais ici se rencontre une particularité : les deux intervalles externes se perdent quelquefois entre les chaînes et deviennent ainsi beaucoup plus bas que ceux du milieu, qui peuvent absolument disparaître pour être remplacés par des points. Cette variation singulière de la sculpture, que Dejean a signalée le premier, se rencontre chez plusieurs autres espèces, par exemple chez la variété du *C. auronitens* que l'on a appelée *festivus*, où les trois intervalles ont presque disparu. La variété du *catenulatus*, décrite sous le nom de *Brisouti*, a la sculpture normale, mais, chez le *catenulatus* typique, les intervalles sont fréquemment interrompus par des stries transversales et les points imprimés dans les enfoncements portent en avant un granule très proéminent. Si les points et les granules de ces enfoncements s'élèvent jusqu'au niveau des intervalles normaux, nous verrons apparaître la sculpture spéciale des *C. sylvestris* et espèces voisines, où le même fait se présente que chez le *C. monilis*, c'est-à-dire que tous les intervalles entre les chaînons peuvent avoir la même hauteur, ou que, de deux intervalles, l'un peut être plus bas. Il en est de même chez le *C. latus*. Chez le *purpurascens*, la sculpture est presque la même que chez le *Brisouti*, mais chez la variété *exasperatus*, on trouve la même disposition que chez le *C. catenulatus*, quoique à un degré moindre, c'est-à-dire que tous les intervalles se décomposent en lignes de granules aigus, dont la ligne du milieu est souvent plus régulière.

Chez le *C. excellens*, tous les intervalles sont fréquemment interrompus par des stries transversales, de sorte que les élytres sont presque uniformément caténées. Chez le *C. nitens*, les chaînons sont seulement indiqués en arrière par des enfoncements, et il n'y a pas d'intervalles distincts. Le *C. smaragdinus* a des tubercules brillants,

ronds ou ovales, qui s'élèvent sur la surface ridée, mais pas d'enfoncements. Si les tubercules entre les enfoncements sont ovales ou ronds comme chez le *C. cancellatus*, on dit que les élytres sont *tuberculato-catenatae*; s'ils sont plus étroits et d'une largeur égale, les élytres sont dites *lineato-catenatae*. Chez le *C. Fabricii*, il n'y a que des enfoncements arrondis, qui portent en avant un granule aigu; il n'y a pas d'intervalles; une ligne de plus gros points (*series accessoria*) existe auprès de la série ombiliquée. Chez le *C. scabriusculus*, les lignes des intervalles ont presque disparu, mais les intervalles portent des granules aigus et anguleux (*asperata*). Assez souvent, les tubercules et les interstices des intervalles se confondent en une surface inégale, grossièrement plissée, où l'on découvre à peine les chaînons. (*C. caelatus*). Ce mode de sculpture atteint son plus grand développement chez les *Procerus*.

Les épipleures sternaux sont parfois larges, parfois pourvus d'une ou de plusieurs lignes de points faiblement imprimés (*smaragdinus*.)

Le *mesosternum* a, au milieu, une élévation presque verticale, très pubescente et qui, en arrière, n'atteint pas les hanches; la pointe en est creusée pour recevoir le *processus* du métasternum. Les épisternes sont fort développés, mais n'atteignent pas les hanches des pattes du milieu, parce que le *metasternum* se place à côté des hanches, sa large pointe vers les *épimères* qui ne sont pas étroits et de largeur presque égale.

Le *metasternum* a sa partie postérieure (*sternellum*) marquée d'une suture transversale, qui s'étend de chaque côté entre les hanches postérieures, et se confond généralement avec le bord postérieur des *acetabula intermedia*, ou est placée entre les hanches postérieures; elle est rarement (*clathratus*) distincte derrière le milieu. Les *épisternes* portent toujours au bord antérieur une ligne enfoncée, quelquefois également en dedans. Le plus souvent, ils sont larges ou presque transversaux, avec le bord postérieur coupé obliquement ou légèrement creusé; quelquefois, cependant, ils sont plus longs que larges (*clathratus*); quelquefois, enfin, ils sont plus larges en arrière et leur bord postérieur est arrondi (*irregularis*).

L'*abdomen* s'avance sous les hanches postérieures qui se rencontrent en dedans sur une étendue plus ou moins grande. Chacun des trois derniers segments est ordinairement pourvu de deux points séparés (*puncta ordinaria*) près du bord postérieur, et en outre, ils ont très souvent à la base une strie arquée (*stigma ventralis*) qui est quelquefois interrompue, et manque ordinairement tout à fait chez les espèces alpines. Mais ces lignes arquées et ces points sont sujets à varier et ne doivent par conséquent être employés qu'avec réserve dans les dispositions systématiques.

Quelquefois (*catenulatus*), les 2-5 segments ont sur les côtés un ou

deux points enfoncés ; il y en a toujours de très fréquents, mais plus petits, sur le deuxième segment à l'insertion de la cuisse. L'*anus* a les points beaucoup ou peu rapprochés du bord postérieur ; ces points varient beaucoup par leur nombre et leur situation.

Les hanches des pattes postérieures ont quelquefois à la base un point pilifère qui manque chez les espèces dont l'article pénultième des palpes est muni de plusieurs soies. Ordinairement, le trochanter des pattes postérieures est court, ne dépassant pas souvent le milieu, rarement le bord postérieur du troisième segment. Les cuisses des pattes postérieures sont parfois longues et minces, dépassant de beaucoup (*Damaster*) les côtés des élytres, parfois plus courtes (*Scheidleri*) et dilatées, soit au milieu, soit un peu après le milieu ; ordinairement, elles portent extérieurement, près du bord, une ligne de points. Le dessous est souvent, ou plat, ou creusé (*sulcus femoralis*).

Les tibias sont pourvus de plusieurs rangées de dents fines ou soies raides ; l'une de ces rangées, qui est au dedans des tibias postérieurs (*series spinulosa*) et se dirige vers l'insertion de l'éperon, est de quelque importance pour la distinction des espèces. Le côté dorsal est pourvu ordinairement d'un sillon, soit large, soit étroit (*sulcus tibialis*) qui disparaît vers le haut, et presque jamais (*hungaricus*) ne manque absolument ; l'extrémité même des *tibias* est presque toujours tronquée, rarement (*Humboldti*) elle est coupée obliquement et anguleuse. Les éperons, ordinairement longs, sont souvent courts dans les espèces alpines et atteignent à peine le milieu du métatarse. Les tibias des pattes antérieures sont parfois dilatés à l'extrémité, laquelle rarement (*nitens*) forme une saillie externe très marquée.

Les tarsi sont revêtus en dessous de deux lignes de poils courts et raides ; assez souvent, on remarque des points pilifères sur les deuxième et troisième articles des tarsi postérieurs, rarement sur le premier (*series accessoria*) ; les quatre premiers articles sont habituellement marqués d'une strie au côté interne ; le dernier article se termine toujours par une lance en forme de cuiller, faisant saillie entre les ongles. Ceux-ci sont simples.

Dans le plus grand nombre de cas, les ♂ ont des tarsi antérieurs pourvus en dessous d'une pubescence épaisse (*pulvilli*) courte et couchée, au milieu de laquelle sont parsemés quelques poils plus longs. Le nombre de ces *pulvilli* varie, de même que la largeur du quatrième comparée à celle du troisième ; ces différences fournissent d'assez bons caractères.

Quelquefois les articles du milieu des antennes sont faiblement échancrés en dessous, et cette échancrure est brillante et presque dépourvue de pubescence. En général, le dernier article des palpes est fortement développé. La pubescence interne (*linea tomentosa*)

des tibias intermédiaires est plus ou moins épaisse ou prolongée.

Enfin, nous devons mentionner encore l'organe de copulation du ♂, ou la capsule cornée (*forceps*) qui, enflée en crosse à la base, est ensuite plus ou moins courbée, et où l'on remarque au-dessous du milieu, un espace plus ou moins membraneux. La partie antérieure (*apex*) est ordinairement libre et toujours dirigée à gauche. Quoique cette pointe soit parfaitement égale chez la plupart des espèces d'un même groupe (par exemple *Scheidleri*), elle présente néanmoins chez d'autres (par exemple *sylvestris*) d'excellents caractères pour tous les groupes, qui ont chacun leur forme bien déterminée.

M. de Borre demande la parole :

Depuis la publication de mes notes sur des insectes fossiles de nos schistes houillers et pendant que la maladie me tenait éloigné de vous, les recherches de l'infatigable explorateur, M. Persenaire, ont encore mis au jour deux autres insectes fossiles. De retour à Bruxelles depuis une huitaine de jours, je n'ai naturellement pas encore eu le temps de les étudier, mais je m'empresse de vous les faire voir.

Le premier est un débris d'aile, sans base et sans sommet, ce qui en rendra la détermination assez peu aisée. On y distingue de fortes nervures longitudinales et la pièce doit avoir eu une forme plus ou moins lancéolée et se rapporterait probablement à quelque espèce d'Orthoptère ou de Pseudo-Névroptère (Archiptère).

Le second échantillon présente, complètes et séparées l'une de l'autre par un intervalle d'environ deux centimètres, les deux ailes, droite et gauche, d'un même insecte. Ces deux ailes, obovales, nous offrent une admirable fine réticulation de Névroptère, et qui rappelle tout d'abord celle de nos Hémérobides vivants. Il y a, à proximité, deux empreintes charbonneuses et peu déchiffrables. Peut-être l'une d'elles est-elle le corps de cet insecte? Peut-être ne sont-ce que des débris végétaux?

Mais aujourd'hui un autre terrain que le terrain houiller vient aussi, en Belgique, de nous donner un insecte fossile. M. Sabatier, membre de la Chambre des Représentants, a donné récemment au Musée d'Histoire naturelle un insecte fossile bien remarquable, et que je ne puis aujourd'hui que vous faire voir, ne l'ayant pas encore pu étudier. C'est un Diptère, rappelant la forme des Tabanides. Il a été trouvé à Belvaux (Luxembourg belge) dans le minerai de fer dit *minette* constituant un puissant gisement appelé par les géologues l'oolithe ferrugineuse de Mont Saint-Martin, et rapporté par eux au système bathonien, du terrain jurassique. Il n'y a pas ici empreinte, comme pour les insectes de la houille; c'est plutôt un fossile produit par une sorte de procédé incrustant qui l'a transformé en minerai de fer.

Après vous avoir exhibé ces insectes fossiles, permettez-moi de revenir aux insectes vivants.

Le 31 août, par le plus grand des hasards, car j'étais alors trop malade pour chasser aux insectes, j'ai pris sur un mur au soleil, à l'intérieur de la ville de Grammont, une remarquable espèce de la famille des Méloïdes, le *Sitaris humeralis*, si célèbre par son hypermétamorphose et ses mœurs de parasite des ruches d'abeilles. Cette espèce, qui est surtout de l'Europe méridionale, n'avait jamais été signalée en Belgique. On m'a assuré, que l'année dernière, il en avait été pris quelques exemplaires dans le département du Nord.

M. Vallette adresse une lettre relative aux expériences qu'il voudrait faire, simultanément avec M. Plateau, pour constater si les papillons peuvent, comme il le croit, être trompés par les fleurs artificielles.

M. Morren demande la parole et entretient l'Assemblée des travaux récents auxquels ont donné lieu certaines plantes qu'on pourrait appeler *carnivores*, *insectivores* ou plus spécialement *insecticides*, car elles capturent les insectes et paraissent s'en nourrir.

La capture des insectes par les feuilles, par les fleurs, par certains organes particuliers de quelques plantes était un fait connu depuis très longtemps, mais c'est récemment que l'on a cherché à élucider quelques points restés obscurs dans cette intéressante question biologique. M. Hooker d'abord en a fait l'objet d'un remarquable discours qu'il a prononcé il y a deux années à Belfast, à la session de l'Association Britannique pour l'avancement des sciences. Puis tout récemment Darwin a publié un livre extrêmement remarquable sur les plantes insectivores.

M. Morren énumère un certain nombre de plantes où ces faits ont été observés, en insistant sur la circonstance qu'elles appartiennent à des groupes naturels très éloignés les uns des autres, et que, pourtant, elles présentent toutes, indépendamment du fait physiologique dont il s'agit, des affinités singulières dans d'autres points de leur organisation.

Il explique, en résumant les conclusions de deux notices qu'il vient de publier, comment s'opèrent ces phénomènes. Chez les *Drosera*, des organes appendiculaires, de véritables tentacules, ressemblant à des poils, mais s'en distinguant par une organisation plus complexe, saisissent et emprisonnent toute matière azotée, vivante ou non, qui vient à être placée en contact avec eux. Darwin a vu succéder à cette capture une véritable digestion, c'est-à-dire une macération dans un suc gastrique acide sécrété par la feuille, suivie d'une absorption nutritive. M. Morren croit que de vastes stomates qu'il a observés partout où cette absorption des matières azotées capturées a lieu, pourraient bien y jouer un certain rôle, mais il hésite à ac-

cepter la digestion telle que Darwin l'admet, par cette raison que l'observation microscopique lui a fait toujours découvrir les facteurs ordinaires de la putréfaction.

Il entre dans de très curieux détails sur les observations qu'il a pu faire sur une plante australienne, le *Drosera binata* Labill., qui, mieux que toute autre, se prête à ces expériences. Dans cette espèce, la courbure des tentacules, qui s'infléchissent pour porter sur le limbe même de la feuille de petits insectes, de l'albumine coagulée, de la viande ou toute autre matière azotée, se fait en 150 secondes environ. Au contraire, ces mêmes tentacules, quand on place en contact avec leur glande terminale quelque substance non azotée, comme du papier, de la moelle de sureau, de la cire, etc., restent indifférents, ou bien se dessèchent à l'extrémité, se réfléchissent en dehors et semblent chercher à se débarrasser de ces matériaux inutiles et encombrants.

Après discussion sur ces faits intéressants, la séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 4 décembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures,

Le procès-verbal de la séance du 5 novembre est approuvé.

Le Président fait remarquer que le premier samedi de janvier est le jour de l'an. Il propose, suivant les précédents, de reporter au second samedi, 8 du mois, la première séance de l'année prochaine. Adopté.

Il rappelle ensuite que l'assemblée générale aura lieu le dimanche 26 novembre, à midi.

Depuis la dernière séance, la mort a frappé un nouveau coup parmi les membres de la Société, en enlevant l'un des membres fondateurs, M. Auguste Tennstedt, de Louvain. Cet excellent collègue, que depuis bien des années on n'avait plus vu assister à nos séances, était estimé de tous ceux d'entre nous qui avaient eu des rapports avec lui. D'un caractère modeste et sympathique, il était un excellent chasseur d'insectes, avait exploré d'une manière remarquable les environs de Louvain, et enrichi la connaissance de notre faune par bien des captures intéressantes. Il s'occupait surtout des Staphylinides et avait un talent merveilleux pour l'exploration des fourmi-

nières au point de vue des insectes myrmécophiles. Il a publié dans le tome VI de nos Annales le Catalogue des Staphylinides de Belgique. Malade depuis quelque temps déjà, il est décédé à Louvain le 28 novembre 1875. Une lettre de condoléance a été adressée à sa famille au nom de la Société.

Le Président annonce ensuite que deux membres effectifs, MM. Proost, de Bruxelles, et Thielens, de Tirlemont, ont donné leur démission, que le Conseil a acceptée.

Dans sa séance d'aujourd'hui, le Conseil a admis au nombre des membres effectifs M. Ch. E. Lilley, de Greenhithe, comté de Kent (Angleterre), présenté par MM. Blackburn et Preudhomme de Borre.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. le Dr Candèze demande la parole et donne lecture du travail suivant :

RELEVÉ DES ÉLATÉRIDES DES ÎLES PHILIPPINES AVEC LES DIAGNOSES DE QUELQUES ESPÈCES INÉDITES.

Ayant acquis récemment les Élatérides des Philippines de la collection Semper et y ayant trouvé quelques espèces nouvelles pour la science, provenant principalement de la grande île de Mindanao, j'ai cru de quelque intérêt d'en donner la liste complète.

On sait que l'archipel des Philippines n'est pas le premier coin venu du monde. Tous ceux qui se sont occupés de choses exotiques, animaux ou plantes, n'ignorent nullement que les productions naturelles de ce groupe d'îles ont un cachet d'élégance tout particulier, que, bien que peu éloigné, relativement, des grandes îles de la Malaisie, sa flore et sa faune en diffèrent remarquablement.

Les Élatérides, dont je donne ci-dessous l'énumération, n'échappent pas à cette règle générale. Non-seulement leurs espèces diffèrent de celles des grandes îles malaises, mais encore elles se distinguent par un coloris plus vif de ton et surtout plus varié.

On en connaissait jusqu'ici 29 espèces; j'en décris brièvement 37 nouvelles, ce qui porte leur nombre à 66 espèces en tout.

Outre les grandes îles de Luçon et de Mindanao, les localités citées ci-dessous sont : Alabat, îlot de la côte est de Luçon, situé à un demi degré au sud de la latitude de Manille; Babuyanes, groupe d'îlots formant la pointe septentrionale de l'archipel; Bojol, Leyte, Cebu, Panay, grandes îles, s'étendant entre Luçon et Mindanao, et faisant partie de l'archipel central des Bisaias; Panaon, petit îlot au sud de Leyte; Arayat, volcan au nord de Manille.

AGRYPNITES.

AGRYPNUS TOMENTOSUS, Fabr. Répandu dans tout l'archipel.

AGRYPNUS BIFOVEATUS, Cand. Se rencontre également dans toutes les îles.

ADOLECERA MODESTA, Boisd. On sait que cette espèce a été rencontrée partout dans les régions intertropicales.

A. LUZONICA, nov. sp. *Fusco-brunnea, pilis squamiformibus aureis adpersa; prothorace latitudine paulo longiore, apice angustato, crebre fortiterque punctato, medio sulcato, angulis posticis divaricatis, acutis; elytris rufescentibus, apice haud acuminatis, suturam versus depressis, seriatim punctatis.* — Long. 16 mill., lat. 4 1/2-5.

Plus petit que l'*aurulenta* de Ceylan, à côté duquel il se place. Deux exemplaires, ♂ et ♀, trouvés dans l'île Luçon, à l'intérieur des terres.

LACON MOLITOR, nov. sp. *Elongatus, brunneus, pilis squamiformibus duplicibus, albicantibus sat dense vestitus, prothorace subquadrate, medio parum convexo, subsulcato, cribrato, angulis prominulis, posticis divaricatis truncatis; elytris ante medium attenuatis, tenuiter punctato-striatis; sulcis tarsorum quatuor distinctis.* — Long. 15 mill., lat. 4 mill.

Mindanao; côte S-O.

Du groupe des *L. setiger, judex, multiforis* et *fibrinus*, dont il a la forme et les caractères généraux.

L. DORCINUS, nov. sp. *Fusco-brunneus, subsericeus, cervino submaculatum dense vestitus; prothorace latitudine longitudini aequali, dorso binoduloso, postice biimpresso, apice subito angustato, angulis prominulis, posticis divaricatis truncatis; scutello apice albicanti; elytris latis, punctato-substriatis; subtus sulcis destituto.* — Long. 17 mill., lat. 5 1/2 mill.

Bojol.

Voisin des *L. murinus, scutellatus, nepalensis* et surtout de l'espèce japonaise *binodulus*. Il diffère de toutes celles-ci par un aspect légèrement satiné.

L. CERVINUS Er. Répandu dans toutes les îles de l'archipel. Il paraît y être très commun.

L. APODIXUS, Cand. Luçon et îles Babuyan.

Moins commun. Un petit exemplaire de Mindanao en diffère par quelques détails de peu d'importance. Je ne crois pas devoir le signaler comme espèce distincte.

L. SPURCUS, Cand. Luçon, peu commun.

ALAITES.

ALAUUS PODARGUS, Cand. Cette espèce, dont je possède plusieurs

exemplaires de la plus grande fraîcheur, varie, en ce qui concerne la teinte du fond, du blanc pur au blanc enfumé. Leur taille est de 30 à 40 mill. Ils sont de Bojol.

A. SUPERBUS, nov. sp. *Niger, squamulis albidis marmoratim vestitus, maculis marginalibus fuscis prothoracis minutis sex, elytrorum majoribus quatuor, plaga maxima circumscutellari castanea; prothorace latitudine vix longiore, basi medio valde carinato; scutello subrotundo, prominente; elytris apice truncatis, mucronatis.* — Long. 45 mill., lat. 14 mill.

Cette magnifique espèce, qui a été découverte à la côte orientale de Mindanao, a de grands rapports de coloration avec les *Alaus podargus* et *Senecterei*, à côté desquels il doit être placé. Il diffère du *podargus* par sa taille beaucoup plus forte, par la carène antéscutellaire du prothorax, la forme plus courte de celui-ci. etc.

A. LACTEUS, Fabr. Répandu et commun dans toutes les îles de la Malaisie; il arrive, au nord, jusqu'à Mindanao. Je possède un exemplaire de cette dernière provenance, de teinte générale plus brune, de forme un peu plus courte, à élytres plus fortement échancrées au bout, avec l'angle externe de l'échancrure subacuminé au lieu d'être arrondi.

A. NEBULOSUS, Cand. Indiqué comme de Luçon; se trouve aussi à Mindanao.

A. SCYTALE, Cand. Luçon.

A. SEMPERI, nov. sp. *Niger, dense albido vestitus, prothorace macula magna ovali discoidali nigro-pilosa, elytris nigro-plagiatis; fronte angulis acuminatis; subtus albicans.* — Long. 15-20 mill., lat. 5-7 mill.

Distinct de toutes les espèces connues par sa coloration. Il provient de la côte orientale de Mindanao.

A. BREVIPENNIS, nov. sp. *Fusco-niger, squamulis minutis, pallide cervinis dense vestitus, fusco maculatus, macula magna rotundata elytrorum marginali nigra; prothorace latitudine longiore, aequaliter fortiter convexo; elytris basi fossula scutellari, utrinque elevatis, humeris carinatis, prothorace sesqui tantum longioribus, apice truncatis.* — Long. 16-23 mill., lat. 5-7 mill.

Voisin des *elaps*, *anguis*, *Boreli*, *musivatus*, etc., remarquable par la brièveté des élytres et la grande tache arrondie noire dont elles sont ornées. Plusieurs exemplaires de Babuyanes, Luçon oriental, Bojol.

CHALCOLÉPIDITES.

CAMPSOSTERNUS RUTILANS, Chevr. La coloration de cette espèce

varie beaucoup. J'en possède des individus d'un bronzé obscur, d'autres d'un vert éclatant, d'autres encore d'un cuivreux doré très brillant. Elle est de Luçon et probablement se retrouve dans les autres îles.

Il est probable que les *C. proteus* et *smaragdinus* de Hope ne sont que des variétés de cette espèce.

OXYNOPTÉRITES.

OXYNOPTERUS MUCRONATUS, Ol.

DICRÉPIDITES.

PSEPHUS PHILIPPINENSIS, nov. sp. *Castaneus, pube longiuscula, cinerea vestitus, fronte brevi, declivi; antennis prothorace brevioribus, articulo tertio quarto breviori; prothorace latitudine haud longiore, a basi angustato, crebre punctato, angulis posticis divaricatis, punctatis; scutello subrotundato; elytris punctato-substriatis.* — Long. 12 mill., lat. 3 mill.

Bojol. Deux exemplaires ♂ et ♀. A l'époque où je l'ai établi, le genre *Psephus* ne comprenait que des espèces africaines. Depuis, on en a rencontré aux Indes.

EUDACTYLITES.

SIMODACTYLUS CINNAMOMEUS, Boisd. Un exemplaire seulement de cette espèce a été trouvé par M. Semper.

MONOCRÉPIDITES.

HETERODERES TRIANGULARIS, Eschsch. Répandu dans tout l'Archipel.

PHYSORHINITES.

ANCHASTUS RUFANGULUS, nov. sp. *Niger, nitidus, subsericeus, fusco-pubescentibus; antennis longiusculis; basi rufescentibus; prothorace elongato, a basi angustato, æqualiter punctato, angulis posticis rufis, bicarinatis; pedibus testaceis.* — Long. 4 mill., lat. 1 mill.

Mindanao.

ÉLATÉRITES.

DRASTERIUS INSULARIS, nov. sp. *Niger, nitidus, parce fulvo-pilosulus;*

prothorace subquadrato, regulariter punctato, angulis anticis anguste, posticis late rufis; scutello rufo; elytris brevibus, profunde punctato-striatis, rufo-variegatis; subtus rufus, pedibus flavis. — Long. 4 mill., lat. 1 1/2 mill.

Bojol. Cette espèce a sa place auprès du *collaris*.

MEGAPENTHES DIPLOCONOIDES, nov. sp. *Fusco-niger, nitidus, parce fulvo-pilosus; fronte concava, fortiter marginata; antennis elongatis, articulis 4-10 triangularibus, hirsutis; prothorace latitudine longiore, a basi angustato, fortiter punctato, angulis posticis acute unicarinatis; elytris conicis, punctato-striatis; pedibus rufis.* — Long. 15 mill., lat. 4 mill.

Cette espèce rappelle, par la forme conique du prothorax et des élytres, certains *Diploconus* indiens. Sa place est à la suite des *M. sanguinicollis* et *opacus*, avec lesquels elle a plus de rapports qu'avec ses congénères de la Malaisie.

M. JUNCEUS, Cand. Cette espèce, indiquée comme des environs de Manille, se trouve communément dans toutes les îles de l'Archipel. Sa taille varie de 12 à 18 mill. Une variété aussi commune que le type porte une tache discoïdale plus ou moins noirâtre sur le prothorax.

M. INCONDITUS, Cand. Aussi répandu que le précédent; il ne varie pas moins sous le rapport de la taille. Chez quelques individus, la coloration rouge des angles du prothorax s'étend sur toute la base et s'observe même au bord antérieur des élytres.

M. OPACIPENNIS, nov. sp. *Elongatus, testaceus, fulvo-pubescens, prothorace latitudine longiore, a basi angustato, infuscato, marginibus lineaque media rufescentibus, angulis posticis bicarinatis; elytris opacis, punctato-substriatis, apice emarginatis, pedibus longiusculis, tarsorum articulo quarto subdilatato.* — Long. 15 mill., lat. 3 1/3 mill.

M. INFLATUS, nov. sp. *Angusto-elongatus, subcylindricus, brunneus, pube fulva seu cinerea dense vestitus; prothorace latitudine longiore, crebre punctato, antice subinflato, angulis posticis brevibus, bicarinatis; elytris prothorace subangustioribus, parallelis, punctato-substriatis, apice breviter emarginatis.* — Long. 14-15 mill., lat. 2 3/4 mill.

I. Babuyanes. Il ressemble au *junceus*, mais il a le prothorax plus renflé en avant, les élytres plus cylindriques, plus étroites, plus parallèles.

M. ANGULOSUS, nov. sp. *Brevior, opacus, rufo-brunneus, griseo-pilosulus; prothorace trapezoideo, creberrime punctato, angulis posticis validis, divaricatis, acute bicarinatis; elytris basi rufescentibus, prothorace*

duplo longioribus, sutura depressis, punctato-striatis, interstitiis granulatis, apice vix emarginatis. — Long. 10 mill., lat. 3 mill.

Mindanao.

M. NIGRICORNIS, nov. sp. *Obscure brunneus, subopacus, breviter brunneo-pilosus; antennis nigris; prothorace latitudine haud longiore, convexo, crebre punctato, angulis posticis retrorsum productis, acutis, unicarinatis; elytris brevibus, punctato-striatis, interstitiis granulatis, apice integris; abdomine rufescente, pedibus flavis.* — Long. 6 mill., lat. 1 1/2 mill.

Luçon.

MELANOXANTHUS MELANOCEPHALUS, Thunb.

M. PROMECUS, Cand. Luçon.

M. BIPARTITUS, nov. sp. *Angustus, niger, nitidus, capite prothoraceque sanguineis; antennis nigris; prothorace elongato, sparsim punctato, rufo-pubescente, angulis posticis nigris, bicarinatis; elytris minus nitidis, nigro-pubescentibus, seriatim punctatis, stria suturali unica, apice emarginatis; subtus fulvo-griseo sericeus.* — Long. 17 mill., lat. 3 1/4 mill.

Cette belle espèce, dont je ne possède qu'un seul exemplaire, est de Mindanao.

M. EXCLAMATIONIS, nov. sp. *Rufus, nitidus, flavo-pubescentis; fronte antennisque nigris; prothorace parce subtiliter punctato, latitudine paulo longiore, angulis posticis retrorsum productis, bicarinatis; scutello nigro; elytris parallelis, punctato-striatis, interstitiis granulatis, nigris, dimidia parte antica, sutura excepta, punctoque ultra medium flavis.* — Long. 7-8 mill., lat. 2 mill.

Luçon.

M. APPROXIMATUS, nov. sp. *Rufus, opacus, flavo-pubescentis; fronte antennisque nigris; prothorace creberrime punctato, angulis posticis retrorsum productis, unicarinatis; scutello nigro; elytris parallelis, punctato-striatis, interstitiis granulatis, nigris, plaga oblonga basali, alteraque ultra medium ovali flavis.* — Long. 6 mill., lat. 1 3/4 mill.

Alabat. Cette espèce ressemble à la précédente sous le rapport des couleurs, mais elle en diffère par plusieurs caractères importants.

M. RHOMBOIDALIS, nov. sp. *Luteo-rufus, opacus, flavo-pubescentis; antennis nigris; prothorace latitudine vix longiore, a basi angustato, creberrime subtiliter punctato, angulis posticis retrorsum productis, unicarinatis; elytris brevibus, prothorace angustioribus, punctato-striatis, interstitiis convexiusculis, punctatis, nigris, plaga scutellari magna luteo-rufa.* — Long. 7 1/2 mill., lat. 2 mill.

Luçon.

M. TERMINATUS, nov. sp. *Elongatus*, rufus, fulvo-pubescentis; antennis nigris, pilosis, articulo ultimo flavo; prothorace latitudine longiore, a basi gradatim angustato, tenuiter sat dense punctato, linea media lateribusque nigris, angulis posticis bicarinatis; elytris fortiter punctato-striatis, punctis obscuris, interstitiis subinæqualibus, dimidia parte postica oblique nigris. — Long. 10 mill., lat. 2 1/4 mill.

Luçon.

M. DECEMGUTTATUS, nov. sp. *Niger*, opacus, nigro-pubescentis; antennis nigris, basi rufescentibus; prothorace convexo, crebre tenuissimeque punctulato, angulis posticis unicarinated, late flavis; elytris maculis quatuor flavis in utroque, una basali, duobus obliquis mediis, altera ultra medium; pedibus flavis. Long. 6 mill., lat. 1 2/3 mill.

Mindanao.

A rapprocher, ainsi que que les deux suivants, des petites espèces de Ceylan et de Célèbes. Celle-ci vient à la suite du *guttulatus* de Bornéo.

M. SEXTUS, nov. sp. *Niger*, opacus, nigro-pubescentis; antennis brunneis; prothorace latitudine paulo longiore, a basi angustato, crebre punctato, basi medio sulcato, angulis posticis retrorsum productis, unicarinated, lateribus late rufo; elytris plaga oblonga basali alteraque ultra medium ovali rufis; pedibus flavis. — Long. 5 mill., lat. 1 mill.

Mindanao.

M. INFIMUS, nov. sp. *Niger*, opacus, flavo-pubescentis; antennis brunneis; prothorace subquadrato, convexo, creberrime subtilissimeque punctulato, angulis posticis retrorsum productis, unicarinated, flavis; elytris brevibus, punctato-striatis, plaga oblonga dorsali plus minusve abbreviata flava; pedibus flavis. — Long. 3-4 mill., lat. 2/3 mill.

Mindanao.

M. ZEBRA, Wiedem. Indiqué comme originaire de Java, des Philippines et du Japon. Ces deux derniers habitats me paraissent fort sujets à caution.

CARDIOPHORITES.

CARDIOPHORUS FASCIATUS, nov. sp. *Niger*, nitidus, tenuiter griseo pubescens; antennis elongatis, crassiusculis, serratis; prothorace longitudine paulo latiore, tenuiter punctulato, sulcis basalibus brevibus; elytris punctato-striatis, lineis tribus basalibus abbreviatis fasciaque lata media albido-pilosis; tibiis flavis, unguiculis simplicibus. — Long. 5 mill., lat. 1 1/2 mill.

Luçon.

C. UNICOLOR, nov. sp. *Brunneus*, parum nitidus, griseo-pubescentis; prothorace latitudine haud longiore, basi apiceque angustato, æqualiter convexo et tenuiter punctulato, sulcis basalibus distinctis; elytris æqua-

liter convexis, punctato-striatis; pedibus dilutioribus, unguiculis simplicibus. — Long. 8 mill., lat. 2 mill.

Cette espèce n'a aucun caractère saillant; une teinte uniforme brune, une ponctuation fine, régulière, les crochets simples la placent à la suite de nos espèces européennes de couleur noire. Luçon, Panay, Bojol, etc.

C. INCONDITUS, nov. sp. *Brunneus, nitidior, griseo-pubescens, antennis dilutioribus; prothorace latitudine paulo longiore, basi apiceque angustato, æqualiter punctato, sulcis basalibus distinctis; elytris prothorace paulo latioribus, punctato-striatis, interstitiis planis, punctulatis; pedibus rufescentibus, unguiculis dentatis.* — Long. 10 mill., lat. 2 1/4 mill.

Il ressemble au précédent, mais il est un peu plus allongé et s'en distingue surtout par ses crochets dentés.

Luçon.

C. SPERNENDUS, nov. sp. *Brunneus, dense griseo-pubescens; antennis longiusculis, dilutioribus; prothorace latitudine paulo longiore, antice fortiter angustato, crebre subinæqualiter punctulato, sulcis basalibus brevibus; elytris prothorace paulo latioribus, profunde punctato-striatis. interstitiis convexiusculis; pedibus dilutioribus; unguiculis dentatis.* — Long. 10 mill., lat. 2 1/3 mill.

Mindanao.

MÉLANOTITES.

DIPLOCONUS CIPRINUS, Cand. Luçon.

D. ERYTHRONOTUS, Cand. Luçon central.

D. CERVINUS, nov. sp. *Castaneus, fere opacus, dense cervino pubescens; antennis brunneis; fronte depressa; prothorace latitudine longiore, a basi angustato, creberrime punctato, angulis posticis bicarinatis; elytris punctato-striatis, apice integris; pedibus rufescentibus.* — Long. 14-16 mill., lat. 3 3/4-4 mill.

Mindanao, Leyte, Babuyanes.

D. UMBILICATUS, nov. sp. *Brunneo-testaceus, parum nitidus, pilosulus; fronte nigra prominenti, antice rufo: antennis brunneis, pilosulis; prothorace rufescenti, linea media lateribusque nigricantibus, latitudine longiore, crebre punctis umbilicatis adperso; elytris prothorace paulo latioribus, profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, fortiter punctatis, apice integris.* — Long. 11 mill., lat. 2 mill.

Panaon.

D. ANGUSTICOLLIS, nov. sp. *Fuscus, opacus, fusco-pilosulus; antennis fuscis, basi rufescentibus; prothorace angusto, latitudine longiore, crebre fortiterque punctato, angulis posticis divaricatis, bicarinatis; elytris prothorace latioribus, punctato-striatis, interstitiis punctatis, apice integris; pedibus fulvo-testaceis.* — Long. 10 mill., lat. 2 mill.

Répandu dans toutes les îles de l'Archipel.

D. POLITUS, nov. sp. *Fusco-niger, suberubescens; pube tenui depressa obductus; fronte paulo producta; prothorace latitudine longiore, convexo, tenuiter sat crebre punctato; elytris prothorace latioribus, vix striatis, punctatis; subtus pedibusque rufis.* — Long. 10 mill., lat. 2 mill.

Alabat.

Il a un peu la forme du précédent, mais sa ponctuation est plus tenue, ses élytres moins striées, etc.

D. CONSANGUINEUS, Cand. Répandu dans toutes les îles. Sa couleur varie du noir au rouge jaunâtre.

MELANOTUS PHLOGOSUS, Cand.

M. EBENINUS, Cand. Commun et répandu dans toutes les îles. Il varie du noir au brun rougeâtre et sa pubescence est plus ou moins abondante.

M. PISCICULUS, Cand. Luçon central.

CORYMBITITES.

CORYMBITES LUZONICUS, Cand. La pubescence est tantôt fauve, tantôt cendrée. Il se trouve dans toutes les îles de l'Archipel.

LUDIITES.

LUDIUS HIRSUTUS, nov. sp. *Castaneus, parum nitidus, pube rufescenti dense vestitus; antennis maris hirsutis, valde serratis; prothorace latitudine longiore, convexo, angulis posticis retrorsum productis, carinatis, scutello triangulari elongato; elytris basi rufescentibus, punctato-striatis, interstitiis rugulosis.* — Long. 10 mill., lat. 2 1/2 mill.

Voisin du *Guillebeaudi* et surtout du *hirtellus*, dont il diffère peu. Son prothorax toutefois est sensiblement plus long, son écusson est triangulairement allongé et sa couleur est légèrement différente.

APHANOBIUS LONGUS, Cand.

A. LONGICOLLIS, Eschsch.

Ces deux espèces n'ont pas été trouvées par M. Semper.

LUDIGENUS POLITUS, Cand. Répandu et assez commun dans le sud de l'Archipel, surtout à Mindanao.

AGONISCHIUS FUSIFORMIS, nov. sp. *Rufus, nitidus, rufo-pilosulus; antennis latis, nigris; prothorace transverso, sparsim apice densius punctulato; elytris punctato-striatis interstitiis alternis elevatioribus; prosterno flavo.* — Long. 10 mill., lat. 2 2/3 mill.

Mindanao. Cette espèce est très voisine de l'*A. pectoralis* de Bornéo, mais sa coloration est différente.

A. BREVICOLLIS, nov. sp. *Niger, nitidus, nigro-pubescentis; antennis latis, nigris; prothorace transverso, sparsim punctato, plaga antica nigra, angulis posticis brevibus, haud carinatis; elytris cyaneis, punctato-substriatis.* — Long. 8 mill., lat. 2 mill.

Luçon.

A. BASALIS, nov. sp. *Niger, nitidus, pube nigra, hirsuta sparsutus; antennis nigris, latis; prothorace longitudine latiore, sparsim punctulato, plaga media nigra; elytris seriatim punctatis, plaga basali flava.* — Long. 8 mill., lat. 2 mill.

Luçon. Voisine de la précédente et de même forme. Elles se placent toutes deux parmi les premières espèces du genre.

A. MARGINATUS, nov. sp. *Rufus, subopacus, griseo-pubescentis; antennis brunneis, basi rufescentibus; prothorace convexo, latitudine vix longiore, crebre punctulato, medio basi linea impressa; elytris punctato-striatis interstitiis convexis, punctatis, dimidia parte laterali nigris.* — Long. 6 mill., lat. 1 3/4 mill.

Mindanao.

ADRASITES.

GLYPHONYX POSTICUS, nov. sp. *Niger, nitidus, fusco-pubescentis; prothorace quadrato, convexo, minus dense punctulato; elytris postice subacuminatis, striis sat fortiter punctatis, postice cinereo-pubescentibus.* — Long. 6 mill., lat. 1 1/3 mill.

Mindanao. Espèce bien caractérisée par la pubescence bicolore des élytres.

G. ERRATICUS, nov. sp. *Brunneo-fuscus, subnitidus, griseo sat longe pilosulus; prothorace quadrato, crebre, fortiter medio sparsim subtilissimeque punctato; elytris punctato-striatis; antennis pedibusque rufis.* — Long. 5 mill., lat. 1 1/2 mill.

Luçon et Mindanao.

Voisin de l'*aberrans*, mais différent par ses élytres plus fortement ponctuées-striées et son prothorax sans points ombiliqués. Il y a une variété rougeâtre.

A son tour, M. Roelofs demande la parole pour lire le travail suivant :

CURCULIONIDES RECUEILLIS PAR M. J. VAN VOLXEM AU JAPON ET EN CHINE.

Invité par M. J. Van Volxem à examiner les *Curculionides* rapportés de son voyage aux Indes et au Japon, je donne ci-dessous la liste des espèces provenant du dernier pays (1), y joignant des observations que leur étude m'a suggérées en les comparant aux insectes récoltés par M. Lewis, que j'ai publiés dans nos Annales. Les nouvelles espèces sont décrites, pour autant qu'elles étaient représentées par plus d'un individu, et, parmi elles, il en est de fort intéressantes; un seul genre, *Cossonus*, est nouveau pour le Japon. Le total des espèces monte à 41, dont 8, quoique probablement nouvelles, non décrites ci-dessous. Ce sont un *Larinus*, voisin de mon *griseo-pilosus*, un *Apoderus*, un *Catarrhinus*, un *Cryptorhynchus*, un autre *Cryptorhynchide*, un *Baridius*, un *Cossonus* et un *Bruchus*; les nouvelles espèces décrites sont au nombre de 5 : un *Phyllobius*, un *Hylobius*, un *Hoplapoderus*, un *Catarrhinus* et un *Cossonus*.

Il me reste à mentionner deux insectes de la Chine, dont l'un offre beaucoup d'intérêt comme provenance; c'est *Tetratemnus sculpturatus*, Wollast.; l'autre est un *Rhyncolus*, représenté par un exemplaire unique.

1. *Catapionus viridimetallicus*, Motsch. Unique.
2. † (2) *C. gracilicornis*, R. Unique.
3. *Chlorophanus grandis*, R. Un grand nombre d'exemplaires.
4. † *Dermatodes caecicollis*, Gylh., Schh. Deux exemplaires.
5. *Episomus turritus*, Schh. Plusieurs individus (exclusivement sur l'*Aralia Marrowiczii*, suivant M. Van Volxem).
6. † ***Phyllobius armatus***, nov. sp.

Niger, squamulis viridibus pilisque grisescentibus vestitus; antennis longis, testaceis; femoribus clavatis, pedunculatis, dentatis; tibiis anticis (♂) curvissimis, medio dentatis.

8 à 9 mm. (rostr. inclus.)

De la taille et du faciès général de *P. psittacinus*, Germar, d'Europe. — Noir, garni d'écaillés rondes, vertes, et de poils grisâtres,

(1) Je présenterai plus tard une notice analogue sur celles du Ceylan et des Iles Philippines.

(2) Les espèces marquées d'un † n'avaient pas été prises par M. Lewis.

Nagasaki indique un rayon de 20 lieues aux environs de cette ville.

Nipon Sud, de Kobe (Hiogo, Osaka), à Yokohama.

Nipon Nord, de l'extrême nord à Yokohama.

longs et abondants sur les pattes du mâle; pattes noires ou brunes; antennes d'un brun testacé; rostre aussi long que la tête, élargi et triangulairement impressionné au bout, un peu convexe à la base chez le mâle; scrobes courtes, légèrement convergentes en arrière; antennes longues, surtout chez le mâle, leur scape atteignant le milieu du prothorax (♂), ou au delà de son bord antérieur (♀), funicule aux deux premiers articles égaux, longuement obconiques, les suivants plus courts, mais de la même forme; tête un peu déprimée; yeux très saillants; prothorax aussi long que large, tronqué aux extrémités, presque aussi large par devant qu'à sa base, fortement arrondi (♂), ou plus faiblement (♀) sur les côtés, paraissant densément ponctué, avec une courte carène obsolète; écusson triangulaire; élytres environ deux fois et demie plus longues que le prothorax, arrondies aux épaules, parallèles sur les côtés, légèrement acuminées au bout, assez largement striées-ponctuées; dessous rugueux; pattes longues; cuisses pédonculées, fortement en massue, surtout chez le mâle, dont les antérieures sont plus grosses; dentées dans les deux sexes, les dents du mâle plus grandes et plus aiguës; jambes de la femelle légèrement courbées et élargies au bout, celles du mâle plus fortement, surtout les antérieures, qui sont droites et s'élargissent peu à peu jusqu'au delà du milieu, puis courbées et échancrées en dedans; elles sont, en outre, dentées à la naissance de l'échancrure. Crochets des tarsi fortement soudés.

J'ai hésité à décrire cet insecte, dont M. Van Volxem n'a pris que deux individus, qui me paraissent les deux sexes de la même espèce (1); la structure des jambes du mâle est cependant si remarquable que j'aurais regretté de ne pas signaler l'espèce.

7. *Hypera subcostata*, Capiom. Unique, à Ningpo (Chine); trouvé par M. Lewis au Japon. Voy. Ann. Belg. T. XVI, page 180.

8. *Larinus griseo-pilosus*, R. Unique à Kioto.

Plusieurs exemplaires, marqués Nipon (Nord), me paraissent spécifiquement différents de cette espèce, quoique très voisins; j'ai trop peu d'individus à ma disposition pour en juger pour le moment.

9. *Lixus depressipennis*, R. Unique.

10. *L. impressiventris*, R. Plusieurs individus.

Je n'avais qu'un seul exemplaire à ma disposition lorsque j'ai fait la description de l'espèce (Ann. Belg. T. XVI, page 185); M. Lewis m'en a procuré depuis d'autres et par la comparaison de ces insectes avec ceux de M. Van Volxem, j'ai vu que la dépression en dessous est un caractère sexuel du ♂.

11. *Hylobius abietis*, L. Un seul; Nipon Sud.

(1) C'est également l'opinion de M. Jekel, qui a bien voulu les examiner.

12. *H. fatuus*, Rossi. Deux de Kioto, un marqué Nipon Sud.

13. *H. Gebleri*, Bohem. in Schh. Plusieurs individus de l'île de Yesso.

Dans l'envoi de M. Lewis, il n'y avait que deux individus, également de Yesso; n'ayant pas reconnu l'espèce dans la description de Boheman et la croyant nouvelle, je l'ai décrite sous le nom de *H. signatipennis* (Ann. Belg. T. XVI, page 187). La collection Dejean, actuellement en ma possession, en contient un seul exemplaire, provenant de Gebler et portant l'étiquette : « *H. Gebleri* Schh. ? *mcestus* Gebler, hab. in Siberia — D. Gebler ». C'est l'espèce actuelle (1).

14. ***H. exsculptus***, nov. sp.

Deux individus de Kioto.

Piceus, *squamulis piliformibus flavis tenuiter vestitus*; *rostro leviter incurvo*; *prothorace lateribus parum arcuatis, fossulis profundis notato*; *elytris latiusculis, fossulis seriatis*; *femoribus muticis*.

13 à 15 mm. (rostr. excl.)

Se rapprochant pour le faciès de *H. pineti*, F, mais ayant le prothorax plus étroit, plus rétréci en avant, et les élytres plus larges; couleur de poix, plus claire sur les antennes et les tarsi; peu densément garni de squamules piliformes jaunes en dessus, de poils blancs en dessous et sur les pattes; rostre faiblement courbé, un peu élargi vers l'extrémité, multicaréné et grossièrement ponctué en arrière, plus finement vers le bout; massue des antennes courte, ovale, jaunâtre; tête rugueusement ponctué, avec un point profond entre les yeux; prothorax un peu plus long que large à sa base, qui est à peine bisinuée, faiblement arrondi sur les côtés et graduellement rétréci en avant, peu sensiblement resserré avant le bord antérieur, couvert de fossettes profondes, avec une carène médiane à peine marquée et garnie de squamules jaunes, dessinant vaguement une tache des deux côtés du disque et une autre latérale; écusson en triangle arrondi imponctué; élytres assez larges, rectangulaires et arrondies aux épaules, arrondies au bout, faiblement calleuses en arrière, présentant des rangs de fossettes avec des intervalles rugueux, couvertes de squamules jaunes dessinant vaguement deux bandes transversales; métasternum rugueusement, abdomen peu densément ponctué; cuisses longuement pédonculées, fortement en massue au bout, mutiques, mais échancrées au dessous vers l'extrémité, qui est rugueusement ponctué; jambes rugueuses.

Depuis son premier envoi, j'ai reçu un exemplaire de M. Lewis, de Hiogo. Je conserve le nom que M. Jekel, dans sa correspondance, avait donné à l'espèce.

(1) J'observe en passant que l'individu unique se trouvant dans la collection Dejean sous le nom de *Pimelocerus cinctus* Dej., se rapporte fort peu à *Hylobius macilentus* Sch. T. II, page 358. Je pense que c'est une espèce différente.

15. *Apoderus fulvus*, R. Unique. Nipon Sud.
 16. *A. nigricollis*, R. Unique. Nipon Sud.
 17. *A. Jekeli*, R. Deux individus. Nipon Nord.
 18. *A. rufiventris*, R. Un grand nombre. Nipon Sud. Kioto.
 19. *A. nitens*, R. Deux individus. Kioto.

20. † *A. latipennis*, Jekel. Ins. Saunders. page 179 (décrit sur des individus de Chine). Un exemplaire du Nipon Sud ; depuis le premier envoi de M. Lewis, trois individus marqués : Japon.

21. † **Hoplapoderus Van Volzemi**, nov. sp. Deux exemplaires. Kioto.

Niger, antennis, rostro, capitis lineis duabus, prothoracis tribus, elytrorum linea circumscutellari, subtus pedibusque luteis; elytris dorso tuberculatis.

6 mm.

D'une taille plus petite que *H. tigrinus*, R.; du facies de cette espèce et de *H. bihumeralus* Jekel; rostre et antennes jaunes; tête noire en dessus, jaune en dessous, avec deux lignes de la même couleur se réunissant à la base du cou; séparé du rostre par une dépression transversale, rugueuse entre les yeux, déprimée également derrière ces organes et portant une fine ligne médiane; prothorax fortement transversal, ses côtés peu élargis à la base, déprimé sur le disque, rugueusement ridé et parcouru par une ligne étroite au milieu, noir et décoré de trois lignes jaunes peu marquées, reliées à leur base et dont les extérieures se continuent sur les élytres, entourant l'écusson et envoyant un petit rameau en arrière; écusson noir, avec un espace lisse au milieu; élytres noires, presque rectangulaires, obtusément dentées aux épaules, fortement déprimées en dedans de ces dernières et plus faiblement derrière l'écusson, rugueusement ponctuées sur le dos, réticulées sur les côtés, portant les intervalles costiformes des stries ordinaires, le second de ces intervalles s'élevant en petit tubercule vers le tiers antérieur de l'élytre, le premier interrompu vers le milieu par un grand tubercule conique lisse; prosternum et métasternum noirs, le dernier avec de gros points sur les côtés; abdomen jaune, finement ponctué; une tache noire sur le pygidium; pattes jaunes, les postérieures et intermédiaires avec un anneau noir à l'extrémité des cuisses.

L'espèce paraît varier pour la distribution des couleurs; chez un des deux exemplaires, le rameau jaune sur les élytres s'étend irrégulièrement et entoure le grand tubercule.

L'insecte rappelle beaucoup, par sa taille et le tubercule des élytres, le *A. latipennis*, Jekel.

22. *Phalodes rufipennis*, R. Plusieurs individus. Kioto.

23. *P. heros*, R. var. *sumptuosus*, R. (♀). Unique; Nipon Nord.

L'unique individu, que je suppose être une belle variété de mon *R. heros*, est plus grand que les individus typiques de l'espèce; je ne remarque point de caractères pour l'en séparer spécifiquement, mais la différence de couleur justifie la mention actuelle. Au lieu du rouge violet, elle est d'un rouge cuivreux lavé de vert, passant au bleu d'acier sur les pattes et le rostre; les côtés de l'abdomen sont d'un bleu brillant; c'est peut-être une variété locale, l'insecte ayant été pris dans une contrée différente de celles que M. Lewis a visitées.

24. *Euscelus splendens*, R. Plusieurs individus. Nipon Sud.

— Var. bleue. Kioto.

25. *Rhynchites lacunipennis*, Jekel. Unique. Nipon Sud.

26. *R. unicolor*. Un seul. Nipon Sud. Un autre de Nagasaki.

27. *Alcides erro*, Pascoe. Unique. Nagasaki.

28. *Ectatorhinus Adamsii*, Pascoe. Deux individus. Nipon Sud.

29. † *Catarrhinus septentrionalis*, nov. sp.

Niger, parce ochraceo-squamulosus; antennis pedibusque rufo-brunneis; prothorace latitudine longiore, medio sulco basali abbreviato; elytris striis latis, haud punctatis.

10 à 11 mm.

D'une taille beaucoup plus grande et de forme plus allongée que *C. umbrosus*. (Ann. Belg. XVI. pag. 163, pl. II. fig. 9), mais ayant comme lui le facies des *Euthyrhinus*. Noir, passant au brun-rouge sur les antennes et vers le bout des pattes, très-légèrement garni d'écailles jaunâtres, couvrant un peu plus densément les côtés du prothorax et formant des anneaux sur les pattes; tarsi garnis de poils gris. Tête et base du rostre écailleuses et grossièrement ponctuées, le dernier luisant et finement ponctué vers l'extrémité, un gros point imprimé entre les yeux; prothorax plus long que large, mais ayant du reste la forme de celui de l'*umbrosus*, rugueusement ponctué et muni d'une ligne profonde et très-marquée, s'étendant de la base jusqu'au milieu; écusson un peu allongé, luisant; élytres plus parallèles et plus acuminées au bout que chez *umbrosus*, avec des stries imponctuées et des intervalles légèrement arrondis, portant une fine granulation; dessous avec de gros points peu rapprochés; pattes rugueuses.

Les exemplaires que j'ai sous les yeux, sont probablement usés par le séjour dans l'alcool, mais je crois que la sculpture suffira pour reconnaître l'espèce; tous les trois paraissent être des femelles; les pattes antérieures ne sont pas plus longues que les autres. Pour ce qui regarde les caractères génériques, je dois remarquer que le canal prosternal est moins élevé, entre les hanches,

surtout vers son extrémité, que dans l'*umbrosus*. Pour tout le reste, les deux insectes rentrent parfaitement dans le même genre, qui est une forme modifiée, s'étendant au Japon, des *Euthyrhinus* de l'Australie et de l'Archipel Indien.

C'est peut-être à tort que j'ai indiqué les cuisses comme dentées, à propos de l'*umbrosus*; sous la cuisse, se trouve une petite carène qui s'arrête brusquement vers l'extrémité, celle-ci est légèrement échancrée, et c'est ce brusque arrêt qui donne l'apparence d'une dent émoussée.

La collection de M. Van Volxem contient un unique exemplaire d'un troisième *Catarrhinus*, de la taille de l'*umbrosus*. N'ayant pas d'autres individus à ma disposition, je me borne à mentionner cet insecte.

30. *Tetratemnus sculpturatus*, Wollaston, Transact. of the Ent. Soc. 1873.

Deux exemplaires de cette espèce habitant la Chine et le Japon ont été trouvés par M. Van Volxem dans le premier pays, l'un à Hankow, l'autre à Ningpo; M. Lewis l'avait prise à Nagasaki, dans l'île de Kushiu et à Hiogo, dans le Nipon. La capture de M. Van Volxem confirme la supposition de M. Wollaston, que l'insecte se trouverait également en Chine; le savant auteur anglais n'en possédait, avant le voyage de M. Lewis, qu'un seul individu provenant de ce pays, et trouvé dans sa tasse de thé en Angleterre. J'ai pu comparer les individus de M. Van Volxem à un exemplaire déterminé par M. Wollaston; c'est certainement la même espèce (1).

La découverte de M. J. Van Volxem de deux espèces de *Cossonus* au Japon acquiert surtout de la valeur par l'intérêt tout particulier offert par la distribution géographique du groupe des *Cossonides*, si bien indiquée par M. Wollaston, dans ses travaux remarquables sur ces insectes. La faune japonaise se rattache, par la présence de ce genre, à la nôtre, tandis que, par les autres genres découverts par M. Lewis, elle s'en sépare d'une manière si frappante. Je donne ci-dessous la description d'une des deux espèces de *Cossonus*. Elle est représentée par deux formes qui me paraissent appartenir à la même espèce et en être les deux sexes. Dans ce que je regarde comme le ♂, le rostre surtout est différent par sa base gibbeuse;

(1) M. Wollaston dit, à propos de cet insecte, que, d'après les descriptions, il lui paraît différent de *Dryophthorus bituberculatus*, F. (*crenatus*, Boisd. et Eschsch.) de la Nouvelle Zélande et des Iles Sandwich, ainsi que de *D. excavatus*, Bohem. in Schh., et Catal. de Dejean, de Madagascar. J'ai examiné ces deux insectes dans la collection Dejean, où le *crenatus* Eschsch. porte sur l'étiquette : « Iles Sandwich, D. Eschscholtz », et ces insectes sont certainement différents de l'espèce actuelle.

deux exemplaires qui présentent ce caractère, ont les deux premiers segments de l'abdomen impressionnés au milieu; dans les autres individus, plus nombreux, le rostre garde la même épaisseur partout, et l'impression abdominale, moins forte, n'est bien marquée que sur le premier segment.

31. † **C. gibbirostris**, nov. sp. Plusieurs individus de Yesso.

Niger, antennis tarsisque rufo-brunneis; rostro apice parum dilatato, in mari basi gibboso; prothorace basi bisinuato, profunde punctato; elytris fortiter punctato-striatis.

6 mm.

♂ : De la taille de *C. linearis*; noir luisant, antennes et tarse brun-rouge; rostre environ de la moitié plus long que la tête, très faiblement et graduellement élargi vers l'extrémité, le bord inférieur des scrobes formant à leur naissance un petit élargissement du rostre; ce dernier gibbeux à sa base; à peine ponctué par dessus, grossièrement sur les côtés; tête presque lisse, avec un point imprimé entre les yeux; prothorax aussi long que large, bisiné à la base, légèrement arrondi sur les côtés, très peu rétréci par devant resserré près du bord antérieur avec deux impressions peu profondes et séparées par une carène obsolète au milieu de la base, couvert de gros points, presque confluents dans les impressions et laissant libre un espace finement ponctué de chaque côté du disque; élytres arrondies aux épaules avec des stries de gros points et des intervalles assez étroits; dessous fortement ponctué.

♀ : Rostre non gibbeux à la base, presque parallèle sur les côtés, s'élargissant seulement par la saillie du bord inférieur des scrobes à leur naissance, finement ponctué par dessus, plus grossièrement sur les côtés; tête presque lisse, transversalement déprimée à la hauteur des yeux, avec un point imprimé entre ces organes; prothorax à peine plus long que large, un peu rétréci en avant, faiblement arrondi sur les côtés, resserré près du bord antérieur, plus finement ponctué que dans le mâle; élytres un peu obliques aux épaules, moins profondément ponctuées-striées que dans l'autre sexe; dessous du métasternum et de l'abdomen finement ponctués.

32. *Sitophilus oryzae*, L. Nipon Sud et Nipon Nord.

33. *Sipalus granulatus*.

Plusieurs individus, dont un de l'île de Yesso; habitat intéressant, en ce qu'il prouve que cette espèce, trouvée également par M. J. Van Volxem au Ceylan, s'étend bien loin au nord est de l'Asie.

M. Candèze donne ensuite lecture de passages de lettres qu'il a reçues de MM. Perris et de Harold et où ces éminents entomolo-

gistes déclarent partager son opinion quant à l'improbabilité d'une naturalisation de la *Doryphora decemlineata* en Europe. Il ajoute que M. L. Fairmaire est aussi du même avis.

La séance est levée à 8 1/2 heures.

Assemblée générale du 26 décembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. PUTZEYS.

La séance est ouverte à 12 1/2 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 décembre 1874 est approuvé.

Le Président, prenant la parole, s'exprime comme suit :

« Messieurs,

» L'enseignement de l'histoire naturelle était donné autrefois dans la section des humanités des Athénées; il commençait en 4^e et se continuait jusqu'en rhétorique inclusivement.

» Toutefois, cet enseignement n'était que *facultatif* pour les élèves.

» La loi du 1^{er} juin 1850 n'a point inscrit l'histoire naturelle parmi les branches nécessaires de l'enseignement moyen humanitaire; et si le Gouvernement a été investi du droit de créer, lorsqu'il le jugerait utile, d'autres cours que ceux qui sont reconnus nécessaires par la loi elle-même, c'est un droit dont il n'a fait usage que beaucoup plus tard.

» Plusieurs générations ont donc largement profité du droit d'ignorer jusqu'aux plus simples notions de l'histoire naturelle.

» Ceux-là seuls qui aspiraient au diplôme de docteur en médecine ou en sciences naturelles avaient à faire preuve de connaissances en botanique et en zoologie, et encore la zoologie ne figurait-elle que comme matière à certificat, et seulement pour la candidature en sciences naturelles.

» Dès l'année 1860, cet état de choses fixa l'attention de notre Société. M. le D^r Breyer, président sortant, disait dans son discours du 23 septembre :

« C'est une chose plus importante et plus utile qu'on ne pense » que celle de l'enseignement de l'histoire naturelle dans les collèges. Certes, il ne faut pas en faire matière à examen ou à certificat. L'histoire naturelle dans l'enseignement moyen doit être

» regardée comme une gymnastique de l'intelligence. Vous ne demandez pas aux exercices physiques, comme résultat réel, de faire des acrobates, vous leur demandez le développement des muscles du corps. — Demandez à l'enseignement, en dehors de certaines connaissances positives, de rendre l'esprit apte à comprendre et à juger. Et l'étude de l'histoire naturelle vous rendra alors des services inappréciables. — La distinction des espèces, au simple coup d'œil, développera la faculté de distinguer, c'est-à-dire de juger les dissemblables : — l'esprit d'analyse. — La réunion des genres en familles, habituera à réunir par les ressemblances : — l'esprit de synthèse. »

» Sept années plus tard, M. Sauveur revint sur ce sujet dans son discours présidentiel du 29 septembre 1867. Son chaleureux plaidoyer en faveur du rétablissement de l'histoire naturelle dans l'enseignement humanitaire parut si convainquant, que l'Assemblée générale décida l'envoi de ce discours à M. le Ministre de l'Intérieur.

» Cette revendication des droits de la science fut écoutée : l'œuvre de réparation commença, mais elle ne s'effectua que lentement et par des mesures successives que je vais vous exposer.

» Le 19 juillet 1869, un arrêté ministériel, usant pour la première fois de la réserve faite par l'art. 24 de la loi de 1850, introduisit parmi les branches d'enseignement de la section préparatoire des Athénées, les notions sur les *phénomènes ordinaires de la nature*.

» Une circulaire du même jour, adressée aux bureaux administratifs des Athénées, explique comme suit cette innovation :

« Le latin a été supprimé dans la classe préparatoire. Le temps disponible sera consacré à des *causeries scientifiques*, qui constitueront moins un enseignement, qu'une conversation sur les phénomènes ordinaires de la nature ; elles expliquent aux élèves les faits qui se passent tous les jours sous leurs yeux et dont les causes immédiates ne peuvent leur rester inconnues ; elles éveillent la curiosité et développent l'esprit d'observation.

» Il peut être utile de continuer dans les autres classes ces notions scientifiques. Ainsi, l'on pourrait, dans les trois classes inférieures, donner quelques notions de zoologie et de botanique, et dans les trois classes supérieures, exposer les éléments de physique, réservés aujourd'hui à la rhétorique, et y ajouter les notions les plus élémentaires de la chimie et de la géologie. Il serait entendu que ces cours ne devraient pas constituer une étude suivie, imposant aux élèves des devoirs en dehors des classes. »

» Une autre circulaire, du 14 octobre 1869, ajoute :

« Si le programme ne rend les notions scientifiques obligatoires que dans les cours préparatoires, c'est pour ne pas introduire brusquement cette branche dans toutes les classes malgré les dif-

» facultés que l'organisation de cet enseignement eût pu présenter.
 » L'intention du Gouvernement est de le rendre obligatoire, au
 » moins pour la 6^e, l'an prochain, en sorte que les élèves qui sont
 » aujourd'hui en 7^e auront dans tous leurs cours cette heure de
 » leçon spéciale. »

» Cependant, ni en 1870, ni en 1871, ni en 1872, il ne fut donné
 suite à ces dernières intentions. Ce n'est que dans le programme des
 études pour l'année 1873-1874, que la nouvelle organisation fut ap-
 pliquée.

» Ce programme fait disparaître les *notions élémentaires* données
 en 7^e, mais inscrit parmi les cours de la 6^e, les *causeries scientifiques*
 (mammifères, oiseaux).

» Une circulaire du 7 août 1873, adressée aux bureaux des Athé-
 nées, explique ainsi le nouveau programme :

« J'appelle votre attention sur les *causeries scientifiques* dont l'in-
 » stitution a été préconisée il y a quelques années déjà, et que mon
 » intention est d'organiser d'une façon complète. Jusqu'à présent,
 » le cours n'avait été donné qu'en 7^e latine ou classe préparatoire ;
 » mais, peu approprié à l'intelligence des élèves, il n'y a produit
 » aucun résultat utile. J'ai résolu, d'accord avec le conseil de per-
 » fectionnement de l'enseignement moyen, de ne le faire commencer
 » qu'en 6^e. Il figure sous le titre de *causeries scientifiques* (mami-
 » fères, oiseaux), dans le programme de cette classe dès l'année
 » courante. Il sera poursuivi en 5^e l'année prochaine, puis en 4^e, et
 » ainsi de suite jusqu'en rhétorique latine inclusivement, d'après
 » un programme distribué de la manière suivante :

» 6^e latine. Les mammifères et les oiseaux.

» 5^e. Les poissons, les reptiles. — Les articulés, les mollusques et
 » les zoophytes.

» 4^e. La botanique (éléments).

» 3^e. La botanique (suite) et la physique.

» 2^e. La physique (suite).

» Rhétorique. Chimie, minéralogie et géologie.

» Il reste entendu que les leçons, qui se donneront à raison d'une
 » heure par semaine, seront des sortes de conférences, de causeries
 » attrayantes, constituant un délassement pour l'intelligence et ne
 » pouvant donner lieu à des devoirs à domicile.

» Il n'en résulte pourtant pas que le professeur ne doive pas les
 » rendre aussi méthodiques que possible. Le but à atteindre est
 » d'initier les humanistes à un ordre de faits et de phénomènes aux-
 » quels les autres parties du programme les laissent étrangers, et
 » tout à la fois, d'exercer leur esprit d'observation et de leur donner
 » des idées justes.

» Conformément à ces indications, le programme des études pour

l'année 1874-1875 a, pour la première fois, inscrit les *causeries scientifiques* en 5^e.

» Le programme pour 1875-1876 ajoute à l'importance de cet enseignement. Les mots *entretiens scientifiques* sont substitués aux mots *causeries scientifiques*, les excursions sont instituées, et l'entomologie notamment prend sa place au programme.

» En voici le détail :

» 1^o En 6^e. Animaux vertébrés (mammifères, oiseaux).

» 2^o En 5^e. Animaux vertébrés (suite). Animaux articulés (arachnides, insectes). — Excursions entomologiques.

» 3^o En 4^e. Animaux articulés (suite). Mollusques, rayonnés. — Excursions entomologiques et malacologiques.

» L'enseignement de l'histoire naturelle est donc désormais rétabli dans les études humanitaires ; dans trois ans, il s'étendra jusqu'en rhétorique. Les cours sont obligatoires ; une heure doit leur être consacrée par semaine.

» L'enseignement primaire ne sera point oublié. Le nouveau règlement ministériel du 29 novembre 1874 relatif aux constructions d'écoles primaires, inscrit parmi les objets *indispensables* dans toute école : « une petite collection d'objets d'histoire naturelle, composée, » autant que possible, de spécimens recueillis dans la localité ou » dans les environs. »

» Quant à l'enseignement supérieur, des modifications importantes sont proposées dans le projet de loi présenté cette année :

» Pour le grade de candidat en sciences naturelles, la zoologie cessera d'être l'objet d'un simple certificat ; elle sera désormais comprise dans l'examen.

» Pour le grade de docteur dans les mêmes sciences, la zoologie qui est complètement exclue de l'art. 11 de la loi en vigueur, deviendra l'objet d'un examen. Quatre catégories de diplômes sont établies :

» Zoologie,

» Botanique,

» Minéralogie et géologie,

» Chimie.

» Le récipiendaire qui optera pour la première sera soumis à un examen approfondi.

» Ces dispositions ont déjà reçu l'approbation de la section centrale : elles ne tarderont guère, sans doute, à être converties en loi.

» Vous voyez, Messieurs, que notre science de prédilection a enfin reconquis la place qui doit lui appartenir dans l'enseignement à tous ses degrés. Si nous devons en savoir gré aux deux ministres qui, successivement ont consacré cette œuvre de réparation, il ne nous est pas interdit de reporter une large part de notre reconnaissance

sur celui de nos collègues qui a si bien défendu les droits de la science et qui s'est trouvé en position de les faire triompher.

(*Applaudissements*).

» J'ai maintenant, Messieurs, à vous faire le rapport exigé par l'art. 14 de nos statuts :

» Pendant l'année qui achève de s'écouler, 14 nouveaux membres ont été admis.

» Mais nous en avons perdu 8, dont 4 démissionnaires et 4 décédés.

» De sorte que l'augmentation réelle n'est que de 6.

» Le nombre des membres effectifs est actuellement de 155, dont 74 résidant en Belgique et 81 à l'étranger.

» En 1874, la proportion était renversée : le nombre des membres résidant en Belgique dépassait de 11 celui des étrangers.

» Cette réduction proportionnelle du nombre des indigènes doit fixer notre attention.

» Ce qui constitue la vitalité d'une Société, ce n'est pas le nombre de ses membres, ce n'est pas même l'importance des travaux individuels qu'elle publie, c'est la participation du plus grand nombre aux travaux généraux. La plupart des Sociétés allemandes comptent de nombreux adhérents, mais qui sont plutôt de simples abonnés aux publications que des collaborateurs.

» Nos séances mensuelles, dont le procès-verbal est publié régulièrement, nos réunions hebdomadaires, nos excursions en commun, entretiennent dans notre Société une activité incessante ; les connaissances des uns s'échangent avec celles des autres, les sciences connexes à l'entomologie apportent parfois leur utile contingent, les spécialistes sortent peu à peu de leurs études parfois trop restreintes.

» Ces résultats, nous ne pouvons les obtenir que de membres habitant parmi nous.

» C'est donc l'accroissement des membres indigènes, cet élément essentiel, qui doit faire l'objet principal de nos préoccupations.

» Le rétablissement des études zoologiques nous procurera plus tard de nombreux collègues.

» Mais on peut se demander s'il ne conviendrait pas d'aller en quelque sorte à leur rencontre en permettant aux jeunes gens, âgés de moins de 25 ans, de fréquenter nos réunions, de faire usage de nos collections et de notre bibliothèque, tout en ne payant qu'une annuité très faible à raison du Bulletin auquel ils auraient droit ?

» Cette question sera mûrement examinée et sous tous les aspects ; des propositions pourront vous être faites lors de la prochaine assemblée générale.

» Les travaux scientifiques accomplis dans nos séances mensuelles ont été trop variés pour qu'il soit possible de les indiquer tous.

Je me bornerai à rappeler les longues discussions sur la *Doryphora* (*Leptinotarsa X-lineata*) et sur la possibilité de son acclimatation en Europe. Je citerai aussi les études de M. de Borre sur des insectes fossiles.

» En 1874, le nombre des Sociétés scientifiques avec lesquelles nous nous trouvions en relations d'échange était de 117; aujourd'hui, il est de 133.

» La publication de nos Annales a subi quelques retards dûs à la négligence de notre imprimeur, négligence tellement invincible que nous avons dû contracter avec un autre. Nous avons lieu d'espérer que désormais, cette partie du service s'accomplira régulièrement.

» Notre situation financière, dont un exposé va être mis sous vos yeux, est bonne; mais elle serait meilleure, si les cotisations des membres étrangers étaient acquittées plus régulièrement.

» Le conseil examinera quelles mesures pourraient être prises pour seconder les efforts de notre honorable trésorier, dont le zèle vous est connu. »

(*Applaudissements*).

Après approbation des comptes par la commission de vérification, le trésorier présente le compte de l'exercice écoulé, tel qu'il a été clôturé le 8 décembre par le conseil d'administration et vérifié par la commission.

Recettes : fr. 7,396.03; dépenses, 6,181.45; reliquat, 1,214.58.

Le trésorier expose ensuite la situation financière de la Société et donne lecture du projet de budget pour l'année 1876, prévoyant en recettes et en dépenses la somme de fr. 8.515.26.

L'assemblée aborde la discussion des articles du budget qui sont successivement adoptés, après quelques observations sur des points de détails, spécialement en ce qui concerne la reliure des livres, dont le chiffre, sur la proposition de M. Weinmann, est porté à fr. 150.

Le chiffre de la cotisation reste fixé à 16 francs et celui du volume des Annales à 18 francs pour le commerce, sauf la réduction d'un tiers en faveur des membres à recevoir.

Sur la proposition de M. Breyer, la somme allouée à l'huissier chargé de l'entretien de la salle des séances est portée à fr. 75.

L'assemblée procède ensuite à l'élection de trois membres du conseil en remplacement de MM. Preudhomme de Borre, Weyers et Fondu, dont le mandat expire cet année, et d'un membre en remplacement de M. C. Van Volxem, décédé.

MM. Preudhomme de Borre, Weyers et Fondu, sont réélus, et M. Mélise est nommé pour continuer le mandat de feu M. C. Van Volxem.

MM. A. Dela Fontaine, Peteau et Sauveur sont réélus membres de la commission de vérification des comptes.

MM. Breyer, Fologne, Weinmann et Weyers sont réélus membres

de la commission des collections et M. Roelofs est élu en remplacement de feu M. C. Van Volxem.

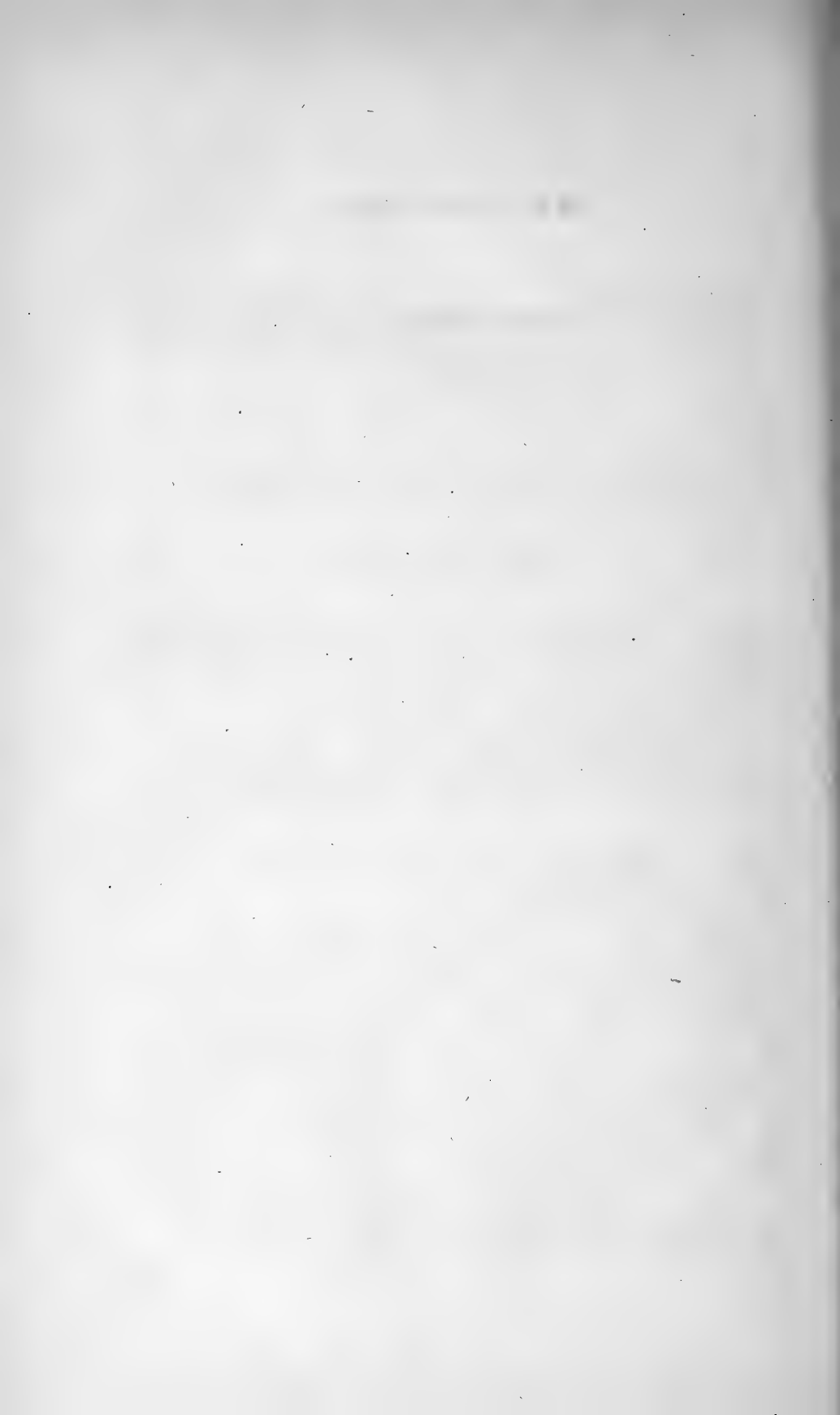
Aux termes du dernier article des statuts, l'assemblée s'occupe ensuite de fixer le lieu de l'excursion officielle de 1876.

M. Putzeys donne lecture d'une lettre de M. de Borre, qui propose les environs du village de Lixhe et la vallée de la Berwinne, petite rivière descendant des plateaux de Herve. M. Fondu propose le bois de Ghlin près de Mons.

MM. Weinmann et Colbeau présentent quelques observations critiques sur la manière dont sont organisées les excursions en vertu de l'article précité, surtout en ce qui concerne la fixation de la date. De commun accord, ils annoncent leur intention formelle de proposer la révision de cet article à la prochaine assemblée générale.

Quelques membres se joignent à eux pour critiquer aussi l'habitude prise, par la Société, depuis plusieurs années, de choisir des localités éloignées, d'un abord parfois difficile, entraînant de grandes pertes de temps et des dépenses personnelles assez considérables. Il résulte de cet état de choses que les membres participant à ces excursions deviennent de moins en moins nombreux et qu'il est de toute nécessité de prendre des mesures plus pratiques. C'est la raison qui a fait proposer par M. Fondu l'excursion au bois de Ghlin près de Mons. M. Colbeau propose de son côté les environs de Namur; après échange de quelques observations, cette dernière localité est choisie à l'unanimité par l'assemblée, et quelques membres prient le conseil de choisir pour époque, autant que possible, la dernière moitié du mois de mai, avant que les foins ne soient coupés.

La séance est levée à 3 heures.



LISTE DES MEMBRES

de la

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE.

26 DÉCEMBRE 1875.

Les noms précédés d'un astérisque (*) sont ceux des Membres fondateurs.

Membres effectifs.

MM.

- ABEILLE DE PERRIN (Elzéar), membre de la Société entomologique de France, rue Grignan, 7, à Marseille. — Coléoptères d'Europe.
- ALLARD (E.), membre de la Société entomologique de France, rue Paradis-Poissonnière, 2, à Paris. — Coléoptères d'Europe.
- ALLPORT (Morton), membre des Sociétés Zoologique et Linnéenne de Londres, à Hobart-Town (Tasmanie). — Entomologie générale.
- ARREOLA-MEDAL (Melesio), docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, Calle de Cadena, 21, à Mexico. — Entomologie générale.
- BAR (Constant), membre de la Société entomologique de France, à Cayenne. — Entomologie générale.
- BARRÈRE (Félix), place Marcadieu, 24, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — Coléoptères.
- BAUDUER (Paul), pharmacien, membre de la Société entomologique de France, à Sos, près Nérac (Lot et Garonne.) — Coléoptères.
- BECQUEMONT, membre de la Société entomologique de France, avenue des Ternes, 64, à Paris. — Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.
- BELLIER de la CHAVIGNERIE, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, des Sociétés entomologiques de Berlin, de Stettin, de France, d'Italie, etc., rue St-Louis, 35, à Evreux (Eure). — Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.
- BELLYNCK (Rév. P. A.), Professeur au Collège de la Paix, à Namur, associé de l'Académie royale de Belgique, et membre de diverses sociétés savantes. — Entomologie générale.
- BERGER (Emile), étudiant, à Arlon. — Coléoptères.

- BERTOLINI (Stefano de), docteur, membre de la Société entomologique italienne, etc., à Trente (Tyrol.) — Coléoptères.
- BLACKBURN (Révér. Th.), à Greenhithe, près Dartford, comté de Kent. — Coléoptères d'Europe.
- BOLIVAR Y URRUTIA (Ignacio), Secrétaire-adjoint de la Société Espagnole d'Histoire naturelle, Calle de Hita, 4, à Madrid. — Coléoptères et Orthoptères d'Europe.
- BOMMER (J.E.), Professeur à l'Université de Bruxelles, conservateur au Jardin botanique de l'État, membre de diverses sociétés savantes, rue de la Chancellerie, 18, à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- BONAERT (Baron Raoul), rue Marie-Thérèse, 85, à Bruxelles. — Coléoptères.
- BONVOULOIR (V^{ic} Henri de), membre des Sociétés entomologiques de France, Londres, Berlin, Stettin, Vienne, Lyon et Suisse, rue de l'Université, 15, à Paris. — Coléoptères.
- BOURDON (Jules), docteur en sciences naturelles, place Saint-Pierre, 21, à Liège. — Coléoptères.
- *BREYER (Albert), docteur en médecine, etc., boulevard de Waterloo, 76, à Bruxelles. — Lépidoptères et Coléoptères.
- BRUNET (Louis), rue Montagne de la Cour, 7, à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- BRUSINA (Spiridion), chef de section au Musée d'histoire naturelle, à Agram (Croatie). — Entomologie générale.
- CANDÈZE (E.), docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., à Glain, lez-Liège. — Entomologie générale, Coléoptères (Élatérides, Lamellicornes et Longicornes).
- CAPRONNIER (J.-B.), artiste-peintre, membre de la Société entomologique de France; rue Rogier, 246, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères de Belgique et exotiques.
- CHAPUIS (F.), docteur en médecine, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., rue du Gymnase, 4, à Verviers. — Coléoptères.
- CHARLIER (Eugène), docteur en médecine, médecin chirurgien du bureau de bienfaisance de Liège, membre de plusieurs Sociétés savantes, Faubourg St-Gilles, 19, à Liège. — Entomologie générale, Lépidoptères, Coléoptères.
- CHAUDOIR (Baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, en Volhynie (Russie), ou chez M. Sallé, rue Guy de la Brosse, 13, à Paris. — Coléoptères (Carabiques).
- CHEVROLAT (Auguste), membre de la Société entomologique de France; rue Fontaine-Saint-Georges, 25, à Paris. — Coléoptères.
- CLAVAREAU (Camille), notaire, à Waret-la-Chaussée, province de Namur. — Lépidoptères de Belgique.

- *COLBEAU (Jules), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, chaussée de Wavre, 178, à Ixelles, lez-Bruxelles. — Coléoptères en général, Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Lépidoptères de Belgique.
- CORNET (J. F.), employé à l'Administration des Postes, secrétaire de la Société Belge de Microscopie, chaussée de Wavre, 313, à Ixelles. — Entomologie générale.
- COSTA (Achille), directeur du Musée Royal d'Histoire naturelle, membre de diverses Sociétés savantes, à Naples. — Entomologie générale.
- COUBEAUX (Hippolyte), rue des Paroissiens, 17, Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- CRAVEN (Alfred), membre de diverses sociétés scientifiques belges et anglaises, Brookfield House, à Folkestone, comté de Kent (Angleterre). — Entomologie générale, Crustacés.
- CRÉPIN (François), conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, membre de l'Académie royale de Belgique, rue de l'Esplanade, 8, à Bruxelles. — Entomologie générale.
- DE FRANQUEN (Charles), à Huy. — Lépidoptères d'Europe.
- DEKEYN (Eugène), négociant, rue aux Choux, 15, à Bruxelles. — Lépidoptères.
- DE LAFONTAINE (Alfred), rue Joseph II, 39, à Bruxelles. — Aptères.
- DE LAFONTAINE (Jules), conservateur des collections de l'Université, à Gand. — Coléoptères, Lépidoptères, Hyménoptères et Diptères.
- DELAMAIN (Henri), membre de la Société entomologique de France, à Jarnac (département de la Charente). — Lépidoptères d'Europe.
- DEMONT (Jules), rue Neuve, 25, à Namur. — Entomologie générale, Lépidoptères et Coléoptères.
- *DEMOULIN (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée de Mons, membre de la Société entomologique de France, rue de Nimy, 46, à Mons. — Hyménoptères et Diptères.
- DEPUSET, naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue des Saints-Pères, 17, à Paris. — Entom. gén., Lépidoptères.
- DESBROCHERS DES LOGES (J.) membre de la Société entomologique de France, à Gannat (Départ. de l'Allier). — Coléoptères européens; Curculionides européens et exotiques.
- DESGUIN (Léon), étudiant en médecine, petite rue de l'Ecuyer, 18, à Bruxelles. — Coléoptères.
- DEYROLLE (Emile), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de la Monnaie, 23, à Paris. — Entomologie générale.
- DEYROLLE (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, Faubourg St-Honoré, 181, à Paris. — Coléoptères, Lépidoptères exotiques.

- DEYROLLE (Théophile), peintre naturaliste, rue de la Monnaie, 23, à Paris. — Lépidoptères.
- DIETZ (François), rue de la Province, 77, à Anvers. — Coléoptères.
- DONCKIER-HUART (Ch.), rentier, hameau des Vennes, 88, à Liège. — Lépidoptères.
- DUBOIS (Alphonse), D^r en sciences naturelles, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- DUFOUR (Arthur), joaillier, rue de la Madeleine, 7, à Bruxelles. — Lépidoptères.
- DUPONT (E.), directeur du Musée royal d'histoire naturelle, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes; au Musée d'histoire naturelle à Bruxelles. — Entomologie générale.
- DU PRÉ (Gaston), étudiant en médecine, chaussée St-Pierre, 99, à Etterbeek. — Coléoptères.
- DUTREUX (Aug.), ancien receveur général du grand-duché de Luxembourg, officier de l'ordre de la Couronne de Chêne, membre des Sociétés entomologiques de France et de Stettin, et de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg, au Château de la Celle, par Bougival (Seine et Oise). — Lépidoptères européens et Lépidoptères exotiques diurnes.
- EMICH (Gustave d'), secrétaire adjoint au Ministère royal Hongrois du commerce, chevalier de plusieurs ordres et membre de plusieurs sociétés savantes, à Pest (Hongrie). — Coléoptères.
- *FOLOGNE (Egide), architecte, membre de la Société malacologique de Belgique, au Palais du Roi à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.
- *FONDU (Nicolas), sous-contrôleur des accises, rue des Chapeliers, 6, à Bruxelles. — Lépidoptères.
- FONTAINE (César), membre de la Société malacologique de Belgique, à Pagnies, canton de Lessines (Hainaut). — Lépidoptères et Coléoptères.
- FRÉDÉRICQ (Léon), docteur en sciences naturelles et en médecine, Grand Gewat, à Gand. — Entomologie générale.
- GILNICKI (Henri), naturaliste, rue de la Monnaie, 23, à Paris. — Coléoptères.
- GIRARD (Maurice), docteur en sciences naturelles, professeur de sciences physiques et naturelles au Collège Rollin, membre de la Société Entomologique de France, du Conseil de la Société Zoologique d'Acclimatation, etc., rue Thénard, 9, à Paris. — Entomologie générale, anatomie, physiologie, insectes nuisibles et utiles, sériciculture.
- GIRON (Alfred), vice-président du tribunal de première instance de Bruxelles, rue Goffart, 12, à Ixelles. — Lépidoptères.
- GOBERT (Emile), docteur, à Mont-de-Marsan, département des Landes (France). — Coléoptères.
- GONZALO Y GOYA (Angel), professeur d'histoire naturelle à l'Institut de Casariego, à Tapia, près Oviédo (Espagne). — Entomologie générale.
- GOUTTIER (H.), notaire, à Braine l'Alleud (Brabant). — Lépidoptères.

- GRENIER (A.-D.), membre de la Société entomologique de France, rue de Vaugirard, 55, à Paris. — Coléoptères de France.
- HENNUY (Léon), à Dinant. — Coléoptères.
- HEUSCH DE LA ZANGRYE (baron Oscar de), au château de Ridderborn, à Vliermael-Roodt, par Bilsen (Limbourg). — Coléoptères.
- HEYLAERTS (P. J. M. fils), docteur en médecine, membre de la Société Entomologique Néerlandaise, Sint-Jan'Straet, A-503, à Bréda (Brabant néerlandais). — Lépidoptères, Coléoptères.
- HORVATH (Geyza de), docteur en médecine, membre de diverses Sociétés savantes, à Forro (Abauj) Hongrie. — Coléoptères et Hémiptères.
- IRIARTE (Francisco), conservateur du Musée national d'histoire naturelle, à Lima (Pérou). — Entomologie générale.
- JANSON (E.), bibliothécaire de la Société entomologique de Londres, Museum street, 28, à Londres. — Entomol. génér., Coléoptères (spécialement les Élatérides).
- JEKEL (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France; cabinet entomologique, rue Letort, 2, (18^e arrond.) à Paris. — Coléoptères européens et exotiques. (Curculionides).
- KAPPUS (Jean), employé, rue St-Lazare, 21, à St-Josse-ten-Noode. — Coléoptères.
- KATTER (F.), professeur au lycée, à Putbus (Ile de Rugen, Prusse). — Coléoptères, Lépidoptères.
- KERCHOVE DE DENTERGHEM (Oswald de), membre de la Société royale de Botanique de Belgique, quai au Blé, 13, à Gand. — Entomologie générale.
- KOCH (Carl Ludwig), docteur en médecine, Strasse nach Wohrd, 3, à Nuremberg (Bavière). — Arachnides.
- KOKOUYEW (N), libraire à Jaroslavl (Russie). — Coléoptères.
- LACERDA (Antonio de), consul de Belgique à Bahia, Brésil. — Coléoptères.
- LALLEMAND (Amédée), candidat notaire, rue Berckmans, 12, à Saint-Gilles lez-Bruxelles. — Lépidoptères.
- LALLEMANT (Charles), pharmacien, membre de diverses Sociétés savantes, à l'Arba, près Alger. — Coléoptères de France et d'Algérie.
- LAMARCHE (Oscar), industriel, membre de la Société royale de Botanique, rue Louvrex, 76, à Liège. — Lépidoptères (spécialement les Papilionides).
- LAMBRICHS (Edmond), artiste peintre, rue Kessels, 66, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- LANGE (Charles Jules), secrétaire de chancellerie de la Légation Imp. et R. d'Autriche-Hongrie, à Athènes. — Coléoptères.
- LANSBERGE (G. van), gouverneur-général des Indes Néerlandaises, membre de diverses Sociétés savantes, à Batavia. — Coléoptères, spécialement Lamellicornes.
- LAPORTE (Ernest), ancien officier de marine, rue Laroche, 83, à Bordeaux. — Coléoptères.

- LARRINUA Y AZCONA (Angel de), licencié en droit, Calle San Roque, 3, à Madrid. — Coléoptères.
- LE BRUN (Marcel), membre de la Société entomologique de France, rue Grand Cloître St-Pierre, 28, à Troyes (Dép. de l'Aube). — Coléoptères.
- LE COMTE (Théophile), membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes, rue de Grammont, à Lessines. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- LEFÈVRE (Edouard), membre de la Société Entomologique de France, rue Vercingétorix, 28 (XIV^e arrond.), à Paris. — Coléoptères, spécialement Clytrides.
- LETHIERRY (Lucien), membre de la Société entomologique de France, rue Blanche, à St-Maurice, lez-Lille. — Coléoptères et Hémiptères.
- LIAGRE (Charles), médecin de bataillon au régiment des Carabiniers, rue d'Égmont, 46, à Malines. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- LICHTENSTEIN (Jules), membre de la Société Entomologique de France, cour des Casernes, 29, à Montpellier (Hérault). — Entomologie générale et appliquée; Hyménoptères.
- LILLEY (Ch. E.), Ingress House, à Greenhithe, comté de Kent (Angleterre). — Coléoptères.
- LOOZ-CORSWAREM (Prince Guillaume de), au château d'Ahin, près Huy. — Lépidoptères.
- MABILLE (Paul), professeur au Lycée de Vanves, membre de la Société entomologique de France, place de la Halle aux Veaux, 5, à Paris. — Lépidoptères.
- MAC LACHLAN (Robert), F. L. S. Limes Grove, North-Lewisham, S. E. London. — Névroptères.
- MAURISSEN (A. H.), membre de la Société entomologique néerlandaise, rue de Tongres, à Maestricht. — Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.
- MAZARREDO (Carlos de), Ingénieur-forestier, Calle del Arenal, 18, à Madrid. — Entomologie générale.
- MÉLISE (Louis), employé au Gouvernement provincial, rue du Président, 24, à Ixelles. — Coléoptères
- MIEDEL (Joseph), rue Lairesse, 72, à Longdoz-Liége. — Coléoptères.
- MIGNEAUX (Jules), peintre naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue du Cloître St-Merry, 16, à Paris. — Entomologie générale.
- MIOT (Henri), substitut du Procureur de la République, à Semur (Côte d'Or). — Entomologie appliquée; insectes utiles et nuisibles.
- MNISZECH (Comte de), membre de la Société entomologique de France, rue Balzac, 22, à Paris. — Coléoptères.
- MOQUIN-TANDON (Gaston), docteur en sciences, avenue d'Antin, 19, à Paris. — Formicides.

- MORREN (Edouard), professeur de botanique à l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs Sociétés savantes. Quai de la Boverie, 1, à Liège. — Entomologie générale.
- *MORS (Louis), ingénieur civil, membre de la Société entomologique de France, rue Solferino, 4, à Paris. — Coléoptères et Lépidoptères.
- MOURLON (Michel), docteur-agrégé à la faculté des sciences de l'Université de Bruxelles, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, rue de Trèves, 24, à Ixelles. — Entomologie générale.
- OBERTHÜR (Ch.) imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes, (Département d'Ile-et-Vilaine, France.) — Lépidoptères.
- OLIVIER (Ernest), membre de la Société Entomologique de France, rue Billonnat, à Moulins (Allier). — Coléoptères.
- PAULINO DE OLIVEIRA (Manoël), membre de la Société Entomologique de France, etc., professeur à l'Université de Coïmbre (Portugal). — Coléoptères et Lépidoptères.
- PELLET (P.), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de l'Aloès, 1^{bis}, à Perpignan (Pyrénées Orientales). — Coléoptères.
- PETEAU (Antoine), rue Royale, 173, à St-Josse-ten-Noode. — Lépidoptères.
- PIERRET (Émile), Marché-aux-Herbes, 35, à Bruxelles. — Hémiptères.
- PIOCHARD DE LA BRÛLERIE (Charles), membre de la Société Entomologique de France, Avenue de l'Observatoire, 19, à Paris. — Coléoptères (spécialement les Carabiques et les Ténébrionides).
- PLATEAU (Félix), docteur en sciences naturelles et en sciences zoologiques, professeur de zoologie à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique, rue du Casino, 15, à Gand. — Entomologie générale; anatomie et physiologie; Crustacés; Myriapodes.
- PREUDHOMME DE BORRE (Alfred), membre de plusieurs Sociétés savantes, conservateur-secrétaire du Musée royal d'histoire naturelle à Bruxelles. — Entomologie générale; géographie entomologique; Coléoptères, spécialement les Hétéromères et les Hydrocanthares.
- PULS (Jacques), membre des Sociétés entomologiques de France, de Berlin, etc., pharmacien, place de la Calandre, 6, à Gand. — Diptères, Hyménoptères.
- PURVES (J. C.), propriétaire, chez M. Ern. Vanden Broeck, rue Terre Neuve, 124, à Bruxelles — Entomologie générale.
- PUTZEYS (J.), secrétaire général au Ministère de la Justice, membre de plusieurs Sociétés savantes, chaussée St-Pierre, 70, à Etterbeek. — Coléoptères (Carabiques).
- QUAEDVLIEG (Louis) fils, propriétaire à Visé (Liège). — Lépidoptères européens et exotiques.
- RAGUSA (Enrico), membre de la Société entomologique italienne, etc., Albergo Trinacria, à Palerme. — Coléoptères.
- REIBER (Ferdinand), faubourg de Saverne, 8, à Strasbourg. — Hémiptères.

- RILEY (C. V.), entomologiste de l'État de Missouri, Room 42, Mutual Insurance Building, NW. Corner 6th and Locust Streets, à St-Louis (États-Unis). — Entomologie générale et appliquée.
- *ROELOFS (W.), artiste-peintre, chaussée de Haecht, 218, à Schaerbeek. — Coléoptères, (Curculionides).
- ROSART (Adrien), rentier, rue d'Idalie, 33, à Ixelles. — Lépidoptères d'Europe.
- ROSS (Alex. Milton), M. D., membre de diverses sociétés savantes, à Toronto (Canada). — Entomologie générale, Lépidoptères.
- SANDOZ (Virgile), artiste-graveur, rue d'Assaut, 19, à Bruxelles. — Lépidoptères de Belgique.
- SAUNDERS (Sir Sidney Smith), membre de la Société Entomologique de Londres, etc., Rosenheim, Reigate (Angleterre). — Entomologie générale.
- *SAUVEUR (Jules), directeur général de l'instruction publique au Ministère de l'Intérieur, rue de la Loi, 212, à Bruxelles. — Faune entomologique de Belgique.
- SCHUSTER (Ad.), Herrngasse, à Cobourg, (Saxe-Cobourg). — Lépidoptères.
- SÉDILLOT (Maurice), avocat, membre de la Société Entomologique de France, rue de l'Odéon, 20, à Paris. — Coléoptères.
- *SÉLYS-LONGCHAMPS (Baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres Académies et Sociétés savantes, à Liège, boulevard de la Sauvenière, 34. — Névroptères (principalement Odonates) indigènes et Lépidoptères d'Europe.
- SHARP (David), membre de plusieurs sociétés savantes, à Thornhill (Dumfriesshire, Écosse). — Coléoptères.
- SIMON (Eugène), D^r en médecine, président de la Société entomologique de France, rue des Feuillantins, 64, à Paris. — Entom. générale, Arachnides.
- STAUDINGER (D^r Otto), Diana-Bad, à Dresde (Saxe). — Lépidoptères d'Europe.
- TERBY (François), docteur en sciences naturelles, rue des Bogards, 124, à Louvain. — Entomologie générale.
- THIROT (Edouard), chef de bureau à l'administration communale de Schaerbeek, rue de Laeken, 42, à Jette St-Pierre (Brabant). — Lépidoptères et Coléoptères.
- THYES (Eugène), contrôleur des contributions directes et accises, à Nivelles. — Lépidoptères.
- *THYSEBAERT (Baron Charles de), propriétaire, rue de Berlaimont, 26, à Bruxelles. — Lépidoptères.
- TOSQUINET (Jules), médecin de régiment au 2^e de ligne, rue Église St-Anne, 6, à Bruges. — Hyménoptères.
- TOURNIER (Henri), membre de la Société entomologique de France, Villa Tournier, à Peney, près Genève. — Coléoptères.

- VAlLETTE (René), membre de la Société entomologique de France, à Fontenay-le-Comte (Vendée). — Coléoptères et Lépidoptères.
- VAN BEMMEL (Charles), étudiant, rue Saint-Lazare, 25, à St-Josse-ten-Noode. — Entomologie générale.
- VAN BENEDEN (Edouard), docteur en sciences naturelles, membre de l'Acad. royale de Belgique, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liège. — Entomologie générale, biologie, embryogénie, Crustacés et Annélides.
- VANDENBROECK (E.), rue Terre-neuve, 124, à Bruxelles. — Entomologie générale, Arachnides, Myriapodes, Crustacés.
- VANDER MEULEN (Edmond), artiste peintre, rue de la Buanderie, 13, à Bruxelles. — Lépidoptères.
- VAN SEGVELT (Edmond), pharmacien, membre de la Société royale de Botanique, rue du Serment, 11, à Malines. — Entomologie générale; mœurs des insectes.
- VERDIANI-BANDI (Luigi), membre des Sociétés entomologiques d'Italie et de France, à Castiglioni d'Orcia (Province de Sienne). — Coléoptères.
- WANKOWICZ (Jean), membre de diverses Sociétés savantes, à Minsk (Lithuanie, Russie). — Coléoptères.
- WARREN (J. Q. A.), membre de diverses Sociétés savantes, à New-York. — Entomologie générale.
- WEINMANN (Rodolphe), industriel, chaussée de Mons, 71, à Cureghem-lez-Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe, Lycénides européens et exotiques.
- WEYERS (Joseph-Léopold), membre des Sociétés entomologiques de France, de Suisse, de Stettin, de la Société malacologique de Belgique, etc. rue des Fripiers, 24, à Bruxelles. — Coléoptères (Buprestides).
- WILLAIN (D.), instituteur, à Trivières, près Bracquagnies (Hainaut). — Entomologie générale.
- ZUBER-HOFER (Charles), négociant, membre de la Société Entomologique de France, à Dornach (Alsace). — Coléoptères.

Membres honoraires.

MM.

- BOISDUVAL, docteur en médecine, membre des Sociétés botanique de France, entomologique de France, et centrale d'horticulture de Paris, etc., à Ticheville, par Vimoutiers (Orne).
- DOHRN (C.-A.), président de la Société entomologique de Stettin, etc., à Stettin (Prusse).
- FAIRMAIRE (Léon), membre des Sociétés entomologiques de France, de Stettin et de Berlin, d'histoire naturelle de Maine-et-Loire et de Savoie, zoologique et botanique de Vienne et royale d'Édimbourg, licencié en droit, directeur de l'Hôpital St-Louis, rue Bichat, 40, à Paris.

- HAGEN (Herman-Auguste), Docteur ; à l'Université de Cambridge. État de Massachuséts (États-Unis de l'Amérique du Nord).
- KRAATZ (G.), président de la Société entomologique de Berlin, docteur en philosophie, etc., Linkstrasse, 28, W, à Berlin.
- LE CONTE (John-L.), docteur en médecine, Spruce street, 1625, à Philadelphie (Pensylvanie, États-Unis). — Coléoptères de l'Amérique du Nord.
- MILLIÈRE (Pierre), membre de la Société entomologique de France, Villa des Phalènes, à Cannes (Alpes marit.). — Lépidoptères.
- MULSANT (Étienne), président de la Société Linnéenne de Lyon. — Coléoptères, Hémiptères.
- SNELLEN VAN VOLLENHOVEN (Samuel-Constant), docteur en droit et es-sciences, membre de l'Académie royale des sciences, Vanden Bosch-straat, 34, à La Haye.
- STANTON (H. T.), membre de la Société entomologique de Londres, etc., Mountsfield Lewisham, SE, London.
- STÅL (Carl.), à Stockholm (Suède). — Entomologie générale, Hémiptères.

Membres correspondants.

MM.

- BERTOLONI (Gius.), professeur à l'Université, à Bologne.
- CHARLIER (Alexandre), lieutenant de la marine marchande.
- GOBANZ, docteur, professeur à Klagenfurt (Carinthie).
- HUYVENAAR, docteur en médecine, rue Duquesnoy, 5, à Bruxelles.
- KAWALL, pasteur, à Poussen (Courlande, Russie), — Entomologie générale, Hyménoptères.
- KOCH (Gabriel), docteur, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, Bleichstrasse, 14, à Francfort sur le Mein.
- KÖPPEN, employé au ministère, à Saint-Pétersbourg, membre de la Société entomologique de Russie.
- LANCIA DE BROLO (duc Frédéric), secrétaire de l'Académie royale Palermitaine, à Palerme.
- LUCIANI, Ile Maurice.
- MARIOT (Jean-Romain-Pierre), docteur en médecine, à Cantagallo (Brésil).
- MARSEUL (Abbé S. A. de), membre de diverses sociétés savantes, boulevard Pereire, 271 (Porte Maillot), Ternes, à Paris.
- OSTEN-SACKEN (baron Charles), membre du corps diplomatique de Russie, etc., à Washington (États-Unis).
- PACKARD (D^rA.S.), Salem, Massachuséts (États-Unis de l'Amér. du Nord).
- PALLANDT (baron Henri de), Oranje Straat, 4, à La Haye.
- PEREZ ARCAS (Laureano), professeur de zoologie à l'Université, membre de l'Académie royale des sciences, Calle de las Huertas, 14, à Madrid.
- PHIPSON (Thomas-Lambe), docteur en sciences naturelles, à Paris.

ROGENHOFER (Alois), conservateur au Musée Impérial d'Histoire naturelle de Vienne, secrétaire de la Soc. Imp. et R. Zoolog. Botan., Josefstädterstrasse, 19, à Vienne.

SAUSSURE (Henri de), membre de diverses sociétés savantes, Cité, 24, à Genève.

SCUDDER (Samuel) à Boston, Massachusetts (États-Unis de l'Amérique du Nord). — Lépidoptères et Névroptères.

SOLSKY (Simon de), secrétaire de la Société entomologique de Russie, à St-Petersbourg.

VIOLA (Miguel-Navarro), avocat, à Buenos-Ayres.

Membres décédés.

BISCHOFF-EHINGER (André), à Bâle, (Suisse) (membre effectif).

BOEDT (Firmin), employé de commerce, à Ixelles (membre effectif).

TENNSTEDT (Aug.), à Louvain, (membre effectif et fondateur).

VAN VOLXEM (Camille), membre de diverses sociétés savantes, à Bruxelles. (membre effectif.)

Organisation administrative

POUR L'ANNÉE SOCIALE 1875.



Conseil d'administration.

MM. PUTZEYS, *président.*

WEINMANN, *vice-président.*

PREUDHOMME DE BORRE, *secrétaire et bibliothécaire.*

FOLOGNE, *trésorier.*

FONDU.

VAN VOLXEM.

WEYERS.

Commission de vérification des comptes.

MM. A. DE LA FONTAINE.

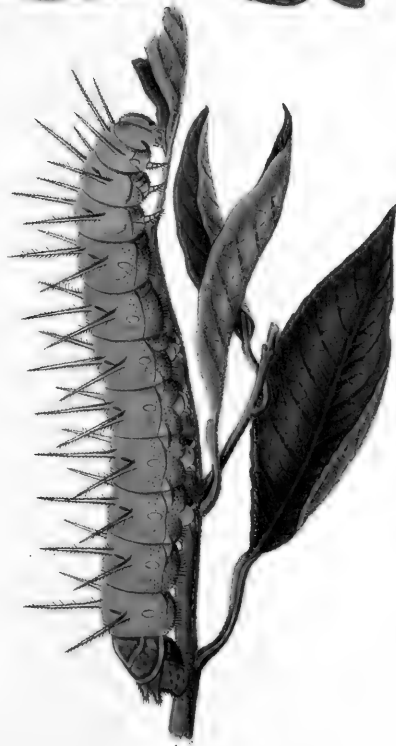
PETEAU.

SAUVEUR.

TABLE DES MATIÈRES.

Monographie des Onitides, par M. G. VAN LANSBERGE	5
Table alphabétique des genres, des espèces et des synonymes.	147
Curculionides recueillis au Japon par M. G. Lewis, par M. W. ROELOFS.	
Troisième et dernière partie	149
Table.	194
Scolytides recueillis au Japon par M. G. Lewis, par MM. le D ^r F. CHA- PUS et EICHHOFF.	195
Table	204
Aperçu monographique du Genre <i>Io</i> , l'un des démembrements de la grande famille des Saturnides, par M. le D ^r J. A. BOISDUVAL.	205
Table.	248
Comptes-rendus des séances de la Société :	
Séance du 9 janvier 1875.	I
(Rapport sur un mémoire de M. le baron de Chaudoir : Monographie des Brachinides. — M. Putzeys.)	
(Sur les espèces du genre <i>Synapsis</i> . — M. D. Sharp.)	
(De l'emploi des vitres jaunes pour préserver les collections entomologiques contre l'action de la lumière. — M. F. Plateau.)	
— du 6 février 1875	XI
(La <i>Doryphora decemlineata</i> . — M. Candèze.)	
(Sur la <i>Doryphora decemlineata</i> . — M. Putzeys.)	
(Sur la <i>Doryphora decemlineata</i> . — M. Breyer.)	
(Satyrus <i>Semele</i> var. nouv. <i>Anopenopterus</i> . — M. Lambrichs.)	
— du 6 mars 1875.	XXIII
(Note relative aux variations chez les Lépidoptères Diurnes. — M. Ca- pronnier.)	
(Note sur les Curculionides recueillis par M. Purves à l'île d'Antigua. — M. Roelofs.)	
— du 5 avril 1875	XXVII
(Lettre sur le <i>Doryphora 10-lineata</i> . — M. J. Le Conte.)	
(Doryphora <i>decemlineata</i> Say. — M. H. A. Hagen.)	
(Lettre sur les insectes passés d'un continent sur l'autre. — M. Lichtenstein.)	
(Sur la <i>Doryphora decemlineata</i> et les espèces voisines. — M. de Kerchove de Denterghem.)	
(Diagnoses d'espèces nouvelles de Curculionides : <i>Entimus plebejus</i> , <i>Des- miphorus Ursus</i> . — M. Roelofs.)	
— du 5 mai 1875.	XXXIX
(Note sur des empreintes d'insectes fossiles, découvertes dans les schistes houillers de Mons. — M. Preudhomme de Borre.)	
(Lettre sur les collections d'entomologie biologique du Musée de Cambridge. — M. H. A. Hagen.)	
(Notice sur les Carabiques recueillis par M. Jean Van Volxem à Ceylan, à Manille, en Chine et au Japon (1873-1874). — M. Putzeys.)	

Séance du 5 juin 1875	LV
(Sur la poche des femelles chez le genre <i>Euryades</i> . — M. H. A. Hagen.)	
(Complément de la Note sur des empreintes d'Insectes fossiles. — M. Preudhomme de Borre.)	
(La possibilité de la naturalisation de la <i>Leptinotarsa decemlineata</i> , examinée au point de vue de la concurrence vitale. — M. Preudhomme de Borre.)	
— du 3 juillet 1875	LXVI
(Sur le <i>Cheironitis Syphax</i> Fairm. — M. van Lansberge.)	
(Additions à la Notice sur les Carabiques rapportés par M. Jean Van Volxem. — M. Putzeys.)	
(Description d'une nouvelle espèce d' <i>Euryoda</i> , de Ceylan. — M. Putzeys.)	
(Analyse d'un travail de M. Thomson sur la classification des <i>Carabus</i> . — M. Putzeys.)	
(Éducation des larves du <i>Meloë cicatricosus</i> . — M. Lichtenstein.)	
(Sur le <i>Necrophorus interruptus</i> Steph. — M. Mélise.)	
— du 7 août 1875.	LXXIII
(Diagnoses de Cryptocéphalides inédits appartenant à la Faune de l'Australie. — M. Chapuis.)	
(Chrysoméides recueillies à l'excursion de Heyst et Knocke. — M. Sauveteur.)	
(Liste de Lépidoptères capturés à Dinant. — M. Fondu.)	
(Longicornes capturés dans des briqueteries à Rumpst. — M. Van Segvelt.)	
(Note sur la <i>Leptidia brevipennis</i> Muls. et le <i>Pogonocherus ovatus</i> Fourcr. — M. Weyers.)	
(Observation sur la sécrétion odorante du <i>Capsus capillaris</i> . — M. Pierret.)	
— du 4 septembre 1875	LXXXIX
— du 2 octobre 1875.	»
(Sur la deuxième forme de larves de la <i>Cantharis vesicatoria</i> . — M. Lichtenstein.)	
(Diagnoses de Cryptocéphalides inédits appartenant à la Faune de l'Australie (suite.) — M. Chapuis.)	
- du 6 novembre 1875.	CIII
(Notice nécrologique sur Camille Van Volxem.)	
(<i>Glaedema spatula</i> Wollast. var. <i>bipustulata</i> . — M. Roelofs.)	
(Coléoptères nouveaux ou rares pour la faune belge. — M. Miedel.)	
(Sur les caractères à employer dans la classification des <i>Carabus</i> . — M. Thomson.)	
(Sur trois nouveaux insectes fossiles. — M. Preudhomme de Borre.)	
(Sur les plantes insecticides. — M. Morren.)	
— du 4 décembre 1875.	CXVII
(Relevé des Élatérides des Iles Philippines avec les diagnoses de quelques espèces inédites. — M. Candèze.)	
(Curculionides recueillis par M. J. Van Volxem au Japon et en Chine. — M. Roelofs.)	
Assemblée générale du 26 décembre 1875.	CXXXV
Liste des membres de la Société.	CXLIII
Organisation administrative en 1875.	CLIV
Table des Matières	CLV



4

1. Chenille de *Io Liberia*
2. *Io Gayi* Lucas.

3. *Io Lucasi* Bdr.
4. Chenille d' *Io Fabricii*



CATALOGUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ.

Ce catalogue, dont les fascicules sont publiés successivement dans les Annales, et peuvent être acquis séparément, est divisé systématiquement comme suit ; il comprend, indépendamment des titres des ouvrages publiés isolément, ceux de tous les mémoires et notices insérés dans les recueils que possède la bibliothèque :

I. Entomologie générale ; Entomologie appliquée ; Ouvrages traitant d'Insectes de plusieurs ordres ou d'Articulés de plusieurs classes.

II. Coléoptères.

III. Lépidoptères.

IV. Névroptères et Orthoptères.

V. Hyménoptères.

VI. Diptères.

VII. Hémiptères.

VIII. Aptères, Thysanoures, Aphaniptères, Arachnides et Myriapodes.

IX. Crustacés et Cirrhipèdes.

X. Vertébrés.

XI. Mollusques et Animaux inférieurs.

XII. Histoire naturelle générale ; Zoologie générale ; Botanique ; Géologie ;
Minéralogie.

XIII. Ouvrages divers.

XIV. Revues périodiques ; Publications des Sociétés savantes.

En vente au prix de cinquante centimes le fascicule : Div. I, fasc. 1 ; Div. II, fasc. 1, 2, 3 et 4 ; Div. III, fasc. 1 ; 2 et 3 ; Div. IV, fasc. 1 ; Div. V, fasc. 1 ; Div. VI, fasc. 1 ; Div. X, fasc. 1 ; Div. XII, fasc. 1, 2 et 3.

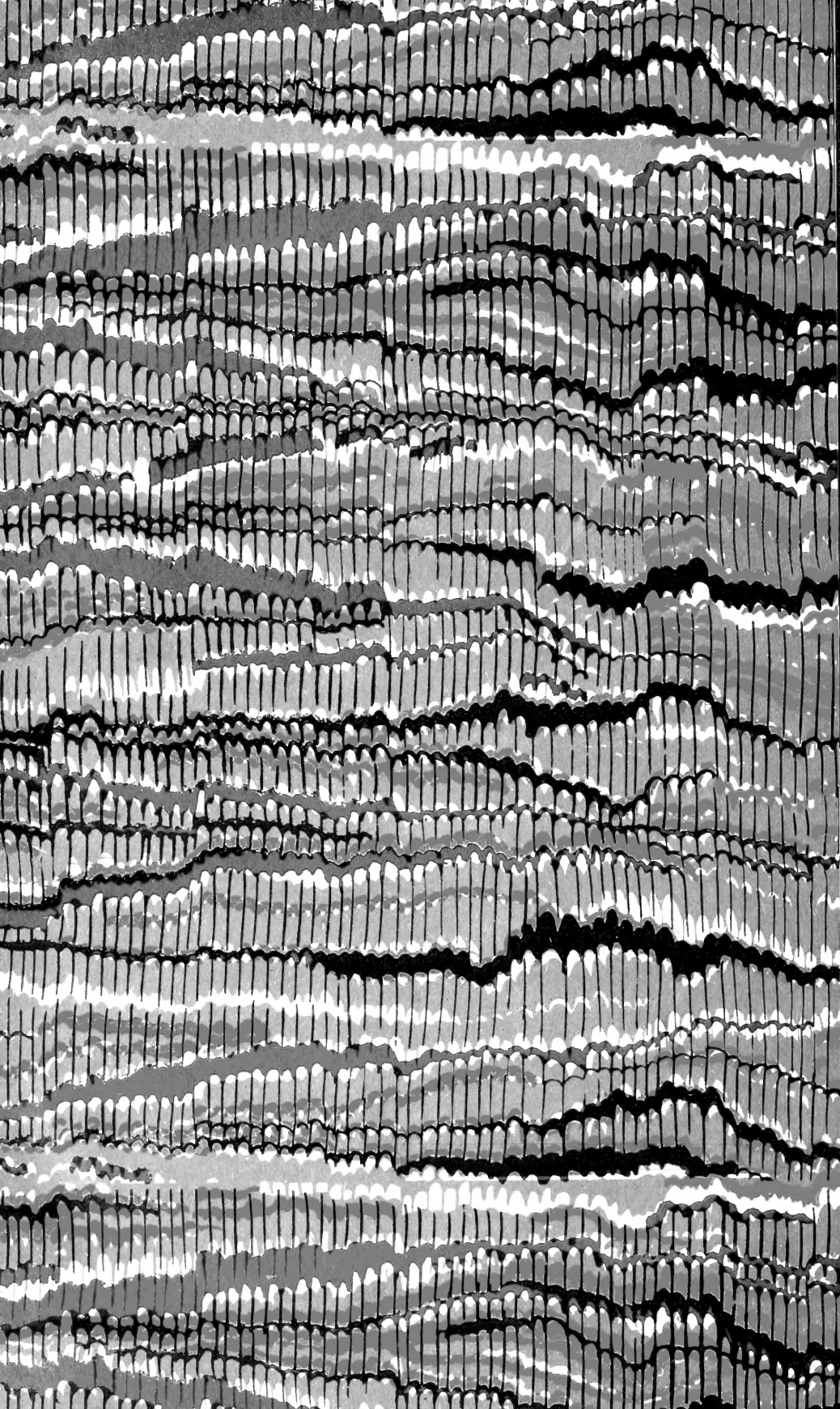
*La Société peut encore disposer de quelques exemplaires
des ouvrages suivants :*

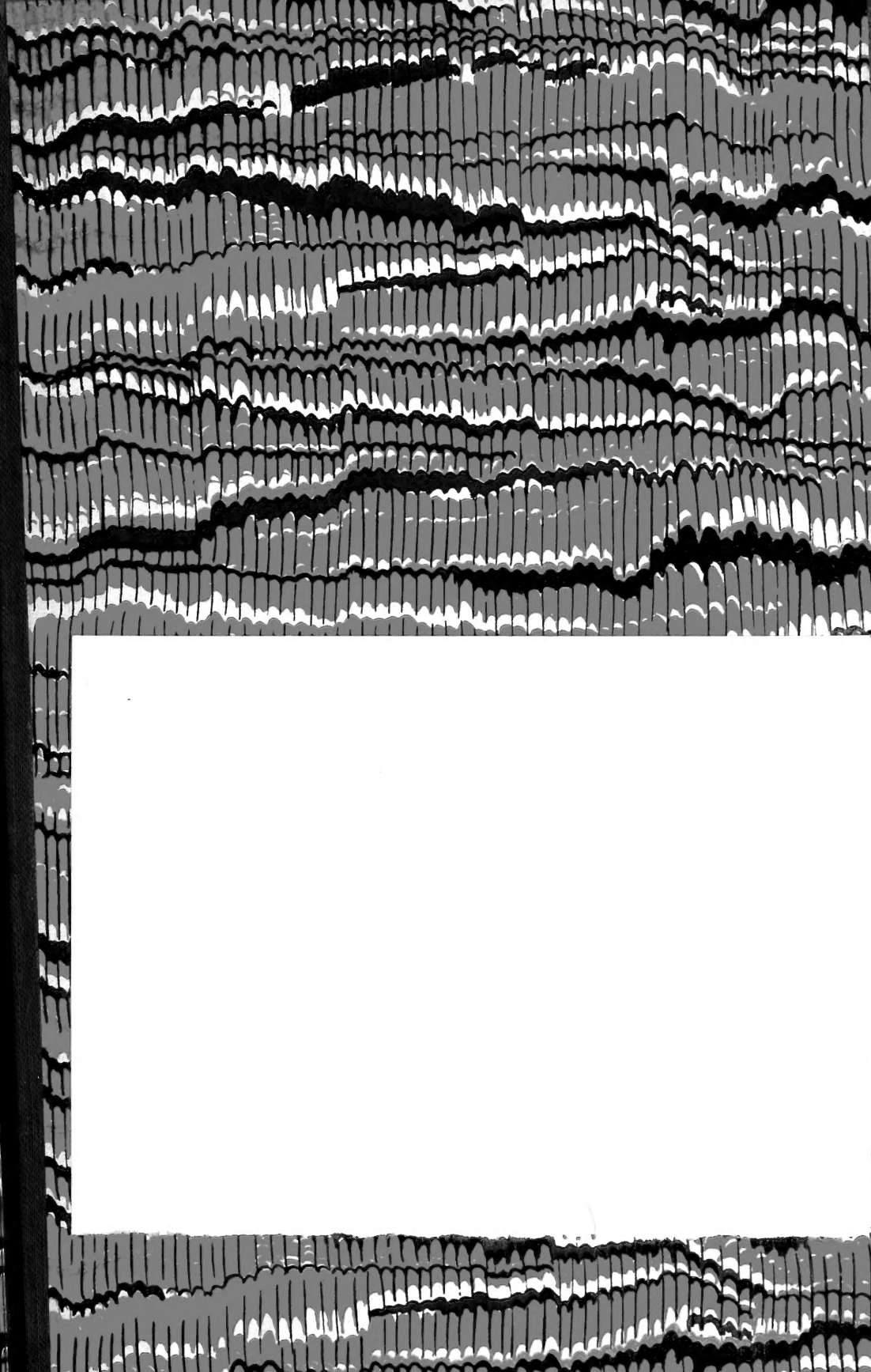
PUTZEYS. — Prémices entomologiques, (Monographie du genre PASIMACHUS; 62 esp. nouv. Cicindel. et Carab.) (1 pl.), in-8°.	fr. 3 »
— Postscriptum ad CLIVINIDARUM monographiam, (2 pl.), in-8°.	3 »
(Extraits des Mémoires de la Société royale des sciences de Liège.)	
— TRECHORUM europæorum conspectus, in-8°.	0 75
(Extrait de Stettiner entomologische Zeitung.)	
— Révision générale des CLIVINIDES, in-8°.	8 »
— Supplément à la révision générale des CLIVINIDES, (1 pl.), in-8°.	1 50
(Extraits des Annales de la Société entomologique de Belgique.)	
LEDERER. — Contributions à la faune des Lépidoptères de la Transcaucasie, (2 pl. color.), in-8°.	3 50
(Extrait des Annales de la Société entomologique de Belgique.)	
DE SÉLYS-LONGCHAMPS. — Sur la Faune de Belgique, in-8°.	0 50
(Extr. des Bull. de l'Acad. royale de Belgique.)	
PREUDHOMME DE BORRE. — Note sur le Byrsax (Boleto- phagus) gibbifer Wesm., in-8°.	0 20
(Extr. des Bull. de l'Acad. royale de Belgique.)	
DE CHAUDOIR. — Essai monographique sur le groupe des Pogonides, in-8°.	1 50
— Essai monographique sur les Orthogoniens, in-8°.	1 50
— Essai sur les Drimostomides et les Cratocérides, etc.	1 50
— Monographie des Callidides.	3 »
Comptes-rendus des séances de la Société entomologique de Belgique. Années 1868-69, 1869-70, 1870-71.	Chacune. 3 »
Idem. Années 1871-72 et 1873.	5 »











SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 01269 5359